



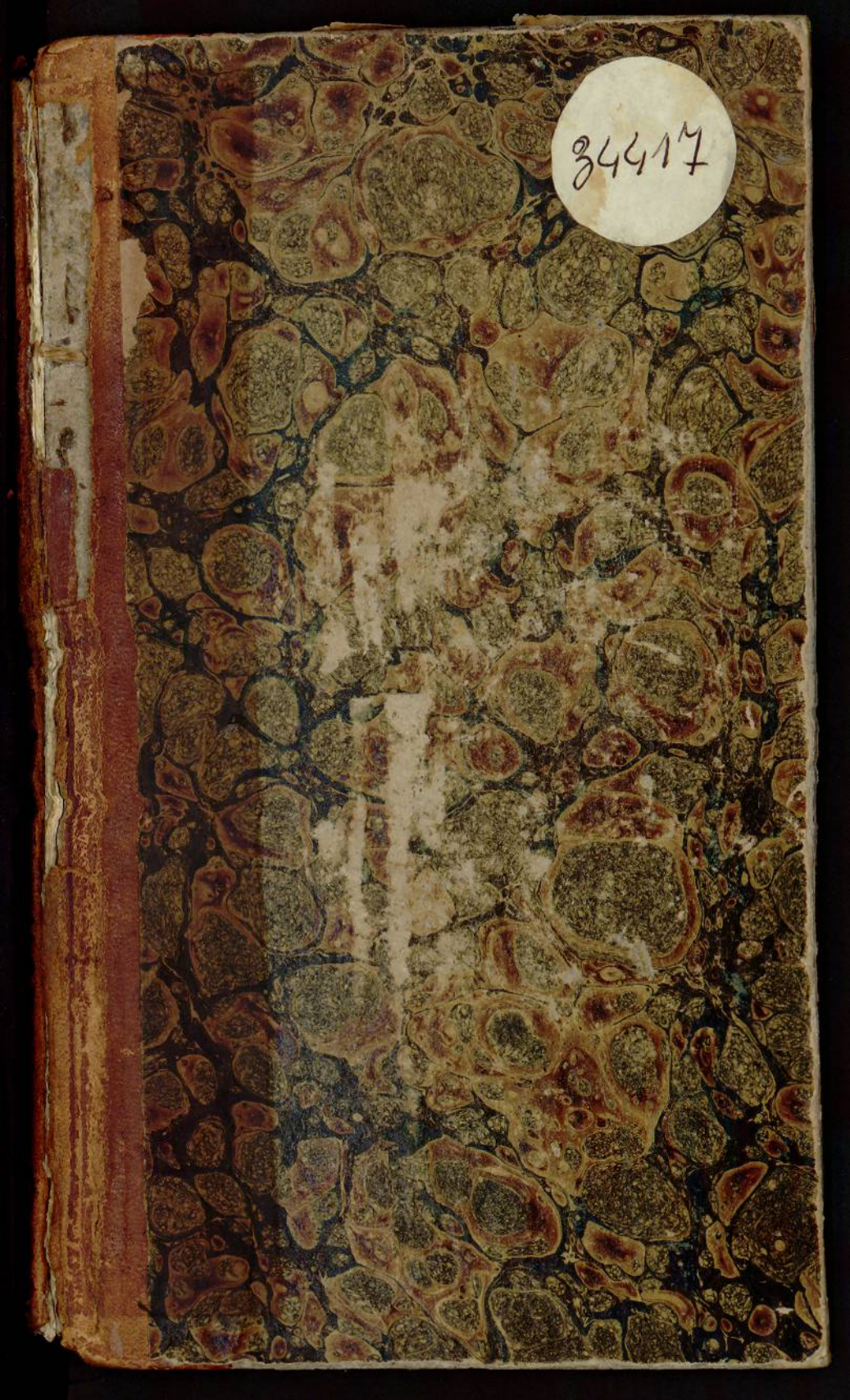
Monumens

Religieux



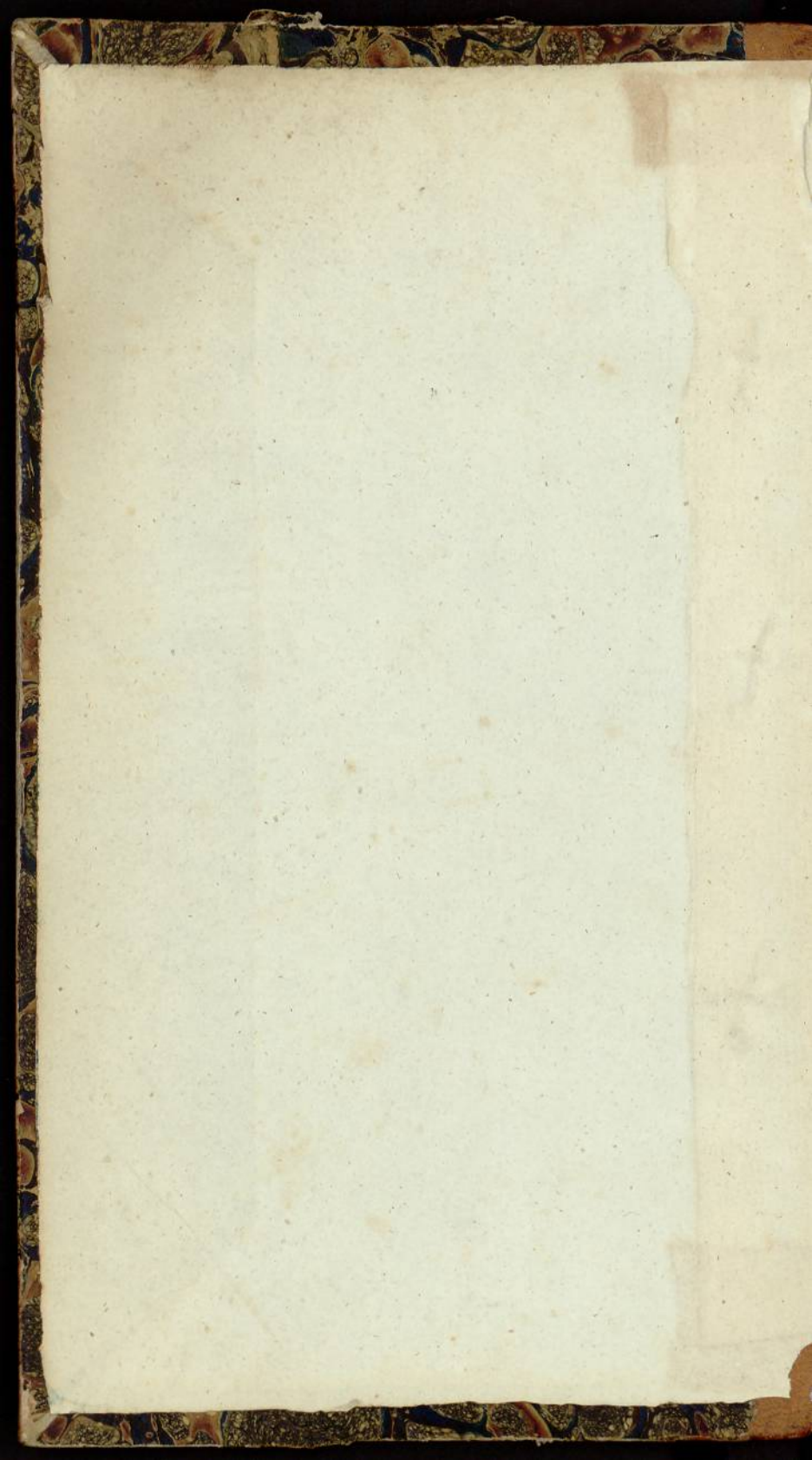
32 17



The image shows the front cover of an antique book. The cover is decorated with a traditional marbled paper pattern, often called a 'stone' or 'shell' pattern, featuring irregular, organic shapes in shades of brown, tan, and grey, set against a dark, almost black background. The marbling is dense and intricate. A circular, off-white paper label is affixed to the upper right corner of the cover, with the number '34417' handwritten in black ink. The spine of the book, visible on the left, is bound in a dark reddish-brown leather that shows signs of wear and age. The overall appearance is that of a well-used, historical volume.

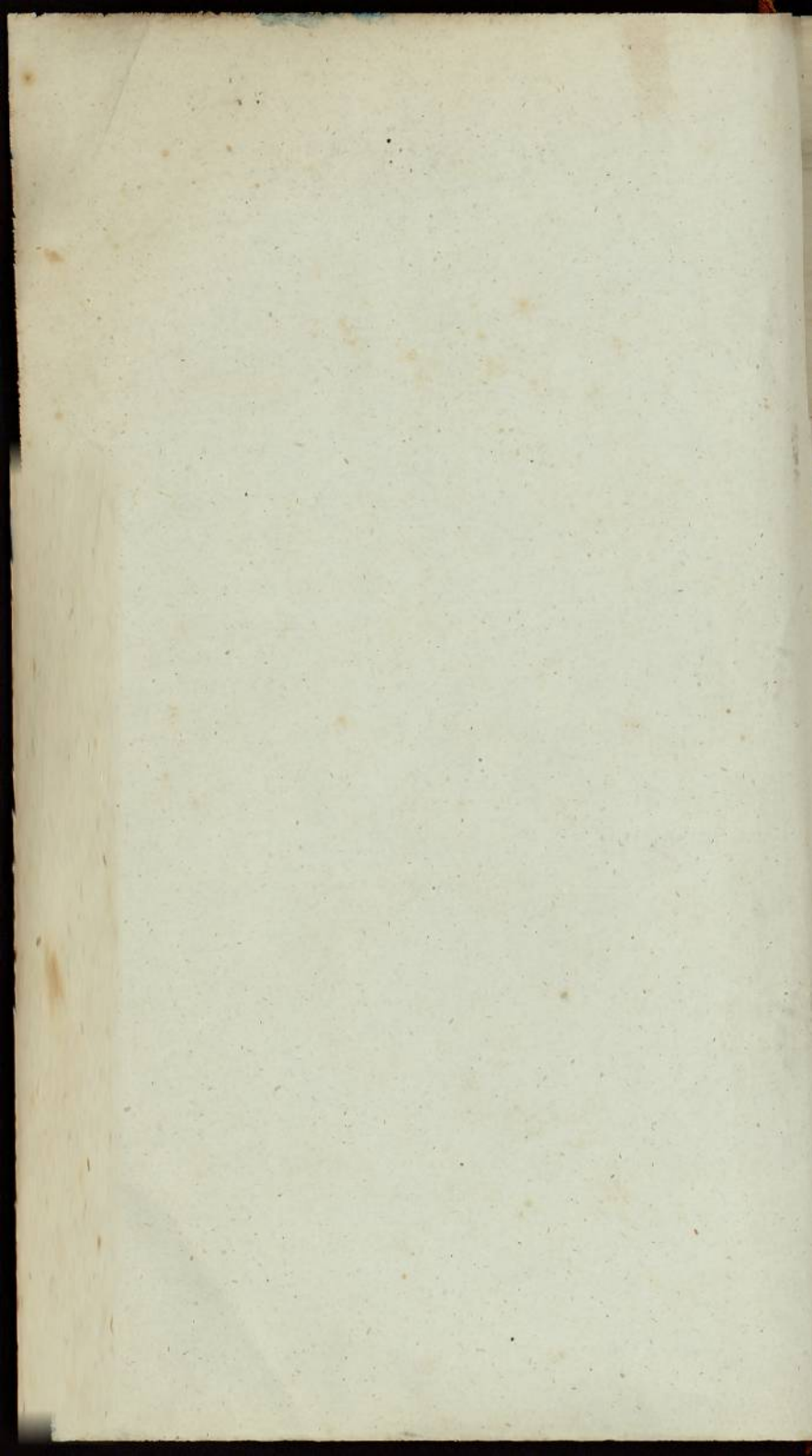








Res 3AA17





Es 34417

# MONUMENS RELIGIEUX

DES VOLCES-TECTOSAGES,  
DES GARUMNI ET DES CONVENÆ,  
OU FRAGMENS DE L'ARCHÉOLOGIE PYRÉNÉENNE,

*Et Recherches sur les Antiquités du Département de  
la Haute-Garonne.*

Par M. ALEXANDRE-LOUIS-CHARLES-ANDRÉ DU MÉGE,  
Membre de l'Académie Celtique de Paris, de celle des  
Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, etc.



A PARIS,  
Chez AL. JOHANNEAU, Libraire, rue du Coq S.-Honoré.

---

---

M. D. CCC. XIV.

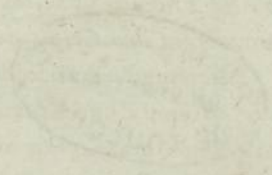
MEMOIRS

RELIGIOUS

OF THE

... of the ...

... of the ...



... of the ...



## AVERTISSEMENT.

---

LES Auteurs les plus recommandables joignent constamment l'épithète de *Vieux*, d'*Ancien*, au nom des Gaulois. « Ces Peuples belliqueux traversèrent en vainqueurs l'Illyrie, la Pannonie, la Grèce, la Thrace, et s'établirent dans l'Asie mineure sous le nom de *Galates*. Dans les temps les plus reculés, on trouve des Gaulois dans toutes les armées de l'Asie et de Carthage. » Leur intrépidité décidait toujours du destin des batailles. Suivant *Diodore* de Sicile et *Silius-Italicus*, il n'est presque point de Province où les Celtes n'aient laissé des monumens de leur séjour, à en juger par les noms des Villes, des Rivières, des Lacs, des Montagnes et des Promontoires; *par-tout où les Phéniciens et les Nomades purent pénétrer; ils trouvèrent des Celtes déjà établis.*

La conquête des Gaules fut le plus glorieux triomphe de la République Romaine, et celui qui les dompta se crut assez grand pour asservir la Capitale du monde.

Plus les Provinces Celtiques avaient couté à vaincre, plus les Romains sentirent le besoin d'y affermir leur autorité en les peuplant de citoyens fidèles. Ils fondèrent donc plusieurs Colonies dans la Gaule, et y introduisirent en même-temps le culte, les lois et les coutumes du Latium.

Les anciens Auteurs ne nous ont donné que des notions superficielles sur l'état de la Gaule avant l'entrée des Romains: ils ont même négligé de décrire, en détail, les changemens que cette nouvelle domination fit éclore dans les lieux que nous habitons. Le culte, les

coutumes de nos ancêtres n'occupent que faiblement les Ecrivains modernes, et les monumens peuvent seuls nous instruire sur cette importante partie de notre histoire. « Il faut donc étudier ces précieux restes, avant que le temps, destructeur infatigable des travaux de l'homme et de ceux même de la nature, les ait fait disparaître entièrement (1). »

On sait avec quelle scrupuleuse persévérance les Romains adressaient des prières et offraient des sacrifices à leurs innombrables Divinités. La Religion, la tendresse paternelle, la piété filiale, l'amour conjugal, tout exigeait des actions de grâces pour le passé, des vœux pour l'avenir, et les expressions de l'espoir et de la reconnaissance étaient presque toujours tracées sur des monumens élevés dans des lieux publics, ou conservés dans des laraires domestiques.

Ces monumens existent encore en grand nombre dans toute la chaîne des Pyrénées, et spécialement dans les Départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude, Départemens qui embrassent une partie de l'ancien territoire des *Volces-Tectosages*, et les lieux habités par les *Garumni* et les *Convenæ*. On distingue parmi ces monumens des Autels consacrés à la MÈRE DES DIEUX, à JUPITER, à MERCURE, à DIANE, AUX NYMPHES, etc. etc.

Les monumens qui rappellent la Mythologie Gauloise sont aussi très-multipliés. Il me suffira de citer ici les Autels d'ABELLION, de SIR, de TEOTANI, d'ARABOUS, d'ASTOILUNNUS, d'ACEIONI, d'ARMASTONI, de BAESERT, des MONTAGNES, des SIX ARBRES, de LEHERENNUS, de LAHE OU

---

(1) M. MONGEZ, Mémoires de l'Institut.



de la DÉESSE-PIERRE , de BOCCUS , d'ISCITUS , d'ANDLI , de LIXONI , d'EVERANO et d'AEREDA.

Je donne aujourd'hui la collection de ces *Monumens Religieux*. Ce Recueil fait partie de celui de toutes les antiquités découvertes dans nos montagnes.

Je joindrai à cet ouvrage un second volume qui contiendra les *Monumens historiques et sépulchraux des Volces-Tectosages , des Garumni et des Convenæ*. Les planches qui doivent orner ce volume sont presque toutes gravées , et la publication de ce nouveau Recueil , qui doit être considéré comme une suite nécessaire de celui que je donne en cet instant , ne sera pas retardée.

Quoique , d'après le titre de mon ouvrage , il paraisse qu'il n'est consacré qu'à la Mythologie , on verra néanmoins qu'il est divisé en deux parties bien distinctes , et que j'ai pensé qu'il était nécessaire de rapporter d'abord les opinions des Auteurs qui ont écrit sur l'origine des Gaulois. J'ai dû faire connaître ensuite l'ancien état de la Contrée , avant d'en rechercher les Monumens Religieux. La première partie contient donc la Géographie ancienne des Provinces possédées par les *Tectosages* , les *Garumni* et les *Convenæ*. Dans la seconde , qui est la plus considérable , j'explique successivement les Inscriptions , les Autels , les Statues , les Bas-reliefs qui peuvent fournir quelques lumières sur la *Théogonie* et les Rites sacrés de ces trois peuples. La suite de cet ouvrage étant destinée aux *Monumens historiques et sépulchraux* , j'aurai l'avantage de présenter tout ce qui peut faire connaître le culte , l'histoire et les coutumes simples et nobles des Gaulois nos aïeux.

Je parcours depuis long-temps les Contrées dont Toulouse était autrefois la Capitale. J'ai même étendu mes recherches dans toute la chaîne des Pyrénées. Dès l'année 1799 j'avais soustrait à la destruction plusieurs monumens , précieux par eux-mêmes , par l'époque à laquelle ils furent élevés , ou par les individus qui les ont consacrés.

Instruit de mon goût pour l'Archæologie , M. RICHARD, Préfet du Département de la Haute-Garonne , me chargea de décrire les *Antiquités de la Ville de Saint-Bertrand* , connue autrefois sous le nom de *Lugdunum Convenarum* , et c'est sous les auspices de ce Magistrat éclairé que je continuai mes recherches.

M. le Baron DESMOUSSEAUX, qui remplaça M. RICHARD , parut animé du même désir d'encourager les travaux archæologiques , et voulant enlever à l'oubli tous les monumens qui peuvent éclaircir nos origines , ou nous faire connaître le culte et les mœurs de nos ancêtres , il m'invita à parcourir de nouveau les lieux soumis à son administration. Mes recherches furent couronnées par quelques succès , et c'est peut-être à mes nombreux travaux en ce genre que j'ai dû la protection marquée que M. le Baron DES TOUCHES , actuellement Préfet , a bien voulu m'accorder.

Le CONSEIL GÉNÉRAL du Département de la Haute-Garonne , composé d'hommes recommandables par leur amour du bien public et par leurs lumières , a voté plusieurs fois les fonds nécessaires pour les frais d'impression de cet ouvrage , et c'est en grande partie à ce corps éclairé que le public devra la publication de ce Recueil de monumens.



*Scaliger, Gruter, Catel, Montfaucon, D. Martin, Montégut, d'Orbessan*, ont écrit sur les antiquités qui existaient dans nos montagnes et dans le Languedoc. M. MILLIN a, plus récemment encore, publié quelques-uns de nos monumens.

J'ai profité des recherches de ces Auteurs ; j'ai souvent adopté leurs explications ; et si quelquefois j'ai été forcé de les combattre, l'amour de la vérité a été mon unique guide. Je dois sur-tout annoncer que, malgré ce que j'ai pu dire relativement à l'opinion que M. MILLIN a manifestée sur plusieurs de nos monumens, je n'en ai pas moins gardé pour cet illustre Antiquaire les sentimens de vénération que ses nombreux et utiles travaux inspirent. L'estime et la considération de ce Savant seront toujours pour moi des titres bien précieux. J'ai cru pouvoir hasarder quelquefois des explications contraires à celles qu'il a données, mais je les soumetts à sa critique, toujours juste, toujours instructive.

Je dois plusieurs passages de la première partie de mon Livre à M. de Beriac, Auteur d'une *Dissertation sur l'origine et le caractère des Tectosages, l'étendue et l'état de la partie de la Celtique qu'ils occupèrent jusqu'à l'entrée des Romains dans leur pays, et les excursions qu'ils firent avant cette époque.*

Le Mémoire que Dom J. V., Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, a composé sur le même sujet, m'a été aussi extrêmement utile.

Les Recherches sur le Capitole de Toulouse sont en entier l'ouvrage de mon père.

Des personnes très-instruites ont eu la bonté de me



faire parvenir souvent des renseignemens utiles ; d'autres m'ont transmis les dessins de plusieurs monumens intéressans (1). M. *Dassieu*, habitant de Valcabrère, a fait divers voyages dans les Pyrénées, afin de me procurer les copies exactes de quelques inscriptions importantes, et l'on doit à ses recherches la découverte d'un assez grand nombre d'Autels votifs.

Presque tous les monumens dont j'offre la gravure et l'explication étaient encore inédits. Ils furent élevés pendant que les Gaules étaient soumises à la domination Romaine ; mais une partie de ces monumens peut cependant servir à la composition du système général de la *Théogonie* Gauloise. Je publierai dans la suite des monumens incontestablement Celtes, et qui rappelleront les temps où la Gaule, fière et libre, n'avait pas adopté les coutumes étrangères, où son culte n'avait pas encore été altéré par le mélange des croyances des divers Peuples de l'Europe et de l'Asie, et où les *Druïdes*, créateurs et conservateurs de la Religion nationale, étaient encore les seuls interprètes des Dieux de la Celtique.

---

(1) Je dois sur-tout citer avec reconnaissance MM. *Auguste d'Agos*, de Tybiran ; *Sarrieu*, de Siradan ; *Sengez D. M.*, Maire de Bagnères-Luchon ; *Cazes*, de Saint-Béat, député à l'Assemblée législative, et *Pagès*, Procureur du Roi à Saint-Girons, et membre de plusieurs Académies.

# MONUMENS

DES VOLCES-TECTOSAGES,

DES GARUMNI ET DES CONVENÆ.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Recherches sur l'origine des Gaulois. Les Ibères ne furent point les premiers habitans de la Celtique et de l'Aquitaine.*

**L**E Département de la Haute-Garonne s'étend du sud-ouest au nord-est, depuis le *port* ou passage de Venasque jusqu'à la commune de Born, entre le 42° degré 40 minutes et le 43° degré 54 minutes de latitude (A); et de l'est à l'ouest, depuis la rivière de Girou jusqu'à celle de Gimone, entre le 0 degré 19 minutes et le 1<sup>er</sup> degré 54 minutes de longitude à l'ouest du méridien de Paris.

Cette intéressante partie de l'Empire était autrefois habitée par trois peuples, les *Volces-Tectosages*, les *Garumnî* et les *Convenæ*. Des cités florissantes, des temples, des palais somptueux embellissaient nos contrées. On retrouve encore une partie des autels que nos ancêtres élevèrent à leurs innombrables Divinités, et les monumens des victoires du peuple romain, et de nombreux tombeaux consacrés par la tendresse maternelle, l'amour conjugal et la piété filiale. Avant de décrire et d'expliquer ces restes précieux qui retracent le culte, l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples auxquels nous avons succédé, j'ai cru qu'il fallait offrir quelques recherches sur l'origine des Celtes, sur les premiers habitans de la Gaule méridionale, et sur la fondation et la position de nos villes.



Les auteurs qui se sont appliqués à découvrir l'origine des *Gaulois*, ou ne nous donnent que des fables ridicules, ou ne s'appuient que sur de simples conjectures.

Ce qui est dit des premiers Rois Celtes dans l'ouvrage attribué à *Berosé* (1), ne mérite ni d'être cru, ni d'être cité (2).

*César* nous apprend (3) que, d'après les récits des Druides, tous les Gaulois croyaient descendre de *PLUTON*.

Suivant *Diodore* de Sicile (4), « un Roi de la Celtique » eut une fille très-belle et d'une grandeur surprenante ; » fière de ces avantages, elle dédaignait les vœux de tous » les héros qui aspiraient à sa main : cette conquête était » réservée à *HERCULE*, qui construisait alors les remparts » d'Alesie. La jeune princesse ne put résister aux desirs du » héros..... De leurs amours naquit un fils qu'on nomma » *Galatès*..... Il monta sur le trône, et donna son nom à » ses sujets. »

On trouve dans *Ammien Marcellin* (5) plusieurs traditions sur l'origine des Celtes. « Quelques-uns ont assuré, » dit cet auteur, que les Gaulois sont nés dans le pays qu'ils » habitent : ils furent appelés *Celtes* du nom de leur roi, » et *Galatès* du nom de sa mère ; car le mot *Galatès* en » grec signifie *Gaulois*. D'autres ont dit que les Doriens, » ayant suivi l'ancien *HERCULE*, avaient habité les lieux » voisins de l'Océan. Les Druides racontent qu'à la vérité » une partie du peuple était née dans le pays, mais que » l'autre y était venue des îles éloignées et des contrées » d'au-delà du Rhin..... On dit aussi qu'après la ruine » d'Ilium, quelques Troyens échappés aux coups des » Grecs, trouvèrent la Celtique déserte, et y fixèrent leur » demeure. » *Ammien*, après avoir exposé ces divers sentimens, n'en adopte aucun, et l'on ne peut qu'applaudir à sa retenue (6).

(1) *Berosé*, antiq. l. iv.

(2) *Beriac*, Diss. *Mss.*

(3) *De Bell. Gall.* l. vi, c. 18.

(4) *Diodor.* Sicil. l. v.

(5) *Lib.* xv.

(6) *Beriac*, Diss. *Mss.*



*Flavius-Josephe* assure (1) que *Gomer* fut le père des *Gomérîtes*, appelés par les Grecs *Galates*. *Eusthate* d'Antioche (2), *Saint-Jérôme*, dans son *traité des traditions des Hébreux*, *Isidore de Seville* (3), et plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, avancent, mais sans preuves solides, que les Celtes ou Gaulois descendent de *Gomer*.

*Bochart* a voulu prouver (4) que les premiers habitans des rives du Rhône et de la Gaule entière sont désignés dans l'écriture par le nom de *Dodanim*, ou plutôt de *Rhodanim* : car c'est ainsi qu'il lit ce mot, d'après le texte hébreu des Paralipomènes et le Samaritain de la Genèse. *Rhodanim*, ajoute-t-il, est un pluriel hébraïque, qui doit signifier un peuple descendant de *Javan*, quatrième fils de *Japhet*, et non un quatrième fils de *Javan*, comme quelques-uns l'ont supposé sans fondement (5).

L'auteur place ensuite les *Rhodanim* sur les bords du fleuve appelé *Rhodanus*, sans nous apprendre quelle route ils avaient prise pour y arriver. Toutes les preuves de *M. Bochart* consistent dans la ressemblance des mots *Rhodanim* et *Rhodanus*, dont le second paraît, dit-il, dérivé du premier. Mais, suivant *Pline* (6) et *Saint-Jérôme*, le fleuve *Rhodanus* tirait son nom d'une ville de *Rhode*, fondée par les Rhodiens. Comment concilier ces deux étymologies? *Bochart* répond à cette objection, que la ville fondée par les Rhodiens était située en Espagne, et n'a pu donner son nom à un fleuve des Gaules; que ce qui a occasionné l'erreur de *Pline* et de *Saint-Jérôme*, c'est qu'ils ont sans

(1) Antiq. Jud. l. 1, c. 6.

(2) Hexamer.

(3) Origin. l. ix, c. 2.

(4) Phaleg. l. III, c. 6; Dissertation sur l'origine et le caractère des Tectosages, etc., par M. de *Beriach*.

(5) *Beriach*, Diss. *Mss.*

(6) *Pline*, l. III, chap. 4, dérive le nom du Rhône d'une ville nommée *Rhoda*, que l'on ne connaît point, et qui étant appelée *Rhodanusia* par *Marcien* d'Héraclée, et dans *Étienne* de Byzance, aurait plutôt reçu son nom du fleuve, que de lui communiquer le sien. *Danville*, Notice de la Gaule, pages 549, 550.

doute confondu cette ville avec celle de *Rhodanusia*, bâtie sur les bords du *Rhône* par les *Rhodanim*, et dont la dénomination, ainsi que la position, confirment ce qui a été dit sur l'établissement de ce peuple antique (1).

On peut voir dans l'ouvrage de M. *Bochart* les autres raisons qu'il allègue pour prouver que les *Rhodanim* peuplèrent les Gaules, et qu'ils ne sont pas différens des *Celtes* ou *Gaulois*. Mais tout ce système n'est fondé que sur des analogies de noms.

Dés savans modernes ont cru remarquer de nombreux rapports, et même une identité parfaite entre les *Gaulois*, les *Scythes*, les *Cimmériens* et les *Pélages* (2). Les *Scythes* avouaient cependant que leur nation s'était formée la dernière de toutes (3), et l'on ne peut concilier cet aveu avec la haute antiquité que l'on attribue au peuple *Celte*. Les *Scythes* disaient aussi que depuis *Targytaces*, leur premier Roi, jusqu'à l'expédition de *Darius* dans leur pays (ce qui reviendrait à environ 500 années avant Jésus-Christ), il pouvait s'être écoulé mille ans. Or, il est essentiel d'observer que, si l'on en croit quelques auteurs, 1,500 années avant Jésus-Christ, temps auquel remontent les traditions des *Scythes*, les *Celtes* étaient déjà en possession des belles contrées que nous habitons, et si nous nous en rapportons au témoignage de l'historien des *Gaules* (4), témoignage que l'enthousiasme de cet auteur, pour tout ce qui tend à accroître l'illustration de nos aïeux, rend, il est vrai, un peu suspect, les *Celtes* durent avoir passé les *Alpes* la 1,579<sup>me</sup> année avant l'ère chrétienne. *D. Martin* ajoute : « *Caton* le censeur fournit un autre peuple *Gaulois* qui est entré dans l'Italie avant l'arrivée des *Tyrreniens*, c'est-à-dire, avant l'an 5,450 de la Période *Julienne*, et 1,264 avant Jésus-Christ. »

Il est vrai que l'on peut croire que les *Celtes* et les *Scythes* étant voisins, s'unirent ensemble, et firent de

(1) *Beriaco*, Diss. *Miss.*

(2) *Cambry*, *Monumens celtiques*, p. 9.

(3) *Herodote*, L. IV.

(4) *Vid. Dissert.* 1, tom. 1. *Hist. des Gaul.* et page 177, *ibid.*



concert plusieurs expéditions. *Plutarque* nous apprend (1) que « la Celtique , à cause de la profondeur et de la vaste » étendue de son continent , qui s'étend depuis la mer » océane et les climats septentrionaux vers le levant jus- » qu'aux Palus-Méotides , touche d'un côté à la Scythie » Pontique , et qu'à cause du voisinage ces deux nations se » mêlèrent et sortirent de leur pays , non pas tout à la fois , » ni tout de suite , mais chaque année vers le printemps , » et que gagnant ainsi peu à peu du terrain par les armes... » elles arrivèrent en Italie. C'est pourquoi , bien qu'elles » eussent plusieurs noms différens , selon la diversité des » peuples qui les composaient , toute leur armée fut pour- » tant comprise sous un nom général , et appelée les » Celto-Scythes ».

*Strabon* dit (2) : « On donna aux nations , que l'on savait » être placées vers le nord , le nom de *Scythes* ; *Homère* » les appelle *Nomades*. Dans la suite , quand on eut dé- » couvert les parties occidentales , on appela ceux qui y » demeuraient *Celtes* et *Ibères* , ou avec quelque change- » ment *Celibères* et *Celto-Scythes* , quoique , dès les com- » mencemens , l'ignorance où l'on était à l'égard de ce qui » concernait ces peuples fit qu'on les comprît tous sous » une même dénomination. *Ephore* , ajoute-t-il , après » avoir divisé le ciel et la terre en quatre parties , dit que » les *Indiens* habitent l'orient , les *Ethiopiens* le midi , » les *Celtes* le couchant , et les *Scythes* le septentrion ».

Selon *Plutarque* (3) , « les Gaulois étaient une nation » Celtique. Leur trop grande multitude les obligea de » quitter leur pays qui ne pouvait plus les nourrir , et ils » cherchèrent des terres plus fertiles. Ils étaient des millions » d'hommes capables de porter les armes , et il y avait » encore un plus grand nombre de femmes et d'enfans. Les » uns allèrent du côté de l'Océan septentrional , passèrent » les monts Riphéens , et occupèrent les extrémités de

(1) Vie de *Marius* , traduct. de *Dacier*.

(2) *Geogr.* l. 1 , p. 33 , édit. *Xiland*.

(3) Vie de *Camillus*.



» l'Europe ; les autres s'établirent entre les Pyrénées et les Alpes ».

Les écrivains qui font mention des *Tectosages*, les comprennent toujours au nombre des Gaulois : l'origine de ces derniers étant incertaine, il est évident que l'on ne peut fixer celle des *Tectosages*. *Strabon*, dit qu'ils habitaient originairement cette partie de la Gaule méridionale qui s'étend vers les Pyrénées (1), et que ce fut de là qu'une partie de ces peuples passa dans la Phrygie, province limitrophe de la Cappadoce et de la Paphlagonie, où ils s'établirent. Ce que le savant géographe ajoute est une nouvelle preuve qu'il n'a jamais regardé les *Tectosages* que comme des peuples Gaulois : parlant donc des *Trocmes* et des *Tolistoboges*, autres peuples qui étaient allés aussi chercher une demeure dans la Phrygie, il dit que ces nations étaient également parties de la Celtique, comme l'attestait leur ressemblance avec les *Tectosages*. *τύτους δ'ὅτι μὲν ἐκ τῆς Σελτικῆς ἀνακισθῆσαν, μνησι τὸ τε πρὸς τοὺς τεκτοσαγας συμενον.*

*Etienne de Byzance*, assure (2) aussi que les *Tectosages* étaient Gaulois. *τέκτοσαγας, ἔθνος Γαλατικόν.*

Malgré ces témoignages authentiques divers auteurs ont pensé que ces *Tectosages*, si célèbres par leur équité, leur valeur et leurs conquêtes, n'étaient pas Gaulois. *M. de Leibnitz*, le fait entendre dans sa Préface de l'édition des historiens de Bavière (5). « Mais, disent les auteurs de l'histoire de Languedoc (4), s'il y a quelque chose de certain, c'est que les *Tectosages* de la Germanie et de la Pannonie, et ceux enfin qui assiégèrent la ville de Delphes et qui fondèrent le Royaume de Galatie, avaient une origine commune avec les *Tectosages* de la Gaule Narbonnaise. En effet, le sentiment de *M. de Leibnitz* est détruit, non par de simples conjectures des modernes, mais par l'autorité de tout ce qu'il y a de plus respectable parmi

(1) *Geogr.* l. iv.

(2) *Steph. Byzant. de Gall. et Galat.*

(3) *Præf. in annal. Boic.*

(4) *Tom. 1, p. 596.*

les anciens. *Justin* dit en termes précis (1) qu'après la mort de *Brennus* et l'expédition de *Delphes*, plusieurs *Tectosages* retournèrent à *Toulouse*, LEUR ANCIENNE PATRIE.... *Amisso Brenno Duce...* *Tectosagi cum in anti quam patriam TOLOSAM venissent... ex gente Tectosagorum non mediocris populus præda dulcedine Illicum repetivit, spoliatisque Istriis in Pannonia consedit...* *Cicéron* (2) reproche aux peuples de la *Narbonnaise* que leurs ancêtres s'étaient enrichis des dépouilles des Grecs, et en particulier de celles du temple de *Delphes*. *César* atteste (3) que les *Tectosages* qui de son temps demeuraient encore dans la *Germanie*, étaient *Gaulois* d'origine.... Dans les anciennes inscriptions qui restent à *Ancyre* (4) et que *M. de Tournesfort* a rapportées dans son *Voyage du Levant*, on voit encore des noms purement *Gaulois*, comme ceux d'*Albiorix*, d'*Ateporix*..... *Dion* rapporte que les *Romains* enlevèrent de *Toulouse*, du temps de *Cepion*, les trésors que les *Gaulois* avaient pillé dans le temple de *Delphes*, sous la conduite de *Brennus*. Enfin, *Suidas* témoigne que les mêmes *Gaulois* étaient originaires de l'*Europe occidentale*. Il est inutile après toutes ces autorités de s'arrêter plus long-temps sur une vérité jusqu'ici généralement reconnue. Il est vrai que *M. de Leibnitz* n'est pas

(1) Lib. xxxiii.

(2) Pro Fonteio.

(3) *Ac fuit antea tempus, cum Germanos Galli virtute superarent, et ultra bella inferrent, ac propter hominum multitudinem agrique inopiam trans Rhenum colonias mitterent. Itaque ea, quæ fertilissima sunt, Germaniæ loca..... VOLCÆ ΤΕΚΤΟΣΑΓΕΣ occuparunt, atque ibi considerunt. De Bell. Gall. l. vi, c. 24.*(4) Ces inscriptions nous apprennent plusieurs particularités intéressantes sur la ville d'*Ancyre*, ou *Sebaste des Tectosages*. On y voit que le gouvernement était entre les mains d'un conseil et du peuple :

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ  
ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ ΤΕΚΤΟΣΑΓΩΝ  
ΤΗΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΑΓΚΤΡΑΣ.

Ce conseil était surnommé très-illustre ΔΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΒΟΥΛΗ, et sacré ΙΕΡΑ ΒΟΥΛΗ. Les assemblées du peuple étaient appelées ΕΚΚΛΗΣΙΑΙ.



le premier qui a osé hasarder un sentiment si singulier, *Cluvier* et *Schædius* avant lui avaient donné un hardi démenti à *César*, et avaient nié absolument que jamais aucune colonie Gauloise se fût établie au-delà du Rhin; mais ils fondent leur opinion sur des raisons si pitoyables, qu'elles ne méritent pas même d'être réfutées: elles l'ont été d'ailleurs par leurs propres compatriotes. »

Le savant abbé *Belley*, dans son *mémoire sur l'histoire et les monumens de la ville d'Ancyre* (1), s'exprime ainsi: « Pour éclaircir l'antiquité des *Galates*, il faut rapporter en peu de mots leur origine. Ces peuples, que les Grecs appellent *Helleno-Galates*, se nommaient anciennement dans leur langue *Celtes*. Ils étaient sortis originairement de la Gaule. *Pausanias*, dit des extrémités de l'Océan. Ayant passé le Rhin ils entrèrent dans la Germanie, traversèrent la forêt Hercynienne, descendirent dans la Pannonie, se rendirent dans la Thrace, et après deux ou trois siècles, ils firent des expéditions en Macédoine et suivirent *Brennus* à la malheureuse expédition de Delphes. Ils n'y périrent pas tous, plusieurs retournèrent dans la Gaule, et y portèrent une partie de l'or et de l'argent qu'ils avaient pillé dans la Grèce. *Strabon*, dit qu'ils le déposèrent à *Toulouse*, ancienne patrie des *Tectosages*, dans les temples, ἐν ἁγίοις, ou dans les Lacs sacrés. »

Il est donc démontré que les *Volces-Tectosages* doivent être comptés au nombre des Gaulois. Mais peut-on les regarder comme les premiers habitans de cette contrée, et comme les fondateurs de *Toulouse*, ou bien ne sont-ils que des conquérans qui, après avoir chassé les *Ibères* au-delà des Pyrénées, se sont établis dans les villes qui existaient déjà? c'est ce que nous allons examiner.

*Freret* et *Ménard*, ont cru, d'après un passage de *Scylax* (2) et un autre de *Festus Avienus* (3), que la Gaule

(1) Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. 37, pag. 394.

(2) In Peripl.

(3) In Orâ Marit.



méridionale , avant d'appartenir aux Volces , avait été occupée par les Ibériens qui avaient franchi les Pyrénées , et s'étaient répandus dans le pays situé entre ces montagnes et les Alpes. « Ces Ibériens , peuples qui dans les anciens temps vivaient sans société..... avaient passé au-delà du Rhône et traversé les Alpes par le pied méridional : ils s'étaient répandus dans la partie de l'Italie qui était au midi de l'Apennin : mais ils en furent chassés par les peuples du Nord , qui n'étaient autres que les Celtes ou Gaulois , qui formaient plusieurs petites cités divisées d'intérêts et distingués par le nom de Liguriens. Ils s'établirent dans tout le pays qui portait le nom de Ligurie. Ils chassèrent les Ibériens de la côte de Provence , et les forcèrent de se retirer à l'occident du Rhône.... Ce fut là leur dernière retraite après que les Celtes ou Gaulois les eurent chassés de toute la côte....et de ce vaste pays qui prenait depuis la mer jusqu'aux Alpes.... Il paraît par l'histoire de la colonie de *Bellovèse* , que dès l'an 600 avant Jésus-Christ , les Gaulois étaient déjà maîtres de ce pays. Au temps de la première fondation de Marseille , environ 100 ans après , *Eschyle* parlait de Liguriens établis sur les bords du Rhône. Au temps de *Scylax* ( qui vivait environ 550 ans avant Jésus-Christ ) on supposait que le pays situé à l'occident du Rhône jusqu'aux Pyrénées , et jusqu'à *Empurias* , était encore occupé par un mélange de Liguriens et d'Ibériens. Mais nous voyons qu'environ 150 ans après *Scylax* , lors du passage d'*Annibal* , il n'était plus question de Liguriens dans le pays situé à l'occident du Rhône , mais d'un peuple Gaulois divisé en deux cités , c'est-à-dire les Volces , distingués par les noms de *Tectosages* et d'*Arécomiques* (1). Les premiers , voisins de la Garonne et des Pyrénées , avaient conquis la ville de *Tolosa*.

---

(1) « Les *Volces Arécomiques* , dit *Strabon* , occupent la plus grande partie de l'autre côté du Rhône. *Nîmes* est leur capitale , inférieure de beaucoup à *Narbonne* si l'on considère le commerce et l'affluence des étrangers ; mais bien au-dessus du côté de la République , car elle compte vingt-quatre villes ou bourgades qui en dépendent ».

sur les Ibériens , car *Tolosa* est un nom Ibérien (1) que portent encore plusieurs lieux de l'Espagne ; les seconds étaient séparés des autres par la chaîne du mont Cevennus et par le Rhône. » Tel est le précis de la dixième note du premier volume de l'histoire de Nîmes , et d'une lettre adressée à *Ménard* par le savant *Freret*. Dom *Martin* a déjà combattu (2) avec force cette opinion , qui d'abord paraît mal fondée , mais qui néanmoins est digne de fixer toute notre attention.

« Le poète *Eschyle* qui florissait , dit M. *Ménard* , vers l'an 500 avant Jésus-Christ , parlait de Liguriens établis sur les bords du Rhône.... Au temps de *Scylax* , c'est-à-dire environ 550 ans avant l'ère chrétienne..... le pays situé depuis l'Espagne jusqu'au Rhône était encore occupé par des Liguriens et des Ibériens mêlés ensemble. On doit remarquer qu'il paraît qu'*Eschyle* n'a point dit que les Liguriens fussent répandus sur les deux rives du Rhône : en effet , dans ce fragment , rapporté par *Strabon* (3) , il est question d'un combat d'*HERCULE* contre les Liguriens. Dans cette occasion le héros n'ayant plus de traits fut secondé par une pluie de rochers qui accabla ses ennemis ; mais ceci n'est amené que pour rendre raison de cette énorme quantité de pierres que l'on voit à la gauche du Rhône dans le lieu nommé les plaines de la Crau. D'ailleurs *Strabon* et *Pomponius-Mela* , n'ont point parlé de Liguriens placés sur la rive droite de ce fleuve.

Ce qui paraît avoir décidé l'historien de Nîmes , c'est sans doute le Périple de *Scylax* ; mais je pense que l'on

(1) Suivant *Bullet* ( tom. 1.<sup>er</sup> , pag. 86 ) , le nom de Toulouse est Celtique. « *Tolosa* , dit-il , est située au milieu d'une belle plaine , au bord de la Garonne. *Dol* ou *Tol* , plaine au bord d'une rivière , *Toiog* ou *Tolos* , qui est situé dans cette plaine. » Mais M. *Eloi-Johanneau* observe que sur plus de dix mille étymologies géographiques publiées par *Bullet* , il ne s'en trouve peut-être pas cinquante de bonnes , et que dans ces cinquante , l'auteur n'a pas même cité avec justesse les mots Celtiques d'où il les dérive. Vid. *Monumens Celtiques* , pag. 378.

(2) *Histoire des Gaules* , tom. 1.<sup>er</sup>

(3) *Géographie*.



doit embrasser le sentiment de son adversaire et répondre que ce mélange de Liguriens et d'Ibères, n'avait lieu que pour la cité d'Empurias, qui « renfermait alors deux villes dans une enceinte commune, mais séparées par un mur mitoyen, dans l'une desquelles habitaient les Ibères, tandis que l'autre était occupée par ceux que *Scylax* appelle Liguriens, lesquels pourtant étaient des Phocéens de Marseille, que les anciens nommaient Liguriens parce que leur métropole était dans la Ligurie Celtique. » En effet, la preuve en est dans ce que dit plus haut *Scylax*. εἶτα ἐμπόριον, πόλιν ἐλλ. Γουίδα, ἧν ἔμα ἐμπόριον ἐπὶ δὲ οὗτοι μασσαλιωτῆς ἀποικοί. On pourrait sans doute confirmer encore le sens qu'on a donné au texte du géographe, par cet autre où il dit que d'Empurias des Liguriens (1) au Rhône, le trajet est d'un jour et demi de navigation; parce que cet espace ne pouvant convenir qu'à un trajet par mer, et le chemin d'Empurias au Rhône étant au moins de cinq ou six grandes journées d'été, il n'est nullement ici question de peuples intermédiaires entre les Pyrénées et le Rhône. *Scylax* écrit positivement, ἀτὸ Ροδανῆ πελαγῶ ἐχούται λίγυες μεχρὶ Ἀγτίς (Ακνε.) Si les Marseillais ont possédé quelques places sur la côte Celtique, ce n'est point une preuve que ce pays fût Ligurien, puisque la Ligurie était en-deçà du Rhône à l'égard de Marseille.

On trouve dans *Marcien* d'Héraclée, le passage suivant : « Au-dessus des Ibères sont les Bebryces, au-dessous de » ceux-ci les Liguriens qui habitent les bords de la mer : là » sont aussi les Villes Grecques bâties par les Marseillais » Empurias, Rhodes..... Agde, Rhodanusia; Marseille est » au-delà du Rhône : avant la journée de Salamine, les

---

(1) Emporium a été fondé par les Marseillais, dit *Strabon* (lib. III.); *Etienn*e de Bizance lui donne le surnom de *Ville Celtique*, sans doute parce que les Marseillais habitant la Celtique, la ville qu'ils fondèrent dans l'Ibérie pouvait très-bien s'appeler une *Ville Celtique*. C'est ainsi peut-être que *Silius Italicus* et *Pline*, ont nommé cette même ville dont il est ici question, *Ville Phocéenne*, par la raison que les Marseillais étaient originaires de Phocée. Note de MM. de *Laporte du Theil* et *Correa*, traduct. de *Strabon*. tom. 1, pag. 465.

» Phocéens fondèrent cette ville dans la Ligurie. » Nous aurons occasion de revenir en partie sur ce texte, et d'après les idées de Dom J. V. il nous porte actuellement à conclure, que si les Marseillais ont établi ces colonies sur les bords de la mer, Marseille n'en était pas moins située dans la Ligurie; d'où il est effectivement arrivé que les colonies maritimes qui étaient au-delà du Rhône, passèrent pour Liguriennes. Il n'y a donc point eu de Liguriens dans l'étendue des terres depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône. Il n'y a donc eu que quelques places maritimes dépendantes de Marseille, qui aient pris le nom de Liguriennes à l'occident du Rhône, parce que Marseille fut bâtie dans la Ligurie. Mais comme les auteurs que je viens de citer distinguent toujours séparément la Ligurie; j'ajouterai, qu'indépendamment de ses colonies, elle fut toujours à l'orient du Rhône. »

Voyons maintenant ce qui regarde les Ibères. Les recherches de Dom J. V. nous seront encore utiles. On s'est déjà aperçu du peu de fond qu'il y avait à faire sur le texte isolé de *Scylax*, et cela parce qu'on l'a mal entendu; car il est assez clair de lui-même. Comment en effet peut-on s'imaginer que ce géographe ait placé réellement des Ibères dans une étendue de pays qu'il sépare même de l'Ibérie? Or, sans sortir du texte allégué, c'est cependant ce qu'on y trouve. *Από δε Ἰβηρίας ἔρχεται Λίγυες καὶ Ἰβήρας με ἀδελ.*..... Ne voilà-t-il pas les bornes de l'Ibérie bien marquées? Et parce qu'il existe une ou deux places maritimes où se trouvaient réunis pour le commerce (1) des Ibères et des Liguriens ou Marseillais, est-ce une raison pour étendre l'Ibérie dans le continent de la Gaule? *Marcien* d'Heraclée dit-il autre chose? Non, sans doute.

---

(1) C'est sans doute ce qu'entend *Festus-Avienus* (Ora Maritima v. 557 et seqq.)

*In sordiceni cespitis confinio  
 Quondam Pyrenæ civitas ditis laris  
 Stætisse fertur : hincque Massiliæ incolæ  
 Negotiorum sæpè versabant rices.*



Il serait inutile, je pense, de s'arrêter à ce passage du poète *Festus-Avienus*.

*Setii jugum*  
*Radice fusâ inusque Taphrum pertinet ,*  
*Taphron paludem namque gentici vocant*  
*Rhodani propinquam flumini hujus alveo*  
*Ibera tellus atque Ligures asperi intersecantur.*

Le texte de cet auteur est si altéré, qu'on aurait de la peine à en conclure quelque chose de bien exact. M. *Astruc* lit *setii jugum*, et M. *Danville* adopte cette leçon. *Marca* écrit *Taurum*, au lieu de *Taphrum*. *Vossius* lit aussi *Taphron*. *Marca* voit ici *oram propinquam flumini*, au lieu de *Rhodani propinquam*. Indépendamment de ces diverses altérations, *Festus* ne peut-il pas avoir eu raison d'écrire, et n'a-t-il pas écrit : *hujus (Rhodani) alveo Ibera tellus atque Ligures intersecantur* ? Je suis pour l'affirmative. Ce qui suit va insinuer ce qu'il entendait.

*Ligures ad undam semet interni maris*  
*Setianâ ab arce , et rupe saxosi jugi ,*  
*Procul ex tulère. . . . .*

Ne dirait-on pas qu'il y a ici contradiction ? Le Rhône séparait d'abord les Ibères des Liguriens, maintenant c'est le mont de Cette qui semble les séparer. Mais non : en se rappelant ce qui a été dit ci-dessus, on voit qu'il y a eu des Ibères dans quelques places maritimes, comme, par exemple, à Empurias; par conséquent il y avait des Ibères entre le Rhône et les Liguriens : on a vu aussi qu'Agde appartenait aux Liguriens ou Marseillais dans le temps qu'il y avait des Ibères à Empurias. Donc il fut un temps où les Liguriens, possédant quelques places sur la côte entre les Pyrénées et le Rhône, s'étendaient en-deçà des Pyrénées et du mont de Cette, par rapport à Marseille.

« Mais, dit M. *Ménard* (1), les Phocéens, fondateurs de Marseille, avaient passé en Ibérie, etc..... Ils y possédèrent la ville d'Agde et celle de Rhodanusia. » Le savant

---

(1) Hist. de Nîmes.

historien (1) dont j'ai déjà emprunté quelques réponses, va satisfaire encore à cette objection. « C'est à la vérité, dit-il, le sens de la traduction latine du géographe grec ; mais voici celui du texte original : les Rhodiens fondèrent Roses ; après eux les Phocéens étant venus en Espagne, se rendirent maîtres de Roses, et bâtirent Agde et Rhodanusia. Ainsi *Scymnus*, ou *Marcien* d'Heraclée, ne dit pas que les Phocéens aient fondé ou possédé dans l'Ibérie Agde et Rhodanusia, mais qu'ils n'ont élevé les murs de ces deux villes qu'après s'être établis en Espagne, et y avoir fait la conquête de Roses ». Il faut effectivement vouloir s'abuser, que de ne pas reconnaître que ce sont là les propres termes de Marcien :

Ταυτία ( Ρόδιον ).... ἔκτισαν  
 Ρόδιοι. μεθ' ὧν ἔλθοντες εἰς Ἰβηρίαν,  
 οἱ Μασσαλίαν ἀτίσαντες ἔβη Φωκαεῖς  
 Ἀγαθία.....

*Les Marseillais, qui, après les Rhodiens, vinrent dans l'Ibérie ἔλθοντες fondèrent Agde, etc.* Mais je reviens encore à ce que j'ai remarqué plus haut. Ce géographe ne dit-il pas qu'après être sortis de l'Ibérie, on rencontre les Bebryces, et au-dessous d'eux, sur la côte maritime, les Liguriens et les villes grecques fondées par les Marseillais..... » Si donc Agde et Rhodanusia sont au-delà de l'Ibérie, comment vouloir que les Phocéens les aient bâties dans cette contrée ? Au reste, il est essentiel d'observer que *Ferreras* et *Marca* (2) n'ont point réclamé ces villes comme ayant jamais appartenu à l'Ibérie.

Mais il faut avouer que c'est bien en vain qu'on cherche dans *Marcien*, ou *Scymnus*, et même dans *Scylax*, la preuve que les Ibères, après avoir franchi les Pyrénées, s'établirent entre ces montagnes et le Rhône et dans le Languedoc, ou dans cette partie de la Celtique qu'occupèrent les Volces. Une réflexion très-juste de l'historien des Gaules (3) anéantit cette prétention. « *Scylax*, dit M.

(1) D. *Martin*, hist. des Gaules, tom. 1, p. 615.

(2) *Marca Hispanica*.

(3) Tom. 1, pag. 618 et seqq.



*Freret*, est antérieur à *Alexandre*, et postérieur au retour des dix mille. L'intervalle de l'une à l'autre époque est d'environ soixante-six ans. *M. Freret* ne dit pas en laquelle de ces soixante-six années *Scylax* écrivait. *M. Ménard* prend sa place, et dit que c'est en celle qui répond à la trois cent cinquantième avant Jésus-Christ. Précisément l'an 556 avant l'ère chrétienne des Celtes établis de temps immémorial dans l'Illyrie, firent à *Alexandre* cette fière réponse, que je rapporte dans le livre cinquième de cette histoire. Une partie de ces Celtes étaient *Tectosages*, et nommément de Toulouse. Or ces Celtes, ces *Tectosages* n'ont pu se rendre au fond de l'Illyrie et de la Thrace que de proche en proche, qu'à diverses reprises..... Le moins qu'on puisse m'accorder pour tout cela est trois cens ans. Je me contente de deux cens. Donc, plus de cent cinquante ans avant le temps de *Scylax*, Toulouse existait, et les *Tectosages* l'occupaient ».

Quant au nom de *Tolosa* que portent plusieurs lieux de l'Espagne, c'est qu'ils ont eu pour fondateurs, dit *D. Martin*, une colonie de ces mêmes *Tectosages*, qui se rendirent avec les *Trocmes* (1) et les *Tolistoboges* maîtres d'une partie de l'Asie mineure. Ainsi, dire que les *Tectosages* ont conquis leur *Tolosa*, c'est dire que les *Parisiis* ont conquis leur *Lutèce* ».

Ce qui a sans doute engagé plusieurs savans à adopter le système que nous combattons, c'est un passage de *Strabon*, où ils ont cru que cet habile géographe « nous assurait que » toute la partie de la Celtique, qui était renfermée entre » le Rhône et les Pyrénées, portait anciennement le nom » d'Ibérie (2) ». L'adversaire de *M. Ménard* nie qu'il y ait un mot de *Strabon* dans la traduction donnée par l'historien de Nîmes; j'en appelle, ajoute-t-il, à tous ceux qui enten-

---

(1) *Bochart* (*Phaleg.* l. III, c. 11), croit, d'après une légère ressemblance de nom, que les *Trocmes* descendaient de *Thogorma*, troisième fils de *Gomer*, et qui, selon cet auteur, s'établit en Phrygie quelque temps après le déluge. Cette opinion ne mérite pas d'être réfutée.

(2) *Hist. de Nîmes*, tom. I.

dent le grec. Voici *Strabon* rendu à la lettre : « Autrefois on appelait Ibérie tout le continent en forme d'Isthme , qui est enfermé entre les golfes gaulois (1) ». Je crois , sans prétendre m'élever au-dessus de ces savans , dit Dom J. V. , que ni les uns ni les autres n'ont point saisi le sens de *Strabon*. Les premiers veulent qu'il ait compris l'ancienne Ibérie entre les Pyrénées et le Rhône ; le dernier qu'il l'ait enfermée entre le Rhône et les Alpes. Pour moi , je pense que le géographe a mis l'ancienne Ibérie , non-seulement au-delà des Alpes et du Rhône , mais encore au-delà de ce fleuve et des Pyrénées. »

Examinons attentivement le texte de *Strabon*. « La première partie de l'Europe est l'Hespérie , ou , comme nous » disons , l'Ibérie... Elle a la figure d'une peau de bœuf... » *Les Pyrénées la séparent de la Celtique....* J'ai déjà » dit que les uns la divisaient en deux parties , les autres en » trois. Mais on ne peut prononcer rien de certain à cause » des changemens et de l'obscurité des lieux.... Les Grecs » sur-tout , plus disert qu'aucun autre peuple , se sont » assez étendus sur les pays déjà connus.... Mais pour ceux » qui ne le sont pas , qui sont éloignés , et dont les limites » réciproques sont étroites et resserrées , c'est sur quoi ils » disent peu de chose , ou ne disent rien d'assuré. L'igno- » rance augmente à mesure que ces pays s'éloignent d'eux. » A l'imitation des Grecs , nos Romains écrivent , mais » leurs efforts s'étendent-ils plus loin ? Au lieu de donner » à leur travail quelque exactitude , ils ne savent que tra- » duire les Grecs. D'où il arrive que quand ceux-ci sont » en défaut , les autres sont peu en état d'y suppléer , sur- » tout la plus grande partie des noms célèbres étant Grecs. » Ainsi , autrefois on appelait Ibérie toute l'étendue qui » est au-delà du Rhône et de l'isthme enfermé par les » golfes gaulois (2) : aujourd'hui les uns lui donnant pour

(1) Hist. des Gaul. tom. 1 , pag. 613-14.

(2) MM. de la Porte du Theil et Correa traduisent ainsi cette phrase : « Autrefois on donnait ce nom ( Ibérie ) à la partie même comprise entre le Rhône et l'isthme formé par les deux golfes gaulois. »



» bornes les Pyrénées , lui conservent bien le nom d'Espagne ;  
 » mais ils ne nomment *Ibérie* que ce qui est en-deçà de  
 » l'*Iberus*. D'autres encore , comme *Asclepiade* de Myrlée ,  
 » veulent qu'anciennement les Ibères aient été les Iglètes ,  
 » lesquels ne possédaient pas une étendue de pays fort  
 » considérable , suivant le même auteur. Pour les Ro-  
 » mains , donnant indifféremment à toute cette partie de  
 » l'Europe les noms d'Ibérie et d'Hispanie , ils l'ont divisée  
 » en citérieure et ultérieure : quelquefois ils ont eu égard  
 » aux divers changemens qu'a produit l'administration ci-  
 » vile. Mais aujourd'hui , les provinces ayant été partagées  
 » entre le sénat et le peuple Romain d'une part , et de l'autre  
 » entre le prince , la Bétique appartient au peuple , etc. »

Il paraît constant , d'après ce passage de *Strabon* , 1.° que l'Ibérie dont il parle n'est autre que celle qui est au-delà des Pyrénées , puisque c'est d'elle dont il se propose de rendre compte dans son troisième livre ; 2.° que des écrivains en avaient traité avant *Strabon* , et l'avaient divisée différemment ; 3.° qu'il ne paraît pas possible de rien statuer de certain à cet égard en remontant vers les temps antérieurs ; 4.° que les Grecs sont les premiers qui aient parlé de l'Ibérie située au-delà des Pyrénées , et qu'ils en parlent diversement , soit pour l'étendue , soit pour les noms qu'ils lui donnent ; 5.° enfin , que les Romains qui ont écrit après les Grecs sur l'Ibérie , n'ont pas été plus exacts , et quant à la distribution , et quant à la dénomination de cette région.

Venons maintenant à notre texte. Ce sont donc les Grecs qui ont autrefois appelé Ibérie toute l'étendue qui est au-delà du Rhône et de l'isthme compris entre les golfes gaulois. Or , je pense qu'il n'est nullement question ici d'une étendue comprise entre le Rhône et les Pyrénées , ni entre le Rhône et les Alpes. 1.° Ce sentiment , qui est celui de l'historien des Gaules , est contraire aux termes du géographe ; car il dit *δὲ τὰ Πόντου* ; ce qui ne signifie pas plus la partie en-deçà du Rhône , par rapport à *Strabon* , qui n'écrivait pas en Espagne , que ces mots *ισπανίαν..... τῆς ἐκτὸς τῆς Ἰβηρίας* ne signifient la partie de l'Ibérie au-delà de l'Ibérus , par rapport à *Strabon* , qui l'entend de l'Espagne

citérieure , conformément à la position de Rome et à l'endroit où il écrivait. II.° Par conséquent , dira-t-on , le géographe entend cette partie des Gaules qui s'étend entre le Rhône et les Pyrénées. Mais j'observerai qu'il exclut non-seulement le Rhône de l'Ibérie , mais même la partie de la Gaule qui est en-deçà : *ἐξω τε Ρόδαν κι τε ἰσθμυ τε ὑπὸ τεῖς Γαλατικῶν κόλπων συγγρομυς*. Se présente-t-il un autre sens ? Oui , répondra-t-on ; car cet isthme ne peut être que celui qui est entre le Rhône et les Alpes. Mais , 1.° dit Dom. J. V. on ne saurait assurer que *Strabon* , dans sa manière de s'exprimer , n'ait pas désigné la partie occidentale du Rhône : c'est même le sens grammatical qui s'offre au lecteur. J'aurai occasion de le faire voir. L'Ibérie était donc au-delà du Rhône et de l'isthme renfermé entre les golfes gaulois. Or , selon ce qu'on prétend , cet isthme est l'ancien Languedoc ; c'est la partie de la Gaule narbonnaise terminée par le Rhône et les Pyrénées. Donc , par le texte de *Strabon* , l'Ibérie était au-delà même de cette partie de la Celtique. 2.° Pourquoi le géographe a-t-il écrit *τε ἰσθμυ τε ὑπὸ τεῖς Γαλατικῶν κόλπων συγγρομυς* ? Veut-il désigner par-là tout l'espace compris entre les Alpes et les Pyrénées , soit qu'on prenne la contrée qui s'étend depuis ces dernières montagnes jusqu'au Rhône , soit qu'on prenne celle qui du Rhône communique aux Alpes ? Prétendrait-on aussi que cet isthme est cet espace de terre qui touche d'un côté à la mer d'Espagne , de l'autre à la mer des Liguriens , qui est baignée par les deux sinus gaulois ? Mais quand on ne mettrait seulement que *sinus gallicus* , pourrait-on n'entendre encore que le côté occidental du Rhône ? Les anciens , qui ne connaissaient point le terme de mer méditerranée disaient simplement , *internum mare* , ou *sinus Gallicus* , et assurément on ne voit pas qu'ils se soient écartés de ces paroles de *Pline* : *Ibericum ( mare ) aut Balearicum , mox Gallicum ante Narbonensem provinciam , hinc Ligusticum*. Je renvoie à l'ouvrage de M. *Danville* (1) , qui justifie ce sens , et qui le prouve par le témoignage des écrivains.

(1) Notice de la Gaule , p. 337.



J'ajouterai que *Strabon* (1) même, quand il n'emploie que les mots *Γαλατικός κόλπος*, ne veut dire autre chose que : « le côté méridional des Gaules.... touche en partie » notre mer, à l'endroit où est le Sinus gaulois, lequel » baigne deux villes célèbres, Marseille et Narbonne. » Il dit encore (2) que, « ceux qui voyagent sur mer, rapportent que le plus grand trajet des Gaules en Afrique est » depuis le golfe gaulois. » Et il ne serait pas difficile de montrer que Marseille appartient aux lieux qui sont sur la côte de ce même golfe.

Ainsi, l'on voit que le *Sinus gallicus* qui n'est autre que les golfes gaulois dont parle ailleurs *Strabon*, comprend un espace différent de celui qui est précisément renfermé entre les Pyrénées et le Rhône. Je conviens cependant que le géographe a entendu cette partie occidentale du Rhône. Il est évident que cet isthme dont il parle en plusieurs endroits des livres II et III de sa Géographie, est celui-là même qu'il décrit en ces termes : « Les Pyrénées séparent » la Celtique de l'Ibérie. Ces deux contrées ne sont pas » également larges : l'endroit où elles se rétrécissent le » plus est vers les Pyrénées entre notre mer et l'Océan, » ce qui forme des golfes des deux côtés. Mais les golfes » Celtiques sont les plus considérables, et l'endroit où ils » resserrent davantage l'isthme est vers la mer d'Ibérie : » *συνιότερον τὸς ἰσθμὸν ποιῶντας παρὰ Ἰβηρικόν*. Il y a plus ; selon *Strabon*, les *sinus* ou golfes qui forment cet isthme, soit du côté de la Méditerranée, soit du côté de l'Océan, sont appelés également golfes gaulois. Or, en revenant à notre texte, cet isthme est au-delà du Rhône, et l'Ibérie est pareillement au-delà de cet isthme, c'est-à-dire, au-delà des Pyrénées. Je conjecture donc que *Strabon* n'a point voulu désigner dans le texte allégué, aucune partie de la Gaule, puisqu'il exclut, selon moi, l'isthme resserré par les golfes gaulois, et que ces golfes n'étaient autres que ceux qui terminaient les côtes de la Province Narbonnaise, comme *Solin*, *Pline*, etc., le disent formellement. L'Ibérie

(1) Géograph. t. II.

(2) Ibid.

aura donc été placée anciennement au-delà des limites de ces golfes. Or, les Pyrénées étaient ces limites ultérieures comme on l'a vu plus haut.

On peut observer que *Strabon* lui-même ne connaissait d'autres limites entre la Gaule et l'Ibérie que les monts Pyrénées. « La première partie de l'Europe, dit-il, est l'Ibérie. Sa forme ressemblant à un cuir de bœuf, nous pouvons dire que sa tête, tournée vers l'Orient, se joint à la Celtique : *Les monts Pyrénées servent de limites entre les deux pays.* » (1)..... *Le côté des Pyrénées qui regarde l'Ibérie*, est couvert de forêts de toute espèce d'arbres ; parmi lesquels il y en a qui sont toujours verts : au contraire, *celui qui regarde la Gaule est nu*..... *Ces montagnes* se prolongent sans interruption du sud au nord, et *séparent l'Ibérie de la Gaule*..... L'Ibérie est bornée à l'Orient par les Pyrénées (2).

*Artémidore*, géographe qui florissait vers la 169.<sup>e</sup> olympiade, plaçait également l'Ibérie au-delà des Pyrénées (3).

Parmi les auteurs qui ont précédé *Strabon* et qui ont parlé de l'Ibérie, il cite particulièrement *Polybe* (4), exact et savant historien, qui n'a donné à l'Ibérie d'autres bornes limitrophes de la Celtique, que les monts Pyrénées.

On ne sait dans quels ouvrages *Freret* a découvert que les Ibériens n'étaient pas originairement renfermés dans l'Espagne ; qu'ils s'étendaient sur toute la côte de la méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, et que c'est par le passage méridional de ces montagnes, qu'ils pénétrèrent en Italie près de 1500 ans avant l'ère chrétienne ; qu'ils s'établirent d'abord dans l'ancienne Ligurie, et que de là, suivant les côtes, ils peuplèrent toute la Toscane.

(1) Géogr. LIB. II.

(2) Ibid. LIB. III.

(3) Constant. Porphy. admin. imp.

(4) Mémoires de l'acad. des inscrip. et bell.-lett. tom. XVIII, pag. 78.



Mais Strabon nous apprend que « les *Ibères*, quoique  
 » portés naturellement aux ruses et à l'astuce, n'acquiescent  
 » que l'habileté et la hardiesse nécessaires aux petites  
 » entreprises, et n'osèrent jamais former de grands  
 » projets, précisément parce qu'ils n'avaient su ni faire  
 » des ligués, ni rassembler des forces considérables : car,  
 » s'ils avaient voulu se soutenir mutuellement, on n'au-  
 » rait vu ni les Carthaginois réussir à s'emparer sans coup  
 » férir de la meilleure partie de leur pays, ni, dès-aupa-  
 » ravant, les Tyriens et ensuite les Celtes, connus aujour-  
 » d'hui sous le nom de Celtibères et de Berons, s'établir  
 » chez eux. » Ne semble-t-il pas, d'après ce passage, que  
 les *Ibères*, bien loin de faire des conquêtes éloignées, et  
 d'avoir franchi les Pyrénées et traversé le Rhône et les  
 Alpes, ont été au contraire la proie des différens peuples  
 qui les ont attaqués ?

Je crois que d'après tout ce que je viens d'exposer, il  
 paraît vraisemblable que les *Volces-Tectosages* et *Arécomi-  
 ques*, furent les premiers habitans de cette partie de la  
 Gaule méridionale qui formait autrefois la province de  
 Languedoc, et que *Tolosa* n'a pas été bâtie par les *Ibères*,  
 puisque rien ne prouve que ceux-ci aient fait des  
 conquêtes en-deçà des Pyrénées.

---

## CHAPITRE II.

*Limites de la contrée occupée par les Tectosages.*

*Fondation et position des villes possédées par ce  
 peuple antique.*

SUIVANT les historiens de la province de Languedoc, « il  
 » paraît que les *Volces-Tectosages*, dont le territoire fai-  
 » sait partie de la Gaule celtique, occupaient au midi  
 » toute la côte depuis *Cervera* et le promontoire de *Vénus*  
 » en *Rousillon*, jusqu'au *Cap de Cette* et aux confins du  
 » diocèse de *Montpellier*, et qu'ils s'étendaient depuis les

» Pyrénées jusqu'au nord et au midi des Cévennes. Ainsi  
 » leur pays comprenait la plus grande partie du haut Lan-  
 » guedoc, et une partie du bas avec le Roussillon et le  
 » comté de Foix ; ou bien tout le pays qui formait  
 » avant le quatorzième siècle les anciens diocèses de Tou-  
 » louse et de Narbonne, avec ceux de Béziers, d'Agde,  
 » de Lodève, de Carcassonne et d'Elne ou de Perpignan. »

Toulouse était la capitale de cette vaste contrée. La Garonne séparait le pays habité par les Gaulois Tectosages, de celui qui était possédé par les peuples de l'Aquitaine. C'est ce que l'on doit conclure du témoignage de Strabon (1) et de Pomponius-Mela (2). César dit aussi : *Gallos ab Aquitanis Garumna flumen dividit, Aquitania a Garumnâ flumine ad Pyrenæos montes, et eam partem Oceanî quæ ad Hispaniam pertinet spectat* (3). On trouve dans Ammien Marcellin, la phrase suivante : *Et Gallos quidem qui Celtæ sunt, ab Aquitanis Garumna disternit flumen* (4).

Plusieurs savans (5) ont démontré que la portion de la Celtique, comprise dans le territoire des Tectosages, devait jadis avoir la Garonne pour bornes, depuis Toulouse jusqu'aux frontières du pays des *Convenæ*, et que de là elle était limitée par les possessions de ces derniers jusqu'aux montagnes qui séparent le ci-devant diocèse de Pamiers, de la contrée habitée par les *Consorranî* et même jusqu'à la source du Salat. Que de là ces bornes étaient fixées par les cîmes neigeuses des montagnes qui séparent la Gaule de l'Ibérie, jusqu'à Cervaria, lieu situé sur la côte de la Méditerranée, et qui était, de ce côté, le point le plus avancé de la Celtique. *In Pyrenæi promontorio*, dit Pomponius-Mela (6), *Portus Veneris, in sinus Salso, et Cervaria locus, finis Gallie.*

(1) *Strab.* LIB. IV.(2) *Pomp. Mela*, LIB. III, c. II.(3) *De bell. gall.* LIB. I.

(4) LIB. XV, c. II.

(5) Dissertations couronnées par l'académie de Toulouse.

(6) LIB. II, c. V.



La côte de la Méditerranée formait les limites des *Tectosages*, depuis Cervaria jusqu'à l'embouchure de l'*Araris* (1). Cette rivière séparait les *Volces-Arécomiques* des *Volces-Tectosages*. Ptolémée (2) nous apprend que l'on comptait au nombre des villes de ces derniers, Toulouse, Cessero (3), Carcassonne, Béziers et Narbonne. Suivant *Strabon* (*loco citato*) Narbonne était le port des *Arécomiques*, et l'on a cru pouvoir conclure de ces mots, que cette ville n'appartenait point anciennement aux *Tectosages*. Mais on doit observer que *Strabon* ajoute que ce port était celui de la Gaule entière. Il ne paraît donc pas démontré que l'on puisse penser qu'il était situé dans une contrée possédée par les *Arécomiques*. On doit croire seulement qu'à cause du voisinage ces peuples transportaient toutes leurs marchandises dans ce port, où, suivant un ancien auteur, les flottes de la Sicile, de la Lybie et de l'Espagne, rapportaient tous les trésors de l'univers, et offraient ainsi des moyens d'échanges et faciles et multipliés. Ce motif était suffisant pour faire dire que Narbonne était le port des *Arécomiques*, quoique leur territoire en fût cependant assez éloigné.

L'Arre, petite rivière qui se joint à l'*Araris*, et qui prend sa source dans les Cévennes, servait ensuite de bornes au pays des *Tectosages*. On voit donc, que leurs limites s'étendaient depuis l'embouchure de l'*Araris* jusqu'aux monts des Cévennes. « Les *Volces-Tectosages*, dit » *Strabon* (4), touchent aux montagnes des Cévennes vers » le septentrion; ils s'étendent du côté du midi de ces » mêmes montagnes jusques aux Pyrénées et aux promon- » toires. » *Auson* (5) dit aussi qu'ils joignaient l'extrémité des Cévennes.

Les sommités de ces montagnes servaient, du côté du nord, de limites entre les *Tectosages*, les *Gabali* et les

(1) Aujourd'hui l'Hérault.

(2) LIB. II, c. X.

(3) Aujourd'hui Saint Tibéry.

(4) *Strabon*, LIB. IV.

(5) *Auson*, de *Claris urbibus*.

*Ruteni* : mais on ne sait quelles étaient ensuite les bornes de ces peuples. Plusieurs personnes ont pensé , et même fort ingénieusement , que ces limites étaient tracées par la rivière de *Tore* , depuis sa source jusqu'à son embouchure dans l'Agoût. Elles ont cru que du lieu où le *Tore* lui porte le tribut de ses eaux et jusqu'à son confluent dans le Tarn , l'Agoût formait la ligne de démarcation entre les *Tectosages* et les *Ruteni*. M. de *Beriac* assurait (1) qu'une chaîne de petites montagnes le long desquelles coule un ruisseau nommé *Passe* , qui se jette dans le Tarn à la droite de cette rivière , et non loin de sa jonction avec l'Agoût , séparait ces peuples , jusqu'à un autre ruisseau nommé autrefois *Tasco* , aujourd'hui *Tescou*. Ce dernier servait évidemment de bornes entre les *Tolosates* qui étaient les plus distingués des *Tectosages* , et les *Cadurci* , ou habitans de la contrée connue , dans les temps modernes , sous le nom de *Quercy*. L'auteur de la vie de saint *Théodard* (2) , archevêque de Narbonne , dit en parlant de *mons Auréolus* auquel *Montauban* a succédé : *ad cujus montis radices fluvius quidam decurrit , quem indigenæ regionis ipsius Tasconem vocant : hic suo decursu confinia Tolosani Caturcensisque ruris , liquido dirimit patenter influxu ; qui à predicto monte recedens , post modicum terræ spatium Tarno immergitur flumini.*

Au nord-ouest , les *Tectosages* étaient bornés par le Tarn , jusqu'à son embouchure dans le lieu nommé maintenant la pointe de Moissac. Depuis cette pointe et en remontant jusqu'à Toulouse , le territoire des *Tectosages* ne s'étendait que sur la rive droite de la Garonne.

Les *Tolosates* ont , à une certaine époque , étendu leur domination sur la rive gauche de la Garonne. Nous parlerons de cette extension de territoire après avoir fait des recherches particulières sur l'antique capitale de ce peuple célèbre.

(1) Dissertation Mss.

(2) *Catel* , mémoires de l'histoire de Languedoc. *Danville* , notice de la Gaule , pag. 635.



On ne trouve dans les anciens écrivains rien de positif sur l'époque de la fondation de Toulouse. Le premier auteur qui ait tenté de fixer ce point historique est *Etienne de Ganno*. Son ouvrage, resté manuscrit, était conservé dans les archives de la ville. *Ganno* cite les *chroniques* de *Roderic*, archevêque de Tolède, qui assure, dit-il, que Toulouse fut bâtie du temps de la prophétesse *Débora*, par *Lemosin*, descendant de Japhet. Mais *Catel* (1) observe que *Roderic* « n'a écrit aucunes *chroniques*, ains seulement l'histoire d'Espagne et quelque histoire sommaire des Ostrogots, Hunnes, Vandales, Sueues, Alains et Silingues, dans lesquelles on ne remarque rien de relatif à ce fondateur. »

Le témoignage de *Roderic* n'est pas la seule autorité invoquée par *Ganno*. Pour fortifier encore son opinion il rapporte des vers latins rimés, dans lesquels on voit en effet que l'an du monde 3,916, la sainte femme *Débora* étant juge d'Israël, le savant *Lemosin*, guerrier né du sang de *Tubal*, édifia une ville magnifique, digne de toute sa gloire, et qui est nommée *Tolosa*.

*Terno milleno, sub anno jam peragrante ;*  
*Nongento deno sextoque, tunc judicante,*  
*Post orbis fabricam, muliere Debora sancta ;*  
*Urbem magnificam, dignamque gloria tanta,*  
*Nomine Tolosam, Lemosin construxit edoctus ;*  
*Ex Tubal semine miles nobiliter ortus.*

La tournure de ces vers indique assez, dit M. *Sermet* (2) qu'ils ont été composés par *Ganno*, et ils nous donnent une idée de l'état déplorable où étaient alors les sciences et les lettres. *Nicolas Bertrand* les a publiés dans son livre intitulé *de Tolosanorum gestis*. « Cet auteur, « homme assez diligent et curieux s'il n'eût ajouté trop de « foi aux fables (3), » affirme aussi que *Roderic*, arche-

(1) Mémoires du Languedoc.

(2) Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, tom. 3.<sup>e</sup>, pag. 352.

(3) *Catel*, mémoires du Languedoc, pag. 519.

vêque de Tolède, attribue la fondation de Toulouse à *Lemosin* : il dit ensuite que *Bocace* et *Artinandus Scelet*, ont écrit que la métropole des Tectosages fut bâtie par un Troyen fugitif, nommé suivant l'un, *Tolosanus*, et suivant l'autre *Tolossus*. Mais le système qui a été le plus accrédité est celui qui donne à *Tholus* le titre de fondateur de Toulouse. *Bertrand* parle deux fois de ce héros (1).

*Noguer* (2) attribue aussi à *Tholus* la construction de Toulouse, et pour donner du poids à son opinion, il rapporte une partie des vers insérés dans les ouvrages de *Ganno* et de *Bertrand*, mais il a le soin d'y substituer le nom de *Tolus* à celui de *Lemosin*. « *Japhet* étant campé aux détroits de l'Europe, dit *Noguer*, édifia ès parties du levant plusieurs villes, villages et habitations... *Tubal* fut son fils : *Lemosin*, *Tolus* et *Tolonéus*, Aueq *Anthomis*, prindrent de sa lignée naissance, et maints autres à qui les entreprises et proësses faisaient hommage, leur étant familières et obéissantes : mais guères ne leur dura l'aisance, qu'ils ne fussent hors jettés de ce lieu, parquoi s'acheminèrent vers les parties du Ponant et d'un arrêté propos abordèrent la plaine qui èt joignant les monts Pyrénées, la choisissant pour leur dernière demeure. *Isnain*, souverain astrologue, en son histoire de la peuplation du monde (3) et Aueq lui *Guillaume de Capdenier* en ses anciennes croniques, témoignent l'Angleterre auoir été peuplée de la fondation de Babilon : Alemagne de la calamiteuse destruction de Troie : Tolose ensemble l'Espagne de la ruine et perte endurée par *Tubal* et *Tolus* en Orient.... Et bien que l'antiquité occasionne diuersité d'opinions sur la fondation de Tolose : les uns en donnant l'honneur à *Lemosin*, issu de *Tubal*.... les au-

(1) Fol. 3 de l'édition latine de 1515, et pag. 5 et 25 de la traduction française, imprimée à Tolose, chez Jacques Colomies, l'an 1555.

(2) Histoire Tolosaine, liv. 1.<sup>er</sup>

(3) On cherche vainement l'ouvrage cité dans cet endroit par l'historien *Noguer*.



tres à un *Tolosan* Troïen , plusieurs à *Tolus* , et quelques uns à *Tolossus* , aussi Troïen : est-il pourtant que ceux qui tiennent le parti de *Tolus* s'approchent mieux ( à mon avis ) de la vérité , à laquelle j'obéis et condesans , tant pour raison d'une lettre écrite par le cosmographe *Ptolomé* à *Anthomis* , roi de Tolose , confirmant cette opinion par le moyen de l'histoire de Tolose tombée entre ses mains , que pour auoir trouué quatre vers antiques aux archifs de Tolose , touchant la fondation d'icelle. Et par ainsi *Tolus* situa Tolose ( comme dit *Ptolomé* en ladite épître ) en lieu éminent pour doutance des inondations de la Garonne , celle part où depuis la postérité donna le nom de *Vieille-Tolose*..... Cette situation et fondation fut faite ( comme dit l'archevêque de Tolède ) du temps de *Delbora* femme de *Lapidoch* : sur laquelle se reposait le règlement d'Israël , en l'an trois mil neuf cents et séze de la création du monde.... Comme témoignent ces quatre vers.

*Terno milleno sub anno , jam peragrate  
Noningento deno sexto , tunc judicante  
Post orbis fabricam muliere Delbora facta ,  
Tolosam nomine Tolus construxit edoctus ,  
Autrement  
Tolosam Tholus construxit numine ductus. »*

Le sentiment des écrivains qui donnent à *Lemosin* le titre de fondateur de Toulouse , ne sera point sans doute adopté : « On sait trop quelle créance méritent ces prétendues origines fondées sur des fables (1) : mais il n'est peut-être pas indifférent de faire remarquer l'anachronisme qui existe dans les vers attribués à *Ganno*. On y rapporte que Toulouse fut bâtie l'an du monde 3,916 , lorsque *Debora* était juge d'Israël. Mais l'histoire sainte nous apprend que *Debora* délivra son pays de la tyrannie de *Jabin* , roi des Chanéens , l'an 2718 (2). Comment aurait-elle pu vivre en-

(1) Annal. de Toulouse , par Durosoy.

(2) Mémoires de l'académie des sciences , inscriptions et belles-lettres de Toulouse , tom. 3.° , pag. 358.

core 1,198 ans après cette époque ? Ne sait-on pas d'ailleurs que l'an 3,916, le peuple Juif était sous la domination des princes Asmonéens ? L'opinion singulière de *Bocace* et d'*Artinandus Schelet*, est sans doute basée sur un passage du quinzième livre d'*Ammien-Marcellin*, passage que nous avons déjà cité (1) et qui porte qu'après la ruine d'Ilium, quelques Troyens se réfugièrent dans la Celtique qu'ils trouvèrent déserte. Mais, comme l'observe fort bien *M. Sabatier*, le récit d'*Ammien* ne porte sur aucun fondement solide ; en voici la raison. La destruction de Troye eut lieu, selon les uns, l'an du monde 2,816, et avant Jésus-Christ 1,184 ; et selon d'autres, l'an du monde 2,718 et 1,282 avant l'ère chrétienne ; c'est-à-dire, continue *M. Sabatier*, qu'elle arriva 1,816 ou 1,718 années après le temps où l'on place le déluge : « ainsi ces fertiles provinces Celtiques sont demeurées incultes pendant près de deux mille ans, sans qu'il ait pris envie à aucun peuple d'aller s'y établir, puisque les Troyens n'y rencontrèrent point d'habitans. Peut-on adopter un pareil sentiment ? » Ajoutons que *Diodore* dit qu'*HERCULE* qui, suivant les mythographes, vivait à une époque qui précéda la ruine de Troye, épousa la fille de l'un des souverains de la Celtique ; ce qui prouve que les Gaules étaient peuplées avant l'arrivée du héros. On peut donc, selon toute apparence, réléguer les Troyens *Tolossus* et *Tolosanus* parmi les êtres chimériques.

Passons maintenant à *Tholus*.

L'historien *Bertrand* ( pag. 5 et 25 de la traduction française de son ouvrage, édit. de 1555 ), dit que plusieurs personnes assuraient que « Ptolomée, roy de Grèce, jadis enuoya une épistre à *Athomus*, roy de Tolose, avecques une histoire, laquelle auoyt trouuée entre les secrets de sa librairie ( Bibliothèque ), en laquelle estait contenu que *Tholus* descendant de Japhet auoit esté fondateur de ladite ville de Tolose, et avecques luy estre venu un nommé

---

(1) Pag. 2.



*Ptolomée*, lesquels édifièrent sur Garonne en lieu éminent ladite cité, pource qu'ils sçauoient que par déluge il y pourroit ensuyuir grand détriment, et ce lieu est encore de présent appelé *Vieille-Tolose*.... « Le premier Roy de Tolose, comme disent aucuns, fut *Athomus*, descendant de la lignée de *Tholus* et *Ptolomeus*, auquel *Ptolomeus* enuoya une épistre avecques quelque hystoire, comme nous avons dit, par laquelle signifioit que *Tholus* auoit esté fondateur de Tolose. Les autres affirment, comme dit *Ynandus*, que *Tholus* et *Ptolomeus*, furent premiers Roys de Tolose, lesquels quasi prins et destriuctz des pyrates, s'en vinrent en ces parties, et édifièrent Tolose et Tollete. »

On voit que l'opinion rapportée par *Bertrand*, n'est appuyée d'aucune autorité respectable (1); treize princes du nom de *Ptolomée* ont régné en Egypte (2). *Ptolomée-Philadelphie*, le second de ces souverains, établit la magnifique bibliothèque d'Alexandrie, et cette circonstance a fait croire à un habile antiquaire que ce monarque est désigné dans cette phrase de *Bertrand*: « *Ptolomée*.... jadis envoya une épistre à *Athomus*, Roi de Tolose, avec une histoire laquelle auoit trouuée entre les secrets de sa

(1) Aucun lexicographe n'a parlé des ouvrages d'*Ynandus*.

(2) *Ptolomée-Lagus*, *Ptolomée-Philadelphie*, *Ptolomée-Evergètes*, *Ptolomée-Philopator*, *Ptolomée-Epiphanes*, *Ptolomée-Philometor*, *Ptolomée-Physcon*, *Ptolémée-Lathurus*, *Ptolémée-Alexandre I*, *Ptolémée-Alexandre II*, *Ptolémée-Aulétés*, *Ptolémée-Denys*, *Ptolomée le Jeune*.

Plusieurs autres princes ont porté le nom de *Ptolémée*, mais on ne voit pas qu'aucun d'eux ait pu jamais avoir des relations amicales avec les souverains de la Celtique.

*Ptolomée-Ceraunus*, fils de *Ptolomée-Lagus*, assasina *Séleucus* et usurpa le Royaume de Macédoine. Il fut tué l'an du monde 3955, par les Gaulois qui, sous la conduite de *Belgius*, ravageaient la Macédoine et l'Illyrie.

*Ptolomée* surnommé *Apion*, Roi de Cyrène, était fils de *Ptolomée-Physcon*; il mourut l'an 96 avant Jésus-Christ, et laissa son royaume au peuple Romain. Enfin, *Ptolomée*, Roi de Chypre. *Caton* fut envoyé pour dépouiller ce prince qui s'empoisonna lui-même l'an 56 avant Jésus-Christ.

*librairie*, ou de sa bibliothèque. » Suivant l'opinion de quelques critiques (1), *Ptolomée-Philadelphie* monta sur le trône l'an 285 avant Jésus-Christ. Il mourut l'an du monde 5,789 et 246 avant l'ère chrétienne. Ainsi, en supposant qu'*Athomus* fût le premier Roi de Toulouse, la fondation de cette ville aura précédé de plus de deux siècles l'époque marquée dans les vers cités par *Ganno*, *Bertrand* et *Noguier* (2).

Mais quel est ce roi de Toulouse nommé *Athomus* par *Bertrand*, et *Anthomis* par *Noguier* ? Aucun ancien écrivain ne parle de ce prince dont aucun monument authentique ne prouve d'ailleurs l'existence. Les seuls auteurs qui en aient fait mention, ont accumulé dans leurs ouvrages les fables les plus ridicules, et l'on peut affirmer que ces historiens ont inventé tout ce qu'ils ont publié sur *Athomus*, ou *Athomis*, et sur *Ptolomée*.

Nous venons de voir que *Noguier* a falsifié les vers rapportés par *Ganno* et par *Bertrand*, et qu'il a substitué le nom de *Tolus* à celui de Lemosin. Il a cru aussi qu'il devait retoucher les fables publiées par les premiers historiens de sa patrie. Suivant lui ce ne fut pas *Ptolémée*, Roi de Grèce, qui écrivit à *Athomus* ou *Anthomis*, Roi de Toulouse, pour annoncer la découverte d'un manuscrit qui contenait l'histoire de la fondation de la capitale des Tectosages ; il croit pouvoir attribuer cette démarche au géographe *Ptolémée*, auteur célèbre, qui a laissé plusieurs ouvrages estimés. Mais l'histoire nous apprend que ce savant vivait à Alexandrie vers l'an 138 de Jésus-Christ. Les Gaulés étaient alors sous la domination romaine, et Toulouse n'avait point de Roi ni de chef particulier. Le récit de *Noguier* est donc très-maladroit et dénué de toute vraisemblance.

Le savant *Catel* (3) a fortement combattu l'opinion de ceux qui donnent à *Tolus* le titre de fondateur de Toulouse.

(1) Dictionnaire de Moréri.

(2) Voyez les pag. 25 et 27.

(3) Mémoires de Languedoc.



*Lafaille* (1), *Raynal* (2) et *Durosoy* (3), ont adopté le sentiment de *Catel*. On découvrit néanmoins en 1719, une inscription qui parut d'abord démontrer l'existence de *Tholus*, « et venger sa gloire. » Le passage suivant, extrait du onzième livre de nos *Annales Capitulaires*, renferme sur ce sujet intéressant des détails très-précieux.

« A l'égard des réparations, les Capitouls de cette année ( 1719 ) en firent une qui fut très-agréable au corps de la bourgeoisie et au public. Ils entreprirent le rétablissement de la fontaine qui coulait autrefois dans la place Saint-Etienne, et dont on voit encore l'ancien bassin relevé par un obélisque. Leur dessein ayant été approuvé par le conseil de ville, ils profitèrent du temps que le canal royal était à sec.... Pour faire un ouvrage utile.... il fallait rendre les eaux plus abondantes et plus pures... Il ne suffisait pas de nettoyer le réservoir qui est à la porte de fer, au-delà du canal, au faubourg de Guilleméri où est l'assemblage des eaux. Il fallait sonder les aqueducs qui aboutissaient à cette porte, où il y a plusieurs regards, et aller, s'il est possible, jusqu'aux sources de ces aqueducs.

Les fonteniers, en sondant ces aqueducs souterrains, firent des découvertes inconnues jusqu'à présent, dont on ne trouve nul vestige, ni dans les précédens registres de l'histoire, ni dans aucun monument. Ils trouvèrent cinq aqueducs, grands ou petits, plusieurs sources, divers puits pour recevoir et clarifier les eaux, et d'autres ouvrages de bonne brique ou de beaume, le tout d'une structure merveilleuse et des plus antiques, dont les capitouls firent dresser un plan pour être exposé aux yeux du public.

Parmi ces aqueducs, il y en a deux principaux; l'un à main droite, qui va se perdre vers Montaudran (4); l'autre à main gauche qui va vers Balma (5). Les fonteniers

(1) *Annales de Toulouse.*

(2) *Histoire de Toulouse.*

(3) *Annales de Toulouse.*

(4) A environ 4 kilomètres de Toulouse.

(5) Village situé à 5 kilomètres 358 m. 8 de Toulouse.

rapportèrent deux faits également remarquables. Le premier que quatre cents mille écus ne suffiraient pas pour faire aujourd'hui la dépense de ces aqueducs, et des ouvrages qu'on y voit. Le second est à l'égard de l'ancienneté de ces aqueducs. Les fonteniers demeurèrent d'accord que ce n'étaient pas des ouvrages des derniers siècles, ni d'une ancienneté moyenne, et que, suivant toutes les conjectures, il fallait qu'ils fussent de l'antiquité la plus reculée.

« Ce qui fortifie ces conjectures, ajoute l'Annaliste, c'est qu'en suivant l'aqueduc qui est à la main gauche, cent pas ou environ au-dessus de la porte de fer, en passant sous la vigne de M. de Juillard, conseiller en la grand'chambre du Parlement, on a trouvé une grande pierre qui sert de clef à une voûte, sur laquelle est gravée, en caractères très-anciens, cette inscription : *Tholus*.

« C'était la première et la plus ancienne opinion que *Tholus* était le fondateur de la ville de Toulouse. Les uns disaient que ce *Tholus* était le neveu de *Japhet*, et petit fils de *Noé*; les autres croyaient que ce *Tholus* était un capitaine Troyen, qui avait jeté les fondemens de Toulouse 1200 ans avant la fondation de Rome. Les auteurs du dernier siècle avaient regardé cette origine comme fauleuse, se fondant uniquement sur ce qu'on n'en avait trouvé nulle preuve écrite dans aucun monument public.

« Voici néanmoins un monument public des plus anciens, qui vient d'être découvert après tant de siècles, et qui semble confirmer la vérité de cette première opinion. »

On doit à M. *Sermet* une Dissertation sur l'inscription de *Tholus*: cet ouvrage est inséré dans le troisième volume des mémoires de l'Académie de Toulouse. L'auteur, après avoir rapporté le passage que je viens de citer, entreprend de prouver que cette ville a pu ou même dû être fondée cinq siècles avant Rome, vers l'époque fixée dans les vers attribués à *Ganno*; nous examinerons bientôt cette opinion. M. *Sermet* tente ensuite de justifier *Noguiér* relativement à la substitution du nom de *Tholus* à celui de *Lémosin*. « *Catel* aurait été, dit-il, plus indulgent envers *Noguiér*, s'il eût



eût en connaissance d'un vieil acte qu'on découvrit en 1720, et qui fut communiqué la même année au Conseil de ville lors de la reddition du compte des frais occasionnés par la réparation de la fontaine de Saint-Etienne. » Le voici mot à mot, tel qu'il existe. Si je ne le rapporte pas en entier dans le style du temps, dit M. *Sermet*, c'est parce que l'Annaliste.... se crut obligé, je ne sais pourquoi, de l'abrèger.

« L'an de la natibitat de Nostre-Seignor millo quatre  
» cents trento-tres, et le second jor de Genier, le rebe-  
» rent Pairé en Dias, moussun *Bernard de Rouerga*.  
» (*Bernard du Rosier* alors prévôt de l'église de Saint-  
» Etienne), et moussun *Jouan Deltil*, fegon far la repa-  
» raciou del grifoul de St.-Estienné, en la forma que sieq-

« Premieromen, fegon curar las vadas et potzés devré  
St.-Salvador, et feron remendar et seudar les canals, ço  
qu'eron necessarias : — Troberen una primera peira de-  
bers en Guillem, que curbissia un solemne potz, en qual  
feron intrar très homés d'amb'entorches. »

Ensuite, ajoute l'Annaliste, « il est rapporté qu'il fut fait des découvertes très-surprenantes, en poursuivant les mêmes aqueducs. Mais le dernier article étant encore pour nous le plus intéressant, nous le rapporterons dans les mêmes termes qu'il est écrit. »

« Item ledit lavari se continuec, trabersan toujoun,  
» may per la grande fraïor et la grande espaven que homés  
» abian dedins lesdits potzés, nou auseguen anar plus  
» aban ; et sapias que en tal maniera foc fait, que tota la  
» cieutat, las festas et les autres jors venian vezé ladito  
» reparaciou, tant era de grando admiraciou. »

« On voit, dit ensuite M. *Sermet*, que lors des réparations faites en 1455, on découvrit les mêmes réservoirs, les mêmes aqueducs qu'on parcourut en 1719. Pourquoi donc n'y trouva-t-on pas l'inscription qui nous intéresse et dont nous cherchons l'explication ? Et si on l'a trouvée, pourquoi frère *Etienne de Ganno* n'en parle-t-il pas ? Est-il à présumer, si on l'eût alors découverte, qu'elle lui eût été inconnue, à lui qui écrivait l'histoire

de Toulouse par ordre de son archevêque *Bernard du Rosier* ; ce même *du Rosier* , qui , pendant qu'il était Prévôt , avait , en cette qualité , ordonné les travaux nécessaires pour la fontaine ? Pourra-t-on se persuader que , tandis que toute la ville courait en foule pour voir ces admirables souterrains , le Prévôt ait manqué de s'y rendre ? les fonteniers..... ne se seraient-ils pas empressés de lui montrer l'inscription si elle eût alors existé , et lui-même eût-il manqué d'en faire part au père *Ganno* , lorsqu'ensuite , devenu archevêque de Toulouse , il le décida à écrire l'histoire de sa Métropole ? J'ose donc conclure de son silence que l'inscription ne fut gravée qu'après qu'on eut achevé les réparations de la fontaine ; que *Noguier* , qui n'écrivit qu'un siècle après , eut peut-être occasion de voir ces souterrains , et que , frappé de l'analogie qui se trouve entre le mot *Tholus* et le nom de *Tolose* , il crut à l'inspection de ce mot , trouver un ancien monument consacré à la mémoire de notre fondateur , et être autorisé en conséquence à substituer ce mot à celui de *Lemosin*. Ce ne sont ici que des conjectures , il est vrai ; mais elles me paraissent d'autant plus dignes d'être accueillies , qu'elles m'ont facilité le moyen de deviner l'énigme qui nous occupe , et dont je crois enfin , à force de réflexions , avoir trouvé le mot.

Je me suis en effet rappelé la prière touchante , que *Virgile* , au livre neuvième de son *Enéide* , met dans la bouche de *Nisus* , et que celui-ci adresse à la Lune , lorsqu'il voit son ami *Euriale* entre les mains des *Rutules*.

*Si qua tuis unquam pro me pater Hirtacus aris ,  
Dona Tulit , si qua ipse meis venatibus auxi ,  
Suspendite Tolo , aut sacra ad fastigia fixi , etc.*

*Tolo* ! ce mot , dans un instant , a dissipé tous mes doutes. *Tholus* , *Tholi* en latin , signifie , ainsi que *βολος* , *βολος* en grec , voûte , et spécialement la pierre qui sert de clef à une voûte. Dès-lors plus de difficulté , elle s'éclipse , elle s'évanouit. Car enfin , il est naturel de croire que lorsqu'en 1455 nos pères descendirent dans ces souterrains , et



eurent besoin de pénétrer dans le réservoir sur lequel est aujourd'hui l'inscription, ils eurent de la peine à s'y frayer une entrée ; et que pour épargner à leurs successeurs le même embarras, supposé qu'ils fussent obligés d'y descendre de nouveau, comme ils y descendirent en effet l'an 1719, ils firent graver, en gros caractères ce mot *Tholus* sur la clef de la voûte.

Je conçois que cette explication ne s'accorde point avec les expressions de l'Annaliste. Car, si j'ai bien rencontré, les caractères avec lesquels est écrit *Tholus*, ne seraient que du quizième siècle, et il nous assure au contraire qu'ils sont *très-anciens*. Mais en le disant, était-il assez éclairé, assez savant dans la partie des inscriptions, pour comprendre la force de ce superlatif, et distinguer entre une antiquité de trois siècles et une antiquité de dix-huit ? Ne sommes-nous pas même fondés à croire qu'ils sont modernes par cela qu'ils lui ont paru très-anciens ? Tout homme qui n'est pas antiquaire, ne voyant presque pas de différence entre les caractères du siècle d'*Auguste*, et ceux dont nous nous servons aujourd'hui, croira les uns aussi modernes que les autres : il suffira au contraire qu'il ait de la peine à déchiffrer les caractères gothiques dont on se servait dans le quizième siècle, pour qu'il les croie de l'antiquité la plus reculée. »

Les réflexions de M. *Sermet* sont extrêmement judicieuses. L'explication du mot *Tholus* gravé sur la clef d'une voûte désignée en grec par les mots *θολος, θολον*, et en latin par ceux de *Tholus* et *Tholi*, doit être adoptée (1) : mais je ne pense pas que cette inscription ait fourni à *Noguer* l'idée de substituer le nom de *Tholus* à celui de *Lemosin*. En effet ; cet auteur ne fit imprimer qu'en 1355 son *histoire Tolosaine*, et déjà en 1515 *Bertrand* avait fait connaître l'opinion qui attribue au prétendu neveu de *Japhet* la fondation de Toulouse. Ce sentiment, fortifié par l'ana-

(1) *Tholus*, *θολος*. génit. *Tholi* m. Vitr. la clef et pièce du milieu d'une voûte, où s'assemblent toutes les courbes quand elle est de charpente, et où anciennement l'on suspendait dans les temples les présens faits aux Dieux. *Danet*.

logie des noms , parut sans doute suffisant à notre historien , et il crut détruire une erreur en mettant dans les vers qu'il cite le nom de *Tholus* à la place de celui de *Lemosin*. On peut d'ailleurs assurer que si *Noguer* avait vu le monument qui nous occupe il en aurait parlé. Cet écrivain rapporte avec soin toutes les inscriptions par lesquelles il croit pouvoir démontrer quelque fait intéressant (1). Comment aurait-il pu négliger celle qui semblait consacrée à la mémoire du héros auquel il donne le titre de fondateur de Toulouse ?

Dans le premier livre de l'ouvrage intitulé : de *Gallorum imperio*, *Etienne Forcadet*, assure que *Polyphème* construisit les murs de la Métropole des *Tectosages*, et donna le nom de son épouse à cette ville célèbre. Une opinion aussi ridicule ne mérite pas l'honneur d'une réfutation.

On a vu plus haut que *M. Sermet* croyait que Toulouse avait pu ou même dû être fondée cinq siècles avant Rome. L'auteur nous rappelle que les habitans de la Celtique s'étant tellement multipliés, que leurs terres ne pouvaient plus les nourrir. *Ambigat*, roi des Bituriges, engagea les jeunes gens à aller chercher d'autres demeures, et qu'il leur donna pour chefs *Bellovèse* et *Ségovèse*, ses deux neveux. Le premier entra en Italie, et ses soldats s'établirent dans une contrée fertile qui prit le nom de Gaule Cisalpine. Le second marcha vers la Germanie. Ce fut à celui-ci, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les commentaires de *César*, que s'attachèrent les *Volces-Tectosages*. Ils s'assemblèrent en corps de nation près de la forêt Hercynie. On croit que c'est de là qu'ils se transportèrent dans l'Illyrie, la Grèce et l'Asie. Suivant *Justin* (2), quelques-uns d'entr'eux ne revinrent à Toulouse, leur ancienne patrie, qu'après le siège de Delphes.

« D'après cet exposé, dit *M. Sermet*, comment contester l'ancienneté de Toulouse ?..... En quel temps se fit

(1) Voyez l'*histoire Tolosaine*, par *Noguer*.

(2) LIB. XXXII.



l'émigration des Gaulois ? Sous le règne de *Tarquinius-Priscus*, entre l'an 158 et 161 de Rome (1), et par conséquent lorsque cette capitale de l'univers était, pour ainsi dire encore au berceau. Quel fut le nombre des jeunes gens propres à porter les armes qui s'expatrièrent alors ? *Justin* (2), le fait monter à trois cents mille. *Il est à croire* qu'ils se divisèrent en deux portions à-peu-près égales, et que par conséquent les *Tectosages* qui marchaient sous les drapeaux de *Ségovèse*, et qui, selon *Strabon* et *Ptolémée*, habitaient le pays, que nous appelons aujourd'hui le Haut-Languedoc, formaient une armée de cent cinquante mille hommes. Or, si l'on calcule le temps nécessaire à l'accroissement de la population, pourra-t-il paraître invraisemblable que Toulouse, qui, selon *Pomponius-Mela*, était la capitale d'un peuple aussi nombreux, existât déjà depuis six ou sept cents ans, et par conséquent plus de cinq siècles avant Rome, et par conséquent du temps de *Débora* ? »

Les inductions que *M. Sermet* tire de différens passages de *Tite-Live*, de *César* et de *Justin*, sont spécieuses : elles flattent d'ailleurs l'orgueil national et se concilient avec l'opinion émise par *Ganno*, *Bertrand* et *Noguer*. Mais rien ne prouve néanmoins que la fondation de cette ville ait précédé de six ou sept siècles, l'expédition de *Ségovèse*. Capitale d'un peuple belliqueux, Toulouse brilla de tout l'éclat que donne la victoire : ses temples, ses lacs sacrés furent enrichis des dépouilles de la Grèce : mais c'est en vain qu'on voudrait déterminer son âge et soulever le voile épais qui couvre son origine.

On a vu que, suivant nos anciens historiens, Toulouse fut d'abord construite sur une colline, au lieu où existe aujourd'hui *Vieille-Toulouse*. Il paraît que, vers le commencement du seizième siècle, ce bourg possédait des ruines considérables. *Bertrand*, après avoir exposé l'opinion relative à la fondation de cette ville par *Tholus* dans le

---

(1) Tit. Liv. LIB. V et LIB. I, n.ºs 35 et 40.

(2) LIB. XXXV.

territoire qui non dicitur *VETUSTA Tholosa*, gallico sermone *Vieille-Tholoso*, ajoute, *quare vetusta aliqua ædificia usquè nunc conservata, aliqua verò ruinam dedere. Signa tamen ipsius urbis vetustæ maximè.... In fossatis et fundamentis jaciendis dictim reperiuntur.*

*Vieille-Toulouse* est une commune peu considérable (1), située à cinq kilomètres de Toulouse. Un ruisseau qui traverse le chemin où l'on commence à monter pour aller au village, fixe les limites de cette paroisse du côté de Toulouse. En prenant ce chemin, on aperçoit sur la droite une étendue considérable formée par la suite de trois plans. Le premier, est en pente et fait ce qu'on appelle *la côte de Vieille-Toulouse*. Le second, est une petite plaine. Le troisième, un petit coteau qui domine sur les autres deux. Tout ce terrain se termine en pointe sur le fond et s'élargit à mesure que l'on monte. Il est borné au couchant par des précipices qui règnent le long de la rivière ; au midi par un glacis » et un *tumulus* de forme ovale, dont la longueur est d'environ cent trente-deux pieds sur soixante-six de largeur. Du haut de cet antique monument qui porte le nom de *Castella*, on en distingue plusieurs autres presque semblables : on remarque surtout dans les champs de Pouvoirville, le *Coucorel*, tombe très-élevée, et un espace à-peu-près elliptique qui paraît avoir servi jadis à de nombreuses inhumations, et qui porte le nom de *Crusel*. La surface du sol est jonchée de fragmens d'urnes cinéraires. Les laboureurs les charrient dans les précipices pour en purger la terre : malgré ces soins, qui de temps immémorial ont été souvent réitérés, leurs charrues en déterrent sans cesse, et le fer, par le choc de ces briques, est continuellement émoussé. » On découvre dans ce lieu, des anneaux, des grains, des chaînettes, en or, en argent, en bronze, en fer et en plomb. On y trouve aussi des médailles phéniciennes,

---

(1) Dissertation sur les origines de Toulouse, par M. l'abbé *Audibert*, pag. 3.



celtibériennes, gauloises, grecques, romaines consulaires et impériales (1).

Les médailles frappées dans la péninsule, abondent à *Vieille-Toulouse*. On peut les diviser en trois classes. 1.° En médailles *Celtibériennes* dont *Lastanoza* a publié une collection sous le titre de *medallas desconocidas*. 2.° En médailles *Turdétanes*, d'*Obulco*, *Urso*, *Amba* et autres lieux de la Bétique. 3.° En médailles *Puniques* et *Phéniciennes*, de *Gadir*, *Kanaka*, etc.

Les médailles celtiques sont encore plus nombreuses à *Vieille-Toulouse*. On en découvre chaque jour dans le territoire de cette commune. Plusieurs appartiennent à des peuples inconnus. M. de *Montégut* (2) pense que l'on peut attribuer aux Toulousains, celles qui portent d'un côté une tête casquée, et de l'autre un cheval et un coq. Il fonde sa conjecture sur le culte solennel que les Tectosages rendaient, dit-il, à *MERCURE*, divinité à laquelle le coq était consacré. On pourrait croire avec plus de raison; et suivant l'idée du savant *Barthélemy* (3), que les médailles d'argent qui offrent d'un côté une tête inconnue, et au revers une croix, suite de l'ancienne manière de fabriquer la monnaie (4), appartiennent à ce peuple illustre. On remarque, presque toujours, entre les branches de la croix placée au revers de ces médailles, des symboles particuliers aux Gaulois : tantôt une hâche, un maillet, un marteau, une enclume; tantôt un croissant, un globe, une couronne, des fers de lance, etc., etc. Ces médailles sont plus communes à *Vieille-Toulouse*, que dans aucun autre lieu de la Celtique, et les paysans les nomment *sara-*

(1) « Pour se former une juste idée de la quantité de médailles que fournit *Vieille-Toulouse*, il suffit de savoir, dit M. l'abbé *Audibert*, que les paysans s'offraient, il n'y a pas long-temps, à y travailler pour rien; les médailles d'argent qu'ils trouvaient à coup sûr, les dédommageaient amplement de leur salaire. »

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 93.

(3) Lettre à l'abbé *Audibert*. -- Dissertation sur les origines de Toulouse, pag. 15.

(4) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxiv, pag. 30.

sines , ainsi que toutes les autres anciennes monnaies d'argent.

On a cru pouvoir attribuer aux *Tolosates* plusieurs médailles grecques très-communes à *Vieille-Toulouse*. L'abbé *Audibert* dit que , « le peu de tertre que l'on coupa pour élargir le nouveau chemin , lui en fournit une douzaine reconnaissables à leurs symboles , et quelques autres seulement à la fabrique. J'augure du petit espace qui m'a fourni ce nombre , ajoute-t-il , que le reste du terrain de *Vieille-Toulouse* doit en recéler un plus grand. »

On en découvre en effet tous les jours , et j'en ai possédé onze parfaitement conservées.

Je crois devoir rapporter ici ce que le savant *Barthélemy* a écrit (1) relativement à ces médailles.

« Elles représentent , dit-il , d'un côté la tête de *Mercur*e caractérisée par le caducée , et de l'autre un trépied autour duquel est ce mot ΔΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ , nom d'un peuple inconnu. Le P. *Hardouin* (2) , qui en publia une semblable du cabinet du roi , ne pouvant éclaircir la légende , proposa de vaines conjectures. L'auteur d'un excellent ouvrage (3) , attribue le monument aux habitans de *Talet* en *Laconie* , et l'on ne pouvait rien dire jusqu'ici de plus vraisemblable. Mais les découvertes faites à *Vieille-Toulouse* élèvent des doutes contre cette explication. 1.° Les médailles dont il s'agit ici s'y trouvent en si grande quantité , qu'on ne peut guères supposer qu'elles y soient venues de la Grèce , et sur-tout d'un canton aussi éloigné des routes générales du commerce que l'endroit où *Talet* était situé. 2.° Ces médailles sont d'un mauvais travail et ressemblent pour la fabrique aux médailles grecques de *Béziers* et à ces médailles que la plupart des antiquaires attribuent à des rois de *Galatie* , et que d'autres rapportent peut-être avec plus de raison à des rois des *Auver-*

(1) Lettre à l'abbé *Audibert*. -- Dissertation sur les origines de *Toulouse* , pag. 16 , 17.

(2) Num. Ant. Illust.

(3) Recueil de médailles de peuples et de villes , tom. 1 , pag. 125.



gnats. 3.<sup>o</sup> On y voit quelquefois des noms qui ne paraissent pas grecs d'origine, tel est celui de Βακίok ou Βακροk que je trouve sur une médaille du cabinet du roi. Tel est celui de ΛΟΥΚΟΤΙ ou ΛΟΥΚΟΤΙΩΝ que l'on voit sur quelques autres.

J'ignore, ajoute M. *Barthélemy*, si le peuple auquel nous devons ce monument, faisait partie des Gaulois Tectosages établis à Toulouse : s'il faut le compter parmi ces peuplades obscures de l'Aquitaine, que *Strabon* (1) cite sans les nommer ; si on pourrait le placer sur les bords de la méditerranée, et sur les rivages de *Leucate*, dont le nom a beaucoup de rapport avec celui que semble présenter la médaille. Mais on doit présumer d'une part, qu'il avait des relations intimes avec les anciens habitans de Toulouse, et d'une autre, qu'il avait reçu l'usage de la langue grecque, ou de Marseille, ou de quelqu'une des colonies de cette ville.

L'abbé *Audibert* ne s'occupant point de la légende ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ et remarquant seulement la différence des mots gravés du côté principal, dit (2) que ces mots doivent être pris plutôt pour des noms de quelques chefs de Gaulois que pour des noms de lieu. Il ajoute que sans s'asservir à pénétrer le sens de ces légendes obscures aujourd'hui, à cause du silence de l'histoire, il vaut mieux s'en tenir à la circonstance du lieu où se trouvent les monumens qui en sont dépositaires. « Il avait été ignoré jusqu'ici. Cette raison a toujours été la meilleure dont on se soit servi pour indiquer l'origine des médailles incertaines. A l'exemple d'un grand nombre de savans j'en ferai usage, pour attribuer celles dont il est question à l'ancienne Toulouse. » Dans la suite de sa Dissertation, M. *Audibert* demande si le trépied que l'on remarque sur le revers des médailles dont il s'agit, ne ferait point allusion au temple célèbre consacré à APOLLON par les Gaulois Tectosages. *Plutarque*, dans la vie de *Sylla*, parle de *Copillus*, général

(1) LIB. IV, pag. 189.

(2) Dissertation citée.

ou chef de ce peuple. ΒΑΧΙΟΚ et ΔΟΥΚΟΤΙΟΣ pourraient bien être aussi deux capitaines ou chefs des Tectosages. La tête de MERCURE caractérisée par le caducée, désignait, peut-être, le commerce de l'ancienne Toulouse, commerce qui paraît avoir été fort étendu si l'on en juge par le grand nombre de médailles étrangères que l'on trouve dans ce lieu.

On découvre à *Vieille-Toulouse* beaucoup de médailles consulaires ; quelques impériales d'*Auguste*, de *Tibère*, de *Caligula*, de *Claude* et de *Néron* ; mais on n'en rencontre point des autres Césars (1). Cette absence de monumens numismatiques semblerait indiquer que *Vieille-Toulouse* fut presque entièrement abandonnée vers la fin du règne de *Néron*, c'est-à-dire vers l'an 820 de la fondation de Rome, 70 ans après la naissance de Jésus-Christ (2).

Les médailles ne sont pas les seuls monumens qui indiquent que le village de *Vieille-Toulouse* posséda jadis une nombreuse population. On a vu plus haut que le territoire de cette commune était couvert de débris d'urnes cinéraires. Parmi ces débris, on remarque souvent des briques d'une épaisseur extraordinaire, et quelques autres dont un côté est plié à angle droit. On a trouvé dans les champs de *Vieille-Toulouse* des cailloux amoncelés, et comme ces cailloux ne peuvent provenir du sol de ce village, on doit penser qu'ils y ont été transportés pour paver des portions de sa surface. J'ai vu à une assez grande distance du tumulus nommé le *Castella*, les fondemens d'un petit édifice bâti en cailloux et en briques, et qui peut être considéré comme les restes d'un *ædicule* dont la forme octogone rappelle les temples que D. *Martin* attribue aux Gaulois. Auprès des ruines de ce bâtiment on voit encore un amas de pierres, de briques et de cailloux. M. le Che-

(1) A l'exception d'un *Trajan*, d'un *Constantin* et d'un *Valérien*, je n'ai pu encore y découvrir aucune autre impériale. *Audibert*, dissertation citée.

(2) *Dacier*. Chronologie pour les vies des hommes illustres de *Plutarque*.



valier PICOT-DE-LAPEYROUSE, a vu découvrir dans l'un des champs de M. *Berdoulat* une enceinte carrée dont les murs étaient formés de cailloux unis par un ciment extrêmement dur. *Audibert* rapporte que l'on trouvait communément à *Vieille-Toulouse*, des fragmens informes de différens métaux, et des chaînons en or, en argent, en cuivre, en plomb et en fer; on a découvert et l'on découvre encore dans ce lieu de grandes masses de ce dernier métal, et des morceaux de plomb qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres. M. *Berdoulat* conservait une petite jambe en bronze qui devait avoir fait partie d'une statue assise. Il existe dans le cabinet de M. *François Lucas*, professeur de sculpture, un pied et une main en bronze, qui proviennent d'une fouille faite à *Vieille-Toulouse*. On a découvert dans le même terrain une figurine représentant un *sacrificateur gaulois*. Des inscriptions qui paraissent dater du siècle d'*Auguste*, ont été trouvées dans ce village. M. de *Montégut* a fait graver, et nous offrons ici, planche 1.<sup>re</sup>, n.° 1, une petite statue de JUPITER découverte dans le même lieu.

Plusieurs auteurs qui ont écrit sur nos antiquités n'ont pas adopté l'opinion qui place l'ancienne capitale des *Tectosages* dans le lieu où l'on voit maintenant *Vieille-Toulouse*. » Nous pouvons remarquer, dit *Catel* (2), que la ville de Tolose a été toujours à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui bâtie, et non pas comme quelques-uns l'ont estimé à *Vieille-Tolose*. Car la rivière de Garonne ne s'approche pas de si près de *Vieille-Tolose*, comme elle fait de Tolose: et d'ailleurs nous voyons que les églises de Saint-Etienne et de la Daurade (qui ont été faictes il y a plus de douze cens ans), sont dans Tolose, et non pas à *Vieille-Tolose*. Comme aussi l'église de Saint-Sernin se treuve bastie près de Tolose par Saint Syluie, et Saint Exupère passé douze cens ans. Ce qui ne se rencontrerait pas si Tolose eust été au lieu où est maintenant *Vieille-*

---

(1) Mémoires de l'histoire de Languedoc, LIV. II, Tolose, pag. 117.

*Tolose.* L'église du Taur bastie par *Launebodes* se treuve aussi dans Tolose au lieu où Saint Honorat évesque de Tolose auoit fait bastir une petite chapelle près du tombeau de Saint Sernin : ce qu'on ne peut rapporter à *Vieille-Tolose* ; et les marques ou plustost les traces du temple de PALLAS , et du Capitole , se rapportent plus à ce qui est aujourd'hui dans *Tolose*, que non pas à *Vieille-Tolose*.

Les objections de *Catel* ne prouvent point , selon moi , que la ville de Toulouse a toujours existé dans le lieu qu'elle occupe maintenant. On sait que *Tolosa* était l'*antique patrie* des guerriers qui suivirent *Brennus* sous les murs de Delphes (1). Elle subsistait donc long-temps avant la conquête des Gaules par les Romains , et par conséquent bien antérieurement à la construction du temple de PALLAS et du Capitole. La position de ces deux édifices ne peut donc servir à démontrer que *Tolosa* ne fut pas d'abord bâtie sur la colline nommée *Vieille-Toulouse*. Ce que *Catel* observe ensuite relativement au fleuve qui baignait en quelque sorte les remparts de *Tolosa* , n'est qu'une très-faible objection. Lorsque le poète *Ausone* écrivait :

*Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna* (2).

*Tolosa* florissait depuis plusieurs siècles dans la plaine où elle subsiste encore ; ses murs étaient baignés , comme ils le sont actuellement , par le fleuve qui sépare la Gaule Celtique des champs de l'Aquitaine. L'ancienne Métropole des *Tectosages* , plus éloignée de la Garonne que ne l'est la nouvelle ville chantée par *Ausone* , était depuis long-temps abandonnée lorsque ce poète composa les éloges des cités les plus célèbres. On ne saurait donc opposer son témoignage à l'opinion qui fixe la position de *Tolosa* , à *Vieille-Toulouse* , lieu qui offre des monumens d'une très-haute antiquité. Ce que *Catel* ajoute contre ce sentiment en faisant remarquer les époques auxquelles les églises de *Saint-Etienne* , de la *Daurade* , du *Taur* et de

(1) Justin , LIB. XXXIII , n.º 3.

(2) De Clar. Urb.



*Saint-Saturnin*, furent fondées, est encore plus faible que ce qu'il avance en parlant du temple de PALLAS et du Capitole.

*Lafaille* a cru que le nom de *Vieille-Toulouse* venait du latin *villa Tolosæ*, et, ce qui est assez singulier, c'est que cet Annaliste nous a lui-même conservé une charte qui prouve que dans le treizième siècle ce lieu était désigné par les mots VETEREM TOLOSAM. Examinons d'abord l'opinion de cet auteur. (1)

« *Villa* dans le latin se dit proprement d'une maison de campagne de quelque distinction, d'où viennent tant de noms propres que les familles ont donné à ces lieux, ou qu'elles en ont pris, et qui commencent ou finissent par *ville*. Il n'est pas besoin d'en donner des exemples. Cela posé, il est constant qu'il y avait au commencement dans Toulouse une famille noble qui avait nom *Toulouse* (2). Dans une charte de 1184, parmi les Capitouls qui y sont nommés au nombre de vingt-quatre, il y a à la tête un *Tozetus de Tolosa*; et dans la liste des Capitouls de 1299, il y a aussi un *Athon de Toulouse* (3). Cela étant, peut-on ne pas croire qu'il y avait anciennement dans ce canton une maison des champs qu'on appelait *villa Tolosæ* appartenante à cette famille, soit qu'ils en fussent seigneurs ou non; d'où l'on fit *Ville-Toulouse* au langage du pays, et par

(1) *Lafaille*, annal. de Toulouse, tom. 1, pag. 15.

(2) Une inscription romaine découverte dans les champs de *Feretra*, fait mention d'un certain *Tolosanus*, et M. de *Montégut* qui l'a rapporte, \* dit, qu'elle prouve que dans des temps très-reculés il y avait dans cette ville une famille du nom de *Toulouse*. « Ne pourrait-on point présumer sans trop donner aux conjectures, dit cet auteur, que c'est cette même famille qui était puissante sous les Comtes, dans le douzième siècle, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours? » Il faut avouer que si cette idée était adoptée, aucune maison ne pourrait se vanter d'une origine aussi antique que la famille qui portait le nom de *Toulouse*. Mais ce sentiment ne peut-être suivi par des critiques judicieux.

(3) *Lafaille* aurait pu citer encore *Bernard de Toulouse* mort en 1246, et *Guillaume de Toulouse* mort en 1251. Les épitaphes de ces deux personnages sont actuellement conservées dans la galerie du Musée.

\* Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 90, 93.

corruption *Vieille-Toulouse*. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'aux environs et dans tout le diocèse de Rieux les paysans prononcent *vielle* au lieu de *ville*. »

L'abbé *Audibert* a repoussé avec force (1) l'opinion émise par l'Annaliste de Toulouse. « En supposant, dit-il, que de *villa* et du nom de famille *Toulouse*, on aurait formé le nom de lieu, je prétends qu'il y a plus d'apparence que l'on aurait fait *Tolosvilla*, que *villa Tolosæ*, pour éviter la terminaison de régime, insolite dans les noms de lieux. C'est pour cela que la plupart et presque tous les noms de lieux, composés de deux substantifs, dont l'un est *ville*, finissent par ce dernier (2). On peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur la carte de ce diocèse publié par *Jaillot* en 1695. »

*Audibert* observe ensuite que tous les noms qui commencent ou finissent par *ville*, sont prononcés, dans le diocèse de Toulouse, ainsi qu'ils sont écrits. Que l'on dit *vilo* ou *bilo* et non *vielle* ou *bièle*; qu'il est possible que dans les environs de Rieux on dise *bièle* ou *vièle* pour *ville*; mais que la prononciation de *bielo* et *bieillo* rend un son différend, et que ces mots présentent deux sens bien distincts, même dans le diocèse de Rieux. » Si la famille qui avait nom *Toulouse*, ajoute-t-il, possédait à titre de seigneurie le lieu en question, pourquoi cet *Athon* et le *Tozetus*, cités par *Lafaille*, ne se disaient-ils pas *Atho de villa Tolosæ*, *Tozetus de villa Tolosæ*, ainsi que les seigneurs de *Villa-Nova*, de *Castro-Novo*? etc. Qui sait même s'ils n'ajoutaient pas de *Tolosa*, pour indiquer leur domicile, et se distinguer ainsi d'autres familles qui demeureraient ailleurs? J'ajoute encore que dans la première supposition, le lieu aura donc porté le nom de *Tolosa*, puisque cette famille en aura emprunté le sien? Le mot de *ville* ou de *vielle* aura été ajouté depuis: mais les monumens qu'on y trouve ne devraient-ils pas seuls faire présumer que *vielle* est là plutôt pour *vetusta* que pour

(1) Origines de Toulouse.

(2) *Auzeville*, *Aureville*, *Ramonville*, *Braqueville*, etc. etc.



*villa*? Il n'y aurait qu'un vieux document de ce temps-là, où l'on trouverait *villa Tolosæ* qui fût capable de lever cette difficulté; encore même l'équivoque subsisterait toujours, puisque *villa*, dans le temps de la famille de Toulouse, se prenait autant pour *maison de campagne* que pour *ville, urbs, civitas*. Dans le titre qui établit que *Vieille-Toulouse* était désignée par les mots *veterem Tolosam*, on trouve *villa Tolosana*, pour la nouvelle Toulouse. »

Cette charte qui détruit complètement tout ce que *La-faille* a dit sur le nom de *Vieille-Toulouse*, est rapportée à la fin du second volume des *Annales* composées par ce même auteur, qui, sans doute, ne l'avait pas lue. Ce titre est émané de *Philippe-le-Hardi*. Il porte pour date, *actum apud hospitalem juxta Corbolium, anno Dom. 1279*. En le lisant on remarque qu'il s'était élevé quelques différends entre *Bertrand*, alors évêque de Toulouse, et le commissaire du Roi, relativement aux domaines du Monarque et à la temporalité de l'évêque. *Philippe* pose pour toujours les bornes des possessions respectives. Après avoir assigné celles de la temporalité, il dit : *à dictis vero pratis (Ircii) et in pratis usque ad villam Tolosanam, et de Tolosa et in Tolosa usque ripam Togii, et à villa de Blagnaco et de Mata usque ad VETEREM TOLOSAM quæ est supra Tolosam*. Les mêmes termes sont répétés à la fin de l'acte. Il faut avouer, avec l'auteur des *origines de Toulouse*, que cette preuve est sans réplique. « On sait, dit-il, que depuis les Romains jusqu'à *François I*, les actes ont été toujours rédigés en latin. Dira-t-on que lorsque l'on écrivit cette charte on fit le nom latin *Veterem Tolosam* du vulgaire *Vieillo-Toulouso*, que l'on croyait pour lors venir de *vetus*, au lieu de *villa*? Mais ne doit-on pas croire plutôt que ceux qui rédigèrent l'acte, se servirent du même mot qu'avaient employé ceux d'auparavant? L'équivoque est seulement dans le français et non dans le latin. Or le latin étant pour lors en usage dans les actes, peut-on soupçonner avec fondement que dans une pièce de cette importance, où il s'agissait d'assigner les bornes d'un terrain à perpétuité, on eût dit *Veterem Tolosam*

pour *Villam Tolosæ*, si l'on n'eût été réellement convaincu, soit par la tradition, soit par des titres antérieurs, que le mot *vieillo* était là pour *vetus* et non pour *villa* ? »

Ce qui doit étonner, c'est que *Catel* et *Lafaille* aient ignoré ou aient cru devoir passer sous silence les monumens qui prouvent l'antiquité de *Vieille-Toulouse*. Ces monumens devaient cependant être et plus nombreux et plus apparens pendant leur siècle qu'au moment où j'écris. Quelques auteurs modernes en ont parlé, mais l'un d'eux, *M. Raynal*, n'a vu à *Vieille-Toulouse* que les traces d'un cimetière romain, et il a embrassé le sentiment de *Lafaille* sur le nom de ce lieu (1) ; suivant lui, « il est vraisemblable que le grand nombre d'urnes que l'on y trouve vient de ce que les Toulousains, et sur-tout ceux dont la fortune était médiocre, avaient choisi cet endroit pour faire brûler les morts, par la facilité d'avoir du bois à moins de frais ; peut-être même n'était-il permis qu'aux personnes distinguées de faire brûler les morts aux environs de la ville, pour éviter la mauvaise odeur qui aurait incommodé les habitans. »

Cette opinion ne paraît point admissible. En effet ; outre qu'elle laisse dans son intégrité les preuves tirées de la charte de *Philippe-le-Hardi*, elle est d'ailleurs en contradiction avec les faits et avec l'ancienne configuration de la ville. Il paraît assuré que sous la domination romaine, *Tolosa* ne s'étendait pas au-delà de la position actuelle du Palais de justice. On voyait en cet endroit le *château Narbonnais*, forteresse qui de ce côté couvrait entièrement la ville. Si quelques habitations éparses existaient un peu plus loin, elles ne pouvaient être considérées comme faisant corps avec la cité. Les champs de *Feretra*, lieux dont nous aurons occasion de parler dans la suite, et qui servaient à la sépulture des Toulousains, étaient situés à une distance assez grande, et la ville ne pouvait pas être incommodée des miasmes fétides qui s'exhalaient des bûchers et des *crématoires*.

---

(1) Histoire de Toulouse, pag. 9.



Les champs de *Feretra* ne sont pas d'ailleurs les seuls lieux où l'on a rendu les derniers devoirs aux habitans de Toulouse. *Catel* rapporte (1) que vers l'an 1600, « en creusant la terre tout près de l'église de Saint-Sauveur, on découvrit plusieurs caves rondes, toutes ceintes et environnées d'anciennes urnes de terre qui étaient pleines de cendre et de charbon, et entièrement semblables à celles que l'on trouve du côté des Récollets, » c'est-à-dire, dans les champs de *Feretra*. M. de *Montégut* (2) nous apprend qu'en creusant dans le même lieu, aux environs du canal des deux mers, on découvrit en 1776, plusieurs urnes cinéraires. On en trouve encore en grand nombre dans une pépinière voisine de l'ancienne église de Saint-Sauveur. Ce lieu porte le nom de *Terre Cavade*.

L'abbé *Audibert* observe avec raison, que si *Vieille-Toulouse* a servi d'ustrine ou de cimetièrre aux habitans de la nouvelle, les monumens que l'on trouve sur ce sol n'auraient d'autre origine que le cimetièrre lui-même. Mais *Vieille-Toulouse* fournit un très-grand nombre de médailles d'argent, tandis que le cimetièrre situé dans les champs de *Feretra* n'offre presque toujours que des monnaies de bronze, ce qui annoncerait plutôt que ce dernier champ de repos était destiné aux pauvres, et que celui de *Vieille-Toulouse*, renfermait les cendres des personnes les plus riches de la cité.

Je dois ajouter que les objets antiques découverts à *Vieille-Toulouse*, ne sont pas tous des monumens sépulcraux. Les statues en bronze trouvées dans ce lieu, ainsi qu'une foule d'ustensiles qui ne servaient point aux cérémonies funèbres, annoncent une habitation considérable, et non un simple cimetièrre.

Les autres motifs que M. *Raynal* allègue en faveur de son opinion ne méritent guères de nous arrêter. J'observerai cependant que le bois ne devait pas, sans doute, être plus cher dans la nouvelle Toulouse, que dans le lieu où

(1) Mémoires de l'histoire de Languedoc.

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 79, 804

l'on croit retrouver les débris de l'antique Métropole des *Tectosages*. Les Gaules étaient jadis couvertes de forêts : on pouvait donc trouver par-tout, et par conséquent à vil prix, le bois nécessaire pour les bûchers. J'ajouterai que *Vieille-Toulouse* est éloignée de plus de quatre kilomètres de l'ancien *château Narbonnais*, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, formait jadis la partie la plus avancée de la ville ; le transport des cadavres à une si grande distance aurait donc été extrêmement incommode. « Il est assez difficile de se persuader, dit l'abbé *Audibert* (1), qu'on aille d'une ville, à une lieue dans la campagne, pour rendre les derniers devoirs à des morts qu'on aurait pu faire brûler ou enterrer dans les environs de cette même ville. »

On a cru néanmoins pouvoir fortifier cette manière d'expliquer les causes qui ont fait amonceler à *Vieille-Toulouse* une quantité innombrable d'urnes cinéraires, en disant que ce village n'était que l'extrémité d'un des faubourgs de la capitale de cette contrée, et l'on appuie cette conjecture des témoignages de *Benedicti* et de l'historien *Bertrand*. On trouve dans les *mémoires de Catel* (2) le passage suivant : « J'ai vu dans les archifs de l'église » Métropolitaine de Tolose des anciens plaidoyez.... dans » lesquels est narré que Tolose était anciennement fort peu- » plée.... L'avocat *Benedicti*, parlant pour les Capitouls, » dit que, *præteritis temporibus*, Tolose sembloit estre » grand chose, grandement peuplée de gens, et y auoit » beaucoup d'habitans : car on lit que *diebus illis de su- » burbiis solis* sailloyent *pro defensione villæ*, quarante » mille hommes, et alloient lesdits fauxbourgs jusques à » Gaffelase et à Castanet..... *Bertrand* qui a escrit les » *Gestes des Tolosains*, a aussi remarqué qu'ancienne- » ment à Tolose il y auoit grand nombre d'édifices et mai- » sons hors les murs qui furent ruinées et brulées par les » Goths : car il y auoit des fauxbourgs, que l'on appelle » *Barris*, appelés de la *Cadene*, de Bellegarde, de Pech-

---

(1) *Origines de Toulouse*, pag. 39.

(2) Pag. 112, 113.



» David, et de Saint-Pierre de Cuisines, lesquels lieux  
 » se treuvent bien esloignez de Tolose. » Les phrases que je  
 viens de rapporter n'annoncent pas sans doute que *Vieille-*  
*Toulouse* était autrefois l'extrémité d'un faubourg, et c'est  
 cependant d'après leur autorité que l'on a voulu établir  
 une opinion si étrange ; le seul examen des lieux suffirait  
 pour démontrer qu'il n'y a jamais eu sur les collines escar-  
 pées où *Vieille-Toulouse* est bâtie, une continuité des  
 faubourgs de la ville célèbre à laquelle *Audibert* donne  
 l'épithète de *Nouvelle*. On doit d'ailleurs observer que les  
 auteurs cités ne parlent point des temps antérieurs à la  
 conquête des Gaules par les Romains, et que même l'un  
 d'eux (1) a dit en parlant de *Vieille-Toulouse* : *quare*  
*vetusta aliqua ædificia usque nunc conservata, aliqua*  
*vero ruinam dedere. Signa tamen ipsius urbis vetustæ*  
*maximè..... In fossatis et fundamentis jaciendis dietim*  
*reperiuntur.*

En expliquant une inscription romaine découverte dans  
 les champs de *Feretra*, M. de *Montégut* dit (2) que « ce  
 » monument contredit le système de l'abbé *Audibert*, et  
 » prouve que Toulouse existait au même lieu où elle est  
 » aujourd'hui. » On peut sans doute conclure, d'après  
 l'existence du cimetière où l'on trouva cette inscription,  
 que, lorsque ce monument fut gravé, c'est-à-dire, sui-  
 vant M. de *Montégut*, au commencement du second siè-  
 cle de l'ère chrétienne, Toulouse occupait la même place  
 qu'à présent. Mais on ne peut en rien augurer pour les  
 temps antérieurs à cette époque. Cette inscription ne con-  
 tredit donc pas le système de l'abbé *Audibert*. L'on doit  
 se rappeler d'ailleurs que, suivant mes observations sur  
 les monumens numismatiques de *Vieille-Toulouse*, il  
 paraît certain que ce lieu fut presqu'entièrement aban-  
 donné vers la fin du règne de *Néron*, et par con-  
 séquent bien des années avant la date assignée à ce mo-  
 nument. Je dois ajouter que si l'on pouvait fixer l'exacte

---

(1) *Bertrand*, de *Tolosanorum Gestis*.

(2) *Montégut*, Mémoires de l'Académie, tom. 1, pag. 92, 93.

position de l'ancienne Capitale des Tectosages , d'après des inscriptions sépulcrales tracées depuis la conquête des Gaulles par les Romains , *Vieille-Toulouse* en fournirait plusieurs qui offriraient des preuves aussi fortes que celles que l'on prétend tirer du monument découvert et expliqué par M. de *Montégut*.

Cet habile antiquaire a combattu d'une manière plus adroite l'opinion , qui place à *Vieille-Toulouse* la Métropole de la contrée. Après avoir fait une longue et savante énumération des médailles Gauloises , Celibériennes , Puniques et Grecques , que l'on découvre chaque jour à *Vieille-Toulouse* , l'abbé *Audibert* avait dit : « La nouvelle Toulouse ne fournit certainement aucune monnaie de ce genre : voilà donc , et je le dis d'avance , en faveur de mon sentiment sur l'ancienne Toulouse , une preuve qui me paraît tenir de la démonstration. » M. de *Montégut* crut pouvoir avancer (1) que les médailles que l'on découvrirait chaque jour au faubourg des Récollets , détruisaient cette prétendue démonstration. « Elles sont , dit-il , en partie les mêmes que celles dont l'abbé *Audibert* a fait mention ; et puisque , de son aveu , elles sont antérieures au séjour des Romains dans ces Provinces , il faut en conclure que Toulouse existait de toute ancienneté au lieu où elle est aujourd'hui. » M. de *Montégut* décrit ensuite ces médailles , puis il ajoute : « Les mêmes fouilles m'ont procuré un grand nombre de médailles celtibériennes avec des têtes nues ou voilées , jeunes ou barbues , des figures de cavalier , de taureau , etc. , etc. , des caractères *Runiques* (2) qu'on ne sait point expliquer. Ces monumens , qui offrent des variétés sans nombre (3) , appartiennent aux anciens

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 92, et suiv.

(2) Il paraît que M. de *Montégut* suivait l'opinion d'*Olaus Wormius* : *Danica, litteratura antiqua*. Cap. x, et de *Rudbeck* : *Atlantica*, part. 3, cap. 1, pag. 37, qui regardaient comme *Runiques* les caractères gravés sur les médailles de la Péninsule.

(3) Parmi plusieurs médailles découvertes à *Vieille-Toulouse* et qui n'ont pas cependant été remarquées par l'abbé *Audibert* , j'en citerai trois que *Don Velasquez* a expliquées : *Ensaño sobre los alpha-*



Espagnols, issus, comme nous, des Celtes, et qui, à raison de leur voisinage, avaient de grandes relations de commerce avec cette ville.... D'après les monumens que je viens de rapporter, il paraît de la plus grande évidence que Toulouse a existé de tous les temps au lieu où elle est aujourd'hui, et qu'on doit regarder *Vieille-Toulouse* comme une de ses colonies, ou comme l'extrémité d'un de ses faubourgs, etc. »

J'avouerai que l'on découvre quelquefois dans les champs de *Feretra* des médailles Celtibériennes, Puni-ques, Grecques et Gauloises, mais j'observerai que ces monumens ne se rencontrent qu'en très-petit nombre dans ce lieu. Des recherches faites dans ce cimetière et pendant plusieurs années, n'ont pu procurer à mon père que huit de ces médailles, tandis que les romaines impériales y abondent. MM. *Magi*, *Bertrand*, *Maillot* et *Lucas*, qui avaient formé avec des médailles trouvées à Toulouse de nombreuses suites dans les trois modules, m'ont assuré

*betos de las medallas desconocidas que se encuentran en las mas antiguas medallas y monumentos de España. Madrid, 1752.*

1.° Médaille offrant d'un côté une tête barbare nue, avec un collier et tournée à gauche. Revers : un cheval courant du côté gauche ; au-dessus trois lettres celtibériennes, qui se rapportent à celles-ci OSE ou OSK. Cette médaille appartient à la ville d'*Osca*. Mais comme la troisième lettre peut être également ou un *epsilon* ou un *kappa*, on ne peut assurer s'il faut lire *osk* ou *osk*. Dans l'une et dans l'autre version, la médaille vient d'*Osca*. Si c'est un *epsilon* ; ce sera le nom du peuple *Osenses* ; si c'est un *kappa*, on pourra croire que ce sera le nom d'*oska*.

2.° Tête barbare nue, tournée à gauche : On voit quelques Dauphins à l'entour. Le Revers présente un cavalier casqué, ayant un manteau, et portant une palme. On lit au-dessous en caractères celtibériens SPALENY.

Cette médaille a beaucoup de rapports avec l'une de celles que l'abbé *Audibert* a publiées, mais dans cette dernière la légende porte ENAPOC.

3.° Tête ceinte d'un diadème et tournée à gauche. Revers : un cheval courant vers la gauche. On lit au-dessous en caractères celtibériens NEOLA ou NEOLE. *Pline* parle d'une ville de la Tarragonaise nommée NOELA. Cette ville ne doit pas être différente de celle où la médaille fut frappée.

que sur cent médailles découvertes dans les champs de *Feretra*, on n'en voyait que deux ou trois Gauloises ou Celtibériennes, et que le contraire avait lieu à *Vieille-Toulouse*. Cet aveu m'a paru d'autant plus remarquable, que MM. *Maillot*, *Bertrand* et *Lucas*, avaient embrassé sur la position de l'ancienne capitale des *Tectosages* une opinion opposée à celle de l'abbé *Audibert* et à la mienne. Les médailles Gauloises que l'on trouve près de la *Nouvelle Toulouse*, ne prouvent point que ce lieu a toujours été la Métropole de la contrée : conservées en petit nombre et peut-être même *démonétisées* depuis la soumission de l'Ibérie et des Gaules, on les aura placées indistinctement dans les urnes et les tombeaux avec celles du peuple vainqueur. On doit observer aussi que ces monumens ne se retrouvent que dans les champs de *Feretra*, que ces champs sont moins éloignés de *Vieille-Toulouse* que toutes les autres parties de la Ville actuelle ; qu'ils sont traversés par la route qui conduit à l'ancienne cité, et que, suivant l'examen du terrain, cette route n'a pu en aucun temps avoir une autre direction. D'après cela on pourrait conjecturer qu'en abandonnant leur Ville antique, les *Tolosates* s'établirent d'abord à une médiocre distance des collines sur lesquelles elle avait été bâtie, c'est-à-dire dans la partie voisine des champs de *Feretra*, et que dans les premiers temps ils se servirent des médailles frappées à *Tolosa* ou portées dans cette Ville par le commerce. L'intérieur, l'enceinte et les parties les plus reculées de la Ville actuelle, ne fournissent que des médailles romaines, ce qui annonce une origine peu ancienne. « Il y a quelques années qu'en remuant les terres, depuis la porte Saint-Etienne jusqu'à celle du Château, ce qui comprend une grande partie du circuit de Toulouse, dit M. *Audibert*, on s'aperçut que les ouvriers trouvaient des médailles. Les Capitouls furent priés par l'Académie de les faire ramasser soigneusement. Cette société littéraire nomma feu M. de *Saint-Amand* pour en faire la revue et son rapport. Dans une Dissertation que cet académicien lut en présence de M. le maréchal de *Richelieu*, au retour de son expédition



de Minorque , il rendit compte de sa commission , et témoigna beaucoup de peine de n'avoir à entretenir la compagnie que de ce que la science numismatique a de plus trivial : le commun de ces médailles en effet , était des Antonins , et aucune , à ce qu'il m'a assuré lui-même , ne se trouva passer le siècle d'*Auguste*. »

*Vieille-Toulouse* n'offre pas à nos regards ces ruines imposantes , ces traces remarquables qui annoncent ordinairement les antiques cités : mais il faut observer que l'on aurait tort de chercher sur le sol jadis occupé par une Ville Gauloise , les magnifiques débris que l'on rencontre souvent dans les lieux où brillèrent les cités de l'Égypte , de la Grèce et du *Latium*. Ce ne fut que lorsque les Grecs établirent des colonies sur nos rivages , que les Gaulois commencèrent à cultiver les arts libéraux et à entourer leurs Villes de murailles. « Les Grecs , dit *Justin* (1) , dépouillèrent les Gaulois des contrées méridionales de leur manière de vivre sauvage et barbare. Ils leur enseignèrent les premiers à cultiver les champs , à tailler la vigne , et à planter des oliviers. Ils leur apprirent aussi à entourer leurs Villes de murailles ; et ce qui est encore plus utile à la vie , à terminer leurs différends par la voie de la justice , ce qu'ils ne faisaient auparavant que par la voie des armes : en un mot ils leur communiquèrent si bien leur politesse à toutes sortes d'égards , qu'on eût dit que ce n'était point la Grèce qui avait passé dans cette partie des Gaules , mais que c'était plutôt cette partie des Gaules qui avait passé dans la Grèce. »

Au reste , si dans les temps antérieurs à la conquête des Gaules , il existait à *Tolosa* des monumens somptueux , les ravages de la guerre et vingt siècles auront pu en effacer jusqu'aux dernières traces. Néanmoins , on trouve encore dans les champs où *Tolosa* était située , des preuves qu'elle posséda des édifices considérables. Si l'on aperçoit peu de briques à *Vieille-Toulouse* , dit l'abbé *Audibert* , c'est qu'on a eu soin de les enlever. Le père de M. *Berdoulat*

---

(1) LIB. XLIII , c. 4.

en a fait charrier une quantité qui est telle, que son fils l'évalue à 5000 charretées ; d'autres, sans doute, depuis plus de mille ans que les environs du village sont défrichés, l'avaient fait avant lui.

« Il est hors de doute que le terrain de *Vieille-Toulouse* renferme sous sa surface des monumens en plus grand nombre qu'il n'en montre au-dehors. Il y a environ trois ans (1) que l'on découvrit une grande masse construite de petits brins de marbre ou de pierre, liés par un fort ciment : la superficie en était inclinée, et formait un angle obtus rentrant dans la masse ; elle était terminée par un petit réservoir qui paraissait avoir été ménagé pour recevoir l'écoulement de quelque matière : toute cette surface était noircie par le feu, et l'on trouva autour de la base quantité de charbons. Sa longueur était d'environ 24 pieds, sur 15 de large, et 5 pieds dans sa plus grande hauteur. Ce solide qui méritait d'être conservé fut détruit, non sans beaucoup de peine et de travail.

« Lorsqu'un particulier, il y a quelques années, voulut faire rebâtir sa maison de campagne, les ouvriers en creusant la terre pour asseoir les nouveaux fondemens, trouvèrent des murs fort épais, qui auraient coûté beaucoup à démolir à cause de leur solidité ; sans autre examen, le propriétaire mit à profit sa découverte, et s'épargna les frais d'une nouvelle fondation..... Du temps de *Nicolas Bertrand*, la même chose arrivait assez souvent, comme il le dit lui-même ».

Ce qui précède annonce que la présence de quelques médailles celtibériennes, puniques, grecques et gauloises, dans les champs de *Feretra*, ne prouve point que *Tolosa* n'a pas existé autrefois sur la colline où nous croyons que fut d'abord construite la capitale des *Volces-Tectosages* ; on voit aussi que l'inscription sépulcrale romaine découverte dans les mêmes champs funéraires, ne peut fournir aucun argument contre notre opinion, et qu'il en est de cette prétendue preuve comme de celles que *Catel* croyait tirer des traces du Capitole, du temple de

---

(1) En 1761.



PALLAS, et de l'époque de la construction des églises de la Daurade (1), de St.-Etienne, du Taur et de St.-Saturnin. La seule objection que l'on pourrait faire contre le sentiment que je viens d'établir, c'est que le Lac fameux dans lequel les *Tectosagès* avaient déposé les trésors, qui furent dans la suite enlevés par *Cépion*, existe encore sous la nef de l'église dédiée au premier évêque de Toulouse, et que l'existence de ce *Palus sacré* près de la ville actuelle (2), annonce qu'elle a toujours subsisté dans la place qu'elle occupe maintenant. Mais ce prétendu lac doit être mis au nombre des êtres chimériques créés par l'imagination de nos premiers historiens. L'abbé *Audibert* croyait voir des traces de ce *Palus* dans une portion du territoire de *Vieille-Toulouse*, « où la terre est très-graveleuse et où l'on trouve beaucoup de fragmens d'or et d'argent. » Mais ce qui prouve invinciblement que ce lac n'existe pas, c'est que *Possidonius* nous apprend que lorsque la province fut entièrement soumise aux Romains, ce marais fut mis à l'encan, que les acquéreurs en firent écouler les eaux, et qu'ils y trouvèrent de grandes masses d'argent. Ce lac ayant été ainsi desséché, on ne peut dire qu'il existe encore sous la nef de l'église de Saint-Saturnin, et cette fable populaire, quoiqu'adoptée par des gens d'un mérite reconnu, et offerte autrefois comme un fait incontestable (5), ne peut atténuer les preuves qui se réunissent en faveur de l'opinion établie par l'abbé *Audibert*.

---

(1) Nous verrons bientôt que l'on a cru pouvoir assigner à cette église une origine beaucoup plus antique.

(2) La Ville ne s'étendait autrefois que jusqu'au lieu occupé maintenant par la Place de la Mairie. Là se trouvaient les murs d'enceinte et la *Porte du Belier* (*Porta Arietis*), dont le nom s'est conservé dans celui de *porterie* ou *portarie*.

(3) Lors de l'entrée de *Charles IX* dans Toulouse, en 1563, « à l'endroit de la porte de Posonville, et au lieu où estoit anciennement le lac de Toulouse, dit l'Annaliste, la Ville estoit bien vivement peinte avec son Capitole et amphithéâtre, et par derrière les monts Pyrénées en platté peinture. Au pied de la Ville y avoit un lac, et dans iceluy de grandes pièces de bois dorées et argentées, faites en modes de pierres molaires; et au milieu du théâtre estoit escrit :

*Ecce Tolosanum infelix raptoribus aurum.*

*Vieille-Toulouse* offre d'ailleurs , comme nous l'avons dit plus haut , des restes d'antiquités celtiques que l'on ne rencontre point dans la nouvelle ville. Les *tumuli* dont nous avons parlé doivent dater d'un siècle très - reculé ; les chaînes d'or , les bracelets , les grains de métal percés pour former des colliers , rappellent des parures gauloises : des haches en pierre découvertes dans le même lieu , semblent annoncer qu'il fut habité à une époque où l'usage du fer et du bronze était peu connu. Les armes placées dans plusieurs tombeaux trouvés dans ce village , ainsi que des ossemens d'animaux mêlés à des ossemens humains , nous retracent aussi des coutumes celtiques.

---

En l'un des festons pendans audit théâtre estoient escrits seize vers, lesquels déclarent l'histoire de ce fait conformément à ce qu'en on escrit *Strabon* , *Justin* , et plusieurs autres , par l'autorité desquels est découverte l'erreur de ceux qui ont estimé la ruine de *Cépion* estre advenue à Toulouse , en Italie.

*Delphica Tectosages ausi contingere sacra ,  
In mediis spoliis ceciderunt morte nefanda ,  
Donec responsis manite malæ parta profundo  
Immersa lacu , qui nunc Saturnius extat.  
Cepio , Romanus , post tempora longa Tolosam ,  
Obsidione gravi consumpsit et abstulit aurum ,  
Quo simili rabie raptores duxit ad orcum ,  
Sæpe ex cæde sacra preciosa monilia quosdam ,  
Surrupuisse ferunt , quos vel meus conscia facti ,  
Vel superum terror tenuit ne evadere possent ,  
Sed meritas miseri pœnas cum morte dederunt.  
Aureas ille lacus priscorum fama deorum ,  
Nunc sacèr et sanctus sævos ulciscitur hostes ,  
Nec patitur fures , nec cætera monstra latronum ,  
Sed tenet infelix semper raptoribus aurum.*

FERRIERE , Médecin.

Sur mesmes argumens , en un autre feston , y auoit d'autres vers :

*Fama Tolosanum quod Cepio sustulit aurum ,  
Prodidit in sacro delituisse lacu ,  
Raptores olim Censerunt numinis iram ,  
Perdidit antiquos arcuit ista noços.*

Annales de Toulouse par *Lafaille* , tom. II , preuves , pag. 72 , 73.



Un auteur moderne (1), a cru devoir embrasser le sentiment qui n'accorde qu'une antiquité médiocre à la ville, à laquelle l'abbé *Audibert* a constamment donné l'épithète de *nouvelle*. « Tout annonce, dit M. de LAVALLÉE, que Toulouse n'a pas toujours existé où nous la voyons aujourd'hui, et que l'ancienne Toulouse était à-peu-près à une lieue de là. Une éminence, où l'on remarque encore quelques débris, entr'autres ceux de l'amphithéâtre, dépose en faveur de cette opinion. On croit généralement que les Toulousains abandonnèrent insensiblement leur ancienne Ville après le prétendu sacrilège de *Cépiou*. » Il est évident que cet écrivain, très-estimable d'ailleurs, a été trompé par des personnes qui lui ont remis des notes peu exactes sur nos antiquités. La position qu'il assigne à l'ancienne *Toulouse* est éloignée, en ligne droite, de plus de 6500 toises de *Vieille-Toulouse*, et est en outre sur la rive gauche de la Garonne, c'est-à-dire, dans l'Aquitaine. Mais nous avons vu que d'après tous les auteurs, il était démontré que les *Tectosages* habitaient la Celtique. Or, comment penser que la capitale de ces peuples fût située dans une autre province ? C'est ce qui arriverait néanmoins si l'on fixait la position de cette Ville antique dans le lieu désigné par M. de LAVALLÉE, car on sait que la Celtique s'étendait jusqu'à la rive droite de la Garonne, et que ce fleuve servait de limites entre les Celtes et les Aquitains. Je dois ajouter qu'il peut paraître extraordinaire que l'on donne comme une preuve de l'existence d'une Ville *gau-loise*, un amphithéâtre, monument qui ne peut avoir été construit que par les Romains, ou quelque temps après leur établissement dans ces contrées.

La position de l'antique *Tolosa* était extrêmement avantageuse pour un peuple guerrier. Située sur une colline escarpée et près du confluent de l'*Aurigère*, cette Ville était en quelque sorte fortifiée par la nature. Elle dominait d'un côté sur les vastes plaines Aquitaines qui bordent

---

(1) M. J. de LAVALLÉE, *Voyage dans les Départemens de la France. Département de la Haute-Garonne*, pag. 19.

la rive gauche de la Garonne : les monts Pyrénées paraissent en entier aux regards de ses habitans. Du haut de ses tours on pouvait découvrir les lieux où le Tarn sert de limites aux *Tectosages*. En foulant le sol où elle florissait autrefois , et qui vit naître les guerriers illustres qui portèrent leurs armes et le nom de *Tolosa* jusques dans les champs de l'Ibérie, au-delà du Rhin, au pied du Capitole, dans l'Istrie, l'Illyrie, la Pannonie et la Grèce, et qui fondèrent le royaume de Galatie, on se rappelle involontairement et leur équité, vantée par *César* même, et leur valeur brillante, et leurs nombreux triomphes. On croit entendre les *Bardes* célébrer les chefs et les soldats *Tectosages* ; on croit voir les *Druides* offrir aux Dieux de la Celtique et précipiter ensuite dans les *Lacs sacrés*, les trophées de la victoire et les riches dépouilles des nations vaincues. Les urnes qui jonchent encore l'un des champs voisins de cette cité désolée, offrent de nouveaux sujets de méditations. L'observateur les contemple avec recueillement : il craint de violer ces monumens funéraires et croit que chacun d'eux renferme les cendres d'un héros.

On a fixé, avec beaucoup de raison, l'époque de la fondation de la nouvelle *Toulouse* peu de temps après le pillage de cette Ville par *Cæpion*. Les Cimbres ayant remporté de grands succès sur les armées Romaines engagèrent les *Tectosages* à se joindre à eux. « Ceux-ci, dit M. LABROQUERE (1), accoutumés à donner des lois et à régner sur les peuples, supportaient avec impatience la nécessité qu'ils s'étaient imposée de fournir des troupes à leurs nouveaux alliés. » Ils s'unirent donc aux Cimbres et mirent dans les fers les soldats Romains en garnison à *Tolosa*. Mais les habitans de cette Ville se partagèrent en deux factions. L'une, fidelle aux Romains, avertit *Cæpion* des mouvemens des *Tectosages*, et lui fournit le moyen d'introduire une partie de ses troupes dans *Tolosa*. Maître de cette Ville, *Cæpion* y porta le ravage, profana les temples qu'elle renfermait dans son enceinte, et enleva

---

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. IV, pag. 171.



les trésors immenses qui y avaient été déposés, et qui, selon l'opinion commune, avaient été dérobés dans le temple de Delphes (1).

La défaite de *Cæpion* vengea les *Tectosages*: mais de nouveaux malheurs devaient fondre encore sur leur capitale. *Marius* fut chargé de réparer les pertes de *Cæpion*. « Il regardait les Toulousains comme suspects, à cause du ressentiment que devait leur avoir inspiré le mauvais traitement qu'ils avaient essuyé de son prédécesseur. Pour découvrir les sentimens des *Tectosages* et des autres peuples de la province.... il fit porter des lettres à chaque peuple en particulier, avec défenses de les ouvrir avant un jour désigné: il prévint le jour indiqué, fit demander toutes ses lettres et vit que la plupart avaient été ouvertes, ce qui le confirma dans la défiance, et lui fit connaître les dispositions de ces peuples à la révolte (2). » Les *Tectosages* prirent en effet les armes sous la conduite de *Copillus*, mais ce général fut vaincu et fait prisonnier par *Sylla*, alors lieutenant de *Marius* (3).

Cet événement dut consommer la ruine de *Tolosa*. Devenue la proie des Romains, elle fut livrée sans doute à toutes les horreurs de la guerre, et, sortant de ses ruines fumantes, une partie des habitans dut chercher ailleurs une nouvelle demeure. La plaine qui s'étend au bas des collines sur lesquelles l'ancienne capitale des *Tectosages* était située, offrait une position favorable pour y construire une autre cité. « Dans le choix que l'on fit du terrain, on dut avoir égard à une communication facile avec la Province, à la

(1) *Cùm Tolosates, socii ac fœderati populi Romani, spe ac pollicitationibus Cimbrorum concitati, milites Romanos qui præsidio erant in vincula coniecissent, noctu repente introducti ab amicis Romani, urbem occuparunt et fana diripuerunt, aliaque innumerabili pecuniâ sunt potiti quippè ea civitas jam indè ab antiquis temporibus opulentissima ac præterea donariis, quæ olim Galli, duce Brenno, in Græciam profecti è Delphico templo abstulerant, ornata erat. Excerpta, Valesii, pag. 630.*

(2) M. LABROQUÈRE, loc. cit.

(3) *Plutarque*, vie de *Sylla*.

proximité de l'ancienne Ville, et au voisinage de la Garonne. Le sol de la nouvelle *Toulouse* offrait tous ces avantages. Comme rien ne favorise tant le commerce qu'une heureuse situation, la population qui est une suite du premier, aura contribué en peu de temps à l'agrandissement de la Ville. Quant à l'ancienne, comme les mères qui dépérissent souvent en nourrissant leurs enfans de leur propre substance, successivement déclinée de toute apparence de Ville dans le bas Empire, son anéantissement aura vérifié le mot de *Lucien* ἀποθνήσκουσι γὰρ καὶ πόλεις ὡς ἄνθρωποι, *les villes meurent comme les hommes* (1). »

Examinons maintenant l'état de la nouvelle *Toulouse* sous la domination romaine.

*Ausone* dit en parlant de cette Ville (2) :

*Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam.  
Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens :  
Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna.  
Innumeris cultam populis, confinia propter  
Ninguida Pyrenes, et pinea Cæbennarum,  
Inter Aquitanas gentes et nomen Iberum.  
Quæ modo quadruplices ex se quàm effuderit urbes,  
Non ulla exhaustæ sentit dispendia plebis :  
Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.*

« Je ne t'oublierai jamais, ô *Tolosa*, Ville dans laquelle j'ai été élevé ! Une vaste enceinte de murs de briques t'environne et la Garonne baigne un côté de tes remparts. Assise entre les peuples de l'Aquitaine et de l'Ibérie, tu possèdes une innombrable population à cause du voisinage des neigeuses Pyrénées, et des monts des Cévennes ombragés par des pins. Ayant envoyé au-dehors quatre colonies, il paraît que tu n'as rien perdu de ton peuple et que tu renfermes encore dans ton sein tous les citoyens qui y sont nés. »

(1) *Audibert. Dissert. sur les origines de Toulouse.*

(2) *Clar. urb.*



Le passage que je viens de rapporter a exercé la sagacité de plusieurs critiques. *Catel* s'exprime (1) ainsi sur ce sujet : « Nous desirerions bien pouvoir descouvrir ce que le poète *Ausone* a entendu de nostre Ville de *Tolose* quand il dit, *quæ modò quadruplices*, etc. Nous sçavons bien qu'*Ausone* appelle la Ville de *Tolose Quintuplicem* dans ce vers tiré de l'épistre 24, écrite à *Paulin*.

*Quintuplicem socias tibi Martie Narbo Tolosam.*

Il semble qu'*Ausone* ayt voulu appeler la Ville de *Tolose Quintuplicem*, tout ainsi qu'il a dit en l'épigramme qu'il a fait de la Ville de Syracuse *quadruplices Syracusas*, d'autant que la Ville de Syracuse a esté composée de quatre Villes, qui sont nommées par *Cicéron*, en l'oraison sixiesme contre *Ferrès*. Tellement qu'il semble que l'intention de ce poète ayt esté de dire que quatre Villes sont sorties de la Ville de *Tolose*, ou plustost que *Tolose* a mis dans la closture de ses murailles quatre Villes, Bourgs, ou Faubourgs contigus. C'est pourquoy il dit que *Tolose* est environnée d'un grand et long circuit de murailles. Ce qui rend cette explication plus probable, c'est le dernier de ces trois vers, qui dit que la Ville de *Tolose* embrasse dans son sein tous les habitans qu'elle a engendrez. Car il semble par ces paroles vouloir dire qu'elle a compris dans son circuit de murailles quatre Villes, ou Fauxbourgs qui estoient joignans : si que bien que d'elle soient sorties ces quatre Villes, toutefois elle ne se ressent point de sa perte, d'autant qu'elle n'est pas moins peuplée à cause qu'elle a retenus tous ses habitans dans sa closture. Je desirerois bien en ce lieu pouvoir apporter une plus claire explication de ces vers tirée de l'antiquité, toutefois je n'en sçay point de plus vraisemblable. Car de croire ce que quelques uns ont dit estre véritable, que ces quatre Villes mentionnées par *Ausone*, sont *Cordes-Tolosanes*, *Gaillac-Tolosa*, *Seysses-Tolosanes* et *Martres-Tolosanes*, lesquels retiennent encore le nom de *Tolose*, je ne

---

(1) *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, pag. 118.

me le puis imaginer ; d'autant qu'il est certain que ces quatre Villes sont appelées *Tolosanes* parce qu'elles sont situées in *Pago Tolosano*, pour les séparer et distinguer des autres Villes qui portent le même nom, lesquelles sont hors le *Pagus* ou Diocèse ancien de *Tolose*.

On peut ajouter à ce que dit *Catel*, que *Martres-Tolosanes* était situé dans le territoire possédé par les *Convençes*. La position de *Calagorris*, Ville bâtie par le peuple que je viens de nommer, et qui, suivant ce que nous dirons bientôt, existait entre *Martres* et *Cazères*, prouve, ce me semble, que dans des temps très-reculés, *Martres* n'appartenait point aux *Tolosates* et n'était pas une de leurs colonies.

L'abbé *Audibert* trouve dans les lieux qui indiquent des vestiges d'habitation, l'explication de l'épithète de *Quintuple* donnée par *Ausone* à la Ville de Toulouse. Ces lieux sont, suivant lui, 1.° La Métropole, ou *Vieille-Toulouse*. 2.° Les environs du couvent des Récollets, position où l'on trouve des urnes, des inscriptions et des médailles. 3.° *Toulouse*. 4.° Le quartier opposé à cette Ville, ou le Faubourg Saint-Cyprien. 5.° Enfin, le canton éloigné où l'on voit encore les ruines de l'Amphithéâtre. « Ne serait-ce pas, continue l'abbé *Audibert* (1), ne serait-ce pas ce qu'*Ausone* a voulu exprimer dans son éloge de *Toulouse*? *Quæ modo quadruplices*, etc. On voit ici une Ville principale distinguée de quatre autres. C'est pourquoi le même auteur a dit :

..... et mox

*Quintuplicem socias tibi Martie Narbo Tolosam.*

« *Catel* et les historiens de Languedoc expliquent ces vers par quatre quartiers contigus. Le premier allègue *quadruplices Syracusas* et *duplex Arelate* du même auteur. J'observe ici que les différens quartiers de Syracuse étaient autant de Villes. Chacun avait ses murailles et ses portes. Quant à l'endroit d'*Ausone* où il est question d'*Arles*, il prouverait seulement que le quartier Saint-Cyprien doit être compté pour une Ville. L'expression d'ailleurs est ici toute différente.

(1) *Dissert. sur les origines de Toulouse*, pag. 61, 62, 63.

« Quelle



» Quelle est donc l'explication la plus vraisemblable de ce passage ? Dans les six premiers vers, *Ausone* parle d'une seule Ville, d'une Ville mère. Il fixe sa situation et son étendue; il fait mention de ses murailles, de la rivière qui coule auprès et des différens peuples qui l'habitaient.

» Il ajoute que de cette Ville en étaient sorties quatre autres. C'est le sens naturel de ce vers :

*Quæ modo quadruplices ex cum effuderit urbes.*

où le mot *effuderit* indique visiblement des migrations d'habitans; cependant malgré ces migrations, la Métropole n'en était pas moins peuplée du temps d'*Ausone*, qu'elle l'avait été autrefois :

*Non ulla exhaustæ sentit dispendia plebis.*

Le dernier vers fixe encore mieux la nature et la position des Villes émanées pour ainsi dire de Toulouse :

*Cunctos quos genuit gremio complexa colonos.*

*Ausone* les appelle des *Colonies*, ce n'était donc pas des Faubourgs ou de simples quartiers d'une Ville : Toulouse les renfermait dans son sein; elles étaient donc situées au voisinage de la Métropole et dans son district; une interprétation si naturelle, encore plus lumineuse, se trouve confirmée par la position des lieux, ce qui est à remarquer.

» Au lieu que dans le sentiment contraire, *Ausone* se sera exprimé d'une manière fort louche pour ne pas dire obscure. Je dis plus encore, il se serait contredit. Le terme d'*effuderit* a un rapport marqué avec *Colonos*. D'où il résulte, que dans ce premier vers il aurait fait sortir quelques habitans de Toulouse, pour aller peupler les Villes dont il parle, et que dans le dernier il les aurait fait demeurer. »

J'ai voulu faire entièrement connaître l'opinion des deux écrivains qui ont le mieux traité le sujet qui nous occupe. Il me paraît que l'on doit s'arrêter au sentiment de l'abbé *Audibert*, mais en observant néanmoins que le titre de *Métropole* qu'il donne à *Vieille-Toulouse*, ne convenait plus à cette antique cité à l'époque où *Ausone* écrivait.

Nous avons démontré en effet que , d'après les monumens , il paraissait certain que cette Ville était presque entièrement abandonnée depuis la fin du règne de *Néron*. Loin donc de la regarder comme la Métropole des *Tectosages* , on doit penser qu'elle n'était même plus considérée que comme une des colonies (1) de la nouvelle Toulouse , Ville qui pour l'importance n'avait alors dans la *Province Romaine* , suivant *Ammien Marcellin* , d'autre rivale que Narbonne.

Décorée du titre de *Quintuple* , Toulouse fut aussi honorée de celui de *Cité Palladienne*. Il paraît que cette épithète lui fut donnée à cause du culte particulier qu'elle rendait à *PALLAS* , et du soin avec lequel on y cultivait les sciences , les lettres et les arts.

Les passages suivans prouvent que les anciens donnèrent , pendant long-temps , le surnom de *Palladienne* à la ville de Toulouse. Dans une épigramme de *Martial* (2) on trouve ces deux vers :

*Marcus Palladiæ non inficienda Tolosæ  
Gloria , quam genuit pacis amica quies.*

*Ausone* dans ses *Parentalia* (3) , dit :

*Te sibi Palladiæ antetulit toga docta Tolosæ.*

Et dans ses *Eloges des Professeurs de Bordeaux* (4) :

*Palladiæ primum toga te venerata Tolosæ.*

On trouve dans le *Panégryrique* lu devant *Avitus* par *Sidonius Apollinaris* , le vers suivant :

*Palladium implicitis manibus petiere Tolosam.*

*Pomponius - Mela* semble désigner Toulouse comme la principale Ville des *Tectosages* , en disant *Tolosa Tecto-*

(1) On doit observer que les médailles du bas Empire étant presque inconnues à *Vieille-Toulouse* , cette Colonie ne dut avoir qu'une très-courte durée.

(2) *Epig. LIB. IX.*

(3) *Pag. 48.*

(4) *Pag. 78.*



*sagum* (1). *Ptolémée* la qualifie de *Colonie* (2). *Sidonius Apollinaris* l'appelle *urbs Tolosatium* (3). Dans la notice des Gaules elle est désignée par le nom de *civitas Tolosatium*.

---

### CHAPITRE III.

#### *Etendue et bornes du territoire possédé par les Tolosates.*

« IL ne conviendrait pas, dit M. *Danville* (4), de ne faire aucune distinction des *Tolosates* ( ou des habitans de la cité de Toulouse ), d'avec les *Volcæ-Tectosages*. Ils en font bien la partie principale, mais non pas la nation toute entière : et c'est ainsi qu'il faut entendre *Pline* (5), qui, entre plusieurs peuples, nomme les *Tolosani Tectosagum, Aquitanis finitimi.* »

Les limites du territoire possédé par cette portion des *Tectosages*, sont fixées du côté de Carcassonne par un lieu nommé *Fines*, situé sur la voie qui de Toulouse conduisait à Narbonne. *Tolosa XV Badera XVIII Fines*. « Par le compte des distances qui est donné d'ailleurs entre Toulouse et Carcassonne, on peut estimer celle de *Fines* de 28 à 29 milles, et le lieu de *Fines* se place entre les positions d'*Elusio* et de *Sostomagus* indiquées dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (6). »

Un monument conservé dans le Musée de Toulouse, semble indiquer que le territoire particulier de la cité des *Tolosates* s'étendait jusqu'à XVIII milles romains, sur la gauche de la route de Carcassonne.

---

(1) *Lib.* II, cap. 4.

(2) *Lib.* II, cap. 20.

(3) *Epist.* *Lib.* IV.

(4) *Notice des Gaules*, pag. 648.

(5) *Lib.* III, cap. 4.

(6) *Notice des Gaules*, pag. 304.

Ce monument rapporté ici n.º 1, est une colonne militaire en granit. Elle fut découverte à *Villenouvelle*, Commune de l'arrondissement de Villefranche, et éloignée de 29 kilomètres de Toulouse.

Ce monument est chargé de deux inscriptions. La première est ainsi conçue :

D . N  
FLAVIO  
CONSTAN  
TINO  
NOBI . CAES  
C . T . XVIII  
LIBERTATI

Je crois qu'elle doit être lue de la manière suivante : *Domino Nostro FLAVIO CONSTANTINO, NOBilissimo CAESari . Civitatis Tolosæ XVIII. LIBERTATI .*

La seconde inscription est gravée au revers de la précédente : en voici la copie exacte :

LIBERTATI  
RES . FAV . DEORVM  
MERCE<sup>s</sup> . R:::N:::IS  
PACIFICVM  
AVGVRIVM  
PRINCIPIS  
N .  
FAVSTAE FILII .

Je lis ainsi cette inscription : LIBERTATI RESTitutæ FAVore DEORVM, MERCEdibuS ReNovatIS, PACIFICVM AVGVRIVM PRINCIPIS Nostri FAVSTAE FILII.

On voit que ces inscriptions sont consacrées à *Flavius Constantinus*. Ce Prince était fils de *Constantin-le-Grand* et de *Fausta*, (*Faustae Filii*). Il fut élevé à la dignité de *César* en 317. Les Gaules devinrent son appanage en 355. Après la mort de son père, arrivée en 357,



LIBERTATI  
RES. FAV. DEORV  
MERCEs. R:::: N:::  
PACIFICVM  
AVGVRIVM  
PRINCIPIS  
N  
FAVSTAE. FILI

D. N  
FLAVIO  
CONSTAN  
TINO  
NOBI. CAES  
C. T. XVIII  
LIBERTATI





IMP  
GERS. PIA  
VAP. CONS  
FANTINO  
O. C. DITTO  
ESTAZI PI  
AVG. FALIO  
Z7111

N.° 2.

IMP  
CAES FLA  
VAL. CONS  
TANTINO. N  
OB. C. DIVI CO  
NSTANTI PII  
AVG. FILIO  
XVIII



*Constantin le jeune* prit le titre d'*Auguste*. Cette épithète qui désignait la souveraine puissance, n'étant pas donnée au jeune *Constantin* dans les inscriptions gravées sur la colonne rapportée ici, on doit croire qu'elle fut érigée lorsqu'il n'était encore que *César et Prince des Gaules*. On doit donc fixer la date de ce monument entre l'an 555 et l'an 557. Le mot *Libertati* annonce la liberté dont jouissaient les habitans des Gaules sous l'autorité de ce Prince. Le reste de la seconde inscription nous apprend qu'il rétablit le commerce, et que son avènement aux dignités auxquelles il avait été élevé par son père, était le présage assuré de la paix et de la félicité publique.

On a découvert dans un lieu peu distant de Villeneuve (1) et situé sur l'ancienne route de Toulouse à Narbonne, une autre colonne milliaire sur laquelle on voit aussi la note numérale XVIII; mais cette note n'est point accompagnée des lettres C. T., qui signifient, suivant moi, *Civitas Tolosæ*.

La figure n.º 2, représente ce monument qui est conservé dans le Musée de Toulouse.

L'inscription que l'on remarque sur cette colonne est formée de caractères irréguliers, et qui annoncent la décadence où étaient même déjà tombés les arts les plus vulgaires et les moins difficiles.

Cette inscription est composée des mots suivans :

IMP  
 CAES . FLA  
 VAL . CONS  
 TANTINO . N  
 OB . C . DIVI . CO  
 Nstanti . PII  
 AUG . FILIO  
 XVIII

C'est-à-dire : IMP..... CAESar.... FLAVio VALerto  
 CONSTANTINO NOBilissimo Cæsari DIVI CONSTANTI  
 PII . AVGusti FILIO . XVIII.

La colonne qui est chargée de l'inscription qu'on vient de lire a donc été placée à dix-neuf milles de Toulouse,

(1) Entre ce Village et Baziège, à 26 kilomètres de Toulouse.

sous le règne de *Constantin-le-Grand*, fils de *Constance Chlore*, et peu de temps après la mort de ce dernier. On sait que celui-ci cessa de vivre vers la fin de l'an 306, ou au commencement de 307. *Constantin* célébra magnifiquement les obsèques de son père et le fit mettre au nombre des Dieux. Ce grand homme n'avait encore que le titre de *César*, *Galérien* ayant refusé de lui conférer celui d'*Auguste*. Ce ne fut qu'en 307 que *Maximien* décora *Constantin* de cette dignité. Lorsque l'on grava notre inscription, *Constantin* n'était encore que *César*, (*Nobilissimo Caesari*). Son père était mort et avait reçu les honneurs de l'apothéose, ce qui est exprimé par les mots *Divi Constanti Pii Filio*. Mais nous avons vu qu'en 307 *Constantin* fut déclaré *Auguste*, et que cette nomination suivit de près la mort et la Déification de *Constance Chlore*; on peut donc fixer la date de l'érection de cette colonne vers la fin de l'an 306, ou pendant les premiers mois de l'an 307.

Je n'ai point suivi l'ordre chronologique, en citant les inscriptions gravées sur nos colonnes milliaires, parce que celle qui fait mention du jeune *Constantin*, me paraît marquer d'une manière plus formelle les limites de la cité des *Tolosates*. Car je pense qu'il n'est guères possible d'expliquer les lettres C. T. que l'on voit près de la note numérale, que par les mots *Civitatis Tolosæ*.

La colonne destinée à marquer les bornes du territoire des *Tolosates* est, comme nous l'avons vu, chargée de la note numérale XVIII. Dans des temps postérieurs à l'érection de ce monument, on désignait les limites du même territoire par la dénomination de *Dex de Tolosa*. Le mot *Dex* provenait sans doute du chiffre romain X *dix*, qui commence ici la note numérale.

L'habitude de marquer les limites du territoire de Toulouse s'est conservée jusqu'à nos jours, et des pierres placées à une lieue de rayon autour de cette ville, annonçaient, avant la révolution, les bornes de la banlieue (1).

Nous avons déjà dit que dans les temps les plus reculés

---

(1) C'est ce que l'on appelait vulgairement le *Gardiage de Toulouse*.



la Garonne servait de limites à la province Celtique et à l'Aquitaine. Les *Tolosates* ne durent donc pas avoir d'abord de possessions sur la rive gauche de ce fleuve : on croit cependant assez généralement que les cantons qui composent l'ancien Toulousain furent toujours possédés par ce peuple. « Le Diocèse de Rieux est un démembrement de l'ancien Diocèse de Toulouse , dit M. *Danville* (1) ; il en est de même du Diocèse de Lombes , qui était compris dans celui de Toulouse , comme le témoigne Jean XXII dans une de ses constitutions , et par lequel l'ancien territoire des *Tolosates* confinait à ceux des *Auscii* et des *Lactorates* dans la Novempopulanie. On sait d'ailleurs que la seigneurie de l'Isle-Jourdain , dans l'étendue du Diocèse de Toulouse , relevait des Comtes de Toulouse , et que ce qui ne fait point partie de la province de Languedoc , est néanmoins du ressort du Parlement de Toulouse. »

J'observerai que l'on se tromperait peut-être , en regardant comme *bornes primitives* d'un peuple antique les limites du Diocèse dans lequel il se trouve placé. Une foule d'événemens , qui nous sont peu connus , ont fait varier très-souvent la démarcation de nos provinces ecclésiastiques , et l'on ne peut fixer exactement , d'après leur étendue , celle des territoires occupés jadis par les nations Gauloises. On voit que M. *Danville* donne aux *Tolosates* toute la partie du diocèse de Rieux , située sur la rive gauche de la Garonne , et cependant nous savons que cette contrée fut possédée par les *Convenæ*. *Calagorris* , ville bâtie par ce dernier peuple , et dont nous fixerons bientôt la position entre Cazères et Martres , aurait même été comprise dans le district des *Tolosates* , si l'on adoptait en cette circonstance le sentiment de M. *Danville*. Il paraît plus convenable de penser que , comme nous l'avons vu plus haut , les bornes des *Tectosages* , et par conséquent celles des *Tolosates* , furent d'abord tracées naturellement par la Garonne ; que ce peuple belliqueux fit des excursions sur la rive opposée à celle où il était placé , et qu'il

---

(1) *Notice de la Gaule* , pages 648, 649.

y conquit un petit territoire ; que dans la suite , et lorsque les Romains furent entièrement maîtres des Gaules , des motifs politiques firent sentir la nécessité d'agrandir ce territoire , et que successivement il prit une extension très-remarquable , et peut-être conforme , en partie , aux limites de l'ancien Diocèse de Toulouse. Ainsi , en distinguant les temps , on laisse subsister les bornes bien connues qui séparaient la Celtique de l'Aquitaine ; on détermine à peu près l'époque à laquelle les *Tolosates* devinrent maîtres d'une grande partie des contrées situées sur la rive gauche de la Garonne , et l'on ne donne point à ce peuple une extension anticipée , et qui se trouverait d'ailleurs fortement combattue par le témoignage authentique des écrivains qui nous ont fait connaître l'ancien état des Gaules.

L'antiquité a conservé les noms de plusieurs villes et de quelques mutations possédées par les *Tectosages*. Nous allons offrir la nomenclature de celles qui se trouvent renfermées dans le Département de la Haute-Garonne.

*Badera*. La table Théodosienne fait mention de ce lieu , et le place à quinze milles de Toulouse sur la voie militaire qui conduisait à Narbonne. M. *Danville* (1) a cru retrouver cette position à *Baziège*.

Une colonne milliaire découverte dans ce lieu confirme l'opinion émise par M. *Danville*.

Ce monument représenté , n.º 3 , est en granit : l'un des côtés est chargé d'une inscription presque entièrement effacée :

: : B : D : : : : :  
 D . N  
 FLA : : : : : I : : : : I  
 DN : : : : : MV : : : : R : :  
 FI : : : O : : : M : : AVG  
 BIL : : : : GER : : : : :  
 : : : X : : : : : : : : : : : 7  
 SAI : : : P : : : I : : : : I : : : :  
 COS : : P : : SI : : : P VII

(1) *Notice des Gaules* , pages 135 , 136.



::::B D::::

D N

FLA::::NI:::

D V . M I::::

Γ I O M

B I L G E R

::::X ::::: I

::::: I :: M::::

S::::I ::::I I

C O S P S I

D N

GALERIO

VALERI

M A X I M V

NOBIOIIM

S I N M V C E S

Λ M P x

X V





On remarque celle-ci sur le côté opposé.

D . N  
 GALERIO  
 VALERI : : : :  
 MAXIM : : : : :  
 NOBI : : : OIIMVS  
 SI : : : MV CES  
 Λ M . P : : : : :  
 . XV

Les lettres D. N. qui commencent la seconde inscription signifient *Domino Nostro*. Les trois lignes suivantes nous apprennent que *Galerius Valerius Maximianus* était revêtu de la pourpre lorsque cette colonne fut élevée. La note numérale XV annonce que le monument était placé à quinze milles de *Tolosa* ; et comme il a été découvert à *Baziège*, lieu dont la distance correspond à celle de *Badera*, on ne doit point chercher ailleurs cette position indiquée par la table Théodosienne sur la route qui de Toulouse conduisait à Narbonne.

*Galerius Valerius Maximianus*, qui est nommé dans l'une des inscriptions gravées sur ce monument, est célèbre par les persécutions qu'il excita contre les Chrétiens (1). Il

---

(1) Le monument dont je donne ici la gravure a perpétué, dans les lieux où il existe encore, le souvenir des persécutions auxquelles les premiers Chrétiens furent en proie. Une tradition constante rapporte que l'on égorga l'un de ces infortunés auprès de cette colonne, qui fut en quelque sorte sanctifiée par la mort de ce généreux martyr. Aussi ce monument n'est-il désigné dans toute la contrée que sous les noms de *Sainte Pierre* ou de *Pierre Sacrée* ; les infirmes vont l'invoquer ; les malades espèrent qu'ils pourront obtenir leur guérison s'ils font passer sur ce bloc de granit les linges et les vêtements dont ils doivent se couvrir. Placée autrefois dans une chapelle isolée nommée *Saint-Martin-des-Champs*, cette colonne fut pendant plusieurs siècles l'objet de la vénération des villages voisins. Conservée maintenant dans une chapelle de l'église de *Baziège*, elle est encore révérée par un grand nombre de personnes, qui ignorent sans doute qu'elle fut dédiée à l'un des plus grands ennemis du nom chrétien.

répudia sa première femme pour épouser *Valeria*, fille de *Dioclétien*, qui le créa *César*, et l'associa à l'empire, ainsi que *Constance Chlore*, le 1.<sup>er</sup> Mars de l'an 292. Après l'abdication volontaire de *Dioclétien* et de *Maximien* le 1.<sup>er</sup> Mai de l'an 305, *Galerius* et *Constance Chlore* partagèrent l'empire. *Flavius Valerius Severus* et *Maximien*, fils de la sœur de *Galerius*, furent élevés par lui au rang des *Césars*. Le premier ayant été tué par le tyran *Maxence*, fut remplacé par *Licinius*. Après avoir régné sept années depuis l'abdication de son beau-père, *Galerius* mourut dans le mois de Mai de l'an 311. Il fut enseveli dans le lieu où il était né, et qu'il avait appelé *Romulien*, du nom de sa mère.

D'après les notes historiques que l'on vient de lire, il paraîtrait que la colonne milliaire découverte à *Badera* fut érigée après le 1.<sup>er</sup> Mars de l'an 292, et au plus tard, avant la fin du mois de Mai de l'an 311 de Jésus-Christ. Ce monument serait donc considéré comme appartenant à

La tradition relative à cette colonne milliaire n'est pas, au reste, dépourvue de tout fondement. L'histoire nous apprend que *Galerius*, qui, n'étant que *César*, avait déjà excité une violente persécution contre les Chrétiens, « la continua avec plus de fureur, lorsqu'après l'abdication de *Dioclétien* il se vit seul maître d'une partie du monde. » On voit par-là qu'il n'est pas impossible qu'un des nouveaux sectaires ait été égorgé à *Badera* pendant le règne de cet Empereur. Rien n'empêche même de croire que ce chrétien reçut la mort au pied de la colonne qui nous occupe. La vraisemblance n'est donc pas blessée par cette anecdote transmise d'âge en âge, et l'on ne doit pas être surpris que, n'élevant aucun doute contre la réalité de ce fait, des personnes simples et superstitieuses aient cru voir quelquefois près de ce monument, les bourreaux chargés d'exécuter les ordres du persécuteur des fidèles, et les anges du Seigneur apportant à la victime l'éclatante couronne des élus et la palme du martyr.

On voit encore devant la porte de l'église d'Aigues-Vives, commune peu éloignée de Baziège, et située à la distance de 23 kilomètres de Toulouse, une autre colonne milliaire, qui porte aussi le nom de *Pierre Sacrée* ou de *Sainte Pierre*; mais aucune tradition ne vient à l'appui de ce titre.

La figure n.<sup>o</sup> 4 représente cette colonne.

Une inscription très-fruste paraît encore sur ce monument rapporté ici.



I :::::

VAL :::::

::::: ANTI :::: o

DMNN :::::

VALENTI

NIANO ET FLA

THEODOS o

ET FLAB GALLO

BON o REIPVB

GENT o S F

::::: N ::::: MII

::: FVFXIMI ET





fin du troisième siècle, ou aux premières années du quatrième. Cependant, si l'inscription où *Galerius* est nommé était mieux conservée, on pourrait déterminer d'une manière, peut-être plus précise, la date de cette colonne. Le mot NOBI, que l'on voit en tête de la cinquième ligne, pourrait bien être le commencement de *NOBILissimus*, épithète que l'on donnait seulement aux *Césars*, et annoncerait que *Galerius* n'avait pas encore le titre d'*Auguste*, et que par conséquent l'érection de la colonne devrait être fixée entre le 1.<sup>er</sup> Mars de l'an 292 et le 1.<sup>er</sup> Mai de l'an 305. Dans l'autre inscription la syllabe FLA n'est peut-être que le commencement de FLAVIO, et désignerait FLAVIUS *Valerius Constantius*, plus connu sous le nom de *Constantine Chlore*, et qui fut créé *César* en même-temps que *Galerius*.

J'avoue néanmoins que les caractères épars qui sont placés après cette syllabe ne paraissent pas concourir à fortifier

---

Voici les caractères que l'on remarque avec le plus de facilité sur cette colonne.

I : : : :  
 V A : : : :  
 : : : ANTI : : O

NO DM N : : M : : :

VALENTI

NIANO ET FLA

THEODOSO

ET FLAB GALLO

BONO REIPVB

GENTOS : : : :

N : : : : : :

Ce monument, quoique bien moins célèbre que celui de Basiège, est cependant aussi l'objet de quelques pratiques superstitieuses. Les personnes qui sentent des douleurs rhumatismales vont, pendant la nuit, se frotter contre cette colonne; d'autres en détachent quelques fragmens, qu'ils déposent avec soin dans l'eau que l'on offre aux malades.

cette explication ; mais dans une inscription aussi mutilée on ne peut guère parvenir à restituer la vraie leçon. Les lettres D. N qui commencent la quatrième ligne peuvent être considérées , ainsi que celles de la seconde , pour les initiales des mots *Domino Nostro*. La syllabe A V G signifie A V *Gusto*. Les lettres B I L pourraient être prises pour les restes du mot *noBILissimo* ; mais je ne puis croire que ce soit là le vrai sens. D'ailleurs , ce mot devrait être suivi de celui de *Cæsari* , exprimé ainsi : CAES : et on voit au contraire en cet endroit la syllabe GER , qui est le commencement de GER*manico* : la lettre X , qui reste seule à la septième ligne , désigne peut-être la sigle MAX. Dans la syllabe SAI , placée à l'avant-dernière ligne , la lettre I peut-être regardée comme le reste d'une R , et former ainsi une partie de l'abréviation SARM. Le P que l'on remarque ensuite est l'initiale de PERS*ico* ou de Pio. La syllabe COS , qui commence la dernière ligne , désigne la qualité de *Consul*. Toutes ces données porteraient à croire que , depuis la troisième ligne jusqu'à la fin , cette inscription était consacrée à l'Empereur *Dioclétien* , qui éleva , comme je l'ai déjà dit , *Constance Chlore* et *Galerius* à la dignité de *Césars*. Toutes les épithètes , tous les titres qu'on vient d'examiner , se retrouvent en effet dans des inscriptions de *Dioclétien*. J'en citerai seulement ici trois fragmens.

IMP. CAES. C. AVRE. VAL. DIOCLETIANVS. AVG.  
PONT. MAX. SAR. MAX. PERS. . . . COS. . . (1)

IMP. CAES. C. AVREL. VALER. DIOCLETIANVS  
SARM. MAX. . . . . (2)

IMP. CAES. C. VALERIO  
DIOCLETIANO PIO  
GERM. MAX. (3).

(1) *Gruter* , page CLXVI , n.° 7.

(2) *Ibid.* page CLXVI , n.° 9.

(3) *Ibid.* page CCLXXXIX , n.° 3.



Mais il faut avouer que la ligne où devrait être le nom de *Dioclétien* n'offre pas les traces des caractères propres à le former, et que d'ailleurs il serait extraordinaire que le nom d'un simple *César* eût dans un monument public précédé celui de l'Empereur. Plusieurs inscriptions conservées par *Gruter* prouvent d'ailleurs que le nom de *Dioclétien* fut toujours placé avant celui de *Constance Chlore* et de *Galerius*. Il me suffira de rapporter ici une seule de ces inscriptions :

IMPP. CAESS. VALER  
IO. DIOCLETIANO. ET  
AVRELIO. VALERIO  
MAXIMIANO. PIISS. FE  
LICIB. SEMPER. AVGG  
ET FLAVIO. VALERIO  
CONSTANTIO. GALERI  
O. VAL. MAXIMINO (1).

Il paraît donc que l'on ne peut déterminer le vrai sens des caractères que nous venons d'examiner, et que la date de l'érection de la colonne doit être fixée, d'après l'autre inscription, dans les temps où *Galerius* n'était encore que *César*, c'est-à-dire, entre l'an 292 et l'an 305 de notre ère.

Avant de terminer ce qui concerne *Badera*, il n'est pas inutile de remarquer que le mille romain formant, comme nous allons le montrer, 756 toises, les 15 milles notés dans la table Théodosienne, et sur la colonne que j'ai rapportée, donnent 11350 toises, ce qui, à l'ouverture du compas, marque la distance exacte de Toulouse à Baziège, et démontre la justesse de la détermination proposée par M. *Danville*.

Nous ne devons pas négliger d'observer qu'il existait entre *Tolosa* et *Badera* une mutation marquée dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem *Ad Nonum* MIL. VIII. Il est évident que le nom de ce lieu vient de la distance qui le séparait de *Tolosa*. Pour retrouver la place de cette

---

( 1 ) *Gruter*, page CCLXXIX, n.º 2.

mutation, il faut se rappeler que dans la Gaule Narbonnaise la mesure du mille, mesure qui était propre aux Romains, était généralement adoptée pour marquer les distances itinéraires. Or, si nous pouvons présenter la juste évaluation de cette mesure, il ne sera pas difficile de fixer la position d'*Ad Nonum*. Nous avons dit plus haut que le mille formait 756 toises. M. *Danville* nous apprend (1) que plusieurs espaces mesurés sur des voies romaines en Italie, entre des positions déterminées, la plupart en rigueur géométrique, ont donné lieu d'évaluer le mille par des résultats particuliers depuis 752 jusqu'à 756 toises. Le total de ces différens espaces renfermant jusqu'à 249 milles, et répondant à environ 188250 toises par la mesure actuelle du local, il résulte d'une somme de milles assez considérable, pour que les variétés en plus ou en moins soient compensées, que la mesure commune du mille est de 756 toises.... Plusieurs de ces intervalles ayant été mesurés en Languedoc, qui faisait partie de la Province Romaine, la plus forte de ces mesures est donnée de 756 toises. D'après ces observations, les neuf milles romains qui, suivant l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, séparaient *Tolosa* du lieu nommé *Ad Nonum*, forment 6804 toises; et si l'on suppose que cette distance doit être comptée en ligne droite, en prenant pour point de départ le centre de *Tolosa*, on verra que ce lieu était situé entre les villages qui portent actuellement les noms de *Pechabou* et de *Pompertuzat*, et très-près de cette dernière commune. Mais si on ne la comptait que de l'extrémité de *Tolosa*, ou de l'ancien cimetière Romain situé dans les champs de *Feretra*, elle se retrouverait au-delà de l'église de *Pompertuzat*, sur la voie qui conduisait, comme elle conduit encore, de Toulouse à Narbonne.

*Ad Vigesimum*. On trouve dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem un lieu ainsi désigné, à cause de sa position relativement à *Tolosa*: *Ad Nonum VIII. Ad Vigesimum XI*. « Les lieux qui portent de pareilles dénominations

---

(1) *Notice de la Gaule*, pages x, xi.



tions, dit M. Danville (1), sont un témoignage du privilège des cités, de compter les distances du point de la Capitale jusqu'au terme du territoire. »

Les 20 milles qui séparaient *Tolosa* du lieu qui nous occupe font 15120 toises, et cette distance, comptée du centre de la métropole des *Tectosages*, doit se terminer dans le territoire du village de *Saint-Rome*, lieu où plusieurs indications paraissent annoncer que la voie militaire passait autrefois.

*Elusio*. L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem place *Elusio* entre Toulouse et Carcassonne à 29 milles de la Capitale des *Tectosages* : calculant le nombre de ces milles, M. Danville a pensé (2) que la position d'*Elusio* doit se retrouver non loin du Bassin de *Naurouze*, lieu où l'on remarque le point de partage des eaux qui alimentent le canal des deux mers. M. Astruc a dit que ce lieu était situé à la *Bastide d'Anjou* ; mais il paraît, d'après les observations de deux savans, dont les Dissertations ont été couronnées par l'Académie de Toulouse (3), que l'on doit fixer cette ancienne position à deux kilomètres plus à l'ouest sur la grande route. On remarque dans ce lieu le village et l'église de *Montferrand*, et cette église est connue sous le nom de *Saint-Pierre d'Elzonne*, nom qui paraît dérivé de celui d'*Elusio*. On trouve dans le voisinage la fontaine d'*Elzonne*, la métairie d'*Elzonne*, etc. Au reste, cette opinion s'accorde avec celle de M. Danville ; car l'église d'*Elzonne* est située presque en face du bassin de *Naurouze*.

*Fines*. Cette position, dont la dénomination annonce l'extrémité du territoire des *Tolosates* du côté de Carcassonne, était à 19 milles de *Badera* et à 54 de Toulouse. Nous ne parlons ici de ce lieu qui est placé, ainsi qu'*Elusio*, hors des limites du Département de la Haute-Garonne, que pour montrer jusqu'où s'étendait autrefois le territoire de la cité des *Tolosates*.

(1) *Notice de la Gaule*, page 706.

(2) *Ibid.* pages 289, 290.

(3) MM. de Beriac et Abolin, *Diss. Mss.*

Toutes les mutations que nous venons de nommer étaient d'abord comprises dans la Gaule celtique , et firent ensuite partie de la *Province Romaine*. Occupons-nous maintenant des positions que les *Tolosates* possédèrent , dit-on , sur la rive gauche de la Garonne.

J'observerai d'abord que les distances d'une partie de ces mutations étant marquées en lieues gauloises , ce qui ne se pratiquait pas dans la Gaule Narbonnaise , où , comme on l'a vu , les mesures itinéraires étaient déterminées en milles romains , on peut conclure de là que ces mutations ne faisaient point partie de la cité des *Tolosates* , cité enclavée dans la Gaule Narbonnaise. Comment penser en effet que dans l'étendue d'une même province on se soit servi pour des monumens publics de deux mesures entièrement différentes ?

La mutation dont la distance marquée en lieues est la moins éloignée de *Tolosa* , est située sur la route d' *Auscus* , ou d'Auch à Toulouse , et est désignée par la dénomination d' *Ad Jovem*. La note numérale VII , accompagnée du mot *Leug* , annonce que cette mutation n'était qu'à sept lieues gauloises de Toulouse. La lieue était de 1500 pas , suivant Jornandes (1). *Leuga gallica mille et quingentorum passuum quantitate metitur*. Dans un ancien traité d'arpentage , on lit : *Milliaribus et dimidiis apud Gallos Lewam facit , habentem passus mille quingentorum passuum*. La lieue gauloise , comparée au mille romain , est composée de 1154 toises. En multipliant donc par 7 ce nombre de toises , on aura pour distance de *Tolosa* à la mutation nommée *Ad Jovem* , 7958 toises. M. Danville a cru reconnaître ce lieu « sur la direction de la voie , et sous la dénomination de *Guevin* , ou *Le Guerin*. »

Les 7958 toises que nous avons trouvées portent en effet , en suivant l'ancienne voie , à l'entrée du territoire de *Le-guevin* , village qui a été assez mal désigné par le savant géographe que je viens de citer. Je ne sais si l'étymologie que je vais proposer pourra paraître admissible ; mais je

---

(1) Cap. 36.



pense que le nom de *Leguevin* est dérivé de la place qu'il occupait à 7 lieues de *Tolosa*, place dont la distance devait être marquée sur les colonnes itinéraires de la manière suivante : LEVG. VII. Dans des temps d'ignorance, on aura cru que ces caractères gravés sur un monument, placé sans doute dans la partie la plus remarquable du lieu, indiquaient le nom du lieu même. Le point placé entre la désignation de la mesure gauloise et la note numérale aura été pris pour le reste de la lettre O. Le chiffre I mis à la fin de la ligne aura été considéré comme le premier jambage de la lettre N, et l'on aura lu LEVG<sup>O</sup>VI<sup>n</sup>, mot que l'on prononce actuellement *Leguobi* et *Leguevin*.

*Bucconis*. Ce que dit M. *Danville* (1) à l'occasion de ce lieu doit être rapporté ici. « Dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, *Bucconis* est une des mutations, ou relais, qui se trouvaient entre *Auscus*, qui est Auch, et Toulouse. La somme des distances indiquées depuis Auch jusqu'à Toulouse, sur le pied de 54 lieues gauloises, paraît trop forte pour ce qu'il y a d'espace absolu, déterminé sur le local à environ 55000 toises, ou peu de chose de plus, ce qui ne renferme que 31 lieues; et la disposition du local en cet intervalle fait juger que la mesure itinéraire ne doit guère surpasser la mesure directe. J'en prends occasion d'observer, que quoique les distances soient avec raison qualifiées *Leug* dans l'itinéraire en traversant la *Novempopulanie*, toutefois cette qualification n'a pas dû s'étendre jusqu'à Toulouse précisément. Car cette ville, usant du privilège des Capitales, de compter les distances à partir de sa position, ce que des mutations *Ad Nonum*, *Ad Vicesimum*, que marque l'itinéraire en tendant à Carcassonne, mettent en évidence, on doit trouver des milles, et non des lieues dans le territoire des *Tolosates*, et sur la gauche du cours de la Garonne comme sur la droite, ce territoire faisant partie d'une Province, où l'usage des milles était établi, comme on le trouve propre et convenable à la distance des mutations alléguées ci-dessus, et qui se rapportent à Toulouse. Il pourrait s'ensuivre de cette

(1) Notice de la Gaule, pag. 181, 182.

observation , par une grande délicatesse dans l'examen des distances , que bien loin que les nombres fussent excessifs entre Auch et Toulouse , ils demanderaient au contraire quelque supplément en mesure de milles , vu l'étendue que prenait en cet espace le District des *Tolosates* , séparément des *Ausci* , si on compare ce District à celui du siège épiscopal de Toulouse , qui a renfermé le Diocèse actuel de Lombez. Pour revenir à ce qui concerne *Bucconis* en particulier , j'avoue ne point connaître de lieu qui le représente distinctement. Il paraît prendre sa place vers le passage de la Save , petite rivière qui renferme l'Isle-Jourdain. »

Ce fragment me fournira l'occasion de présenter ici quelques observations critiques.

1.° Il ne paraît pas que la somme des distances indiquées depuis *Auscus* jusqu'à *Tolosa* , sur le pied de 54 lieues gauloises , soit trop forte comme l'a cru M. *Danville*. Car , quoique d'après les calculs de ce savant l'espace absolu ne soit que de 55000 toises , ce qui ne produit que 51 lieues , on peut juger que la voie faisait plusieurs détours qui donnaient les trois lieues que l'on trouve de plus dans la somme des distances indiquées. L'examen du local prouve d'ailleurs , contre le sentiment de M. *Danville* , que la mesure itinéraire a pu surpasser la mesure directe. Je pense donc que l'on pouvait compter 54 lieues gauloises d'*Auscus* à *Tolosa* , les trois lieues , ou les 5402 toises de plus que ce qu'il y a d'espace absolu , provenant des coudes que formait la voie , qui n'était pas sans doute toujours tracée en ligne droite entre la capitale des *Ausci* et celle des *Tolosates*.

2.° M. *Danville* présente encore une autre objection qu'il faut nécessairement combattre. Fondé sur ce que Toulouse usait du privilège des Capitales de compter les distances à partir de sa position , il veut établir que bien loin de compter des lieues sur la rive gauche de la Garonne , qu'il suppose entièrement au pouvoir des *Tolosates* , on doit compter des milles , et alors la distance entre *Auscus* et *Tolosa* serait trop faible , et il faudrait



ajouter quelque supplément en mesure de milles. Mais le témoignage tiré de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem s'élève fortement contre cette opinion. On a vu en effet qu'il marquait des lieues et l'on sait que cette mesure était en usage dans l'Aquitaine, tandis que dans la Celtique on ne se servait que de milles pour déterminer les distances. On pourrait donc avancer que l'itinéraire ne comptant que des lieues entre *Auscus* et la capitale des Tectosages, il paraît assuré que le territoire des *Tolosates* ne s'étendait pas de ce côté. On voit d'ailleurs que les mutations existantes sur cette route ne portent pas de noms qui indiquent qu'elles fussent comptées à partir de *Tolosa*, tandis que sur la voie qui de cette Ville conduisait à Narbonne, elles sont désignées par les dénominations d'*Ad Nonum*, d'*Ad Vicesimum*, qui marquent qu'on les comptait depuis *Tolosa* jusqu'à l'extrémité de son territoire particulier. Je ne m'arrêterai pas aux preuves que M. *Danville* veut tirer de l'étendue qu'occupait autrefois le Diocèse de Toulouse; les circonscriptions des anciennes Provinces ecclésiastiques ne pouvant pas toujours être considérées comme représentant celles des cités gauloises.

3.<sup>o</sup> Enfin, quoique M. *Danville* n'ait pas déterminé la position exacte de *Bucconis*, il paraît que l'on peut la fixer au-delà de la station d'*Ad Sovem* ou de *Léguevin*, près d'une forêt qui dans son nom actuel de *Bouconne* conserve presque en entier celui de *Bucconis*.

Si nous avons été quelquefois d'un avis contraire à M. *Danville*, on a pu voir aussi que nous nous sommes empressés d'adopter ses opinions lorsqu'elles paraissent admissibles. La note que cet illustre géographe a consacrée à *Aquæ Siccæ*, lieu représenté aujourd'hui par le village de *Seiches* ou de *Seysses Tolosanes*, situé à 15 kilomètres, 766, 98, de Toulouse et sur la voie qui conduisait à *Beneharnum*, est si exacte et si ingénieuse, qu'il nous a paru nécessaire de la rapporter ici en entier.

» *Aquæ Siccæ*. Ce lieu, dit M. *Danville* (1), est placé

---

(1) *Notice de la Gaule*, pag. 81, 82.

Dans l'itinéraire d'*Antonin* entre *Calagorris* et *Vernosole*, et sur une route qui conduit à Toulouse de cette manière : *Aquis Siccis* XVI : *Vernosole* XV : *Tolosá* XV. Dans l'application que plusieurs savans , M. de *Valois* , M. *Wesseling* , ont faite d'*Aquæ Siccæ* au lieu qui se nomme *Seiches* ( ou comme on l'a dit *Seysses Tolosanes* ), on n'a point remarqué que ce lieu , peu distant de Toulouse , est plus près que celui dont le nom de *Vernose* représente *Vernosol*. Ainsi en supposant qu'*Aquæ Siccæ* , est *Seiches* , il y a une transposition à corriger dans l'itinéraire. L'une ou l'autre des distances que marque cet itinéraire entre *Calagorris* et *Aquæ Siccæ* , ou entre *Aquæ Siccæ* et *Vernosol* , suffisant à ce qu'il y a d'espace entre *Cazères* , qui est *Calagorris* (1) et *Vernose* , cet espace n'admet point de position intermédiaire. J'ajoute , que la distance par laquelle l'itinéraire termine cette route , savoir de *Vernosol* à Toulouse , s'adapte à ce qu'il y a d'espace entre *Vernose* et Toulouse. Or , de ces circonstances locales , il résulte qu'indépendamment de la transposition d'*Aquæ Siccæ* , il y a une distance à supprimer dans l'itinéraire , et qu'au lieu de trois on n'en peut admettre que deux , savoir , de *Calagorris* à *Vernosol* , et de *Vernosol* à *Toulouse* , à moins qu'on n'aime mieux diviser la dernière en deux parties , à compter l'une et l'autre de l'emplacement qui convient à *Aquæ Siccæ* dans cet espace. »

*Vernosol*. On vient de voir que ce lieu occupait la même place où existe maintenant *Lavernose* , Bourg assez considérable , situé sur la rive droite de la Louge , et près duquel on remarque , dans le local nommé *la Casse* , un *Tumulus* gaulois extrêmement élevé.

Nous terminerons ici ce que nous avons à dire sur le pays que les *Tolosates* possédèrent sur la rive gauche de la Garonne. Les limites de ce territoire devaient se trouver entre *Lavernose* et *Calagorris* , Ville bâtie par les *Convenæ* ; mais les itinéraires , les géographes et les monumens ne nous fournissent à ce sujet aucune donnée certaine.

---

(1) Voyez le chapitre suivant.



## CHAPITRE IV.

*Etendue et limites de l'ancienne Province Aquitainique. Recherches sur les Garumni et les Convenæ : Positions des Villes habitées par ces deux peuples.*

L'AQUITAINE était autrefois resserrée entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan. *Fines eorum ( Aquitanorum ) Garumna et Pyrene, hos inter habitant (1).... à Pyrenæo ad Garumnam, Aquitani (2).... Gallos ab Aquitanis Garumna flumen.... dividit. Aquitania à Garumnâ flumine ad Pyrenæos montes, et eam partem Oceani quæ ad Hispaniam pertinet. (3).*

César ne parcourut point lui-même l'Aquitaine, et ce n'est que sur le rapport de Crassus son lieutenant qu'il a dit, *quæ pars et regionum latitudine, et multitudine hominum, ex tertiâ parte Gallia est æstimanda. (4).* Mais l'étendue de l'Aquitaine ayant été trouvée trop médiocre comparativement à celle des autres parties de la Gaule, Auguste détacha de la Celtique quatorze peuples qu'il joignit à l'Aquitaine, dont les bornes furent portées jusqu'à la Loire (5). Pour marquer néanmoins que la Garonne fut toujours une barrière entre les Aquitains et les Tectosages, et que les premiers n'eurent aucun avantage sûr les seconds, Ammien Marcellin, qui écrivait près de quatre siècles après le changement opéré par Auguste, dit que la Garonne sert de borne aux Aquitains : *ab Aquitanis ( Celtas ) Garumna disterninat flumen (6).* Cette vérité est au reste bien connue. Nous savons que les peuples qui

(1) Strab. LIB. IV, pag. 189.

(2) Pomp. Mel. LIB. III, c. 2.

(3) Comment. LIB. I.

(4) Comment. LIB. III.

(5) Strab. LIB. IV, pag. 189.

(6) LIB. XV.

furent joints par *Auguste* à la Province Aquitanique, n'étaient point comptés au nombre des *Volces*, de sorte que les limites des *Tectosages* demeurèrent en tout temps les mêmes depuis la partie supérieure du cours de la Garonne jusqu'au lieu nommé maintenant la *pointe de Moissac*.

L'ancienne Aquitaine mentionnée par *César*, fut nommée *Novempopulania* et *Novempopulana*. Dans une inscription rapportée par *Gruter* (1), on lit :

GALLIA QVEM GENVIT DE GENTE NOVEM-  
POPVLANA.

Les peuples de l'Aquitaine croyaient avoir une origine différente de celle des autres gaulois. Plusieurs écrivains les ont nommés *Dorienses*, et *Ammien Marcellin* (2) nous apprend que, suivant quelques-uns, les Doriens ayant accompagné l'ancien *HERCULE*, habitèrent les rives de l'Océan Aquitanique. Je ne chercherai point à combattre cette dernière opinion, mais j'observerai seulement que le nom du premier des peuples dont nous allons nous occuper, est bien loin d'annoncer une origine Doriennne. En effet, la dénomination des *Garumni* ne peut venir que du fleuve sur les bords duquel cette nation était établie. Ce fleuve est nommé *Garumna* par *César* et par *Ausone*, *Garuna* par *Strabon* et *Ptolémée*, et *Garunna* par *Pline*. *Pomponius-Mela*, le décrit ainsi : *Garumna ex Pyrenæo monte delapsus, nisi cum hiberno imbri aut solutis nivibus intumuit, diu vadosus et vix navigabilis fertur. At ubi obvius Oceani exæstantis accesibus adductus est, iisdem retrò remeantibus, suas illiusque aquas agit, aliquantum plenior, et quantò magis procedit, eò latior sit, ad postremum magni freti similis, etc.*

M. de Valois (3) place les *Garumni* dans le pays nommé *Rivière*, contrée qui longe la Garonne au-dessous de Saint-

(1) Page DCLVII, n.º 10.

(2) LIB. XV, cap. 9.

(3) Pag. 221.



Bertrand de Comminges , et s'étend jusqu'aux limites du Diocèse de Rieux , qui était , dit M. *Danville* (1) , un démembrement du territoire des anciens *Tolosates*. Mais je pense que l'on doit donner un peu plus d'extension aux *Garumni* , tant en-deçà qu'au-delà des limites que l'on a cru pouvoir leur assigner. Nous ne connaissons aucun peuple qui ait rempli l'intervalle qui existe entre les sources de la Garonne et Saint-Bertrand de Comminges ou *Lugdunum* , et il paraît assez naturel de mettre dans cet espace et sur les rives du fleuve qui l'arrose , le peuple dont le nom est évidemment dérivé du nom de ce fleuve. Si l'on objectait que cette contrée était possédée par les *Convenæ* , il serait aisé de prouver que l'établissement de ces derniers est postérieur à celui des anciennes peuplades de l'Aquitaine , parmi lesquelles il faut compter les *Garumni*. D'un autre côté on peut se convaincre que ceux-ci étendirent leur territoire au-delà des limites du Diocèse de Rieux , puisque les *Convenæ* qui leur succédèrent , ou plutôt qui se mêlèrent avec eux , bâtirent *Calagorris* dans le lieu où existe maintenant *Cazères* , suivant M. *Danville* , et entre cette Ville et Martres , si l'on s'en rapporte à mes observations.

Dans le troisième livre des Commentaires *César* met les *Garumni* au nombre des peuples qui se soumièrent à *Crassus* , lors de son expédition dans l'Aquitaine.

Plusieurs géographes ont parlé des *Convenæ* , mais ils ne nous ont rien laissé sur l'origine de ce peuple. *Saint Jérôme* est le seul auteur qui ait jeté quelque lumière sur cette partie de notre histoire (2). Il dit , en parlant contre

(1) *Notice de la Gaule* , pag. 342.

(2) *Nimirum respondet generi suo , ut qui de latronum et Convenarum natus est semine : quos Cn. Pompeius edomita Hispania , et ad triumphum redire festinans , de Pyrenæi jugis deposuit in unum oppidum congregavit : unde et Convenarum Urbs nomen accepit. hucusque latrocinetur contra Ecclesiam Dei , et de Vettonibus , Arabais , Celtiberisque descendens , incurset Galliarum ecclesias.... etc.*

*Sanct. Hyer. Advers. Vigil.* LIB. II , tom. IV.

*Vigilantius*, Hérésiarque né à *Calagorris*, qu'il ne répondait que trop bien à son origine, et qu'il se conduisait en homme né d'une race de brigands et de gens rassemblés, que *Pompée*, après avoir vaincu l'Espagne, fit descendre des cîmes des Pyrénées, et réunit dans une Ville qui prit de là le nom d'*Urbs Convenarum*; que de cette retraite il commettait des brigandages contre l'Eglise de Dieu, et que, digne descendant des *Vettons*, des *Arebaci* et des *Celtibériens*, il faisait des attaques contre les églises des Gaules, etc.

M. *Danville* remarque (1) que Saint *Jérôme* tire les *Convenæ de Pyrenæis jugis*, et que « cependant il les dit sortis des *Vettones*, *Arebaci*, *Celtiberi*, dont la position en Espagne est assez éloignée des Pyrénées, au-delà de l'Ebre et jusques dans la Lusitanie. Aussi, ajoute-t-il, M. de *Valois* accuse (2) Saint *Jérôme* de n'être pas d'accord avec lui-même. » J'observerai cependant que cette contradiction n'est qu'apparente. En effet, les *Vettons*, les *Arebaci* et les *Celtibériens*, que *Pompée* tira de *Pyrenæis jugis*, avaient fait partie des armées de *Sertorius*, et étaient venus chercher un asyle dans nos montagnes: Ces troupes fugitives pouvaient appartenir à des nations très-éloignées, et se trouver néanmoins dans les lieux d'où le grand *Pompée* les fit descendre. Il n'y a donc pas de contradiction dans le passage que j'ai rapporté, et l'on voit que le vainqueur de l'Ibérie a pu tirer de *Pyrenæis jugis*, des *Vettons*, des *Arebaci* et des *Celtibériens*.

Le nom des *Convenæ* vient du verbe latin *convenire*; (on sous-entendait *gentes*). M. de *Valois* a observé que c'est de ce peuple qu'on peut entendre ce passage du troisième livre de *Bello civili*: *fugitivis ab saltu Pyrenæo, prædonibusque*. *Plinè* en fait mention (3) d'une manière qui,

(1) *Notice de la Gaule*, pag. 245.

(2) Pag. 157.

(3) *LIB. IV, c. 19.*



comme le remarque très-bien M. Danville, leur convient particulièrement : *in oppidum contributi Convenæ*.

Ce peuple s'étendit bientôt dans toutes les contrées anciennement possédées par les *Garumni*, c'est-à-dire, depuis les sources de la Garonne, jusqu'aux lieux que les *Tolosates* occupèrent sur la rive gauche de ce fleuve.

*Lugdunum* fut la Métropole des *Convenæ* ; on ignore l'époque de sa fondation. Pompée y conduisit les *Vettons*, les *Arebaci* et les *Celtibériens* vers l'an 682 de Rome, et 69 années avant Jésus-Christ. Le nom de cette Ville semble annoncer une origine gauloise. Ce nom est formé de deux mots Celtes *Lug* ou *Loug* et *Dunum*. Des savans ont prétendu que *Lug* signifiait *corbeau*, *Dunum*, hauteur, colline, montagne, et que ces deux mots réunis forment *Lugdunum* ou *montagne du Corbeau* (1). Mais un étymologiste, connu par des travaux utiles (2), croit au contraire que *Lug* vient de *Louc'h*, marais, lac, étang ; et que *Tun* ou *Dun* signifiait colline, ou élévation. *Lugdunum* des *Convenæ* porterait donc le nom de *colline* ou de *montagne du marais*, ou de *l'étang*. Cette étymologie est, ajoute-t-il, confirmée pour Lyon par la nature des lieux et par l'histoire de la topographie ancienne de cette Ville. » Je puis avancer qu'il en est de même pour *Lugdunum* des *Convenæ*, et

(1) Extrait du Dictionnaire français-celtique, ou français-bas-breton, par le P. G. de *Rostrenen*, pag. 211.

Corbeau, oiseau. Bran. p. Briny. *Vannes*. Alias *Lug*, *Loug*. p. Lougon. de *Lug* et de *Dun*, vient *Lugdunum*, Lyon Ville de France. id-est, colline du Corbeau. Du pluriel *Lugon*, *Lougon*, vient la maison de *Coët-Logon*, id-est le bois aux corbeaux.

Voyez sur ce mot le Vocabulaire harmonique de *Toland*, et les Remarques sur la signification du mot *Dunum* par M. *Falconet*. Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xx, pag. 14.

(2) M. Eloi JOHANNEAU. Voyez *Monumens celtiques*, pag. 362 & 363.

« Tous les Lexiques ont répété d'après *Clitophon* dans *Plutarque*, » que *Lougos*, en celtique, signifiait *corbeau*. Ce mot n'existe point, » dans ce sens, dans aucun dialecte celtique. »

l'on voit encore dans cette Ville un étang alimenté par une source et qui devait être autrefois plus considérable qu'il ne l'est actuellement. Cet amas d'eau est situé à peu de distance de l'Eglise Cathédrale de Comminges.

Je donnerai ici, d'après le texte de *Strabon* (1), quelques détails sur les peuples qui, conduits par *Pompée*, vinrent s'établir dans la ville de *Lugdunum* et dans les contrées voisines.

» Le Tâge et l'Anas, dit *Strabon*, embrassent une étendue de pays habitée, dans sa plus grande partie, par les Celtiques, et par quelques peuples Lusitaniens que les Romains y ont fait venir de l'autre côté du Tâge. Plus haut, on trouve aussi les Carpetans, les Oretans et quantité de peuples *Vettons* ». M. GOSSELIN observe que ces *Vettons* s'étendaient dans la partie de l'Estramadoure où sont les Villes de Placencia, d'Alcantara, de Truxillo, etc.

» On rapporte que les *Vettons*, la première fois qu'ils vinrent au camp des Romains, s'apercevant que quelques chefs de l'armée allaient et revenaient sur leurs pas pour le plaisir de la promenade, les prirent pour des fous, et s'offrirent de les reconduire à leurs tentes, s'imaginant que dès qu'il ne s'agissait point de combattre il fallait rester en repos.

» On n'a pas plutôt franchi la montagne d'Idubeda que l'on entre dans la *Celtibérie*, pays très-étendu, mais dont l'aspect n'est point uniforme. Le terroir, dans sa plus grande partie y est rude, ou exposé à des inondations; car il est traversé par l'Anas, par le Tâge, et par la plupart des autres fleuves qui viennent après ce dernier, et qui (comme lui) ayant leur source dans la *Celtibérie* vont se jeter dans l'Océan occidental: de ce nombre est le *Durius*, qui passe à Numantia et à Sergontia.

» Des quatre peuples qui composent les *Celtibères*, les plus puissans sont les *Arevaques* (ou *Arebaci*), qui habitent principalement vers l'Orient et le Midi, près des Car-

---

(1) Traduction française par MM. de la PORTE-DU-THEIL et CORSEA, tom. 1.<sup>er</sup>



pétans et des sources du Tage. La plus renommée de leurs Villes est Numantia. Ils donnèrent des preuves de valeur dans la guerre de vingt ans que les *Celtibères* soutinrent contre les Romains. Plusieurs armées de ces derniers y périrent avec leurs chefs ; et à la fin , les habitans de Numantia , assiégés dans leur Ville , endurèrent la faim avec courage , jusqu'à ce que réduits à un petit nombre ils furent contraints de livrer le fort. Les Lusons sont aussi vers l'Orient et près des sources du Tage. Les Villes de Ségida et de Pallantia appartiennent encore aux *Arévaques*. Segobriga et Bilbilis aux environs desquelles *Métellus* et *Sertorius* se livrèrent bataille , sont des Villes qui appartiennent aussi aux *Celtibères*. *Polybe* , dans la description qu'il fait des peuples *Vaccéens* et *Celtibères* et de leur pays , met au nombre des autres Villes Ségésama et Intercatia. Au rapport de *Possidonius* , le tribut que *Marcus-Marcellus* tira de la *Celtibérie* , montait à la somme de 600 talens ; d'où l'on peut conclure que les *Celtibères* étaient un peuple nombreux et riche , quoiqu'habitant un pays peu fertile.

» *Polybe* avait avancé que *Tibérius Gracchus* détruisit trois cents Villes des *Celtibères* ; et *Possidonius* , se moquant de lui , dit que pour faire sa cour à *Gracchus* , il avait donné le nom de Villes à des tours , telles qu'on en voit dans les pompes triomphales. »

Ce qu'on vient de lire prouve , ce me semble , que les *Vetton*s , les *Arébaci* et les *Celtibériens* ne formaient pas des peuplades obscures , et que ceux d'entreux que le sort des armes conduisit dans nos montagnes , n'étaient pas indignes d'habiter près des *Volces-Tectosages*.

*Strabon* , faisant la description de l'Aquitaine (1) , parle de *Lugdunum* des *Convenæ* et des *Thermes Onesiens* , qui en étaient peu éloignés , et il nous apprend que les *Convenæ* jouissaient du Droit Latin , de même que les *Ausci* : *Ad Pyrenen Convenarum synclido est Urbs oppidum Lugdunum et Onesiorum aquæ calidæ ad potandum*

---

(1) Lib. iv.

*optimæ, dederunt jus Latii Romani Ausciis et Convenis.*  
 Dans la traduction latine de *Ptolémée* on trouve (1) le passage suivant : *Contigui Pyrenæ sunt Convenæ cujus Lugdunum, Colonia.* Mais, comme l'observe *M. Danville* (2), la qualification de *Colonie* que porte la version latine n'est point dans le texte grec. La Notice des Provinces de la Gaule met *Civitas Convenarum* au nombre de celles de la Novempopulanie. On trouve le même nom dans *Sidonius-Apollinaris*.

Le mot *Dunum*, qui entre en composition dans le nom de *Lugdunum*, annonce que cette ville était bâtie sur une montagne. *Aimoin* dit (3) : « *Ea urbs in cacumine præcelsi montis trans Garumnam sita est procul à cæteris montibus remotis.* » *Grégoire* de Tours décrit (4) ainsi la situation de cette ville : « *Est enim urbs in cacumine montis sita, nullique monti contigua.* » Mais il faut observer que les plus grands restes d'antiquité se trouvant au bas de la montagne sur laquelle *Lugdunum* fut fondée, on doit en conclure que cette ville s'étendit dans la petite plaine où la commune de *Valcabrière* (*Vallis Capraria*) est placée, et où l'on remarque encore des autels votifs, des inscriptions sépulcrales, des colonnes, des bas-reliefs, etc. etc.

*Lugdunum* jouissait d'une paix profonde, et les monumens publics que les Romains avaient élevés dans son enceinte subsistaient encore, lorsqu'une révolution sanglante vint déchirer le sein de la France, et causer la ruine de la capitale des *Convenæ*.

*Gondevald*, qui se disait fils de *Clotaire I*, avait été reconnu Roi dans toutes les contrées qui formèrent les Provinces de Dauphiné, de Provence, d'Auvergne, de Poitou, de Guienne, et même de Languedoc. Il se préparait, vers la fin de l'an 584, à marcher vers Paris, où il voulait établir le siège de son empire. Des historiens crédules ont

---

(1) Lib. iv.

(2) Notice de la Gaule, page 425.

(3) De Gest. Franc. c. 69.

(4) Lib. vii.



écrit qu'il semblaît que le ciel voulût d'abord favoriser l'entreprise de *Gondevald* : car le temps fut si doux pendant l'hiver de cette année , que la vigne poussa de nouvelles branches , *vinearum palmites novi* , au mois de Décembre , et que les arbres furent revêtus de fleurs (1). Il parut une aurore boréale : *apparuerunt etiam in cœlo et radii , à parte septentrionali columna ignea quasi de cœlo pendens per duarum horarum spatium visa est cui stella magna superposita est* (2). Ces phénomènes , avec un tremblement de terre qui se fit sentir dans l'Anjou et d'autres signes , dénotaient , selon *Grégoire* de Tours , la mort de *Gondevald* (3). Celui-ci s'était avancé près de Poitiers dont il voulait faire sa place d'armes. Mais il apprit alors que les troupes du roi *Gontran* , son ennemi , s'avançaient pour l'attaquer , et que *Didier* , comte de Toulouse , abandonnait son parti. Ces événemens malheureux forcèrent *Gondevald* de repasser la Dordogne , et de se retirer à Bordeaux. Mais l'armée de *Gontran* l'ayant suivi de près , il fut obligé d'aller chercher un asile dans les Pyrénées , d'où il pouvait aisément passer en Espagne , où il avait déjà envoyé ses deux fils. Les troupes qu'il avait laissées pour défendre le passage de la Garonne n'ayant pu résister aux ennemis , vinrent le rejoindre à *Lugdunum-Convenarum*.

Cette place , déjà forte par sa position sur le sommet d'une montagne , l'était encore plus par les fortifications qui l'environnaient de toutes parts. *Gondevald* en fit sortir les citoyens inutiles , ainsi que *Rufin* , qui en était évêque , et il s'unit étroitement avec un habitant nommé *Caruifus* , homme riche et très-puissant : *junxerant autem factioni suæ Caruifus , ejusdem urbis civem , cujus apothesis , quæ per multæ erant ipsi alebantur* (4). Les soldats de *Gontran* , commandés par *Leudegisile* , arrivèrent bientôt devant les murs de *Lugdunum* , et s'étant rendus maîtres

(1) Histoire de *Gondevald* , par M. *Bonamy*. Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , tom. xx , pag. 198.

(2) *Greg. Tur.* l. vii , c. ii.

(3) *Bonamy* , loc. cit.

(4) *Aimoin*.

de la ville basse ou des faubourgs , ils y portèrent le ravage et la destruction. La ville haute fut ensuite vivement attaquée. Du sommet des tours , *Gondevald* se montrait aux assiégeans qui l'accablaient d'injures , « lui reprochant les différentes situations de sa vie obscure sous le règne de *Clotaire*. *Gondevald* se contentait de leur rappeler tout ce qui pouvait constater sa naissance , et citait pour témoin Sainte *Radegonde* , femme de *Clotaire I.<sup>er</sup>* et *Ingeltrude* , tante de *Gontran* , qui pouvaient attester la vérité de tout ce qu'il leur disait. « Au reste , ajoutait-il , si votre haine vous empêche de me reconnaître en qualité de frère de votre Roi , conduisez-moi devant lui , afin que s'il me reconnaît pour ce que je suis , il soit le maître de me traiter comme il le jugera à propos , ou si vous ne voulez pas m'accorder cette grâce , permettez au moins que je retourne à Constantinople d'où je suis venu , et je vous promets que dorénavant je ne causerai plus d'inquiétude à personne. » Peut-être que *Gondevald* , en proposant ainsi publiquement aux assiégeans de le conduire au Roi *Gontran* , ne parlait pas sincèrement ; mais ceux de son parti surent bientôt mettre à profit cette proposition.

« Il y avait quinze jours que la Ville était assiégée , sans que les machines eussent pu faire aucun effet ; en sorte que *Leudegisile* qui commandait , désespérant de pouvoir s'en rendre maître , jugea qu'il lui serait plus facile de réussir dans son entreprise par la négociation que par la force. *Bladaste* , l'un des seigneurs du parti de *Gondevald* , avait trouvé le moyen de sortir de la place pendant qu'on était occupé à éteindre l'incendie d'un bâtiment où lui-même avait fait mettre le feu , et d'aller donner à *Leudegisile* des nouvelles de la situation des affaires , afin d'acquiescer par-là son pardon.

*Leudegisile* , instruit par ce transfuge , eut des conférences secrètes avec *Mummole* , et il fut convenu que ce dernier livrerait *Gondevald* (1). »

*Mummole* , ayant associé à ses desseins perfides l'Evêque

---

(1) *Bonamy* , Histoire de *Gondevald*.



*Sagittarius* et le comte *Waddon*, fut avec eux trouver *Gondevald*. Ils lui dirent que la fidélité qu'ils lui avaient jurée ne devait pas rendre suspect le conseil salutaire qu'ils venaient lui donner, qui était de se présenter à son frère le Roi *Gontran*, comme il l'avait désiré. *Gondevald* ne put retenir ses larmes à cette proposition si éloignée des discours que lui avaient tenus jusqu'alors *Mummole* et les complices de sa trahison. « C'est sur votre invitation, leur disait-il, que je suis revenu dans les Gaules, que j'y ai transporté mes trésors, dont une partie est encore à Avignon, et l'autre m'a été enlevée par *Gontran-Boson* : après le secours de Dieu je n'ai eu espérance qu'en vous ; je vous ai fait les dépositaires de mes vœux et de mes desseins, et je n'ai jamais désiré de monter sur le trône que par votre moyen. Maintenant si vous ne cherchez qu'à me tromper, c'est à Dieu que vous en rendrez compte, et je le prie d'être juge de ma cause. » *Mummole* l'assura qu'ils ne voulaient point le tromper, qu'ils savaient les sentimens du Roi son frère pour lui, et qu'ils étaient assurés que dans l'état où était la famille Royale, réduite à si peu de Princes ; il ne voulait point perdre, en le faisant périr, la consolation qu'il pouvait retirer de lui : il y a même, ajoutèrent-ils, quelques-uns des principaux seigneurs français, qui n'attendent plus que votre arrivée à la porte de la Ville pour vous conduire au Roi.

*Gondevald* n'était pas en état de résister à *Mummole*. Ainsi, après qu'il lui eut encore réitéré les sermens qu'il ne lui serait fait aucun mal, il se laissa conduire hors de la Ville, où *Mummole* rentra après l'avoir consigné entre les mains de *Gontran-Boson* et d'*Ollon*, comte de Bourges. A l'aspect du traître *Boson*, qui était le principal et le premier auteur de ses malheurs, le misérable *Gondevald* ne douta plus du triste sort qui lui était préparé. « Juge éternel, s'écria-t-il, en levant les mains et les yeux au ciel, ô Dieu, qui êtes le vengeur des innocens opprimés, qui détestez les mensonges et la duplicité, je remets ma cause entre vos mains, et je vous supplie de faire bientôt éclater votre vengeance sur ceux qui, malgré mon inno-

cence, m'ont livré comme un coupable à mes ennemis ! » ensuite ayant fait le signe de la croix, il marcha au milieu de *Boson* et du comte *Ollon*. A quelque distance de la Ville, ce dernier renversa *Gondevald* par terre, et voulut le percer d'une lance, en criant aux assistans : *Voici celui qui a osé se dire le frère et le fils des Rois !* La cotte de mailles dont *Gondevald* était revêtu le préserva des coups : il se releva avec précipitation, et courut pour regagner la porte de la Ville ; mais *Gontran-Boson* l'ayant atteint d'un coup de pierre à la tête le fit tomber par terre, où il fut percé de coups par les soldats de l'armée de *Leudegisile*. On lui arracha les cheveux et la barbe ; son corps, traîné par tout le camp, resta sans sépulture dans le lieu même où il avait été tué. La nuit fut employée à mettre à couvert du pillage tous les trésors qui étaient dans la Ville, et le lendemain matin l'armée y étant entrée, le massacre fut général sans distinction de sexe ni d'âge, les ecclésiastiques même ayant été égorgés jusqu'au pied des autels. Ensuite elle fut livrée aux flammes qui consumèrent tous les édifices ; en sorte qu'il ne resta plus que la place de cette ancienne Ville. Elle fut sans aucune habitation pendant près de cinq cents ans, et ce ne fut qu'au commencement du onzième siècle que *Saint Bertrand*, Evêque de Comminges, y ayant rétabli la Cathédrale, attira des habitans qui composèrent la nouvelle Ville qui subsiste aujourd'hui (1). »

Les bornes du territoire dont *Lugdunum-Convenarum* était la capitale, ont été très-ingénieusement fixées par un auteur (2), dont la Dissertation a mérité le prix que l'Académie de Toulouse offre tous les deux ans aux Littérateurs qui s'adonnent à des recherches historiques. Nous adopterons en partie ces bornes ; et nous ajouterons quelques remarques critiques à ce sujet.

En parcourant les limites des *Convenæ*, l'auteur prend

---

(1) *Bonamy*, Histoire de *Gondevald*, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xx, pages 203, 207.

(2) *M. ABOLIN*, fils.



pour point de départ le village d'Argain , situé sur la frontière du petit pays de Daumazan , et de là il tire une ligne jusqu'à Saint *Julien* , bourg placé sur la rive gauche de la Garonne. Ainsi l'on voit que , dès le commencement , M. ABOLIN suppose que les *Convenæ* , quoique compris dans l'Aquitaine , franchirent les bornes de cette Province , et occupèrent quelques portions du territoire de la Gaule Celtique. De Saint *Julien* il suit la rive de la Garonne jusques à *Carbonne* , lieu qu'il croit pouvoir donner aux *Convenæ* , avec d'autant plus de raison , que le nom de ce lieu rappelle , dit-il , celui d'une ville de l'Ibérie , et que les *Convenæ* tiraient leur origine des contrées situées au-delà des Pyrénées. Cette idée est très-ingénieuse , mais je dois faire observer que quoiqu'il ait existé dans la *Turdétanie* ou *Bétique* une ville nommée *Carmon* ou *Carmona* par *Strabon* (1) , par *Hirtius* , et dans l'itinéraire d'*Antonin* , ce nom diffère de celui de *Carbonne*. Il est vrai qu'*Appien* (2) écrit *καρβωνν Carbonam* ; mais comme on trouve dans le même écrivain *καρεωνν Careonam* , on ne peut rien conclure de cette ressemblance de nom , et je pense que l'on doit adopter l'opinion des traducteurs de *Strabon* , qui croient que ces deux leçons sont fautives , et que l'on doit lire *καρμωνν Carmonam*.

De *Carbonne* , que notre auteur considère comme le point le plus avancé du territoire des *Convenæ* , il paraît qu'il faut tirer une ligne jusqu'aux bornes du Diocèse de *Lombes* , qui , suivant une opinion généralement reçue , faisait partie du territoire des *Tolosates* , et que nous croyons au contraire avoir appartenu en grande partie aux *Auscii* , peuple qui devait posséder un territoire assez étendu. *Ausci* , dit *Pomponius-Mela* (3) , *Ausci Aquitanorum clarissimi sunt*. On ne sait si en allant rejoindre les bornes du Diocèse de *Lombes* , les limites des *Convenæ* doivent être portées jusqu'au *Bois de la Pierre* , ou reculées

---

(1) Geogr. lib. III.

(2) *De Bello Hispan.*

(3) Lib. III , cap. 2.

vers *Castelneau de Picampeau* et *Ambax* (1). Quoiqu'il en soit, il paraît assuré que les limites actuelles du Département de la Haute-Garonne suivent à-peu-près celles des anciens *Convenæ* jusqu'aux lieux occupés par les *Bigerro-*  
*nes*. Là le revers des montagnes qui, du côté du levant, flanquent la vallée de *Barousse*, servait de bornes aux *Convenæ* jusqu'aux vallées d'*Oueil* et de *Larboust*, qui appartenaient à ce peuple. Les monts escarpés qui séparent la Gaule de l'Ibérie jusqu'à la partie la plus reculée de la vallée d'*Aran*, servaient de limites aux *Convenæ* : il paraît même que cette vallée était entièrement possédée par ce peuple. On sait en effet que ce canton reculé avait toujours été compris dans le *Comminge* jusqu'à l'an 1192, époque à laquelle *Alphonse II*, Roi d'Aragon, s'en rendit maître, en mariant au comte de Bigorre *Béatrix* sa cousine, héritière du comté de *Comminges*.

Depuis les sources de la Garonne jusqu'au lieu où l'on voit maintenant le village d'*Argain*, les *Convenæ* s'étendaient sur la rive droite de ce fleuve, n'étant limités que par les frontières des *Consorranis*, et par celles de la contrée où fut établi le Diocèse de Pamiers.

Examinons maintenant les lieux renfermés dans les limites que nous avons assignées aux *Convenæ*.

(1) Plusieurs personnes ont pensé que le nom d'*Ambax* était Ibérien, et avait été imposé à ce lieu par les *Convenæ*. Cette opinion est peut-être un peu hasardée. Mais il est cependant vrai qu'il existait dans la Bétique une ville nommée *Amba*. Des médailles *Turdétanes* sur lesquelles *Don Velasquez* lit la légende *AIMPHA* et *AIMPHATS*, paraissent appartenir à cette Ville qui porte le nom d'*Amba* sur une médaille latine. Les Romains, pour réduire ce nom barbare au génie de leur langue, changèrent l'*AI* en *A*, le *PH* en *B*, et ils supprimèrent les deux dernières lettres *TS*.

J'ai trouvé dans le village d'*Ambax* plusieurs médailles frappées dans la Péninsule. Parmi ces médailles on doit en distinguer une, qui porte d'un côté une tête ceinte d'un diadème, et tournée à gauche. Au-devant on remarque une lettre *turdétane*, qui répond à notre *A*. Le *Revers* est orné par un taureau tourné à gauche. On voit au-dessus un croissant et la lettre *L*. Sous le taureau on lit le mot : *AIMPHA*.



*Aquæ Convenarum*. Cette position est fixée par l'itinéraire d'Antonin (1) sur la voie *ab Aquis Tarbellicis Tolosam*.

BENEHARNUM. . . . .	M. P. XVIII.
OPPIDUM NOVUM. . . . .	M. P. XVIII.
AQUAS CONVENARUM. . . . .	M. P. VIII.
LUGDUNUM . . . . .	M. P. XVI.
CALAGORGIM. . . . .	M. P. XXVI.
AQUAS SICCAS. . . . .	M. P. XVI.
VERNOSOLEM. . . . .	M. P. XV.
TOLOSAM. . . . .	M. P. XV.

M. Danville observe (2) que « l'indication de la distance à l'égard de *Lugdunum*, savoir XVI, est trop forte pour ce qu'il y a d'espace entre les eaux de *Capbern* et Saint-Bertrand de Comminges, qui tient la place de *Lugdunum*, cet espace ne pouvant admettre en mesure itinéraire que 11 à 12 lieues gauloises. Je remarque que la distance sur le pied de 16 conviendrait à Bagnères; mais les eaux de Bagnères sont trop dans l'intérieur de la Bigorre, pour avoir appartenu aux *Convenæ*; et quoique *Capbern* paraisse actuellement du Diocèse de Tarbes, sa situation dans un canton séparé de la Bigorre, et qui pénètre dans le pays de Comminges sous le nom de *Nébousan*, met ce lieu fort à portée des anciens *Convenæ*. »

Je ferai quelques remarques sur le passage que je viens de rapporter.

1.° Il paraît que M. Danville a confondu avec des lieues gauloises les milles qui séparaient les *Aquæ Convenarum* de la position occupée par *Lugdunum*, puisqu'il dit, en parlant de cette distance, « qu'elle ne peut admettre en mesure itinéraire que 11 à 12 lieues gauloises. 2.° J'ajouterai que 12 lieues gauloises, d'après M. Danville lui-même, qui évalue la lieue à 1154 toises, feraient 13608 toises,

(1) Page 105.

(2) Notice de la Gaule, page 76.

et que cette distance serait plus forte que celle des seize milles que marque l'Itinéraire ; car le mille équivalant à 756 toises , les seize milles ne donneraient que 12096 toises , et alors la distance XVI ne serait pas trop forte. M. *Danville* paraît l'avoir senti ; car sur la fin du passage que nous avons cité , il s'attache à prouver que *Capbern* a pu appartenir autrefois aux *Convenæ*. Sa carte de l'ancienne Gaule admet pour distance entre cette position et *Lugdunum* quatre lieues et un quart , chaque lieue étant comptée pour 2500 toises ; de sorte que le total donne , en ligne droite , 10625 toises , ce qui ne diffère de la mesure itinéraire XVI que de 1471 toises , c'est-à-dire , d'un peu plus d'une lieue ; mais les détours que devait former la voie dans un pays montagneux , pouvaient fournir ces 1471 toises en sus de la mesure directe ; nous pouvons donc penser que l'on doit assigner aux *Aquæ Convenarum* la position occupée aujourd'hui par les eaux de *Capbern*.

*Strabon* parle (1) des *Thermes Onesiens*, τῶν Ονησιῶν θερμᾶ, qu'il place chez les *Convenæ*. *Casaubon* a cru que la leçon était altérée , et M. de *Valois* (2) lui a substitué celle-ci : τὰ Κονησιῶν θερμᾶ.

Plusieurs écrivains ont cru pouvoir placer les *Aquæ Convenarum* à *Encausse* , lieu où l'on remarque des eaux qui eurent autrefois une grande célébrité. « Les *Thermes Onesiens* , où l'on trouve des eaux excellentes à boire , dit l'un de ces auteurs , sont les mêmes que celles qu'*Antonin* appelle les *Eaux des Convenæ* , et vulgairement aujourd'hui les *Eaux d'Encausse* , qui méritent de grandes louanges , et qui sont fréquentées chaque année. »

*Catel* (3) fait aussi l'éloge des *Eaux d'Encausse* , mais il ne dit point qu'elles aient été connues sous le nom de *Thermes Onesiens* (4) , ou d'*Aquæ Convenarum*.

(1) Géogr. lib. iv , page 190.

(2) Page 159.

(3) Mémoires de l'Histoire de Languedoc , pages 54 , 55.

(4) Le poète *Du Bartas* parle aussi des eaux d'Encausse :

Or comme ma Gascogne heureusement abonde  
En soldats , bleds et vins , plus qu'autre part du monde ,



Encausse est un bourg situé à 5500 toises de Saint-Gaudens et en-deçà de *Lugdunum*. Les distances marquées dans l'itinéraire ne sauraient donc convenir à ce lieu, et l'on aurait tort d'y placer les *Aquæ Convenarum*. Il faudrait faire d'ailleurs une transposition dans l'itinéraire, et placer *Lugdunum* après *Oppidum Novum*, ce qui ne peut être. D. *Martin* a cependant cru que les *Aquæ Convenarum* occupaient cette position. M. MENTELLE (1) expose l'opinion de ce savant et celle de *Danville* : il dit ensuite que plusieurs écrivains ont pensé que l'on devait rapporter cette distance à Bagnères ; mais, ajoute-t-il, cela ne s'accorde pas avec les Itinéraires. Après cette remarque, on est étonné de trouver les lignes suivantes : « *Aquæ Convenarum*, ou *Onesiorum* (Cominge), Ville de la Gaule Narbonnaise. » Ainsi M. MENTELLE confond les *Thermes Onesiens* de *Strabon* et les *Aquæ Convenarum* d'*Antonin*, avec *Comminges* ou *Lugdunum*, quoique l'itinéraire place

Elle abonde de mesme en bains non achetez ,  
 Où le peuple étranger accourt de tous costez :  
 Où la femme brehaigne , où le paralytique ,  
 L'ulcéré , le gouteux , le sourd , le sciatique  
 Quittant du blond soleil l'une et l'autre maison  
 Treuvent sans desbourser leur prompte guérison :  
 Encausse en est témoing , et les eaux salutaires  
 De Cauderets , Barege , Aigues-Caudés , Baigneres.

Un autre poète a fait ainsi l'éloge des bains d'Encausse :

Icy l'on voit le sourd ouyr incontinent ,  
 Le boiteux , le gouteux marcher assurément :  
 Les taves , et l'humeur qui empeschent la veüe  
 Par la force de l'eau se voit toute tollüe.

. . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .  
 . . . . .

Le flux de sang s'y perd , et l'estomach chargé  
 Se treuve en ayant beu de son mal allégé :  
 Le phlegmatic fascheux purge sa blanche phlegme  
 Et le triste songeard quitte sa couleur blesme.

(1) Encyclopédie Méthodique , Géographie ancienne , tom. 17.  
 page 172.

les *Aquæ* à seize milles au-delà et en remontant vers *Beneharnum*. Une pareille méprise ne peut être égalée que par celle que l'on rencontre dans la même phrase. En effet, donner à *Lugdunum* le titre de *Ville de la Gaule Narbonnaise*, c'est détruire les bornes qui séparaient la Celtique de l'Aquitaine, bornes qui ont été reconnues par tous les Géographes anciens et modernes, et que nous avons fixées de nouveau. Située sur la rive gauche de la Garonne, fleuve qui séparait les Celtes des Aquitains, *Lugdunum* ne peut être rangée parmi les Villes de la Province Narbonnaise; et l'on sait d'ailleurs que la petite nation dont elle était la métropole fut comptée au nombre des anciens Aquitains.

*Vosgien* (1) place les *Aquæ Convenarum* à *Bagnères-de-Luchon*, lieu célèbre par ses eaux thermales et par les nombreux monumens qu'on y a découverts. M. Boiste a cru devoir adopter la même opinion (2), et elle a été suivie par M. ABOLIN et par quelques autres. Mais je dois observer que la distance marquée dans l'Itinéraire ne peut convenir en cette occasion, et que d'ailleurs l'examen du terrain prouve que la voie *Ab Aquis Tarbellicis Tolosam* ne pouvait d'*Oppidum Novum*, qui est *Naye*, se diriger facilement vers *Bagnères-de-Luchon*, sans passer à *Lugdunum*. Nous nous en tiendrons donc à l'opinion qui fixe la position des *Aquæ Convenarum* dans le lieu de *Capbern*.

On pourrait croire que l'examen de l'Itinéraire d'*Antonin* a porté *Casaubon* à regarder comme suspect le passage où *Strabon* nomme les *Thermes Onesiens* τῶν Ονυσίων θερμᾶ, et que le même examen a incité M. de *Valois* à offrir la leçon que nous avons rapportée. Mais, indépendamment des *Aquæ Convenarum*, la contrée qui forma dans la suite le Comté de Comminges possédait un grand nombre de lieux où l'on trouvait des eaux thermales. Outre celles d'*Encausse*, on remarque encore dans cette région celles de *Labarthe-de-Rivière*, situées sur le bord de la voie qui de *Lugdunum* conduisait à *Tolosa*. Celles de *Barbazan*, peu

(1) Dictionnaire Géographique, page 79.

(2) Dictionnaire Géographique.



connues aujourd'hui, pouvaient avoir acquis quelque renommée. Enfin les Thermes de *Luchon*, dans lesquels la reconnaissance acquitta une foule de promesses pieuses, devaient être très-fameux. Aucune des positions que je viens d'indiquer ne peut être confondue avec celle que l'Itinéraire assigne aux *Aquæ Convenarum*; on peut donc conjecturer que l'une d'elles a été désignée par *Strabon* (1). L'éloge que ce Géographe donne à ces Thermes annonce qu'ils étaient très-connus, et je dois observer que les autels votifs découverts à Bagnères prouvent que l'on y accourait de toutes parts, et que les NYMPHES qui présidaient aux sources de *Luchon* recevaient l'encens et les hommages d'un grand nombre d'adorateurs. Cette haute célébrité pourrait faire penser que l'on ne doit pas chercher ailleurs les *Thermes Onesiens*. On aurait même à ce sujet des présomptions très-fortes, s'il était bien prouvé que la rivière qui coule dans la vallée de *Luchon* portait anciennement le nom d'*One* ou d'*Onne* (2), dénomination qui paraîtrait avoir un rapport très-marqué avec celui des *Thermes Onesiens*.

Les noms de plusieurs lieux de la contrée possédée par les *Convenæ* rappellent ceux de quelques villes Ibériennes et de quelques peuples de la Péninsule; mais on se tromperait si l'on attribuait à tous ces lieux une origine antique. On pourrait croire seulement que le nom d'*Arbas*, bourg autrefois très-considérable, vient des *Arevaci* ou *Arebaci* que *Saint Jérôme* met au nombre des peuples rassemblés à *Lugdunum* par *Pompée*. On sait que les *Convenæ* prirent en peu de temps une assez grande extension, et il ne serait pas impossible qu'une troupe d'*Arebaci* se fût établie dans un lieu qui, ayant pris alors le nom de ses habitants l'a conservé jusqu'à nous. On trouve au reste dans les Dictionnaires une foule d'étymologies bien moins vraisemblables que celle-ci, et je dois observer qu'une circonstance particulière vient en quelque sorte à l'appui de la con-

---

(1) Dissertation citée.

(2) Voyez l'ouvrage intitulé : *Annuaire du Département de la Haute-Garonne*, par M. FAILLON, page 112.

jecture que je présente. Les *Arevaci* ou *Arébaci* tiraient leur dénomination du nom d'une rivière sur les rives de laquelle ils avaient fixé leur demeure (1) : on trouve de même dans le territoire d'*Arbas* un ruisseau qui porte le nom de ce lieu (2) ; et comme la dénomination du bourg d'*Arbas* paraît venir des *AREBACI*, dont le nom fut peut-être prononcé, par contraction, *Arbaci*, celui du ruisseau doit avoir la même origine. On pourrait donc penser que ces peuples donnèrent au ruisseau qui baignait leur nouveau territoire le nom du fleuve sur les bords duquel ils avaient reçu le jour, et qu'ils consacrèrent ainsi dans la contrée où le sort les avait conduits le doux souvenir de leur ancienne patrie.

Le nom de *Calagorris*, Ville que les Ibères bâtirent entre Cazères et Martres, prouve aussi l'amour que ces peuples conservèrent pour leur pays, puisqu'ils cherchaient à le rappeler jusques dans les dénominations des lieux où ils furent rassemblés par *Pompée*. *M. Danville* donnait aux *Tolosates* le territoire où *Calagorris* subsista, mais il a été cependant forcé d'avouer en quelque sorte que cette Ville avait été ou fondée ou renouvelée par les *Convenæ*. « Ce qui pourrait faire croire qu'il y avait en effet, dit-il (3), quelques Espagnols fugitifs entre ces *Convenæ*, c'est de trouver dans leur voisinage une Ville dont le nom est *Calagorris*, comme on en connaît une de même nom chez les anciens *Vascones*, sur la droite du cours de l'Ebre. » Dans l'article que ce savant géographe a consacré à *Calagorris*, il s'exprime ainsi : « L'Itinéraire d'*Antonin* fait mention de *Calagorris* sur la route qui de *Lugdunum-Convenarum* conduit à Toulouse ; et quoique *Sanson* ait transporté cette position à Saint-Lizier de Couzerans, il est indubitable qu'elle appartient à *Cazères*. La distance marquée XXVI, à l'égard de la Ville capitale des *Convenæ*, n'a rien d'excessif en mesure iti-

(1) M. MENELLE, Géogr. anc. tom. 1, pag. 108.

(2) Description Topographique et Statistique de la France, par MM. PEUCHET et CHANLAIRE. Département de la Haute-Garonne, page 10.

(3) Notice de la Gaule, pag. 245.



néraire, quoiqu'en droite ligne elle soit moins forte de quelques lieues, parce que le cours de la Garonne fait circuler la voie. On lit *Calagorgis* dans l'Itinéraire : mais, la leçon que le manuscrit du Vatican fournit à M. *Wesseling*, est appuyée de l'autorité de Saint *Jérôme*, qui en invectivant contre *Vigilantius*, qu'il dit être sorti de la nation des *Convenæ*, désigne le lieu qui avait donné naissance à cet hérésiarque par l'ethnique *Calagorritanus* (1). »

Je dois faire remarquer que quoique M. *Danville* ait, d'après l'Itinéraire d'*Antonin*, fixé la position de *Calagorris* à *Cazères*, on peut néanmoins penser que cette Ville était située entre le lieu indiqué et *Martres-Tolosanes*.

Les motifs qui m'engagent à faire cette observation, sont pris de l'examen attentif du terrain, et de l'immense quantité de monumens que l'on a découverts dans le territoire que j'assigne à *Calagorris*. On distingue parmi ces monumens les fondemens d'un vaste temple, plusieurs pavés en mosaïque, des colonnes, des statues, des bustes, des têtes en marbre, en pierre et en bronze, des vases et des ustensiles de toute espèce, des mausolées, une grande quantité de médailles Celtibériennes, Grecques et Romaines. *Cazères* n'a offert au contraire que quelques tombeaux. On peut donc, d'après ces vestiges d'habitation, fixer la position de *Calagorris* un peu plus loin que *Cazères*, mais on pourrait croire aussi que ce dernier lieu subsistait en même-temps, et était une des dépendances ou des Faubourgs de la Ville Ibérienne. Il serait alors facile de concilier mes observations avec les mesures données par l'Itinéraire.

---

(1) Notice de la Gaule, pag. 190, 191.

## CHAPITRE V.

*Routes tracées par les Romains dans les contrées qui forment le Département de la Haute-Garonne.*

PARMI les monumens qui rappellent encore la grandeur et la puissance du Peuple-Roi, on doit sur-tout admirer les voies militaires, les routes majestueuses qui commençant en quelque sorte au pied du Capitole, pénétraient dans toutes les parties du vaste Empire des Césars. On sait que les Gaulés en particulier furent traversées par une grande quantité de voies, mais le temps en a trop souvent effacé jusqu'aux derniers vestiges, et l'on ne pourrait fixer maintenant leur direction sans le secours des Itinéraires. C'est donc principalement d'après ces Itinéraires que nous chercherons à déterminer les routes qui furent tracées autrefois dans le Département. La table Théodosienne nous offrira aussi des notes utiles, et nous recueillerons en outre toutes les indications que peuvent fournir les colonnes milliaires encore existantes, et les obélisques consacrés à MERCURE et élevés sur le bord des routes.

§. I.<sup>er</sup> *Route de Toulouse à Carcaso.*

Cette Voie, en partant du centre de Tolosa, devait se diriger vers le lieu où l'on voyait le Château Narbonnais, édifice qui, de ce côté, était sans doute le point le plus avancé de la Ville. L'examen du terrain annonce que de ce point la voie suivait à-peu-près la direction de la route actuelle, laissant à droite les champs de Feretra, où le voyageur apercevait de nombreux tombeaux. L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, annonce qu'il existait en neuvième mille marqué sur cette voie, une mutation qui, en conséquence du privilège dont jouissaient les Cités de compter les distances du point de leur Capitale, était dési-



gnée par la dénomination d'*Ad Nonum* (1). Nous avons vu plus haut que cette position devait être fixée entre les Villages de *Pechabou* et de *Pompertuzat*.

De la mutation *Ad Nonum* jusqu'à *Badera*, c'est-à-dire dans l'espace de six milles, la voie suivait la même direction que la route actuelle. Sur cette voie la table Théodosienne fait mention de *Badera* et place ce lieu à XV milles de *Tolosa*. Cette somme de milles, réduite en toises, montre que *Baziège* occupe la place de *Badera*. Une colonne milliaire que nous avons découverte dans ce Village et qui porte encore la note numérale XV, prouve la justesse de cette fixation.

Il paraît qu'à *Badera* la voie se divisait en deux branches. L'une, inclinant un peu sur la gauche, semblait conduire vers *Bettera*; c'est au moins ce que l'on peut conclure de quelques indications assez remarquables. A quatre milles de *Badera*, et sur cette voie dont l'existence n'était pas encore connue, on trouvait une colonne milliaire portant la note numérale XVIII, et qui indiquait de ce côté les bornes de la Cité des *Tolosates* (2). Cette colonne était placée au-delà du territoire de *Villeneuve*.

L'autre branche de la voie tendait toujours vers Carcassonne et Narbonne. On voyait sur cette route et à une petite distance de *Badera* une autre colonne milliaire. Le lieu où ce monument a été découvert et où il est encore debout, annonce que de *Badera* la voie se dirigeait vers la position où existe maintenant le Village d'*Aiguesvives*. De cette station la route était tracée dans la même direction que suit le Canal des deux mers. A quatre milles de *Badera* on voyait une autre colonne milliaire portant la note numérale XVIII. A un mille plus loin on trouvait la mutation nommée *Ad Vigésimum*, mutation marquée dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (3).

Les vingt milles qui séparaient cette position de celle de

(1) AD NONVM MIL. VIII.

(2) Voyez pag. 68, 69, 70.

(3) *Ad Nonum Mil. VIII Ad Vigésimum XI.*

*Tolosa*, étant évaluées en mesures modernes, donnent un total de 15120 toises, et cette distance, comptée du centre de *Tolosa*, se termine au-delà de l'Eglise du Village de *Saint-Rome*.

De la position *Ad Vigesimum* la voie allait vers *Gardouch* dont le nom semble annoncer une origine celtique (B). Elle suivait ensuite presque exactement la ligne que trace en ce moment le Canal des deux mers, laissait sur la gauche du voyageur *Avenio* ou *Avenionetum* (C), et passait à une médiocre distance des *Pierres de Naurouze*, monumens encore fameux dans la contrée (D). Elle inclinait ensuite vers la gauche jusqu'au lieu nommé *Elusio*, lieu dont la position est occupée, ainsi que je l'ai dit (1), par le Village de *Montferrand*.

L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem place *Elusio* à 29 milles de *Tolosa* : cette somme de milles romains forme 21874 toises, et quoique la mesure directe entre Toulouse et Montferrand ne soit que de 20900 toises, on peut assurer cependant que cette distance, en mesure itinéraire, ne doit pas paraître trop forte.

Nous avons vu (2) que la fin du territoire de *Tolosa* du côté de Carcassonne était indiquée sur la voie par un lieu nommé *Fines*, et nous avons en conséquence parlé de cette position, ainsi que d'*Elusio*, quoique ces deux mutations soient hors des limites du Département. La table Théodosienne marque ainsi la position de *Fines* : TOLOSA XV, BADERA XVIII FINES. « Le nombre entre *Fines* et *Carcaso*, qui suit immédiatement, est omis dans la table. Par le compte des distances qui est donné d'ailleurs entre Toulouse et Carcassonne, on peut estimer celle de *Fines* à Carcassonne de 28 à 29 milles; et le lieu de *Fines* se place entre les positions d'*Elusio* et de *Sostomagus*, indiquées par l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (3). »

On comptait 29 milles de *Tolosa* à *Elusio*, et 35 d'*Elu-*

(1) Voyez pag. 79.

(2) Pag. 79.

(3) *Danville*, Notice de la Gaule, pag. 304.



sio à Carcassonne : en supposant donc avec M. Danville que *Fines* était à 29 milles de Carcassonne, il faudra en conclure que ce lieu était situé à 4 milles au-delà d'*Elusio* et à 55 milles de *Tolosa*. 55 milles font 24948 toises. On a donc par ce calcul une connaissance exacte de l'étendue du territoire que la Cité des *Tolosates* possédait du côté de Carcassonne.

### §. II. Route de Toulouse à Divona (1).

La table Théodosienne trace, presque en ligne droite, la route de *Tolosa* à *Fines*, lieu situé sur la voie qui conduisait à *Divona* (2). On ne trouve point de position intermédiaire entre cette mutation et *Tolosa*, et comme la mesure itinéraire est marquée XXVIII, ce qui donne 21168 toises, cette distance porte au-delà des limites du Département. D'après cela on doit fixer la position de *Fines* vers le Village de *Bressoles*, à une médiocre distance de Montauban. Le territoire de la Cité des *Tolosates* allait donc du côté de *Divona* à une distance moindre que du côté de Carcassonne.

Au reste, on doit observer qu'aucune trace, aucun obélisque, aucune colonne milliaire ne fait connaître la vraie direction de cette voie. On remarque seulement, près du Bourg nommé *Castelnau-d'Estrete-Fonds*, deux *Tumuli* gaulois. Un monument semblable existe aussi non loin du Village de *Canals*.

### §. III. Route de Toulouse à Lactora.

La table Théodosienne marque une route entre Toulouse et Lectoure, et place sur cette voie, à une distance mar-

(1) Aujourd'hui Cahors.

(2) Ce sont, dit M. Danville, les limites des dépendances de Toulouse du côté des *Cadurci*, et on peut appliquer à cette position ces deux vers de *Théodulphe* (*in Carmine de pugnâ volucrum.*)

*Nempe Tolosani locus est rurisque Cadurci  
Eztimus, hoc finit pagus uterque loco.*

quée XX à l'égard de *Tolosa* et XVI à l'égard de *Lactora*, une position qui porte le nom de *Sartali*. » Ce qui paraît d'espace actuel de Toulouse à Lectoure, savoir, 38 à 39000 toises, dit M. *Danville* (1), réduirait le compte de la distance à 34 lieues gauloises, au lieu de 36; et je remarque qu'environ 16000 toises qu'il y a de Lectoure à un Bourg nommé *Sarrant*, sur la direction de la voie, et dont il ne résulte que XIV au lieu de XVI, semblent déterminer la position de *Sartali* à *Sarrant*, et opérer en même-temps la réduction dont je viens de parler ».

La table Théodosienne ne nommant d'autre position intermédiaire entre Toulouse et Lectoure, que celle de *Sartali*, et cette position se trouvant même placée hors du Département, on sent bien que je n'ai fait mention de la voie qui conduisait chez les *Lactorates*, que pour ne rien négliger de ce qui peut faire connaître l'ancien état de la Contrée.

#### §. IV. Route de Toulouse à Auscius (2).

On trouvait sur la voie qui de *Tolosa* conduisait à la Métropole des *Auscii* quatre mutations, *Ad Jovem*, *Bucconis*, *Hungunuerro* et *Ad Sextum* (3). Les deux premières sont enclavées dans le Département de la Haute-Garonne.

Il paraît que la direction de la voie ne devait pas différer beaucoup de celle que suit la route qui existe actuellement. Après avoir traversé le *Touch* et l'*Ausonelle*, cette voie conduisait à la mutation *Ad Jovem*, située à sept lieues gauloises de *Tolosa*, et que nous avons retrouvée dans le Village de *Leguevin* (4), dont le nom paraît dérivé de la distance qui le sépare de la Capitale des *Tectosages*. On trouvait ensuite *Bucconis*, lieu qui était placé sur le passage de la Save, et qui tirait sa dénomination d'une vaste forêt qui porte encore le nom de *Bouconne*.

(1) Notice de la Gaule, pag. 582, 583.

(2) Auch.

(3) Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem.

(4) Voyez pag. 80, 81.



§. V. *Route de Toulouse à Lugdunum Convenarum.*

La première position marquée sur cette voie, suivant l'itinéraire d'Antonin, est le lieu de *Vernosol*. Mais MM. de Valois et Wesseling, croient au contraire que la mutation que l'on rencontre d'abord en partant de Toulouse doit être *Aquæ Siccæ*, lieu qui, d'après leurs observations, n'est pas différent du Village de *Seiches* ou *Seys-ses*. Cependant l'itinéraire porte : AQUIS SICCIS XVI, VERNOSOLE XV : TOLOSA XV, et comme le remarque très-judicieusement M. Danville (1), le lieu de *Seiches* est plus près de Toulouse que celui qui dans son nom de *Lavernose* conserve celui de *Vernosolem*; il y aura donc une transposition à corriger dans l'itinéraire, et il faudra mettre *Aquæ Siccæ* à la place de *Vernosolem*. Pour ne pas entrer dans de plus grands détails à ce sujet, je renverrai à ce que j'en ai dit dans le chapitre précédent.

La voie qui, depuis Toulouse, avait presque toujours suivi les côteaux qui s'élèvent à une assez grande distance de la Garonne, se dessinait dans la plaine, après avoir dépassé *Vernosolem*, et laissait à la droite du voyageur le *Bois-de-la-Pierre*, lieu dont le nom a peut-être quelque rapport avec le culte *Druidique*. Elle s'approchait ensuite du cours de la Garonne, et l'atteignait près de la position où l'on voit maintenant le Bourg de *Saint-Julien*, lieu qui offrait, jadis, des vestiges de cette antique voie. De la position que je viens d'indiquer jusqu'à *Calagorris*, la route suivait en partie les contours que trace le fleuve. Resserrée au passage nommé l'*Escalère* on la voyait longer la Garonne : on en remarque encore des traces à l'*Estelle*, et un obélisque très-bien conservé, et qui est placé entre ce Village et *Beauchalot* sur le bord de l'ancienne voie, prouve que la nouvelle n'en est éloignée que de quelques toises. Ce monument, qui a plus de quarante pieds de

---

(1) Notice de la Gaule, pag 81, 82.

haut, est formé de petites assises de pierre ou de marbre. Une niche destinée à contenir une statue colossale est creusée dans la masse (1). Cette statue ne subsiste plus, mais l'on doit croire qu'elle représentait MERCURE, Dieu protecteur des routes, du commerce et des voyageurs.

De *Beauchalot* la voie se dirigeait vers *Stancarbon*, lieu qui devait être considérable autrefois, si l'on juge de son ancien état par les nombreux monumens qu'on y a découverts (2).

« A peu de distance de la Garonne qui est au pied de *Stancarbon*, il y avait un grand chemin bien pavé, qui vraisemblablement était un ouvrage des Romains : on dit

(1) Voyez planch. V, n.º 7.

(2) *Stancarbon* offre des monumens de l'antiquité la plus reculée, dit M. *Bordages* (Recueil de Poésies. Notes.)

« Il y a environ 45 ans que, dans un endroit isolé, on trouva parmi les broussailles un rond de vingt-quatre pieds de diamètre, entouré de grosses pierres communes, allant toujours en bosse jusqu'au centre. Au milieu de ce rond, on aperçut une grosse pierre d'un marbre grossier, couleur d'ardoise, en forme d'un mausolée, mais sans inscriptions : peut-être que l'humidité et le laps de temps les avaient effacées.

« On trouva sous cette pierre plusieurs cadavres, pieds contre pieds... La fosse et la pierre qui les couvrait avaient au moins neuf pams en longueur et trois pams et demi en largeur. Elle était entourée de pierres plates, si bien adaptées, que rien ne pouvait y pénétrer ; on combla la fosse de terre, et aujourd'hui on laboure sur ces cadavres... ces squelettes indiquaient des personnes d'une taille avantageuse.

« On voit encore dans la partie orientale de cette Paroisse, de vieilles mesures qu'on appelle *les Chapelles*... j'ai vu au pied de ces mesures de gros tas de pierres qu'on a emportées depuis pour bâtir des maisons, et pour la construction de la nouvelle route qui va de Saint-Gaudens à Toulouse. Dans un carré voisin de ces mesures, des laboureurs ont levé avec la charrue quantité d'ossements de morts.

« Bien au-delà de ces mesures, vers le Levant, et sur-tout vers le Couchant, on voyait de vastes champs couverts de briques, mais la Garonne les a extrêmement rétrécis.... On dit qu'il y avait une Ville dans ces champs couverts de briques.... Je passe sous silence bien des ustensiles, des outils et autres antiquités curieuses que des gens agrestes ont laissé perdre n'en faisant aucun cas, et que ceux qui ont quelque goût auraient saisi avec enthousiasme. »

qu'il



qu'il commençait à *Seysses* (1), à deux lieues de Toulouse, et qu'il finissait à *Lion-de-Comminges* (2), aujourd'hui *Saint-Bertrand*, et qu'un auteur ancien en fait mention (3).

« On connaît encore la direction de ce chemin dans toute l'étendue de la Paroisse ; mais la Garonne, qui a une pente naturelle vers le Nord, dont elle s'est approchée et s'approche toujours insensiblement, la détruit dans toute sa partie orientale.

» En tirant vers le Couchant, les laboureurs ont dégradé, et anéanti ce chemin par-tout où ils l'ont trouvé, parce qu'il nuisait à la culture de leurs champs : de sorte qu'il n'en reste aucun vestige que dans un petit espace auprès d'une maison. Il y a dix ou douze ans (4) que le maître de cette maison, faisant un fossé entre son champ et ce chemin, trouva plus de quatre-vingts fers de cheval, semés par-ci, par-là, et d'une largeur extraordinaire : mais il n'en tira aucun avantage, parce que le temps et l'humidité avaient dénaturé le fer. »

Les détails que je viens de donner sont d'autant plus exacts, que M. *Bordages*, qui les rapporte, était Curé du Village de *Stancarbon*, et qu'il avait examiné avec soin les traces de la voie qui de Toulouse conduisait à *Lugdunum*. On sait au reste que cette voie était la même que celle *Ab Aquis Tarbellicis Tolosam*, dont on a déjà parlé plusieurs fois.

On ne sait si la Ville connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Gaudens, et qui portait, dit-on, autrefois celui de *Petit-Mas*, subsistait lorsque l'Aquitaine était soumise aux Romains ; mais ce que l'on peut assurer, c'est que la voie traversait les lieux où cette Commune est située, et qu'à la fin du territoire qui en dépend maintenant, le voyageur trouvait à sa droite, sur le sommet de la colline du Pujament un *Tumulus* gaulois. Un autre monument de ce

(1) *Aquæ Siccæ*.

(2) *Lugdunum-Convenarum*.

(3) *Antonin, Itiner.*

(4) M. *Bordages* écrivait en 1778.

genre, mais plus remarquable par sa forme pittoresque, existe encore dans le Village de *Landorthe*, sur la rive du *Saumès*.

Du haut du Pujament la voie descendait vers la petite Ville de *Valentine*, lieu où j'ai découvert plusieurs tombeaux romains ou gaulois, et la belle inscription consacrée à *Nymfius*, homme illustre par sa piété, ses talens et sa munificence, et que les peuples de la Province Aquitanique révéraient comme un père.

En sortant de *Valentine* et en se détournant vers la gauche de la route actuelle, on suit en quelque sorte les traces de la voie jusqu'au Village de *Labarthe-de-Rivière*, lieu qui possède des eaux thermales anciennement connues, et à l'entrée duquel on voit deux Obélisques entièrement semblables à celui que l'on remarque près de *Beauchalot*, mais beaucoup plus dégradés. Ces monumens sont gravés Pl. V, n.<sup>os</sup> 5 et 6; ils sont placés à une médiocre distance l'un de l'autre, sur le bord de la voie, et de telle manière que le voyageur qui dirigeait sa course vers *Lugdunum* les avait à sa droite.

On doit regretter la perte des deux statues qui remplissaient autrefois les niches creusées dans ces Obélisques: des fouilles faites au pied de l'un de ces monumens produisirent la découverte d'une cuisse et d'une main en marbre: ces débris étaient d'une proportion colossale et d'un très-beau travail.

De *Labarthe* la voie paraît se diriger vers *Ardiège* et *Cier-de-Rivière*. J'ai vu dans le premier de ces Villages les indications d'un aqueduc considérable, et les restes d'un enduit ou d'un ciment très-épais et très-dur, qui devait supporter autrefois un carrellement en marbre ou un pavé en mosaïque. *Sirmond* découvrit dans ce lieu les premières inscriptions qui ont fait connaître *LEHERENNUS*, et l'on y trouve un autel consacré à ce Dieu, un autre à *MARS LEHERENNUS*, un Cippe élevé à *DIANE*, *AUGUSTE*, *VICTORIEUSE* et *CÉLESTE*, et plusieurs autres monumens.

Quelques indications annoncent que la voie passait entre *Ardiège* et *Martres-de-Rivière*, mais plus près du pre-



THE CASE NO.

HEPATOITIS

AND CASE NO.

SWISS PHILIP

WOLFFSTEIN

CARD PHINE

HELVETIA NO.

CHALMERS

AVE. KAY

WHICASTRO

CO. M. R.

N.º 5.

IMP CAES MV  
HPPº PIO IEIO  
AVG CoS P PE  
NVIVI PHILIPPº  
NOBILISSIMº  
CAES PRINC  
IVVENTII Eº  
CHIAES SEVER  
AVG NARVV  
NEICASIRO  
CC M R



mier Village que je viens de nommer. Un Buste antique et d'autres objets découverts à *Martres*, annoncent que sous la domination Romaine, ce lieu était habité.

On a trouvé à *Cier-de-Rivière*, Village que la voie laissait à la gauche du voyageur, quelques inscriptions sépulcrales.

A une médiocre distance de *Cier-de-Rivière*, on rencontrait le Temple ou l'Ædicule dans lequel le Dieu BAESERT était adoré. L'Autel consacré à ce Dieu et que j'ai découvert à *Huos*, avait été trouvé dans le lieu qui porte maintenant le nom de *Notre-Dame de Basert*.

De cette position la voie obliquait vers la gauche et traversait ensuite la Garonne au point qui porte actuellement le nom de *Labroquère*, point où l'on a trouvé entr'autres monumens une Colonne milliaire dédiée à l'Empereur *Philippe*, à *Marcia - Otacilia-Severa* son épouse, et au jeune *Philippe* leur fils. Cette colonne fut érigée avant l'an 247.

La voie aboutissait ensuite à l'extrémité de la Ville-basse de *Lugdunum-Convenarum*.

#### §. VI. Route de *Lugdunum* à *Beneharnum*.

Les *Aquæ Convenarum* que l'on doit sans doute placer à l'extrémité du territoire, forment la première mutation marquée sur cette route par l'Itinéraire d'*Antonin*. Nous ne nous occuperons pas ici d'*Oppidum Novum*, ni de *Beneharnum*, ces lieux n'ayant jamais appartenu aux *Convenæ*.

#### §. VII. Route de *Lugdunum* à *Aginum* (1).

Nous comptons les mutations placées sur cette voie depuis la Capitale des *Convenæ*, quoique l'itinéraire les fixe en partant d'*Aginum*.

(1) Ager.

*Iter ab Aginno* LUGDUNUM. M. P. LXV. sic.

LACTURAM. (1) M. P. XV.

CLIMBERRUM. (2) M. P. XV.

BELSUM. (3) M. P. XV.

LUGDUNUM. M. P. XXIII.

Cette voie n'indique pas de mutations dans le pays des *Convenæ*. On voit qu'elle passait à Auch et à Lectoure, et qu'elle offrait ainsi des communications qui devaient être avantageuses : j'ai tenté, mais en vain, de retrouver les vestiges de cette route et les Colonnes milliaires qui sans doute y étaient placées.

On peut croire que plusieurs autres voies étaient tracées dans le territoire des *Convenæ*. J'ai même découvert sur la route qui conduit à *Bagnères-de-Luchon*, et près du Village de *Salechan*, un fragment de Colonne milliaire qui ne contient plus que les caractères IMP. J'ajouterai que la célébrité des *Thermes Onesiens*, que beaucoup de probabilités semblent placer à *Bagnères-de-Luchon*, devait avoir porté les Romains à construire une route pour y conduire, et que l'on doit croire que dans les temps antiques, comme à l'époque où nous vivons, on força les Pyrénées à ouvrir leurs trésors au Commerce, aux Arts et aux infirmités humaines. »

---

(1) Lectoure.

(2) Auch.

(3) Actuellement *Bernet*, suivant M. *Danville*, Notice de la Gaule, pag. 149.

*Fin de la Première Partie.*



# MONUMENS

## RELIGIEUX

DES VOLCES TECTOSAGES,

DES GARUMNI ET DES CONVENÆ.

---

---

### SECONDE PARTIE.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### *Recherches sur la Religion Druidique.*

« **L**ES *Druides*, dit un Auteur recommandable (1), furent les prêtres des Celtes. Leur science en morale, en physique, en astronomie, en médecine, fut très-étendue : ils la durent à de longues observations, et sur-tout à l'établissement d'un collège immense, dont tous les membres vivaient en communauté. » Ces prêtres philosophes n'écrivirent point sur la religion dont ils étaient les fondateurs et les ministres. Leur autorité éloigna pendant long-temps de l'intérieur de la *Celtique* toutes les colonies étrangères, et il paraît assuré qu'ils ne révélèrent jamais leur mystérieuse doctrine aux Gaulois qui n'étaient point engagés ans l'Association *Druidique*.

*Diodore* de Sicile (2) a traduit le mot de *Druides* par celui de *Saronides*, sans doute, dit *Freret* (3), d'après des écrivains grecs qui croyaient le nom des *Druides* dérivé du grec *Δρυς*, un *chêne*. Dans quelques dialectes anciens, le mot *Σάρον*, avait été pris au même sens.

---

(1) *Cambry*, Monum. Celt. pag. 50.

(2) *LIB. V*, pag. 212.

(3) *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tom. xxiv, pag. 400, 401.

*Pline* (1) pense que le nom des *Druides* a pu venir du mot grec  $\Delta\rho\upsilon\delta\omicron\varsigma$  ; ce que *Pline* n'avait proposé que comme un soupçon , a paru une étymologie certaine à ceux qui vont tout chercher dans le grec. D'autres ont dérivé le nom des *Druides* du celtique *dar* ou *derou* , qui signifie un *chêne* , à cause du respect que les *Druides* avaient pour les arbres de cette espèce , et de l'usage qu'ils faisaient du *Gui de chêne dans tous leurs sacrifices*.

« Cependant j'ai peine à croire , ajoute M. *Freret* , que l'ordre entier de ces prêtres tirât son nom , parmi les Gaulois , de celui des arbres sur lesquels ils cueillaient le *Gui* , circonstance du culte religieux *qui ne méritait pas beaucoup d'attention*. Il me semble qu'il doit avoir une origine qui ait plus de rapport à la principale fonction des *Druides* qui étaient regardés comme les seuls interprètes des Dieux , comme les seuls dont ceux-ci écoutassent la voix et à qui ils déclarassent leur volonté , ainsi que *Diodore* le dit formellement. Cet écrivain les désigne même par le nom de *Théologiens*. Dans les monumens gaulois du cinquième et du sixième siècle , cités par *Davies* , le nom des *Druides* est *Derouyd* au singulier , et *Derouyden* au pluriel. Ce nom est formé sur deux racines celtiques , *Dé* ou *Di* , *Deus* , et *Rhoud* ou *Rhouidd* , *loquens* , participe du verbe *Raiddim* ou *Rhouiddim* , *parler* , *converser*. *Derouyd* signifiera donc *celui qui parle avec les Dieux* , qui est leur interprète , et  $\Theta\epsilon\omicron\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$  *Theologos* en sera la traduction littérale. »

Cette étymologie est sans doute ingénieuse , mais on doit être étonné que son savant auteur , après avoir parlé du respect profond que les *Druides* avaient pour le *Chêne* , de l'usage qu'ils faisaient du *Gui dans tous leurs sacrifices* , ajoute que c'est une circonstance du culte religieux *qui ne méritait pas beaucoup d'attention* : cependant la cérémonie pendant laquelle on coupait le *Gui de chêne* , était la plus auguste de celles que pratiquaient les *Druides*.

M. *Eloi JOHANNEAU* (2) n'a point adopté l'étymologie

(1) LIB. IV.

(2) Monumens celtiques , pag. 319 , 320 , 325 , 326 , 327 , 328 , 329.



proposée par *Freret* ; il croit, et ses raisonnemens sont appuyés par les preuves les plus fortes, que le mot *Druide* vient du Celto-Gallois *Derwydd*, *Druide*, *sage*, *Vates*. Pluriel *Derwydon*, du Celto-Breton *Derw*, *Dero*, en gallois *Derw*, en grec *Drus*, *chêne*, et de la finale *Iz* ou *Idi*, *habitans*. Les Gallois prononcent *Derwiz*, et en général *dd* comme *z*, lequel n'est qu'un adoucissement du *d* primitif ; *Druide* signifie donc *habitant du chêne*. »

« Le nom de *Saronides*, que les Grecs donnaient aux *Druides*, a le même sens, ajoute M. JOHANNEAU ; car *saronis*, en grec, signifie *chêne creux*, il en est donc des *Druides* comme de *Kemperiz* ou *Kimperidi*, qui signifie *habitant de Quimper*, et de *Breiziz*, habitans de la Bretagne, nommé *Breiz* en Breton. »

*Aristote* (1) dit que les *Druides*, qu'il nomme *Semnothées*, furent les premiers philosophes, et que la Gaule fut l'institutrice de la Grèce : *philosophiam a celtarum Semnotheis initium cepisse et Galliam Græciæ fuisse Magistram*.

L'étude des sciences, si l'on en croit *Ammien-Marcelin* (2) commença et fut mise en vigueur par les *Bardes*, les *Eubages* et les *Druides*. *Viguere studia laudabilia doctrinarum inchoata per Bardos, Eubages et Druidas*. On sait que les *Druides* avaient fondé une Académie à Toulouse ; quelques personnes instruites croient que ces Prêtres possédèrent un autre établissement dans un lieu peu éloigné de cette Ville et qui porte encore le nom de *Drudas* (3).

Saint *Clément d'Alexandrie* (4), dit que les *Druides* existaient avant *Mnesiphile*, *Solon*, *Xénophanes*, *Thalès* et *Pythagore*. Il ajoute, d'après *Alexandre* l'historien, que ce dernier *Philosophe étudia la science des Druides*.

Suivant *Dion de Pruse*, les *Druides* s'adonnaient constamment à l'étude de la sagesse et à la prévoyance des choses

(1) In *Magico*. ap. *Diog. Laert.* in *Proœmio*, LIB. I.

(2) LIB. XV.

(3) Village situé à 43 Kilomètres 224, 89 de Toulouse.

(4) *Strom.* LIB. V.

à venir. Les Rois n'osaient rien résoudre ni rien entreprendre sans les avoir consultés, de sorte qu'ils régnaient véritablement, et que les Rois n'étaient que les exécuteurs des instructions et des volontés des Prêtres. *César* dit que les *Druides* présidaient aux choses divines et aux affaires humaines, qu'ils jugeaient les différends sans appel, et que leurs opinions étaient regardées comme les arrêts des Dieux.

La morale enseignée par les *Druides* fut basée sur trois articles principaux :

1.<sup>o</sup> σέβειν Θεούς, honorer les Dieux.

2.<sup>o</sup> μηδὲν κακὸν δεῖν, ne point faire de mal.

3.<sup>o</sup> ἀνδρείαν ἀσχεῖν, s'exercer à acquérir la bravoure.

Les Prêtres gaulois joignaient à ces principes, fertiles en conséquences, le dogme de l'immortalité de l'ame. *Diodore* de Sicile (1) assure que les Gaulois étaient peu attachés à la vie, parce que, dit-il, ils ont embrassé l'opinion de *Pythagore*, qui croit que les ames sont immortelles, et qu'après un certain nombre d'années, elles reviennent animer de nouveaux corps : de là vient que, lorsqu'ils brûlent leurs morts, ils adressent à leurs parens et à leurs amis qui ne sont plus, des lettres qu'ils jettent dans les flammes du bûcher, comme s'ils devaient les recevoir et les lire. »

Les *Druides* d'un esprit plus élevé, dit *Ammien-Marcellin*, unis, ainsi que *Pythagore* l'ordonne, par les liens d'une association fraternelle, s'élevèrent jusqu'aux connaissances les plus sublimes, et regardant avec mépris les choses humaines, annoncèrent l'immortalité de l'ame. *Druidæ ingentiis celsiores, ut autoritas Pythagore deerevit, sodalitiis adstricti consortiis questionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt, et despectantes humana pronuntiarunt animas immortales.*

Un des dogmes des *Druides* qui a transpiré au-dehors,

---

(1) Dio. Sic. LIB. V.



dit *Pomponius-Mela* (1), est que les ames sont éternelles, et qu'il y a une autre vie après celle-ci : c'est pourquoi l'on brûle et l'on enterre avec les morts ce qui leur plaisait le plus pendant leur vie. Les Gaulois remettaient à l'autre monde à rendre leurs comptes, et à se faire payer de ce qu'ils avaient prêté. Il s'en trouvait même qui se jetaient volontiers dans le bûcher de ceux qui leur avaient appartenu comme pour aller vivre avec eux.

*Blaise de Vigenere*, dit que suivant *Sabellicus*, « les » *Druïdes* Causidiques portaient de longues robes mar- » quetées et peintes en or, en façon de toge ou prétexte » romaine, avec le carcan de fin or ; ils avaient de lon- » gues chevelures, tant du chef que de la barbe, ce qui » leur donnait la majesté en leurs offices.... Les *Druïdes* » *Vacies* étaient vêtus de blanc comme les *Pythagori-* » *ciens*. » *Strabon* (2) assure que les vêtements des Prêtres *Celtes* étaient de différentes couleurs et chamarés d'or. *Servius* (3) nous apprend que les *Druïdes* étaient portés sur des chars suspendus nommés *Esseda*.

On a reproché à ces Prêtres l'usage des sacrifices humains. Mais cette horrible coutume fut généralement répandue chez tous les peuples de l'antiquité. « Les *Phé-* » *niens*, ainsi que toutes les Colonies de Tyr et de Car- » thage, » les Hébreux, les Grecs et les Romains (4),

(1) LIB. III, c. 2.

(2) LIB. IV.

(3) LIB. IV.

(4) On ne peut s'empêcher, dit *D. Martin* \*, de concevoir une véritable indignation, quand on vient à lire les déclamations que font les auteurs Romains, contre les victimes humaines des Gaulois : comme s'ils pouvaient eux-mêmes se laver des mêmes reproches, non-seulement pour les temps qui les avaient précédés, mais sur-tout pour celui dans lequel ils écrivaient, et qui durait encore au troisième siècle. Les Romains, disent *Tertullien*, \*\* *Lactance* et *Minutius Félix*, n'ont pas moins trempé dans cette barbarie que les autres peuples ; puisqu'encore AUJOURD'HUI ils immolent des victimes humai-

\* Rel. des Gaul. tom. 1, pag. 93 et 94.

\*\* *Tertul.* Scorpi. c. 7. *Apolog.* cap. 9. *Lact.* de fal. Relig. L. 1<sup>o</sup> c. 21.

répandirent le sang des hommes sur les autels de la Divinité. L'abbé *Fenel* (1) croit trouver trois principes de ces sacrifices affreux. « Le premier exposé par *César*, est » que l'on ne peut racheter la vie d'un homme, que par » celle d'un autre homme ; cela suppose que celui dont on » devait racheter ainsi la vie était coupable, et déjà condamné à mort par les Dieux. Aussi *César* remarque-t-il » que ces sortes de sacrifices de rachat ne se faisaient que » quand on était dans quelque pressant danger : *qui sunt » effecti gravioribus morbis, quique in præliis periculisque versantur.* »

« Le second principe, indépendant du premier, est que » les sacrifices des hommes, sont ce qu'il y a de plus agréable aux Dieux, sentiment qu'un passage de *Plutarque* (1) explique avec la plus grande clarté : j'emploie » la version d'*Amyot* : » n'eut-il pas été meilleur, dit-il, pour ces Gaulois ou Tartares-là du temps jadis, de n'avoir jamais eu aucun pensément, ni imagination, ni lecture, ni connaissance des Dieux, que de penser qu'il y en eust, qui se délectassent du sang humain répandu,

*nes à Jupiter Latiâlis* \*. Que peuvent-ils alléguer pour colorer le sacrifice plein d'horreur que *Plutarque* décrit \*\* en ces termes ? « A l'approche de la guerre des Gaulois, sous la conduite de *Viridomare*, les Romains se virent forcés d'obéir à certains oracles contenus dans les livres des Sibylles ; et se portèrent à enterrer tout vivans dans le marché aux bœufs, deux Grecs homme et femme, et deux Gaulois de même, auxquels ils font encore aujourd'hui dans le mois de novembre des sacrifices secrets, que le peuple n'a pas la liberté de voir. » *Tite-Live* et *Plin* \*\*\* sont d'assez bonne foi, pour nous dire que ce même sacrifice fut ordonné et exécuté plus d'une fois au même endroit, sur-tout au commencement de la guerre Punique, qui suivit celle de *Viridomare*. »

\* *Nec Latini quidem hujus immanitatis expertes fuerunt ; si quidem Latiâlis Jupiter etiam nunc sanguine colitur humano.*

\*\* *In Marcel.*

\*\*\* *Tit. Liv. L. xxii, lvii. Plin. L. xxviii, ii.*

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxiv, pag. 356, 357.

(2) Traité de la superstition.



ni de croire que le plus saint et le plus parfait sacrifice fust de couper la gorge à des hommes ? »

« Le troisième et dernier principe était que les supplices des hommes coupables, sur-tout ceux des meurtriers, sont un spectacle très-agréable aux Dieux offensés par leurs crimes, et que pour prix de ces justes et sanglantes exécutions, ils accordaient à la terre une grande fertilité. »

Les *Tectosages* persuadés que pour rendre à la Divinité un culte digne d'elle, on devait lui offrir en sacrifice l'être le plus précieux et le plus parfait de la nature, immolèrent des hommes sur les pierres sacrées élevées par les *Druïdes*. C'est ce que *Cicéron* nous apprend dans son Oraison pour *Fontéius* : *Si quando aliquo metu adducti Deos placandos esse arbitrantur humanis hostiis, eorum aras ac templa funestant, ut ne religionem quidem colere possint, nisi eam ipsam prius scelere violarint? Quis enim ignorat eos usque ad hanc diem retinere illam immanem ac barbaram consuetudinum hominem immolatorum.*

Si l'on voulait tenter, non de justifier cette coutume atroce, mais d'affaiblir au moins l'horreur qu'elle inspire, ne pourrait-on pas affirmer que lorsqu'il était question de racheter la vie d'un homme par celle d'un autre homme, le sacrifice de celui qui se dévouait à la mort était presque toujours volontaire; que fortement assuré de l'immortalité de l'ame, il croyait renaître au moment même où le fer sacré lui arrachait la vie; qu'il pouvait sur-tout être excité par l'espoir d'une récompense dont il croyait aller jouir dans un monde meilleur? Il est possible que dans des Cités en péril on ait cru pouvoir apaiser les Dieux irrités en leur offrant le sang des hommes, mais ces sacrifices, qui ne furent jamais forcés, éternisaient la mémoire des victimes, et les faisaient considérer comme l'unique cause du salut de la patrie.

« Les Phéniciens, dit M. l'abbé *Fenel*, ne se contentaient pas comme les Celtes de sacrifier des hommes, » toujours étrangers à ceux qui les immolaient : ils vou-

» Iaient de plus que les victimes immolées fussent ce qu'ils  
 » avaient de plus cher au monde , leurs propres enfans ,  
 » leur fils aîné , leur fils unique. » Cette coutume atroce  
 fut adoptée par une grande portion des habitans de la Syrie ,  
 et nous en avons des témoignages authentiques dans les  
 livres saints. *Ædificaverunt Excelsa Topheth quæ est in  
 valle filiorum Hennon ut incenderent filios et filias suas  
 igni* (1). « Ils ont édifié des hauteurs dans Topheth , qui est  
 dans la vallée des enfans d'Hennon , pour y brûler leurs  
 fils et leurs filles. »

(1) On peut juger, dit D. *Martin*, du progrès que fit cette coutume  
 barbare dans le monde Païen, par celui qu'elle fit chez les Juifs,  
 qui étaient les seuls dépositaires des ordonnances du Seigneur, et  
 chez les peuples voisins de la Judée. *Jephthé* ne sacrifia-t-il pas sa  
 fille unique, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait pour le salut  
 général de sa nation? \* C'est pour cela même, dit saint *Jérôme* en  
 plusieurs endroits, que Saint *Paul* met ce capitaine au rang des  
 saints dont il fait l'énumération dans son Epître aux Hébreux. \*\*  
 Aussi Saint *Ambroise* n'a garde de condamner un parricide que la  
 malheureuse nécessité d'accomplir un vœu avait fait commettre. \*\*\*

Je ne dis rien du jurement téméraire et précipité de *Saül*, qui  
 pensa lui coûter la vie de *Jonathas*, ni des autres vœux, consécrations  
 et anathèmes dont l'Écriture fait mention. Cela paraissait auto-  
 risé par la loi de *Moïse*. « Tout ce qui est consacré au Seigneur,  
 » dit-elle, soit que ce soit un homme, ou une bête, ou un champ,  
 » ne se vendra point, et ne pourra être racheté. Tout ce qui aura  
 » été consacré une fois au Seigneur, sera pour lui comme une chose  
 » très-sainte : tout ce qui aura été offert par un homme, et consacré  
 » au Seigneur, ne se rachetera point, mais IL FAUDRA NÉCESSAIREMEN#  
 » QU'IL MEURE. » \*\*\*\*

\* *Hier.* t. 4, 2, p. col. 269, 318, 757, etc., édit. nov. Ep. ad  
*Julian.* comm. in c. 7. *Jerem.* t. 3, col. 569.

\*\* *Jephthé obtulit filiam virginem, et ideo in enumeratione  
 sanctorum ab apostolo ponitur.*

\*\*\* *Ambr.* lib. 3, de offic. c. 12, p. 78. *Non possum accusare  
 virum, qui necesse habuit implere, quod voverat: sed tamen misera-  
 bilis necessitas, quæ solvitur parricidio.*

\*\*\*\* *Omne quod Domino consecratur, sive homo fuerit, sive  
 animal, sive ager, non vendetur, nec redimi poterit: quidquid  
 semel fuerit consecratum, sanctum sanctorum erit Domino et omnis  
 consecratio, quæ offertur ab homine, non redimetur, sed morte  
 morietur.*



« Il n'y a guères parmi les anciens , dit *Banier* (1) , que *César* , *Diodore de Sicile* , *Méla* , *Strabon* et *Pline* qui nous aient laissé quelques lumières sur la Religion des Gaulois ; mais..... il faut observer qu'ils parlent des Dieux de ce peuple conformément à leurs idées , c'es-à-dire , que lorsqu'ils avaient remarqué dans quelqu'un de ces Dieux , ou quelque attribut , ou quelque symbole ressemblans à ceux de leurs Divinités , ils ne manquaient pas de leur donner les mêmes noms. Ainsi , selon eux , un tel était *HERCULE* , ou *APOLLON* , ou *MERCURE* , parce qu'il avait quelque chose d'approchant de leur *MERCURE* , de leur *APOLLON* , ou de leur *HERCULE* ; car dans le fond les anciens Dieux des Gaulois devaient être bien inconnus aux Grecs et aux Romains. »

*César* dit (2) que les Celtes honoraient principalement *MERCURE* , comme l'inventeur des arts , et qu'ils en avaient un grand nombre de simulacres ; qu'après lui les plus révéérés étaient *APOLLON* , *MARS* , *MINERVE* , *JUPITER* , sur lesquels ils avaient les mêmes idées que les autres nations ; qu'*APOLLON* chassait les maladies ; que *MINERVE* présidait aux arts ; que *JUPITER* était le souverain des Dieux , et *MARS* l'arbitre de la guerre.

---

Je n'examine point , ajoute *D. Martin* , si les Juifs prenaient bien le sens de la loi ; je ne fais qu'indiquer les endroits qu'ils croyaient favoriser les dévouemens , qu'ils faisaient quelquefois à Dieu des personnes les plus chères. J'ai dit dévouemens , et non pas sacrifices , à l'égard desquels on ne saurait former aucune difficulté. Dieu s'était expliqué clairement qu'il n'en voulait point , qu'il les avait en horreur. Au lieu qu'à l'égard des dévouemens , consécérations ou anathêmes , d'une part les paroles du Lévitique et les vœux de *Jephté* , de *Saül* , etc. qu'on doit supposer avoir été bien instruits de la loi , et de l'autre la sainteté de la loi même , semblent la combattre , et font qu'on n'ose rien prononcer ; ce qui n'arrête pourtant point ni *Cappel* \* , ni le *P. Calmet* . \*\* Ces deux auteurs ne balancent point ; ils soutiennent hardiment que le véritable sens de la loi était que les personnes dévouées , et soumises à l'anathême , devaient nécessairement mourir. (Relig. des Gaul. tom. 1 , p. 98 , 99.)

\* *Cappel* , de voto *Jephté*.

\*\* Dissert. du *P. Calmet*.

(1) Mythologie , tom. v , p. 362.

(2) De Bell. Gall. lib. xi.

Ces assertions ont séduit un grand nombre d'écrivains , et l'on croit assez généralement que les Celtes avaient les mêmes divinités que les autres peuples ; que leur THEUTATÈS n'était pas différent de MERCURE , que BELENUS était APOLLON , que le puissant HESUS était le même que l'ARÈS des Grecs et le MARS des Romains ; mais ceux qui ont fait des recherches approfondies sur le culte de nos pères , n'ont pas tous adopté l'opinion que le témoignage de *César* a trop accréditée. On remarque en effet que dans un de ses dialogues (1) , *Lucien* , qui nâquit sous l'empire de *Trajan* , met dans la bouche de MERCURE qu'il ne sait comment s'y prendre pour assembler les Dieux gaulois , parce que ne sachant pas leur langue , il ne peut ni les entendre , ni se faire entendre d'eux. « Ces traits sont concluans , observe D. *Martin* (2) ; ils font voir que les Dieux des Gaulois n'étaient pas de même classe que les autres ; qu'ils avaient pris naissance dans les Gaules , et qu'ils n'en étaient pas sortis. » Ce qui prouve d'ailleurs que ces Dèités n'étaient pas les mêmes que les Divinités grecques et romaines , c'est que *Lucain* dit aux *Druïdes* (3) : Vous êtes les seuls à qui il a été donné , ou à qui il n'a pas été donné de connaître les Dieux , et les moindres Divinités du ciel.

*Solis nosse Deos , et Cœli Numina vobis ,  
Aut solis nescire datum.*

*Denys* d'Halicarnasse , qui florissait sous le règne d'*Auguste* , nous apprend qu'à l'époque où il écrivait , la religion des Celtes n'avait pas encore été altérée. « Il y a déjà fort long-temps , dit cet auteur (4) , que les Grecs et les Barbares conservent toujours le même culte , et il n'est rien où ils souffrent moins d'altération , dans la crainte de s'attirer la colère des Dieux. Les Barbares s'en sont tenus scrupuleusement aux anciennes coutumes..... et jusqu'ici rien n'a été capable d'engager les Egyptiens , les Lybiens ,

(1) *Jup. Tr.*

(2) *Relig. des Gaul. tom. 1 , pag. 18.*

(3) *Pharsal. lib 1.*

(4) *Antiq. Rom. l. vii.*



LES CELTES , les Indiens , ni aucune autre nation barbare , à oublier les cérémonies de leurs Dieux , ou à y faire des changemens. »

*Cicéron* (1) nous apprend que les Gaulois avaient une Religion opposée à celle des autres peuples. Cet immortel orateur , plaidant contre les *Volces-Tectosages* , leur reproche de n'avoir d'autre Religion que celle de combattre celles des autres nations , et de faire la guerre à tous les Dieux immortels. « On a vu les Gaulois , poursuit-il , quitter autrefois leur patrie , et traverser d'immenses contrées pour aller attaquer APOLLON *Pythien* jusques à Delphes même , et pour détruire ainsi l'oracle de toute la terre. C'est cette nation si sainte , qui osant mettre le siège devant le Capitole , entreprit d'assiéger JUPITER lui-même. »

On trouve sans doute dans le passage que je viens de citer une parfaite démonstration de la différence qui existait entre les idées religieuses des Gaulois et celles des autres peuples. *Cicéron* annonce en effet assez clairement que l'esprit de la Religion celtique consistait à s'élever contre toutes les autres : *istæ contra omnium Religiones*. Comment donc croire que ces peuples adoraient anciennement APOLLON , puisque l'on voit qu'ils furent attaquer ce Dieu jusques dans son temple de Delphes ? Comment penser qu'ils révéraient JUPITER , lorsqu'ils assiégèrent ce Dieu sur la roche du Capitole ? « On ne doit pas , dit le savant auteur du *Traité de la Religion des Gaulois* , on ne doit pas se laisser éblouir par le nom des Dieux que les Celtes adorèrent , ni conclure de ce que *César* dit , qu'ils honoraient MERCURE , JUPITER , APOLLON , MARS et MINERVE , que c'étaient les MERCURE , JUPITER , MARS et MINERVE des Egyptiens , des Grecs et des Romains. Les Gaulois ont pu convenir dans la suite avec eux sur les noms de mêmes Dieux ; mais cela n'empêchait pas qu'ils ne fussent entièrement différens , du moins dans leur origine. »

Avant l'introduction des étrangers dans nos contrées , les *Druides* assemblaient le peuple , soit dans une forêt con-

---

(1) Pro Fonteio.

sacrée , soit sur une haute montagne , soit sur les bords des lacs et des fleuves. C'était en présence des merveilles de la nature qu'ils adressaient des prières à son auteur. Ils proscrivirent toute image de la Divinité , parce qu'ils crurent que l'homme était incapable de donner dans ses ouvrages une juste idée de la cause première , et parce qu'ils savaient que chez leurs voisins « le peuple ignorant Divinisait » toujours les figures qu'il voyait dans les temples. » Les simulacres de MERCURE dont parle *César* étaient modernes , ou n'étaient point des *images taillées*. Peut-être même qu'en parlant de ces simulacres , *César* ne veut désigner que les pierres brutes connues sous le nom de *Dolmin* , de *Peulvan* et de *Menhirs* , monumens très-anciens , et que l'on trouve encore dans les diverses parties de la France.

Les *Druïdes* adorèrent l'Eau , principe de toutes choses , suivant le philosophe *Thalès*. Ils eurent cela de commun avec les Egyptiens , qui , d'après *Porphyre* , regardaient l'Eau et le Feu comme les plus beaux des élémens , et ceux qui contribuent le plus à notre conservation. Saint *Athanasie* reproche aux Païens de rendre un culte aux fleuves et aux fontaines. Les Perses adressaient des prières à l'eau comme principe de génération dans la nature. « *Grégoire* de Tours fait mention du culte que les peuples du Gévaudan rendaient jadis à un Lac fameux que l'on croit avoir été consacré à la LUNE , et qui était situé sur le mont *Helanus*. Une foule de paysans se réunissait tous les ans sur les bords de ce lac , et lui faisaient des offrandes , en jetant dans les eaux de la cire , du pain et des étoffes. Les Gaulois *Tectosages* jetaient dans le fameux Lac de Toulouse les trésors qu'ils avaient conquis sur les ennemis. *Strabon* (1) parle d'un autre Lac , célèbre aussi dans les Gaules , et qui portait le nom de *Lac des deux Corbeaux*.

Une inscription découverte , et publiée par M. l'abbé *le Beuf* , nous apprend que la rivière d'Yonne fut Divinisée à Auxerre.

---

(1) Géogr.



La célèbre Fontaine que l'on voyait à Bordeaux, et qui était nommée *Divona*, a été chantée par *Ausone* (1). « Je te » salue, dit-il, Fontaine, dont la source est inconnue, dont » les ondes bruyantes, transparentes et pures, sont ombragées par des arbres touffus; je te salue, Fontaine, qui es » le Génie tutélaire de la Ville, qui as été mise au rang des » Dieux, que les Celtes nommèrent *Divona*, et dont les eaux » dissipent nos maladies par leurs vertus salutaires. »

Nous verrons dans la suite de cet ouvrage que le culte rendu au Principe humide fut proscrit par les Capitulaires de nos Rois, et par les Décrets des Conciles. Mais les Celtes, constamment attachés à leurs nombreuses superstitions, offrirent encore des hommages aux Lacs et aux Fontaines: l'autorité arma en vain ses satellites; l'Eglise lança en vain les foudres de l'anathème contre les restes de l'Idolâtrie; nos ancêtres restèrent fidèles à une partie des pratiques du *Druidisme*, et l'on en retrouve encore les traces dans les coutumes populaires des habitans de nos Provinces.

J'ai déjà dit que la cérémonie pendant laquelle on coupait le *Gui de chêne* était l'une des plus augustes solennités de la Religion *Druidique*. Voici quelques détails sur cette fête imposante.

Le *Gui*, que *Virgile* compare au *Rameau d'or*, est une plante parasite que les Latins nommaient *Viscum*. « Pendant l'hiver, dit le Poète (2), on voit le *Gui* attaché au » chêne, dont il emprunte sa sève et sa verdure, et qui, » sans être produit d'aucune semence, charge de ses fruits » jaunes le corps de l'arbre qui le nourrit. »

*Quale solet sylvis brumali frigore Viscum,  
Fronde virere novâ, quod non sua seminat arbos,  
Et croceo fetu teretes circumdare ramos.*

« Les *Druïdes*, dit *Pline* (3), traduit par *D. Martin* (4), » les *Druïdes*, qui sont chez les Gaulois ce que les *Mages*

(1) *Clar. Urb.*

(2) *Æneid.* lib. vi.

(3) *Hist. Nat.* lib. xvi, c. 44.

(4) *Religion des Gaulois*, liv. II, p. 271.

» sont ailleurs , n'ont rien de si sacré que le *Gui* et l'arbre  
 » qui le porte , pourvu que ce soit un chêne. Ils choisissent  
 » donc toujours un bois de chêne : aussi ont-ils de cet arbre  
 » une si haute idée , qu'ils ne font pas la moindre céré-  
 » monie sans porter une couronne de feuilles de chêne , et  
 » c'est apparemment du nom que les Grecs donnent à cet  
 » arbre que vient celui de *Druïdes*. Au reste , ces philo-  
 » sophes tiennent que tout ce qui naît sur cet arbre vient  
 » des Cieux , et que c'est une marque évidente que les  
 » Dieux même l'ont choisi.

» Le *Gui* est fort difficile à trouver : quand on l'a dé-  
 » couvert , les *Druïdes* vont le chercher avec des sentimens  
 » mêlés de respect ; c'est en tout temps le sixième jour de  
 » la Lune , jour si célèbre parmi eux , qu'ils l'ont marqué  
 » pour être le commencement de leurs mois , de leurs  
 » années et de leurs siècles même , qui ne sont que de  
 » trente ans. Le choix qu'ils font de ce jour vient de ce  
 » que la Lune a alors assez de force , quoiqu'elle ne soit  
 » point arrivée au milieu de son accroissement ; enfin , ils  
 » sont si fort prévenus en faveur de ce jour , qu'ils lui  
 » donnent en leur langue un nom qui signifie qu'il guérit  
 » de tous maux.

» Lorsque les *Druïdes* ont préparé sous l'arbre tout  
 » l'appareil du sacrifice et du festin qu'ils doivent y faire ,  
 » ils font approcher deux taureaux blancs qu'ils attachent  
 » alors par les cornes pour la première fois. Ensuite un  
 » Prêtre , revêtu d'une robe blanche , monte sur l'arbre ,  
 » coupe le *Gui* avec une faux d'or , et on le reçoit dans un  
 » *sagum* blanc. Cela est suivi de sacrifices que les *Druïdes*  
 » offrent , en conjurant *Dieu* de faire que son présent porte  
 » bonheur à ceux qui en seront honorés. »

Le jour du renouvellement de l'année , les *Druïdes* dis-  
 tribuaient le *Gui de chêne* au peuple assemblé. On croit  
 qu'une partie de la formule dont ils se servaient alors , est  
 en quelque sorte conservée dans les mots A GUI L'AN NEUF ,  
 que l'on s'adresse encore mutuellement le 1.<sup>er</sup> de Janvier  
 dans plusieurs Cantons des Départemens de l'*Aisne* , de  
 l'*Yonne* et de la *Côte-d'Or*.



Persécutés par les Empereurs Romains, plusieurs *Druides* furent chercher hors des Gaules un asile assuré. D'autres restèrent dans la Celtique; mais dépouillés de leur antique autorité, réduits aux seules fonctions du sacerdoce, et forcés d'adopter le culte des vainqueurs, ils n'eurent plus aucune influence. Cependant les Gaulois leur témoignèrent toujours un respect profond, et vers la fin du quatrième siècle de notre ère, *Ausone* faisant l'éloge d'*Attilius Patera* et de *Phæbitius*, remarquait; avec une sorte d'affectation, que le premier descendait des *Druides* de Bayeux, et l'autre de ceux de l'Armorique (1).

L'association des *Druidesses* subsista pendant long-temps. Une inscription découverte à Metz (2) « fait mention d'une ARETE DRVIS ANTISTITA, et ce dernier titre semble emporter, comme l'observe très-bien *Freret* (3), une idée de supériorité, et désigner celle qui était à la tête d'une Communauté. »

SILVANO  
SACR.  
ET NYMPHIS. LOCI  
ARETE DRVIS  
ANTISTITA  
SOMNO MONITA  
D

De simples masses en pierres brutes servaient de Temples et d'Autels aux *Druides*. Le bourg de Carnac, et une foule d'autres lieux de la Bretagne armoricaine, offrent des restes considérables de monumens de ce genre. On en voit aussi dans les pays peu éloignés de Toulouse, et quelques-uns sont encore même révéérés. *Dominicy* nous apprend, dans son Histoire du Quercy, que plusieurs de ces objets subsistent encore près de Cahors (E). Le fameux *Roc tremblant* situé près de Castres, est aussi un monument *Druidique* (F).

(1) *De Profe. Burdig.*

(2) *Gruter*, pag, LXII, n.º 9.

(3) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. 24, pages 405, 406.

Malheureusement aucune inscription n'explique ces précieux restes et l'on ignore par conséquent l'époque à laquelle ils furent élevés.

Occupons-nous maintenant des monumens dont la date est plus connue, et commençons par ceux qui furent consacrés à la MÈRE DES DIEUX, puissante Divinité que l'on adora aussi sous la forme d'une *Pierre brute*.

---

## CHAPITRE II.

*Notice sur la MÈRE DES DIEUX. Bas-relief qui la représente. Autels élevés à cette Déesse.*

**L**E culte de la MÈRE DES DIEUX était en honneur dans toutes les Contrées soumises à la domination Romaine. Avant d'expliquer les monumens que nos aïeux consacrèrent à cette grande Divinité, j'ai cru qu'il était nécessaire de présenter ici une partie des opinions qui ont été publiées sur son origine.

*Hésiode* décrivant le commencement de l'univers, dit :  
 « Le monde n'était d'abord qu'un chaos informe et confus,  
 » après lequel parut la Terre et ensuite le divin Amour. De  
 » ce chaos naquirent les ténèbres et une nuit obscure, de  
 » laquelle sortirent la Lumière et le Jour ; la production qui  
 » suivit fut celle du Firmament : les Mers parurent bientôt  
 » après, filles du Ciel et de la Terre, et de l'union de ceux-ci  
 » naquirent l'*Océan*, *Rhée* ( ou la *Mère des Dieux* ) et  
 » *Thétis*. »

Suivant le passage que je viens de rapporter, *Rhée*, ou la *Mère des Dieux*, était fille de *Cœlus* et de la *Terre*. Nous allons voir cependant que cette Déesse était elle-même la *Terre*, et qu'elle fut invoquée sous ce nom.

*Varron* (1) établit pour premiers et seuls Dieux, sous

---

(1) De Ling. Latin. lib. 1.



différens noms , *le Ciel et la Terre* , appelés en Égypte SERAPIS et ISIS ; en Italie SATURNE et OPS ( nom que portait aussi la MÈRE DES DIEUX ) ; SATURNE , à *Satu* , parce qu'il est l'auteur et la semence de tout , et OPS , *ab Opere* , parce que la Terre fournit la matière de tous les ouvrages et de tous les travaux entrepris par les hommes pour soutenir leur vie. Chez les Samothraces , ajoute Varron , c'étaient CASTOR et POLLUX , les Dieux puissans , qui étaient *le Ciel et la Terre* , de la conjonction et de la vertu desquels tout a été produit. Les corps sont venus de la Terre , et les ames descendent du Ciel. C'est de la force de cette union , et de la semence que le Ciel répandit sur la Terre , qu'on fait naître VÉNUS , qui était aussi appelée *la Vie*.

JUPITER et JUNON , d'après le même auteur , étaient d'autres dénominations du *Ciel* et de *la Terre*. L'ancien nom de JUPITER , qui était *Dies piter* , signifiait LE PÈRE DU JOUR ; JUNON , à *Juvando* , sa sœur et son épouse , était la Terre. Plusieurs mythologues croient que ces grandes Déeses n'étaient pas différentes du SOLEIL ou d'APOLLON , et de DIANE ou de la LUNE , nommée aussi PROSERPINE.

LA TERRE , OPS , BERECYNTHIE OU RHÉE , à laquelle une inscription grecque donne le titre de *Mère commune des hommes et des Dieux* (1) , fut principalement honorée sous les noms de CYBÈLE , de MAGNA MATER et de DEORUM MATER. *Lucrece* (2) dit qu'on a donné à cette Déesse les noms brillans de MÈRE DES DIEUX , de *nourrice des hommes et des animaux* , parce qu'elle contient les sources des fleuves qui vont renouveler les flots des vastes mers , parce qu'elle renferme les élémens des feux qui brûlent dans ses parties souterraines , et ceux des flammes que l'Étna vomit dans sa fureur ; enfin , parce qu'elle recèle dans son sein fécond les germes des grains et des fruits qu'elle offre à l'homme , et des pâturages dont elle nourrit les hôtes des montagnes :

(1) Gruter , pag. xxviii , n.º 1.

(2) De Rerum nat. lib. ii.

*Principiò Tellus habet in se corpora prima ,  
 Unde mare immensum voluentes flumina fontes  
 Assiduè renovent : habet , ignes unde oriantur.  
 Nam multis succensa locis ardent sola terræ.  
 Eximius verò furit ignibus impectus Ætnæ.  
 Tum porrò nitidas fruges , arbustaque læta  
 Gentibus humanis habet unde extollere possit.  
 Unde etiam fluidas frondeis , et pabula læta  
 Montivago generi possit præbere ferarum.  
 Quare magna Deum Mater , materque ferarum ,  
 Et nostri genitrix hæc dicta est corporis una.*

On a dû remarquer ( page 133 ) que *Varron* croyait que la MÈRE DES DIEUX était la même qu'*ISIS*, ou LA NATURE ; cette opinion est confirmée par le discours que cette Déesse adresse à *Lucius* (1).

« Je suis , dit-elle , *la Nature* , mère des choses , maîtresse des élémens , le commencement des siècles , la souveraine des Dieux , la Reine des mânes , la première des natures célestes , la face uniforme des Dieux et des Déeses. Je gouverne la sublimité lumineuse des cieux , les vents salutaires des mers , le lugubre silence des enfers. Ma Divinité unique est honorée dans l'univers entier , mais sous différentes formes , sous plusieurs noms , et par des cérémonies diverses ; les Phrygiens , les premiers nés des hommes , m'appellent *la Pessinuntienne* , *Mère des Dieux* ; les Athéniens , *Minerve Cécropienne* ; les habitans de *Cypre* , *Vénus de Paphos* ; les Crétois , *Diane Dycinne* ; les Siciliens , qui parlent trois langues , *Proserpine Stygienne* ; les peuples d'*Eleusis* , *l'Ancienne Déesse* , *Cérès* ; d'autres *Junon* , d'autres *Bellonne* , quelques-uns *Hecaté* ; plusieurs *Rhamnusie* ; mais les Egyptiens , qui sont instruits de l'antique doctrine , m'honorent avec des rites qui me sont propres et convenables , et m'appellent de mon vrai nom *la Reine Isis*. »

L'épithète de *Pessinuntienne* fut donné à la MÈRE DES DIEUX , soit à cause de la ville de *Pessinunte* où elle était particulièrement révérée , soit parce qu'il tomba dans les

---

(1) *Apulée*, *Métamorphoses*, lib. XI.



champs de la Phrygie une statue que l'on crut être celle de CYBÈLE, et que les peuples, pour conserver la mémoire de cet événement, la nommèrent *πικτινος* (1).

Suivant *Lucrèce* (2), les anciens Poètes grecs représentaient CYBÈLE assise sur un char traîné par des lions, montrant par-là que la terre, suspendue dans l'espace, ne pourrait avoir pour base une autre terre; les lions soumis au joug signifiaient que les tendres soins des parens doivent vaincre les cœurs les plus farouches: la tête de la Déesse était ornée d'une couronne Murale, parce que la Terre est couverte de villes et de forteresses.

*Hanc veteres Gratùm docti cecinere poetæ  
Sublimem in curru bijugos agitare leones:  
Aëris in spatio magnam pendere docentes,  
Tellurem, neque posse in terrâ sistere terram.  
Adjunxere feras, quia quamvis effera proles  
Officiis debet molliri victa parentum.  
Murâlique caput summum cinxere coronâ:  
Eximius munita locis quia sustinet urbeis:*

*Virgile* dit aussi que le char de CYBÈLE était traîné par des lions dociles:

*Alma parens Idæa Deum, cui Dindima cordi,  
Turrigeræque urbes, bijugique ad frena leones.*

Le Lion qui précède la Vierge céleste, ceux que l'on remarquait auprès d'ATARGATIS, Déesse qui, suivant *Phornutus* (3), ne différait point de RHEA, ceux qui portaient les statues de JUNON et de CÉRÈS (4), n'étaient qu'un même signe distinctif, un même caractère astronomique. « Le Lion que l'on voit près de ces Déeses ne peut être, dit M. *Dupuis*, que le Lion céleste, signe dans lequel on plaçait le domaine de CYBÈLE dans la distribution des douze grands Dieux dans les signes (5). »

(1) *Herodian*. lib. 1.

(2) Lib. 11.

(3) *Lucian*. de Deâ syr. p. 901.

(4) *Caylus*, Recueil d'ant.

(5) *Origin. des Cult.* tom. 11, p. 214.

La mère des DIEUX était en effet placée dans cette partie du Zodiaque.

*Lanigerum Pallas , Taurum Cytherœa tuetur ,  
Formosus Phœbus Geminos ; Cyllene Cancrum ,  
Jupiter et cum Matre Deûm regit ipse Leonem (1).*

L'image de CYBÈLE était portée en triomphe dans les villes de la Phrygie , comme le modèle d'une admirable fécondité , et les peuples la félicitaient d'avoir un grand nombre de Dieux pour enfans , et de pouvoir presser cent petits-fils sur son sein maternel :

*. . . . Inœhitur Phrygiæ turrita per urbes  
Læta Deûm partu centum complexa nepotes.*

Ovide nous apprend (2) que la statue de cette Déesse n'était qu'une pierre informe :

*Est moles nativa loco , res nomina fecit  
Appollant saxum , pars bona montis ea est.*

Cette pierre était , suivant quelques-uns , tombée du ciel : sa couleur était noire ; au milieu de ses inégalités on trouvait une apparence de bouche. Selon d'autres auteurs cette pierre , divinement animée , fut extraite du mont *Agdus* , d'où l'on tira aussi les pierres communes dont *Deucalion* et *Pyrrha* se servirent pour repeupler la terre. *Arnobe* (3) dit : *In Phrygiæ finibus inauditæ per omnia vastitatis petra est quædam , qui nomen est Agdus , regionis ejus ab indigenis sic vocatæ , ex eâ lapides sumptos ( sicut Themis mandaverat præcinens ) in orbem mortalibus vacuum Deucalion jactavit et Pyrrha , ex quibus cum cæteris et hæc magna quæ colitur informata est mater atque animata est Divinitus.*

Un ancien poète donne à *Cybèle* l'épithète de *Montigenam Deam*.

*Ades huc , ades Cybele Dea , Montigena Deæ.*

(1) *Manilius* , lib. II.

(2) *Fast.* lib. V.

(3) *Contr. gentes* , lib. II



*Theodoret* (1) appelle la MÈRE DES DIEUX ΠΑΤΕΡ ΠΑΤΕΡΩΝ καὶ οὐρανίου. *Petrosam Montanamque portionem.*

Le culte de *Cybèle* fut établi à Rome l'an 548 de la fondation de cette Ville. Les Romains ayant envoyé une ambassade vers le Roi *Attalus* pour lui demander la statue ou LA PIERRE DE LA MÈRE DES DIEUX, en obtinrent facilement ce monument sacré qui fut transporté en Italie.

On célébrait le 25.<sup>me</sup> jour du mois de Mars une fête appelée *Hilaria*, fête de réjouissance instituée en l'honneur de *Cybèle* et d'*Atys*. Le lendemain on faisait la cérémonie appelée *Lavation*. *Lavatio Matris Deum*, afin de rappeler le jour où elle fut apportée de l'Asie, et lavée dans le fleuve Almon. *Ovide* dit à ce sujet :

*Est locus in Tiberim quâ lubricus influit Almo*

*Et magno nomen perdit in amne minor.*

*Illuc purpurea Canus cum veste sacerdos*

*Almonis Dominam sacraque lavit aquis.*

Les peuples Gaulois furent extrêmement attachés au culte de *Cybèle*. *Grégoire de Tours* (2) nous apprend qu'ils promenaient « à travers les champs et les vignes *Berecynthia* » sur un char traîné par des taureaux. On espérait obtenir » ainsi de la MÈRE DES DIEUX la conservation des biens de » la terre. Le peuple chantait des hymnes religieux en » accompagnant la Déesse, et formait des danses sacrées » autour de son char. » Les actes de Saint *Symphorien*, publiés par Dom *Ruinart*, confirment ce récit. On trouve dans le Recueil de *Gruter* quelques inscriptions que les habitans de la Gaule Narbonnaise et les Aquitains *Lactorates* (3) dédièrent à *Cybèle*.

Un bas-relief conservé à Narbonne, et rapporté ici planche IV, n.° 1, représente *CYBÈLE* et *ATYS*. On voit

(1) Orat. III.

(2) In vit. S. Simpl.

(3) P. XXIX, n.°s 8, 10, 11, 12, 13, 14; p. XXX, n.°s 1, 2, 3, 4, 5; p. XXXI, n.°s 1, 2, 3, 4, 6.

derrière la Déesse les rochers du mont Ida. M. MILLIN a cité ce monument, mais il n'en a point donné la gravure.

Le Musée de Toulouse possède deux autres monumens consacrés à cette Déesse. Le premier fut découvert dans la ville d'Aleth. C'est un autel en marbre blanc (n.º 6). On voit sur ses côtés un Præfericule et une Patère. Le premier de ces vases servait à contenir les liqueurs destinées aux libations ; on recevait dans l'autre le sang des victimes. La face principale offre une inscription bien conservée. Les sigles V. S. L. M. qui terminent la dernière ligne expriment les mots : *Votum Solvit Libens Merito*. L'inscription peut être traduite ainsi : « A LA MÈRE DES DIEUX. *Cneius Pompeius Probus*, Curateur, ou Intendant du Temple, a acquitté volontiers le vœu qu'il avait fait. »

Il paraît que cette inscription fut placée dans un temple dédié à CYBÈLE. *Cneius Pompeius Probus* était Curateur, ou Intendant de cet édifice sacré. Cette charge n'était pas méprisable, puisque *Cicéron* fut Curateur du Temple de la TERRE, Déesse qui était la même que CYBÈLE. *Ædes Telluris est Curationis meæ*, dit cet homme illustre.

Le monument dont la figure est rapportée ici, n.º 7, a été découvert dans le village de *Labroquère*, situé à un kilomètre de *Lugdunum Convenarum*, antique Cité dont le territoire est aujourd'hui occupé par les communes de *Saint-Bertrand-de-Cominges* et de *Valcabrière*. Cet autel est d'une conservation parfaite ; un Præfericule est placé sur l'une des faces latérales ; l'autre est ornée par une Patère à queue. L'inscription gravée sur le côté principal n'offre aucune difficulté : *MATRI DEVM Antonius FLAVIVS ATHENIO EX VOTO SABINÆ SABINI Filia vxoris.*

« A la MÈRE DES DIEUX. *Antonius Flavius Athenio*, d'après le vœu de *Sabine*, fille de *Sabinus* son épouse. »

Les branches de chêne, sculptées sur la partie supérieure de l'autel, doivent être comptées au nombre des attributs de la MÈRE DES DIEUX. *Apollodore* (1) nous apprend que le chêne était consacré à RHEA.

---

(1) De Deor. lib. III.



N.º 6.

MATRIDEVM

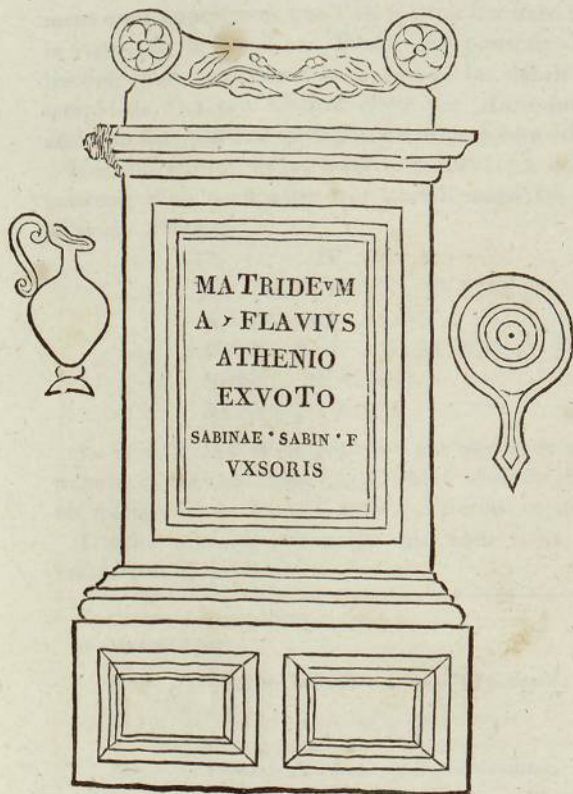
CN & POMP  
PROBUS  
CVRATOR & TEM  
PLI & V & S & L & M







N.º 7.







Les personnages nommés dans l'inscription gravée sur ce monument habitaient sans doute la ville de *Lugdunum Convenarum*. Les mesures d'un Temple consacré à CYBÈLE existaient, dit-on, autrefois dans des champs situés entre *Valcabrière* et la rive gauche de la Garonne. Des ouvriers ont depuis peu découvert dans ces champs de très-beaux restes d'un lion en marbre blanc. Les auteurs et les monumens nous apprennent que l'on mettait des lions auprès de la statue de la MÈRE DES DIEUX : on pourrait donc conjecturer que celui dont on a trouvé les débris ornait le temple de CYBÈLE. L'autel élevé par *Antonius Flavius Athenio* fut peut-être aussi placé dans le même édifice.

Une inscription découverte à Rome (1) a conservé le souvenir d'un particulier qui portait aussi les noms de *Flavius Athenio*.

D . M  
FL . ATHENIO . IVNIAE  
AVRICOME . CON  
IVGI . SVE . SANCTIS  
SIME . BENEME  
RENTI . FECIT.

Le nom de *Sabina* se retrouve sur quelques autres monumens découverts dans l'Aquitaine : *Ausone* (2) a consacré quelques vers à une femme qui portait ce nom.

L'ordre généalogique exige que nous nous occupions maintenant de Jupiter.

(1) *Gruter*, page DCCLXXXIII, n.° 4.

(2) *Auson*. Epigr.

*De Sabina textrice, et carmina faciente :*

*Sive probas Tyrio textam subtegmine vestem :*

*Seu placet inscripti commoditas tituli :*

*Ipsius hoc Dominæ concinnat utrunque venustas.*

*Has geminas artes una Sabina colit.*

*De eadem Sabina.*

*Licia qui texunt et carmina : carmina Musis ,*

*Licia contribuunt casta Minerva tibi.*

*Ast ego rem sociam non dissociabo , Sabina :*

*Versibus inscripsi quæ mea texta meis.*

## CHAPITRE III.

*Recherches sur JUPITER. Capitole de Toulouse. Idole des trois Beliers. Origine des Armoiries de la ville de Toulouse. Statues de JUPITER. Monumens consacrés à ce Dieu.*

VARRON (1) assure que l'on comptait trois cens Dieux qui portaient le nom de JUPITER. Le plus fameux était celui qui nâquit de SATURNE et de RHEA ; on lui attribue en général les actions de tous les autres.

Les Perses donnèrent au *Ciel* le nom de JUPITER (2), et lui offrirent des sacrifices sur les plus hautes montagnes de leur Patrie.

*Ennius* disait : « Regardez ce *Ciel* brillant et élevé que nous invoquons tous sous le nom de JUPITER (3). »

Suivant *Pherecyde*, JUPITER et le *Temps unique* existaient de toute éternité avec la TERRE (4).

Les théologiens disaient que JUPITER est l'ame du monde. *Aratus* commence son Poëme sur les constellations par des vers dont voici le sens : « Muse , chante d'abord JUPITER. » *Ce Dieu remplit le monde entier* ; il circule dans toutes ces parties , dans les eaux de la mer , dans les ports , dans l'homme qu'il organise , dans les astres qui guident » et règlent nos travaux. »

« JOUPITER , disent des vers très-anciens , recueillis par *Onomacrite*, JOUPITER, que l'on peint la foudre à la main, est le commencement , l'origine , la fin et le milieu de toutes choses : puissance une et universelle , il régit tout, le ciel , la terre , le feu , l'eau , les élémens , le jour et

(1) De Ling. Lat. lib. 1.

(2) *Herodot.* Clio. c. 31.

(3) *Cic.* de nat. Deor. lib. III, c. 16.

(4) *Diogen. Laert.* vit. *Pherecyd.*



la nuit ; voilà ce qui compose son corps immense : ses yeux sont le Soleil et la Lune ; il est l'éternité , l'espace ; enfin , ajoute *Porphyre* , JUPITER est le monde , l'univers , ce qui constitue l'existence et la vie de tous les êtres. »

*Lucain* met dans la bouche de *Caton* les paroles suivantes : « Le lieu où Dieu réside est-il la terre , l'eau , ou » l'air , ou le ciel , et sa vertu ? Pourquoi cherchons-nous » JUPITER en ces lieux ? JUPITER est tout ce que nous voyons , » et tous les lieux où nous nous mouvons : »

*Est ne Dei sedes terra , vel Pontus et Aër ,  
Et Cælum et virtus ? superos quid quærimus ultrâ ?  
Jupiter est quodcumque vides , quodcumque movemur* (1).

*Virgile* donnait à ce Dieu le nom d'*Ether* :

*Tum Pater omnipotens fecundis imbribus Æther  
Conjugis in gremium Lætæ descendit , et omnes  
Magnus alit magno commistus corpore factus* (2).

« Conservateur de l'univers , vous à qui les nuées ser-  
» vent de trône , dit *Pindare* (3) , vous qui , sur le mont  
» fameux du Dieu votre Père , montrez à Olympie votre  
» puissance , JUPITER..... »

Suivant *Senèque* (4) , celui que nous nommons JUPITER , est l'Ouvrier , le Seigneur , le Gardien et le Gouverneur de l'univers , et tous les noms lui conviennent. Voulez-vous l'appeler *Fatalité* ou *Destinée* ? Vous ne serez pas dans l'erreur. Voulez-vous l'appeler *Providence* ? Vous parlerez juste ; car c'est lui qui par son conseil gouverne le monde , afin d'empêcher que tout n'aille en ruine et en confusion. Voulez-vous lui donner le nom de *Nature* ? Vous ne vous tromperez pas ; car c'est ce Dieu qui produit tout , et dont l'esprit nous donne et l'ame et la vie. Si vous le nommez *Monde* , vous aurez raison ; car tout ce que vous voyez est lui-même qui est tout dans ses ouvrages , etc. etc.

(1) *Lucan.* Pharsal. lib. ix.

(2) *Georg.* lib. ii.

(3) *Olymp.* od. v.

(4) *Quest. Natural.* lib. 2 , c. 25.

*Eandem quem nos Jovem intelligimus custodem Rectoremque universi , mundi hujus Dominum et artificem , cui nomen omne convenit. Vis illum Fatum vocare? Non errabis. Vis illum Providentiam dicere? Rectè dices , est enim cujus consilio huic mundo providetur ne inconcusseatus , et actus suos explicet. Vis illum Naturam vocare? Non peccabis : est enim ex quo nata sunt omnia et cujus spiritu vivimus. Vis illum vocare Mundum? Non fallebis : ipse enim est totum quod vides , totus suis operibus inditus et se sustinens vi suâ.*

Un ancien Poète assurait que JUPITER est le même Dieu que PLUTON , le SOLEIL et BACCHUS.

*Jupiter est idem Pluto , Sol et Dionysus.*

Les anciens donnèrent le nom de JUPITER à la Planète qui est encore désignée par cette dénomination ; « mais il ne paraît pas qu'on doive lui appliquer , dit le savant Dupuis (1) , les attributs et les actions de JUPITER , mais bien au SOLEIL , considéré comme *Ame de la nature.* »

Décoré du titre imposant de *Maître des Dieux et des hommes* , JUPITER fut adoré par tous les Peuples. On dit que les Gaulois l'invoquèrent sous le nom de *Taranis*. Les monumens vont bientôt nous apprendre que son culte était en honneur dans les Contrées possédées par les *Garumni* et les *Conventæ*.

La Métropole des *Tectosages* consacra aussi des autels à JUPITER. On croit que ce Dieu était adoré dans le *Capitole de Toulouse* , et que MINERVE recevait dans le même édifice l'encens et les hommages des habitans de cette Ville. L'hymne que *Sidonius Apollinaris* a composé sur le martyre de Saint *Saturnin* vient à l'appui de cette conjecture.

*Nunc Saturninum pia turba cantet ,  
Qui Tolosatam tenuit Cathedram ,  
De gradu summo Capitoliorum  
Præcipitatum*

---

(1) Tom. 1 , page 144.



Quem negatorem Iovis ac MINERVÆ  
 Et crucis , Christi bona confitentem ,  
 Vinxit ad Tauri latus injugati  
     Plebs furibunda.  
 Ut per abruptum bove concitato  
 Spargeret cursus lacerum cadaver ,  
 Cautibus tinctis calida soluti  
     Pulte cerebri.

*Fortunatus* fait aussi mention du *Capitole* de Toulouse ;  
 mais il ne nomme point les Dieux qui y étaient révéés.

*Sed vitata malis , et plebs infecta venenis ,  
 Curari effugiens , ægra jacere volens ,  
 Comprendit malesana virum , et CAPITOLIA duxit ,  
 Atque suo medico vulnera plura dedit.*

» *Lafaille* (1) en rapportant les vers de *Sidonius* ,  
 remarque dans une note que l'auteur a mis *CAPITOLIO-*  
*RUM* au lieu de *CAPITOLII* , pour faire le vers. Mais , dit  
 l'abbé *Magi* (2) , le Président *Bertier* (3) se sert du mot  
*Capitoliis* dans sa Préface en prose ; et c'est le terme  
 qu'ont employé les Auteurs grecs et latins , pour désigner  
 des Forteresses et des Temples. Une médaille grecque porte :  
*ΚΑΠΙΤΟΛΙΑΣ ΙΕΡΑ Forteresse Sacrée.* »

Le *Capitole* de Toulouse était sans doute un monu-  
 ment de ce genre ; il servait à la défense de la Ville , et  
*JUPITER CAPITOLIN* y était adoré. On sait que ce Dieu ché-  
 rissait les Forteresses. « Rien n'est plus saint que les Rois ,  
 » dit *Callimaque* à *JUPITER* , aussi toi-même en as fait ton  
 » partage. Tu leur as confié la garde des Villes ; mais du  
 » haut des Citadelles tu veilles sur ceux d'entr'eux qui  
 » dirigent ou détournent les voies de la Justice (4). » Une  
 médaille frappée à *Smyrne* et dans laquelle on donne à  
*Jupiter* le surnom d'*ΑΚΡΑΙΟΣ* , prouve que les habitans

(1) Annales de la Ville de Toulouse.

(2) Remarques d'un Russe sur la Colonie et le Capitole de Tou-  
 louse , pag. 53.

(3) Poème latin sur les corps Saints conservés dans la Basilique de  
 Saint Saturnin.

(4) Traduction de M. de LA PORTE-DU-THÉIL , pag. 59.

de cette Cité croyaient qu'il présidait à la conservation de leur forteresse (1).

*Paul Hentznerus* (2) et le *P. Brouver* (3), ont écrit que le *Capitole* de Toulouse était situé dans le lieu où l'on remarque maintenant la maison de l'Inquisition, (*Domus Inquisitionis*) (4). Mais il paraît que ce sentiment ne peut être adopté. Je rapporterai ici en entier le passage dans lequel l'Auteur des *Mémoires du Languedoc* nous présente ses conjectures relativement à cet objet intéressant.

« Il semble y avoir plus d'apparence de dire que le *Capitole* était anciennement à la maison de *M. Puget*, dans la rue de la *Porterie*, joignant *Saint-Quintin*, où l'on voit encore des mesures et ruines de grandes tours, et crois-je qu'en ce lieu-là il y eut jadis une porte de Ville, d'autant qu'il est certain que le *Capitole* était toujours un lieu fort, et le plus souvent sur une porte de Ville, comme l'on voit que sont aujourd'hui les Bastilles ou Citadelles. *S. Hierosme* en son Commentaire sur *Isaïe*, expliquant ce mot de *Capitolium*, dit que c'est un Arsenal, ou Forteresse : et bien que *Saint-Quintin* soit aujourd'hui une bien petite Chapelle, néanmoins j'ai remarqué que c'était par le passé quelque chose de plus grand. Car outre ce qu'en bâtissant les murailles on y employait sans ordre d'anciennes pierres entaillées de quelques figures, j'ai lu dans un acte fait en l'an 1175 que les *Capitoul*s assemblaient quelquefois le Conseil dans ladite Eglise, comme on peut reconnoître par les paroles tirées de cet acte : *sciendum est quòd Fortil de Moliverneta venit cum multis probis hominibus ante Capitulum S. Quintini ubi Capitularii erant tunc congregati* : et j'ay lu dans les archifs de la Maison de Ville qu'en l'an 1592,

(1) *Saint-Amans*. Comment. histor. pag. 221.

(2) *Itiner.*

(3) *Fortun. Comment.*

(4) « La Ville de *Tolose* a quelque figure et semblance à la Ville de Rome, comme testifient la dignité de *Capitole* et *Amphithéâtre*, avec plusieurs autres, comme encores est a veoir un chateau auprès de la maison de l'Inquisition lequel est semblable en rotondité au *Capitol Romain*. » *Nicolas-Bertrand*, Gestes des Tolosains.



*fuit ecclesia noviter ædificata in cercio Sancti-Quintini extrâ portam Arnaldi-Bernardi*, qui est l'Eglise de Saint-Roch. D'ailleurs ce qui semble montrer que le *Capitole* estait anciennement à Saint-Quintin, est que nous lisons dans les actes du martyr de Saint *Sernin*, comme il fut conduit et amené par les Payens au *Capitole de Tolose*, et après ayant esté attaché avec des cordes à un taureau, il fut précipité en bas des degrez dudit *Capitole*, tellement qu'incontinent après il rendit l'ame à Dieu, s'étant froissé la tête aux premiers dégrés par lesquels on montait audict *Capitole* : néanmoins le taureau effarouché, ne laissa point de traîner le corps du Saint Martyr, jusques à ce que la corde s'étant rompue, il le laissa au lieu où il fut après enterré, et où depuis Saint *Honoré*, Evêque de Tolose dressa un petit Oratoire d'aiz sur le sépulcre du Saint Martyr, auquel même endroict fut bastie à suite l'Eglise du *Taur*..... Des actes de ce martyr nous pouvons recueillir que le *Capitole* ne devait pas être fort éloigné de l'Eglise du *Taur*, puisque Saint *Sernin* rendit l'ame à Dieu sur les degrez du *Capitole*, et qu'il n'est pas vraisemblable que le taureau après cela ait entraîné guères loin un corps déjà meurtry. « Que si le *Capitole* » eût été au lieu où est aujourd'huy l'*Inquisition*, il y » eust eu une grande distance de là jusqu'à l'Eglise du » *Taur*, sans laquelle j'eusse plustost cru que le *Capitole* » eust été au lieu qui a été depuis appelé le *Chateau* » *Narbonnais*; d'autant que c'estait une ancienne For- » teresse bastie par les Romains..... Mais la situation de » la chapelle *Saint-Quintin* et de l'Eglise du *Taur*, » qui se trouvaient assez près l'une de l'autre sur une rue » chemin droict, les mesures qui paraissent encore de » l'ancienne Forteresse, le Consistoire des Capitouls que » j'ai remarqué avoir été fait en ce lieu, le voisinage de » *Saint-Quintin* avec le lieu où se trouve aujourd'huy bas- » tie la Maison de Ville : et ce que nous avons depuis peu » de jours découvert qu'en abattant une ancienne muraille » qui estait joignant *Saint-Quintin*, l'on a trouvé les ima- » ges des Capitouls qui étaient pour lors peintes contre la

» muraille, laquelle avait été depuis enduite de chaux et  
 » blanchie, me font conjecturer que le *Capitole* était  
 » anciennement à *Saint-Quintin*. A quoy j'ajousteray  
 » que j'ai appris depuis n'aguères de M. *Puget*, Conseil-  
 » ler en la Cour, que ses ancêtres avaient acquis cette  
 » maison du *Sindic* de la Ville, et qu'il a découvert des  
 » fondemens bastis a petits quartiers de pierre, qui mar-  
 » quaient y avoir eu anciennement un grand bâtiment en  
 » ce lieu, qui est appelé encore aujourd'huy l'*Artillerie*,  
 » qui monstre que l'*Arsenal* y a été autrefois. »

Il ne paraît pas que l'on puisse substituer à ces conjectures quelque chose de satisfaisant. *Catel* a pensé avec raison qu'il existait autrefois une porte de Ville dans le lieu où l'on voyait encore les ruines des tours qui doivent, suivant lui, être considérées comme les masures du *Capitole* : cette porte était celle que l'on nommait *Porta Arietis*, « en laquelle était figuré un signe d'*Aries*, dit l'historien *Bertrand* (1). » Elle avait donné son nom à la rue de la *Porterie*, ou *Portarie*. On retrouva les restes de cette porte antique lorsque l'on forma la Place Royale, et l'on y découvrit, suivant un manuscrit cité par M. de *Montégut*, la figure du *Belier* ou du signe d'*Aries* (2). »

Parmi les monumens qui décoraient la façade de l'Eglise de *Saint-Saturnin*, du côté du *Peyrou*, on remarquait un bas-relief qui représentait le premier Evêque de Toulouse, traîné par un taureau indompté, et le *Capitole* de cette Ville : suivant M. *Dupuy du Grez* (3), ces marbres dataient seulement du 11.<sup>me</sup> siècle : M. *Malliot* croyait qu'ils avaient été sculptés vers l'an 540 (4). Mais en examinant ces précieux restes, on s'aperçoit bientôt que les inscriptions qu'ils contiennent sont formées par des caractères entièrement semblables à ceux qui étaient en usage sous le règne

---

(1) Gestes des Tolosains, édition corrigée par G. de LA PEIRRIERE, 1555.

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. II, pag. 106.

(3) Histoire de Toulouse. *Mss.*

(4) Recherches sur les antiquités de Toulouse. *Mss.*



de *Charlemagne*, ce qui porte naturellement à croire que les bas-reliefs que ces inscriptions expliquent appartiennent à la même époque.

Le passage rapporté plus haut, p. 144, nous apprend que *Catel* avait vu les mesures du Capitole. Cet historien ne mourut qu'en 1626; il semble donc que l'on pourrait conjecturer que puisque les restes des tours de cette Forteresse existaient lorsque *Catel* écrivait ses *Mémoires historiques*, c'est-à-dire au commencement du 17.<sup>me</sup> siècle, l'édifice pouvait être encore entier, ou presque entier, vers la fin du huitième. Si cette idée était adoptée, il s'ensuivrait nécessairement que le bas-relief qui nous occupe conserve une image fidèle du *Capitole de Toulouse*; car on ne saurait penser qu'un artiste chargé de représenter un monument public, placé, pour ainsi dire, sous ses yeux, ait pu lui donner des formes imaginaires, au lieu de le copier avec exactitude (1).

J'ai cru qu'il était nécessaire d'offrir ici le dessin de ce bas-relief, Pl. IV, n.º 2. Quoiqu'il soit en grande partie mutilé, on y remarque cependant encore les portes et les hautes tours du *Capitole*.

Le nom de la *Porta Arietis*, et le passage qui nous apprend que le signe d'*Aries* ou du *Belier* était représenté sur cette porte antique ( pag. 146. ) nous retracent sans doute le culte rendu à *JUPITER* par les anciens habitans de *Toulouse*.

*Herodote* (2) raconte que les *Thébains* disaient que *JUPITER* ne voulant point accéder en entier aux vœux

(1) M. Boiste a pensé que l'Hôtel de Ville actuel était le même édifice que l'ancien Capitole des *Tolosates*. C'est du moins ce que l'on peut conclure de la phrase suivante \* : « Bel Hôtel de Ville, dit Capitole, façade admirable, bâtie sous *Galba*. » Il ne faut cependant que jeter un coup d'œil sur cette façade, pour être convaincu qu'elle a été construite sous le règne de *Louis XV*. Mais il paraît que M. Boiste n'a écrit que d'après des notes extrêmement fautives.

(2) Lib. II, c. 42.

\* Dictionnaire de Géographie, pag. 530.

d'ALCIDE, qui demandait la faveur de contempler le plus grand des Dieux, ne trouva le moyen de satisfaire en partie le héros qu'en se montrant sous un déguisement. Il se revêtit donc de la peau d'un BELIER qu'il tua; il en plaça la tête sur la sienne, et sous cette forme il s'offrit aux regards d'HERCULE. Cette légende sacrée était le sujet d'une cérémonie qui avait lieu tous les ans, le jour de la fête de JUPITER. On immolait un *Belier*, que l'on dépouillait et l'on couvrait de sa peau la statue de JUPITER, près de laquelle on portait ensuite celle d'HERCULE que le maître des Dieux était sensé recevoir sous ce déguisement.

Suivant une autre tradition rapportée par *Servius* (1), et encore mieux par *Hygin* (2), BACCHUS ayant conduit son armée dans les déserts de la Lybie, se trouva épuisé de soif et de fatigue; alors il invoqua JUPITER: ce Dieu prenant aussitôt la forme d'un *Belier* apparut aux soldats, et se mit à fuir devant eux, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus en un lieu où l'on éleva dans la suite le temple de JUPITER-AMMON. Là le *Belier* disparut, mais à sa place on trouva une source abondante. BACCHUS y conduisit son armée qui s'y rafraîchit; il y éleva ensuite un Temple, et y plaça la statue de JUPITER à qu'il il donna une tête de *Belier*.

L'explication de ces fables ne doit être cherchée que dans l'astronomie. La première des formes du culte solaire est, dit le savant *Dupuis* (3), celle d'AMMON ou du DIEU-SOLEIL, paré des attributs du *Belier Céleste*, lequel précédait immédiatement le premier des signes, alors le taureau, signe équinoxial du printemps, et qu'il remplaça bientôt lorsque le taureau se fut éloigné de l'équinoxe. »

*Jamblique* (4) nous apprend que les Prêtres Egyptiens peignaient le SOLEIL avec les formes des animaux qui occupent les signes qu'il parcourt dans sa révolution. Le nom et la forme de JUPITER-AMMON, ou de JUPITER paré des dépouilles du *Belier*, « exprime, suivant le même

(1) *Æneid.* LIB. IV, v. 196.

(2) LIB. II.

(3) *Relig. Univ.* tom. II, pag. 98.

(4) *Porphyr. Epis. ad Annebon. Jamblich. de Myst. æg.* c. 37.



auteur traduit par *Dupuis* ( *Origin. des Cultes*, tom. II, pag. 99. ), » la force intelligente et organisatrice qui se développe dans la nature, lorsque les formes intellectuelles des corps deviennent sensibles dans l'ordre du monde par leur union à la matière, laquelle s'opère par la génération des corps. C'est ce qui arrive tous les ans à l'équinoxe du printemps, lorsque la force vive et intelligente qui, *cachée sous un voile éternel*, travaille à la réorganisation des plantes et des animaux, produit des milliers d'êtres qu'elle appelle à la lumière, du sein du néant ou du chaos, et lorsqu'elle rend sensible à nos yeux les dessins variés qui différencient entr'eux les innombrables moules dans lesquels la matière prend les formes que retiennent les corps qui se reproduisent sous nos yeux et sous nos pas. Le SOLEIL, le grand *Architecte* de tous ces ouvrages et le premier des agens visibles de la nature, répond alors aux étoiles du *Belier Céleste* dont il est sensé prendre les attributs pour appeler à la génération tous les êtres, et mettre au jour les ouvrages de la sagesse éternelle réalisés en quelque sorte par la génération universelle des corps qui composent l'ordre visible du monde. »

*Proclus* (1) dit que la vénération que les Egyptiens avaient pour le *Belier*, venait, et des attributs de JUPITER-AMMON, et de la place que le *Belier* occupe dans les Cieux. L'oracle de *Claros*, en parlant des divers noms que prend l'astre du jour à chacune des grandes divisions de l'année, nous apprend que le DIEU-SOLEIL est nommé JUPITER pendant le printemps. Il suit de là que JUPITER est le nom du SOLEIL représenté avec les attributs du *Belier Céleste*, qui ramène le printemps, la vie et la fécondité.

JUPITER-AMMON était tantôt figuré par un *Belier* vivant, et tantôt par une statue coiffée de la tête d'un *Belier*. L'image de cet animal placée sur l'une des portes de la Capitale des *Tectosages*, paraît annoncer que les *Toulousains* adorèrent JUPITER, ou le DIEU-SOLEIL du printemps, sous la

---

(1) LIB. I, pag 30.

forme du signe auquel les astronomes donnèrent les titres de *Dux Cœli* et de *Princeps Signorum*.

En parcourant les écrits des anciens historiens de Toulouse, écrits trop dédaignés peut-être, on recueille des notions précieuses sur les hommages offerts au DIEU-SOLEIL du printemps. L'*Idole des trois Beliers* qui, suivant *Nicolas-Bertrand* (1), *Noguiér* (2) et *Daydé* (3), fut adorée par les *Tolosates*, était l'un des monumens du culte rendu à l'astre qui dispense et les saisons et la clarté. On a retrouvé une image semblable en Egypte dans une grotte où sont représentés les sacrifices de l'équinoxe sous le signe du *Belier*.

Suivant l'un des plus savans interprètes des antiquités astronomiques (4), ces *trois Beliers* représentaient les *trois Décans* du premier signe, et c'est ainsi que sur les obélisques Egyptiens, existans encore à Rome, le Taureau équinoxial est très-souvent répété trois fois, de même que le Vautour Céleste, Génie allégorique du printemps et symbole du DIEU-SOLEIL. L'*Idole des trois Beliers* révérée par les *Tolosates*, désignait donc les *trois principales parties du signe* que le SOLEIL parcourt lorsqu'il emprunte les formes de JUPITER-AMMON, ou du *Belier Céleste*.

L'idée de représenter par trois images semblables les trois Décans d'un signe, n'était pas au reste particulière aux *Tolosates*. On voit sur l'un des autels découverts à Paris un Taureau accompagné de *trois grues*, et ce symbole équinoxial, désigné par les mots Celtiques TARVOS TRIGARANUS, qui signifient le *Taureau à trois grues*, était un emblème destiné à représenter la même chose que l'*Idole des trois Beliers*. On peut en dire autant du *Taureau à trois cornes* dont M. de *Caylus* a donné la gravure, et d'un autre monument pareil à ce dernier, et qui est

(1) De Gestar. Tol.

(2) Histoire Tolosaine.

(3) Histoire de Saint *Sernin*.

(4) *Dupuis*, Origine des cultes.



maintenant conservé dans le cabinet de M. BRUAND (1), Secrétaire particulier de M. le Baron DES TOUCHES, Préfet du Département de la Haute-Garonne.

D'après une tradition rapportée par *Bertrand*, *Noguier* et *Daydé*, la Ville de Toulouse avait jadis pour symbole *les trois Beliers* dont je viens de parler. Je ne rappellerai pas ici les fables dont nos historiens ont surchargé le récit de l'événement qui, suivant eux, obligea les *Tolosates* à ne conserver pour signe distinctif qu'un *seul Belier*, image de l'antique idolâtrie, foulée ou terrassée par une croix triomphante ; mais je ferai remarquer qu'il n'est pas impossible que dans les temps les plus reculés la Ville de Toulouse ait eu pour symbole, ainsi qu'elle l'a encore dans l'écu de ses armes, *le Belier* ou l'image de *JUPITER-AMMON*, *DIEU-SOLEIL* des premiers jours du printemps. On sait que les Villes avaient jadis des types, des signes particuliers. La *Chouette*, oiseau consacré à *MINERVE*, paraît sur les médailles d'Athènes, Cité qui rendait un culte particulier à cette Déesse. *L'aigle* fut le symbole des Romains : *le Crocodile* et *le Palmier* désignaient Nîmes, Métropole des *Volces-Arécomiques* : Les *Parisii* de Lutèce, dont l'*Iseum* était placé au Village d'*Issi*, avaient pour signe distinctif, ainsi que M. PETIT-DU-RADEL l'a démontré, *le Vaisseau d'Isis*, le *Baris* Egyptien, qui fut placé parmi les constellations.

Les anciens monumens découverts à Toulouse, annoncent d'ailleurs que dans tous les temps on y conserva l'image du *Belier*. Je ne parlerai ici que de deux de ces objets recueillis par M. de *Montégut*.

Le premier de ces restes intéressans est une médaille en argent (2) : « le côté principal est entouré d'un double cercle ; le champ est occupé par un Belier ou agneau passant, » derrière lequel est une longue haste ornée d'une ban-

(1) On trouve la gravure de ce monument dans l'Annuaire du Département du Jura, pour l'an 1814. Cet ouvrage offre en outre une foule de notices précieuses sur les antiquités des *Séquanais*.

(2) Planche IV, n.º 4.

» derolle quarrée ; son extrémité inférieure aboutit à un  
 » cercle placé sous le ventre du *Belier* ou de l'*Agneau* ;  
 » on n'y voit aucune espèce de croix et point de légende.  
 » Le revers offre une figure militaire debout , vêtue d'un  
 » habit court et d'un manteau : sa main droite est élevée ;  
 » la gauche est appuyée sur une haste , dont le haut est  
 » terminé par une espèce de globe qui a quelque apparence  
 » d'une tête humaine. Au pied et derrière la figure sont  
 » trois faces onnées. On voit dans le champ un quarré ,  
 » portant en relief les lettres O. B. , entre lesquelles est un  
 » corps rond et alongé en forme de museau. Ce monument  
 » est d'une fabrique barbare. J'ai cru y reconnaître , ajoute  
 » M. de *Montégut*, l'*Agneau de Toulouse*, ce qui me fait  
 » présumer que cette monnaie y a été frappée. Le bâton ,  
 » orné d'une banderolle, formait peut-être , dans les temps  
 » les plus reculés , une partie des emblèmes de cette Ville ,  
 » avant que nos Comtes y eussent ajouté une croix , et  
 » n'était alors qu'un signe militaire. Le vêtement de la  
 » figure qui est au revers ressemble au *Paludamentum*  
 » qu'on voit sur les médailles Romaines. Il paraît qu'on  
 » a voulu représenter un général par le sceptre sur lequel  
 » il est appuyé. Le globe qui le termine , s'il est vrai qu'on  
 » y retrouve quelque apparence de tête humaine , ferait  
 » allusion à une victoire remportée par ce guerrier sur son  
 » ennemi ; les ondes qui sont à ses pieds pourraient dé-  
 » signer le fleuve sur les bords duquel Toulouse a été  
 » bâtie ; les lettres O. B. , imprimées dans le champ , ne  
 » sont autre chose que la marque de la monnaie. Ces mêmes  
 » lettres sur les médailles Romaines s'expliquent par ces  
 » mots *officina secunda*. La figure intermédiaire est la  
 » marque particulière du monétaire (1). »

On voit que M. de *Montégut* paraît insinuer que , dans  
 des temps très-éloignés, le *Belier* ou l'*Agneau* faisait partie  
 des emblèmes de la Ville de Toulouse , puisqu'il n'attribue  
 la médaille qu'il rapporte à aucune des époques postérieures  
 à l'établissement des Comtes Souverains de cette Ville.

---

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. III , pag. 293, 294.



Ce savant Académicien , qui a fait tant de recherches sur nos antiquités , s'explique d'une manière plus décisive dans deux mémoires qui n'ont pas encore été publiés. Dans l'un de ces ouvrages (1), il s'exprime ainsi : « On ne peut con- » tester que l'*Agneau* n'ait été dans tous les temps l'em- » blème de la Ville de Toulouse ; je l'ai prouvé , et je » défie d'indiquer l'époque où elle a commencé de le mettre » dans ses armes. *La croix y fut ajoutée lorsque le chris- » tianisme fut établi dans ces Contrées.* » Dans le second mémoire (2), M. de *Montégut* dit : « Les travaux faits à la » Porte-Neuve m'ont procuré un bloc de pierre grossière- » ment sculpté : on y voit une tête de *Belier* avec ses » cornes , une partie de la poitrine chargée de longues » laines , et une espèce de bras ou de patte terminée par » deux doigts. Cette figure , sans grâce et sans proportion , » n'a d'autre mérite que son antiquité et le lieu où elle a » été trouvée ; il n'est pas éloigné de l'emplacement de la » porte appelée *Porta Arietis* , qui était anciennement à » l'entrée de la Place Royale , et qui avait donné son nom » à la rue de *la Porterie*. Les divers monumens que l'on a » découverts dans cette Ville concourent à prouver com- » bien l'*emblème du Belier* qu'elle porte dans son écusson » a dans tous les temps été cher aux Toulousains. »

J'ai déjà dit (pages 142 , 145 ) , que d'après l'hymne de *Sidonius Apollinaris* , il paraît démontré que JUPITER était adoré dans le *Capitole* de Toulouse. Saint *Saturnin* ne fut précipité du haut de cette Forteresse sacrée que parce qu'il ne voulut pas reconnaître la puissance de JUPITER et de MINERVE : *quem negatorem IOVIS ac MINERVÆ*. Or , il semblerait inconvenant que l'on eût proposé au premier Evêque de Toulouse d'offrir des hommages à ces deux Divinités , s'il n'avait pas été réellement en présence des Statues qui leur avaient été élevées , ou des Autels que le

---

(1) Réponse à un Mémoire intitulé : *Discussions critiques sur les tombeaux de la Daurade , détruits en 1763 , et notamment sur celui prétendu être d'un Comte de Toulouse* , par M. l'abbé *Magi* , Mss.

(2) *Antiquités découvertes à Toulouse et lieux circonvoisins depuis l'année 1785* , Mss.

peuple *Tectosage* leur avait consacrés. On peut donc croire que le *Maître des Dieux et des hommes* fut révééré dans le *Capitole* de Toulouse.

Suivant *Nicolas Bertrand* (1), le Temple de JUPITER était situé dans le lieu où l'on voit maintenant l'Eglise de N. D. de la *Daurade* ; mais en assignant cette position, l'auteur Toulousain ne se rappelait pas sans doute qu'il avait précédemment assuré que l'Eglise de la *Daurade* était autrefois un Temple dédié à APOLLON.

Dans ses *Recherches sur les Antiquités de Toulouse* (2), M. de *Montégut* dit : « L'édifice Romain , sur les fondemens duquel a été bâtie la Chapelle de Saint *Roch* , était » un Temple dédié à JUPITER FÉRÉTRIEN , ou une Salle » appelée *Apparatorium* , dans laquelle le convoi se » rassemblait pour le repas des funérailles. »

Le savant que je viens de citer n'a point fait connaître les motifs qui le portaient à conjecturer que la Chapelle de Saint *Roch* avait été bâtie sur les fondemens d'un Temple consacré à JUPITER FÉRÉTRIEN ; mais il est facile de les deviner. Le lieu où cette Chapelle existe encore porte le nom de *Champ de Feretra* , et l'analogie qui existe entre cette dénomination et celle de *Feretrien* , a pu déterminer M. de *Montégut*. L'on pourrait croire en effet que le nom du champ dérive de celui de la Divinité qui y avait un Temple. Mais notre auteur a rapporté lui-même une meilleure étymologie du mot *Feretra* , et l'on s'aperçoit d'ailleurs qu'il tenait peu à sa conjecture , puisqu'il dit aussi que les fondemens sur lesquels la Chapelle a été construite étaient peut-être les restes d'une salle destinée aux festins funèbres.

Considérons maintenant une partie des monumens qui attestent le culte rendu à JUPITER par les *Tectosages* , les *Garumni* et les *Convenæ*.

Planche I, n.º 1. Cette petite figure est en bronze : elle représente un vieillard demi-nu , enveloppé d'un manteau

(1) *De Gest. Tolos.*

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. 1 , pag. 78.



qui le couvre en entier par derrière ; une partie passe sur sa poitrine , et est arrêtée sous son bras gauche , dont la main est en partie détruite , et paraît avoir été chargée de quelque attribut ; le bras droit est élevé et replié vers la tête ; la main est percée d'un trou rond , qui annonce que la figure tenait une *haste* ; le bas du manteau est replié autour de la ceinture , et descend jusqu'à demi-jambe : il paraît des vestiges de la draperie qui formait la chaussure.

Le passage que l'on vient de lire est extrait d'un mémoire de M. de *Montégut* (1). Ce savant Académicien était possesseur du monument ; on devrait donc compter sur l'exactitude de la description ; néanmoins je puis assurer qu'elle ne donne pas une juste idée de cette petite statue. En effet, ce bronze antique ne représente pas un vieillard , mais bien un homme âgé d'environ quarante ans. La main gauche n'est pas en partie détruite , et ne paraît point avoir été chargée de quelque attribut : on peut seulement conjecturer que les doigts furent autrefois repliés en sens contraire ; M. de *Montégut* a restauré lui-même cette partie , et c'est ce que l'on peut observer dans la gravure que cet Archæologue a jointe à son intéressant mémoire (2). Les prétendus vestiges de la draperie qui formait la chaussure ne sont pas assez apparens pour que l'on puisse en faire mention.

La *haste pure* , qui faisait jadis partie de cette statue , est l'un des symboles de la Divinité. JUPITER est souvent désigné par cet attribut (3).

M. de *Montégut* , ayant imaginé que la main gauche de cette figurine tenait autrefois un symbole , a cru que ce devait être le petit vase nommé *Urceus* , et d'après cela , il a écrit que ce bronze représentait ESCULAPE ; mais cette idée n'est fondée que sur la possibilité de l'existence de cet attribut , et j'ai dit qu'il ne paraissait pas que cette main en ait jamais contenu.

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. III , pag. 276.

(2) Planche XII , n.º 5.

(3) Cette petite statue a été découverte à *Vieille-Toulouse*.

L'attitude, les traits, la *haste pure* qui était placée dans la main droite, tout semble se réunir pour nous faire reconnaître JUPITER.

N.° 2. M. F. P. *Lucas* avait annoncé que le bronze rapporté ici devait être mis dans la classe des antiquités Etrusques (1); mais je pense que cet objet précieux appartient à la Gaule; et ce qui vient à l'appui de mon opinion, c'est que cette statue fut découverte à *Caraman*, lieu considérable situé dans l'arrondissement de *Villefranche*, et qui se trouve enclavé dans les limites de la Celtique.

Ce monument représente JUPITER *foudroyant*, ou *Capitolin*. Un petit manteau flotte sur l'épaule gauche du Dieu. Quoique cette statue soit mutilée, on s'aperçoit cependant encore que le vainqueur des Titans tenait la foudre, et levait le bras pour la lancer.

On a désigné pendant plusieurs siècles la Ville de *Caraman* par le nom de *Carmaing*. « C'est, dit *Catel* (2), une petite ville du Diocèse de *Tolose*, et à quatre lieues d'icelle. *Pierre*, Moine de *Valsernay*, au chapitre troisième de son histoire, l'appelle *Carmanum*, où il dit que *Dydacus*, Evêque d'*Osma*, fut au chasteau de *Carmaing*, où il trouva deux hérésiarques, *Balduin* et *Théodoric*..... Ceux du pays croient que *Charlemagne* bastit cette petite Ville, et que le nom de *Carmaing* soit venu de *Charlemagne*; mais ils se trompent, car ce lieu est nommé *Carmaing*, parce qu'il porte en ses armoiries un grand visage, que *Corippus*, Poète Africain, appelle *Cara*, et nous en langage du pays, *Caro*, tellement que *Carmaing*, c'est-à-dire grand visage. »

Même planche, n.° 5. Le monument en marbre blanc dont on voit ici la gravure, était placé près de la porte d'une maison du Village de *Marignac*, à plus de cent vingt kilomètres de *Toulouse*, et à deux kilomètres 727,85 de *Saint-Béat*.

---

(1) Catalogue historique et critique du Musée de *Toulouse*, cinquième édition, pag. 91.

(2) Mémoires du Languedoc.



La tête barbue qui orne ce cippe est d'un assez bon style. L'inscription est formée par trois lettres qui sont les initiales des mots *Jovi Optimo Maximo*. Ce marbre est donc dédié à JUPITER *très-bon et très-grand*.

On pourrait croire que ce cippe n'a point servi aux cérémonies du culte, car ses côtés ne sont pas ornés des *vases de sacrifices*, presque toujours sculptés sur les autels qui ont été arrosés du sang des victimes : on pourrait aussi conjecturer que ce monument était porté par un socle élevé et placé dans un petit temple ouvert de toutes parts. On m'a assuré que l'on avait trouvé quatre colonnes torses auprès de ce cippe, et cette circonstance doit nous rappeler que dans les *Memorie Bresciane*, *Ottavio Rossi* donne la figure d'un autel élevé sous un toit supporté par quatre colonnes, et que le monument consacré à MINERVE dans le lieu de *Saint-Guiraud* (1) était aussi posé sur une base placée entre quatre colonnes torses.

On trouve dans les Recueils d'antiquités beaucoup d'inscriptions, où JUPITER *très-bon et très-grand* n'est désigné que par les sigles I. O. M. (2). Ces caractères sont, il est vrai, toujours séparés par des signes de ponctuation, et l'on n'en voit aucun sur le monument rapporté ici ; mais cette faute ne doit être attribuée qu'à l'ignorance ou à l'inattention de l'ouvrier chargé de graver l'inscription.

N.º 4. On croit que cet *Hermès* à deux têtes, fait à la manière des *Janus*, représente JUPITER et JUNON. Ce monument est d'un très-beau travail grec, et sa conservation est parfaite. La tête de JUPITER, n.º 5, est remarquable par le caractère imposant que l'artiste a su lui donner. Elle est ceinte, ainsi que celle qui lui est jointe, d'une large bandelette ou *strophium*. La tête de JUNON, n.º 6, est noble et majestueuse : ses yeux sont grands, et rappellent l'épithète de *Boopis*, ou de *Déesse aux yeux de bœuf*, qu'*Homère* donne à JUNON. Ce précieux *Hermès*, découvert vers le milieu du dix-huitième siècle, est placé dans le cabinet

(1) D'ORBESSAN, *Variétés littéraires*, part. II, pag. 178.

(2) GRUTER, *Reynesium*, *Muratorii*, etc. etc.

de M. F. Lucas, Professeur de Sculpture à l'École des Arts.

Planche IV, n.º 3. Cette tête est en terre cuite. Elle représente JUPITER-AMMON, ou le SOLEIL peint avec les marques caractéristiques du *Belier*, signe équinoxial du printemps : on la voyait autrefois à Narbonne dans le cabinet de M. Lafont (1).

Dans les divers monumens dont j'ai déjà offert la gravure, JUPITER est représenté barbu. Cependant ce Dieu n'avait pas toujours les signes de la maturité de l'âge. JUPITER *Azur* (sans barbe) est figuré sur un monument donné par *Winkelmann*. « Votre JUPITER, dit *Saint Justin*, » est tantôt sans barbe, et tantôt il est barbu. Quand il est » *Ammon*, il a des cornes ; quand il est JUPITER *Capitolin*, il porte la foudre ; lorsqu'il est *Latiaris*, il est » tout sanglant, et étant *Férétrien*, il est muet. »

L'autel dont on voit la figure, n.º 8, a été découvert dans les ruines de *Lugdunum Convenarum*. Il fut d'abord placé dans le cloître des Cordeliers de Valcabrère : il est maintenant conservé dans la galerie du Musée de Toulouse.

L'inscription gravée sur la face principale de ce monument commence par les sigles I. O. M., qui, comme on l'a vu plus haut, signifient *Iovi Optimo Maximo*. Les lettres V. S. L. M. qui la terminent sont les initiales des mots *Votum Solvit Libens Merito*. On peut la traduire de la manière suivante : « *A Jupiter très-bon et très-grand.* » *Lucius Pompeius Masclinus*, ou *Masclinus*, a volontairement acquitté le vœu qu'il avait fait. »

N.º 9. Cet autel est dédié à *Jupiter très-bon et très-grand*. Il a été trouvé à *Valcabrère*, Commune qui occupe une grande partie du territoire de *Lugdunum Convenarum*.

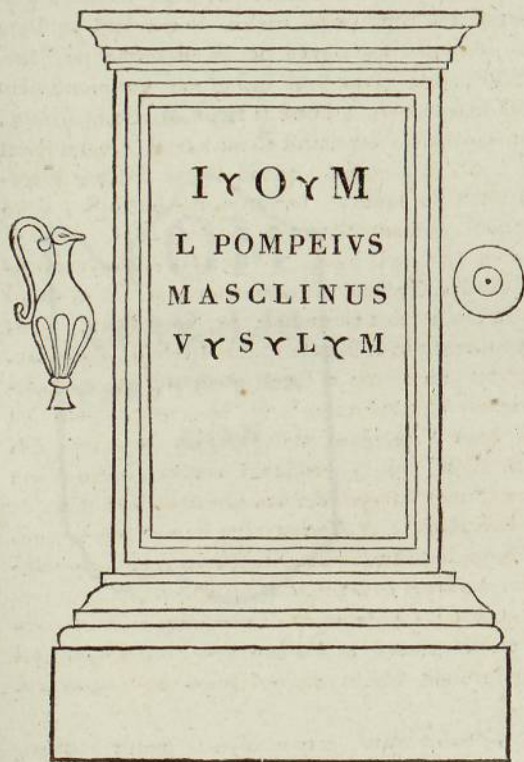
L'Eglise de *Saint Just*, située dans le même Village, est remarquable par son ancienneté, par la décoration imposante de son portail, et sur-tout par les monumens que l'on a placés dans ses murs. L'autel votif dont on voit la

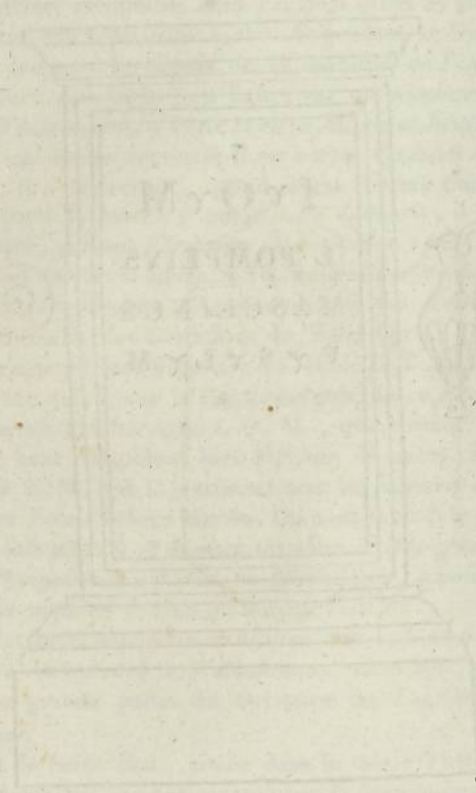
---

(1) Manuscrit sur les antiquités de Narbonne, tom. 1.



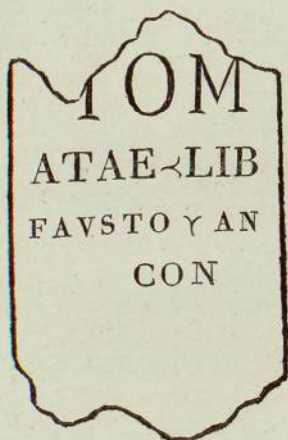
N.º 8.

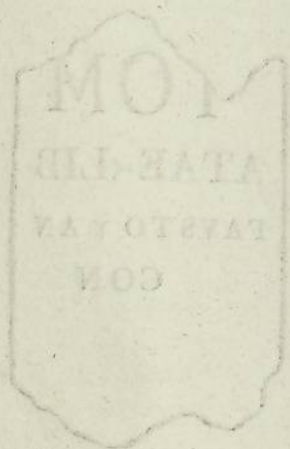




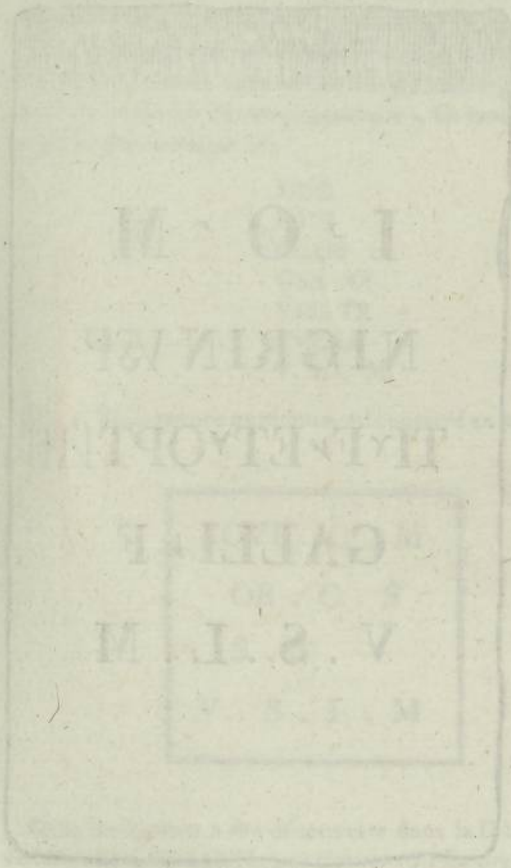


N.º 9.









M O I

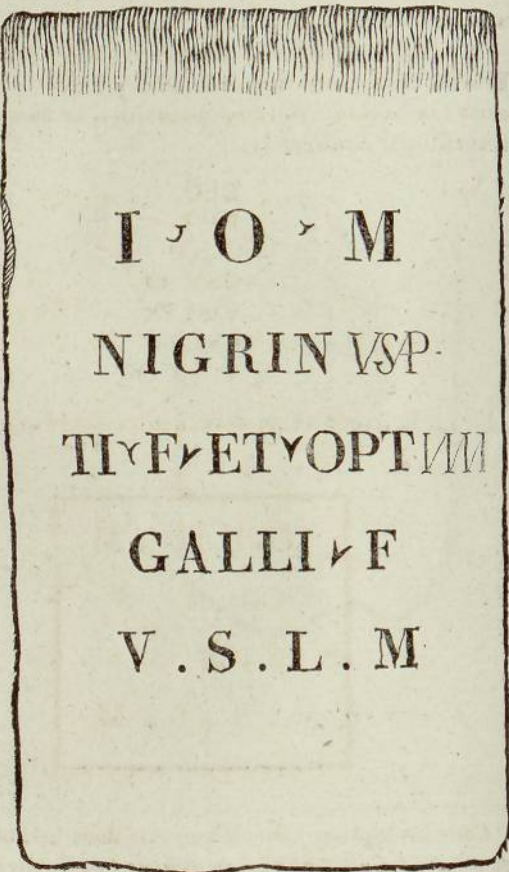
NIERIN 184

THE ETYOPH

GALLIE F

V. S. L. M

N. E. S. N



I . O . M  
NIGRIN VSP.  
TI . F . ET . OPT . III  
GALLI . F  
V . S . L . M



figure n.º 10, fait partie de l'escalier qui conduit au clocher. L'inscription est bien conservée, et doit être lue ainsi : *Iovi Optimo Maximo. NIGRINVS APTI Filius, ET OPTIMVS GALLI Filius, Votum Solverunt, etc. etc.*

C'est-à-dire :

« A Jupiter très-bon et très-grand : *Nigrinus*, fils d'*Aptus*, et *Optimus*, fils de *Gallus*, ont volontairement acquitté le vœu qu'ils avaient fait. »

N.º 11. L'inscription ci-dessous est aussi dédiée à JUPITER. Elle fut découverte dans la Contrée possédée par les *Convenæ* (*in convenis Novempopulaniæ*). Ce monument a été recueilli par *Scaliger* (1).

DEO  
IOVI  
CLAM  
OSA . CI  
VIS . TR  
EVERA  
V . S . L . M.

N.º 12. Voici encore un monument consacré au même Dieu.

IOVI . O . M
OB . C . S
S . S
V . S . L . M

Cette inscription a été découverte dans la Cité des *Convenæ* ; elle a été publiée par *Gruter* (2). La première ligne

(1) *Gruter*, pag. XIII, n.º 5.

(2) Page MLXIV, n.º 8.

n'offre aucune difficulté, ( *IOVI Optimo Maximo* ) ; on connaît aussi la signification des sigles V. S. L. M. ; mais il paraît impossible de retrouver les mots dont les initiales ( C. S. S. S. ) composent la fin de la seconde ligne et toute la troisième.

N.° 15. L'inscription que je vais rapporter était autrefois conservée dans un Village voisin de *Saint-Bertrand* de *Comminges*. Elle a été insérée dans le Recueil de *Gruter* (1).

I . O . M  
CN . POMPEIVS  
MARTVS  
V . S . L . M

Elle doit être lue ainsi : *Iovi Opimo Maximo. Cneius POMPEIVS MARTVS Votum Solvit Libens Merito.*

« *A Jupiter très-bon et très-grand. Cneius Pompeius*  
» *Martus* a justement et volontairement acquitté le vœu  
» qu'il avait fait. »

Les inscriptions que je viens de rapporter annoncent presque toutes l'accomplissement de quelques vœux faits à JUPITER (2). Celle que je vais donner, n.° 14, ne doit pas être comptée au nombre des monumens votifs (3) : on n'y voit point en effet les lettres V. S. qui indiquent les mots *Votum Solvit*, ou les sigles V. S. L. M. ( *Votum Solvit Libens Merito* ).

IOVI  
SALUTARI  
VLPIANVS  
GRAVI : INFIRMI  
TATE . LIBERATVS

(1) Page *MLXIV*, n.° 5.

(2) Les inscriptions n.° 3, Planche I, et n.° 8, 9 et 10, étaient encore inédites.

(3) Elle fut découverte dans les champs de *Valcabrière*. *Gruter* l'a insérée dans son Recueil, page *MLXV*, n.° 5.



L'épithète de *Salutaris* fut très-rarement donnée à JUPITER. Le Gaulois *Ulpianus*, ayant été délivré d'une fâcheuse infirmité, crut qu'il devait sa guérison à un Dieu dont il avait peut-être invoqué souvent le pouvoir salutaire : maîtrisé par cette pieuse idée, il consacra un autel sur lequel il traça l'expression de la reconnaissance. « Si quelque chose pouvait justifier les égaremens de l'esprit humain, a dit un homme célèbre, ce serait ce sentiment seul qu'on pourrait alléguer pour excuse. »

La statue en bronze dont je donne la gravure, PL. VII, n.° 1, représente TARANIS, ou le JUPITER Celtique. Ce Dieu s'appuyait sur une *haste pure* qui ne subsiste plus. Il est vêtu en Gaulois, et nous aurons encore l'occasion de faire remarquer que nos ancêtres donnèrent quelquefois ce costume aux Dieux qu'ils adoraient. Le monument rapporté ici a été découvert dans la Gaule Narbonnaise. Il est maintenant conservé dans le cabinet du Lycée Royal de Nîmes, et je le publie d'après le dessin qui m'a été envoyé par M. X. Sigalon.

Même planche, n.° 2. Cette magnifique frise est en marbre blanc : elle est placée au-dessus de la porte de N. D. de la Major à Narbonne. On en remarque une semblable dans le jardin de l'Archevêché. Ce monument faisait sans doute partie des ornemens d'un Temple consacré à JUPITER. On voit dans le haut de la composition la redoutable égide du maître des Dieux et sa foudre vengeresse. Deux aigles placés en regard tiennent dans leurs becs l'extrémité d'une guirlande formée de feuilles de chêne, d'épis de blé et de raisins. On sait que le chêne était consacré à JUPITER. Les épis de blé et les raisins annoncent que le Dieu, vainqueur des *Titans*, fait naître ce qui contribue à soutenir notre existence, et que la même main qui lance la foudre sur les coupables répand de nombreux bienfaits sur les mortels religieux.

Le Camée rapporté, même planche, n.° 3, fut découvert non loin de Toulouse : il était conservé dans le cabinet de M. de Montégut. Cette belle pierre est du genre de celles qu'on nomme *Astronomiques*. On voit dans le milieu

JUPITER assis sur un trône ; la foudre est dans la main droite du Dieu , il appuie la gauche sur une *haste pure*. NEPTUNE est placé sous les pieds de son frère. Il tient des deux mains un voile étendu en forme d'arc ; la partie inférieure de son corps est plongée dans les flots ; on remarque derrière lui un trident. MERCURE, coiffé d'un petase ailé , ayant la bourse à deux flocons et le Caducée , paraît à la droite de JUPITER ; un léger manteau flotte sur ses épaules ; un coq est à ses pieds. En regard est un homme nu ; sa tête est casquée , sa main droite s'appuie sur un bouclier ovale , orné de la tête de *Méduse* (1). Toutes ces figures sont entourées d'un cercle divisé en douze cases dans lesquelles on a placé les signes du Zodiaque.

Passons maintenant aux monumens dédiés au DIEU-SOLEIL.

---

#### CHAPITRE IV.

*Autel consacré au Soleil et à la Lune. Figures d'Isis, Images de la Vierge et du Soleil. Statue de Belenus. Vase Gaulois auquel on a donné la forme d'un buste. Autel sur lequel on lit DEO APOLLI; Lac Sacré de Toulouse et Temple d'Apollon ou de Belenus; tête du Soleil : bas-reliefs sur lesquels on voit Apollon Citharoède , Pegase , l'Aurore et Phosphorus.*

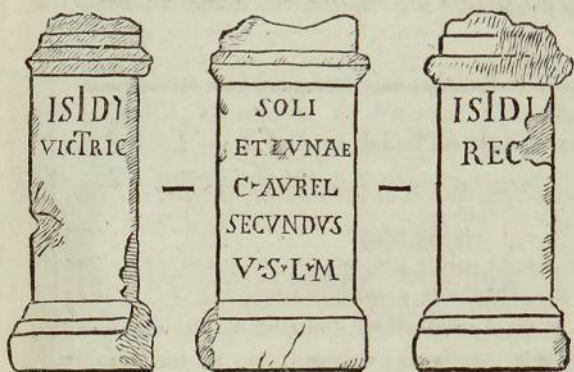
LE monument rapporté ici , n.º 15 , est un autel en marbre blanc. Il paraît que sa face principale contenait autrefois un bas-relief ; mais cette partie est tellement mutilée , qu'il est impossible d'y rien découvrir ; le côté parallèle est chargé d'une inscription qui doit être lue ainsi : SOLI ET LUNÆ. Caius AVRELIUS SECVNDVS *Votum Solvit Lubens Merito.*

---

(1) Ce guerrier est sans doute *Persée*.



N.° 15.







« AU SOLEIL ET A LA LUNE. *Caius Aurelius Secundus*  
» a volontairement acquitté le vœu qu'il avait fait. »

On trouve dans les Recueils d'antiquités des inscriptions presque semblables à celle-ci ; je n'en citerai qu'un petit nombre :

SOLI. ET LVNAE

Q. SERTORIUS. Q. F

VETVS. FLAMEN (1).

SOLI. ET. LVNAE

CEST. ACIDIUS

PERENNIS

LEG. AVG

PROPR. PROV

LVSITANIAE (2).

L'une des faces latérales contient ces mots : ISIDI VICTRICI. Le surnom de *Victricis* a été donné quelquefois à *Isis* ; on le trouve dans l'inscription suivante publiée par *Gruter* (3).

DOMINAE

ISIDI . VICTRICI

NOMINE

M. CALPURNII . TIRONIS

On remarque sur l'autre côté du monument les mots : ISIDI. REG. c'est-à-dire : ISIDI REGINÆ.

Nous avons vu (pag. 154) que les Egyptiens, instruits de l'antique doctrine, donnèrent l'épithète de *Reine* à la Déesse *Isis*. Deux inscriptions rapportées par *Gruter* nous

---

(1) *Gruter*, pag. XXXI, n.° 12.

(2) *Ibid.* n.° 13.

(3) Pag. LXXXIV, n.° 2.

apprennent que les Romains ont accordé le même titre à cette puissante Déesse.

ISIDI . REG  
L. PVBLICIVS EVTYCHES.  
MVN. TAR. LIB

ISIDI. REG  
P. POSTVMI  
VS. HECA  
TEVS. ET  
PVBLICIA  
FELICITAS  
L. D. D. D  
N. CCC. II.

Sanchoniaton (1) assure que les premiers habitans de la Phénicie élevèrent leurs mains vers le Soleil qu'ils regardèrent comme l'unique maître du Firmament, et auquel ils donnèrent le nom de *Beel-Samin*, qui dans leur langue signifiait *Seigneur* ou *Roi des Cieux*.

Diodore de Sicile (2) nous apprend que les anciens habitans de l'Egypte, reconnaissaient pour grandes Divinités le SOLEIL et la LUNE ; qu'ils étaient persuadés que ces Déeses régnaient sur l'Univers, que tout ce qui reçoit de la nourriture et de l'accroissement le recevait d'elles, que d'elles seules dépendait le grand œuvre de la génération, et la perfection de tous les effets produits dans la nature. »

Chef des anciennes Cosmogonies, le SOLEIL fut un objet d'adoration pour tous les peuples. Parmi les Arabes, la tribu *Hamyar* était sous l'invocation de cet astre (3), les Homérites lui offraient aussi des hommages (4). On voyait dans l'île de Panchaïa une fontaine dédiée au SOLEIL ; les habitans d'Emesse lui élevèrent un Temple où il fut adoré sous le nom d'HELIOGABALE. OSIRIS et ISIS étaient les noms que les Egyptiens donnaient au Soleil et à la Lune, *leurs grandes Divinités*, comme on vient de le voir. Le Temple

(1) Prep. Evangel. LIB. 1, c. 9.

(2) Diodor. Sic. LIB. 1, x et xi.

(3) Abulf. Hist. Dynast.

(4) Ariano. apud Phot. Cod. 91.



du SOLEIL, à Palmyre, ayant été pillé par les soldats Romains, *Aurelien* le fit restaurer avec magnificence (1). Les Ioniens rendaient un culte religieux aux images du SOLEIL et de la LUNE, dit *Cedrenus* (2). Les Perses adoraient aussi le SOLEIL et lui donnaient le nom de MYTHRA (3). *Clément d'Alexandrie* et *Lucien*, nous apprennent que le SOLEIL était le principal Dieu des Indiens (4). Son culte fut répandu dans toute l'Asie : les Africains et les peuplades Européennes implorèrent aussi sa puissance.

Dans le Poème grec des *Dyonisiaques*, par *Nonnus* de Panopolis, on trouve cette invocation au DIEU-SOLEIL :

« Roi des astres et père du monde, ô toi qui chasses les ténèbres de la nuit et produis les siècles, l'enfance et la vieillesse, PHÉBÉ recueille ta lumière et la réfléchis vers nos yeux. Tu fais successivement naître le printemps et l'été, l'automne et l'hiver ; la sombre nuit cède à ton éclat. Quand ton char doré se lève sur l'horizon, on distingue les teintes variées des fleurs, et lorsque tu quittes les bords de l'Océan, tu répands une douce rosée qui humecte la terre et la rend plus fertile. Sur les bords de l'Euphrate on te nomme BÉLUS ; dans la Lybie on t'appelle JUPITER-AMMON ; sur les rives du Nil, APIS, SATURNE chez les Arabes, JUPITER dans l'Assyrie..... O Dieu puissant, soit que l'on doive te considérer comme le SÉRAPIS des Egyptiens, ou comme PHAETON connu sous plusieurs noms, ou comme MYTHRAS, ou HELIOS de Babylone, ou APOLLON de Delphes, ou ESCULAPE qui chasse les maladies, ou ETHER, ou ASTROCHYTON, daigne entendre ma voix ! »

Suivant *Macrobe*, ce Dieu est APOLLON dans la partie supérieure du monde, affranchie de tous les chocs tumultueux de la matière, et dans laquelle règne une éternelle harmonie. Il est la lumière pure et vierge que répand le SOLEIL et qui brille dans les Cieux. »

(1) Pag. 46.

(2) *Strab.* LIB. XI, pag. 501.

(3) *Herodot.* c. 211, 216, *Strab.* LIB. XI Justin 11, c. 2.

(4) *Strab.* LIB. XV.

Une partie des noms donnés au SOLEIL par le Poète de *Panopolis*, se retrouve dans l'hymne que *Martianus Capella* adresse à cet astre éclatant :

« Force suprême du Père inconnu, lui dit-il ; ô toi son *Premier né*, origine du sentiment et de l'intelligence, source pure de la lumière, règne de la nature, gloire des Dieux, preuve de leur existence, œil de l'Univers, éclat de l'Olympe resplendissant, auquel seul il est permis de voir le Père placé au-delà des limites du monde, et de contempler le grand Dieu ; toi qui dans tes courses immenses régis l'Univers et ses révolutions !... Le Latium te nomme SOLEIL parce que, seul, tu es, après le Père, la source de la lumière ; douze rayons ceignent ta tête sacrée parce que tu fais naître autant d'heures ; quatre coursiers sont attelés à ton char parce que tu domptes seul les quatre éléments..... En chassant les ténèbres, tu manifeste la lumière et l'on t'appelle PHOEBUS, qui découvre les secrets de l'avenir, et LYÉUS, parce que tu dissipe les mystères de la nuit. Le Nil t'adore sous le nom de SÉRAPIS, Memphis sous celui d'OSIRIS. Dans les fêtes d'hiver on t'appelle MYTHRAS, PLUTON, le barbare TYPHON ; on te révère aussi sous les noms du bel ATYS, de l'Enfant chéri de la charrue ; dans la brûlante Lybie tu es AMMON, et à Byblos ADONIS ; ainsi l'Univers entier t'invoque sous des dénominations différentes :

*Sic vario cunctis te nomine convocat orbis.*

Cet hymne prouve que les anciens n'adoraient pas simplement le SOLEIL, mais encore le Père inconnu, l'OSIRIS invisible, qui manifestait sa gloire et sa puissance dans l'astre qui donne la vie à toutes choses. Aussi les Prêtres Egyptiens n'adressaient-ils pas leurs chants religieux au SOLEIL, mais à celui qui était caché dans sa lumière : *in sacris OSIRIDIS canticis invocant eum, qui in SOLIS occultatur ulnis* (1).

---

(1) *Plutarch. de Isid.*



Les anciens croient en général que la LUNE était la même Divinité qu'ISIS ; cependant nous avons déjà vu que cette dernière était considérée comme la *Mère des Dieux et des hommes*, ou la *NATURE*.

L'inscription gravée sur l'autel élevé par *C. Aurelius Secundus*, annonce que l'on ne confondit pas toujours la LUNE avec ISIS. Un monument découvert à Nîmes, sépare aussi ces deux Divinités.

## LVNAE. ET. ISIDI

AVG. SACR (1)

Suivant *Diodore de Sicile* (2) l'on donnait à Isis l'épithète d'*Ancienne*, pour désigner l'ancienneté ou plutôt l'éternité de son existence. Les cornes dont on parait son front, étaient celles de la LUNE croissante et du Bœuf APIS, que l'Égypte lui avait consacré. Selon *PLUTARQUE* (3), ISIS et la LUNE étaient représentées sous les mêmes formes. Les cornes qui paraissaient sur le front de la première, étaient celles du croissant de la LUNE : les habits noirs dont les images de la Déesse étaient revêtues, désignaient l'obscurité du disque lunaire, et la partie ombrée de cet astre dans les phases voisines de la nouvelle LUNE. *Porphyre* dit qu'ISIS est la LUNE (4).

Suivant quelques auteurs recommandables, le nom de la Ville de Paris vient d'ISIS, *παρα Ἰσιδος*, et comme je l'ai rapporté plus haut, les habitans de Lutece adoptèrent pour symbole le Vaisseau d'ISIS. Une statue de cette Déesse était placée jadis dans l'Eglise de Saint *Germain-des-Prez* : on a trouvé à Soissons une inscription dédiée à ISIS. La Ville de Melun reçut aussi le culte de cette Déesse, et changea alors son nom de *Melodunum* en celui d'*Isea*.

L'autel rapporté ici a été découvert près d'un Village nommé *Lunax*, dénomination qui dérive, peut-être, du

(1) *Jacob. Grasser. Antiq. Nemas.*(2) *LIB. 1, c. 7.*(3) *De Isid. pag. 372.*(4) *Euseb. Præpar. Ev. l. 4.*

culte que les habitans de ce lieu rendaient autrefois à la LUNE ou à la *Reine du Ciel*.

On a trouvé dans la Commune de *Tredos*, il y a environ 50 ans, le monument rapporté Planche IV, n.º 4. Ce buste d'ISIS est conservé dans le Musée de Toulouse.

Le monument dont on voit la figure même Planche n.º 5, a été découvert dans un Village nommé *Isau* ou *Isaut de l'Autel* (1), nom qui paraît venir de quelque autel élevé à ISIS. Ce bronze représente l'épouse du DIEU-SOLEIL des Egyptiens. Le diadème, signe caractéristique de la *Reine ISIS*, orne son front; une main, la seule qui soit apparente, tient le jeune HORUS, et la Déesse semble ainsi l'offrir aux regards de ses adorateurs.

*Cateldit* (2) qu'en nettoyant les fossés de la Ville de Toulouse, près de la porte *Mont-Gaillard*, on découvrit une image de la VIERGE et du SOLEIL. Les habitans des rues voisines s'assemblèrent pour chercher un local propre à recevoir ce groupe. Une femme *pleine de dévotion*, ajoute notre historien, offrit sa maison pour bastir une Chapelle, ce qui ayant été accepté, on en construisit une qu'on nomma *Notre-Dame-de-Nazareth*. » Cet édifice fut démoli vers le milieu du 14.<sup>me</sup> siècle, à cause de l'irruption des Anglais. On le reconstruisit dans la Ville en 1556, à la même place où était situé autrefois, suivant *Pierre Dufaur*, le Temple que les Toulousains avaient consacré à VÉNUS-ERYCINE.

Je crois pouvoir observer que l'image du SOLEIL jointe à celle d'une *Vierge*, paraît appartenir à l'ancien culte, et non à la Religion chrétienne. Il semblerait donc que nos ayeux auraient pris pour une figure de la VIERGE, Mère du CHRIST, celle d'ISIS ou de la NATURE. L'image du SOLEIL aura représenté OSIRIS son époux, DIEU-SOLEIL des Egyptiens, ou plutôt HORUS son fils, considéré comme le DIEU-SOLEIL du printemps.

(1) Et non *Isaut de l'Hôtel* comme on écrit ordinairement. Cette Commune est située dans l'arrondissement de *Saint-Gaudens*, Canton d'*Aspet*, à 83 kilomètres 122, 08, de *Toulouse*, et 11 kil. 205. m. 84, de *Saint-Gaudens*.

(2) Mémoires du Languedoc, pag. 236.



Lorsque ce groupe fut découvert, on n'avait pas assez de connaissances en antiquités, pour distinguer l'époque à laquelle il avait été sculpté, et déterminer ainsi sa destination primitive. Une jeune femme tenant un enfant sur ses genoux, aura été la Sainte-Vierge pour un peuple ignorant accoutumé à voir des images à-peu-près semblables dans les Temples. Mais en examinant la différence qui existait entre les attributs de CHRIST et CEUX D'HORUS, et les rayons dont la tête de ce dernier était sans doute environnée, on reconnut le DIEU-SOLEIL.

Cette image ne subsiste plus, et l'on peut présumer que dans un siècle plus éclairé que celui où l'on en avait fait la découverte, on s'aperçut que l'ignorance avait placé dans un Temple chrétien un monument de l'antique Théogonie, et qu'il en fut arraché avec indignation.

On connaît l'attachement que presque tous les peuples avaient pour les pompes *Isiaques*. « On sait que chaque jour » ce culte commençait par des prières du matin, qu'il se » terminait le soir par des prières, et que ceux qui s'y dé- » vouaient s'assemblaient en grand nombre et dans un cos- » tume particulier au bas des marches de la chapelle d'ISIS, » et autour du principal autel qui était dans l'avant- » cour, pour assister à ces Matines et à ces Vêpres, » dont les rits étaient d'ailleurs prescrits par les Livres » sacrés (1). »

Une des causes les plus probables de l'universalité du culte d'ISIS, est le pouvoir immense que l'on attribuait à cette Déesse. *Apulée* lui dit : « les Déeses célestes te révè- » rent ; les puissances infernales te redoutent. O Déesse ! » c'est toi qui imprimes le mouvemens à notre globe ; tu » éclaires le SOLEIL, tu règues sur le monde entier, et tu » foules aux pieds le ténébreux Tartare. Les astres obéis- » sent à tes volontés ; tu répands l'allégresse parmi les » Dieux ; ta sagesse éternelle règle l'ordre des saisons ; les

---

(1) Die Isis. Vesper nach imem Herkulanisem gemælde von *Beottiger* in dem taschenbuch *Minerve*, fur das Jahr 1809. Traduit de l'Allemand, par M. J. D. *Bader*. Magasin encyclopédique, avril 1810.

éléments sont sous tes ordres ; les vents ne soufflent et les nuages ne s'assemblent qu'à ton gré ; les semences ne peuvent ni germer ni croître sans toi..... »

ISIS est surnommée *Myrionyme* ou à *mille noms* dans une inscription trouvée sur les bords de l'Isère.

ISIDI  
MYRIONVMAE  
SACRVM (1).

Le culte du SOLEIL, époux d'ISIS ou de la NATURE, fut très-répandu dans les Gaules et nos ancêtres donnèrent à ce Dieu, le nom de BELENUS. Cette dénomination signifiait en langue Celtique, *Blond* ou *Jaune* ; dans quelques contrées de la Grèce, le mot *Bela* désignait *la Lumière, la Splendeur, le SOLEIL*. Βελα ἡλιος καὶ αὐγὴ ὑπὸ Λακωνων (2).

Les *Druides* étaient les Ministres particuliers de BELENUS. Le Poète *Ausone* dit à *Attius Patera* : « Si la renommée ne nous abuse point, tu es issu des *Druides* de *Bayeux*. Tu tire ton origine sacrée des Prêtres de BELENUS ; de là vient ton nom de *Patera*, ( car c'est ainsi qu'on appelle les Ministres d'APOLLON ) ; les noms de ton père et de ton frère étaient dérivés de celui de PHŒBUS, et ton fils a pris celui de *Delphidius* (3). »

*Ausone* parle aussi de *Phœbitius* autre Prêtre du Dieu BELENUS, ou de l'APOLLON *Gaulois*. « Je ne passerai pas sous silence, dit-il, ce vieillard nommé *Phœbitius*, que la charge d'Editue ou de gardien du temple de BELENUS, ne rendit pas plus fortuné. Il descendait des *Druides* de l'*Armorique*, et il obtint, par le ministère de son fils, une chaire à Bordeaux (4). »

Le monument dont on voit la figure Pl. 1, n.° 7, représente BELENUS, APOLLON, ou le DIEU-SOLEIL des *Gaulois Tectosages*.

(1) MONGEZ, Diction. d'Antiq. tom. 1.

(2) *Hesych.* in βελα.

(3) *De Prof. Burdig. Carm.* IV.

(4) *Ibid.* Carm. 10.



Cette petite statue est en bronze ; sa hauteur est de 27 lignes ; elle fut trouvée dans les fossés de la Ville de Toulouse , par des maçons qui construisaient un aqueduc près de la nouvelle porte de Saint-Cyprien : les traits de cette petite figure annoncent l'éternelle jeunesse du Dieu. Ses longs cheveux descendent sur sa poitrine et sur son dos : une légère draperie passe sur son épaule droite et se replie ensuite avec grace : la tête de BELENUS est couverte par un bonnet orné de plumes ; il appuie sa main gauche sur une lyre (1).

Selon *Callimaque* (2), la Lyre d'APOLLON était d'or, et toutes les richesses brillaient autour de ce Dieu. « Tou- » jours jeune, toujours beau, dit ensuite le Poète, jamais » le moindre duvet n'ombragea les tendres joues d'APOL- » LON. De sa chevelure découle une essence parfumée ; » mais non, ce ne sont point des parfums, c'est la *Pana-* » *cée* (3) même qui distille des cheveux d'APOLLON. Heu- » reux le sol que ce beaume humectera ! il n'y croîtra que » des germes salutaires. »

La fin de ce passage rappelle qu'APOLLON était regardé par les Grecs comme l'auteur de la science médicale : les Gaulois avaient la même croyance (4), et ils appendaient dans les Temples de BELENUS, la représentation de la partie du corps qui était infirme et dont ils demandaient la guérison (5).

On a trouvé dans le creux d'un rocher près de la Vallée de Luchon, le buste rapporté Pl. IX, n.º 2. (6) « Ce monument représente un jeune homme. Une sorte de *bulle* en forme de tête humaine, est suspendue à son col. Son épaule gauche est couverte d'un manteau qui paraît être formé par une peau de *Belier*. Sa bouche est ouverte. Le

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. III.

(2) Hymnes. trad. de M. de Laporte-du-Theil.

(3) Ou le remède à tout.

(4) *Cesar, de Bell. Gall.*

(5) *Græg. tur. vit. Pat. c. 6.*

(6) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. III, Pl. XIII, pag. 283, 284.

buste est creux. Un couvercle retenu par une charnière est placé sur le sommet de la tête. Des deux côtés s'élèvent des anneaux qui reçoivent une anse mobile et circulaire destinée à porter le vase, ou à le suspendre. Le couvercle est percé de deux trous ronds. » Le dessin ne saurait être plus incorrect et plus grossier.

Cette figure a beaucoup de rapports avec un buste en bronze destiné aussi à être suspendu, et qui fut découvert près de Paris : le P. *Montfaucon* (1) et D. *Martin* (2), en ont donné la gravure. Il représente APOLLON ou BELENUS, et l'on peut croire, d'après la ressemblance qui existe entre ces deux monumens, que le buste trouvé près de *Bagnères-Luchon* est aussi une image du DIEU-SOLEIL des Gaulois.

L'espèce de vêtement qui couvre le côté gauche de cette dernière figure est formé par une peau de *Belier*, et semble désigner un habitant de la Campagne, un berger. APOLLON était surnommé *Nomius* ou *Pasteur*. « Nous l'appelons *Nomius*, dit *Callimaque* (3), depuis que sur les bords de l'Amphyse l'Amour lui fit prendre soin des Cavales d'*Admète*. Qu'aisément sous les yeux d'APOLLON un troupeau se féconde ! les Taureaux s'y multiplient, les Chèvres n'y sont jamais sans Chevreaux, ni les Brebis sans lait et sans Agneaux, et celle qui n'en eut porté qu'un en enfante toujours deux. »

*Pausanias* pense aussi (4) qu'APOLLON fut appelé *νέμιος*, *Pastoralis*, parce que ce Dieu garda les troupeaux d'*Admète*. Mais le savant *Macrobe* (5) croit que ce surnom n'était pas donné à APOLLON ou au DIEU-SOLEIL, à cause de son titre de *Berger* des troupeaux d'*Admète*, mais parce qu'il est dans sa nature de nourrir tout ce que la terre produit : *quia sol pascit omnia, quæ terra progenerat*.

L'Autel représenté n.º 16, était placé dans la partie

(1) Supl. Antiq. expl. LIB. II, pag. 230.

(2) Relig. des Gaul. tom. I, pag. 395.

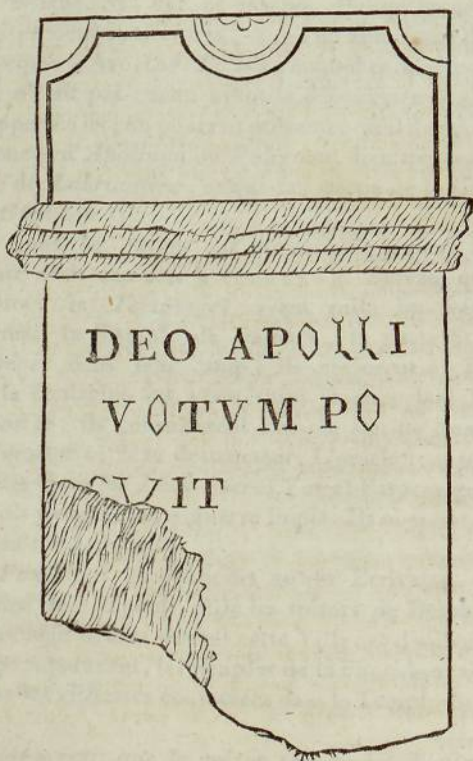
(3) Hymn. trad. de M. *Laporte-du-Theil*.

(4) Lib. VII, c. 20.

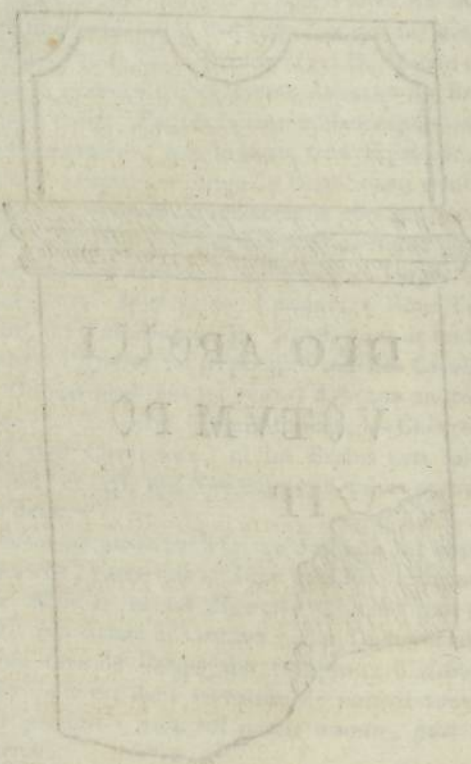
(5) Saturnal. LIB. I, c. 17.



N.º 16.



No. 10.





extérieure du mur de l'Eglise de *Labroquère*. On assure qu'il était dédié à APOLLON, mais il paraît qu'il fut seulement consacré à un Dieu local. Pour que ce monument appartînt à APOLLON, on devrait y lire DEO APOLLINI, et je ne pense pas que le mot APOLLI puisse être considéré ici comme l'abréviation d'*Apollini*. On aurait pu d'ailleurs donner moins d'espace aux lettres et trouver alors le moyen de tracer la syllabe NI, sur ce marbre. Puisqu'on ne l'a point fait, on peut conjecturer, que l'on aurait tort d'attribuer ce cippe à APOLLON. Le Dieu auquel ce monument fut élevé, n'était pas connu avant la découverte de l'inscription rapportée ici; on pourrait présumer qu'il donna son nom au hameau d'*Apolinan* ou *Polignan*, lieu très-voisin du Village de *Labroquère*, et qui fait partie de la Commune de *Gourdan* (1).

Presque tous les savans ont cru que le fameux Lac de Toulouse était consacré à APOLLON. Suivant quelques auteurs, le *Tectosages* ayant pillé les trésors que renfermait le Temple de *Delphes*, la peste fit de grands ravages dans leur camp; ils revinrent à Toulouse, et la contagion les ayant suivi jusques dans leur ancienne patrie, ils consultèrent l'oracle afin de trouver le moyen d'écarter ce fléau destructeur. L'oracle leur prescrivit de jeter dans les *Lacs Sacrés* l'or et l'argent qu'ils avaient acquis pendant cette guerre impie. Ils obéirent, et la peste cessa sur le champ.

Suivant *Pausanias* et plusieurs autres Ecrivains, les Gaulois, bien loin d'avoir pillé les trésors de *Delphes*, furent entièrement défaits devant cette Ville, et d'ailleurs, peu de temps auparavant, les peuples de la Phocide avaient enlevé toutes les richesses consacrées dans le Temple du fils de LATONE.

*Possidonius* a écrit que le trésor conservé à Toulouse était d'environ 15000 talens. Une partie était dans un temple, et l'autre dans un *marais sacré*. Le pays des *Tectosages* était très-abondant en or : ces peuples avaient quelques superstitions relatives à ce métal : ils étaient en outre ennemis du

---

(1) A 98 kilomètres, 414, 51 de Toulouse.

faite ; ils conservaient leurs richesses dans divers lieux , mais sur-tout dans les marais. *Lorsque les Romains devinrent maîtres de la Gaule , ils vendirent ces marais , et ceux qui les achetèrent y découvrirent , après les avoir desséchés , beaucoup de masses d'argent. Possidonius* ajoute qu'il y avait à Toulouse un Temple fort célèbre , qui était en vénération chez tous les peuples voisins , et que c'est par-là que le trésor en devint très-considérable.

Le Proconsul *Cæpion* ayant pris une Ville des Gaules , qu'on nomme Toulouse , dit *Paul Orose* , enleva du Temple d'APOLLON ( *à Templo APOLLINIS* ) 100 mille livres pesant d'or et 110 mille d'argent : il annonça qu'il envoyait ce trésor à Marseille , Ville amie du peuple Romain ; mais il fit attaquer l'escorte , et se rendit maître de toutes ces richesses.

*Cæpion* ne jouit pas long-temps du fruit de son crime ; il fut attaqué par les Cimbres , qui se précipitèrent sur son camp et sur celui de son collègue *Mallius* : tous deux furent vaincus , et du grand nombre d'hommes qui composaient leur armée , il ne se trouva qu'avec peine dix soldats en état d'aller porter cette triste nouvelle à Rome.

*Cæpion* fut poursuivi en justice à cause de l'enlèvement de l'or de Toulouse. Condamné comme sacrilège , il termina dans l'opprobre une vie misérable. La destinée de ce Proconsul fit naître le proverbe latin employé pour désigner un homme malheureux malgré ses richesses : *habet aurum Tolosanum* ; « il a de l'or de Toulouse. »

*Cicéron* (1) parle des recherches qui furent faites sur l'or pillé par *Cæpion*. *Cognosce* , dit-il , *alias quæstiones auri Tolosani*.

*Aurelius Victor* nous apprend que les trésors enlevés à Toulouse furent employés par le tribun *L. Apuleius Saturninus* à l'achat de fonds de terre pour le peuple Romain : *Aurum sive dolo , sive scelere Cæpionis partum in agrorum emptionem convertit*.

En annonçant que les *Volces-Tectosages* avaient dédié

---

(1) De Nat. Deor. lib. 11.



un *Palus* ou *Marais* à *APOLLON*, les écrivains semblent indiquer que ce lac était très-anciennement consacré à *BELENUS*, Dieu Gaulois, qui, ayant des attributions semblables à celles d'*APOLLON*, fut en quelque sorte identifié avec lui.

Les savans qui se sont appliqués à l'étude des antiquités de Toulouse ne sont point d'accord sur le lieu qu'occupait le *Lac Sacré* de *BELENUS* ou d'*APOLLON*.

L'abbé *Audibert* (1), après avoir établi que la Capitale des *Tectosages* occupait le territoire connu aujourd'hui sous le nom de *Vieille-Toulouse*, dit que c'est au moins dans ce lieu qu'on doit en chercher des traces..... Il me semble les apercevoir, ajoute-t-il, 1.° dans les fragmens d'or et d'argent qu'on trouve à l'extrémité de la plaine où la terre est très-graveleuse. 2.° Dans le plomb qui fut trouvé en-dessous, et qui paraît avoir servi à des tuyaux pour la conduite des eaux d'une fontaine qui est auprès de la ferme de *M. Berdoulat*; ces eaux pouvaient être détournées à gauche, et former un petit réservoir au lieu que j'ai indiqué. Le lac ayant été desséché par ceux qui l'affermèrent, aura servi depuis à renfermer une partie des urnes de *Vieille-Toulouse*. Cela se comprendra mieux, si l'on fait attention que ces urnes sont Romaines, et par conséquent postérieures au lac; elles sont semblables à celles de Toulouse. Au reste, je ne crois pas que l'on doive s'arrêter à juger de la possibilité du lac par la figure qu'offre le terrain d'aujourd'hui, parce que l'on ne peut nier que plus de deux mille ans de temps n'y aient apporté beaucoup de changement. Dans une note placée à la fin de sa Dissertation (2), *M. Audibert* dit qu'il faut bien rabattre de l'idée que suggère l'expression de *Lac* ou de *Marais* relativement à l'or de Toulouse. Il ajoute qu'il est persuadé que ce *Lac* prétendu était quelque fontaine consacrée à *APOLLON* comme le Temple. Il cite à l'appui de cette opinion la fontaine de *Castalie* placée près du

---

(1) Origines de Toulouse, page 36.

(2) Page 67.

Temple de *Delphes*, et celle que l'on voyait à Antioche. Mais on doit observer que les trésors déposés dans le lac de Toulouse étaient considérables, et qu'ils n'auraient pu contenir dans la fontaine désignée par M. *Audibert*, fontaine très-médiocre, et dont les eaux rassemblées ne pourraient remplir qu'un très-petit réservoir.

Quelques Ecrivains ont prétendu que l'Eglise de Saint-*Saturnin* a été bâtie sur le fameux Lac de Toulouse. L'historien *Bertrand* (1) rapporte que, suivant une ancienne tradition, il y avait jadis un Lac dans le lieu où l'on voit l'édifice consacré au premier Evêque de cette Ville. *Chabanel* (2) a cru devoir embrasser ce sentiment, et placer dans le même lieu le Temple d'APOLLON. « Il est évident, dit cet auteur, que ce lac ou marescage bourbeux ne pouvait être dans la Ville, parce qu'il n'y eût servi qu'à infecter et incommoder; il fallait donc que ce Temple, qui fut depuis basti sur le Lac et Palus sacré, comme l'appelle *Strabon*, Geogr. liv. iv (parlant des trésors de ce Temple, sans toutefois le nommer), fut pareillement hors la Ville, et devait estre infailliblement en la même place où est aujourd'hui l'Eglise de Saint *Sernin*, que l'on croit estre bâtie sur un lac. » On voit que *Chabanel* n'offre aucun témoignage en faveur de son opinion. *Catel* (3) nous apprend qu'il avait vu dans le cloître de Saint *Sernin* une porte par laquelle on disait que l'on pouvait descendre sur les bords du Lac. Ce savant auteur observe ensuite que l'on pourrait rapporter à cela ce que l'on lit dans un ancien privilège, que *Charles le Chauve* étant à Toulouse, accorda aux Goths, et où l'on trouve que cet acte fut fait dans le Monastère de Saint *Saturnin* sur la rivière : *Actum in Monasterio Sancti Saturnini prope Tolosam in amne fœliciter amen.*

*Francisco Diago*, qui a rapporté ce titre dans l'histoire des Comtes de Barcelonne (4), dit, en parlant de *Charles*

(1) De Gest. Tol.

(2) Antiquités de la Daurade, page 54.

(3) Histoire des Comtes de Tolose, liv. 2, chap. 3.

(4) Hist. de los antigos Condes de Barcelona, p. 57 et seqq.



le *Chauve*, qu'il accorda ce privilège *estando en el Monasterio Sancto Saturnino cerca de Tolosa en la Ribera del Rio*. *Catel* ajoute qu'une maison qui existait près de l'Eglise de Saint *Saturnin*, et à laquelle était jointe une grande tour, était située, suivant les anciennes reconnaissances, *in Portu Sancti Saturnini*. Tellement, dit *Catel*, qu'il semble vrai que l'Eglise de Saint *Saturnin* soit fondée, comme l'on croit, sur un Lac, ou sur le bord de la Rivière. Toutefois il faut avouer qu'il n'y a aucune marque pour témoigner qu'elle soit fondée sur un Lac.

*Catel* objecte ensuite que le Monastère de Saint *Saturnin* est éloigné de la rivière, et qu'il ne paraît pas qu'elle ait jamais passé auprès de cet édifice religieux. Quant à la porte existante dans le cloître, et par laquelle on passait pour aller sur les bords du Lac souterrain, notre auteur assure que les plus anciens membres du chapitre lui ont appris qu'elle ne conduisait qu'à un puits placé sous la nef. Le titre rapporté par *Francisco Diago* n'ayant point été vu en original par *Catel*, il ignore comment les mots *in amne* y avaient été mis; mais il observe, et ceci est considérable, que dans tous les autres titres accordés par *Charles le Chauve* lorsqu'il habitait dans le Monastère de Saint *Saturnin*, on ne trouve point les mots *in amne*. Voici en effet les souscriptions de deux de ces actes :

*Actum pridie idus Junii anno IV, præstantissimi Regis Karoli in Cænobio Sancti Saturnini juxta Tolosam.*

*Data XII, kal. Julii indictione VI, anno IV, præstantissimi Regis Karoli : actum in Monasterio S. Saturnini in Dei nomine feliciter amen.*

On voit que les deux mots qui semblent annoncer que la Garonne passait jadis près de l'Eglise de Saint *Saturnin*, ne sont insérés que dans un seul des actes accordés par *Charles le Chauve* : cette circonstance me porte à croire que ces mots ont été mal lus par *Francisco Diago*, et que le titre original portait, au lieu de : *in amne feliciter amen*, ceux-ci que l'on voit dans l'une des souscriptions rapportées plus haut : *in Dei nomine feliciter amen*. On ne saurait contester que cette phrase paraît plus natu-

relle. Une copie mal faite aura peut-être été la cause de l'erreur de *Diago* ; le titre original pouvait d'ailleurs avoir été , par l'effet du temps , effacé en partie , et dès-lors il est possible que le mot *Dei* ait été enlevé , et que le suivant soit devenu presque indéchiffrable ; de sorte qu'au lieu de *nomine* on aura cru pouvoir lire *amne*.

Ce changement dans le texte de la souscription aura porté *F. Diago* à croire que le Monastère de Saint *Saturnin* était situé sur le bord d'une rivière , et c'est sans doute ce qui a donné lieu à cette phrase que j'ai déjà citée : « Estando ( *Charles le Chauve* ) en el Monasterio Sancto Saturnino cerca de Tolosa en la Ribera del Rio. »

*Catel* ne pense pas que les mots *in Portu Sancti Saturnini* , par lesquels on désigne la situation de la maison dont il a parlé , puissent faire penser qu'elle était jadis sur le bord d'une rivière ou d'un lac. « Quelquefois on appelle *Port* , dit-il (1) , le lieu où les marchandises abordent , encores que ce soit loing de mer ou rivière ; et comme dit le jurisconsulte *Ulpien* dans la loi , *Portus ff. de verb. signif. : Portus appellatus est conclusus locus quo importantur merces et exportantur* , et mesmes les passages qui se trouvent aux monts Pyrénées , sont appelés *Ports* , bien qu'il n'y aye ni mer , ni rivière. »

*Catel* fait remarquer aussi qu'il serait surprenant que *St. Sylve* et *Saint Exupère* eussent fait bâtir l'Eglise de *Saint Saturnin* dans un lac , « et n'y a , ajoute-t-il (2) , aucune apparence qu'ils aient voulu se mettre en cette grande dépense , attendu qu'ils pouvaient choisir le lieu qui leur plairait , puisque c'était hors la ville et en la liberté de la campagne. »

Feu *M. Malliot* n'avait pas pensé , sans doute , que le titre cité par *Diago* aurait peut-être été altéré ou mal lu , puisque , fondé sur les mots *in amne* , et sur ceux *in Portu Sancti Saturnini* , il établit , comme un point de fait , que l'Eglise de *Saint Saturnin* est bâtie sur un Lac , ou bien dans une

(1) Page 181.

(2) Page 180.



*espèce d'île placée au milieu du Lac.* Il ajoute que l'interprétation que *Catel* a donné du mot *Portus* pourrait être de quelque poids , si la tradition et les titres ne prouvaient que l'on remarquait jadis un Lac près de la maison située *in Portu Sancti Saturnini* (1).

Nous avons vu que les divers témoignages que les titres fournissent relativement à l'existence d'un Lac non loin de l'Eglise de Saint *Saturnin* ne sont rien moins que concluans en faveur du système de M. *Malliot*. L'île que cet auteur place au centre du Lac de Toulouse n'a été évidemment créée que pour combattre le sentiment de *Catel*, qui, comme on l'a vu plus haut, ne pouvait croire que l'on eût bâti l'Eglise de Saint *Saturnin* dans un Lac.

Le désir de retrouver le *Marais* consacré à APOLLON engagea, vers l'an 1747, M. *Leclerc de Fleurigny*, Abbé de Saint *Saturnin*, à faire des recherches exactes sur ce sujet intéressant. On ouvrit la porte dont *Catel* fait mention, et l'on descendit par une allée dont la pente était en rampe douce. Après s'être avancé d'environ trente-six pieds, les ouvriers découvrirent à droite une autre allée dirigée vers l'Abbaye : on trouva aussi sur la gauche une fontaine ou un puits qui n'avait pas quatre pieds de profondeur, et dont le devant était fermé par une margelle d'environ trois pieds et demi de hauteur. Un mur placé de ce côté s'élevait jusqu'au pavé de la nef, que l'on ouvrit en enlevant une plaque de marbre assez près de l'endroit où était la chaire. L'eau de ce puits, ou de cette fontaine, était très-limpide. On sonda de toutes parts dans la nef, dans le chœur et dans les cryptes pour tâcher de découvrir quelques autres souterrains, mais toutes les recherches furent inutiles.

La plaque de marbre qui avait été enlevée du pavé de la nef n'ayant pas été replacée sur le champ, plusieurs particuliers qui ignoraient les travaux auxquels on s'était livré jetèrent de loin quelques pierres dans l'excavation qui se présentait devant eux, et le bruit que

---

(1) Recherches sur les Antiquités de Toulouse, Mss.

ces pierres faisaient en tombant dans l'eau contribua sans doute à accréditer de plus en plus les idées relatives à l'existence du Lac.

M. *Malliot*, auquel je dois la connaissance des faits que je viens de citer, aurait pu sans doute annoncer que puisque les recherches faites dans l'Eglise de Saint *Saturnin* n'avaient produit que la découverte d'une fontaine ou d'un puits, on ne pouvait fixer en ce lieu la position de l'ancien Lac de Toulouse; mais il a cru devoir écrire le contraire. Suivant lui, le sol de la Ville s'étant successivement élevé, a comblé le Lac; et quoiqu'il ne reste plus d'amas d'eau sous l'Eglise de Saint *Saturnin*, cela n'empêche pas qu'il n'y en ait eu autrefois, et qu'il ne soit assez probable que c'est le lieu où était conservé l'or de Toulouse (1).

M. de *Montégut* adopta l'opinion qui place le Lac consacré à *BELENUS* sous l'Eglise de Saint *Saturnin* (2), et en rapportant la souscription de la charte publiée par *F. Diago*, il en supprima la fin. Il donna par-là une plus grande force au témoignage que l'on croit y trouver. Le lecteur qui ne voit en effet que les seuls mots *Actum in Monasterio Sancti Saturnini prope Tolosam in amne*, ne peut s'imaginer que ce passage a été corrompu, et qu'au lieu des mots *in amne*, on doit lire *in Dei nomine*.

M. de *Montégut* avance ensuite un fait peu exact. Il dit que « *Catel* rapporte des reconnaissances d'une maison » qui dépend de l'Eglise de Saint *Sernin*, et où il est dit » qu'elle est située *in Portu Sancti Saturnini*, et il en » conclut qu'il y avait en ce lieu une rivière ou un lac. »

*Catel* n'a point rapporté des reconnaissances de cette maison, mais il a simplement annoncé que, dans les anciennes reconnaissances, on trouvait qu'elle était située *in Portu Sancti Saturnini*, tellement « qu'il semble estre » vrai, dit-il, que l'Eglise de Saint *Saturnin* soit fondée

(1) Recherches sur les Antiquités de Toulouse, Mss.

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1.



» comme l'on croit sur un Lac, ou sur le bord de la Rivière:  
 » Toutes-fois il faut aduouer qu'IL N'Y A AUCUNE MAR-  
 » QUE POUR TESOIGNER QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UN  
 » LAC; et si est elle assez loing de la rivière, n'y ayant  
 » apparence que celle de Garonne soit jamais passée  
 » près ladite Eglise. » M. de Montégut a donc eu tort  
 d'annoncer que *Catel* avait dit qu'il y avait en ce lieu une  
 Rivière, ou un Lac.

Le même Antiquaire assure que vers l'an 1747, « une  
 » pierre du pavé de la nef, près de la chaire, s'enfonça  
 » et laissa voir un trou d'une profondeur immense; en y  
 » jetant des pierres, ajoute-t-il, on entendait le bruit de  
 » l'eau. » Il paraît que cette aventure n'est pas différente  
 de celle que j'ai déjà racontée ( pag. 179, 180. ) L'époque  
 correspond en effet avec celle des recherches qui furent  
 exécutées d'après les ordres de M. *Leclerc de Fleurigny* :  
 nous avons vu que ce dernier fit enlever l'une des plaques  
 du pavé de la nef près de la chaire, et que quelques per-  
 sonnes qui jetèrent des pierres dans l'excavation, enten-  
 dirent le bruit qu'elles faisaient en tombant dans la fon-  
 taine; cette circonstance n'ajoute donc rien à ce que nous  
 savions déjà sur cet objet. Ce qui suit paraît d'abord mé-  
 riter un peu plus d'attention.

« J'ai vu moi-même, dit M. de Montégut, à l'un des  
 » piliers (1) qui soutiennent le clocher, à la droite du  
 » maître autel, un trou par lequel on entendait le bruit  
 » d'un torrent. Les Chanoines fatigués de l'affluence de  
 » ceux que la curiosité y attirait, on fait boucher ce trou  
 » avec une pierre sur laquelle est l'empreinte d'une  
 » croix. »

« A-peu-près dans le même temps, une personne digne  
 » de foi m'attesta, avoir vu le Lac qui est sous la nef de  
 » l'Eglise de Saint *Sernin*. Un Chanoine de cette Eglise  
 » la conduisit par une petite porte qui était à côté de celle  
 » qui conduit aux cryptes à main droite, et que les Cha-  
 » noines ont depuis fait murer, ils descendirent avec des

---

(1) Ce pilier est le premier à droite, auprès du siège de l'Abbé.

» flambeaux un petit escalier tournant , qui les conduisit  
 » dans une vaste galerie , soutenue par de gros piliers ,  
 » qui sont la continuation de ceux qui soutiennent la voûte  
 » de la grande nef. Cette galerie entoure un lac dans le-  
 » quel on jeta des pierres qui firent des ondulations. La  
 » fraîcheur du lieu et un frémissement involontaire , ne  
 » leur permirent point de faire le tour de cette enceinte  
 » qui leur parut avoir la même étendue que la grande  
 » nef. »

Les assertions de M. de *Montégut* n'ont point convaincu M. *Malliot*. « Peut-on penser , dit cet Auteur (1) , que dans un édifice où l'on a tant recherché la solidité on eut , contre toutes les règles , affecté d'affaiblir un des quatre piliers destinés à supporter un poids aussi considérable que celui de la voûte et du clocher , qui est un des plus élevés de la Ville , pour y laisser passer un courant d'eau qui pouvait aisément être détourné (2). » Quoiqu'il en soit , on voit encore à la base du pilier désigné par M. de *Montégut* , une pierre marquée d'une croix , mais plusieurs personnes ont observé que cette pierre paraît aussi ancienne que celles qui forment toutes les parties inférieures de ce pilier , et que la croix que l'on y remarque paraît être un des signes de la consécration de l'Eglise par le Pape *Urbain II*.

On doit être étonné que M. de *Montégut* n'ait pas cherché à s'assurer de l'existence de la galerie souterraine qui , suivant le récit qu'il rapporte , entoure un Lac dont la

(1) Recherches sur les Antiquités de Toulouse , Mss.

(2) Il me semble que l'on ne peut révoquer en doute ce que M. de *Montégut* rapporte relativement à l'ouverture pratiquée dans le pilier , mais je ferai remarquer que l'on entendait par ce trou le bruit d'un torrent , ce qui n'annonce pas l'existence d'un Lac souterrain renfermé dans une enceinte de murailles ; car on ne saurait penser que dans cet espace très-borné il y ait des courans capables de faire un grand bruit. Je croirais plutôt qu'il passe en cet endroit un de ces nombreux aqueducs qui traversent le sol de la Ville à une assez grande profondeur , et qui ont été indiqués en partie dans le plan publié par M. *Jouvin*.



grandeur est égale à celle de la nef de l'Eglise. Jusqu'à l'instant où l'on sera parvenu à prouver l'existence de cet amas d'eau, il paraîtra surprenant que *Catel*, qui a fait tant de découvertes intéressantes et qui comptait parmi ses parens plusieurs Chanoines de Saint *Saturnin*, ait toujours ignoré l'existence du Lac, et que *Daydé*, qui a écrit l'histoire de la Basilique de Saint *Saturnin*, et qui en a décrit avec soin toutes les curiosités, n'ait parlé du Lac prétendu que pour affirmer que cet amas d'eau n'avait jamais existé sous l'édifice dédié à l'Apôtre de Toulouse.

Une autre circonstance importante s'élève contre l'existence de ce Lac. Nous avons vu en effet ( pag. 179 ), que d'après les ordres d'un Abbé de Saint *Saturnin* on avait sondé de toutes parts dans la nef, mais que toutes les recherches qui eurent lieu dans cette partie de l'édifice avaient été infructueuses. Comment concilier ce fait avec celui que l'on avance ? Comment persuader qu'il existe un souterrain considérable dans des lieux où plusieurs sondes répétées n'ont produit la découverte d'aucune excavation ?

Pendant l'hiver de 1808 on a jeté les décombres provenant de la démolition d'une partie du chœur de l'Eglise de Saint *Saturnin*, dans un puits dont on connaissait l'existence, et qui est situé près de la chaire. Le col de ce puits s'élève jusqu'à la surface du sol, on l'a trouvé comblé jusqu'à quatre mètres au-dessous du niveau du pavé, et là, on a découvert deux allées voûtées : l'une se dirige vers la place de Saint *Raymond* ou vers l'Abbaye, et l'on trouve à son extrémité quelques marches qui conduisent à la *Chapelle des sept Dormans* : l'autre a son issue dans l'ancien Cloître (1).

Ces allées voûtées, ce puits et ces marches, avaient été déjà observées en 1747, lorsque M. le Clerc de *Fleurigny* fit faire dans l'Eglise de Saint *Saturnin* ( pag. 179 ) les recherches dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

Le savant *Dom Martin* a cru que le Lac de Toulouse,

---

(1) Mémoire lu à l'Académie de Toulouse, par M. LAUPRES, ingénieur en chef du Département de la Haute-Garonne.

était situé dans le lieu où l'on voyait autrefois l'ancienne Eglise connue sous le nom de *Notre-Dame de la Daurade*. Les détails qu'il donne sur cet édifice sont très-curieux, et, malgré leur longueur, j'ai cru devoir en insérer ici une partie.

« Ce Temple, dit-il, n'avait ni la forme ni l'étendue de l'Eglise telle qu'elle est à présent (1). Ce qui faisait le Temple sert maintenant de sanctuaire, et ce qui a été abattu pour faire la nef de l'Eglise formait un décagone complet.

Ce sanctuaire est exhaussé. Tout autour règnent l'un sur l'autre trois rangs de niches qui ont été ménagées dans le mur. Tout le massif du mur est inscrusté d'une mosaïque admirable, principalement les niches dans chacune desquelles est représenté un Saint de l'ancien ou du nouveau Testament, Jésus-Christ, quelques Apôtres et Evangélistes, les Anges *Saint Michel*, *Saint Gabriel*, *Saint Raphaël*, *Saint Huriel*, *Hérode*, *Ezéchias*, et plusieurs autres dont quelques tableaux qui les couvrent dérobent la vue. Chaque niche est séparée par une petite colonne de marbre que la mosaïque rend d'ordre gothique, quoiqu'elle n'en soit pas : de sorte qu'à jeter les yeux dessus, au lieu de colonnes, on ne voit que des piliers tout ronds, tout courts et trop menus, sans renflemens, sans règles et sans proportions, si contigus au mur qu'ils paraissent faire partie avec lui et n'être qu'un peu plus à demi saillans. On remarque seulement sur ces piliers des nuances plus sombres ou plus vives qui vont en ligne spirale... Tout l'espace vide du paroi que les niches n'occupent pas depuis le rez-de-chaussée jusqu'au cordon, et à l'entablement recourbé où finit la mosaïque, est rempli de médailles et d'écussons, de figures de quelques animaux, ou de pièces tirées de la mécanique. Il n'est que les chapiteaux et les socles des colonnes qui ne soient pas ornées de dessins de mosaïque. »

« La mosaïque consiste en de petits morceaux de verre

---

(1) D. *Martin* écrivait ces lignes en 1726.



diversifié de couleurs, taillés quarrément, artistement rangés et mastiqués sur un fond de stuc. La couleur jaunâtre qui règne et l'emporte sur toutes les autres couleurs, jointe à l'éclat de tout l'ouvrage qui se confond avec le jaune, a pu faire naître les noms latins et français de cette Eglise *Deaurata*, *Daurade*, comme qui dirait *Dorée*. »

« La mosaïque de l'Eglise dont nous parlons est l'ouvrage des Visigoths qui firent de Toulouse la Capitale de leur Royaume. Ils voulaient par cet ornement étranger effacer la première beauté du Temple..... Si l'on considère cet édifice, en faisant abstraction de l'incrustation de mosaïque, on trouvera que c'est un péristyle orné en son pourtour intérieur de trois rangs de colonnes de marbre saillantes isolées et cannelées en creux de cannelures torsées.....

« Les bases et les chapiteaux des colonnes sont tous en marbre blanc. Les colonnes sont d'ordre ionique; les chapiteaux sont en partie composites, en partie corinthiens et quelques-uns ioniques. La base est composée principalement d'un astragale, d'une scotie, d'un tore et d'une plinthe tout d'une pièce. Le corps de la colonne a cinq pieds dix pouces de hauteur compris le chapiteau et la base. Il y a encore dans l'Eglise, hors d'œuvre, une colonne à deux pièces de beau marbre granite, placée attenant la porte qui mène dans le Cloître; elle a douze pieds deux pouces de hauteur avec son chapiteau et sa base (1).

« Les dix angles dont le décagone de ce Temple était formé, étaient disposés en symétrie respectives; en sorte qu'opposés les uns aux autres ils étaient pareils entr'eux. »

« Ce beau décagone était couvert d'une coupe dont la partie qui couvrait tout l'hémicycle, qui subsiste encore, a duré jusqu'en 1703 qu'on la mit à bas, parce que l'on s'aperçut que son poids énorme faisait surplomber le mur de tous les côtés. Aussi trouva-t-on que la voûte avait plus de douze pieds de diamètre..... Après avoir tiré quelques assises on trouva une ouverture d'environ cinq

---

(1) Un fragment de cette colonne antique sert maintenant de borne dans la rue de l'Echarpe.

pieds , dont on n'avait nulle connaissance , parce qu'on avait eu la précaution d'en boucher les deux extrémités. C'était un canal pour recevoir le jour à l'instar d'un trou semblable , qu'on voit au Panthéon de Rome , et sur-tout aux Temples Gaulois. »

En 1759 les Religieux Bénédictins firent démolir la coupole qui couvrait l'hémicycle et construire un dome d'une très-grande hauteur : mais les murs étaient trop faibles pour soutenir le poids dont on les avait chargés ; ils s'entr'ouvrirent de toutes parts , et l'on fut obligé de démolir promptement l'édifice. Les ouvriers découvrirent au chevet de l'Eglise , et à environ quinze pieds de hauteur , une niche creusée dans le mur et dans laquelle un homme pouvait se placer. On trouva dans cette niche un tuyau qui continuant dans la muraille allait en descendant jusques à l'Autel , et dans l'endroit où l'on peut croire qu'était élevée la statue du Dieu auquel le Temple fut consacré. On présume que c'était par ce tuyau que la voix d'une personne cachée dans la niche parvenait jusqu'à la bouche du Dieu , qui était censé ainsi rendre des oracles.

« Je croirais , dit *Dom Martin* , que le Temple de la Daurade était le même , du moins quant à l'emplacement , que le Temple célèbre dont parlent *Strabon* , *Justin* , *Orose* , *Aulu-Gelle* et *Dion* , dans lequel les *Tectosages* jetèrent , dit-on , les trésors dont ils étaient chargés en retournant de leur expédition d'Asie et du siège du Temple de Delphes. J'ai fait voir ailleurs que lors du retour des *Tectosages* , ce Temple ne consistait purement qu'en un Lac sans édifice ni clôture. C'est aussi pour cela que je viens de remarquer expressément que ce n'était peut-être que l'emplacement de l'ancien Temple : *Orose* , dit en termes exprès que l'ancien Temple était dédié à APOLLON , *Templo Apollinis* ; si je puis donc faire voir que la *Daurade* occupe vraisemblablement cet emplacement , on ne me saurait disputer que le Temple de la Daurade n'ait été aussi élevé à l'honneur d'APOLLON. »

« Le savant *Cazeneuve* (1) croyait que les trésors des

---

(1) Lafaille , *Annal. de Toulouse* , tom. 1 , pag. 14.



*Tectosages* avaient été cachés dans un Temple situé au milieu de la Garonne (1), Temple dont les mesures furent découvertes en 1621, et qu'il jugeait être le même que celui dont parle *Strabon*. A l'appui de son opinion, *Cazeneuve* citait des exemples de plusieurs trésors qui avaient été cachés dans des lits de rivière, et sur cela il disait que des historiens placés loin de Toulouse pouvaient s'être trompés facilement en prenant la Rivière pour un Lac. »

« Mais comme l'on sait que le Lac fut vendu, qu'on en fit écouler les eaux et que les acheteurs y trouvèrent de grandes richesses, l'idée de *Cazeneuve* ne saurait être adoptée. »

*Lafaille* (2), après s'être élevé contre ceux qui ne peuvent croire qu'il y ait eu autrefois des Lacs et des Marais dans Toulouse, dit que ce qui peut faire croire qu'il en a existé, « ce sont ces aqueducs souterrains par où il coule une grande quantité d'eau, et que M. *Jouvin* a pris soin de marquer dans le plan de cette Ville..... L'on peut facilement croire que ces aqueducs furent bâtis anciennement, ajoute *Lafaille*, pour faire écouler les sources d'eau qui formaient les marais. »

Dom *Martin* a pensé que le Lac de Toulouse n'était qu'un regorgement de la Garonne dans l'endroit même où est à présent l'Eglise de la Daurade. « Cette Rivière lave les murs de cet édifice ; elle fait là un coude où sa pente va fondre (3)..... Quand je dis, ajoute-t-il, que le regorgement de la Garonne avait été ou pu être dans l'endroit même où est à présent la Daurade, je n'entends point tout l'emplacement qu'occupent les Bénédictins qui desservent l'Eglise de ce nom ; mais seulement un creux, un gouffre formé, soit par l'art, soit par la nature, dont la circonférence était renfermée dans le décagone du Temple qui subsiste encore en partie dans l'hémicycle du sanctuaire d'à présent. »

(1) Nous parlerons bientôt des ruines de cet édifice.

(2) *Lafaille*, *Annal. de Toulouse*, tom. 1, pag. 15.

(3) Il faut toujours se rappeler que D. *Martin* écrivait en 1726, et que l'aspect des lieux a entièrement changé depuis cette époque.

Notre auteur termine , en disant que c'est de ce Temple des Gaules si vanté qu'il entend le passage où *Eumenes* (1) nous apprend que *Constantin* , après avoir saisi à Marseille *Maximien Hercule* son beau-père , fut exprès rendre grâces du succès de cette expédition au plus beau Temple d'APOLLON qui fût au monde. « Vous avez vu , grand Prince , dit *Eumenes* à *Constantin* , vous avez vu APOLLON : oui , vous l'avez vu , et dans ses traits vous vous êtes reconnu pour celui à qui ses oracles divins ont prédit que l'empire de l'univers était dû. Pour moi , ajoute *Eumenes* , je crois que la prédiction s'accomplit en vous ; car vous joignez à la jeunesse aimable du Dieu la dignité d'Empereur très-beau , et qui procure le salut du Peuple. »

D. *Martin* fonde son opinion relativement à ce Temple sur quatre raisons. 1.° C'est qu'on ne connaît dans les Gaules nul « Temple auquel on puisse mieux appliquer » les paroles d'*Eumenes* que celui de Toulouse. 2.° Que » *Constantin* fut obligé de se détourner de son chemin » pour se rendre à ce Temple , *ubi deflexisses ad Templum*. *Constantin* s'en retournait sur le Rhin pour achever d'y faire construire le pont qu'il avait commencé » quand il apprit la révolte de *Maximien Hercule*. Or , » c'était vraiment se détourner que de venir de Marseille » à Toulouse pour reprendre le chemin de la Germanie. » 3.° Qu'à ce Temple , le plus beau qui fût dans le monde , il » y avait des Prêtres Devins qui prédisaient l'avenir , *vatum carmina cecinerunt*. Mais les auteurs qui parlent de l'or » de Toulouse , assurent que ce n'était que par le conseil » des Devins que cet or avait été jeté dans les Lacs. 4.° Enfin , la réflexion que fait *Eumenes* sur les richesses et la » quantité des dons que *Constantin* fit au Temple d'APOLLON , ne peut , ce semble , tomber que sur l'impiété et le » sacrilège que commit *Cæpion* en enlevant l'or de Toulouse ; car l'orateur dit , en s'adressant à *Constantin* :

---

(1) *Eumen. Panegy. Constan. sub. fin.*



« Vous avez , Seigneur , fait de si riches présens à ce Temple , qu'on ne regrette plus les premiers (1). »

J'ai cru devoir rapporter en entier l'opinion de D. *Martin* , et il faut avouer que beaucoup de probabilités se réunissent en sa faveur. Mais de ce qu'il paraît assuré que *Constantin* vint rendre grâces à APOLLON dans le Temple que ce Dieu avait à Toulouse , il ne s'ensuit pas que le Lac de cette Ville était un regorgement de la Garonne , et que le Temple existait encore en partie sous le nom d'Eglise de la Daurade. Le Lac fut sans doute desséché lorsque les Romains , devenus les maîtres du pays , mirent les marais à l'encan , et l'on a vu que *Possidonius* dit que les acheteurs y trouvèrent de grands trésors. Si le très-saint Temple dont il est parlé dans le 4.<sup>me</sup> livre de *Strabon* n'était point différent de celui où *Constantin* déposa les dons les plus précieux , on peut au moins douter que cet édifice fût le même que celui qui portait le nom d'Eglise de la Daurade. Ce dernier monument était en effet d'un goût trop mesquin , sa forme était trop peu élégante pour mériter l'éloge qu'*Eumenes* a fait de celui où *Constantin* vint rendre des actions de grâces , et qui était le plus beau de tous ceux qui étaient consacrés au Dieu de la Lumière. La gravure qui représente l'intérieur du Temple de la Daurade , ( Planche IV , n.º 6 , ) ne donne pas une grande idée de ce monument religieux. Il est vrai que D. *Martin* croit que le Temple avait jadis un frontispice très-orné et des galeries ou périptères ; mais ce sentiment n'est appuyé sur aucune preuve solide , à moins que l'on ne pense retrouver des vestiges de ces ornemens dans la colonne de granit mentionnée par D. *Martin* , page 85.

Adoptant presque en entier les opinions de ceux qui l'avaient devancé , M. de *Montégut* a cru aussi que l'ancienne Eglise de la Daurade était autrefois un Temple consacré à PROEBUS ; mais il a combattu le sentiment de D. *Martin* sur l'origine de cet édifice et sur sa destination.

---

(1) *Augustissima illa delubra tantis donaricis honestati , ut jam vetera non querant.*

Suivant M. de *Montégut*, il n'est pas possible qu'un Lac aussi célèbre que celui des Toulousains ait pu être renfermé dans une enceinte qui n'avait que 150 pieds de diamètre, et qu'un monument d'une structure très-simple fût ce fameux Temple Gaulois que les historiens peignaient comme le plus beau de l'univers.... « La forme de l'ancien édifice, dit M. de *Montégut*, le travail des colonnes, les briques inscrites de noms Romains que l'on a trouvées dans les murs, tout annonce que les Gaulois n'ont point bâti ce Temple : il était dédié à APOLLON ; on y rendait des oracles ; mais ce n'était point le Lac dont parle *Strabon*, et qui renfermait les trésors enlevés par *Cæpion*. »

Je ne sais sur quel fondement l'auteur que je viens de citer, *Bertrand*, *D. Martin* et quelques autres, établissent que ce Temple était dédié à APOLLON. On n'a cependant retrouvé dans les ruines de cet édifice aucun monument relatif au culte du DIEU-SOLEIL des Grecs et des Romains, et M. de *Montégut* nous apprend lui-même que l'on découvrit seulement dans les murs un bas-relief en marbre blanc représentant VÉNUS et l'AMOUR, une tête double de JANUS, et une petite statue en fer (Pl. IV, n.º 8). Les briques inscrites de noms Romains ne prouvent que l'ancienneté de l'édifice. Les petites colonnes qui décoraient le Temple sont de différentes formes, « les unes torsées et cannelées, avec des chapiteaux carrés ornés d'une espèce de treillage ; les autres droites et entièrement revêtues de pampres et de raisins en relief ; d'autres enfin sont unies ; leurs chapiteaux sont formés de feuilles d'acanthé ; ce qui prouve que l'on avait observé dans l'architecture les ordres corinthien et composite. »

Les formes de ces petites colonnes (voyez Pl. I, n.ºs 10, 11 et 12), et les ornemens dont elles sont chargées, semblent annoncer que l'édifice qu'elles décoraient fut construit pendant la décadence de l'Empire, lorsque les arts dépendans du dessin n'étaient plus cultivés avec le même succès qu'ils l'avaient été autrefois, et à l'époque où l'architecture en particulier commençait à altérer ses compositions simples, élégantes et pures.



Si l'on compare ces petites colonnes à celles qui décorent les tombeaux chrétiens découverts à Rome , et recueillis par *Bosio* (1) , on sera bientôt frappé de l'analogie qui existe entre ces divers monumens , et l'on se convaincra qu'ils appartiennent à-peu-près au même siècle.

Le chapiteau de la colonne ( Pl. 1 , n.° 10 , ) est formé par une espèce de treillage. On en voit un , presque semblable , sur l'une des colonnes qui décorent le portail de l'Eglise de *Saint Jean* , monument élevé à Toulouse vers le commencement du douzième siècle. La niche découverte dans l'Eglise de *la Daurade* n'est pas une preuve que cet édifice fût consacré à APOLLON. Ce Dieu n'était pas le seul qui rendit des oracles , et les Prêtres des autres Divinités étaient sans doute aussi rusés , aussi fourbes que ceux qui fesaient parler le fils de JUPITER et de LATONE.

D'après tout ce que nous avons rapporté , on voit qu'aucune inscription (2) , aucun monument authentique ne fixe la situation du *Lac de Toulouse* et du Temple d'APOLLON , et que toutes les conjectures proposées sur ce sujet important ne peuvent satisfaire un critique éclairé.

Si l'on adoptait d'ailleurs le sentiment de l'abbé *Audibert* et le mien sur la position primitive de *Tolosa* , il ne faudrait pas chercher des traces du Lac dans la Ville actuelle.

Je dois , en finissant cet article , apprendre à mes lecteurs que de nouvelles recherches ont été faites depuis peu dans l'Eglise de *Saint Saturnin* , et qu'elles n'ont produit aucun résultat satisfaisant. On devait s'attendre à cette non réussite. Comment retrouver ( en supposant même que Toulouse a toujours existé dans les lieux qu'elle occupe maintenant ) , comment retrouver un Lac qui , d'après les témoignages les

(1) *Roma Sotteranea* , pages 45 , 56 , 65 , 99 , 101 , 157 , 419.

(2) Pendant qu'on démolissait l'Eglise de *la Daurade* , un ouvrier porta chez l'abbé *Bertrand* un plâtras assez considérable qui avait été détaché des murs de cet édifice , et sur lequel on lisait UBI OLIM. M. *Bertrand* fut de suite à *la Daurade* pour y découvrir le reste de l'inscription ; mais ses soins furent inutiles.

plus authentiques , fût entièrement desséché , lorsque les Romains devinrent les maîtres de nos Contrées ?

Le territoire des *Tectosages* possède encore plusieurs monumens relatifs au culte rendu jadis à APOLLON ou au DIEU-SOLEIL.

L'un de ces restes intéressans est une tête en marbre découverte à Narbonne , et dont on trouve le dessin dans plusieurs manuscrits. L'arc du Dieu est placé sous son menton (1) : de nombreux rayons environnent sa tête. La jeunesse et la grâce sont empreintes dans ses traits. (Pl. x , n.° 1. )

Je donne ( Planche ix , n.° 5 , ) un bas-relief qui représente APOLLON *Citharoède*. Assis sur les rochers du mont Parnasse , et à l'ombre d'un laurier immortel , le Dieu de la Poésie accompagne ses chants harmonieux avec la Cithare ou Lyre céleste.

Ce bas-relief appartient à la Ville de Narbonne : il est encastré dans le mur du Bastion *Saint François*. Une rose , symbole de l'éclat et de la briéveté de la vie , est sculptée dans la partie supérieure de ce monument , et annonce qu'il a servi à la décoration d'un tombeau.

On peut croire que l'on a voulu représenter aussi APOLLON dans le bas-relief rapporté Pl. VIII , n.° 1. Ce monument , placé autrefois dans l'Eglise de St. Just à Narbonne , représente un homme dont les cheveux tombent en boucles sur ses épaules. Il tient un instrument nommé *Monocorde*. Des lettres sont gravées sur cet instrument. APOLLON est quelquefois représenté , portant , comme ici , un vêtement théâtral appelé *Orthostade* , et tenant une Lyre ou un autre instrument de musique dans sa main.

Un bas-relief existant aussi à Narbonne , et placé de même dans les murs du Bastion *Saint François* , représente

(1) On remarque dans un Manuscrit sur les *Antiquités de Narbonne*, ouvrage en trois volumes in-4.° qui appartient à M. Lacour , habitant de Toulouse , un dessin du monument rapporté ici.



*Pégase*. On sait que ce cheval ailé, fils de NEPTUNE (1) et de MEDUSE (2), frappa le sommet de l'*Hélicon*, et en fit jaillir la fontaine célébrée par tous les Poètes sous le nom d'*Hippocrène*, ou de Fontaine du Coursier. L'Artiste, à qui nous devons le bas-relief rapporté, Pl. x, n.° 3, a représenté *Pégase* prenant son essor, mais il n'a point figuré le mont *Hélicon*. Il paraît que ce monument a pu servir, ainsi que le précédent, à la décoration du tombeau d'un Poète, ou d'un Prêtre d'APOLLON.

Fille du SOLEIL, l'AURORE ouvrait les portes des cieux, et annonçait tous les matins le retour de son père. Les Artistes ont souvent représenté cette Déesse dans un *Bige* ou char traîné par deux chevaux. On la voit ainsi dans un bas-relief existant encore à Narbonne (3). (Même Planché x, n.° 2). PHOSPHORUS, fils de l'AURORE, précède dans les airs le char de sa mère. Les Poètes disent que c'est lui qui, avec les HEURES, attelait et dételait les chevaux du SOLEIL.

Le dessin du monument que je publie ici, et qui, ainsi que les trois précédens, était encore inédit, a été inséré dans plusieurs Manuscrits qui m'ont été communiqués. M. MILLIN a fait mention de ce marbre dans le quatrième volume de son *Voyage littéraire*.

---

## CHAPITRE V.

*Autels consacrés aux Dieux Abellion, Sir, Erdit, Aereda, Heliougmouni et Teostani.*

Nous avons dit que l'Univers entier invoquait le DIEU-SOLEIL sous des noms différens. Recherchons par quelles dénominations particulières les *Aquitains* et les *Tectosages*

---

(1) *Theon.* p. 128.

(2) *Hesiod. Theogon.* v. 281.

(3) A la Porte Connétable.

désignèrent cet Astre éclatant que les premiers habitans de la Phénicie honorèrent du titre de SEIGNEUR, ou de ROI DES CIEUX.

Vers le commencement du dix-septième siècle, *Scaliger* trouva dans le territoire des *Convenæ* trois monumens consacrés au Dieu ABELLION. Les inscriptions gravées sur ces marbres antiques furent d'abord publiées (1) par le savant qui en avait fait la découverte, et *Gruter* les inséra ensuite dans son immense Recueil (2).

Suivant *Gruter* et *Reinesius*, le Dieu ABELLION est le même que BELENUS, APOLLON, ou le DIEU-SOLEIL. *Reinesius* a même osé avancer que c'est d'ABELLIO qu'APOLLO a été formé. *Vossius* a cru que le nom d'APOLLON dérivait du Crétois Αβελιο.

*Hesychius* nous apprend en effet que les Crétois appelaient le Soleil Αβελιον (3), et que les Pamphiliens nommaient Αβελιο et Αβελιος tout ce qui avait rapport au Soleil : ce témoignage a porté plusieurs auteurs recommandables à assurer que le Dieu ABELLION n'était pas différent du SOLEIL ou de l'APOLLON des Grecs, et cette opinion est généralement reçue.

D. *Martin* annonce que les autels dédiés à ABELLION furent trouvés à *Comminges* (4), c'est-à-dire, sans doute, à *Lugdunum Convenarum*, Ville qui porte aujourd'hui le nom de *Saint-Bertrand-de-Comminges*. Mais cet auteur s'est manifestement trompé. Les autels d'ABELLION furent découverts dans la Vallée de *Larboust*, et deux de ces monumens sont encastés dans le mur de l'Eglise de *Saint-Aventin*, Village situé à plus de vingt et un kilomètres de *Lugdunum Convenarum*.

*Scaliger*, *Gruter*, et plusieurs autres savans, lisent de

(1) *Scaliger, Ausonianæ Lectiones* 1, 9.

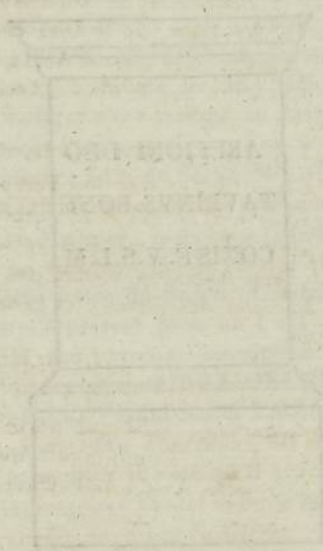
(2) Page xxxvii, n.º 4, 5, 6.

(3) *Hesychius* voce Αβελιον.

(4) *Religion des Gaulois*, tom. 1, page 406.

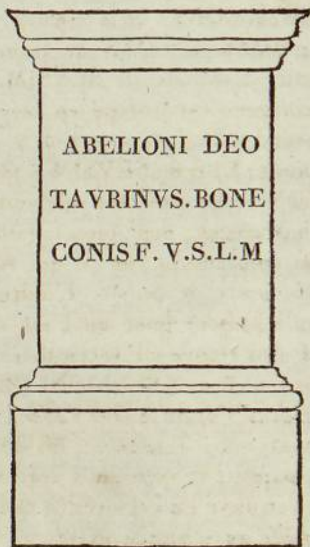


Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

N.º 17.





la manière suivante l'inscription gravée sur l'autel dont on voit la figure, n.° 17.

ABELIONI DEO TAVRINVS  
BONE . CONS . SEVSIM

Si l'on adoptait cette leçon, les trois derniers mots seraient inintelligibles ; mais en examinant avec soin le monument, on s'aperçoit bientôt que *Scaliger*, qui le premier en donna une copie, a seul causé l'erreur des écrivains qui l'ont publié après lui. Ce critique place un point entre BONE et CONS : on n'en voit cependant aucun sur le marbre ; BONE et CONS ne forment qu'un seul mot avec la lettre S initiale de SEVSIM. Il est encore évident que *Scaliger* s'est trompé en mettant la lettre S après l'N du second mot, puisque l'on y remarque un I que l'on doit joindre à l'S de SEVSIM ; alors on formera le mot BONECONIS. Le caractère suivant n'est pas un E, ainsi que l'a cru *Scaliger*, mais bien la lettre F initiale du mot *Filius* : on voit ensuite un V qui signifie *Votum*, une S, première lettre de *Solvit*. L'autre caractère que l'on a pris jusqu'à présent pour un I est une L, initiale de *Libens* : l'M qui termine l'inscription désigne le mot *Merito* : on doit donc lire : ABELLIONI DEO TAVRINVS BONECONIS *Filius Votum Solvit Libens Merito*.

« Au Dieu ABELLION, *Taurinus*, fils de *Boneconis*, a volontairement acquitté le vœu qu'il avait fait. »

Je n'ai point retrouvé l'autel antique qui contenait cette inscription, copiée aussi par *Scaliger*.

N.° 18.

DEO  
ABELLIO  
NI  
MINVCIA  
IVSTA  
V. S. L. M.

« Au Dieu ABELLION, *Minucia Justa* s'est volontairement acquittée du vœu qu'elle avait fait. »

Il est probable que cet autel a été détruit, et c'est ainsi que nous voyons périr chaque jour des monumens qui auraient éclairci nos origines, retracé en partie le culte des vieux Celtes, et agrandi nos connaissances historiques.

La figure rapportée, n.º 19, représente le troisième autel consacré au Dieu ABELLION. L'inscription gravée sur ce monument a été publiée par *Scaliger*, *Gruter*, et plusieurs autres Antiquaires. Elle nous apprend que *Cisontem*, fils de *Cissonbonis*, acquitta volontairement le vœu qu'il avait fait à ABELLION.

Un quatrième autel dédié à ABELLION, et découvert à *Argut-Dessus*, Village situé au midi et à la distance de cent vingt-trois kilomètres de Toulouse, a été expliqué par M. MILLIN (1).

L'inscription qui occupe la face principale de ce monument, n.º 20, a beaucoup souffert. M. MILLIN dit : « Le » mot DERROC ( qui forme la seconde ligne ) est inintelligible. Je crois qu'il faut séparer les trois premières » lettres des autres, substituer pour la troisième O à R, » qui aura été mal figuré par le graveur, et lire DEO, » ABELLIONI DEO.

» Des trois autres, les deux premières, R, O, sont » très-lisibles ; la dernière me paraît être un C, ce qui » donnerait ROC, et pourrait être le commencement du » mot ROCIVS. On trouve dans les inscriptions une » offrande à SYLVAIN par D. *Rocius*.

» *Rocius Borroconieus* descendait peut-être de cette famille, ou plutôt d'un de ses affranchis.

» Cet autel a donc été consacré au Dieu ABELLIO par » *Rocius Borroconieus*. »

Telle est l'explication donnée par M. MILLIN. Ce savant Archæologue n'a point vu le monument, et n'a écrit que d'après les notes qui lui ont été envoyées et le dessin qui les accompagnait. En considérant cet autel, j'ai fait plusieurs remarques qui doivent naturellement trouver place dans ce Recueil.

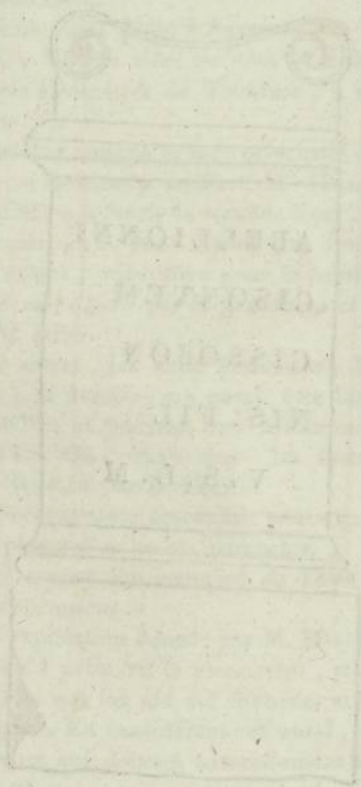
---

(1) *Magasin Encyclopédique*.



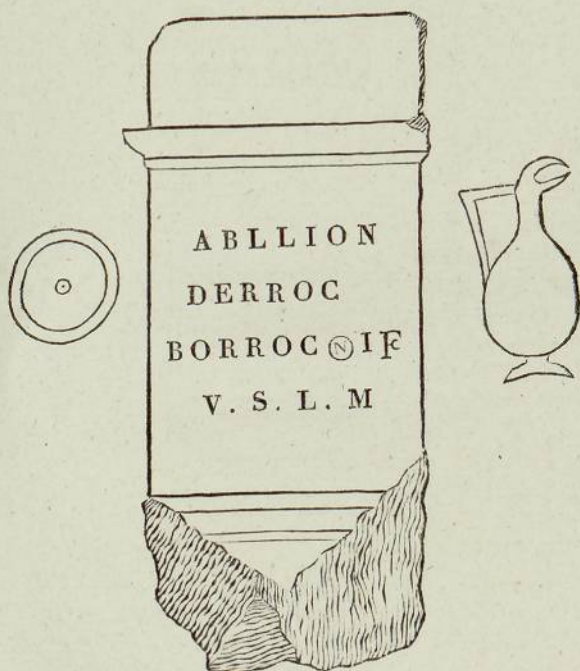
N.° 19.



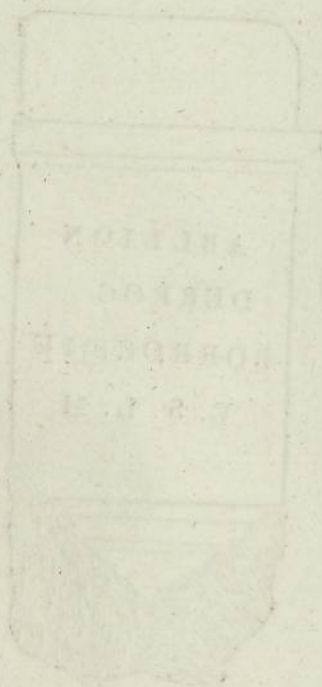




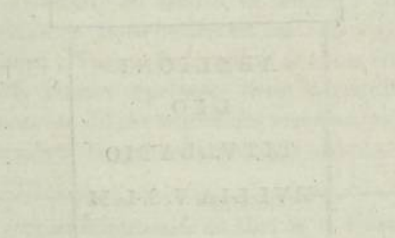
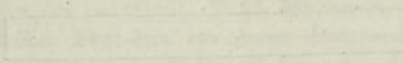
N.° 20.



No. 10







N.° 21.



Figure de l'Autel suivant M. MILLIN.





Après le mot DERROC, on voit la trace de quelques lettres que le temps a effacées. Je pense que l'on pourrait lire en cet endroit, sans faire aucune transposition ou substitution, au lieu de DEO, ROC, DERROCIUS. Le mot BORROCONI est suivi d'un caractère qui ressemble parfaitement à la lettre F, et qui est sans doute l'initiale de *Filius*. En adoptant cette manière de lire, qui paraît très-naturelle, on comprendra facilement le sens de l'inscription; on évitera la création du mot ROCIVS et de BORROCONIEVS, nom barbare qui a été formé en prenant la lettre F pour un E, et en ajoutant la terminaison VS.

Cette inscription devra donc être lue ainsi :

ABELLIONI  
DERROCIVS  
BORROCONI *Filius*  
*Votum Solvit Libens Merito*

N.º 21. Cet autel a été découvert à Saint-Béat : il est maintenant dans le cabinet de feu M. F. Lucas, professeur à l'École spéciale des Arts. J'ai cru devoir placer sous la figure que je donne ici celle que M. MILLIN a publiée (1). En comparant les deux gravures, on verra que M. MILLIN a été trompé par le Dessinateur qui avait été chargé de copier ce monument.

« Celui-ci a été consacré, dit M. MILLIN (2), par *Titullatio Mullia*. Peut-être ces noms désignent-ils deux personnes, *Titullatio* et *Mullia* sa femme; c'est ce que l'on ne peut décider. Dans ce dernier cas, les sigles doivent s'expliquer ainsi : *Votum Solverant Libentes Animo.* »

Quoique M. MILLIN représente cette inscription comme très-bien conservée, il est néanmoins vrai que les caractères des deux dernières lignes sont presque effacés. On ne lit

(1) Voyage dans les Départemens du Midi de la France, tom. IV, page 447.

(2) *Loc. cit.*

donc pas aisément le mot *Titullatio* : mais en regardant avec attention, on voit la lettre H, puis un E, un V, un I, une L et un A. La réunion de tous ces caractères forme le mot *Hevila*. On remarque ensuite la lettre H. et un O. Passant à la dernière ligne, on trouve les lettres M, V, L, I, et l'on a le mot *Homuli*. Le caractère suivant est la lettre F. Les sigles V. S. L. M. s'expliquent à l'ordinaire, *Votum Solvit Libens Merito*. Cette inscription exprime donc l'accomplissement du vœu que *Hevila, fille d'Homulus*, avait fait au Dieu ABELLION.

N.º 22. L'Autel rapporté ici est de même consacré à ABELLION ; il fut découvert à Saint-Béat, placé dans les murs d'une Chapelle, et enfin transporté à Toulouse.

Une patère et un préféricule ornent les côtés de ce monument : l'inscription que l'on remarque sur la face principale, nous apprend que *Sabinus* avait accompli un vœu au Dieu ABELLION.

Le mot *Barhosis*, placé après le nom de *Sabinus*, désigne la patrie de ce personnage. Il existe à une médiocre distance de la Ville de Saint-Béat une Vallée qui porte encore le nom de *Barousse* (1), et à laquelle les actes les plus anciens donnent celui de *Barosse*.

Les images des Divinités Celtiques sont extrêmement rares ; et tandis que le territoire des Gaules fournit un grand nombre de figures des Dieux Grecs et Romains, on n'y rencontre que très-peu de statues, ou de bas-reliefs qui représentent les Dèités indigènes. Cette rareté donne un grand prix au Buste sculpté sur l'Autel dont on voit la figure, Planche 1, n.º 8.

Cet Autel est placé au-dessus de la porte de la Chapelle de Saint-Pé, non loin de *Garin*, Village de la Vallée de *Larboust*. L'inscription gravée sur ce monument peut être traduite ainsi. « Au Dieu ABELLION. *Fortis, fils de Sulicus, s'est volontairement acquitté du vœu qu'il avait fait.* »

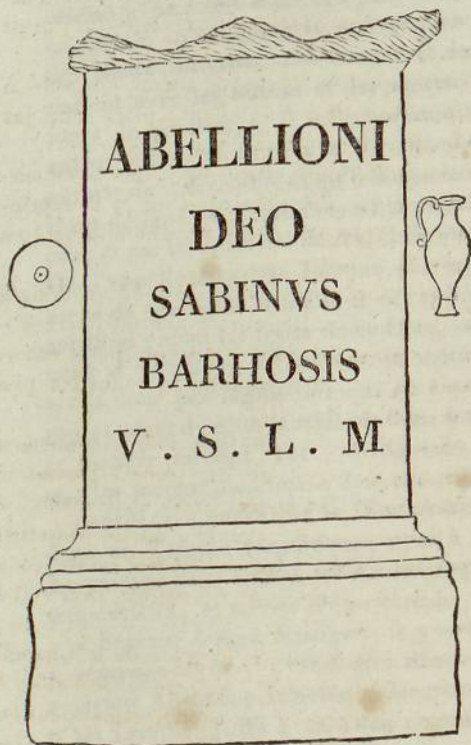
Le nom de *Fortis* est connu par les anciens monumens.

---

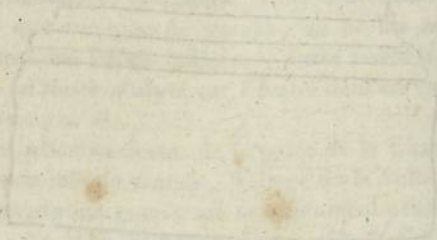
(1) La Ville de Saint-Béat est éloignée d'environ 10 kilomètres de la Vallée de Barousse.



N.º 22.



ABRILLON  
DEO  
SADINS  
BARRIOS  
V. S. L. M.





M. DELFICO nous apprend que l'un des chefs des Manufactures de Poterie à *Téramo*, était désigné par cette dénomination (1). Le buste du Dieu ABELLION est placé dans une niche creusée dans le corps de l'Autel. Aucun attribut n'indique le chef des Muses, et le dispensateur de la lumière. Sa tête n'est point ceinte de rayons, on ne voit pas près de lui les coursiers immortels, la Lyre d'or et les flèches d'APOLLON, ou du DIEU-SOLEIL des Grecs. Le fils de LATONE est toujours jeune; les traits d'ABELLION offrent le caractère d'un âge plus avancé; mais cette non-conformité n'indique pas qu'ABELLION et APOLLON sont des Dieux différens. Les images et les noms du SOLEIL varient avec les saisons et les signes. Dans les premiers jours du printemps, il est représenté sous la forme d'un enfant allaité par Isis ou la NATURE. Lorsqu'il répand les germes de la fécondité et qu'il donne la vie à tous les êtres, il est désigné par l'emblème de la virilité la mieux prononcée, et par les épithètes de *Roi* et de *Père des générations*. On l'appelle HERCULE lorsque parvenu au point le plus élevé de sa course annuelle il se revêt de la peau du Lion solstitial; alors les traits de ce Dieu annoncent, ainsi que ceux d'ABELLION, la force et la maturité de l'âge. Il ne serait donc pas impossible que les Gaulois Aquitains, en représentant de cette manière le Dieu ABELLION, aient voulu le peindre puissant, fort, et digne du titre d'*Invincible*, que les anciens monumens donnent au SOLEIL.

*Lebret* (2) a pensé que le Dieu ABELLION fut jadis adoré dans un Temple magnifique, situé à *Martres-Tolosanes*. Le passage dans lequel cet Auteur expose son opinion est très-curieux, et mérite d'être connu.

« Suivant *Joseph Scaliger*, il y avait *in Convenis Novempopulaniæ*, c'est-à-dire dans cette partie de l'ancienne Aquitaine appelée présentement *le Commenge*, un Temple dédié à un Dieu nommé ABELLIO, dont il

(1) D'ell' Interammia Petruzia. Mémoire de GIO BERNARDINO DELFICO.

(2) Lettres diverses.

» rapporte trois différentes inscriptions ; de sorte qu'en-  
 » core qu'il ne die point qui estait ce Dieu , et qu'il ne  
 » marque pas précisément l'endroit où était ce Temple,  
 » je crois qu'il ne faut point le chercher ailleurs qu'à *Mar-*  
 » *tres* qui , bien que dans le Diocèse de Rieux , est censé *in*  
 » *Convenis Novempopulaniæ* , puisqu'il est joignant le  
 » Commenges , à un quart de lieue d'une pointe de terre  
 » où la Rivière de Salat perd son nom dans la Garonne  
 » qui vient de ce pays là , et l'on sait que le *Commenges* ,  
 » était autrefois d'une bien plus grande étendue qu'aujourd'hui..... Ce Temple au reste devait être grand et magnifique a en juger par les fondemens de son circuit que l'on a trouvé sous terre , où il y a mesme une espèce de sanctuaire distingué du reste , par un pavé bleu et luisant , et qui à près d'un pouce d'épaisseur , et par des chapelles et d'autres petits bâtimens qui sont autour du sanctuaire , et dont une partie servait vraisemblablement d'offices à ce Temple. »

Nous verrons bientôt que l'on a trouvé près des fondemens de ce Temple , des fragmens de sculptures qui semblent annoncer que cet édifice était consacré à BACCHUS et à VÉNUS ; cette découverte paraissant contredire le sentiment de notre Auteur , il continue ainsi :

« Ce qui m'embarasse le plus c'est que je n'ay point  
 » trouvé que les anciens Gaulois adorassent BACCHUS , car  
 » *Minutius , Félix et Lactance* , nomment seulement  
 » ÉSUM ou HESUM , TEUTATEM et TIRANEM , c'est-à-dire  
 » MARS qu'ils adoraient comme Dieu des batailles , MERCURE , comme protecteur des marchands et des voyageurs , et JUPITER comme Dieu du tonnerre. *César* y ajoute APOLLON a qui ils avaient recours dans leurs maladies , et MINERVE , parce qu'ils prétendaient en avoir appris plusieurs ouvrages. *Plutarque* met aussi DIANE de ce nombre , et *Lucien* , HERCULE surnommé OGMYUM , sans que n'y les uns n'y les autres fassent mention de BACCHUS , qui apparamment n'y était point connu en ce temps là , parce que les Gaulois ne buvaient point de vin. *Strabon* et *Plin*e assurent qu'ils faisaient



» un breuvage délicieux avec du miel, et leur boisson  
 » ordinaire avec de l'orge de quoi se fait aujourd'hui la  
 » bière. Ce que *Tite-Live* et le même *Plutarque* confir-  
 » ment sur le sujet de la prise de Rome par les Gaulois,  
 » qui selon ces deux célèbres Auteurs, ne s'engagèrent a  
 » passer en Italie qu'après qu'*Aruns* habitant de Clusium  
 » en Toscane leur en eut fait boire du vin. *Pline* dit la  
 » même chose, quant au motifs, mais différent quant à  
 » l'histoire..... Je ne veux pas discuter ici du motif qui  
 » porta nos pères à une si haute entreprise, ils estait appa-  
 » ramment plus noble, puisqu'ils en firent devant et après  
 » bien d'autres qui n'estaient pas moins considérables que  
 » celle-là, sans qu'on les ait jamais attribués qu'à leur seule  
 » générosité : aussi n'ay-je pas cité ces Auteurs comme  
 » leurs panégyristes, mais comme de nouveaux témoins  
 » qu'il n'y avait point de vignes dans les Gaules, et que  
 » *Bacchus* par conséquent y devait être inconnu; chose  
 » qui toutes fois n'est pas contraire à la pensée que j'ay  
 » que ce Dieu ait été adoré dans le Temple dont je viens  
 » de parler, si l'on distingue les temps, et si l'on veut  
 » croire avec tous les Auteurs que j'ai cités, que jusqu'à  
 » *Probus*, les Gaulois n'eurent point de vignes, et avec  
 » ceux qui ont continué l'Histoire Romaine, que cet Em-  
 » péreur leur ayant permis d'en planter, ils s'y appliquè-  
 » rent, de sorte qu'ayant depuis cela abondance de vin,  
 » s'ils ne dédièrent pas ce Temple à *Bacchus* pour l'en re-  
 » mercier, parce qu'il pouvait déjà l'être à *Abellion*, ils  
 » s'en servirent apparamment pour l'y adorer et y mirent  
 » sa statue, sous la forme la plus ordinaire de toutes cel-  
 » les que les Poètes lui ont données, c'est-à-dire, *inflatiss*  
 » *genis, lascivo obtutu et gestu languidulo.* »

Je ferai bientôt quelques remarques sur ce passage, il  
 me suffira maintenant de montrer que le Temple de *Martres*  
*ne fut point consacré à Abellion.* On a dû remarquer  
 ( pag. 194 ) que les Autels publiés par *Scaliger* furent  
 trouvés dans la Vallée de *Larboust*; or cette Vallée est  
 située à plus de 50 kilomètres de *Martres-Tolosanes.* Les  
 autres monumens dédiés à *Abellion* ont été recueillis à

*Argut - Dessus* (1) et à *Saint - Béat* (2), lieux trop éloignés pour que l'on puisse croire que ces Autels aient appartenu au Temple dont les fondemens furent découverts à *Martres*. Rien n'atteste d'ailleurs que cet édifice sacré ait servi au culte d'ABELLIO. Aucun monument consacré à ce Dieu n'a été découvert en-deçà des Pyrénées, et les fragmens de sculpture que l'on a trouvés près de ce Temple, annoncent manifestement qu'il était consacré à BACCHUS et à VÉNUS. On ne saurait donc adopter l'opinion de M. *Lebret*, et il paraît assuré qu'ABELLION, ou le DIEU-SOLEIL INVINCIBLE des *Garumni* et des *Convenæ*, ne fut adoré que sur les Montagnes et dans les Vallées possédées par ces deux peuples antiques.

N.° 25. L'Autel dont on voit ici la figure est conservé dans l'Eglise de *Galié*, Village de l'Arrondissement de *Saint-Gaudens* (3).

L'inscription gravée sur la principale face de ce monument doit être lue ainsi : GEMINVS *Quinti* IVLII BALBII *Filius*, SIR. *Votum Solvit Libens Merito*.

Dans plusieurs inscriptions votives, le nom de la Divinité à laquelle le monument est consacré se trouve, comme ici, placé après le nom du personnage qui a fait le vœu ; en voici quelques exemples.

ANTINOVS. EX VOTO FECIT

AC. IO. OPT. MAX

D. D. (4).

CN. CORNEL

NIKANOR

IVNONIBVS

V. S. L. M. (5).

(1) Cette Commune est située à }  
40 kilomètres de } *Martres-Tolosanes.*

(2) A 36 kilomètres de

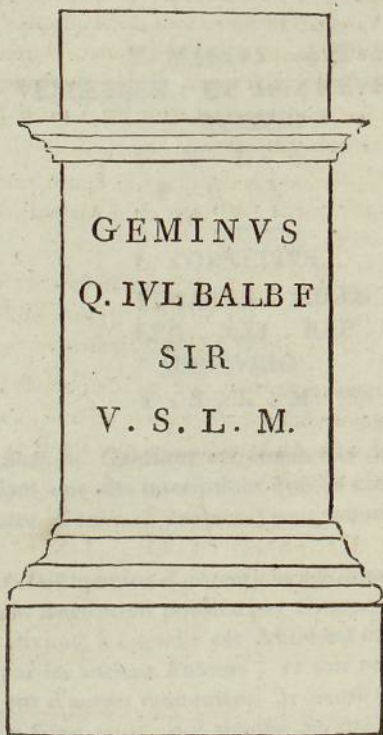
(3) A 108 kilomètres 156, 49, de Toulouse.

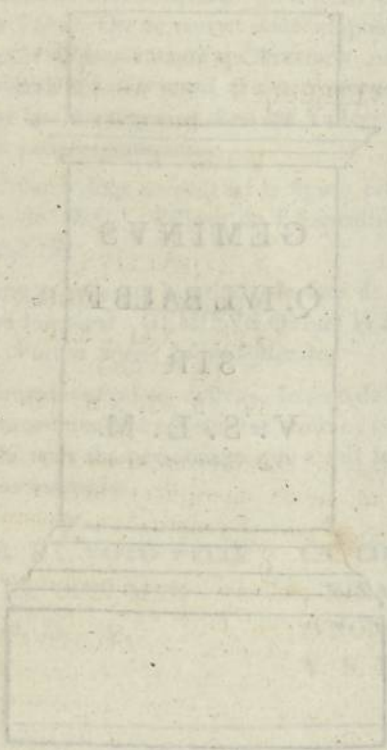
(4) *Gruter*, pag. XIV, n.° 15.

(5) *Ibid.* pag. XXIV, n.° 1.



N.° 23.





GEMINVS

Q. IVL. BABI

SIR

V. S. P. M.



L . MESSIVS . L . F  
GEMINVS  
VI . VIR  
CVRATOR . AERARI  
MEDIOL . . HERCVL  
V . S . L . M . (1).

---

T . MARIVS . APTVS  
VERCELLEN . ET ASIATICVS . MAN  
BELENO  
V . S . L . A .  
P . C (2).

---

L . CORNELIVS  
VRBANVS . MILES  
LEG . XXI . RAP  
MERCVRIO  
V . S . L . M (3).

Le nom de *Geminus* est connu des Antiquaires. On le voit dans une des inscriptions que je viens de rapporter ; un autre *Geminus* consacra un monument à la Déesse LAHE.

Il est fait mention d'un certain *Quintus Annius Balbus*, dans une inscription publiée par *Gruter* (4).

La Divinité à laquelle cet Autel est consacré n'a pas été citée par les anciens Auteurs , et son nom ne se retrouve point sur d'autres monumens. Je pense que ce nom est dérivé du Grec *κύριος*, qui signifie *Seigneur*.

« Il paraît que le mot *Sire*, titre d'honneur de nos Rois, vient de la même source. Le savant *Pasquier* est de cet

---

(1) *Gruter* , pag. XLIII , n.° II.

(2) Pag. XXXVII , n.° I.

(3) Pag. LI , n.° V.

(4) Pag. DCCCCI , n.° IO.

avis, et dit que les anciens donnaient ce nom à Dieu, et l'appelaient *Beau Sires Diex*, *Nostre Sires Dieux*, *Rois des Rois* et *Sire des Sires*. »

Quelques écrivains ont pensé que ce mot venait de l'hébreu *Sar* : d'autres, suivant *Moreri*, croient qu'il est dérivé du vieux terme gaulois *Seïr*, qui signifie, dit-il, *le Soleil*. Mais quoique ce sentiment soit très-favorable à mon opinion particulière sur la Divinité nommée *SIR*, je dois observer que dans aucun des dialectes de la langue celtique ou gauloise, le Soleil n'a été désigné par le mot *Seïr* ; mais bien par celui d'*Haul* ou d'*Eol*. Je crois donc que la seule étymologie admissible, est celle qui fait venir le mot *Sir* du grec *κυριος*, *Seigneur*.

Suivant M. *Dupuis*, « le mot *Syr*, en langue celtique signifie *Astre*, *Etoile*, d'où les Grecs ont fait leur *Syrios*, nom de l'*Astre* par excellence. » M. *Dupuis* ne nous apprend point sur quelle autorité il appuie cette explication.

L'épithète de *Maître* ou de *Seigneur* fut donnée au Soleil par plusieurs nations antiques. Nous avons déjà vu que les premiers habitans de la Phénicie nommèrent le Soleil *Beel-Samin*, c'est-à-dire, *Seigneur* ou *Roi des Cieux*. *Belus*, *Bel* et *Baal*, mots qui signifient également *Seigneur*, étaient trois noms de l'*Astre* bienfaisant qui répand la chaleur et la fécondité dans toutes les parties de la nature (1). Le mot *Bel* équivalait au mot *Adonis*, qui en Phénicien signifiait *Seigneur* et désignait le Soleil.

Si l'on adoptait mon opinion sur le mot *SIR*, le Dieu ainsi nommé serait le *SOLEIL*, décoré du titre imposant de *SEIGNEUR des Cieux*.

Ce qui pourrait peut-être contribuer à faire recevoir l'étymologie proposée, c'est que la langue grecque fut très-connue dans la *Novempopulanie*, contrée où l'on a découvert le monument qui nous occupe. Les habitans de cette Province se vantaient de descendre des *Doriens* (2).

(1) DUPUIS, Religion universelle, tom. II, pag. 232.

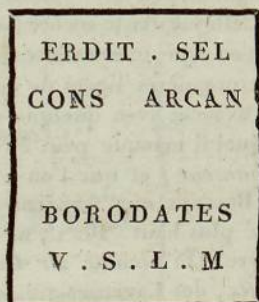
(2) HIER. Prof. in LIB. II, ad Gal.



On trouve encore dans les différens patois en usage dans cette partie de l'Empire, un assez grand nombre de mots grecs. L'historien *Dupleix* (1) qui naquit à Lectoure, assure qu'il avait mis en ordre alphabétique plus de douze cents mots gascons, purement grecs, ou évidemment dérivés du grec. *Ausone* nous apprend que son père qui habitait l'Aquitaine, était beaucoup plus familier avec la langue grecque qu'avec la latine (2).

Parmi les monumens dont la Ville de Toulouse doit regretter la perte, il faut sur-tout distinguer l'inscription suivante que *Scaliger* a vue dans la cour du Palais, et que *Gruter* a publiée (3).

N.° 24.



(4).

*Scaliger* a placé entre la seconde et la troisième ligne cette note : *hic est protome viri*.

On voit que cette inscription conserve le souvenir de l'accomplissement d'un vœu fait à une Divinité désignée par les mots ERDIT, SELCONS, ARCAN.

La figure sculptée sur ce monument devait représenter sans doute le Dieu auquel il était consacré. Cette figure n'avait point d'attribut particulier, puisque *Scaliger* n'en a point fait mention, et c'est ainsi que l'image d'ABELLIO,

(1) Mém. des Gaules, LIV. IV, ch. 14.

(2) Parental.

(3) Pag. MLXXIV, n.° II.

(4) V . S . L . M . Votum Solvjt Libens Merito.

( Pl. I, n.° 8 ), n'est accompagnée d'aucune marque, d'aucun signe qui puisse faire reconnaître le DIEU-SOLEIL des *Garumni* et des *Convenæ*.

Les Auteurs qui ont écrit soit sur la mythologie gauloise, soit sur les antiquités de nos Contrées, ne se sont pas occupés de l'inscription que je viens de rapporter : il est probable que n'ayant rien découvert de relatif à la Déesse qui y est nommée, ils ont mieux aimé garder le silence que de présenter sur cet objet de simples conjectures. Les noms ERDIT, SELCONS, ARCAN, appartiennent peut-être à l'ancienne langue des Peuples Gaulois ; mais pouvons-nous espérer qu'une étude approfondie nous découvrira la vraie signification de ces mots ? On ne saurait nier que la langue Celtique existe encore, au moins en partie ; mais il faudrait en avoir une parfaite connaissance pour expliquer les deux premières lignes de cette inscription ; on peut seulement avancer avec quelque confiance que le mot ARCAN, auquel il manque peut-être une terminaison, signifie *le Chanteur*, et que l'on a voulu désigner par cette épithète BELENUS ou l'APOLLON Gaulois, qu'un monument rapporté plus haut ( Pl. I, n.° 7 ), représente appuyé sur une lyre. On nomme *Ar Cannerez nos* ou *Chanteuses des nuits*, des Laveuses qui, dans la croyance superstitieuse des habitans des environs de Morlaix, invitent les passans à tordre des linges (1). Suivant *Grégoire de Rostrenen* (2), le mot *Arc'han* signifie *le Chant*. *Bullet* (3) dit que *Cán* exprime le Chant ; *Cana*, Chanter, et *Caner*, *Canor* ou *Caneur*, Chanteur et Chantre. « D'après cela *Ar Caner* signifiera *le Chanteur* ; et l'on pourra expliquer ainsi le mot qui termine la seconde ligne de l'inscription découverte à Toulouse.

N.° 25. Il paraît assuré que le nom du Dieu auquel le monument rapporté ici a été consacré, dérivait aussi de la langue Celtique.

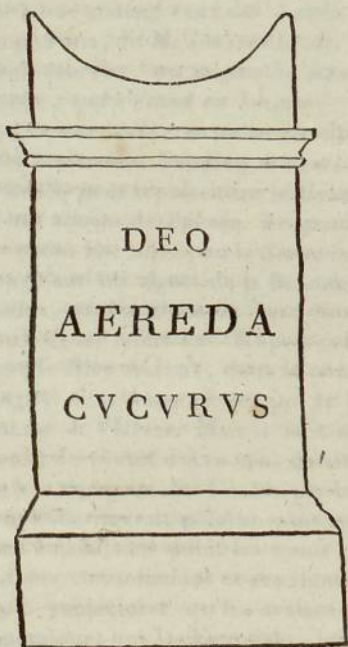
(1) NOEL, Diction. de la fable, tom. I, pag. 123.

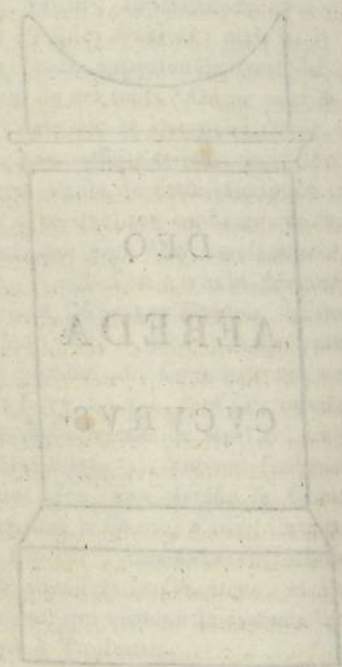
(2) Dictionnaire Français-Celtique, pag. 150.

(3) Dictionnaire Celtique, tom. II, col. 115.



N.º 25.







Il paraît aussi qu'il était adoré dans un petit canton des Pyrénées. Le seul monument qui nous ait conservé le nom de ce Dieu et le souvenir du culte qui lui fut rendu , est un petit Autel en marbre blanc qu'on a découvert au pied de la montagne de *Gert* ou de *Ert* , à peu de distance de la Commune de *Siradan* (1), et à plus de cent vingt kilomètres de Toulouse.

Ce monument fut élevé par un Gaulois nommé *Cucurus*.

« Le nom du Dieu *AEREDA* est Celtique avec une terminaison latine comme ceux des Autels druidiques trouvés à N. D. de Paris, dit M. JOHANNEAU (2). Il vient de *AER RED* , *Serpent coureur* , ou mieux de *AER HED* , *Serpent qui s'allonge* , qui s'étend en long. »

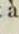
Le *Serpent déifié* se retrouve dans presque tous les mythes des anciens Peuples. *SERAPIS* et *PLUTON* accompagnés du *Serpent* représentent le *SOLEIL* pendant les deux dernières saisons de l'année. Le *grand Serpent* que tient en ses mains *ESCUAPE* , ou le *Serpentaire* , et dont le corps s'allonge sur les signes de la Balance , du Scorpion et du Sagittaire , est l'attribut du *DIEU-SOLEIL* lors de son passage aux signes inférieurs. D'après cela on pourrait présumer que le Dieu *AEREDA* , dont le nom signifie *Serpent qui s'allonge* , n'est autre chose que le *DIEU-SOLEIL* pendant l'Automne et l'Hiver. Mais il faut supposer que le culte d'*AEREDA* , ou plutôt d'*AER HED* , datait d'une époque postérieure à la conquête des Gaules par les Romains ; sans cela cette opinion devrait paraître plus que hasardée , puisque nous ne connaissons point les noms que les *Druides* donnaient aux constellations et aux signes , et que rien ne nous porte à conjecturer qu'ils avaient les mêmes symboles astronomiques que les Egyptiens , les Grecs et les Romains.

(1) Ce Village est situé dans le Département des Hautes-Pyrénées , à un peu plus de 20 kilomètres de *Lugdunum Convenarum*.

Le dessin de l'Autel rapporté ici m'a été donné par M. SARRIEU , habitant de *Sirdan*.

(2) Notice sur un Voyage dans le Département de la Haute-Garonne , par M. DU MEEZ. Extrait des Mémoires de l'Académie Celtique , tom. 1 , pag. 387.

Si l'on pouvait néanmoins penser que des communications religieuses ont existé entre les Gaulois Aquitains et les Peuples de l'Orient, il serait facile de retrouver l'origine d'AEREDA ou du *Serpent qui s'étend en long*, et nous pourrions reconnaître dans ce Dieu Gaulois l'*Agathodemon* des Phéniciens et le *Kneph* des Egyptiens.

Suivant *Eusèbe* (1), « *Taaute* fut celui qui défia la nature des Serpens. Les peuples de la Phénicie et de l'Egypte firent la même chose. *Taaute* disait que le Serpent est rempli d'une chaleur très-forte, et que de tous les reptiles c'est celui qui a le plus d'esprits de vie; car sans être pourvu de pattes ni d'aucune des choses qui servent aux mouvemens des autres animaux, il se meut néanmoins avec une grande célérité, représente diverses figures à la fois, et fait en s'avancant un grand nombre de replis tortueux. Sa vie est extrêmement prolongée: en quittant sa peau il rajeunit, augmente et prend des forces nouvelles. Ce n'est qu'après avoir parcouru une longue suite d'années qu'il se résout en lui-même; ce qui fait connaître son immortalité et dévoile les motifs qui ont porté à le choisir pour figurer dans tous les mystères. Il ne meurt point d'une mort ordinaire: une blessure violente peut seule terminer ses jours. Les Phéniciens le nomment *Bon génie*, et par une raison semblable les Egyptiens l'appelèrent *Kneph*.... Les Egyptiens voulant représenter la figure du monde traçaient un cercle couleur d'azur et étincelant de mille feux, et ils plaçaient au milieu *étendu* ou *allongé* le *Serpent* à tête d'*épervier*. Cette figure était à-peu-près semblable au  des Grecs. Le cercle désignait le monde et le *Serpent allongé* qui touchait *horizontalement* aux deux extrémités du cercle, le *Bon génie* ou le Dieu bienfaisant. »

Parmi les monumens découverts sur le sol occupé autrefois par l'ancienne *Calagorris* des *Convenæ*, on doit surtout distinguer le beau fragment de vase dont je donne la gravure, Pl. 1, n.° 9. Le côté principal offre une tête juvénile ornée d'un croissant et de sept rayons. On lit sous cette

(1) Præpar. Evangel. LIB. 1, c. 10.



figure une inscription dont voici le sens : « Au Dieu HELIOUGMOUNI. Caius Sarmus, fils de Caius, suivant le vœu qu'il avait fait. »

Les Antiquaires n'avaient pas encore parlé du Dieu HELIOUGMOUNI. Je crois que son nom est formé de deux mots grecs *Ἥλιος Helios*, SOLEIL, et *μονός monos*, SEUL.

On a déjà vu (pages 204, 205) que la langue grecque était très-con nue chez les nations Aquitaniques, et que l'on pouvait croire que les noms d'ABELLIO et de SIR en étaient dérivés : rien ne paraît s'opposer à ce que celui d'HELIOUGMOUNI vienne de la même source. La figure sculptée sur le monument découvert dans les champs de *Calagorris*, montre d'ailleurs l'exactitude de l'étymologie que j'ai proposée.

Les traits d'HELIOUGMOUNI annoncent la jeunesse ; et l'on sait que le DIEU-SOLEIL ou l'APOLLON des Grecs jouissait, suivant *Callimaque*, d'une jeunesse éternelle et d'une inaltérable beauté. Les sept rayons qui ceignent la tête d'HELIOUGMOUNI se retrouvent quelquefois sur les images de PHOEBUS. Le P. *Montfaucon* rapporte (1) une figure qui représente le DIEU-SOLEIL ayant la tête ornée de sept rayons. Un bas-relief dont MITHRA occupe le centre présente aussi la tête du SOLEIL environnée de sept rayons. On remarque les mêmes attributs sur un autre monument Mitriaque, publié, ainsi que celui que je viens de citer, par le savant *Thomas Hyde* (2) et par M. *Dupuis* (3). *Stanza* a donné (4) une figure d'HELIOS ou du SOLEIL conservée dans la *Villa Pinciana*, et qui a la tête ornée de sept rayons. Le Dieu représenté ici n'est pas différent du DIEU-AUX-SEPT-RAYONS dont parle l'Empereur *Julien* (5). Ces sept rayons nous rappellent le respect que les anciens

(1) *Antiq. expliq.* tom. 1, première partie, pag. 118, Pl. LXIII, n.° 14.

(2) *Veter. Persar, Parth. et Medarum Religion. Hist.* pag. 111, tab. 1.

(3) *Origin. de tous les Cultes*, Planches, n.° 17.

(4) *III. 2. MILLIN*, Galerie mythologique, tom. 1.°°

(5) *Orat. v*, pag. 323.

avaient pour le nombre *sept* qui fut consacré à APOLLON ou au SOLEIL. PAN, Dieu de la fécondité universelle, embouchait *une flûte à sept tuyaux*, instrument qui désignait l'harmonie planétaire. On mettait *sept cercles* dans les mains de ce Dieu. *Sept Pyrées, sept Autels* et *sept Etoiles*, symboles des Planètes, paraissent sur les monumens de MITHRA, DIEU-SOLEIL des Perses. Les rayons qui forment la brillante auréole d'HELIOUGMOUNI, sont aussi les emblèmes des *sept* Planètes, astres qui furent invoqués par les adorateurs du Soleil. Le Croissant que l'on remarque derrière les rayons d'HELIOUGMOUNI est le symbole de PHOEBÉ. Le Dieu Gaulois qui nous occupe en cet instant réunissait donc les signes distinctifs des Planètes et ceux des deux grandes Divinités de l'Egypte. *Porphyre* (1) nous apprend que l'on avait de même réuni dans la statue de PAN, Dieu moteur et ame de la nature, les attributs symboliques du SOLEIL, de la LUNE et des astres. Plusieurs observations ayant annoncé que la LUNE ne brille que d'un éclat emprunté, et que les rayons qu'elle réfléchit vers nous, ont d'abord été lancés sur son corps opaque par l'Astre dispensateur des jours, des saisons et des années, les doctrines antiques établirent que le SOLEIL était l'unique source de la clarté. Instruits par les *Druïdes*, nos ancêtres exprimèrent assez bien cette idée en rassemblant dans une même image les signes caractéristiques de PROEBUS et l'emblème particulier de DIANE-LUNE ou de la Reine du Ciel. Cette *figure composée* fut donc uniquement regardée comme le SOLEIL, principe unique de la lumière céleste, et elle reçut en conséquence le nom d'HELIOUGMOUNI, mot qui dérive évidemment d'Ἡλιος et de μῶνος.

N.º 26. Cet Autel fut découvert près de *Lugdunum Convenarum*, dans un amas de ruines, au milieu d'un champ nommé la *Capello* ou la *Chapelle*. La face principale contient une inscription dont voici le sens :

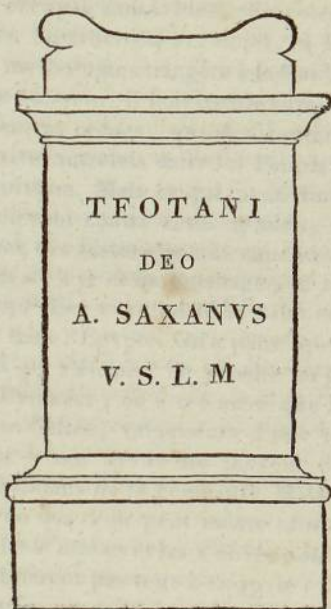
» Au Dieu TEOTANI. Antonius Saxanus a volontairement, et comme le devoir l'exigeait, acquitté son vœu.»

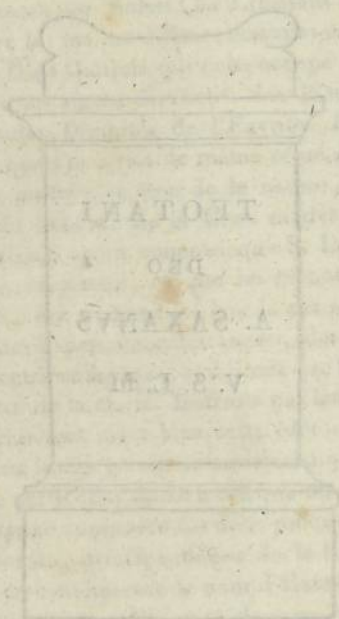
---

(1) Euseb. præp. Evang. LIB. III, c. 11, pag. 114.



N.º 26.







M. ELOI JOHANNEAU pense que le nom de ce Dieu est Celtique. Suivant cet habile étymologiste (1), *Teot Tan* signifie *Langue de Feu*. Ce mot paraît être une épithète plutôt qu'un nom propre. Nous verrons dans la suite que l'on désigna souvent les Déeses antiques par les épithètes qui leur avaient été données , et quelquefois aussi par leurs surnoms.

La théogonie celtique est encore trop peu connue pour que l'on puisse assigner d'une manière positive la place que le Dieu TEOTANI occupait dans la hiérarchie céleste. On ne pourrait même rien hasarder sur cet objet, si l'on n'avait pas recours à une mythologie étrangère à la Gaule ; et pour s'en servir en cette occasion, il faut encore supposer, contre les idées généralement reçues, que des communications religieuses ont existé autrefois entre les Peuples de l'Orient et ceux de l'Aquitaine. Mais ce qui peut diminuer les difficultés qui s'élèvent contre cette opinion, c'est le témoignage uniforme des historiens qui annoncent que des Colonies, parties de Tyr et de Carthage, se sont établies en Espagne, et qu'elles y ont porté le culte en honneur dans la Phénicie et dans l'Egypte. On a pensé que ces croyances religieuses ont pu s'étendre de proche en proche et franchir enfin les Pyrénées : on a cru aussi que les nombreuses expéditions des Celtes, vainqueurs d'une partie de l'Ibérie, fournirent à nos ayeux les moyens de connaître la Religion des habitans de la Péninsule. Mais ce qui est plus probable, et ce que l'on peut même affirmer, c'est que les *Arebaci*, les *Vettons* et les *Celtibériens* réunis à *Lugdunum*, n'oublièrent pas tout-à-coup le culte des Divinités de leur patrie, et qu'ils leur élevèrent des Autels dans la Contrée où Pompée les rassembla en corps de nation. Mais nous venons de dire, et plusieurs monumens attestent encore (2), que les Divinités Phéniciennes et Egyptien-

(1) Mémoires de l'Académie Celtique, tom. 1. Notice sur un voyage d'antiquités, par M. Du MÉGZ.

(2) *Velasquez* : *Ensayo sobre los Alfabetos de las Medallas Desconocidas que se encuentran en las mas antiguas Medallas y monumentos de España.*

nes étaient adorées en Espagne : leur culte a donc pu être transmis par les Peuples sortis de cette région. Il est vrai que le nom de *TEOTANI* n'annonce point une origine étrangère, mais il faut se rappeler que les Gaulois établirent aussi des Colonies au-delà des Pyrénées ; que les habitans de plusieurs de ces Colonies , furent constamment nommés *Celtiques* (1) ; que d'autres Gaulois s'étant mêlés avec les anciens Peuples de l'Espagne , prirent le nom de *Celtibériens* , et que plusieurs d'entr'eux , après avoir combattu sous les enseignes de *Sertorius* , vinrent habiter les lieux qui forment maintenant l'Arrondissement de *Saint-Gaudens* : tout nous porte à croire que ces descendans des vieux Celtes avaient conservé , au moins en partie , la langue de leurs ayeux ; ils eurent donc les moyens de donner facilement une épithète gauloise à une Divinité originaire de la Phénicie ou de l'Égypte.

Parmi les Dieux de ces Contrées célèbres , il n'en est qu'un seul à qui le surnom de *Teot Tan* ou de *Langue de Feu* puisse convenir : ce Dieu n'est pas différent d'*ANUBIS* ou du *Chien Céleste* , connu aussi sous le nom de *SIRIUS*. Les Egyptiens en firent leur *MERCURE*. *Plutarque* (2) dit qu'*OROMAZE* parsema les Cieux d'Étoiles et qu'il leur donna *SIRIUS* pour chef. Dans le planisphère des marbres de *Farnèse* , *SIRIUS* est représenté la tête ornée de plusieurs rayons lumineux , qui semblent caractériser le *Roi des Constellations* (3). Les anciens Poètes joignent le *Lion* à *SIRIUS* pour désigner les chaleurs solstiales. « Dès que cette Étoile se dégageait des rayons du Soleil , dit *M. Pluche* (4) , on était sûr que le Soleil s'avancait sous le signe du *Lion* , et que le débordement du Nil suivrait de près. L'avis donné par cette Étoile étant l'affaire la plus importante des Egyptiens , ils comptaient anciennement de son lever le commencement de leur année et toute la suite de leurs fêtes. Au lieu donc de la peindre sous la forme d'une

(1) *Strab.* LIB. III.(2) De *Isid.* pag. 370.(3) *Dupuis* , Orig. des Cultes , tom. III , pag. 348.(4) *Hist. du Ciel.* tom. I , pag. 47.



Etoile, ce qui ne la distinguait pas d'une autre, ils la peignirent sous une figure qui avait rapport à sa fonction et à son nom. Ils la nommaient l'*Aboyeur*, le *Moniteur*, l'*Astre-Chien*, etc., etc. » SIRIUS ou le *Chien Céleste* était donc chez les Egyptiens l'Etoile du Nil, et le signal de la fécondité que ce fleuve ramène chaque année; mais dans d'autres Contrées, et principalement dans l'Ibérie et dans la Gaule, SIRIUS, en s'unissant au *Lion* solstitial, annonçait seulement l'époque où les Cieux ne versent que rarement de douces pluies sur la terre, et où le Soleil, parvenu au plus haut point de sa course, répand des torrens de feu dans l'espace; temps marqué par le triomphe de la chaleur et pendant lequel la *Langue de Feu* du brillant SIRIUS ou du *Chien Céleste*, dessèche les ruisseaux et les fontaines.

Je ne sais si mes conjectures sont admissibles, mais il me paraît probable qu'en donnant le nom de *TEOTANI* ou de *Langue de Feu* au *Chien Céleste* qui annonce par sa présence l'exaltation du Dieu de la Lumière, les Celtibériens réunis à *Lugdunum* voulurent désigner l'effet produit par la chaleur brûlante qui, lors du solstice d'Été, parvient quelquefois à tarir les sources et les ruisseaux. L'antiquité nous apprend que l'on s'attachait à exprimer par des images et des épithètes les propriétés et les qualités des diverses parties de la nature, les goûts, les passions et les vertus des immortels. Ainsi JUPITER fut invoqué sous le nom d'*Επαισιος* ou de *Montagnard*, parce que l'on croyait qu'il chérissait les hauts lieux. APOLLON reçut des hommages sous le nom de *Berger* et de *Dieu secourable* (1). Il paraît, d'après ces exemples, que l'on ne doit point s'étonner de voir les habitans de nos Contrées appliquer l'épithète de *Teot Tan* ou de *Langue de Feu*, au *Chien Céleste* qui, suivant les antiques croyances, paraissait absorber presque tous les élémens de l'humidité. L'habitude de le désigner ainsi dut engager peu-à-peu à substituer l'épithète au nom propre : le Peuple oublia l'origine étrangère du culte

(1) *Callimachi. Hymn.*

de SIRIUS ou d'ANUBIS, et graces au changement de dénomination, le Dieu TEOT TAN ou TEOTANI, prenant sa place dans l'Olympe, eut enfin un Temple et des Autels.

---

## CHAPITRE VI.

*Monumens consacrés à Janus. Figures représentant Bacchus, Silène, Libera, un Faune, et des Bacchantes.*

J'AI déjà remarqué ( pag. 190 ), que les ouvriers qui démolirent l'ancien Temple de la *Daurade*, à Toulouse, découvrirent dans les murs de cet édifice une tête double de JANUS (1). Les Contrées occupées par les *Garumni* et les *Convence*, n'offrent aucune figure de ce Dieu. Mais la Vallée de *Barousse* qui était habitée par les *Bigeronnes*, en possède encore une image.

Ce monument ( Planche 1, n.º 13, ) est en marbre et d'un travail très-grossier. Il sert d'ornement à la fontaine de *Trouvat*, Village situé sur la rive droite de l'Ourse, et à une médiocre distance des ruines du Château de *Bramevaque*.

On donnait le nom de JANUS à une étoile placée près des pieds de la Vierge (2). Cette étoile se levait à minuit à l'époque du solstice d'Hiver, et semblait ainsi ouvrir la nouvelle année. JANUS présidait aux portes du Ciel (3), et il en tenait les clefs, ainsi que le disent OVIDE (4) et *Macrobe* (5).

Douze Autels, symboles des douze mois, étaient pla-

---

(1) *Montégut*, Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 72.

(2) *Plutarch*. Parallel. pag. 307.

(3) *Præsideo foribus Cæli, cum mitibus horis: inde vocor Janus.*

(4) *Ille tenens dextrâ Baculum, clavemque sinistrâ.* *Ovid.* Fast. Lib. 1.

(5) *Cum clavi figuratur.* *Saturnal.* Lib. 1.



nés aux pieds de ce Dieu. *Varro libro quinto rerum Divinarum scribit , Jano aras duodecim pro totidem mensibus dedicatas* (1). Les mains de ce Dieu présentaient le nombre de 365 qui désignait celui des jours de l'année. *Simulacrum ejus plerumque singitur manu dexterâ trecentorum et sinistra sexaginta et quinque numerum retinens ad demonstrandam Anni dimensionem* (2).

JANUS donnait son nom au premier mois , et il était représenté avec deux visages comme dans le monument dont je donne la gravure.

*Jane nove , primo qui das tua nomina mensi ,  
Jane bifrons , spectans tempora bina simul.*

Le premier mois était donc consacré à JANUS : le commencement de tous les autres était aussi sous sa protection. *Non solum Januarii mensis , sed omnium mensium ingressus tenet.*

On plaçait quelquefois à côté de ce Dieu un Autel quadrangulaire , pour désigner les quatre saisons de l'année , et c'était pour marquer la même chose que ses images eurent quelquefois quatre faces différentes. Mais comme il n'est guères possible de présenter ces quatre figures dans un dessin , plusieurs peintures qui datent du 13.<sup>me</sup> et du 14.<sup>me</sup> siècle , donnent seulement trois visages à JANUS (3). Des vers très-anciens , chantés encore par les habitans des montagnes du *Couserans* , annoncent que le mois de Janvier présente *trois visages* :

*Hech mès de Gè  
Tres Caros hè.*

JANUS portait le titre de *Deus Deorum* , et les anciens croyaient qu'il était le premier des DIEUX. Il fut appelé *Junonius* , parce que les kalendes de chaque mois lui étaient

(1) *Macrobe. Saturnal. Lib. 1.*

(2) *Ibid.*

(3) On peut voir cette figure de JANUS , dans un très-beau *Missel* , conservé dans la Bibliothèque publique de Toulouse.

consacrées aussi-bien qu'à JUNON. Avant d'offrir des sacrifices, les Prêtres adressaient d'abord des prières à JANUS et à VESTA, et ils terminaient leurs cérémonies sacrées en invoquant encore ces deux puissantes Déeses.

A chaque renouvellement d'année on ceignait la tête de JANUS d'une couronne de laurier :

*Ter dominante Tito cingit nova laurea JANUM.*

« Sous l'Empire de *Titus*, dit *Ausone* (1), une nouvelle couronne de laurier ceignit trois fois JANUS. »

« Le culte de BACCHUS ne fut pas moins répandu, dit *M. Dupuis*, ni son nom moins fameux par toute la terre, que celui d'HERCULE ; ce Dieu fut également l'objet de chants poétiques. On montrait en Orient les colonnes de BACCHUS et d'HERCULE, et *Alexandre* était jaloux de pousser aussi loin qu'eux ses conquêtes (2). Depuis les Contrées occidentales de l'Océan et l'embouchure de la Loire (3), jusqu'aux rives de l'Oxus, du Gange et de l'Indus, l'Univers est plein de sa gloire. Les Arabes errans au milieu de leurs sables arides, invoquent BACCHUS (4). Il bâtit *Scythopolis* (5) en Syrie, *Nysa* dans l'Inde ; il éleva des autels dans le *Sogdiane* (6), au lieu où HERCULE et *Sémiramis*, dit-on, en élevèrent. Le premier il triompha des Indiens (7). Les Tyriens le revendiquent comme leur appartenant, ainsi qu'HERCULE. Ceux-ci le font naître en *Assyrie* (8), ceux-là en *Lybie*, et sur les bords mêmes de l'Océan (9). Les Phrygiens l'honoraient sous le nom de *SABAZIUS* (10). Son nom était connu sur les rives du Tigre. Les rapprochemens que l'on a faits de l'OSIRIS Egyptien

(1) *Auson. Tempus Imperii duodecim Cæsarum.*

(2) *Solin*, page 47. *Eusth. ad Diony. Perieg.* v. 623-747-1153.

(3) *Strabon*, lib. IV, page 198. *Eusth. ad Diony. Perieg.* v. 566.

(4) *Herod.* lib. III, c. 3.

(5) *Solin*, page 109.

(6) *Idem*, page 124.

(7) *Idem*, page 127.

(8) *Philostr.* lib. II, c. 4.

(9) *Diod.* lib. III.

(10) *Steph. Byz.* V. Saboi.



et du BACCHUS Grec , d'après les traits communs de leur histoire , d'après la ressemblance des attributs , et sur-tout d'après les traditions anciennes , attestent que c'est absolument le même DIEU-SOLEIL honoré sous les mêmes rapports , mais sous des noms différens , et avec quelques différences dans les formes du culte et dans les légendes. »

Dans son hymne au SOLEIL , l'Empereur *Julien* annonce que BACCHUS tient en commun avec cet astre le sceptre de de l'Univers , et qu'il gouverne les saisons et la nature , en circulant dans le Zodiaque partagé en trente-six décans et en quatre divisions qui forment les quatre saisons (1).

J'ai cité plus haut ce vers d'un ancien Poète , suivant lequel BACCHUS ou DENYS est le même que JUPITER , PLUTON et le SOLEIL.

*Jupiter est idem Pluto , Sol et Dionysus.*

BACCHUS était surnommé *Lycæus* , et nous avons vu que *Martianus Capella* invoque le DIEU-SOLEIL sous le nom de *Lycæus*.

*Ausone* nous apprend (2) que « ce Dieu était l'OSIRIS des Egyptiens , le PHANACÉS des Mysiens , le BACCHUS des vivans ; ADONIS parmi les morts ; l'Engendré par le feu , le Dieu à deux cornes , le Destructeur des Titans et DENYS. »

*Ægypti quidem Osiris ego , Mysterum vero Phanacès ,  
Bacchus inter vivos , inter mortuos Aidoneus ,  
Ignigena , Bicornis , Titanicida , Dyonisus.*

Le même Poète avait fait les vers suivans pour une statue en marbre placée à sa campagne , et qui était chargée des symboles de tous les Dieux (3).

*Ogygia me Bacchum vocat.  
Osirin Ægyptus putat.*

(1) *Julian* , orat. iv , page 278. *Dupuis* , Origine des Cultes , tom. 2 , pages 1 et 2.

(2) *Auson.* Epigram. xxviii.

(3) *Idem* , Epigram. xxix.

*Mystæ Phanacen nominant.*  
*Dionyson Indi existimant.*  
*Romana sacra Liberum.*  
*Arabica gens Adoneum.*  
*Lucaniacus Pantheum.*

« Les Ogyges me nomment BACCHUS, les Egyptiens croient que je suis OSIRIS ; les Mysiens me donnent le nom de PHANACÈS ; les Indiens pensent que je suis leur DENYS, les Romains leur LIBER, les Arabes leur ADONIS, et les Lucaniens leur PANTHÉE. »

Dans plusieurs parties de la Grèce, le culte de Bacchus était uni à celui de DIANE ou de la LUNE. Cette Déesse, honorée à Pellène sous le titre de *Soteira* ou de *Conservatrice*, y partageait les honneurs que l'on rendait à BACCHUS, surnommé *Lamptère* ou *Lumineux*.

Les Contrées possédées par les *Volces-Tectosages*, les *Garumni* et les *Convenæ*, possèdent encore quelques monumens relatifs au culte de DENYS. Examinons ces précieux restes.

Dans une Dissertation lue à l'Académie de Toulouse, M. de *Bousquet* rapporte le dessin de deux fragmens de bas-reliefs en marbre blanc qui avaient été trouvés dans l'enceinte du Palais de Justice (1). L'un d'eux, Planche III\*, n.º 1, représente la partie inférieure du corps et les jambes d'un homme couvert en partie d'une draperie légère. L'autre fragment, même Planche n.º 2, contient deux figures ; la première est celle d'un personnage dont le bras gauche est élevé ; la seconde représente un vieillard nu ; sa main gauche tient une tige assez mince, et du sommet de laquelle s'échappent deux bandelettes. On a cru reconnaître dans cet attribut une sorte de thyrses. L'attitude du personnage que l'on remarque sur le fragment, rapportée n.º 1, a fait croire qu'il portait une *ciste* ou corbeille,

---

(1) La Dissertation de M. de *Bousquet* a été imprimée à la fin du premier volume des *Annales de Toulouse*, par *Durosoy*, mais sans nom d'auteur.



et d'après ces indications on a pensé que ces bas-reliefs représentaient quelques suivans de BACCHUS, ou plutôt l'une des cérémonies du culte rendu à ce Dieu puissant.

On a trouvé dans le Village de *Caubiac* (1) des objets d'une plus grande importance que les précédens, et qui annoncent que les habitans de ce lieu révéraient jadis le DIEU-SOLEIL sous les formes et le nom de BACCHUS.

Ces monumens sont des vases en argent, ornés de bas-reliefs d'un assez bon goût. M. de *Montégut* en a publié la gravure et la description (2). Je ne donnerai ici qu'une partie des figures qui les décorent.

Le premier de ces vases est un bassin de forme ronde, dont la profondeur est de deux pouces et demi et le diamètre de quinze. Son bord extérieur est décoré d'un bas-relief dont nous examinerons quelques parties. On y voit entr'autres figures deux Génies, l'un ailé, et l'autre sans aîles (Planche 1, n.º 14). Ils sont nus. Une longue draperie est placée sur le bras gauche de chacun d'eux. Le premier, derrière lequel on remarque un peuplier, tient un thyrses fourchu, dont une branche est terminée par une pomme de Pin : l'autre approche de ses lèvres une flûte à sept tuyaux ; sa main gauche tient un thyrses, dont l'extrémité est ornée d'une feuille de vigne. Une urne ou amphore, surmontée d'un globe, est placée entre les deux Génies.

Ces enfans ou *Cupidons* sont encore représentés un peu plus loin (même Planche, n.º 15). L'un tient une flûte dans sa main droite, et de l'autre un ruban auquel un tympanon est suspendu : un peuplier s'élève derrière lui. Le second ne tient qu'un tympanon : une amphore posée sur un cippe paraît à côté de ce Génie. Un petit autel sur lequel on remarque une tête de Bouc, ornée de pampres et de raisins, occupe le centre de la composition.

Le Bouc était l'un des animaux que l'on sacrifiait à BACCHUS, à cause des ravages que sa dent vénimeuse faisait dans les vignobles.

(1) A 40 kilomètres, 916, 29 de Toulouse.

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 3, pag. 1-19.

*Cui super indignas hiemes , solemque potentem ,  
 Sylvestres uri assiduè capræque sequaces  
 Illudunt ; pascuntur oves , avidæque juvencæ.  
 Frigora nec tantum cana concret a pruina ,  
 Aut gravis incumbens scopulis arantibus æstas ;  
 Quantum illi nocuere greges , durique venenum  
 Dentis , et admorso signata in stipe cicatrix.  
 Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris  
 Cæditur . . . . . (1).*

Ovide dit :

*Rode , caper , vitem ; tamen huc stabis ad aram ;  
 In tua quod fundi cornua possit erit .*

Dans la partie du bas-relief rapportée même Planche , n.º 16 , on voit une Lionne accroupie auprès d'une souche de vigne , et qui paraît en ronger une branche. Un Lion est placé en regard. Au-dessus , et dans le champ , l'Artiste a figuré un os entièrement dépouillé , et une tête de Belier. Deux cippes surmontés de globes ou de pelotons sacrés , occupent les deux extrémités de cette partie du bas-relief.

On sait que BACCHUS ou DENYS prit la forme d'un lion pour vaincre le géant *Rhæcus*.

*Rhæcum retorsisti Leonis  
 Unguibus , horribilique mala (2).*

Sur une autre partie de ce vase ( Planche II , n.º 5 ) , on voit encore deux Génies. Celui qui est ailé tient de la main gauche un tympanon , et de la droite la baguette avec laquelle on frappait sur cet instrument : l'autre joue d'une flûte double ( *Tibiis paribus* ). Au milieu d'eux est un autel sur lequel on voit une flamme.

Ce vase est orné aussi de plusieurs têtes que j'ai fait graver de nouveau. Celle que l'on voit ( Planche III , n.º 2 ) , est ceinte d'un bandeau , et couronnée de lierre. M. de

(1) *Virgil. Georg. lib. II.*

(2) *Horat. lib. II , od. XVIII.*



*Montégut* a cru y reconnaître la Déesse LIBERA, qui est la même qu'ARIANE. *Hygin* nous apprend en effet que BACCHUS lui donna le nom de LIBERA. *Ovide* suppose qu'ARIANE se plaint de l'infidélité de son amant, et que BACCHUS ou LIBER qui l'écoutait l'embrasse pour sécher ses larmes, et la place parmi les astres sous le nom de LIBERA (1).

*Dixerat : audibat jam dudum verba querentis*

*Liber , ut à tergo forte secutus erat.*

*Occupat amplexu , lacrymasque per osculo siccet ,*

*Et pariter cœli summæ petemus ait.*

*Tu mihi juncta toro , mihi juncta vocabula sume ;*

*Jam tibi mutatæ Liberæ nomen erit.*

*Sintque tuæ tecum faciam monumenta coronæ ,*

*Vulcanus Veneri quam dedit , illa tibi.*

*Dicta facit , gemmasque novem transformat in ignes ;*

*Aurea per stellas nunc micat illa novem.*

Un thyrses surmonté d'une pomme de Pin, et orné d'un nœud de rubans, paraît près de la tête qui, suivant M. de *Montégut*, représente LIBERA.

Celle qui suit, n.° 3, est aussi couronnée de lierre. Le thyrses, dont la partie supérieure est placée en avant de cette tête, qui représente sans doute une *Bacchante*, est terminé par une fleur à quatre pétales, et décoré d'un nœud de ruban.

Même Planche, n.° 4. Ce masque tragique est ceint d'une couronne de laurier. On sait que les représentations théâtrales doivent leur origine aux jeux que célébraient les vendangeurs, et le masque rapporté ici fait allusion à ces jeux.

M. de *Montégut* a pensé que la tête, n.° 5, est celle de BACCHUS. Les cheveux sont longs et frisés. On voit un bouquet de barbe sous le menton du Dieu. On sait que la barbe était le caractère distinctif du BACCHUS Indien, et c'est de là que vient le nom de BACCHUS barbu ou *καταπογων* *Katapogon*. Près de cette tête est le *pedum*, ou bâton pastoral recourbé auquel est nouée une bandelette. « On

(1) *Ovid. Fast. lib. III.*

le voit souvent dans les mains de BACCHUS , dit M. de Montégut , et on le donnait aussi aux Faunes et aux Satyres. »

N.º 6. Cette tête de vieille femme est couverte d'une coiffure qui ressemble beaucoup à celles que l'on porte encore dans quelques cantons du Département de la Haute-Garonne. On voit près de cette tête un thyrsé terminé par une pomme de Pin , et orné d'une bandelette.

N.ºs 7 et 8. Ces deux têtes de vieillard sont d'un assez bon style. On remarque à côté d'elles , dans le bas-relief dont elles font partie , une Outre , un Bouc , un instrument ovale percé de neuf trous et un petit autel. On pourrait croire que ces deux têtes représentent SILÈNE , père nourricier de BACCHUS , et SYLVAIN , Dieu des Forêts. Auprès de celle marquée n.º 7 , est un thyrsé terminé par une pomme de Pin et orné d'une bandelette. L'extrémité du thyrsé placé près de l'autre tête , est formée par une fleur ; ce qui annonce , peut-être , que l'on a voulu désigner par ce symbole le Dieu SYLVAIN , qui , ainsi que nous le dirons plus bas , portait quelquefois des tiges fleuries.

On remarque sur le vase , à côté des deux têtes rapportées ici , les figures dont je donne la gravure , Planche II , n.ºs 5 et 4. L'une représente un jeune homme nu. Sa tête est ornée d'un diadème : une draperie est placée sur son bras gauche ; sa main droite tient un rameau de vigne. L'avant-bras gauche de l'autre figure est couvert par une draperie , et un bâton pastoral recourbé est placé dans la main droite.

Les vases découverts à *Caubiac* offrent beaucoup d'autres figures , et un assez grand nombre de symboles relatifs à BACCHUS. On y remarque plusieurs têtes juvéniles qui peuvent être considérées comme des représentations de BACCHUS et de LIBERA ; des couronnes , des instrumens de sacrifices ; la corbeille ou *ciste* d'où s'échappe le serpent des mystères ; des cerfs , des chiens , etc. , etc.

Nous avons dit que le lieu où ces vases intéressans furent découverts s'appelait *Caubiac* ; M. de Montégut a très-ingénieusement conjecturé que ce nom dérivait de *collis*



*Bacchi*, colline de BACCUS. « On trouve, dit cet Académicien, on trouve des étymologies bien moins naturelles, et cependant vraies, dans l'ouvrage de *Chifflet* sur les Antiquités de Besançon. Ce savant auteur s'exprime ainsi (1), en parlant des noms Romains, défigurés par la suite des temps et les changemens de langage : *Observandum, chauvetus Celticum verbum fuisse pro colle..... Chaudane, collis Dianæ, Chamuse, collis Musarum, Challuc, collis Lucinæ, Chaldese, collis Isis, Romchau, collis Romæ, etc..... Latini scæpe o in au mutârunt, ut olla in aula, oricula, in auricula.* »

Quelques auteurs ont assuré que Toulouse n'offre aucun objet d'étude digne de fixer l'attention des Antiquaires. Cependant si l'on avait recueilli avec soin, et placé dans un dépôt public tous les monumens découverts dans cette Ville, on verrait qu'il n'existe en France que très-peu de Contrées aussi fertiles en antiquités. Il est vrai que les édifices qui décoraient la Capitale des *Tectosages* ne subsistent plus ; mais on en retrouve des débris ; et ce qui est remarquable, c'est que les sculptures qui embellissaient ces monumens étaient presque toutes de bon goût, d'un travail correct et même élégant.

Parmi les restes précieux retrouvés depuis peu dans cette Ville, on doit distinguer l'*Hermès* à deux têtes, rapporté Planche II, n.ºs 1, 2 et 3. Ces figures accolées sont remarquables sous le rapport de l'art et sous celui de leur conservation presque entière. Elles représentent, 1.º une *Bacchante*, reconnaissable au bandeau qui ceignait sa tête et aux feuilles de lierre dont elle était couronnée ; 2.º un *Faune* dont la tête était ombragée de feuillages et de grappes de *corymbes*. Une large bandelette descend sur la poitrine de ce *Faune*. On remarque un serpent vers l'extrémité de la bandelette (G).

Les champs où existait autrefois l'ancienne *Calagorris* des *Convenæ* ont fourni plusieurs monumens qui presque tous avaient rapport au culte de BACCUS. La tête dont je

---

(1) *Vesuntio Civitas.*

donne la gravure, Planche III, n.º 1, faisait partie de ces restes précieux. Elle représente BACCHUS : ses longs cheveux sont enlacés par des pampres. Cette tête était accompagnée de sept autres qui représentaient SILÈNE, un *Satyre*, ARIANE ou CÉRÈS, et trois *Bacchantes*, dont le front était ombragé par des guirlandes de lierre. La huitième avait fait partie d'une statue de VÉNUS.

J'ai dit que l'un de ces monumens représentait ARIANE, ou peut-être CÉRÈS. Cette dernière Divinité était souvent invoquée avec BACCHUS.

*Vos ó clarissima mundi*

*Lumina, labentem Cœlo quæ ducitis annum*

*Liber et alma Ceres.*

Ces huit têtes antiques furent découvertes près des fondemens d'un Temple qui, suivant M. *Lebret*, avait d'abord été dédié à ABELLION. Mais j'ai prouvé le contraire ( page 202 ), et les monumens que l'on a trouvés près des ruines de cet édifice semblent annoncer qu'il fut destiné au culte de BACCHUS. M. *Lebret* croyait que ce Dieu ne reçut les hommages de nos ayeux qu'après que l'Empereur *Probus* eut permis de planter des vignes dans la Gaule. Mais ce sentiment ne saurait être adopté ; plusieurs monumens annoncent que long-temps avant le règne de *Probus* BACCHUS avait des Temples dans nos Contrées. La vigne y était d'ailleurs cultivée depuis long-temps. « Les Grecs, dit *Justin*, dépouillèrent les Gaulois de leur manière de vivre sauvage et barbare ; ils leur apprirent à tailler la vigne. » On sait que les Grecs désignés ici par *Justin* sont les Phocéens établis à Marseille environ six cents ans avant l'ère chrétienne. En supposant donc que ces étrangers ne commencèrent à étendre les bienfaits de la civilisation dans nos Contrées que cent ans après leur établissement à Marseille, on se convaincra que les Gaulois se livraient à la culture de la vigne plusieurs siècles avant l'époque où *Probus* monta sur le trône. On sait d'ailleurs que pendant que *Pompée* combattait contre *Sertorius*, c'est-à-dire, entre l'an 678 et l'an 682 de Rome, *Fonteius* imposa dans  
Toulouse



Toulouse un droit sur chaque amphore de vin ; ce qui paraît annoncer que la vigne était alors cultivée dans la Gaule Narbonnaise , ou au moins que le vin était commun dans cette partie de la Celtique.

On a réuni dans la Planche xv trois bas-reliefs existans encore à Narbonne.

Le premier de ces monumens est placé dans la courtine qui tient au Bastion St. Félix ; il représente une *Bacchante* qui danse : elle n'est couverte que d'une draperie flottante , et ses cheveux sont ornés d'une guirlande de feuilles de lierre.

N.º 2. On voit cette autre *Bacchante* dans la même courtine ; elle tient dans sa main droite un thyrses orné d'un nœud de rubans , et surmonté d'une pomme de Pin. Un vase est placé dans la main gauche de cette suivante de BACCHUS.

N.º 3. Une couronne formée de feuilles de lierre orne la tête de la *Bacchante* représentée ici. Une courte baguette est dans sa main droite ; et comme on voit un bout de thyrses près de cette figure , on pourrait présumer que l'Artiste a voulu indiquer que dans une orgie le thyrses de cette *Bacchante* a été brisé , et qu'elle en tient un fragment dans sa main.

Ce monument est aussi encastré dans la courtine du Bastion St. Félix.

---

## CHAPITRE VII.

*Statues , Autels , Obélisques , Inscriptions , et autres Monumens qui ont rapport au culte rendu à Mercure , à Hercule et à Priape.*

QUELQUES étymologistes ont cru que le nom de MERCURE était dérivé de *Mercium curá* , parce que ce Dieu présidait au Commerce.

*Cicéron* (1) compte cinq MERCURES : le premier fils de COELUS et de DIES ; le second fils de VALENS et de PHORONIS ; le troisième fils de JUPITER et de MAÏA ; le quatrième fils du CIEL. Le dernier , dont il ne nomme point les parens , régna sur les Egyptiens , leur enseigna les lettres et leur donna des lois. Le plus célèbre de tous fut celui qui nâquit de JUPITER et de MAÏA , et on lui attribue généralement la plus grande partie des actions des quatre autres.

On représente ordinairement MERCURE sous la forme d'un jeune homme nu , ou n'ayant qu'un petit manteau sur les épaules. Sa tête est couverte du *petase* ou bonnet de voyageur ; deux aïles sont attachées à cette coiffure ; d'autres aïles sont placées à ses talons. Il tient un *caducée* ; on met une bourse dans sa main gauche. Voici le portrait que *Virgile* fait de ce Dieu dans le quatrième livre de l'*Enéide* :

Il attache d'abord ses brodequins dociles ,  
 Qui soutenant son vól sur leurs aïles agiles ,  
 Au-dessus des vallons , des montagnes , des mers ;  
 Plus vite que les vents lui font fendre les airs ;  
 Ensuite il prend en main sa baguette puissante ,  
 Qui maîtrise à son gré la Parque obéissante ,  
 Rouvre quand il lui plaît les portes du tombeau ,  
 Imprime de la mort le redoutable sceau ,  
 Ote ou rend le sommeil , fend les sombres nuages ,  
 Et fraie au Dieu sa route à travers les orages.

DELILLE.

MERCURE était non-seulement le Dieu du Commerce , mais encore celui de l'Éloquence , le Protecteur des Routes et des Voyageurs , le Confident , l'Interprète et le Messager des Dieux. Son image était placée sur les chemins. Les passans ne manquaient point de jeter des pierres auprès de ces statues ; de sorte que l'on en voyait souvent de grands

---

(1) *De Nat. Deor.* lib. III.





N.º 27.





monceaux sur le bord des routes. On lit dans les Proverbes de Salomon la phrase suivante : *Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii, ita qui tribuit insipienti honorem.* « Augmenter d'une pierre le monceau de MERCURE, c'est rendre hommage à la folie. »

Suivant César (1), les Gaulois avaient un grand nombre de simulacres de MERCURE, et ils croyaient qu'il était l'inventeur de tous les Arts. Quoique César ne dise point que les Gaulois aient donné un nom particulier à ce Dieu, il paraît néanmoins, d'après plusieurs passages des Ecrivains de l'Antiquité, que MERCURE portait anciennement chez les Celtes le nom de *Teutatès*.

On a découvert dans les Gaules un grand nombre de monumens consacrés à MERCURE. Nous allons examiner ceux qui existent encore dans les Départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude.

Le premier est l'autel dont je donne la figure, n.º 27. Le commencement de l'inscription gravée sur la face principale contient en abrégé le nom du Dieu ; la seconde et la troisième ligne font connaître le personnage qui éleva le monument. Quoique le marbre soit mutilé dans l'endroit où commence la quatrième ligne, on voit cependant encore la partie supérieure d'un I, la lettre N et un G. Réunissant ces caractères à ceux qui terminent cette ligne, et à ceux qui commencent la suivante, on formera le mot *INGENVAE*. La lettre L que l'on voit ensuite signifie *Libertus*. Nous avons déjà dit que les quatre lettres V. S. L. M. qui composent la dernière ligne étaient les initiales des mots : *Votum Solvit Libens Merito*. On pourra donc lire ainsi cette inscription : *MERCVRIO. MASCVLVS, INGENVAE Libertus, Votum Solvit Libens Merito.*

« A MERCURE. *Masculus*, affranchi d'*Ingenua*, a acquitté de son plein gré le vœu qu'il avait fait. »

Le nom de *Masculus* était déjà connu par les inscriptions.

(1) *De Bell. Gall.*

Je ne citerai que les trois suivantes : elles ont été publiées par *Gruter*.

MASCVLVS. DEVSII. F  
V. F. SIBI. ET  
PETTVN. SECVNDI. F  
CON. AN. LX. (1)

---

MASCVLVS  
ITVZI. F. SIBI. ET.  
SABINAE. QVINTI.  
F. C. E. T. F. I. (2)

---

SATVRNINVS  
SEVERI. V. F. SIBI.  
ET. ROMA. VRSVLAE  
CON. CARISSIMAE  
ACCEPTO. F. AN. VIII.  
MASCVLO. F. AN. XIII. (5)

On trouve très-souvent le nom d'*Ingenua* sur les marbres antiques : en voici quelques exemples tirés aussi du Recueil de *Gruter*.

PANTINO  
RETIARIO  
QV. VIXIT. AN.  
NOS. XXIII.  
M. III. VII  
NATIO. FRYX  
PVGVAR. V  
INGENVA POSVIT  
CONIVGI. KARO CVM. QVO. VIX  
AN. V. M. II. D. VIII.

---

(1) (2) (3) *Gruter*, p. DCCCVII, n.º 6, 7. P. DCCCXLV, n.º 6.



IN SEQVENS. SENILIS ET.  
 CENSORIA. TEVINA  
 V. F. SIBI ET  
 INGENVAE. TERTI. F  
 INSEQVENTIS  
 MATRI. ET.  
 MAXIMIANO. MAXIMI. F  
 VITICO

D. M.  
 IVLIVS. DVBITATVS  
 VIX. TAN. LXX.  
 INGENVA. INGEN. VIX  
 AN. LXX  
 IVLIANA. VIX. AN. III  
 FIL. F. C.

L'autel élevé à MERCURE par *Masculus*, affranchi d'*Ingenua*, fut découvert à Saint-Bertrand de Comminges ; il est maintenant dans mon cabinet.

Planche III, n.° 15. Cette figure, empreinte sur une lampe sépulcrale en terre cuite, est celle de MERCURE prenant son essor (1). Le Dieu est, contre l'ordinaire, vêtu d'une tunique plissée attachée autour du corps. Un petit manteau est placé par-dessus : ses pieds ont des ailes, mais on n'en voit point à son *pétase*, qui par sa forme diffère beaucoup de ceux que l'on remarque presque toujours sur la tête de ce Dieu. Il tient dans sa main droite une bourse ornée de deux flocons, et dans la gauche un caducée oblong, dont l'extrémité est composée de deux serpens entortillés. « La forme du bonnet, du caducée, et le vêtement semblables à ceux des MERCURES Gaulois qui sont dans mon cabinet, dit M. de *Montégut*, me font croire que cette lampe a été faite dans un temps voisin de

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, p. 101, Pl. VIII.  
 P 3

la conquête des Gaules , et que les Toulousains plaçaient encore sur les images de leurs Dieux les attributs qui leur avaient été donnés par les *Tectosages* ».

On voit assez souvent la figure du fils de MAÏA sur les tombeaux et les lampes sépulcrales : ce Dieu conduisait les ames sur les bords des fleuves infernaux et jusques dans l'empire des morts : l'on ne doit donc pas être étonné de le voir représenté sur les monumens funèbres.

Dans une inscription trouvée dans la forêt de *Belême*, MERCURE est mis au nombre des Déeses infernales :

DIIS INFERIS  
 VENERI  
 MARTI ET  
 MERCVRIO  
 SACRVM

Le monument rapporté dans la même Planche , n.° 16, faisait partie d'une petite statue en bronze. Cette figure est d'un bon style , mais elle a été malheureusement mutilée lorsque le cabinet de M. de *Montégut* fut livré à la massue de l'ignorance.

N.° 17. Cette statue en bronze est conservée dans le Musée de Toulouse : elle a perdu une partie de ses attributs , et le Dieu ne tient plus ni la bourse , ni le caducée.

Symbole de la vigilance , le Coq fut consacré à MERCURE , et on le voit souvent placé près de ce Dieu (1). Celui qui est rapporté ici , n.° 18 , est en bronze , et a été découvert à Toulouse.

Planche v , n.° 1. Cette statue de MERCURE fut trouvée , il y a environ trente ans , près d'une petite Ville nommée *Avignonet* (*Avenionetum*) , située au sud et à la distance de 45 kilomètres , 052<sup>m</sup> 24 de Toulouse.

N.° 2. Autre statue de MERCURE. Ce bronze antique n'est point intéressant sous le rapport de l'art. On croit seulement y reconnaître le caractère simple et peu étudié que les

---

(1) Voyez Planche VII , n.° 3.



Gaulois donnèrent d'abord à leurs ouvrages. Le Dieu n'a point ici le petit manteau que l'on remarque sur les autres monumens que je viens de rapporter. Les pieds ne sont point ornés d'ailes, et le bras qui supportait le caducée a été brisé.

N.º 3. Cette figure représente un jeune homme qui tient une bourse dans sa main droite : de longs cheveux flottent sur ses épaules. Si l'on en excepte la bourse, cette figure n'a aucun des attributs qui distinguent MERCURE.

N.º 4. Autre statue en bronze. Elle tient dans la main droite une bourse : un léger manteau couvre son épaule gauche ; ses cheveux sont courts et faiblement bouclés.

Les trois dernières figures que je viens de décrire furent trouvées dans les ruines d'un édifice situé entre le *Plan* de *St. Bertrand* et le Village de *Valcabrière*. Toutes trois sont *sans sexe*. On ne doit pas néanmoins attribuer cette sorte de mutilation aux *Druïdes*, mais bien à la piété mal entendue de l'un des derniers possesseurs de ces monumens.

Planche XIII, n.º 1. Cette petite statue en bronze fut trouvée dans le lieu nommé *Fontcouverte*, à trois lieues de Narbonne. Elle a été conservée pendant long-temps dans le cabinet de M. *Morel*.

N.º 2. Le monument dont on voit ici la figure a été découvert à *St. Bertrand de Comminges*, autrefois *Lugdunum Convenarum* ; il appartient à M. *Auguste d'Agos*. MERCURE est représenté ici tenant d'une main la bourse ornée de deux flocons, et de l'autre le caducée : une couronne de laurier presse ses cheveux. Ce symbole ne paraît pas ordinairement sur la tête du fils de MAÏA, et l'on doit croire qu'il est relatif à quelque légende sacrée qui ne nous est pas connue.

J'ai déjà fait mention des *Obélisques* existans à *Labarthe-de-Rivière* et à *Beauchalot*, et dont on voit la figure, Planche V, n.ºs 5, 6 et 7. J'ai dit que, selon toute apparence, ces monumens avaient été consacrés à MERCURE. Ils sont placés en effet sur le bord de l'antique voie, qui de *Beneharnum* conduisait à *Tolosa*, et nous avons vu que

MERCURE, considéré comme le Dieu tutélaire des Chemins, du Commerce et des Voyageurs, avait des monumens sur le bord des grandes routes. Les passans jetaient des pierres près de ces monumens, et quelquefois on élevait des *Tumuli* en l'honneur de ce Dieu. *Isidore* (1) parle des amas de pierres consacrés à MERCURE sur le sommet des collines : *Mercurii lapidum congeries in cacumine collium*. *Eustathe* (2) dit que plusieurs regardent les *Tumuli* dédiés à MERCURE comme des signes indicateurs des chemins. On rapporte en effet, ajoute-t-il, que dans les temps primitifs MERCURE, en qualité de héraut et de messager, plaçait hors de la route les pierres qu'il y trouvait pour en débarrasser les chemins.

Les Obélisques rapportés Planche v, sont d'une hauteur très-considérable. On peut croire qu'ils tenaient lieu des *Tumuli* indicateurs des routes, et des monceaux de pierres consacrés à MERCURE, et nommés *Margemañ*, *Merkoles* ou *Merkolim* par les Hébreux, et *ερμασιολαφοι* par les Grecs. La niche creusée dans chacun de ces Obélisques contenait sans doute autrefois la statue colossale de MERCURE, Dieu dont les images étaient élevées sur le bord des chemins.

Les Gaulois offrirent des hommages solennels à HERCULE. Nous avons vu ( pag. 2. ) que, suivant *Diodore de Sicile* (3), ce héros éleva les remparts d'Alesie, et qu'il épousa une jeune Princesse dont il eut un fils nommé *Gatès*, qui donna son nom aux habitans de la Celtique. Quelques écrivains ont cru que l'ancien HERCULE vint dans les Gaules, et conduisit dans les lieux les plus voisins de l'Océan une colonie de Doriens. « Mais ce que les Gaulois » assurent par-dessus tout et ce que nous avons lu nous- » mêmes sur leurs monumens, dit *Ammien-Marcellin* (4), c'est qu'*Alcide*, fils d'*Amphytrion*, vint combattre les cruels tyrans *Geryon* et *Tauriscus*, dont l'un

(1) Glossar.

(2) Odyss. lib. II.

(3) *Diodor. Sicul.* lib. v, pag. 303.

(4) *Amm. Marcell.* lib. xv, c. 9.



» ravageait les Espagnes , l'autre les Gaules , et que les  
 » ayant vaincus tous deux , il eut commerce avec des fem-  
 » mes d'une naissance distinguée , et en eut plusieurs  
 » enfans qui donnèrent leurs noms aux pays qui furent  
 » soumis à leur puissance. » *Parthenius* dit que *Celtica* ,  
 fille de *Bretannus* , fut chérie par *HERCULE* , et que de leurs  
 amours naquit *Celtus* qui fut père des Celtes. Les Poètes  
 nous ont conservé le souvenir de l'union d'*HERCULE* avec  
*Pyrène* , fille de *Bebrix*. Toutes ces traditions tiennent en  
 quelque sorte à l'origine des Peuples Celtes , et annon-  
 cent que le culte rendu à *ALCIDE* fut institué dans les Gau-  
 les long - temps avant la conquête de cette partie de  
 l'Europe.

Les Celtes donnaient , dit-on , à *HERCULE* , le nom d'*Oc-  
 amos* , et le représentaient sous la forme d'un vieillard. Ils  
 mettaient une massue dans sa main droite , un arc dans sa  
 main gauche : une peau de lion couvrait ses membres  
 musculeux ; un carquois plein de flèches résonnait sur son  
 dos : des chaînes d'or sortaient de sa langue et tenaient  
 attachées par l'oreille une multitude de personnes qui d'un  
 air content suivaient le Dieu , et ne fesaient aucun effort  
 pour se dégager de leurs liens. *Lucien* , qui nous a con-  
 servé ces détails (1) , ajoute que dans le temps qu'il mar-  
 quait la surprise que lui causait une figure si extraordi-  
 naire , un Philosophe Celte l'aborda et lui tint ce dis-  
 cours : « Votre étonnement cessera dès que je vous aurai  
 » expliqué tout le mystère. Les Grecs croient que *MER-  
 » cure* est le Dieu de l'éloquence ; suivant les Gaulois  
 » c'est *HERCULE* , parce qu'il surpasse *MERCURE* en force.  
 » Nous le fesons peindre avancé en âge , parce que l'élo-  
 » quence ne montre ce qu'elle a de plus vif et de plus  
 » animé que dans la bouche des vieillards. Le rapport  
 » qu'il y a de l'oreille à la langue autorise la peinture que  
 » nous fesons de ce vieillard , qui tire avec la langue les  
 » hommes attachés par l'oreille. »

On a découvert à Toulouse , près de la nouvelle porte

---

(1) Dialog.

du Faubourg de Saint-Cyprien, le monument rapporté Planche III, n.° 12. Cette petite statue d'HERCULE est en bronze (1). La main droite tient encore le bout d'une massue qui était appuyée sur l'épaule. Le corps est entouré d'une sorte de draperie sur laquelle on distingue un muffle de lion. La tête du Dieu est couverte par une coiffure qui ressemble à un *turban*. Les Gaulois représentés sur l'un des Autels trouvés dans la Cathédrale de Paris, portent une coiffure presque semblable à celle de la petite statue que l'on voit ici (2). *Caylus* a publié (3) une figure gauloise, dont la tête est couverte d'un *turban*, et l'on trouve dans le septième volume des Monumens expliqués par cet illustre Antiquaire (4), deux statues gauloises qui portent une coiffure pareille à celle de notre HERCULE.

Le groupe en marbre blanc rapporté Planche III, n.° 13, fut trouvé, il y a environ 60 ans, près du Village de *Marquesave* (5). Un Antiquaire a pensé que ce monument représentait la lutte d'HERCULE et d'*Antée*.

On sait qu'*Antée*, fils de NEPTUNE et de la TERRE contraignait tous les voyageurs à lutter avec lui, et qu'il les massacrait après les avoir vaincus. Il osa défier HERCULE : ils se saisirent. ALCIDE renversa plusieurs fois *Antée*; mais à l'instant où celui-ci touchait la TERRE, il reprenait de nouvelles forces et recommençait la lutte avec plus de vigueur qu'auparavant. HERCULE s'en étant aperçu l'éleva en l'air, et le pressa avec tant de force qu'il lui arracha la vie.

Dans un Mémoire (6) lu dans une séance particulière de l'Académie de Toulouse, M. de *Saint-Amans* dit : « l'Artiste auquel nous devons ce monument a représenté HERCULE soulevant son adversaire. On les reconnaît l'un et l'autre à la vigueur empreinte dans toutes les parties de

(1) *Montégut*, Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. III, pag. 274.

(2) D. *Martin*, Relig. des Gaul. tom. II, pag. 44, Pl. 25.

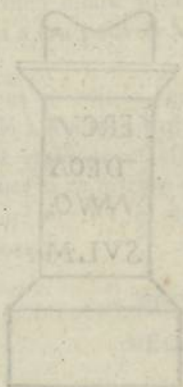
(3) Recueil d'Antiq. tom. I, pag. 196.

(4) Pl. LXVII.

(5) A trente-huit kilomètres de Toulouse.

(6) Ce Mémoire est encore manuscrit.





N.º 28.





leurs corps , et à la haine dont ils paraissent animés. Si la partie inférieure du monument subsistait encore , on y verrait sans doute la massue d'HERCULE et la dépouille du Lion de Némée , et ces signes caractéristiques confirmeraient l'opinion que j'ai émise. »

En rapportant cette opinion , je n'ai pas le projet d'insinuer qu'elle doit être adoptée. Le groupe découvert à *Marquesave* ne représente peut-être que des lutteurs ordinaires ; mais je pense que l'on ne peut blâmer M. de *Saint-Amans* d'avoir cherché à illustrer ce marbre antique en annonçant qu'il rappelait l'un des exploits du valeureux fils d'*Alcmène*. Des Antiquaires justement célèbres ont commis quelquefois de plus grandes erreurs , et ont donné des explications bien moins probables que celle que M. de *Saint-Amans* a cru pouvoir hasarder dans le mémoire que j'ai cité.

L'Autel dont on voit la figure , n.º 28 , fut , à ce que l'on assure , dédié à ALCIDE : mais la première lettre de l'inscription étant entièrement effacée , je crois que l'on ne peut déterminer si ce marbre est consacré à MERCURE ou à HERCULE. Voici en effet les seuls caractères que l'on peut encore y découvrir :

::: ERCV

DEOA<sup>s</sup>

::: :

VNIC:::

S . V . S . L . M (1).

Cet Autel qui n'a que huit pouces de hauteur , fut découvert entre les Villages de *Loure* et de *Valcabrière* : il est maintenant placé dans mon cabinet.

Le monument rapporté Pl. III , n.º 19 , n'est chargé d'aucune inscription : HERCULE est représenté sur la face

(1) *Susceptum Votum Solvit Libens Merito.*

principale de cet Autel. La main droite du Dieu est élevée au-dessus de sa tête, la gauche est appuyée sur une massue. Une ceinture ou un lien, divisé en deux parties, passe entre les cuisses et fait le tour du corps. On peut remarquer assez facilement que cette figure n'a jamais eu de *sexe*. Des *krémides* ou *ocrées* s'élèvent un peu plus haut que la moitié des jambes : on sait que dans HOMÈRE *benè ocreatus* est une fréquente épithète des Dieux.

*Montfaucon* nous apprend (1) que l'on a découvert sur la montagne de Framont en Lorraine, plusieurs MERCURES sans *sexe*. « Il paraît, dit D. *Martin* (2), que ce symbole a rapport à deux vérités, qui sont prises du fond même de la Religion des Gaulois ; l'une regarde le dogme et l'autre la morale. La première consiste dans le sentiment de la nation sur la nature des Dieux. Les Gaulois tenaient, comme les Perses, qu'il ne fallait point reconnaître de Divinités mâles et femelles, et que leur excellence et leur immensité ne permettaient point de les représenter sous aucune figure humaine. On s'attacha long-temps scrupuleusement à ces maximes fondamentales ; et bien des siècles s'écoulèrent avant qu'on y donnât la moindre atteinte. Mais enfin l'exemple de tant de nations joint aux armes des Romains, entraîna les Gaulois, et ils représentèrent les Dieux comme le reste du monde. Les *Druïdes* ne pouvant plus s'opposer à une nouveauté qui prenait le dessus malgré eux, pour sauver la doctrine du naufrage dont elle était menacée, et empêcher que la créance, qu'ils s'étudiaient de conserver depuis si long-temps, ne s'affaiblît et ne s'effaçât dans tous les esprits, s'avisèrent de représenter les Dieux sans *sexe*, afin que sous ce voile la vérité se conservât dans toute son étendue, et que les Gaulois, du moins les plus éclairés, ne donnassent point dans les sentimens extravagans des Grecs et des Romains qui croyaient, de bonne foi, que les Dieux étaient sujets à la corruption, à la

(1) Antiq. Expliquée.

(2) Relig. des Gaul. tom. 1, pag. 34.



vicissitude et à presque toutes les faiblesses des hommes. »

On trouve dans le Recueil de M. de *Caylus* la statue d'un JUPITER et celle d'un HÉCULE Gaulois , qui tous deux n'ont point de sexe. M. de *Montégut* a publié (1) une figure dans le même genre, découverte à Toulouse lorsqu'on creusait les fondemens de la nouvelle Eglise de la Daurade. Cette petite statue, évidemment Gauloise, représente un homme nu ; de longs cheveux flottent sur ses épaules ; une barbe épaisse descend jusques sur sa poitrine. Le bras droit est cassé : la main gauche faite en forme d'anneau tenait autrefois un attribut (2). J'ai considéré plusieurs fois cette figure qui paraît être celle d'ALCIDE, et je puis assurer qu'elle n'a jamais eu de sexe.

On a vu plus haut que l'on avait découvert sur la montagne de *Framont* des Mercurus sans sexe : l'Autel que je publie ici a été découvert à *Barbazan*, Village situé près de *Lugdunum Convenarum*. Une conformité si remarquable entre des monumens trouvés dans des lieux très-éloignés les uns des autres, semble annoncer en quelque sorte une convention générale, ou plutôt un formulaire religieux prescrit par les *Druïdes*. Ces Prêtres sacrés qui avaient proclamé le dogme consolant de l'immortalité de l'ame, qui croyaient que le Celte devait honorer en tout temps les Dieux, et être constamment juste et brave, avaient des idées trop épurées, trop sublimes, pour penser que la Cause-Première fût sujette aux passions qui tourmentent et avilissent les hommes. Ils eurent donc le soin de ne point exprimer le sexe des Dités qu'ils adorèrent, et cette réserve ingénieuse doit honorer à jamais les ministres de la Religion Gauloise.

On lit dans le grand Recueil de *Gruter* (3) une inscrip-

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 105, Pl. XI, n.º 1.

(2) Voyez Pl. IV, n.º 8.

(3) Pag. XLVIII, n.º 6.

tion découverte à Narbonne par le savant *Scaliger*, et dédiée à *HERCULE Invincible* : elle est ainsi conçue :

N.º 29.            DEVS . HERCVLIS  
                       INVICTVS.  
                       SIGNVM  
                       ARGENTEVVM  
                       P . P . XII . DE . SVA  
                       PECVNIA . FE  
                       CIT

Ce marbre était encastré dans le mur de la Ville : M. de *Calet Graignague* l'acheta, et le fit transporter à Toulouse (1). L'on s'aperçut alors que ce monument était chargé de deux inscriptions et de plusieurs symboles relatifs à *HERCULE*. La seconde inscription, qui n'avait pas été vue par *Scaliger*, contient les mots suivans :

N.º 50.            CN . POMPEIVS  
                       CN . L . HYL A  
                       HERCVLI  
                       ILVNNO . ANDOSE  
                       V . S . L . M

C'est-à-dire : *CNeius POMPEIVS, CNei Libertus, HYL A, HERCVLI ILVNNO ANDOSE, Votum Solvit Libens Merito.*

*Montfaucon* traduit ainsi cette inscription (2) : « *Cneius Pompeius Hyla*, affranchi de *Cneius*, a accompli de son bon gré le vœu qu'il avait fait à *HERCULE Ilunnus d'Andose.* » L'autre inscription est en ces termes : « le Dieu *HERCULE Invincible* : il a fait de ses propres deniers une statue d'argent du poids de douze livres. » Pour trouver un sens dans cette dernière inscription, ajoute *Montfaucon*, il faut mettre un point après *Invincible*, et joindre *il a fait*

(1) Ce monument est maintenant placé dans la galerie du Musée.

(2) *Ant. Expl.* tom. II, part. I, pag. 251, Pl. CIV.



de ses propres deniers , à l'inscription précédente : c'est *Cn. Pompeius Hyla*, qui, pour accomplir son vœu, a fait de ses propres deniers cette statue. Selon la manière ordinaire d'abrégé les inscriptions , ces lettres PP. XII. doivent s'expliquer de douze pieds ; mais c'est une chose si extraordinaire qu'une statue colossale d'argent de douze pieds de haut , particulièrement pour ces temps où l'argent était si rare , que je ne sais si on n'aimera pas mieux lire : *Pondo duodecim librarum* , du poids de douze livres , *Herculi Ilunno Andose*. Le nom d'HERCULE est ici joint à deux noms locaux ( *Ilunus* et *Andose*. ) »

« Parmi les noms différens sous lesquels la Divinité du SOLEIL a été adorée , et ces bienfaits ont été chantés , dit M. Dupuis (1) , celui d'HERCULE est un des plus fameux. Depuis Meroë en Ethiopie , et Thèbes en Egypte , jusqu'aux îles Britanniques et aux glaces de la Scythie ; depuis les côtes de la Phénicie jusqu'aux bords de l'Océan Atlantique , et aux sables de la Maurusie ; depuis *Palibothra* jusqu'à Cadix , tout l'Univers a retenti du nom et des exploits glorieux de ce Dieu Invincible..... On adorait en lui le Père des siècles et des années , l'ame visible du monde , l'immortel modérateur des astres et des saisons.... On adorait en lui le Dieu qui placé dans le SOLEIL , comme dans un char , voyage autour du monde , et s'élançant des bords de l'Orient jusqu'au Couchant , répand la lumière et distribue le temps en parcourant la carrière des douze signes. »

Les douze travaux d'HERCULE sont relatifs à la marche du SOLEIL dans les signes du Zodiaque. « Le premier animal céleste que le SOLEIL ou HERCULE trouve en entrant dans sa carrière annuelle , à l'époque de sa plus grande force , et lorsqu'il prend pour attribut la massue , c'est le Lion (2). Ce Lion était le même que celui qui fut chanté dans le récit des combats d'HERCULE comme ayant été l'objet de son premier travail ; à ce titre on l'a toujours

(1) Origine des Cultes , tom. 1 , pag. 305.

(2) Ibid. pag. 317.

appelé le *Lion Néméen*, le premier des animaux vaincus par *HERCULE*, son premier travail. » Ce Lion était, selon quelques-uns, descendu du disque de la *LUNE* : d'autres assurent que *JUNON* voulant causer des peines à *HERCULE* intéressa la *LUNE* dans sa haine ; que celle-ci remplit une corbeille de salive et d'écume, et que le *Lion Néméen* en nâquit. *HERCULE* l'attaqua dans la forêt de *Némée*, et après l'avoir étouffé, il voulut porter à l'avenir la dépouille de cet animal en signe de victoire.

Un bas-relief conservé à Narbonne près de la Porte Royale, et rapporté ici, Pl. iv \*, n.º 1, représente *HERCULE* étouffant le *Lion* de la forêt de *Némée*. Ce monument est d'une dimension égale à un autre placé dans le même lieu, et qui retrace aussi l'un des travaux d'*ALCIDE*. Ce dernier bas-relief a été publié par *Duchoul* (1) et par *Montfaucon* (2). J'ai cru devoir en offrir aussi le dessin. ( *Voyez même Planche, n.º 2.* )

« Le triomphe d'*HERCULE*, après la conquête des Bœufs de *Géryon*, est, dit *M. Dupuis* (3), son triomphe sur un Chien redoutable qu'il tira des enfers, et qu'il amena à la lumière. C'est l'objet du onzième travail du héros. Pour donner plus d'importance au triomphe, on peignit ce Chien sous les formes les plus affreuses. L'union du Chien céleste à l'*Hydre* placée près de lui, et qui monte à la suite du petit Chien et avec le grand Chien, formait les traits du Chien monstrueux, fils d'*Echidna*, ou d'une Vipère. On peignit donc ce Chien avec une triple tête, et avec une queue d'*Hydre* ou de Serpent ( *comme dans le bas-relief rapporté ici* ), tandis que d'autres Serpens entrelaçaient ces têtes. »

On peut présumer que les bas-reliefs dont je donne la gravure, n'étaient pas originairement seuls, et qu'ils furent placés dans un Temple où les habitans de Narbonne avaient

(1) Discours de la Religion des anciens Romains, pag. 194.

(2) Antiq. Expl. tom. 1, pag. 218, Pl. CXXXII.

(3) Origine des Cultes, tom. 1, pag. 339.



représenté les douze travaux d'HERCULE, ou le passage du DIEU-SOLEIL dans les douze signes du Zodiaque.

La figure de PRIAPE, rapportée Pl. III, n.º 9, a été découverte à Saint-Bertraud de Comminges. Cette statue porte un vêtement gaulois; une corne d'abondance est placée dans la main gauche du Dieu. M. d'Orbessan a publié ce monument qui est maintenant conservé dans la Bibliothèque publique d'Auch.

« Toutes les fois que les images des Divinités retracent quelque chose d'obscène en apparence, dit M. Dupuis (1), c'est au Printemps qu'il faut se reporter. C'est au Printemps qu'OSIRIS fécondait la LUNE, suivant Plutarque (2). Alors la TERRE amoureuse demande au CIEL, dit Virgile (3), la semence qui doit la féconder... Voilà l'origine du culte de PRIAPE et des Divinités qui portent ses attributs. »

Le signe distinctif de PRIAPE, l'image de la virilité, était l'emblème de la fécondité du SOLEIL, et désignait sa force créatrice. Ce signe fut consacré dans les mystères d'OSIRIS et de BACCHUS. On le retrouve assez souvent sur des monumens découverts dans la Celtique.

Celui dont on voit la figure Pl. III, n.º 10, et II, est une pièce de corail formant deux branches presque égales. Elle a deux pouces deux lignes de longueur depuis la base jusqu'à l'extrémité des branches, et six lignes de diamètre. L'une est terminée par une tête de Cheval grossièrement sculptée, l'autre représente un *Phallus* bien formé. Toutes deux sont ornées sur leurs faces latérales de fleurs de différentes espèces; le tronc d'où elles partent porte de chaque côté une tête juvénile ceinte de rayons flamboyans comme ceux qui environnent la tête de l'APOLLON gaulois dont j'ai rapporté la figure Pl. X, n.º 1.

La tête de Cheval qui forme l'extrémité de l'une des branches de ce monument indique le Cheval céleste, Pégase fils de NEPTUNE et de la Gorgone Méduse. « On donne à ce Cheval le nom d'*Hemitelès* parce qu'il est a

(1) Origin. des Cultes, pag. 157, 158.

(2) Plutarch. de Isid. pag. 368.

(3) Georg. lib. II.

demi figuré. Aussi appelle-t-on la partie qui est tracée aux Cieux *Hippicé Cephalé*, ou *tête du Cheval*.... Lorsque le SOLEIL approche du milieu du *Belier*, le *Cocher* se couche, et le matin son char est précédé de *Pégase* et de *Persée*. Sur le monument rapporté ici nous voyons la *tête du Cheval* précéder celle du DIEU-SOLEIL.

Le *Phallus* qui forme l'extrémité de l'autre branche annonce la force créatrice, attribut de l'Astre éclatant dont la bienfaisante chaleur répand la vie et la fécondité dans toutes les parties de la nature. Les fleurs sculptées sur les côtés du monument nous rappellent que la Terre reprend sa parure embaumée lorsque le Dieu du jour, vainqueur du Génie du mal, commence à parcourir les Signes du Printemps.

---

### CHAPITRE VIII.

*Monument qui représente le cours du Soleil. Autre qui rappelle le triomphe de cet Astre sur Typhon ou sur le Génie des ténèbres.*

ON retrouve quelquefois des bas-reliefs et des inscriptions qui paraissent être d'abord de simples copies de monumens plus anciens, et qui rappellent entièrement les idées théogoniques et astronomiques des Peuples auxquels nous avons succédé. Le portail de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, celui des Bénédictins de Saint-Denys, l'ancienne Eglise de Sainte-Genève, et celle de Saint-Germain-des-Prés offrent des monumens de ce genre (1). Ceux que je vais décrire ont jusqu'à présent été méconnus : j'ai cru devoir les rapporter ici, bien qu'ils appartiennent évidemment à une époque postérieure de plusieurs siècles, aux autels, aux bas-reliefs et aux inscriptions *héliques* dont j'ai fait mention. Mais ces monumens ne peuvent être ex-

---

(1) *Le Gentil*. Observations sur plusieurs anciens monumens gothiques sur lesquels on a gravés les Signes du Zodiaque, et quelques hiéroglyphes égyptiens, relatifs à la Religion d'Isis. Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris. Ann. 1788, pag. 390 et seqq.

*Dupuis*, Religion universelle.



pliqués que par le secours de la mythologie. Les observations qu'ils feront naître serviront d'ailleurs en quelque sorte de complément à ce que nous avons déjà dit sur le culte du DIEU-SOLEIL et sur celui des Constellations.

L'un de ces monumens, représenté Pl. VI, n.º 21, était autrefois placé dans une Chapelle de l'Eglise de Saint-Saturnin. On le voit maintenant dans la galerie du Musée de Toulouse. *Noguiér* a voulu expliquer ce bas-relief (1); *Bertrand* (2) et *Daydé* (3) en ont parlé. Je commencerai par le décrire; je rapporterai ensuite les opinions des Auteurs que je viens de nommer; enfin je présenterai l'ensemble de mes recherches et de mes réflexions.

Ce monument représente deux femmes vêtues à la manière antique: elles ont les jambes croisées et paraissent être assises. L'une tient un *Belier*, et l'on voit au-dessus de sa tête les mots: SIGNVM ARIETIS. Son pied droit est nu et appuyé sur une tête de *Lion*; le gauche est couvert d'une chaussure assez extraordinaire, et se trouve posé sur la partie supérieure d'un tombeau. L'autre femme tient un *Lion*: les mots SIGNVM LEONIS sont gravés au-dessus d'elle. Son pied gauche est nu et repose sur une tête de *Lion*; le droit est chaussé et placé sur le tombeau. L'inscription suivante est gravée entre les deux figures:

H  
OC  
FU  
IT  
FA  
CT  
UM  
T  
TEMPO  
RE  
IULII  
CE RI  
SA S

(1) Hist. Tolosaine, pag. 52.

(2) De Gest. Tolos.

(3) Histoire de Saint-Sernin et de son insigne Eglise abbatiale de Tolose, pag. 280, 289.

Le style du dessin annonce que ce bas-relief a été sculpté vers la fin du huitième siècle.

Les caractères des trois inscriptions sont entièrement semblables à ceux dont on se servait sous le règne de *Charlemagne* : on pouvait facilement s'en convaincre en parcourant le précieux Manuscrit conservé autrefois dans le trésor de l'Abbaye de *Saint-Saturnin*, et qui a été déposé pendant vingt années dans la Bibliothèque publique de *Toulouse* (H).

L'antiquité nous offre peu d'inscriptions gravées en lignes disposées comme celles que l'on voit sur ce monument, et l'on n'a généralement suivi cette méthode que dans des temps de barbarie, lorsque les arts n'étaient plus cultivés avec succès. On trouvera des preuves de ce que j'avance, si l'on examine une inscription conservée à Paris et publiée par M. *LENOIR* (1), et plusieurs autres rapportées par *Bosio* dans sa *Roma sotteranea* (2).

*Noguer* (3) dit que « *Marc Fonteje* ; Préteur de la » Gaule, fit ériger plusieurs statues ou effigies de marbre » à l'honneur de *César*, dont entr'autres il y en a deux » en l'Eglise de *Saint-Sernin*..... Ces pièces, bien qu'élabo- » rées du temps de *César*, et par ainsi plus de cent ans » avant la structure de ladite Eglise ; toutesfois pour le » tesmoignage de l'antiquité et excellence mémorable de » Tolose, furent là posées par nos ancêtres, amateurs » des choses antiques et rares : principalement celles du » *Lion* et du *Mouton*, par lesquelles les signes de la nais- » sance et victoires de *Jules César* nous sont desmons- » trées estant tirées au vray sur son horoscope : car il est » par trop résolu que *César* nasquit au signe du *Lion*, » sous lequel, comme le *Lion* surmonte en courage tous » les autres animaux, aussi cet Empereur excéda les plus » courageux et magnanimes. Et au signe du *Mouton* il » embellit ses victoires d'une infinité de triomphes et de

(1) Musée des monumens français, pag. 68.

(2) Pag. 133, 135, 579, 581. Voyez aussi l'Annuaire du Département du Jura, par M. *BRUAND*, pag. 204-207.

(3) Hist. Tolosaine, pag. 52 et 53.



» trophées mémorables , comme l'an , et le cours du Soleil  
 » prend sa force et sa valeur sur les autres saisons , estant  
 » le commencement d'icelles au signe du *Mouton*. »

*Daydé* , Auteur diffus qui fit imprimer l'*Histoire de Saint-Sernin* , ne voulut pas adopter le sentiment de *Noguier* , et crut trouver une explication plus satisfaisante dans ce passage extrait de l'ouvrage de *Bertrand*.

*Ex dictis Beati Hieronimi invenitur , quod tempore Julii Cæsaris , in diversis mundi partibus apparuerunt manifesta tria signa.*

*Primum , quod in urbe Romanâ ortus est fons de quo oleum defluens in flumine Tiberis emanavit : figurans ( ut creditur ) , sacramentum solemne baptismatis , quod cum oleo in aquâ perficitur : et in quo baptismo humanum genus regeneratur contra vetustatem peccati originalis.*

*Secundum signum , quod in civitate Hierusalem per tres dies pluit aqua et sanguis : signans mysterium passionis crucis : in qua aqua et sanguis in redemptionem humanis generis esfluxerunt de latere Salvatoris.*

*Tertium signum fuit in civitate Tolosæ , in qua duæ mulieres dictæ civitatis generarunt duas filias : quarum una peperit Leonem : altera genuit Agnum ; figurans quod in die judicii Dominus aparebit ut Leo terribilis contra reprobos , et justis mansuetus ut Agnus.*

*Ut utramque figuram representant duæ imagines marmori insculptæ in introitu Ecclesiæ Sancti-Saturnini Tolosæ : quarum altera ante se Leonem et altera gestat Agnum.*

*Marc Fonteie* , qui suivant *Noguier* , « fit ériger plusieurs statues ou effigies de marbre à l'honneur de *Julius César* , » n'est pas sans doute différent de *Marcus Fonteius* qui gouverna quelque temps la Gaule Narbonnaise. On sait que ce Préteur , judiciairement poursuivi par les habitans de la Province , fut défendu par *Cicéron*. L'oraison *pro Fonteio* , seul monument dans lequel on pourrait trouver quelque chose de relatif au fait avancé par *Noguier* , ne nous offre aucune donnée sur cet intéressant sujet , et

cela ne doit pas surprendre, puisque l'accusation portée contre *Fonteius* date, ainsi que la défense, de l'an 684 de Rome, et que *César* n'entra dans les Gaules que vers l'an 696, époque à laquelle *Fonteius* n'exerçait plus sans doute aucune magistrature dans la Province Narbonnaise. Cette seule observation suffirait pour faire rejeter l'opinion de *Noguiér*, si d'ailleurs, le style du dessin et la contexture de l'inscription ne démontraient point que ce bas-relief ne peut être classé parmi les monumens Romains.

Le passage extrait de l'ouvrage de *Bertrand* semblerait d'abord expliquer d'une manière plus naturelle le bas-relief qui nous occupe. On ne saurait sans doute admettre le fait annoncé par l'Auteur Toulousain ; mais on pourrait penser que *Saint-Jérôme* ayant recueilli sans examen cette anecdote, lui imprima, en la rapportant dans ses écrits, une sorte d'authenticité, et que, fondés sur l'autorité de l'un des plus illustres pères de l'Eglise, des artistes crurent pouvoir représenter ce prodige dans le Temple consacré à l'Apôtre de Toulouse. Mais des recherches exactes nous apprennent que *Saint-Jérôme* n'a fait aucune mention de ce miracle. On doit donc en attribuer la supposition à l'historien *Bertrand*, et l'on ne sera pas étonné de ce mensonge lorsqu'on se rappellera que cet Auteur, se livrant trop souvent à son imagination, a rempli ses ouvrages de récits aussi absurdes que méprisables.

Mais où trouverons-nous l'explication de ces figures ? Qui pourra nous instruire sur les motifs de ceux qui érigèrent ce monument ? Je tâcherai de répondre à ces questions, et j'espère que l'examen attentif de ce bas-relief nous fournira des données suffisantes pour son explication.

On voit du côté gauche de ce monument une femme qui supporte un *Belier* ; au-dessus de sa tête on lit : *Signum Arietis*. Voici donc le *signe du Belier*, siège de l'exaltation du SOLEIL, et qui est souvent nommé, ainsi que nous l'avons vu plus haut, *Dux Cœli* et *Princeps Signorum*.

Je ne répéterai pas ici les *mythes* relatifs au *Belier céleste*. On sait que la première des formes que prend le SOLEIL lors-



qu'il nous ramène les jours du Printemps, est celle du *Belier* qui marche à la tête de l'armée céleste et de la série des signes du Zodiaque. « JUPITER est la dénomination du SOLEIL du Printemps, dit M. Dupuis (1), et conséquemment du SOLEIL peint avec les attributs du premier signe ou du *Belier* dont la statue d'AMMON prenait tous les caractères et tous les attributs. JUPITER et AMMON ne sont qu'une même Divinité, suivant *Plutarque* et *Diodore*, qui nous assurent que le nom d'*Amun* en Egyptien, mot dont les Grecs firent *Ammon*, était le nom propre de JUPITER. »

Les Egyptiens, et tous les peuples adorateurs du SOLEIL, peignaient cet astre avec les attributs des signes auxquels il s'unit durant sa révolution. D'après cette coutume, attestée par *Jamblique*, on voit que le SOLEIL de l'équinoxe du Printemps dut être représenté avec les attributs du *Belier* ou de l'*Agneau céleste*, vainqueur des longues nuits, et réparateur du mal produit dans l'Univers par l'horrible *Typhon*, ou par le Principe des ténèbres.

Les Grecs et les Romains durent, sans doute, leur Zodiaque à l'Egypte. Successeurs de ces Peuples, nous avons adopté les figures astronomiques dont ils faisaient usage. Le *Belier* représenté sur notre monument et surmonté de l'inscription *Signum Arietis*, n'est donc autre chose que le SOLEIL, empruntant ; lors de l'équinoxe, les formes du *Belier céleste*, et répandant dans la nature les germes actifs de la vie et de la fécondité.

La femme sur laquelle le *Belier* est posé, est la NATURE ou la Déesse ISIS, mère d'HORUS ou du SOLEIL printanier. Dans presque tous les monumens qui représentent cette épouse du bienfaisant OSIRIS, on remarque sur ses genoux l'image du jeune HORUS, et c'est ainsi que nous voyons sur la femme placée à la gauche du bas-relief le *Belier*, symbole du SOLEIL, peint sous la forme du premier des signes. » On caractérisait la néoménie d'un certain mois ou

---

(1) Origine des Cultes, tom. II, p. 101.

d'un autre , dit *Pluche* (1) , en accompagnant l'*ISIS* qui annonçait cette fête , de la vue de l'animal céleste où le *SOLEIL* entrait alors. » D'après cette opinion , la femme représentée ici , et qui supporte le *Belier* , signe dans lequel le *SOLEIL* entre lors de l'équinoxe du Printemps , est vraiment l'*ISIS* Egyptienne , mère du jeune *HORUS*.

La Vierge *MINERVE* , *ISIS* de la Ville de Saïs en Egypte , disait dans une inscription qui a été conservée par *Proclus* (2) et par *Plutarque* (3) , qu'elle était la mère de l'Astre éclatant qui dispense la lumière. « *Le fruit que j'ai produit est le SOLEIL.* »

La femme qui occupe la droite du monument soutient un *Lion* : au-dessus de sa tête on lit les mots *Signum Leonis*. Tous les Astronomes de l'Antiquité ont assuré que ce *Lion* était l'animal fameux dans l'Histoire d'Hercule , sous le nom de *Lion de Némée* , et dont la défaite fut le résultat du premier travail de ce héros. Quelques auteurs pensent qu'il fut consacré dans le *Zodiaque* en qualité de chef et de Roi des animaux. Ce signe est le domicile du *SOLEIL* : il est affecté à l'élément du feu. *Plutarque* appelle le *Lion* l'*animal solaire*. *Théon* dit qu'il était consacré au *SOLEIL*.

Le trône d'*HORUS* était supporté par des *Lions* (I).

La femme qui soutient ici le signe du *Lion* est encore *ISIS*. « Hors de l'Egypte , dit *Pluche* (4) , la moisson se faisant , ou étant achevée , vers le passage du *SOLEIL* sous le *Lion* , la figure de ce signe fut plus ordinairement unie à l'*ISIS* qui annonçait la grande fête où l'on remerciait Dieu de la récolte du blé. » *CÉRÈS* ne différait point , d'après les plus savans Mythologues , de l'*ISIS* Egyptienne ou de la mère d'*HORUS*. Plusieurs monumens la représentent portée sur un *Lion*.

Suivant les observations des Prêtres de l'Egypte , le

(1) *Hist. du Ciel* , tom. 1 , p. 112.

(2) *Procl. in Tim.* lib. 1 , p. 30.

(3) *De Isid.* pag. 354-365.

(4) *Hist. du Ciel*.



SOLEIL, après avoir atteint le plus haut point de sa course, s'abaisse vers les signes inférieurs; alors les ténèbres commencent à reprendre leur funeste empire. Mais leur triomphe est lent: la nature paraît craindre l'absence du Dieu, qui, parcourant les signes de l'été, avait répandu la vie sur toute la surface du globe. Mais enfin, l'Astre de la Lumière ne jette plus que des rayons languissans: le Génie du mal, *Typhon* chez les Egyptiens, *Ahriman* chez les Perses, poursuit le Sauveur du monde et le plonge dans le cercueil; mais sortant bientôt de cette demeure obscure, le DIEU-SOLEIL remonte vers la partie supérieure du Zodiaque. Cette époque était marquée dans les anciens calendriers par ces mots: *Naissance du SOLEIL invincible*. Chez les Egyptiens, dit *Macrobe*, APOLLON ou le SOLEIL prend le nom d'HORUS. Les peuples voulant sous ce nom consacrer une statue au SOLEIL, le représentent la tête rasée, à l'exception d'un bouquet de cheveux qu'ils lui laissent au côté droit. Ils désignent par-là le temps où le jour est d'une médiocre durée, et où il a perdu tous les accroissemens qu'il avait reçus, le SOLEIL étant parvenu au terme le plus étroit de sa carrière diurne, ce qui arrive au solstice d'hiver. Mais ensuite cet Astre sortant de la prison étroite et obscure dans laquelle il avait été renfermé, s'achemine vers le solstice d'été, accroît sans cesse les jours et regagne son empire.

Voilà sans doute ce que l'on a voulu représenter dans la partie inférieure du monument que nous examinons. Le SOLEIL, qui avait emprunté au plus haut degré de sa course les formes du *Lion de Némée*, et dont la crinière ondoyante descendait majestueusement sur son corps, n'offre plus qu'une tête privée en grande partie de cet ornement qui désigne les rayons de l'Astre modérateur des années. Il paraît presque entièrement plongé dans les ténèbres. La capsule, ou la *tombe* sur laquelle reposent les pieds chaussés des deux *ISIS*, rappelle la caisse dans laquelle OSIRIS, ou le DIEU-SOLEIL, fut enfermé par *Typhon*, ennemi de la lumière et du bien. Ce symbole a aussi de grands rapports avec les sépulcres que l'Égypte consacra à

son Dieu tutélaire. « Les Pères de l'Eglise, dit M. Dupuis, parlent souvent des fêtes célébrées en l'honneur d'OSIRIS mort et ressuscité. Saint *Athanase*, Saint *Augustin*, *Théophile*, *Athenagore*, *Minutius Felix*, *Lactance*, *Julius Firmicus*, s'accordent à nous peindre le deuil de l'Egypte lors de l'époque qui rappelait la mort d'OSIRIS. Ils nous décrivent les cérémonies qui se pratiquaient à sa sépulture, les tombeaux qu'on lui avait élevés à différens endroits, les larmes qu'on allait y répandre pendant plusieurs jours, et ensuite les fêtes de joie qui succédaient à cette tristesse au moment où l'on annonçait OSIRIS, ou le DIEU-SOLEIL, retrouvé et ressuscité. »

Le bandeau qui orne la tête du Lion, placée à la droite du bas-relief et sous le *signe* du *Belier*, annonce que lorsque le SOLEIL est sorti du cercueil où le *Génie du mal* l'avait renfermé, il reprend son empire et les attributs qui doivent distinguer celui que *Nonnus* appelle *Roi des Astres* et *Père du Monde*.

La chaussure qui recouvre les pieds appuyés sur le tombeau, fait sans doute allusion au froid que l'on éprouve lorsque le SOLEIL caché dans l'ombre du cercueil ne lance plus de rayons vivifiants, temps où l'on est forcé de se couvrir avec soin, pour se dérober aux malignes influences du *Génie du mal* ou de l'*Hiver*.

Je pense que le monument que je viens de décrire, et qui représente le cours du Soleil, était placé jadis au-dessus de la principale porte de l'Eglise de Saint-Saturnin. Il était alors environné des douze signes du Zodiaque (K) et de plusieurs tableaux allégoriques, qui tous ont rapport à la marche du Soleil dans les Cieux. Il paraît donc que ce bas-relief faisait partie d'un calendrier Religieux et symbolique. Cette idée nous fournira peut-être l'explication de l'inscription : *HOC FUIT FACTUM TEMPORE JULII CÆSARIS*.

On sait que le calendrier Romain, établi par *Romulus*, réformé par *Numa*, réformé encore par *Jules César*, conserva le nom de ce héros, et que l'Europe s'est servie pendant plusieurs siècles de cette distribution systématique du temps. D'après quelques-uns des bas-reliefs de l'Eglise



de Saint-Saturnin , on voit que l'on avait placé les Signes au-dessus ou près des figures des Saints dont les fêtes se célébraient sous ces Signes. Notre bas-relief faisait donc , comme je viens de le dire , partie intégrante d'un calendrier religieux et allégorique. Ce calendrier avait été tracé suivant la méthode ou le système de Jules César. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait gravé sur ce monument , qui sans doute était placé au centre d'un Zodiaque , l'inscription *hoc fuit factum tempore Julii Caesaris*. Ces mots servaient d'explication , non-seulement à ce bas-relief , mais encore à tous ceux dont il était environné. L'usage de tracer des calendriers symboliques sur les portes des Temples et dans leurs enceintes sacrées fut établi par les Egyptiens : on en voit encore plusieurs à *Denderah* et à *Esneh*. Les Romains imitèrent l'exemple des habitans des bords du Nil , et nous l'avons suivi. Il existe encore des Zodiaques , non-seulement dans les Eglises que j'ai citées plus haut , mais encore dans celles de Strasbourg et de Mimizan.

Le bas-relief dont on voit la figure , Planche VI , n.º 22 , était placé au-dessus de la porte de l'Eglise de Saint-Saturnin , du côté du *Peyrou*. Quoique ce monument ait beaucoup souffert , on peut remarquer qu'il représentait grossièrement un oiseau de proie , ou un *Epervier à tête humaine* , et que cette tête était environnée d'un cercle ou d'une auréole. Une crinière de Lion descendait jusques sur la poitrine de l'*Epervier*. Cette figure , entièrement composée dans le genre Egyptien , est placée sur un monstre dont les formes fantastiques rappellent les *Dragons* que l'on a souvent représentés dans les anciennes Eglises , et particulièrement dans celle de Saint-Saturnin.

Le vers suivant était gravé sur le haut du bas-relief :

CORPVS AVIS , FACIES HOMINIS , VOLVCRI MANET ISTI.

Le mot CO paraît au-dessus du monstre terrassé par l'*Epervier*

CO

D

RI

LL

VS

à tête humaine.

Je pense que ce bas-relief indique le triomphe du Dieu de la Lumière ou du SOLEIL sur le Génie du mal, ou le Dieu des ténèbres.

On dit que lors de la métamorphose des Dieux, APOLLON prit la figure de l'*Accipiter*. « Cet oiseau devint, dit M. Dupuis, un objet de culte; il fut l'image du SOLEIL, adoré sous les noms d'OSIRIS et d'HORUS. *Plutarque* nous dit que cet oiseau était un des symboles sous lesquels on désignait OSIRIS (1), et il cherche des raisons d'analogie entre la nature de ce Dieu et celle de l'oiseau symbolique. Il croit trouver dans la vue perçante de cet oiseau, dans la rapidité de son vol, et dans l'adresse avec laquelle il échappe à l'activité du Crocodile, image des ténèbres, les motifs qui l'ont fait consacrer au Dieu de la Lumière..... *Elien* nous dit que les Egyptiens avaient consacré l'*Accipiter* ou l'*Epervier*, comme une image vivante du Dieu HORUS ou APOLLON qu'ils adoraient, et avec qui ils croyaient lui trouver des traits de ressemblance (2). Cet oiseau regarde d'un œil fixe les rayons du SOLEIL, et dirige son vol hardi vers cet astre, sans être blessé de la lumière. Il prend souvent une attitude opposée à celle des autres oiseaux, en planant sur le dos, et regardant avec intrépidité le Ciel et le Dieu qui promène ses regards sur toute la terre. On a cru apercevoir en lui une haine décidée contre les animaux malfaisans, et sur-tout contre les serpens..... On le regardait comme l'oiseau chéri d'APOLLON et de LATONE. C'est en cette qualité sans doute d'oiseau familier du Dieu de la lumière (3) et d'ennemi naturel des ténèbres, que ceux de Tentyra l'honoraient d'un culte religieux, tandis que ceux de Coptos le détestaient, comme étant l'ennemi du Crocodile qu'ils honoraient. »

« Zoroastre, chef de la Religion des Perses, adorateurs du Soleil, enseignait que la Divinité avait une tête d'*Epervier* (4), et il donnait à cette Divinité tous les caractères

(1) *De Isid.* p. 371.

(2) *Elien. de anim.* lib. XVIII, c. 14.

(3) *Ibid. de anim.*

(4) *Euseb. Præp. Ev.* lib. III, c. 12.



de l'Être suprême et du bon principe, du Dieu source de tous les biens, chef d'ordre et de justice, et principe de la sagesse et de toute espèce de perfection. Tel était ORMUSD, Dieu source de bien et de lumière, ennemi éternel d'ARRIMAN, chef du mal et des ténèbres. C'est par une suite du même Génie allégorique que les Phéniciens donnaient au Bon Génie la tête de l'*Epervier* (1), et le nom de *Bon Génie* au SOLEIL. »

« *Horus-Apollon* (2) voit dans ce même oiseau, outre un emblème de la Divinité, celui de l'élévation et de la victoire. Il le regarde comme l'image naturelle du SOLEIL (3), dont il contemple d'un œil fixe les rayons. C'est pour cela, dit-il, que l'on peint le SOLEIL sous la forme de l'*Epervier*, comme étant l'auteur de la lumière qui nous éclaire et celui par qui nous voyons..... Il y avait en Egypte la *Ville des Eperviers*, et tout près celle d'APOLLON, où l'on faisait la guerre au *Crocodile*, animal qui a pour ennemi l'*Epervier*, parce que les ténèbres ont pour ennemie la lumière (4). »

Le long passage que je viens de rapporter prouve que l'*Accipiter* ou l'*Epervier* était le symbole du SOLEIL ou du *Génie du bien*. On a vu qu'APOLLON avait pris la figure de cet oiseau, et que *Zoroastre* donnait une tête d'*Epervier* à la Divinité : on a vu aussi que le *Crocodile* était considéré comme l'image des ténèbres, et comme l'ennemi de l'*Epervier*, emblème de la lumière. Dans le bas-relief que nous examinons, le corps de l'*Epervier* est surmonté d'une tête humaine : cette tête est celle d'APOLLON ou du DIEU-SOLEIL. La crinière de Lion est l'emblème de la force de l'astre modérateur des saisons, lorsque parvenu au plus haut point de sa course, il prend les formes du *Lion Solstitial*. Le nimbe ou l'*auréole* qui environne la tête d'APOLLON est un des signes distinctifs de la Divinité. Le monstre

(1) *Ibid.* lib. 1, c. 10.

(2) Lib. 1, c. 6.

(3) *Clem. Alex. Strom.* lib. v.

(4) *Dupuis*, *Origine des Cultes*, tom. II.

placé sous l'*Accipiter*, et nommé *Cocodrillus* dans l'inscription, est le symbole du mauvais Génie ou de *Typhon*, ennemi d'*OSIRIS*.

Les monumens Egyptiens présentent un très-grand nombre de figures, composées dans le genre de celle de l'*Accipiter* de notre bas-relief. Ces monumens offrent la représentation de plusieurs oiseaux à tête humaine, et de beaucoup d'autres images fantastiques formées de parties empruntées à des animaux différens. On peut citer entr'autres l'*OSIRIS*, l'*HORUS* et l'*ISIS* à tête d'*Epervier*, *ANUBIS* ayant une tête de chien; le *Sphinx* assemblage monstrueux des traits d'une jeune fille et du corps d'un *Lion*, le *Scorpion* à tête humaine, l'*ISIS* à tête de vache et à tête de lion, etc. etc.

L'expression hiéroglyphique de la LUNE dans les premiers jours du croissant, ou le signe du triomphe de la lumière sur les ténèbres, était représentée dans la Ville d'*APOLLON*, en Egypte, par un monument qui avait les plus grands rapports avec celui que nous considérons en ce moment (1). « Cette figure symbolique était, dit M. Dupuis, un homme à tête d'*Epervier* qui subjuguait *Typhon*, ou le principe des ténèbres, représenté par un hippopotame. La couleur blanche de cette statue, ajoute *Porphyre*, représentait la blancheur de la nouvelle lumière de la Lune, et la tête d'*Epervier* annonce que cette lumière lui est donnée par le Soleil; car l'*Epervier* est l'animal sacré destiné à représenter le Soleil, tant à cause de sa légèreté qu'à cause de sa tendance vers les régions élevées d'où nous vient la lumière. »

« L'hippopotame désigne le couchant, ou les lieux du pôle abaissé, qui engloutissent les astres dans une partie de leur révolution, continue *Porphyre*..... On voit donc que pour peindre la LUNE aux premiers jours du croissant, située au couchant, ou près de la région qui dévore les astres, et pour indiquer que sa lumière naissante lui est donnée par le SOLEIL, on a emprunté deux caractères

---

(1) *Euseb.* lib. III, page 116.



hiéroglyphiques empruntés de deux animaux ; l'un désigne le Principe Lumière , APOLLON , HORUS , et l'autre le Principe Ténèbres , *Typhon* , qui a son siège au couchant , ou près de la région qu'habitent les ténèbres , et où s'éteignent les flambeaux célestes. La LUNE , éclairée par le SOLEIL , ou par l'homme à tête d'Epervier , se soustrait à l'empire de *Typhon* , et reprend tous les mois sa lumière après sa conjonction..... Dans la langue sacrée , l'*Accipiter* ou l'Epervier désigne le SOLEIL et l'élévation (1) ; le *Crocodile* désigne le couchant et la région des ténèbres (2). TYPHON , Génie malfaisant , désigné dans toutes les cosmogonies par l'emblème du serpent , était représenté dans un état de lutte contre le Principe Lumière dans le Temple d'Hermopolis. Le groupe hiéroglyphique était composé de l'*Hippopotame* , sur lequel était placé l'Epervier , combattant contre un serpent (3). L'*Hippopotame* , dit *Plutarque* , représentait *Typhon*. L'*Accipiter* était la force qui lui résiste. Cette force est celle qui réside dans le Principe du bien et de la lumière , ou dans le SOLEIL dont l'*Accipiter* était le symbole (4) , comme le *Crocodile* et l'*Hippopotame* l'étaient du Principe du mal et des ténèbres. Parmi les figures hiéroglyphiques du Temple de Saïs , on voit encore l'*Accipiter* et le *Crocodile* , selon d'autres l'*Hippopotame*. Suivant *Plutarque* et *Clément d'Alexandrie* , le premier animal désigne la Divinité bienfaisante , et le second l'objet de sa haine (5) , ou son ennemi , qui était représenté sous la forme de ces deux animaux. De là vient que les adorateurs du Principe Lumière , HORUS ou APOLLON avaient pour le *Crocodile* , et par conséquent pour l'*Hippopotame* , destiné à peindre le même Génie , une horreur singulière , et cela , dit *Elien* (6) , parce que

---

(1) *Hor. Apoll.* lib. 1 , c. 6.

(2) *Ibid.* c. 66, 67.

(3) *Plutarch. de Isid.* p. 371.

(4) *Hor. Apoll.* lib. 1 . c. 6.

(5) *Plut. de Isid.* p. 363. *Clem. lib. v* , p. 566.

(6) *De anim.* lib. x , c. 21.

*Typhon* avait pris la forme de cet animal (1) pour se soustraire aux poursuites d'*HORUS* (2).

*Kirker* a publié (3) une figure à tête d'*Epervier* montée sur deux *Crocodiles*.

Le monument rapporté ici est , comme on a pu s'en convaincre , un hiéroglyphe dans le genre Egyptien. Le bon principe , le Dieu-Soleil s'y trouve représenté sous la forme d'un *Epervier à tête humaine* : cette tête est environnée de l'*auréole* ou du *nimbe* , éclatante marque de la Divinité. Une crinière de *Lion* descend sur le col et sur la poitrine de l'*Epervier* , et est l'emblème de la force du SOLEIL. L'*Accipiter* est placé sur un monstre terrassé , et auquel on a donné la forme d'un *Dragon* , quoique l'inscription gravée au-dessus lui donne le nom de *Crocodile* (4). Cette inscription prouve que l'on a voulu représenter l'horrible *Typhon* , ennemi de la lumière et du bien , qui était désigné par un *Crocodile* , parce qu'il prit , comme nous l'avons dit , la forme de cet animal pour se soustraire aux poursuites d'*HORUS*.

On ne saurait donc douter que ce bas-relief représente le triomphe du Principe de la lumière ou du SOLEIL sur le Principe des ténèbres ou sur *Typhon*. Cette image était sans doute placée autrefois près de celle que nous avons décrite dans le commencement de ce chapitre , et qui offre le SOLEIL sortant des ombres du cercueil ou de la demeure ténébreuse , empruntant les formes du Belier céleste et celles du Lion solstitial , et s'unissant lors de l'équinoxe du printemps et du solstice d'été , à la Reine *Isis* , cette grande Divinité des habitans de l'Égypte.

(1) *Plut. de Isid.* p. 371.

(2) *Dupuis* , *Origine des Cultes* , tom. II , pages 259 , 261.

(3) *Ædip.* tom. II , part. II.

(4) Dans les ouvrages de basse latinité on trouve souvent *Cocodrillus* pour *Crocodylus* , et le Peuple dit encore *Cocodrille* au lieu de *Crocodile*.



## CHAPITRE IX.

*Statues et Bas-reliefs représentant Vénus et l'Amour.*

CICÉRON (1) parle de quatre Dées qui portèrent le nom de VÉNUS. La première était fille du CIEL et du JOUR ; la seconde était née de l'écume des Mers et des parties mutilées de COELUS (2), et fut nommée *Aphrodite* du mot *Aphros*, qui signifie *écume* ; la troisième était fille de TYRIUS et de SYRIA, et la quatrième de JUPITER et de DIONE.

Platon distingue deux VÉNUS : « qui peut nier, dit-il, qu'il y a deux VÉNUS ? N'y a-t-il pas cette ancienne VÉNUS, fille du CIEL, dont on ne connaît point la mère, et à laquelle on donne l'épithète de *Céleste*, et cette autre VÉNUS, plus moderne, fille de JUPITER et de DIONE, et qui est surnommée la *Vulgaire* ? »

Le Poète *Epimenides* reconnaît une autre VÉNUS. Il dit : « SATURNE épousa la jeune *Evonyme*, et c'est d'elle qu'est née VÉNUS aux beaux cheveux. »

VÉNUS fut surnommée *Myrionime*, ainsi qu'*Isis*. *Struvius* (*Antiq. Rom.* p. 97) assure que l'on donnait à VÉNUS cent trente noms différens. On en trouve deux cent soixante-huit dans les Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions. Cette nomenclature pourrait encore être augmentée.

En parlant de la MÈRE DES DIEUX ou de la NATURE, j'ai annoncé que, suivant *Apulée* (3), elle n'était pas différente de VÉNUS. Le Poète *Lucrece* regardait aussi cette Dées comme la première des causes. « O volupté des hommes et des Dieux, lui dit-il, douce VÉNUS, toi qui fais lever

(1) *De Natur. Deor.* lib. iii.

(2) *Hesiod. theog.*

(3) *Métamorph.* lib. xi.

sur la mer les signes célestes qui la rendent navigable , et qui couvres la terre de fruits , c'est par toi que tout ce qui respire est engendré et voit l'éclatante lumière du SOLEIL , toi seule donne des lois à la nature (1). »

..... *Hominum Divumque voluptas*  
*Alma Venus , Cœli subter labentia signa*  
*Quæ mare navigerum , quæ terras frugiferentes*  
*Concelebras. Per te quoniam genus omne animantum*  
*Concipitur , visitque exortum lumina Solis. ....*  
 .....  
*Quæ quoniam rerum naturam sola gubernas.*

ATARGATIS , ou la Déesse de Syrie , adorée à Hiérapolis , était , selon quelques-uns (2) , la même que VÉNUS ; d'autres croyaient qu'elle ne différait point de JUNON ; plusieurs pensaient que cette Déesse était la NATURE , la Première Cause , qui de l'humidité tire les principes de tout , et qui a découvert les sources de tous les biens qui arrivent aux hommes. Nous avons vu plus haut que VÉNUS et JUNON n'étaient que deux dénominations différentes de la MÈRE DES DIEUX ou de la NATURE.

Dans un hymne attribué à *Orphée* , VÉNUS est la même Déesse que la NUIT.

Νυκτα Θεων γενετειραν αισηομαι ἠδε καὶ ἀνδραν,  
 Νυξ γενισις παντων , ἠν καὶ Κυπριον καλεσωμην.

« Je chanterai la NUIT , MÈRE DES DIEUX ET DES HOMMES , l'origine de toutes choses , que nous nommons aussi VÉNUS. »

Suivant *Ovide* (3) , VÉNUS gouverne l'Univers ; son pouvoir surpasse celui de tous les autres Dieux. Elle règne dans le Ciel , sur la Terre et dans les Mers d'où elle est

(1) *De Rerum Nat.* lib. 1.

(2) *Plutarch.* vit. *Crass.*

(3) *Fast.* lib. 1v.



sortie. Elle a créé la longue suite des Dieux ; elle a produit les germes et les semences.

*Illa totum dignissima temperat orbem ,  
Illa tenet nullo regna minora Deo :  
Juraque dat Cælo , Terræ , natalibus undis ,  
Perque suos initus continet omne genus.  
Illa Deos omnes ( longum enumerare ) creavit ,  
Illa satis causas arboribusque dedit.*

Ainsi que l'épouse d'OSIRIS , VÉNUS fut donc regardée comme la cause productrice. C'était dans le mois d'Avril , époque où la NATURE semble renaître , où les campagnes se couvrent de verdure et de fleurs , que l'on célébrait les fêtes d'ISIS et de VÉNUS. Selon *Macrobe* (1) , le nom de ce mois était dérivé du grec *Aphron* , parce qu'il était dédié à VÉNUS : *Secundum mensem nominavit Aprilem ut quidam putant cum adspiratione , quasi Aphrilem ; à spuma quam græci Afron vocant , unde orta Venus creditur.* On a pensé aussi que ce mois était nommé *Aprilis* du verbe *Aperire* , ouvrir , parce que pendant ce mois la terre semble ouvrir son sein fécond.

Le nom d'*Aphrodite* , qui , ainsi que nous l'avons vu , dérivait du mot *Aphros* , ou *écume des Mers* , désigne bien clairement l'origine de VÉNUS ; la Déesse productrice de tout ce qui respire devait naître de l'eau , élément qui , selon *Thalés* , fut le premier principe des êtres physiques et le véhicule fécondant de tout ce qui jouit de la faculté de se reproduire.

Suivant *Dufaur de Saint-Jory* (2) , l'Eglise de Notre-Dame de Nazareth à Toulouse était un ancien Temple dédié à VÉNUS ERYCINE. « Il est vrai , dit *M. Dumas* (3) , que le » texte n'est pas clair en cet endroit , mais la table et le » sommaire , composés par l'auteur lui-même , ou du » moins de son vivant , ne peuvent l'être davantage. »

(1) Saturnal. lib. 1 , chap. 12.

(2) Semest. lib. III , cap. III.

(3) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. 1 , p. 146.

Nous avons vu plus haut que la Chapelle de *Notre-Dame de Nazareth*, construite d'abord au-delà de la porte de Montgaillard, pour y placer un groupe représentant *la Vierge et le Soleil*, fut abattue lors de l'irruption des Anglais dans la Province, et que l'on réédifia ensuite cette même Eglise dans le lieu où elle subsiste encore. *Catel* dit à ce sujet (1) : « Je ne say si le sieur de *Vabres* l'aurait » faicte bastir ; car son tombeau est au milieu de ladite » Chapelle (2) ». On ne voit dans ce passage aucune trace de l'antique origine que *Dufaur* attribue à ce Temple, et il semble que l'on doit même en conclure que la Chapelle de Nazareth ne fut élevée que pendant le 14.<sup>me</sup> siècle. La forme de cet édifice indique en effet que l'époque de sa construction ne peut remonter à plus de 500 années.

Dans des notes manuscrites qui m'ont été transmises, un auteur anonyme a cru pouvoir assurer que *M. Dufaur de Saint-Jory* n'a pas voulu dire que l'Eglise de Nazareth était un ancien Temple dédié à *VÉNUS ERYCINE*, mais seulement un édifice construit avec les matériaux de ce Temple et sur le sol qu'il occupait autrefois.

On peut conjecturer aussi que le Président *Dufaur* a trouvé dans l'Eglise de Nazareth un monument qui l'a porté à croire que cet édifice était autrefois consacré à *VÉNUS*.

J'ai déjà dit plusieurs fois que la première Eglise qui porta dans Toulouse le nom de *N. D. de Nazareth* fut construite pour renfermer un groupe qui représentait *la Vierge et le Soleil*. J'ai dit aussi que ce groupe était antique, et devait offrir les images d'*ISIS* et d'*HORUS*, car on n'a jamais vu dans nos Temples la statue de la Mère du Christ unie à celle du *DIEU-SOLEIL*. Ces figures furent sans doute transportées dans la Ville, et placées dans le nouvel édifice bâti sous l'invocation de *N. D. de Nazareth*. *Dufaur* doit les avoir vues dans ce Temple, et cet Anti-

(1) Mémoires de l'Histoire de Languedoc, p. 236.

(2) On plaçait alors les tombeaux des Fondateurs et des Bienfaiteurs des Eglises dans le centre de ces édifices sacrés.



quaire aura facilement reconnu qu'elles dataient d'une époque antérieure à celle que l'on croyait pouvoir leur assigner. HORUS, ou le DIEU-SOLEIL du Printemps, n'avait peut-être plus les attributs qui le distinguaient lorsque le groupe dont il faisait partie fut découvert dans les fossés de la Ville de Toulouse, et le Président *Dufaur*, trompé par la grâce répandue dans les traits du Dieu, par le contour élégant et pur qui dessinait ses formes juvéniles, et par la beauté d'ISIS, aura pensé que ce groupe représentait *la Mère des Romains, la Volupté des hommes et des Dieux, VÉNUS qui seule donne des lois à la nature*, et le Divin AMOUR qui, suivant *Hésiode*, parut dès que la Terre fut sortie du chaos.

En considérant ces images honorablement conservées dans l'Eglise de Nazareth, le Président *Dufaur* aura cru que cet édifice était anciennement consacré à VÉNUS, et que l'ignorance avait sanctifié ce monument de l'antique idolâtrie. Il aura sans doute fait remarquer que les statues que l'on y révérait étaient les images de deux Divinités antiques, et en aura ainsi provoqué le déplacement ou la destruction. Il est au moins assuré que l'on chercherait en vain dans l'Eglise de Nazareth le précieux groupe qui, suivant plusieurs actes authentiques, représentait la VIERGE et le SOLEIL, et qui rappelait le culte rendu jadis par les habitans de Toulouse à la Déesse *Myrionime* ou à la NATURE, et à l'Astre qui ramène le Printemps et la fécondité.

M. de *Montégut* nous apprend que l'on a trouvé dans les murs de l'ancienne Eglise de la Daurade un bas-relief qui représentait VÉNUS tenant l'AMOUR par la main. Ce marbre précieux a été enlevé ou détruit (1).

Dans un beau Diptyque, publié par M. MILLIN (2), on remarque VÉNUS-MARINE placée dans une coquille. Une

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, p. 72.

(2) Monumens antiques inédits, II, 341. Gal. Mythologique, tom. 1, pag. 29.

figure presque semblable existe à Narbonne. La seule différence qu'il y ait entre les deux monumens , c'est que dans le Diptyque de M. MILLIN , la Déesse des Amours est figurée debout , et que dans le monument de Narbonne elle est représentée assise. Voyez Planche XVI, n.° 1 (1).

Ce bas-relief est encore inédit.

Même Planche , n.° 2 et 3. On a cru , avec raison , que ces deux têtes de femme , placées chacune dans une coquille , représentaient aussi VÉNUS-MARINE. Ces bas-reliefs conservés à Narbonne (2) , ainsi que le précédent , n'avaient pas encore été publiés.

On a pensé que le monument rapporté , Planche V, n.° 13 , représente VÉNUS. Cette tête est en pierre blanche : elle fut découverte dans le territoire de la Commune de *Paulel* (3) , à une médiocre distance de la route qui conduit à *Lavaur*. Les cheveux de la Déesse sont repliés avec grâce sur les côtés de sa figure ; la coquille placée sur le haut du front annonce que VÉNUS est sortie du sein des Mers.

La tête en marbre blanc dont je donne la gravure (même Planche , n.° 14) , faisait partie d'une statue de VÉNUS : elle a été déposée dans la galerie des antiques du Musée de Toulouse , par M. *Palenc* , ancien Maire de la Ville de Rieux. La Déesse porte un diadème dont la partie inférieure est bien conservée. Ce monument fut découvert dans les champs situés entre *Cazères* et *Martres* , mais dans le territoire de cette dernière Commune , et à la place exacte où j'ai cru pouvoir fixer la position de l'ancienne *Calagorris des Convenæ*.

M. *Lebret* a , dans ses *Lettres diverses* (4) , fait mention de ce monument. « Nous vîmes , dit-il , dans une des salles

(1) Ce bas-relief est encastré dans le mur du Bastion *Montmorency*.

(2) La tête , n.° 2 , est encastrée dans le Bastion *Montmorency* , et l'autre dans le Bastion *Saint-Félix*.

(3) A 14 kilomètres , 569 , 80 , de Toulouse , et à 3 kilomètres , 507 , 10 , de *Verfeil* , chef-lieu du Canton.

(4) Pages 120 , 126.



» de l'Evêché ( de Rieux ), des restes de sculpture qui ne  
 » cèdent point à ceux que l'on va tous les jours en foule  
 » admirer en Italie. Ce sont huit têtes de marbre , dont  
 » l'une est de BACCHUS , une autre d'un vieillard que je  
 » crois SILÈNE , son père nourricier , celle d'un *Satyre* ,  
 » trois autres de *Bacchantes* , comme je le jugeai à leurs  
 » cheveux entortillés de lierre ; la septième d'une femme  
 » qui pourrait bien estre *Ariadne* , maîtresse de BACCHUS ,  
 » ou plutôt CÉRÈS , qui est souvent invoquée avec ce Dieu ;  
 » et la huitième celle d'une femme que *Gervais* , habile  
 » Sculpteur de Toulouse (1) , croit estre de VÉNUS , parce  
 » qu'elle a beaucoup de rapport avec le tronc de la statue  
 » de cette Déesse qui est chez M. de *Frezalz* , Conseiller  
 » au Parlement , à qui on l'apporta , il y a quelques années ,  
 » du même lieu où l'on vient de trouver tout cela , avec  
 » le tronc d'un homme assis , et sans autre habit qu'un  
 » manteau militaire à la Romaine qui le couvre à demi ,  
 » et qui est attaché par une boucle ronde sur l'épaule  
 » droite (2) , et outre cela un pied , une main et une cuisse  
 » colossale , le tout d'un dessin si hardy , et d'un travail  
 » si tendre et si achevé , que je doute s'il s'est jamais rien  
 » fait de plus beau en ce genre-là..... Je ne suis surpris  
 » que du lieu où tout cela s'est trouvé ; car n'y les Histo-  
 » riens , n'y les Géographes anciens , n'en font aucune men-  
 » tion. En effet , Martres , qui est le nom de ce lieu-là , ne  
 » marque pas une grande antiquité : ce nom ne lui ayant  
 » été donné que du grand nombre de Chrétiens , qui ,  
 » selon l'ancien Bréviaire de Toulouse , y ont souffert le  
 » martyre. »

J'ai déjà fait mention des têtes de BACCHUS , d'ARIANE ,  
 de SILÈNE et des *Bacchantes* : tous ces monumens recueillis  
 par M. de *Bertier* , Evêque de Rieux , avaient été placés  
 en ordre dans le mur du bâtiment de l'Orangerie , édifice  
 qui faisait partie du Palais Episcopal. On voyait au milieu

(1) *Gervais Drouet* , élève de *Joseph Guepin*.

(2) Ce beau torse était conservé dans le cabinet de M. *F. Lucas* :  
 il a été vendu à M. *Perier* , et transporté à Paris.

de ces têtes l'inscription suivante , gravée sur un marbre de forme circulaire.

IRRIDEAT CHRISTIANVS , MIRETVR ARTIFEX.  
 HI SVNT  
 DII EORVM  
 IN QVIBVS  
 HABEBANT  
 FIDVCIAM

Une autre inscription était placée sous ces monumens :

HAS IDOLOLATRIA RELIQVIAS ET  
 IGNOTÆ FAME DELVBRIS MVTLATA  
 FRAGMENTA IN AGRO DE MARTRIS  
 TOLOSANIS REPERTA AD ORNATVM  
 EPISCOPATIS AVLÆ . ANT . FRANC.  
 BERTERIVS EPISCOPVS RIVOR . P.  
 ANNO . DOMINI ( I ) I ( IV xx XIX

En creusant à Toulouse dans une salle-basse du Collège de Mirepoix (1) , des ouvriers découvrirent à la profondeur de vingt pieds , une figure de terre cuite de sept pouces de proportion , et qui paraît moulée : elle représente , dit M. de *Montégut* (2) , une femme nue dont les cheveux s'élèvent en partie et sont partagés vers le milieu du front (3) ; les autres forment deux tresses qui accompagnent les deux côtés du visage. Cette femme a la main droite posée sur la tête d'un enfant également nu , dont la main gauche appuyée sur la poitrine tient un espèce de

---

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. 1 , pag. 107 , Planche XII.

(2) Loc. cit.

(3) Le graveur de l'Académie de Toulouse n'a pas rendu cette partie de la figure ainsi qu'elle est décrite dans le Mémoire de M. de *Montégut* , et il a eu raison. Le dessin que je publie a été fait avec soin , et représente parfaitement ce groupe antique.



coussinet de forme carrée. Le bras gauche est caché par une draperie qui part de l'épaule et descend jusqu'au genou. La femme est entièrement enveloppée par derrière d'une mante qui entoure sa tête et descend jusqu'aux pieds, elle en retient le bord avec sa main gauche. Cette figure est d'une pâte blanche, molle et très-fine. Il serait difficile de décider qu'elle est la Divinité représentée par ce monument. La nudité de la figure et l'enfant qui l'accompagne, peuvent faire présumer qu'on a voulu représenter VÉNUS s'appuyant sur l'AMOUR. » ( Voyez Pl. v, n.º 15. )

Parmi les vases découverts à Caubiac, on en remarque un dont l'intérieur est orné d'un médaillon d'environ quatre pouces de diamètre, et entouré d'une bordure perlée. Ce petit bas-relief ( Planche v, n.º 16 ), représente une femme dont la tête est ornée d'un diadème presque entièrement couvert par les cheveux. Sa main droite est élevée et tient une pomme. La gauche supporte un thyrsé qui paraît terminé par une feuille lancéolée, ou plutôt par une pomme de pin. Une draperie couvre en partie les cuisses de cette femme, et passe sur le bras gauche. A la droite de cette figure, on voit un CUPIDON ailé qui prend son essor ; d'une main il tient un flambeau, et de l'autre une fleur (1). Un homme nu placé sur un tertre occupe le côté gauche de la composition ; sa main droite est élevée sur sa tête, et la gauche repliée sur la hanche. Ce personnage est pourvu d'un *phallus* énorme.

Cette courte description suffit pour faire reconnaître dans ces trois figures VÉNUS, l'AMOUR et PRIAPE.

L'AMOUR qui, suivant *Hésiode*, naquit après que la Terre fut sortie du chaos : *primum Chaos, deinde Tellus, tartara tenebricosa atque Amor pulcherrimus inter Deos*, est le même Dieu qui, d'après *Aristophane*, naquit d'un œuf, et auquel *Orphée* adresse l'hymne suivant : « J'invoque » *le Premier né, le Grand à double forme*, errant dans les » Cieux, engendré d'un œuf, se jouant avec ses ailes

---

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. III, pag. 11 et 12.

» dorées , origine , principe vivifiant de tous les êtres que  
 » sa voix de taureau appelle à la vie. Source d'existence  
 » et de lumière , de quelques côtés que te porte le mou-  
 » vement de tes ailes , tu brilles d'une clarté vive et  
 » pure , et de là vient le nom de *Phaneta* , le premier qui  
 » parut dans l'infini , celui de ROI PRIAPE , *Père des généra-*  
 » *tions* , celui de cet astre éclatant qui éclaire tout ce qui  
 » l'environne. Heureux par l'immensité de tes desseins et par  
 » la diversité de tes productions , dieu puissant viens avec  
 » complaisance recevoir les sacrifices de ceux qui sont initiés  
 » à tes saintes orgies. » Les nouveaux *Orphiques* , dit le  
 savant *Dupuis* firent naître aussi de l'œuf leur PHANÈS ,  
 ou DIEU lumière , qu'on assimilait à BACCHUS et à OSIRIS ,  
 principe lumineux de la nature. Dès le commencement de  
 l'univers , le sceptre avait été remis entre les mains de PHA-  
 NÈS , dont ils célébraient les mystères. Ce PHANÈS , suivant  
*Macrobe* , est la lumière du SOLEIL et le premier rayon  
 qui jaillit du chaos pour l'environner de son éclat. C'est  
 ce que tout l'univers adore sous différens noms , sous di-  
 verses formes , et dont on célèbre par-tout les mystères  
 sous les noms de BACCHUS , de PHANÈS , de JUPITER , de  
 PLUTON , etc. (1). »

Le passage que je viens de citer rappelle les vers sui-  
 vants adressés au DIEU-SOLEIL (2) :

Sous mille ingénieux symboles ,  
 On voile ta Divinité ,  
 On t'adore sous mille idoles ,  
 Sous les langes emmailloté.  
 Mais l'arc en main , ou ceint de lierre ,  
 Qu'on t'appelle *Amour* ou *Bacchus* ,  
 C'est le même Dieu qu'on révère ,  
 C'est toujours toi divin *Phœbus*.

Je sais que l'on pourrait croire que le monument dé-

(1) *Relig. universelle* , tom. II , part. 2 , pag. 187.

(2) M. JOHANNEAU , *Hymne au SOLEIL*.



couvert à Caubiac , n'a pas été destiné à consacrer les idées adoptées par les *Orphiques* , car la figure de PRIAPE peut être regardée comme inutile et destinée seulement à réveiller des pensées licentieuses , puisque , comme on l'a vu plus haut , le *Premier né* , l'AMOUR , est lui-même le Roi PRIAPE , *Père des générations*. Mais je pense que l'on a voulu représenter ce Dieu sous deux formes différentes , afin de donner ainsi aux initiés une double image de ses attributs et de son pouvoir.

VÉNUS , ou la NATURE , occupe le centre de la composition ( Voyez fig. 16 ). Armé d'un flambeau élevé , symbole de la Lumière éternelle , source de tous les biens , l'AMOUR s'élançe vers la *Mère commune*. L'attribut printanier que le Dieu tient dans sa main droite , annonce que lorsque le Principe lumineux est vainqueur des ténèbres et de l'hiver , il couvre la Terre de fleurs. La figure qui , sur les monumens de MITHRA , représente le Génie , ou le SOLEIL du Printemps , porte aussi un flambeau élevé ; on voit près de ce Génie un arbre couvert de feuillages , et auquel est attaché un flambeau allumé et élevé. Ces deux symboles sont les mêmes que ceux que tient le *Premier né* , ou l'AMOUR , dans le bas-relief que nous examinons , et ces emblèmes sont destinés à annoncer le retour de la lumière et de la végétation. PRIAPE , dont l'énorme *phallus* touche la draperie qui retombe de dessus le bras gauche de la Déesse , est l'emblème de la fécondité du SOLEIL , fécondité que cet astre répand dans toute la nature. « On rencontre par - tout , dit *Plutarque* , des statues d'OSIRIS , où ce Dieu est représenté sous la figure d'un homme en forte érection , pour désigner sa force fécondante. » La Pomme que VÉNUS porte dans la main , et à laquelle plusieurs feuilles tiennent encore , n'est point la Pomme d'or qui fut le prix de la beauté , mais un simple attribut qui désigne les fruits délicieux que la NATURE offre à tous les êtres animés.

VÉNUS est ici l'emblème de la *Nature fécondée*. Isis qui , comme nous l'avons vu , est la même Déesse que VÉNUS , est

considérée, suivant *Plutarque* (1), comme la substance femelle, comme l'épouse qui reçoit tous les germes productifs. *Platon* dit qu'elle est le réceptif universel, la nourrice de tous les êtres : plus communément on l'appelle *Myrionime*, parce que la Raison Divine la rend capable de prendre toutes sortes de formes. Elle a un attachement inné pour le *Premier Etre*, le Souverain de toutes choses, qui est le *Bon principe* ; elle le désire, elle le recherche..... Elle s'offre à lui volontiers afin qu'il la féconde, qu'il verse dans son sein ses influences actives, qu'il lui imprime sa ressemblance. Elle éprouve une douce joie, un vif tressaillement, lorsqu'elle sent en elle les gages certains d'une heureuse fécondité. Car la production des êtres est l'image de la substance qui la rend féconde, et l'être produit, est la représentation du *Premier Etre* imprimée dans la matière.»

Le thyrsé que VÉNUS tient dans sa main gauche, annonce l'union de cette Déesse avec BACCHUS ou le DIEU-SOLEIL.

La petite statue en bronze rapportée Planche VI, n.° 1, représente l'AMOUR. Ce Dieu tient une pomme dans sa main gauche. Ce monument découvert à *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui *Saint-Bertrand*, est conservé dans mon cabinet.

N.° 2. Cette figure de l'AMOUR est presque entièrement mutilée : elle fut trouvée près de *Villemur*, à 33 kilomètres de Toulouse. Elle est placée dans le Larairé de feu M. *Malliot*.

N.° 3. Cette statue représente l'AMOUR. Le Dieu presse d'une main un papillon dont les ailes sont étendues, et s'appuie de l'autre sur un cippe carré, image de la durée ou de la stabilité. Le cou du Dieu est orné du TORQUIS ou collier des Gaulois (2).

Le papillon est le symbole de *Psyché*, amante de Cupidon.

N.° 4. On croit que cette statue est celle de l'AMOUR ;

(1) *De Isid.*

(2) Ce monument a été découvert dans le territoire de la Ville de Caraman ; il est conservé dans le Musée de Toulouse.



mais, contre l'ordinaire, ce Dieu n'a point d'ailes. Un Carquois est le seul attribut distinctif qui ait été conservé. La main droite est percée d'un trou rond, et devait tenir autrefois un arc ou des flèches ; la main gauche ne subsiste plus (1).

N.° 5. Le torse représenté ici est en marbre blanc. Il a été découvert à *Saint-Bertrand* de Comminges. Je crois qu'il a fait autrefois partie d'une statue de l'AMOUR. Ce monument est d'un bon travail, et doit avoir été sculpté à une époque où les habitans de *Lugdunum Convenarum* cultivaient avec succès les arts dépendans du dessin (2).

Planche XVI, n.° 4. Cette petite statue de l'AMOUR est en bronze. Elle fut découverte à Narbonne. Elle était conservée dans le cabinet de M. *Lafont*, savant qui avait fait de longues recherches sur les monumens de sa patrie.

Planches XVII et XVIII, n.°s 1 et 2. Les quatre *Cupidons* représentés ici portent des guirlandes. Il paraît qu'ils faisaient partie d'une frise, et qu'ils servaient à la décoration d'un temple consacré à VÉNUS. On les voit à Narbonne, près de la porte connue sous le nom de *Porte Royale*.

Les anciens Auteurs distinguent un grand nombre de *Cupidons*.

*Cicéron* prétend qu'il y en avait trois : *Cupido primus Mercurio et Diana prima natus dicitur : secundus Mercurio et Venere secunda ; tertius quidam est Anteros Marte et Venere tertia.*

*Olen*, de Lycie, disait, dans un hymne qu'il avait composé en l'honneur de *Lucine*, que cette Déesse était mère d'un *Cupidon*. *Sapho* en reconnaissait un qui était né de l'union du CIEL et de la TERRE. *Orphée*, ou l'Auteur des hymnes attribués à ce Poète, parle d'un CUPIDON, fils de SATURNE. *Arcesilaüs* prétendait qu'il y en avait un né de

(1) Cette petite statue fait partie des monumens placés dans le Laraire de M. *Malliot*. On dit qu'elle fut trouvée près du Village de *Castanet*, à 10 kilomètres de *Toulouse*.

(2) Le torse dont cette Planche offre la gravure, appartient à M. *Auguste d'Agos*, habitant de *Tybiran*.

la NUIT et de l'ÉTHÉR. *Alcée* faisait mention d'un autre AMOUR produit par la *Discorde* et le *Zéphire*. *Platon*, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, comptait deux VÉNUS, dit qu'il y avait un CUPIDON Céleste et un CUPIDON Populaire. Enfin, *Tzetzés* admet aussi deux AMOURS : L'un est le CUPIDON Céleste, le Dieu ; l'autre est le fils de VÉNUS.

Il ne me semble pas possible de déterminer quels sont les *Cupidons* représentés par les divers monumens recueillis dans cet ouvrage. Chacun des Artistes auxquels on doit ces statues, pouvait avoir une idée particulière sur ce Dieu, chacun d'eux pouvait chercher à exprimer cette idée par des signes différens : mais presque tous ces attributs sont détruits, et il ne nous reste aucun moyen pour parvenir à distinguer ces différens *Cupidons*. Ce que l'on peut cependant assurer, c'est que l'opinion la plus accréditée chez les Peuples de l'antiquité, n'admettait que deux AMOURS. L'un était le *Premier né*, le *Grand à double forme*, sorti de l'œuf mystérieux, ou produit dès que la Terre fut dégagée du chaos : l'autre ne différait point du *Cupidon Populaire* dont parle le Philosophe *Platon*, et l'on disait qu'il était fils de VÉNUS et de MARS.

---

## CHAPITRE X.

*Statue d'un Esculape Gaulois. Bas-relief qui, suivant l'opinion du Chevalier Viguiier d'Estagnol, représentait Esculape et Hygée.*

VERS l'an 1750 on découvrit dans les champs voisins de Narbonne, parmi les ruines ensevelies d'un édifice antique, une petite statue en bronze qui représentait ESCULAPE ou le *Serpentaire* vêtu du *sagum* des Gaulois (1). Les lecteurs pourront remarquer dans ce volume (2) plusieurs

---

(1) Voyez Planche XI, n.º 1.

(2) Planche VII, n.º 1, Planche III, n.º 9 et Planche VI, n.º 9.



monumens qui nous apprennent que les Celtes et les Aquitains donnèrent quelquefois , aux Divinités Grecques et Romaines , des vêtemens particuliers à la Gaule (1).

On trouve dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse (2) , la description d'un bas-relief découvert à Narbonne , et qui , suivant le Chevalier *Viguiier d'Estagnol* , représente ESCULAPE et HYGÉE guérissant des malades.

Ce monument était inédit et j'ai cru devoir en offrir la gravure : on le voyait au-dessus d'une petite porte au bout de la seconde rampe , à droite de l'escalier du Palais Vicomtal. Il avait trois pieds dix pouces et demi de largeur , sur un pied huit pouces de hauteur.

Ce fut dans le mois de février 1758 que M. le Chevalier *Viguiier d'Estagnol* , envoya à l'Académie de Toulouse un Mémoire (3) sur ce monument. L'Académie ne jugea pas à propos de faire imprimer cette Dissertation ; elle crut devoir n'en donner qu'un extrait.

La Planche XII représente ce bas-relief ; elle a été exécutée d'après le dessin qui accompagnait le Mémoire de M. *Viguiier*.

La Dissertation de ce savant Archæologue se compose de trois parties bien distinctes. La première contient des recherches sur l'origine d'ESCULAPE , sur sa vie et sur son culte. La seconde présente l'explication du bas-relief ; enfin la troisième est consacrée à un assez grand nombre de monumens relatifs au Dieu de la Médecine. Nous ne nous occuperons ici que de la seconde partie.

M. *Viguiier d'Estagnol* divise le bas-relief qui fait le

(1) Les autres figures que l'on remarque sur cette Planche sont conservées dans le cabinet du Lycée impérial de Nîmes. Celle marquée n.º 2 , représente ESCULAPE. Le Cupidon ou Génie , n.º 3 , a la tête couverte du bonnet ou *Corno* phrygien. La figure n.º 4 , doit avoir fait partie d'une statue de VÉNUS ou de JUNON.

(2) Tom. II , pag. 63-67.

(3) *Dissertation sur un Monument antique qui représente un vœu fait à ESCULAPE , Dieu de la Médecine.*

sujet de sa Dissertation en deux groupes ou tableaux. Suivant cet Auteur , dans l'un et l'autre tableau , la scène est dans un bois. « Il y avait , dit-il , toujours un bois sacré » auprès des Temples d'ESCULAPE ; on y portait les malades : le Dieu , ou le Prêtre qui le représentait , leur prescrivait ses remèdes.... Dans le premier tableau , le Dieu , ou peut-être le Prêtre qui le représente , est dans l'attitude d'un homme qui répond : il est à présumer qu'il rend un oracle , ou qu'il prescrit des remèdes. A droite et à gauche des Prêtres lui présentent une offrande ; mais le temps a détruit ce qu'ils offrent.

» Des corbeaux perchés sur de vieux chênes , dont le bois est composé , désignent sans doute que l'objet de la Médecine est de conserver la vie et d'en prolonger le cours. Le Dieu , ou son Prêtre , tient à la main un caducée. Cet attribut lui est commun avec MERCURE ; celui-ci s'en servait pour évoquer les ombres des Enfers , ce lui-là pour empêcher les hommes d'y descendre , et pour les rappeler des bords de la tombe.

» Un gros serpent entoure , en rampant , le tronc d'un des plus gros chênes. Qui ne sait qu'ESCULAPE fut adoré sous la forme du Serpent , symbole de la prudence ?..... Deux rouleaux sont aux pieds du Dieu. *Clément d'Alexandrie* parle d'un *Esculape Egyptien* , fils de *Menès* , qui écrivit sur la Médecine , et qui déposa ses livres entre les mains des Prêtres. Ils furent regardés comme sacrés. Ces rouleaux sont les mêmes livres qu'on trouve souvent sur les monumens consacrés à ESCULAPE.

» Plus loin est un autre groupe de trois figures. C'est une femme à qui un Prêtre présente un enfant malade qui s'appuie sur un bâton ; tel est le second tableau. *M. d'Estagnol* présume que cette femme est *HYGÉE* , Déesse de la santé , fille d'ESCULAPE et de *MINERVE*. Elle impose sa main droite sur la tête du malade , et touche ses yeux de la gauche.

En copiant ici la partie la plus intéressante de l'extrait inséré dans les Mémoires de l'Académie , j'ai voulu donner



à mes lecteurs la facilité de comparer mon opinion à celle de M. d'Estagnol.

Cet Antiquaire retrouve donc dans le bas-relief qui nous occupe, ESCULAPE ou son Prêtre, environné de deux Ministres sacrés qui lui présentent des offrandes tandis qu'il rend un oracle ou qu'il prescrit des remèdes. Il y voit aussi HYGÉE touchant les yeux d'un enfant malade qui lui est présenté par un Prêtre. Pour moi, bien loin de penser que ce marbre puisse être mis au nombre des monumens du Polythéisme, je crois qu'il a fait partie du tombeau d'un Chrétien qui vivait dans les premiers siècles de l'Eglise, et qui, suivant une coutume alors établie, fit sculpter sur ce marbre funéraire quelques traits de l'Histoire sainte, et entr'autres *la Multiplication des pains et des poissons*, et *la guérison de l'Aveugle né*.

Je sens que cette opinion doit paraître d'abord très-hasardée et qu'il est nécessaire de la fortifier par un grand nombre de preuves incontestables. Je trouverai toutes ces autorités dans l'ouvrage intitulé : *Roma sotteranea*.

M. *Viguiier d'Estagnol* assure que dans l'un et l'autre tableau, la scène se passe dans un bois.

Je dois faire observer que sur les monumens sépulcraux des premiers Chrétiens, on a représenté des personnages placés, soit sous une espèce de portique, soit dans des niches (1), ou sous des arceaux soutenus par de petites colonnes (2), et que quelquefois on a figuré ces arceaux et ces colonnes par des arbres placés à égales distances, et ayant des branches d'une courbure régulière. Parmi les bas-reliefs exécutés dans ce genre, on peut surtout distinguer celui qui orne un mausolée rapporté par *Bosio* (*Roma sotteranea*, pag. 57), et qui a de grands rapports avec celui qui nous occupe. Dans ce dernier les arbres ne sont pas placés confusément, mais très-également espacés, et leurs branches ont une courbure uni-

(1) Rom. Sotteran. pag. 51, 53.

(2) Ibid. pag. 45, 49, 53, 61, 67, 75, 79, 89, 97, 101.

forme , ce qui ne serait point si l'on avait voulu figurer un *bocage*. On peut donc affirmer qu'ils remplacent les colonnes et les arceaux que l'on voit sur beaucoup de monumens funèbres des premiers Chrétiens.

Dans son intéressant Mémoire , M. *Viguiier d'Estagnol* observe que ces arbres sont des chênes , « que l'on distingue parfaitement bien aux glands qu'ils portent. Pour » quoi cette espèce d'arbre était-elle dédiée à ESCULAPE , » ajoute-t-il , serait-ce parce qu'il est petit-fils de JUPITER » par APOLLON son Père ? Cette cause me paraît trop » légère. Découvrons-là dans les propriétés de la chose » même. Il y a apparence que l'on a attribué le chêne à » ESCULAPE comme le symbole de la santé et de la longue » vie. En effet , le chêne , lent à croître , subsiste plusieurs siècles sans donner des marques de vétusté ; coupé » et mis en œuvre à propos , il est presque incorruptible. » On a affecté de représenter ici des vieux chênes , et pour » exprimer cette idée , et pour imprimer le respect qui » attirait la vénération des anciens envers les vieux arbres , » sur-tout les chênes. La fable nous raconte que les premiers hommes furent nourris du gland , qui est le fruit » des chênes : ils ont pu en cette occasion devenir le symbole de la vie qu'ils ont conservée et qu'ils conservent » encore à beaucoup d'animaux. »

L'antiquité ne nous a point appris que le chêne appartenait à ESCULAPE : M. *d'Estagnol* pense néanmoins que le bas-relief qu'il décrit , prouve invinciblement que cet arbre était consacré au Dieu d'Epidaure ; mais puisqu'il est démontré que les chênes sculptés sur le monument que nous examinons ne représentent pas le bocage d'ESCULAPE , et que les Auteurs ne disent point que les arbres de cette espèce lui ont été dédiés , il semble qu'il est impossible d'adopter l'opinion de M. *d'Estagnol*.

Je ne sais si le chêne doit être considéré ici comme un symbole , mais il est facile de voir que l'on a figuré différentes espèces d'arbres sur les tombeaux des premiers Chrétiens. Des palmiers ornent le monument que nous venons



de citer ( pag. 275 ). Sur un autre mausolée (1) l'*Arbre de la Science* est figuré par un *chêne* ; le même tombeau nous offre un *chêne chargé de glands* , et placé auprès de Jésus-Christ.

Examinons maintenant les figures qui composent le premier groupe.

Un jeune homme sans barbe et vêtu à la Romaine , occupe le centre de la composition : deux vieillards présentent chacun une offrande. On voit un coq auprès du vieillard qui est placé à la droite du principal personnage.

En considérant les sépulcres recueillis par *Bosio* , on y retrouve assez souvent une composition entièrement semblable à celle-ci. J'ai dit que dans les premiers siècles les Chrétiens ornèrent leurs tombeaux de bas-reliefs qui représentaient des traits de l'Histoire sainte. On y voit en effet *Adam* et *Eve* après leur faute , les miracles opérés par *Moïse* , *Jonas* englouti par une Baleine , *Daniel* environné de Lions , l'adoration des Mages , etc. , etc. Mais le sujet le plus souvent répété sur ces monumens funéraires , est la multiplication des pains et des poissons (2).

Le temps a détruit les objets que présentaient les deux vieillards. *M. Viguiier d'Estagnol* a cru que celui qui est placé à gauche offrait une couronne formée de feuilles de Laurier ou bien de l'herbe nommée *Serpentaire*. « La figure qui est à droite , ajoute-t-il , présentait quelque chose qui a été entièrement mutilé. Mais , par la mesure que j'en ai prise sur les traces , j'ai vu que cet objet était semblable à celui qui composait l'offrande de l'autre vieillard. »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les monumens rapportés par *Bosio* , pour se convaincre que les objets qui tiennent les deux vieillards sont ou des vases , ou des corbeilles , qui par leur forme circulaire et leurs ornemens , ont ressemblé à des feuillages arrondis en couronnes.

(1) Rom. Sotteran. pag. 45.

(2) Ibid. pag. 65 , 81 , 91 , 98 , 99 , 155 , 161 , 285 , 287 , 295 , 297 , 427.

Un autre indice vient se joindre à ceux qui annoncent déjà que le monument rapporté ici appartient au Christianisme.

On voit, comme je l'ai dit, un coq aux pieds du vieillard placé à la droite du personnage qui, selon moi, représente Jésus-Christ. Ce symbole a toujours servi, sur les divers monumens sépulcraux des premiers Chrétiens, à désigner le Prince des Apôtres. *Bosio* a recueilli plusieurs bas-reliefs qui prouvent ce que j'avance (1).

Quant au *Caducée* dont, suivant *M. Viguier d'Estagnol*, il ne subsistait plus que des traces, je pense que l'on doit y reconnaître une simple *Baguette* pareille à celle que les Artistes Chrétiens ont placée dans les mains du fils de l'Eternel, *Baguette* que l'on remarque plus de vingt fois sur les tombes et les fresques antiques découvertes à Rome (2).

Les divers monumens rapportés par *Bosio* représentent Jésus-Christ, muni d'une *Baguette*, et ressuscitant le fils d'une veuve de Naïm, la fille de *Jairus* et *Lazare*. Il touche aussi quelquefois avec cette *Baguette* les pains qui lui sont présentés, et en opère la multiplication. *Bosio* a donné (*Roma Sotteran. pag. 57*, ) un mausolée où l'on a figuré le CHRIST posant sa main gauche sur des poissons, et touchant avec la *Baguette* qu'il tient dans la main droite des vases ou des corbeilles qui contiennent des pains. On peut remarquer en passant que cette disposition a de grands rapports avec celle que l'on observe sur notre bas-relief, et l'on peut en conclure que le sujet est le même, puisque l'action principale est presque représentée de la même manière.

Le *Serpent* qui entoure le tronc de l'un des plus gros chênes n'est pas ici le symbole du Dieu de la Médecine, mais celui du *Mauvais Génie* ou de l'*Esprit tentateur*. Plus

(1) *Roma Sotteran. pag. 59, 61, 65, 87, 99, 155, 285, 295.*

(2) *Ibid. pag. 57, 59, 239, 267, 285, 287, 295, 307, 331, 343, 359, 367, 373, 383, 395, 423, 467, 515, 543.*



sieurs monumens Chrétiens découverts à Rome et gravés dans l'ouvrage que j'ai déjà cité plusieurs fois, offrent en effet l'image d'un Serpent roulé autour de l'*Arbre de la Science* (1). Il est vrai qu'*Adam* et *Eve* paraissent souvent auprès de cet arbre, et que ces personnages ne sont pas représentés sur le bas-relief qui nous occupe; mais il est prouvé que l'on trouve des différences très-marquées dans la manière dont les Artistes ont représenté la faute de nos premiers parens. Quelquefois *Adam* est placé à la droite et son épouse à la gauche d'un arbre dont un gros Serpent entoure le tronc noueux; et quelquefois ils sont simplement représentés auprès de l'Eternel, et sans qu'on voie aucune trace de l'*Arbre de la Science et du Serpent tentateur*. On peut remarquer aussi qu'ils furent souvent figurés près d'un arbre autour duquel on ne voit point de Serpent (2). Ces diverses manières d'offrir aux regards un même fait historique prouvent, ce me semble, qu'il n'y avait point de méthode particulière pour cet objet, et que l'on a cherché à rappeler simplement le souvenir du crime commis par les premiers humains, en sculptant un arbre chargé de fruits et ayant son tronc environné par un Serpent, emblème du *Mauvais Génie* ou de l'*Esprit des ténèbres*.

Dans un bas-relief donné par *Bosio* (3) on voit, comme ici, le *Serpent tentateur*, entourer en rampant le tronc d'un vieux chêne.

Suivant *M. Viguier d'Estagnol*, on remarque dans le dernier groupe, *HYGÉE*, Déesse de la santé, ou une Prêtresse, à laquelle un Ministre du Temple d'*ESCULAPE* présente un enfant malade qui s'appuie sur un bâton. « *HYGÉE*, ou sa Prêtresse, impose la main droite sur la » tête de l'enfant et lui touche les yeux avec la gauche. » Adoptant une opinion contraire, j'ai annoncé (pag. 275) que cette partie du bas-relief nous retraçait seulement la

(1) Roma Sotteran. pag. 57, 83, 159, 233, 273, 381, 395, 455, 461.

(2) Ibid. pag. 99, 285, 293, 295, 411.

(3) Ibid. pag. 45.

guérison miraculeuse de l'*Aveugle né*. Je prouverai mon assertion en citant un grand nombre de monumens semblables à celui que nous examinons , monumens rapportés avec soin dans l'ouvrage de *Bosio* , et découverts dans les cimetières chrétiens et les catacombes de Rome.

La jeunesse empreinte dans les traits du principal personnage de ce groupe , a fait sans doute penser à M. d'*Estagnol* que l'on devait y reconnaître ou une Déesse , ou une Prêtresse ; mais si le savant Antiquaire qui a décrit notre monument avait comparé cette figure à celles que l'on voit sur les tombeaux des premiers Fidèles , il aurait été bientôt convaincu qu'elle représente Jésus-Christ. Les mêmes Artistes ont en effet presque toujours donné au fils de Dieu des formes juvéniles et agréables. Il est facile de s'en assurer en parcourant l'ouvrage de *Bosio*.

On a représenté assez souvent sur les sépulcres chrétiens la guérison de l'*Aveugle né*. Ce trait historique se retrouve onze fois sur les bas-reliefs rapportés par *Bosio* (1). La conformité qui existe entre ces divers monumens et celui que nous examinons , ne laisse aucun doute sur l'identité du sujet. Ces bas-reliefs offrent toujours un homme d'une très-petite stature , et auquel Jésus-Christ rend la vue. Cet aveugle s'appuie le plus souvent sur un bâton , et est présenté à Jésus par un vieillard. La manière dont ces trois personnages sont placés est d'ailleurs presque conforme à la composition de notre second groupe ou tableau. On peut donc affirmer que le monument découvert à Narbonne ne diffère point de ceux que nous avons cités , et que loin de représenter HYGÉE rendant la santé à un enfant conduit par un Prêtre , il nous retrace seulement la guérison de l'*Aveugle né* présenté à Jésus-Christ par l'un des douze Apôtres.

Les formes juvéniles de l'*Aveugle né* auront porté M. d'*Estagnol* à croire que ce personnage n'est qu'un enfant. Mais l'examen des monumens que j'ai précédemment

---

(1) Roma Sotteran. pag. 57 , 81 , 101 , 155 , 159 , 285 , 293 , 295 , 425 , 429 , 431.



cités prouve le peu de solidité de cette opinion. En effet, tous ces bas-reliefs donnent de très-petites proportions à ceux qui implorent Jésus-Christ, ou qui viennent d'être comblés de ses bienfaits (1). Les premiers Chrétiens ont peut-être voulu marquer ainsi l'énorme différence qui existe entre le Créateur et la créature, entre la puissance et la faiblesse.

On sent bien que les Corbeaux placés sur les chênes qui ornent ce monument, ne peuvent plus être considérés comme des symboles destinés à annoncer que l'objet de la médecine est de conserver la vie et d'en prolonger le cours. On voit sur les divers bas-reliefs que j'ai indiqués, des Paons, des Coqs, des Colombes, etc., etc. On a représenté ici des Corbeaux afin d'exprimer quelque allégorie qui ne nous est pas connue, mais qui devait différer essentiellement de celle que M. d'Estagnol a cru y retrouver.

On remarque une Chouette sur le bas-relief qui nous occupe. M. d'Estagnol observe à ce sujet que « les Egyptiens et les Etrusques ont regardé la Chouette comme l'emblème des Mauvais Génies, parce qu'elle déteste la lumière du Soleil, et se plaît dans les ténèbres. On a donc voulu marquer par une Chouette qui fuit, ajoutait-il, le Mauvais Génie, cru auteur de la maladie, chassé par la vertu Divine. » On pourrait aussi présumer que la Chouette qui s'enfuit, et que l'on considère comme le symbole des ténèbres, désigne l'obscurité dans laquelle l'Aveugle né était plongé, obscurité qui fut chassée, ou dissipée, par le fils de l'Eternel.

Les rouleaux, liés par le milieu, et que l'on a placés vis-à-vis les pieds de l'un des vieillards, ne sont point les ouvrages de l'ESCULAPE Egyptien, et je pense que nous devons y reconnaître les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens, livres que l'on voit souvent sur les monumens dont j'ai fait mention tant de fois.

---

(1) Roma Sotteran. pag. 57, 63, 67, 69, 75, 81, 83, 91, 97, 101, 159, 287, 293, 295, 423, 425, 515, 543.

## CHAPITRE XI.

*Temple qui , suivant quelques Auteurs , fut consacré à Minerve. Examen des Monumens trouvés dans cet édifice. Statues de Pallas. Découverte des ruines d'un autre Temple.*

ON a vu (1) que , sous la domination des Romains, *Tolosa* portait le titre de *Ville Palladienne*, épithète qui venait , suivant quelques Auteurs , du culte que les *Tectosages* rendaient à *PALLAS*. On a cru aussi que ce titre avait été donné à *Tolosa* , parce que les habitans de cette Ville cultivaient avec succès les Sciences , les Lettres et les Arts.

*Sidonius Apollinaris* nous apprend que *Saturnin* fut martyrisé , parce qu'il refusa de reconnaître le pouvoir de *JUPITER* et de *MINERVE*. Ce Saint Evêque était alors dans le Capitole de *Tolosa* , et nous avons dit que cette circonstance pouvait porter à croire que le Capitole renfermait les statues de *JUPITER* et de *MINERVE* , ou bien quelques autels consacrés à ces deux puissantes Divinités.

« Il y a quelques années , dit *Catel* (2) , que la Chaussée du Moulin du Basacle estant quasi du tout rompue , et par ce moyen la Rivière de Garonne étant fort basse du costé du Basacle , on descourrit dans ladite Rivière , deuers le Moulin , des ruines d'un édifice très-somptueux , lesquelles ayant esté veues par *Souffron* et *Bachelier* , gens fort ingénieux et sçauans en l'Architecture , ils trouèrent que c'étaient des mesures et ruines d'un grand Temple , lequel estait tout de marbre blanc , basti avec une telle solidité , que les quartiers de marbre estoient liés ensemble avec des lames de fer cramponnées avec du plomb. De quoy ayant

(1) Page 66.

(2) Mémoires de l'Histoire de Languedoc , pages 123 , 124.



esté aduertý , je fus aussi-tost sur le lieu , et vis partie de ces ruines , entre lesquelles plusieurs Bateliers s'occupoient à tirer le plomb qui auoit seruy à faire tenir les crampons de fer. Je vis aussi plusieurs grandes pierres de marbre , où estoient entaillés à demy-relief de grands personnages vestus à la Romaine. Les mesures de cet édifice estoient fort grandes et comme en quarré , tesmoignant que ce Temple ou édifice estoit enrichi de colonnes de marbre noir si grandes qu'elles auoient trois pieds et demi de diamètre. Feu M. de *Clari*, premier Président , fist apporter plusieurs charretées de ces pierres , pour lui servir au bastiment de sa maison , qu'il bastissoit pour lors près de la Dalbade (1). J'ai appris dudit sieur *Souffron* que aux corniches desdites colonnes estoient entaillés des *Hiboux* , ce qui donne sujet de croire que c'estoit le Temple de *PALLAS*. Ce Temple semble auoir été grandement fréquenté , car on recognoit encores dans la Rivière de Garonne des fondemens et vieilles mesures de piliers qui estoient sans doute d'un pont pour aller du costé de Saint-Cyprien au susdit Temple : j'ay bien remarqué que dans les anciens titres qui sont dans les archifs de la Ville il est parlé du pont qui est appelé *Pons Badaclei* : mais je ne voudrois pas assurer que ce fust cet ancien Pont. Et bien que toutes ces conjectures nous semblent indiquer que la Ville de Tolose a esté appellée *Palladia* , à cause de ce Temple consacré à *PALLAS* , toutes fois il est plus assuré de dire que Tolose a esté appellée *Palladia* , d'autant que les bonnes Lettres y ont fleuri , tout ainsi que le Poète *Ovide* au septiesme de ses *Métamorphoses* a appellé la Ville d'Athènes , *Palladium* , comme Mère des Sciences : car nous ne sommes pas bien assurez que ces mesures et ruines fussent anciennement un Temple , moins que ce fust un Temple consacré à *PALLAS* ou *MINERVE*. »

Ce fut en 1621 que *Catel* vit les mesures de ce Temple. Il paraît que les débris de cet édifice subsistèrent encore assez long-temps , car *Dupuy* , dans ses Recherches sur

---

(1) Cette maison porte aujourd'hui le nom d'hôtel *Doguin*.

l'Histoire de Toulouse (1), assure avoir ouï-dire à des gens qui l'avaient vu , que la Chaussée du Basacle s'étant rompue en 1709 , il parut un grand quarré de murailles bâties à la Romaine avec quatre portes ; qu'on y trouva des tables ou planches d'airain avec des inscriptions , qui furent emportées par des curieux , mais dont personne , dit-il , n'a pu lui donner des nouvelles.

Passionné pour tout ce qui pouvait accroître l'illustration de sa Patrie , M. de *Montégut* a dit que « Toulouse rendait un culte particulier à MINERVE ; que toutes les fois que la Chaussée du Moulin du Basacle s'est rompue , la Rivière , en abandonnant une partie de son lit , a laissé à découvert des restes de murs , des colonnes , des bas-reliefs et des lits de marbre , des inscriptions gravées sur des tables de bronze , etc..... *Un de ces bas-reliefs , qui est de la plus grande beauté et bien conservé , est de marbre blanc ; il représente plusieurs figures colossales de Divinités vêtues dans le goût Romain. »*

Cette dernière phrase semble annoncer que ce bas-relief subsiste encore , et on demande pourquoi M. de *Montégut* n'en donne pas la gravure. Mais on voit bientôt que ce monument n'existe plus , et que l'auteur a eu seulement en vue le passage que nous avons extrait des *Mémoires de Catel* , passage dans lequel on trouve cette phrase : « Je vis aussi plusieurs grandes pierres de marbre où estoient entaillés à *demi-relief de grands personnages vêtus à la Romaine.* » M. de *Montégut* dit , en effet , quelques lignes plus bas : « On aperçoit distinctement dans le lit de la Garonne , lors des basses eaux , des marbres de toutes couleurs , des morceaux de statues , et une colonne de marbre noir d'environ vingt pieds de longueur et trois pieds de diamètre. » Il est assuré que M. de *Montégut* n'aurait pas manqué d'ajouter à la nomenclature des objets existans dans la Garonne le bas-relief dont il avait parlé précédemment , si ce monument avait encore été conservé sous les eaux. Puisqu'il n'en parle pas en cet endroit , il faut

---

(1) Mss.



en conclure que la phrase de *Catel* est l'unique cause qui a porté M. de *Montégut* à parler de ce bas-relief.

Le même auteur assure que *Bachelier* employa à la décoration d'une maison, située dans la rue de la Dalbade, et qui appartient à M. de *Catellan*, quelques-uns des marbres provenant du Temple dont nous nous occupons maintenant. « On voit, dit-il, aux deux côtés de la porte deux petits carrés de marbre noir sur lesquels sont gravés ces mots : SVSTINE, ABSTINE, qu'on plaçait d'ordinaire sur la porte du Temple des Dieux. On peut croire que ces inscriptions gravées en caractères Romains, et consacrées à la Religion païenne, n'auraient point été mises en ce lieu, si on ne les avait regardées comme un monument qui méritait d'être conservé.

Les deux inscriptions rapportées par M. de *Montégut* sont gravées, ainsi qu'il l'annonce, en caractères Romains; mais il n'a pas remarqué que sous ces caractères on a tracé quelques *chiffres arabes*.

A la preuve que ces chiffres peuvent fournir contre l'opinion de M. de *Montégut*, on peut ajouter qu'il n'est pas démontré que ces mots : SVSTINE, ABSTINE, aient été d'ordinaire gravés sur les portes des Temples. On sait seulement qu'*Epictete* les avait en quelque sorte pris pour sa devise, et que c'est dans ces deux préceptes : *Supportez et abstenez-vous*, que consistait principalement sa philosophie. Le portail sur lequel on voit ces deux mots a été d'ailleurs élevé pendant le 17.<sup>me</sup> siècle, époque à laquelle on gravait sur tous les murs des devises et des préceptes (1), et c'est ainsi que sur la maison de Saint *Jory* à Toulouse, on lisait dans un grand cartouche soutenu par des Termes, les mots MVLTA RENASCENTVR, gravés aussi en caractères Romains.

Lors de la découverte des ruines de ce Temple antique, et toutes les fois que la Garonne en a laissé les vestiges à découvert, on a négligé de recueillir et de placer dans un lieu public les divers monumens qui s'offraient encore aux

---

(1) *Voyage en Italie*, par *Misson*.

regards , et qui pouvaient rappeler aux descendans des *Tectosages* le culte rendu par leurs aïeux aux Divinités protectrices de l'Empire Romain. On a permis qu'une partie de ces objets fût enlevée par des ouvriers , et l'on a fait servir le reste à des constructions nouvelles. « M. le Chevalier *Rivalz* m'a raconté , dit M. de *Montégut* , que lors de la dernière rupture de la Chaussée du Basacle on retira de la Rivière un grand nombre de morceaux de sculpture , des fusts de colonnes , des frises , des chapiteaux , etc. qui furent employés à bâtir le mur de soutènement du Quai. M. *Rivalz* , son grand-père , se promenant avec M. *Lafaille* , Syndic de la Ville , connu par les Annales qu'il a publiées , aperçut sur le chantier plusieurs blocs de marbre sculptés ; les ouvriers lui dirent qu'ils en avaient jeté quantité de pareils dans les fondemens du nouveau mur. *Pierre Rivalz* , homme éclairé et bon citoyen , déplora la perte de ces monumens précieux. M. *Lafaille* donna ceux qui restaient à ce célèbre Artiste qui les plaça dans son jardin , où ils sont encore (1). »

Dans la description du Temple de la Daurade , description que j'ai rapportée en partie , page 184 et suivantes , D. *Martin* (2) a fait remarquer que les niches que l'on voyait dans cet édifice Religieux avaient sept pieds trois pouces de hauteur , et un pied deux pouces de profondeur sur une largeur proportionnée. « Chaque niche ou cavité , dit-il , devait contenir une statue. Toutes ces statues ont péri , et ont apparemment été jetées dans la Garonne. » D. *Martin* rapporte ensuite le passage que nous avons aussi tiré des Mémoires de *Catel* , et il ajoute ces mots : « L'endroit où *Catel* vit les *asures* de cet édifice , est tout au plus à une petite portée de pistolet de la Daurade , et sur la même ligne : car la Rivière dans le lit de laquelle ces *asures* furent trouvées , flotte , et a toujours flotté au pied des murs de la Daurade. Ainsi rien ne nous empêche de croire que ces *asures* ne firent partie du Temple de la Daurade quand il était en son entier. »

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. 1 , p. 66 , 67.

(2) Religion des Gaulois . tom. 1 , p. 151 et suiv.



« Il existe une difficulté qui peut faire douter que ces débris et masures , qui furent trouvés du temps de *Catel*, ayent été du Temple auquel je les donne , c'est qu'elles ne furent aperçues qu'au-dessous de la Daurade , et qu'il y a plus d'apparence qu'elles avaient appartenu à un Temple qui devait être vis-à-vis du lieu où elles furent trouvées. »

D. *Martin* répond à cette objection que ces ruines ont été entraînées par les eaux , et il paraît persuadé que si on les eût trouvées en face de la Daurade , ce serait une preuve qu'elles seraient venues de plus loin.

M. de *Montégut* a combattu (1) avec avantage l'opinion de D. *Martin*. « Les ruines découvertes au-dessous de la Chaussée du Basacle ne provenaient point , dit-il , des débris du Temple d'APOLLON ( c'est-à-dire de la Daurade ) ; ces ruines , d'après la description qu'en donnent *Catel*, témoin oculaire , et *Dupuy* , qui le tenait de personnes qui les avaient vues , consistaient en un vaste carré de murailles bâties de marbre , dont les blocs étaient liés par des crampons de fer scellés en plomb. Il serait absurde de supposer que cet édifice entier a pu être entraîné par les eaux , et qu'il faisait partie du petit Temple octogone (2), situé à une distance de cinq cens pas , sur un terrain qui domine la Rivière de plus de trente pieds. Parmi les colonnes que l'on y découvrit , ou qui existent encore , il n'en est aucune qui soit de la grandeur , de la forme et de couleur de celles du Temple formant le chevet de l'Eglise de la Daurade : les figures de marbre en demi-relief , et dont plusieurs sont groupées , sont d'une proportion beaucoup trop grande , pour qu'elles aient pu être renfermées dans des niches qui n'avaient que sept pieds trois pouces de hauteur. D'ailleurs , on n'a trouvé dans la partie du bâtiment qui avait été conservée , aucun vestige de statue , ni de bas-relief. Les masures qui existaient dans la Ga-

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse , tom. 1.

(2) Suivant D. *Martin* , ce Temple avait la forme d'un décagone complet. Voyez : Religion des Gaulois , tom. 1.

ronne étaient donc les restes d'un Temple plus considérable..... »

Nous avons vu qu'il n'est pas assuré, suivant *Catel*, que les masures découvertes dans la Garonne soient les restes d'un Temple dédié à MINERVE. Les monumens qui proviennent de ce bâtiment n'attestent pas en effet qu'il était consacré à PALLAS, et l'on n'a en faveur de l'opinion qui attribue ce Temple à la Déesse protectrice des Sciences et des Lettres, que le seul témoignage de *Souffron*, qui avait vu, disait-il, des *Hiboux* sculptés sur les chapiteaux. On aurait quelques lumières relativement à la destination de cet édifice, si *Catel* avait fait dessiner les grandes pierres de marbre dont il fait mention, et sur lesquelles étaient entaillés à demi-relief de grands personnages vêtus à la Romaine. Privés de ce secours, nous ne pouvons offrir que des conjectures très-légères, et ces conjectures ne peuvent être basées que sur l'examen des fragmens, presque informes, qui furent retirés des ruines de ce Temple, et donnés, comme nous l'avons dit, à *Pierre Rivalz*.

Le premier, Planche v, n.º 8 (1), est en marbre blanc. On y remarque deux femmes; l'une d'elles tenait un glaive dans la main droite. On voit devant l'autre femme un homme dont le bras gauche est élevé. Il paraît que ce personnage est en quelque sorte traîné avec force par la femme qui est derrière lui. Si l'on joint cette particularité aux conjectures que fait naître la vue du glaive qui armait l'autre femme, on pourra penser que l'on a voulu représenter ici le sacrifice d'un homme. L'examen de ce bas-relief ne prouvera donc pas qu'il était destiné à décorer le Temple de MINERVE; mais on pourra plutôt y reconnaître un monument destiné à orner celui de DIANE, Déesse à laquelle on sacrifia des hommes sur les rochers de la Chersonèse Taurique,

Le second fragment, même Planche, n.º 9 (2), n'offre

(1) Ce monument est maintenant dans la galerie du Musée de Toulouse.

(2) On voit encore ce bas-relief dans le jardin de *Rivalz*.



que la partie inférieure de deux figures, l'une d'homme et l'autre de femme. Il paraît que ce morceau était joint autrefois au précédent, et spécialement au groupe qui occupe le côté droit du bas-relief.

Ces figures sont d'une forte dimension et d'un très-bon travail. Je pense qu'elles faisaient partie de celles que *Catèl* a vues. Les autres portions de ce monument ont été ensevelies dans les fondemens de la muraille du Quai, connu maintenant sous le nom de *Cours Dillon*.

Même Planche, n.º 10. Ce tronc de statue a été découvert avec les précédens. On ne peut déterminer quelle est la Divinité que ce monument représente (1).

M. de *Montégut* a fortement accrédité l'opinion qui donne à *MINERVE* le Temple découvert dans le lit de la Garonne. Nous avons vu que les débris des bas-reliefs trouvés dans cet édifice annonceraient plutôt qu'il fut consacré à *DIANE*; mais je suis bien éloigné de vouloir établir exclusivement cette opinion. Il ne serait pas en effet impossible que les *Tectosages* eussent élevé un Temple à *MINERVE* sur les bords du fleuve qui séparait la Celtique de l'Aquitaine. On pouvait avoir placé ce Temple sur la rive d'un fleuve, afin de rappeler les *Bains de PALLAS*, Bains qui ont été chantés par *Callimaque* (2). On supposait que chaque année la Déesse allait se baigner après avoir essuyé l'écume épaisse sur la bouche de ses coursiers, et après avoir lavé leur sueur dans les flots. On lui offrait alors des peignes d'or pour démêler ses beaux cheveux, et pour en séparer les tresses luisantes, et au lieu de parfums on lui présentait le simple jus de l'olive.

On trouve dans l'Hymne sur les *Bains de PALLAS*, des détails relatifs à la cérémonie qui avait lieu lorsque l'on portait la statue de *MINERVE* sur les bords de *Inachus*. Ce Rite, transmis aux Gaulois par les Colonies Grecques établies sur nos côtes, fut peut-être adopté par les habitans de *Tolosa*, et l'on pourrait croire que pour l'observer

(1) Ce marbre est conservé dans la galerie du Musée.

(2) Hymn.

avec plus de soin, ils élevèrent, sur la rive du fleuve qui baignait leurs murailles, le Temple de la Déesse qui préside aux Sciences, aux Lettres et aux Arts.

Pendant cette cérémonie, quelques jeunes filles environnaient la statue de MINERVE, et on portait devant elle le *Bouclier de Diomède*. C'est ce que *Callimaque* nous apprend dans des vers que l'on peut traduire ainsi :

Sors de ce Temple auguste, ô belle *Parthenie* !  
Des filles d'*Acestor* la troupe réunie,  
Troupe chère à ton cœur, se presse autour de toi,  
Sous tes regards sacrés on porte, avec effroi,  
Le pesant Bouclier du vaillant *Diomède* ;  
Tel est l'antique usage établi par *Eumède*.....

Les Peuples de la Celtique croyaient que cette Déesse avait une sorte d'empire sur les eaux courantes. *Solin* (1) nous apprend que les Bretons pensaient que MINERVE présidait aux fontaines : *quibus fontibus præsul est Minervæ Numen*.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse (2) la figure d'une cornaline ovale et convexe, sur laquelle une *Chouette* est gravée en creux (Planche v, n. 11.) « Cette gravure est analogue, dit M. de *Montégut*, au culte que les Toulousains rendaient à PALLAS. »

Planche 111\*, n.° 3. Cette petite statue est en bronze, et sa conservation est parfaite. Elle représente MINERVE. Ce monument, découvert à Toulouse, était conservé dans le cabinet de M. l'abbé *Bertrand*.

Planche xiv, n.° 1. Le dessin de cette statue est tiré d'un ouvrage sur les *Antiquités de Narbonne* (3), ouvrage encore manuscrit, et qui m'a été confié par M. *Lacour*, habitant de Toulouse. La note suivante est tracée sous le

(1) C. 22.

(2) Tom. 1, pages 105, 106. Pl. xi, n.° 5.

(3) Tom. 1, page 69.



N.° 30 *Bis.*



Autel trouvé à S.<sup>t</sup>-Guiraud, Département du Gers.



Faint, illegible text or a signature located below the stamp.



dessin de ce monument : « Cette magnifique PALLAS fut trouvée dans des ruines , ainsi mutilée. M. *Garrigues* la céda à M. de la *Vrilliere* , Ministre d'Etat , qui en fit présent à *Louis XIV.* On la voit rétablie dans le Parc de Versailles. »

Si l'on ne peut se former une opinion certaine sur le Temple découvert dans le lit de la Garonne en 1621 et en 1709 , si l'on ne peut ni adopter , ni repousser en entier l'opinion qui donne ce Temple à MINERVE , je pense qu'il sera encore plus difficile de déterminer à quelle Divinité était consacré l'édifice en marbre dont les ruines viennent d'être retrouvées à Toulouse dans le local occupé par l'Eglise Saint-Jacques ou la Chapelle Sainte-Anne.

Vers le commencement du mois de Juillet de l'an 1812 , des ouvriers employés à la démolition de cette Eglise , découvrirent dans l'un des piliers une colonne en marbre noir-antique , portée sur une base en marbre blanc , et couronnée par un chapiteau à feuilles d'olivier (1).

A la distance d'environ quatre toises du lieu où l'on trouva cette colonne , on en découvrit une autre de même diamètre , mais plus courte , parce qu'elle avait été rompue dans sa partie inférieure. Cette colonne était debout et entièrement isolée. Le marbre dont elle est composée n'est pas aussi beau que celui de la colonne dont nous avons d'abord fait mention.

Les fondemens de l'Eglise Saint-Jacques fournirent aussi un tronçon de colonne de même diamètre que les précédentes , mais d'un marbre rougeâtre. Ces fondemens étaient formés de gros blocs de marbre blanc , parfaitement équarris , et qui paraissaient avoir fait

---

(1) On a découvert près de cette colonne une inscription sépulcrale en caractères gothiques.

Dans la partie extérieure du mur de l'Eglise où l'on trouva ces monumens antiques , on voyait l'épithaphe de *Guillaume Philander* , le monument consacré à *Pierre Paschal* , et le tombeau de *Mathieu* , historiographe de *Louis XIII.*

Non loin de l'Eglise Saint-Jacques , et dans le côté adjacent du Cloître , la Chapelle de Sainte-Magdelaine , formée aussi de débris antiques , renfermait le monument funèbre de l'historien *Catel*.

autrefois partie d'un édifice somptueux. On voyait encore dans chacun de ces blocs des trous destinés à recevoir des crampons en fer ou en bronze. Plusieurs de ces trous étaient encore remplis du plomb qui avait servi à retenir les crampons.

Les recherches les plus longues et les plus exactes n'ont pu procurer aucune inscription consacrée à faire reconnaître la destination de l'édifice dont les ruines s'offraient à mes regards : mais au milieu de plus de soixante blocs de marbre taillés uniformément, je parvins à en découvrir un chargé de sculptures du meilleur goût.

Ce monument est gravé ; Planche IV \*, n.º 3. On voit qu'il devait faire partie d'une frise très-élégante et comparable à tout ce que l'on a trouvé de mieux en ce genre dans la partie méridionale des Gaules. J'ai recueilli ce marbre précieux, et il a été transporté dans le Musée de Toulouse, ainsi que les deux colonnes et le tronçon dont j'ai parlé.

Le Cloître de l'Eglise de Saint-*Etienne*, Cloître dans lequel était située l'Eglise Saint-*Jacques*, ou la Chapelle Sainte-*Anne*, renfermait, avant la Révolution, deux colonnes en marbre *noir-antique*, et d'un diamètre égal au diamètre de celles que l'on a découvertes en 1812 (1). La proximité des lieux où ces quatre colonnes étaient conservées, la conformité des dimensions, la qualité du marbre, tout semble se réunir pour nous porter à croire qu'elles servaient à la décoration du même édifice.

On ne sait à quel usage cet édifice était destiné ; mais un petit monument découvert, avec plusieurs médailles du haut Empire sur le sol occupé par l'Eglise Saint-*Jacques*, semble annoncer que l'on voyait autrefois en ce lieu un *Ædicule* ou un Temple.

---

(1) Ces colonnes furent transportées dans le Musée ; mais on les a brisées, et les fragmens ont été vendus, à l'exception de deux, qui supportent maintenant les autels consacrés au Dieu *LEHERENNUS*, autels que j'ai découverts, en 1811, dans le Village d'*Ardiège*.



Ce monument (1) est une cuillère destinée à prendre de l'encens et à le répandre sur un autel. ( Voyez Planche IV \*, n.º 4 ).

Je crois que le Temple dont j'ai conservé quelques débris subsistait autrefois dans le local même où ces débris furent découverts. La manière dont l'une des colonnes était encore placée, indiquait assez visiblement qu'elle avait constamment subsisté dans le lieu où elle a été retrouvée debout, portée sur sa base et couronnée par son chapiteau. La colonne qui était enfoncée, et celles que l'on voyait dans le Cloître de Saint-*Etienne*, annoncent que l'édifice qu'elles décoraient était situé dans le lieu même où elles existaient encore. On ne va pas en effet chercher au loin des colonnes pour les ensevelir à une assez grande profondeur, ou pour les placer isolément et sans aucune utilité dans un Cloître. La petite cuillère annonce d'ailleurs que l'on offrit dans ce lieu des sacrifices et de l'encens aux immortels habitans de l'Olympe.

On ne peut dire en quel temps on détruisit cet édifice ; mais il est probable que ce fut à l'époque où l'on bâtit l'Eglise de Saint-*Etienne* et celle de Saint-*Jacques*. Si l'on s'en rapportait à quelques traditions pieuses, l'Eglise de Saint-*Etienne* aurait été fondée par Saint-*Martial*. On voyait autrefois des ruines près du clocher de l'Eglise actuelle ; mais ces débris doivent être simplement considérés comme appartenant à l'édifice dont nous avons retrouvé quelques colonnes. « Il y eust par le passé dans le Cloître de Saint-*Etienne*, dit *Catel* (2), une fontaine appuyée sur huit colonnes de marbre, lesquelles semblent estre antiques, et avoir esté transportées d'ailleurs en ce lieu ; car les corniches sont d'ouvrage différent. » Je dois faire remarquer que le dessin des chapiteaux ou des corniches, comme dit *Catel*, ne saurait prouver que ces monumens avaient été transportés d'ailleurs. Ces colonnes faisaient peut-être partie des restes du Temple dont j'ai

---

(1) Mémoires de l'Histoire du Languedoc, p. 169.

(2) Page 170.

retrouvé les débris , et les *corniches* , ou les chapiteaux , n'étant pas d'une forme égale , devaient seulement appartenir à différens ordres d'architecture. *Catel* , parlant de l'Eglise Saint-Jacques , s'exprime ainsi : « L'Eglise , ou Chapelle St. Jacques , est joignant l'Eglise St. Estienne , dans laquelle on entre de tous costés par le Cloistre. Il semble que ce soit une mesme Eglise que celle de St. Estienne ; car Charles le Chauve , petit-fils de Charlemagne , dans les Lettres de sauve-garde qu'il octroya à l'Evesque de Tolose Samuel , met par lesdites Lettres sous sa sauve-garde *Ecclesiam Sancti Stephani , ceu Sancti Jacobi* , ce qui tesmoigne assez que l'Eglise de Saint-Jacques est une dépendance de Saint-Estienne. La tradition est qu'elle a esté bastie par Charlemagne , laquelle demeure confirmée par ce qu'escriit Turpin , dans ses Gestes de Charlemagne ; car parlant des Eglises par lui basties , il dit , *et ædificavit Ecclesiam Sancti Jacobi Tolosæ*. Et bien que ce Livre soit fabuleux , ce néanmoins il est fort ancien , car il se trouue escrit il y a plus de cinq cens ans dans quelques Bibliothèques. Je ne sçay pourquoi ceste Eglise est appelée dans un testament de l'an mille trois cens quatre vingts et sept , *Sancti Jacobi de Louuil* ; car dans ce testament il se trouue un legat faict *Ecclesie Sancti Jacobi de Louuil in Sancto Stephano , ubi Doctores graduantur*. »

---

## CHAPITRE XII.

*Monumens qui représentent Diane. Autels consacrés à cette Déesse , aux Dieux des Montagnes et à Sylvain.*

CICÉRON nous apprend (1) que l'on connaissait trois Déeses qui portaient le nom de DIANE. La première était fille de JUPITER et de PROSERPINE ; la seconde fut le fruit des

---

(1) De Nat. Deor. lib. III.



amours de JUPITER et de LATONE ; la troisième était fille d'*Upis* et de *Glaucé*.

Suivant le Poète *Callimaque* (1), *DIANE*, encore dans l'enfance, adressa cette prière à JUPITER : « Accorde, ô mon père, accorde à ta fille de rester toujours vierge, et de porter assez de noms divers pour que *PHOEBUS* ne puisse le lui disputer. Donne-moi, comme à *PHOEBUS*, un arc et des flèches. Que dis-je ?... Non, mon père, ce n'est point à toi d'armer ta fille, les Cyclopes s'empresseront bientôt de me fabriquer des traits, de me forger un carquois. Mais donne-moi l'attribut distinctif de porter des flambeaux, et de revêtir une tunique à bordure, qui ne descendra que jusqu'aux genoux pour ne point m'embarrasser à la chasse. Attache à ma suite soixante filles de l'Océan, qui soient toutes à l'âge où on ne porte point encore de ceinture. Que vingt autres Nymphes, filles de l'*Amnisus*, destinées à me servir aux heures où je cesserai de percer les lynx et les cerfs, prennent soin de mes brodequins et de mes chiens fidèles. Cède-moi les montagnes. Je ne demande qu'une Ville à ton choix. *DIANE* rarement descendra dans les Villes. J'habiterai les monts, et n'approcherai des Cités qu'aux momens où les femmes, travaillées des douleurs aiguës de l'enfantement, m'appelleront à leur aide. Tu sais qu'au jour de ma naissance les *Parques* m'ont imposé la loi de les secourir.....

» Va, ma fille, lui répondit le Souverain des Dieux, tes désirs seront satisfaits, et ton père veut te faire encore d'autres dons plus magnifiques. Une Ville est trop peu : je t'en donnerai trente ; trente qui n'auront d'autre Dieu que toi seule, ne porteront d'autre nom que le tien, tandis que tu partageras avec les autres immortels des Cités sans nombre dans le continent et dans les îles. Par-tout *DIANE* aura des bois sacrés et des autels ; c'est elle qui sera la protectrice des chemins et des ports. »

Après avoir offert cette note sur *DIANE*, je vais expli-

(1) Hymn. traduct. de M. de LA PORTE DU THEIL.

quer les divers monumens qui attestent le culte qui lui fut rendu par les *Tectosages*, les *Garumni* et les *Convenæ*.

Le premier de ces restes précieux est le fragment rapporté, Planche v, n.º 12. — Ce bas-relief faisait partie d'une lampe sépulcrale en terre cuite : il fut découvert à Toulouse (1). On y voit *DIANE* assise ; ses cheveux sont épars ; ses épaules sont couvertes par un manteau : elle porte un cornet suspendu à son côté , et tient de la main droite la patte d'un chien qu'elle caresse de la gauche. On voit sur le haut du monument le feuillage d'un arbre ; ce qui semble annoncer que la scène se passe dans un bois.

On a quelquefois représenté *DIANE* accompagnée d'un ou de plusieurs chiens. *Callimaque* rapporte (2) que peu de temps après sa naissance , *DIANE* fut en Arcadie trouver le Dieu *PAN*. Celui-ci était dans un antre occupé à distribuer aux Lices de sa meute les membres palpitans d'un *Lynx* tué sur le *Ménale*. Il s'empressa d'offrir à la Déesse six chiens courageux , avides de combats , et assez forts pour renverser les lions , les saisir à la crinière et les entraîner vivans. »

Le 13 des Ides du mois d'Août on célébrait à Rome la fête de *DIANE*. Les chasseurs , tenant en main des flambeaux , allaient dans le bois *Aricin*, et y conduisaient leurs chiens couverts d'une sorte de voile , *infulis velabant* , ou couronnés de fleurs. *Gratius* a décrit , dans son *Cynegitique*, toutes les cérémonies de cette fête auguste (3).

*Spicatasque faces sacrum ad nemorale DIANE  
Sistimus : et solito catuli velantur honore :  
Ipsaque per flores medio in discrimine lucis  
Stravère arma sacris , et pace vacantia festa.*

(1) *Montégut*, Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, pag. 101. Pl. VIII, n.º 2.

(2) Hymnes.

(3) *Cynegit*.



*Stace* (1) nous a laissé quelques détails sur cette solennité :

*Jam que dies aderat ; profugis cum Regibus aptum ,  
Fumat Aricinum Triviæ nemus , et face multa  
Conscious Hippolyti splendet lacus : ipsa coronat  
Emeritas Diana canes , et spicula tergit ,  
Et tutas sinit ire feras , omnisque pudicis  
Itala terra focus Hecateias excolit idus.*

On a vu plus haut que *DIANE* était la même Déesse qu'*ISIS*. Cette dernière est aussi suivie par deux Chiens. L'Auteur de l'*Origine des Cultes* assure que l'un de ces animaux « est le fameux *SIRIUS*, le *Chien Céleste* connu » sous le nom d'*ANUBIS*. Tous deux sont liés au domicile » de la *LUNE*, ou de *DIANE*, ou d'*ISIS*; c'est pour cela » qu'ils furent appelés *les Gardiens* ou *Astres d'ISIS*. » C'est par cette même raison que les Grecs donnèrent à » leur *DIANE* deux Chiens; c'est là ce qui leur fit dire » qu'elle était chasseuse. »

L'arbre sculpté sur le petit monument que nous examinons annonce sans doute que la scène se passe dans un bois: nous avons vu d'ailleurs que *JUPITER* annonçait à *DIANE* que par-tout elle aurait des *Bois sacrés*. Les Celtes adorèrent cette Déesse dans la forêt des *Ardennes*, et l'on croit que c'est de là qu'elle fut surnommée *ARDUENNA*. « On » peut juger de l'antiquité du culte de *DIANE* dans les » Gaules, dit *D. Martin*, par l'ancienneté de son nom; » car on ne saurait douter que le nom Celte *ARDUENNA*, mot » composé de *ar* et de *duen*, qui veut dire *noir, sombre*, » et qui convient en cela aux forêts, ne soit tiré de la forêt » *Arduenna*. Or, il est constant qu'elle portait ce nom » long-temps avant que les Romains fussent maîtres des » Gaules (2). »

Le bronze antique dont on voit la figure Planche IX,

(1) Sylv. lib. III.

(2) Religion des Gaulois, tom. II, liv. 4, pag. 44, et Mythologie de *Banier*, tom. V, pag. 486.

n.° 3, a été publié par M. de *Montégut* (1). « Il fut trouvé » dans la Garonne en dégravoyant vis-à-vis le nouveau » Port. C'est une tête de Cerf, en bronze, ornée de son » bois, avec une partie du col. Elle a cinq pouces de hau- » teur sur deux pouces de largeur, d'un bois à l'autre ; » elle est attachée à un tenon en forme d'avant-clou, et » sur le sommet est un trou carré. Le tenon et le trou » prouvent que cette pièce était faite pour être encastree , » et servir à quelque décoration. M. de *Caylus* en rap- » porte une semblable qu'il met dans la classe des mo- » numens étrusques ; le bronze découvert dans la Garonne » ne peut être qu'un ouvrage Gaulois ou Romain. Je le » regarde, ajoute M. de *Montégut*, comme une offrande » faite à *DIANE*, et destinée à être attachée aux murs de » son Temple. »

Planche XIV, n.° 2. Cette petite statue est en bronze. Elle représente *DIANE* : la tête de la Déesse est ornée du *Croissant*, signe distinctif de la sœur d'*APOLLON* (2).

On trouve dans l'*Antiquité expliquée* par *Montfaucon*, la figure que je donne de nouveau, Planche VIII, n.° 2.

*Montfaucon* a placé ce monument parmi ceux qui furent consacrés à des *Lares* et à des *Génies*, mais sans vouloir assurer qu'il représente un de ces êtres Divins.

L'Auteur d'un ouvrage sur les Antiquités de Narbonne, croit que cette figure représente un Peintre ou un Sculpteur.

*D. Martin* a manifesté à ce sujet une opinion moins naturelle, mais plus ingénieuse. « Ce monument, dit-il, est la figure d'un homme tout nu, dont les jambes sont cassées, qui soutient de la main et du bras gauche une table oblongue de pierre, sur laquelle est gravée, ce semble, une femme négligemment vêtue, dont le devant de

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. I.

(2) Ce monument a été découvert à Narbonne. On en voit un dessin dans le manuscrit qui m'a été communiqué par M. *Lacour*.



la robe est fendu en deux endroits , afin qu'elle puisse marcher plus lestement : elle n'a qu'une partie du sein couvert , et tient de la main droite un rameau élevé , chargé de feuilles et de fruits ; sa main gauche est pendante. L'homme est dans l'attitude d'une personne qui paraît proposer cette femme pour modèle , ou du moins expliquer le sens de la figure gravée dans la table qu'il présente et le faire remarquer à tout le monde de sa main droite. »

» Je croirais que la femme gravée sur la table de pierre est la LUNE , sur laquelle les Gaulois et les *Druïdes* en particulier , fondaient et réglaient toutes leurs prédictions et leurs augures. Le fondement de ma conjecture est l'action de l'homme qui tient cette table , et qui semble avertir tout le monde d'y arrêter les yeux et de la consulter. Ce qui paraît avoir quelque rapport aux *Druïdes* qui étaient fort occupés de *Lunes* et de *Lunaisons*..... Le rameau même que cette femme tient dans sa main chargé de feuilles et de fruits , pourrait bien être un symbole de la LUNE ; car , selon *Aratus* (1) , les anciens tenaient que les plantes et les pâturages , tiraient leur suc et leur substance des influences de la LUNE. »

» Mais qui est cet homme nu ? Le pas est glissant , et la question embarrassante : cependant je ne ferai pas difficulté d'avouer que je crois que c'est un *Druïde*..... qui contemple la LUNE , l'étudie et médite les prestiges , dont ceux de la Secte éblouissaient le Public. »

On voit que le savant Auteur du *Traité sur la Religion des Gaulois* , n'offre en cette circonstance que des présomptions assez légères. Celles que je vais présenter , en cherchant à expliquer un autre monument , pourront peut-être servir à confirmer l'opinion de D. *Martin*.

Ce monument , rapporté Pl. xiv , n.º 3 , représente une femme nue assise sur un tertre. Sa tête est couronnée de feuillages : un collier , d'une forme peu ordinaire , descend jusques sur sa poitrine. Sa main gauche tient une

---

(1) *In Phaenomenis* , pag. 20.

branche chargée de feuilles et de fruits : un sceptre , surmonté par un *Croissant* est placé dans sa main droite (1).

Nous avons vu que la femme gravée sur une table de pierre que supporte un homme nu , Pl. VIII , n.° 2 , tient un rameau couvert de feuilles et de fruits , et cette conformité avec la figure que nous examinons maintenant , doit être remarquée. D. *Martin* dit que la femme que l'on voit sur le monument dont il donne le dessin est la *LUNE* , et nous voyons ici que la femme qui tient un rameau porte un sceptre surmonté d'un *Croissant* , signe caractéristique de *DIANE* ou de la *LUNE*. Il paraît donc qu'il existe une grande analogie entre les deux monumens , et que l'un peut servir à expliquer l'autre. Le *Croissant* rappelle d'ailleurs le sixième jour de la *LUNE* , époque à laquelle les Gaulois cueillaient le *Gui de chêne*. *Montfaucon* a publié (2) un bas-relief sur lequel un *Croissant* est placé dans la main d'un *Druide*. « Dans ce bas-relief , dit *Montfaucon* , on voit un *Druide* couronné de feuilles de chêne , c'est apparemment le Sacrificateur , et peut-être le Prince des *Druïdes* , dont parle *César* , qui avait une si grande autorité sur ceux de sa secte , marqué à ce qu'il semble par le sceptre qu'il tient à la main. L'autre *Druide* qui est auprès , n'a point de couronne de chêne : mais il tient de sa main droite un *Croissant* , tel qu'il est au sixième jour de la *LUNE* ; ce qui revient si parfaitement à ce soin scrupuleux des *Druïdes* , de ne faire la cérémonie du *Gui de chêne* , qu'au sixième jour de la *LUNE* , que je ne crois pas qu'on puisse douter que la figure du *Croissant* , de la grandeur dont il est au sixième jour , ne soit exprimée ici par rapport à ce Rit des *Druïdes*. Cette secte était fort adonnée à l'astronomie ; et comme ce sixième jour de la *LUNE* était essentiellement requis pour la cérémonie du *Gui* , un astronome *Druide* apporte ici un croissant de la grandeur qu'il doit

---

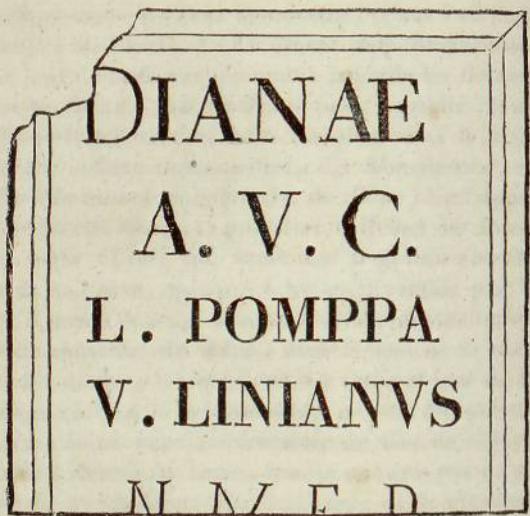
(1) Ce monument est en terre cuite. On en voit le dessin dans le tome 1.<sup>er</sup> , pag. 88 , de l'ouvrage manuscrit intitulé : *Antiquités de Narbonne*.

(2) *Antiquit. Expliq.*





N.º 31.





avoir au sixième jour, pour signifier que le jour requis pour la fête est arrivé. J'espère que cette explication d'un monument inconnu jusqu'aujourd'hui, aura peu de contradicteurs. »

Puisque *Montfaucon* voit dans le *Croissant*, tenu par un *Druide*, le signe commémoratif de la cérémonie du *Gui de chêne*, cérémonie qui n'avait lieu que le sixième jour de la LUNE, il semble que nous devons reconnaître le même emblème dans la figure que nous considérons. Le sceptre surmonté par un *Croissant* est en effet le symbole de la puissance *Druidique* uni à l'indication du jour où le *Gui* était cueilli avec une serpe d'or et reçu dans un *sagum* blanc. Le rameau chargé de feuilles et de fruits peut être considéré comme une marque que les plantes tirent leur suc et leur substance des bienfaisantes influences de la LUNE, ou plutôt on pourrait y retrouver le *Gui de chêne* lui-même, chargé de ses fruits jaunes et placé ici dans la main de *DIANE*, comme un don céleste qu'il n'est permis de cueillir que lorsque le *Croissant* de cette chaste Déesse paraît pour la sixième fois dans les Cieux.

La branche chargée de fruits que tient la figure gravée sur la table de pierre portée par un homme nu, ( Pl. VIII, n.º 2 ), est peut-être aussi le *Gui de chêne* offert par *DIANE* aux Peuples Gaulois. Alors l'action de l'homme qui tient cette table, et qui semble avertir tout le monde d'y arrêter les yeux, ne paraîtra pas extraordinaire : on sait en effet que les Celtes regardaient le *Gui* comme un des dons les plus précieux, et l'on doit présumer qu'ils croyaient le devoir, au moins en partie, à *DIANE*, puisqu'il fallait que le *croissant* de cette Déesse eût déjà brillé six fois lorsque l'on allait cueillir cette plante sacrée.

Les savans qui ont fait des recherches sur nos antiquités, n'ont jamais découvert de monumens consacrés à *DIANE* par les habitans des Pyrénées. Les deux inscriptions que je vais rapporter prouveront cependant que cette Déesse était adorée dans nos belles montagnes.

La première est gravée sur l'Autel représenté n.º 31. Ce monument fait partie de l'un des montans de la porte

de l'Eglise d'*Ardiège* (1), Village de l'Arrondissement de Saint-Gaudens.

La dernière ligne de cette inscription est presque entièrement mutilée, et je n'ai pu la restituer.

On croirait d'abord qu'il faudrait lire seulement *AVGustæ* à la seconde ligne. *Gruter* rapporte en effet des inscriptions dans lesquelles on donne à *DIANE* l'épithète d'*Auguste* (2). Mais on s'aperçoit bientôt que les trois lettres qui forment cette ligne sont séparées par des signes de punctua-

(1) A 96 kilomètres, 238, 39 de Toulouse.

(2)

DIANAE  
 AVG  
 PRO . SALVTE . IMP  
 CAES  
 TITI . AEL . HADRIANI  
 ANTONINI . AVG . PII  
 P . P  
 M . STATIVS . PRISCVS  
 LEG . AVG . PR . P  
 V . S . L . M

DIANAE  
 AVG  
 AEL . IVLIANVS  
 AVG . COL  
 APVL  
 V . L . S

.... IANAE . AVGVST  
 SACRVM  
 Q . AVILLIVS ADEVS



tion , et qu'elles doivent par conséquent être considérées chacune en particulier : on voit d'ailleurs que la dernière n'est pas un G , mais un C. Il faut donc chercher une autre explication.

D'après les inscriptions que je viens de citer (1), il paraît assuré que l'on donnait à DIANE l'épithète d'*Auguste*, et je crois que la lettre A annonce ici le mot *Augustæ*. On pourra donc lire : DIANÆ AVGVSTÆ.

Le V qui paraît ensuite désigne la qualité de *Vierge* qui distingua toujours DIANE.

On a vu en effet que cette Déesse demanda au Maître des Dieux la faveur de demeurer toujours *Vierge*, et que JUPITER exauça la prière de sa fille. Les anciens monumens donnent quelquefois à DIANE l'épithète de *Vierge* (2).

On pourrait dire aussi que la lettre V est ici l'initiale du mot *Victrici*. DIANE est surnommée *Victricis* dans une inscription recueillie par Gruter (3).

::::: NVCIA . L . DIANAE . VICTRICI PRO:::::  
 :::::: S. LIB. COMM. LVDI. MATVTINI:::::  
 CAESARIVS

Cette épithète était commune à DIANE et à Isis. ( *Voyez pag. 163* ).

(1) pag. XL, n.º 13, 14, 15.

(2) VIR . DIANAE SACR  
 PRO SALVTE  
 IMP . CAESARIS . L . SEPTIMI  
 SEVERI . PERTINACIS  
 AVG . PONT . MAX  
 . . . . .

VIRGIN . CHITONE  
 SACRVM  
 C . CARTILIVS . C . L  
 . . . . .

(3) Pag. XLI, n.º 10.

Le C qui termine la ligne indique le mot *Cœlesti*. Le surnom de *Cœlestis* convient parfaitement à *DIANE* considérée comme la *LUNE* : on le retrouve d'ailleurs sur un autre monument consacré à cette Déesse :

DIANAË . CAELESTI  
SACRVM  
Q . CORNELIVS.  
THEOPHILVS  
CVM . QVINTIA . M . F  
LVPERCA (1)

Les lignes trois et quatre ne contiennent que les noms des personnes, (L. POMPPA et V. LINIANUS), qui ont élevé le monument. Il paraît donc, d'après ce que l'on vient de lire, que cet Autel fut consacré à *DIANE Auguste, Vierge, ou Victorieuse, et Céleste*, par *L. Pomppa et V. Linianus*.

Le second monument dédié à cette Déesse est l'Autel votif dont on voit la figure n.º 52. Il est connu dans le Département des Hautes-Pyrénées, sous le nom de *Pierre de Tous*. Ce marbre antique est placé sur une colline peu éloignée de la montagne de *Tous-es-Flauts* (2). Cette colline, nommée *l'Artigue de Salabre*, est environnée des montagnes d'*Oneide, Cot de l'Aouet, Nerepugn et Areign*.

Le monument est brisé entre la seconde et la troisième ligne, et une partie de la base a été enlevée : l'inscription est néanmoins assez bien conservée. Elle nous apprend que cet Autel fut consacré aux *DIEUX-DES-MONTAGNES*, et à *SYLVAIN*, et à *DIANE*, par un personnage dont les noms ne sont indiqués que par les sigles *I. P. P.*, et qui acquitta volontairement le vœu qu'il avait fait à ces Divinités : *V. S. L. M (Votum Solvit Libens Merito.)*

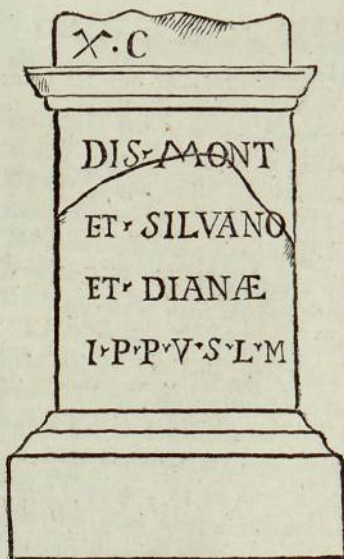
Je ne remplirai point les sigles *I. P. P.* parce qu'il ne me semble pas possible de retrouver, d'une manière incon-

(1) Gruter, pag. XLI, n.º 1.

(2) A environ 16 kilomètres de *Lugdunum Convenarum*.



N.º 32.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text in the middle section of the page.





*restable*, le nom de celui qui offrit le vœu. *Gruter* a rapporté (1) une inscription dans laquelle on nomme *Dii Montenses* les Génies tutélaires qui présidaient à la conservation des Montagnes :

ARAM . IOVI . FVLGE  
RATORIS . EX . PRECEP  
TO . DEORVM . MON  
TENSIVM. . . . .

. . . . .

Celle que je donne ici est consacrée d'une manière spéciale aux Divinités des Hauts-Lieux.

Les premiers Génies dont la Cosmogonie Phénicienne, conservée par le savant *Eusèbe* (2), fasse mention, et qui sont placés à la tête de la généalogie des Dieux, sont des Génies d'une taille extraordinaire, qui donnèrent leurs noms aux monts *Cassius*, *Liban*, *Antiliban* et *Brathys*. *Hésiode* commence aussi sa théogonie par la génération des Nymphes (3) des Montagnes qui se plaisaient à errer sur les hauteurs et dans les forêts (4).

Le culte des Divinités tutélaires des Hauts-Lieux subsiste encore. On voit, près des angles d'un Autel célèbre dans la Chine, de grosses pierres qui représentent des montagnes qui sont censées être les sièges d'autant de Génies. Ces êtres surnaturels, reçoivent des honneurs divins dans tout l'Empire, et on leur a consacré des Pagodes sur la cime des plus hautes montagnes. *Kirker* assure (5) que l'on voit aussi en Chine des Temples dédiés aux Nymphes *Oréades*; enfin les habitans des îles Philippines révèrent des Dieux ou *Dévatas* qui président aux montagnes.

Dans les inscriptions grecques on trouve ces mots : Θεοὶ ὀρεινοί. Aux Dieux des Montagnes.

(1) Pag. XXI, n. 3.

(2) Præpar. Ev. liv. 1, c. 10.

(3) Theogon. v, 130.

(4) Dupuis, Relig. univ. tom. 1, pag. 285.

(5) Chin. illust. pag. 134.

On croyait que JUPITER présidait aux montagnes et aux rochers, et qu'il en occupait les sommités escarpées. On lui donnait, dit *Hésychius*, l'épithète d'Ἐταρπιος ou de *Montagnard*. Un autre Auteur dit aussi que JUPITER était invoqué sous l'épithète d'Ἐταρπιος, et il ajoute qu'on avait élevé des Autels à ce Dieu sur les cîmes du mont Hymette et du Parnasse. *Bianchini* a publié (1) un médaillon très-rare sur lequel on voit JUPITER, NEPTUNE et PLUTON, qui y sont nommés ΘΕΟΙ ΑΚΡΑΟΙ les *Dieux des Montagnes*.

Les anciens donnaient à DIANE l'épithète de *Montana* : on a vu ( pag. 295 ) que cette Déesse habitait les monts. Elle aimait leurs cîmes escarpées, et c'est pour cela qu'elle fut représentée quelquefois entre des rochers. Les Nymphes des montagnes étaient désignées par le nom d'*Oréades*.

SYLVAIN qui se trouve associé avec DIANE et avec les DIEUX-DES-MONTAGNES, sur l'Autel que nous examinons, était compté parmi les Dieux champêtres ». Heureux, dit *Virgile*, heureux celui qui connaît les Divinités agrestes, PAN, le vieux SYLVAIN et les NYMPHES :

*Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes  
Panaque, Sylvanumque senem, Nymphasque sorores!*

On mettait quelquefois un cyprès dans les mains de ce Dieu.

*Et tenerem ab radice ferens Sylvanæ Cupressum.*

Quelquefois aussi on le représentait la tête couronnée de feuillages, et les mains chargées de lys et de tiges fleuries :

*Venit et agresti capitis Sylvanus honore,  
Florentes ferulas, et grandia lilia quassans.*

Un petit bas-relief en marbre blanc, placé autrefois dans le mur du cloître de Saint-Just de Valcabrière, et conservé maintenant dans le Musée de Toulouse, représente

(1) Hist. Univers. pag 213. *Mongez*, Dictionnaire d'Antiquités.



un personnage nu, dont la tête est ornée d'un nymbe; il tient dans une main une sorte de bouquet, et dans l'autre une tige fleurie : on pourrait penser que cette figure est celle du Dieu SYLVAIN : cependant comme elle offre les traits d'un jeune homme ( *Voyez Pl. vi, n.° 8* ), je pense qu'on doit la considérer comme l'image d'un autre Dieu champêtre.

On reconnaîtra peut-être mieux SYLVAIN dans le fragment de bas-relief rapporté même Planche n.° 9. Ce monument est encasté dans le mur de l'Eglise de Saint Just. On y voit un vieillard vêtu en gaulois, et qui tient dans chaque main une branche d'arbre.

SYLVAIN était considéré comme le Dieu des bois. On ne doit donc pas être étonné de voir son nom gravé sur un Autel consacré aux Déeses qui président aux montagnes, lieux presque toujours couverts de forêts.

DIANE avait par-tout des bois sacrés ( *pag. 293* ); elle poursuivait sous leurs ombres les Sangliers, les Lynx, les Daims et les Cerfs; elle était la Déesse des forêts. Son culte pouvait donc être uni au culte de SYLVAIN. Elle fut mise aussi en quelque sorte au rang des Divinités champêtres; *Callimaque* lui dit (1) : « Heureux le mortel à qui tu souris ! ses sillons engraisés se couvrent d'épis, ses Taux se multiplient et sa richesse augmente. »

DIANE était comptée au nombre des Divinités tutélaires des Hauts-Lieux. Dans un passage de *Callimaque*, passage rapporté plus haut, cette Déesse dit à JUPITER : « Cède-moi les montagnes : DIANE descendra rarement dans les Villes. J'habiterai les monts..... »

Le souvenir du Culte de DIANE s'est perpétué pendant long-temps dans les contrées qui forment la partie Méridionale du Département de l'Ariège. *Auger de Mont-Faucon*, créé Evêque de Conserans en 1274, s'exprimait ainsi dans un article des Statuts qu'il fit pour son Diocèse : « Qu'aucune femme n'ose se vanter qu'elle va la nuit à

---

(1) Hymn.

» cheval avec *DIANE*, Déesse des Payens, ou avec *Héro-*  
 » *diade* et *Bensozia*. Qu'aucune ne mette une troupe de  
 » femmes au rang des Divinités, car c'est une illusion du  
 » Démon. »

On assure que les Bergers qui conduisent leurs troupeaux sur l'*Artigue de Salabre*, n'approchent de la *Pierre de Tous* qu'avec un respect religieux. « Malheur, disent-ils, » à celui qui porterait une main sacrilège sur ce monument ! la foudre frapperait cet impie ! » Une tradition, non interrompue, a sans doute appris à ces hommes simples et grossiers que cet Autel fut consacré aux *Divinités des Montagnes*, et que les habitans des Pyrénées adoraient principalement les Dèités secourables dont les noms paraissent encore sur ce marbre antique.

Les Autels connus sous le nom de *Peyros Marmés* ou *Pierres de Marbre*, sont révéérés aussi par quelques habitans du Canton de Mauléon : ces Autels ressemblent aux différens monumens votifs que j'ai rapportés, mais ils n'offrent aucune inscription ; on voit seulement sur l'un d'eux un D dans lequel un B est inscrit, ce qui forme le caractère **B**. On remarque aussi la lettre A sur la face principale d'un Autel conservé dans le même lieu.

Chacun de ces monumens est posé sur un socle particulier ; les ornemens des bases et des corniches sont de la plus grande simplicité ( *Voyez la figure n.º 53* ). Toutes les personnes qui passent devant les *Peyros Marmés* coupent une branche d'arbre, font une courte prière et jettent ensuite la branche sur ces Autels (1).

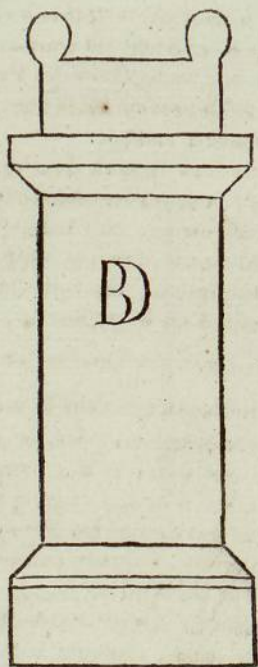
L'usage de se présenter devant les Autels en tenant une branche d'arbre à la main, remonte à la plus haute antiquité. On nommait ce rameau la *Branche des Supplians*. « Après que le sort fut tiré, dit *Plutarque* dans la vie de » *Thésée*, le héros prit avec lui les enfans qui avaient été

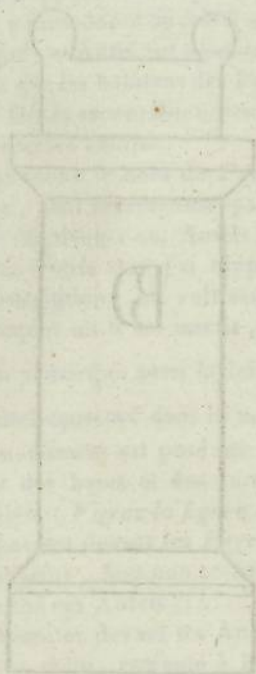
---

(1) Les Autels dont on voit la gravure en regard de cette page n.º 34, ont tous été placés autrefois avec ceux que l'on nomme *Peyros Marmés*, mais plusieurs particuliers les ont enlevés et les conservent encore. M. Dupac, habitant de Mauléon, en possède quelques-uns.



N.º 33.

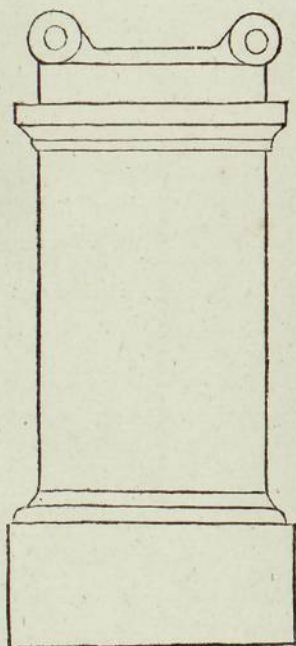






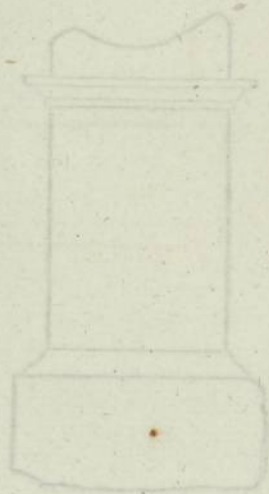


N.° 34.

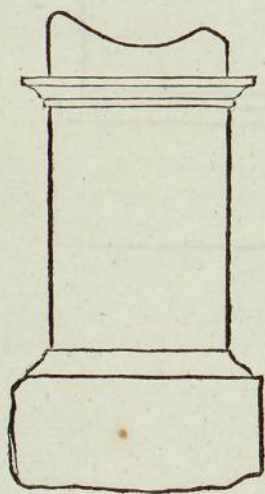
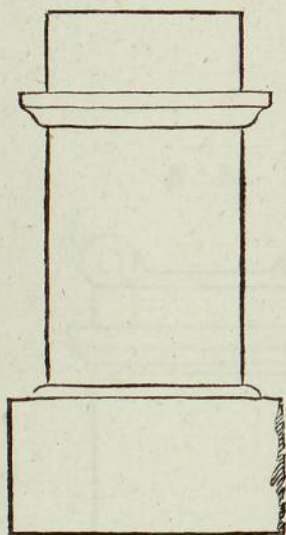




瓶



N.º 34.

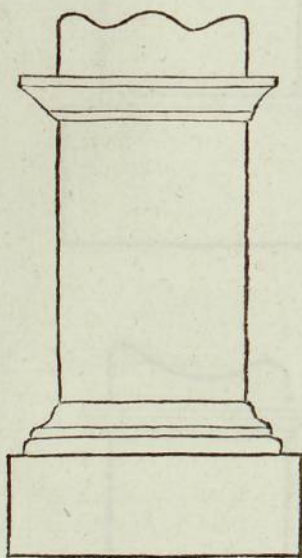




1871



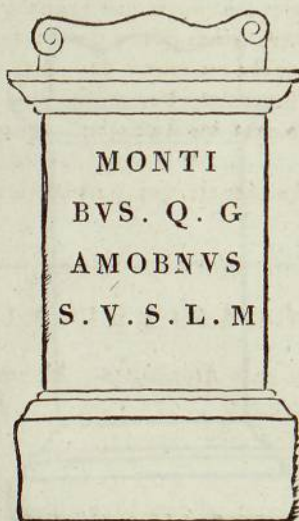
N.° 34.







N.º 35.





» choisis , descendit avec eux du Prytanée , alla dans le  
 » Temple Delphinien offrir pour eux à APOLLON la *Bran-*  
 » *che des Supplians* , qui était un rameau de l'Olivier sacré  
 » environné de bandelettes de laine blanche , et après avoir  
 » fait ses prières il s'embarqua.

*Ezéchiel* dit : « Je vis entre le vestibule et l'Autel ,  
 vingt-cinq hommes qui , le dos tourné au Temple et le  
 visage à l'Orient , adoraient le SOLEIL : » le Seigneur me  
 dit : « vois les abominations qu'ils font dans ce saint lieu ,  
 et regarde comme ils *approchent un rameau de leurs na-*  
*rines.* » Suivant *Plutarque* , les Egyptiens n'entraient point  
 dans les Temples sans avoir une *branche de feuillage à la*  
*main* : les livres lithurgiques des Parses , livres traduits  
 par M. *Anquetil* , annoncent que cette coutume était en  
 vigueur chez les anciens Perses. On peut croire qu'elle fut  
 aussi pratiquée chez les Aquitains , puisque leurs descen-  
 dans l'observent encore lorsqu'ils viennent offrir leurs  
 hommages aux Autels qui portent le nom de *Peyros*  
*Marmés.*

---

### CHAPITRE XIII.

*Autels dédiés aux Montagnes. Monumens élevés aux*  
*Dieux Aceioni , Averano et Dunsioni. Autel*  
*consacré aux Six Arbres.*

Nous avons examiné dans le chapitre précédent un Autel  
 élevé aux DIEUX des MONTAGNES : considérons mainte-  
 nant ceux qui furent dédiés aux *Montagnes Apothéosées.*

L'Autel rapporté n.º 35 fut découvert à *Bagnères-de-*  
*Luchon.* Ce marbre antique est conservé dans la salle des  
 assemblées de l'Athénée d'Auch.

M. d'*Orbessan* a prétendu que le personnage qui offrit  
 le vœu se nommait Q. GAMOBUS. Je croirais plutôt qu'il  
 faudrait lire Q. G. AMOBUS ( *Quintus Gabius* ou *Gale-*  
*rius* ). Quoiqu'il n'y ait pas de signe de ponctuation après  
 le G on peut néanmoins le regarder comme une sigle ; car

il est assez rare dans les inscriptions de voir la première lettre d'un mot placé à la fin d'une ligne.

Les lettres S. V. S. L. M. qui terminent l'inscription doivent exprimer les mots *Susceptum Votum Solvit Libens Merito*.

« Dans le langage allégorique, dit *Rabaud de Saint-Etienne*, les Montagnes furent appelées les Rois du pays, et dans les temps postérieurs on en parla comme de Rois réels..... Les monts élevés furent en effet les sauveurs du genre humain après les ravages du déluge, et c'est dans ce sens, dit un Poète latin, que les rochers échappés des mains de *Deucalion* et de *Pyrrha* furent les réparateurs de notre espèce. Les plaines restèrent long-temps désertes, et l'on habita sur les hauteurs; de là vient, et cet usage de bâtir des Temples sur les montagnes, et cette idolâtrie où tombèrent quelquefois les Juifs eux-mêmes de sacrifier sur les Hauts-Lieux. »

*Eusèbe* (1) expliquant ces paroles de l'Évangile, *Quo tempore assumpsit illum Diabolus in montem excelsum valde*, s'exprime ainsi : *Rursus figuratiùs etiam in montes accipimus, illum simulacrorum cultum qui priùs in montibus frequentabatur et iis efficaciam suam ostendentes universabilis principatus, et potestates, quas non leviter salvatoris nostri concussit commovitque doctrina.*

Les Israélites, infidèles aux lois de *Moïse*, placèrent les statues des Dieux de la Syrie sur les sommets des plus hautes collines : *Fecerunt sibi Statuas et Lucos in omni colle sublimi et subter omne lignum nemorosum, et adolebant ibi incensum super aras in morem gentium* (2). *Diodore* de Sicile parle d'une Montagne sacrée sur laquelle était, disait-on, le trône d'URANUS ou du CIEL. Les Daces révéraient les Montagnes de leur patrie; *Hérodote* prétend que les Indiens se tournaient en priant vers l'Orient à cause du SOLEIL, et vers l'Occident, parce qu'il est couvert de *Saintes Montagnes*. *M. Paw* nous apprend que l'ancienne

(1) *Demonstr. Evangel. cap. 13.*

(2) *Reg. lib. iv, cap. 17.*



Religion de la Chine consistait principalement dans les sacrifices que l'on offrait sur les hauts lieux. « On montre encore, dit-il, dans la Province de *Chantong* une Montagne appelée *Tai-Chau*, que quelques Chinois regardent comme la plus haute de leur pays ; on sait par la tradition et par l'histoire, qu'on a long-temps sacrifié sur son sommet.... On connaît encore, ajoute-t-il, dans la Province de *Chensi* la Montagne où les Huns ont sacrifié.

La coutume de sacrifier sur les Montagnes tient aux formes simples et sublimes des Religions primitives. Les Peuples les plus antiques n'avaient point de Temple, ou plutôt ils donnaient ce nom à la voûte du Ciel. « Le Temple des Cieux, parsemé d'étoiles brillantes, disait un Poète Latin. » Les Celtes offraient leurs hommages à la Divinité, soit dans une rase campagne auprès d'un arbre, soit sur une haute Montagne.

Il est assez naturel, dit M. *Paw*, qu'on ait choisi ces asiles, (les Montagnes), pour y implorer le Ciel de plus près, et pour offrir des victimes au Ciel visible ; car l'invocation des Génies est postérieure au culte des astres et du firmament.

Dans l'*Illiad*e (lib. III, v, 277), *Agamemnon* invoque les *Montagnes*.

*Maimonides* dit que les Peuples barbares et gentils ont pour Dieux les MONTAGNES, les Collines, etc. etc.

On trouve dans le *Zend-Avesta* (1) des invocations adressées à toutes les parties de la Nature, et particulièrement à MYTHRA, ou au DIEU-SOLEIL, à la LUNE, aux Astres, aux Éléments, aux Arbres et aux MONTAGNES. Suivant *Agathias* (2), les Germains rendaient un culte aux Collines, et leur immolaient des chevaux.

Il serait facile d'accumuler un grand nombre de passages relatifs au respect que les anciens avaient pour les Hauts-Lieux ; mais aucun Auteur ne pourrait présenter rien d'aussi

(1) Tom. 1, part. 2.

(2) Lib. 1, p. 13.

évident, rien d'aussi positif à cet égard, que l'inscription gravée sur l'Autel rapporté ici.

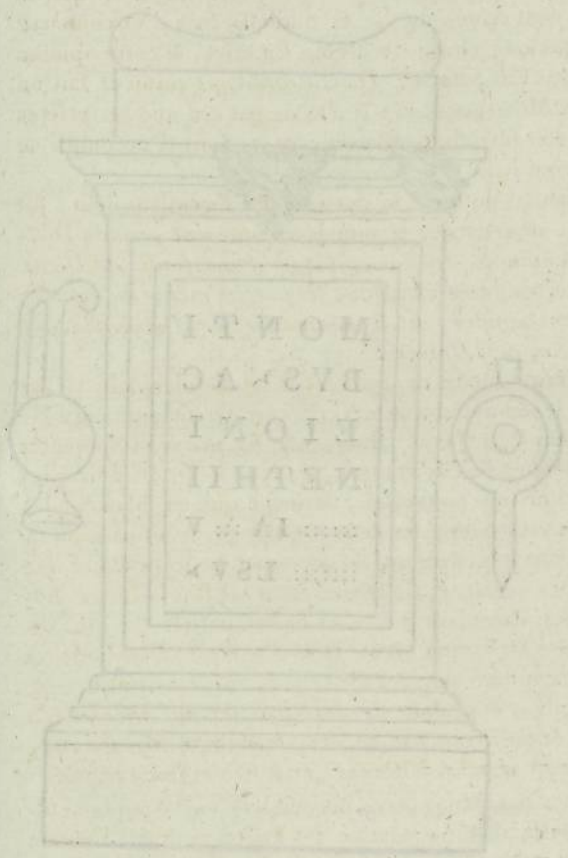
Ce monument nous apprend que les Gaulois Aquitains conservaient sous la domination Romaine quelques restes de l'ancien culte de la NATURE ; qu'ils croyaient que la matière était donnée de vie et d'intelligence, et contenait en soi quelque chose de divin. En effet, si cette opinion n'avait pas été admise, *Q. G. Amobnus* aurait-il fait un vœu aux Montagnes, et s'il n'avait pas cru que ses prières avaient été entendues et exaucées, aurait-il accompli ce même vœu ?....

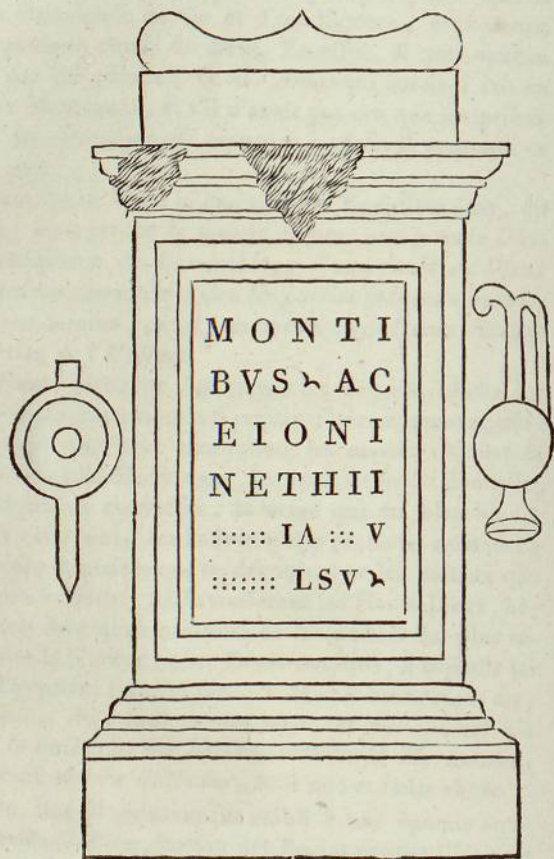
Le résultat de toute la doctrine des Egyptiens était, dit *Eusèbe*, de regarder le monde comme une grande Divinité, composée de l'assemblage d'une foule de Dieux qui n'étaient autre chose que les parties même du monde ; car ils ont compté, dit-il, au nombre des Dieux chacune des parties de l'Univers.

Les Hauts-Lieux ne furent pas les derniers objets sur lesquels les adorateurs de la NATURE arrêtaient leurs regards : ils contemplèrent avec admiration les masses imposantes que présentent les MONTAGNES, les épaisses forêts dont elles sont quelquefois couvertes, la neige qui en blanchit les sommités escarpées, les fleuves qui y prennent naissance, les fontaines salutaires qui en découlent et les métaux que leurs flancs recèlent ; ils Divinisèrent les Hauts-Lieux, honorant ainsi dans quelques-unes de ses parties les plus remarquables la NATURE, cette Déesse antique, à laquelle les Prêtres Egyptiens faisaient dire : « *Je suis tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera, et nul mortel n'a pu lever le voile qui me couvre.* » Divinité *Myrionime*, qui, suivant *Arrius Balbinus*, était une et toute chose.

Le culte des MONTAGNES fut établi à une époque antérieure à celle où l'imagination des Poètes peupla l'Univers de Dieux et de Génies séparés de la matière. Ce culte, conservé dans la Gaule Aquitanique, est, comme on le voit, attesté par les monumens ; celui que je vais rapporter prouvera que *Q. G. Amobnus* n'est pas le seul qui ait offert aux Monts Pyrénées et des hommages et des vœux.









Faint, illegible text at the top of the page, possibly a title or introductory paragraph.

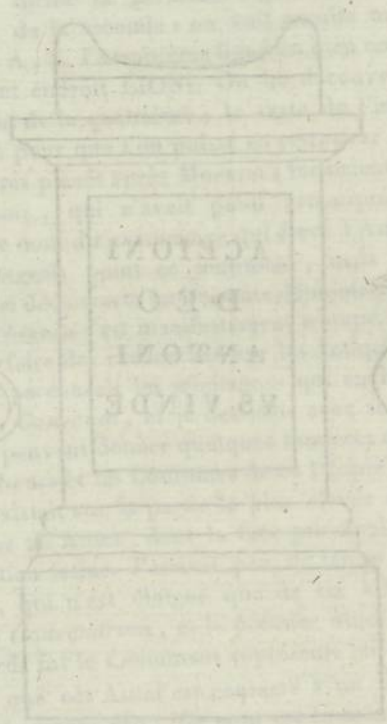
Second block of faint, illegible text, appearing as bleed-through from the reverse side of the page.

Third block of faint, illegible text, continuing the bleed-through from the reverse side.

Fourth block of faint, illegible text, continuing the bleed-through from the reverse side.

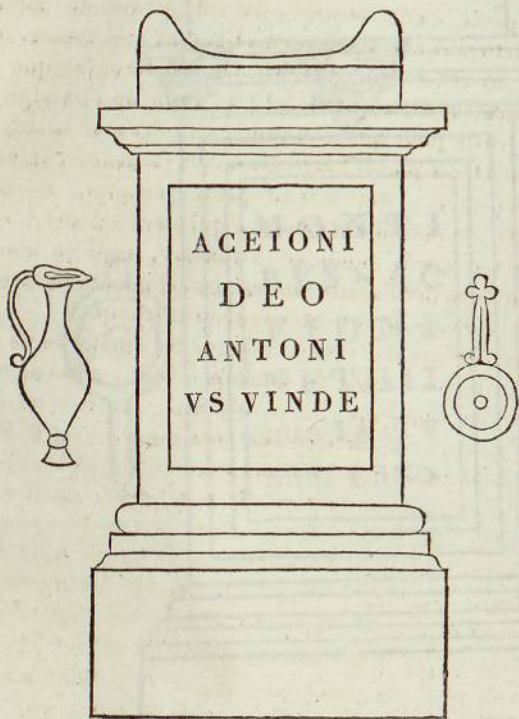
Fifth block of faint, illegible text, continuing the bleed-through from the reverse side.

Sixth block of faint, illegible text, continuing the bleed-through from the reverse side.



ACCIORI  
D. R. O.  
ANTONI  
ASLIDE

N.º 37.





Cet Autel dont on voit la figure n.° 56, est conservé dans la galerie du Musée de Toulouse. Il fut trouvé à *Baudean*, lieu voisin de *Bagnères-de-Bigorre*. M. d'*Orbessan* a publié une notice sur ce monument ; mais satisfait d'avoir découvert que le premier mot de l'inscription est *Montibus*, il n'a pas cru devoir chercher à fixer le sens des caractères suivans.

Le mot qui annonce que l'Autel est consacré aux MONTAGNES forme la première ligne de l'inscription et une partie de la seconde : on voit ensuite un point, puis les lettres A, C. La troisième ligne est bien conservée, et on lit en cet endroit EIONI. On ne découvre que le commencement de la quatrième ; le reste de l'inscription est trop fruste pour que l'on puisse en retrouver le sens.

Les caractères placés après MONTIBUS formaient, suivant M. d'*Orbessan*, qui n'avait point remarqué le mot ACEIONI, le nom du personnage qui éleva l'Autel.

Je ne partageais point ce sentiment, mais je n'osais espérer qu'une découverte intéressante démontrerait bientôt que M. d'*Orbessan* s'est manifestement trompé.

Chargé de faire des recherches sur les Antiquités de nos Contrées, je parcourais les montagnes qui environnent le territoire des *Convenæ*, et je dessinais avec soin les monumens qui peuvent donner quelques lumières sur la Religion, les Mœurs et les Coutumes de ce Peuple. On m'apprit qu'il existait sur la partie la plus élevée du clocher de *Montégut* un Autel, dont la face principale contenait une inscription latine. J'arrivai peu de temps après dans ce Village, qui n'est éloigné que de six kilomètres de *Lugdunum Convenarum*, et le premier objet qui s'offrit à mes regards fut le monument représenté ici n.° 57.

On voit que cet Autel est consacré à un Dieu nommé ACEIONI (ACEIONI DEO). Ce nom est le même que celui qui est gravé sur l'Autel élevé aux MONTAGNES. Les caractères qui le forment n'indiquent donc pas, comme le pensait M. d'*Orbessan*, le nom du particulier qui consacra le monument, mais bien celui d'un Dieu dont le culte était en quelque sorte uni au culte des MONTAGNES.

Le Dieu ACEION n'était pas connu des Antiquaires : son Autel est d'une forme élégante ; des vases bien sculptés forment les deux faces latérales de ce monument.

Le particulier qui dédia cet Autel est nommé dans l'inscription ANTONIUS VINDE : je pense qu'il faut lire ANTONIUS VINDEIX. On sait que cette dénomination était connue dans l'Aquitaine : *Julius Vindex*, qui fit soulever les Gaules contre *Néron*, était né dans cette Province.

On a vu que les Aquitains adoraient les Montagnes ; ce culte était aussi en honneur dans la Celtique, c'est-à-dire, dans cette Région que la Garonne séparait de la Province Aquitanique.

Les *Conсорanni* appellèrent *Mons Jovis*, ou Mont de JUPITER, une montagne située non loin de leur Capitale. (L)

Les *Convenæ*, s'étant étendus jusques sur la rive droite de la Garonne, adorèrent le Mont *Averan*, hauteur considérable qui est voisine de la commune de *Melles*. On a trouvé dans l'un des torrens qui sillonnent les pentes rapides de cette montagne les restes d'un petit autel sur lequel on lit distinctement l'inscription suivante :

N.° 58.

AVERANO  
DEO  
JVLIA. SERGI. F  
PAVLINA  
V. S. L. M.

C'est-à-dire : « au Dieu *AVERAN*. *Julie-Pauline*, fille de *Sergius*, a, de son plein gré, acquitté le vœu qu'elle avait fait ». Le nom de ce Dieu est entièrement Celtique ; dans le dialecte, encore en usage à Vannes, le mot *Aber*, ou *Aver*, sert à désigner un torrent. *Ano* exprime en Gallois aliment ou nourriture. Le Dieu AVERANO est donc le Dieu qui alimente le torrent.

Il paraît, d'après l'inscription que je viens d'expliquer, que le Mont *Averan* fut Déifié et honoré d'un culte particulier : *Julie-Pauline* acquitta le vœu qu'elle lui avait fait, ce qui rappelle naturellement le vœu de *Q. G. Amobnus*, et l'autel qu'il consacra aux *Montagnes Apothéosées*.



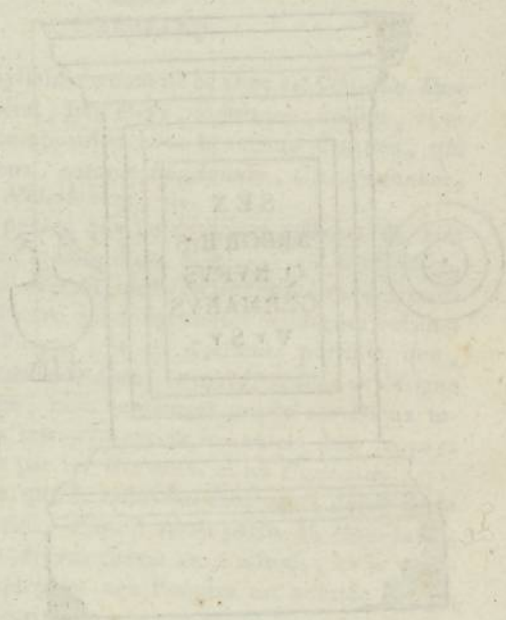


N.º 39.

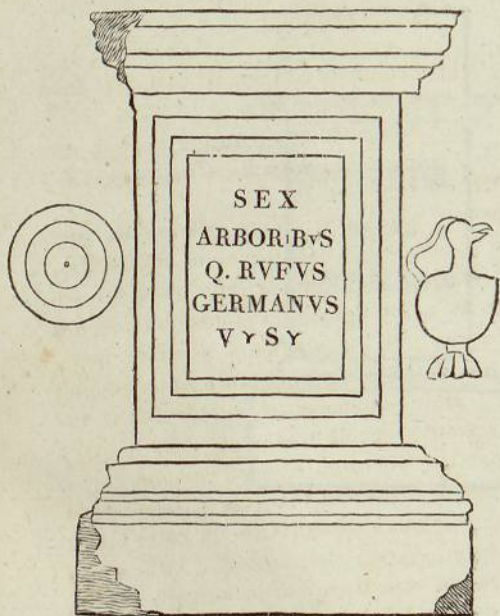


DVNSIONI  
DEO  
ONTALIAN





N.º 40.





*Julie-Pauline* était déjà connue par une inscription insérée dans le grand Recueil de *Gruter*. Je donnerai dans la suite l'explication de ce monument.

Un Autel découvert dans la commune de *Luscan* (1) a conservé le nom de *DUNSIONI*, Dieu Gaulois dont les attributs ne nous sont point connus.

Voici l'inscription gravée sur ce monument :

N.º 59.

DVNSIONI  
DEO  
ONTALIAN

La première syllabe du nom de ce Dieu est Celtique. *Dun* signifie, en général, lieu élevé, montagne, colline, et ce mot entre en composition avec beaucoup d'autres, qui désignent des lieux, comme *Lugdunum*, *Cæsarodunum*, *Noviodunum*, *Melodunum*, etc.

On pourrait penser que les dernières syllabes du mot *Dunsoni* forment le nom d'une Montagne qui fut Déifiée, ainsi que le *Mont Averan*; mais on ne trouve aucune trace de ce nom parmi ceux qui désignent les montagnes voisines du Village de *Luscan*; il est d'ailleurs possible que, malgré la signification de *Dun*, le mot *Dunsoni* ne désigne pas une montagne, mais seulement un de ces Dieux topiques, dont on retrouve encore les autels dans le pays possédé autrefois par les *Garumni* et les *Convenæ*.

Nous avons vu que le culte des montagnes datait de la plus haute antiquité, et qu'il faisait partie du culte rendu à la NATURE. Les Arbres furent aussi adorés, et la vénération qu'ils inspirèrent aux Peuples est attestée par un grand nombre d'écrivains.

N.º 40 Le monument dont on voit ici la figure prouve que ce culte fut en vigueur à l'époque où les Romains étaient maîtres des Gaules: l'inscription qui occupe le panneau sculpté sur la principale face de cet autel peut être traduite ainsi: « AUX SIX ARBRES. *Quintus Rufus Germanus* s'est acquitté de son vœu. »

---

(1) A 116 kilomètres, 013, 25 de Toulouse.

M. d'Orbessan a publié ce monument , et M. MILLIN en a donné aussi une figure exacte (1) , mais il n'a pas offert la gravure de la patère et du præfericule que l'on remarque sur les côtés de l'Autel.

Si l'on en croit le savant Voyageur que je viens de nommer , le monument dédié AUX SIX ARBRES ( SEX ARBORIBUS ) , a été trouvé à *Saint-Bertrand* , près de *Comminges*.

J'observerai que l'on n'a jamais pensé que *Saint-Bertrand* fût un lieu situé près de *Comminges* , c'est-à-dire , voisin de *Lugdunum Convenarum*. Cette Ville occupe en effet le sommet de la montagne sur laquelle l'ancienne Cité fut bâtie. Aussi les Géographes ne disent pas qu'elle est située près de *Comminges* , mais ils joignent constamment au nom du saint Prélat qui en fut le second fondateur , le nom de *Comminges* , qui est celui par lequel nous traduisons l'ancienne dénomination de cette Ville , et l'on dit généralement *Saint-Bertrand de Comminges* , et non *Saint-Bertrand près de Comminges*.

Une autre observation essentielle , c'est qu'il paraît assuré que l'autel qui nous occupe n'a pas été découvert dans le lieu désigné par M. MILLIN ; en effet , M. d'Orbessan dit (2) : « Malgré mes recherches géographiques , je n'ai rien trouvé de relatif aux lieux où cet autel a été découvert qui pût me donner des éclaircissemens , et à moins que par analogie au mot gascon *Arbe* on ne prétendît que le lieu appelé aujourd'hui *Arbas* , l'un des gros Villages de *Comminges* , très-voisin de l'endroit où ce monument a été trouvé fût alors regardé comme un lieu sacré , etc. » On voit donc que ce monument a été découvert dans un lieu très-voisin d'*Arbas* : ce lieu ne peut être *Saint-Bertrand de Comminges* , qui en est éloigné de plus de 14500 toises , et dont le territoire est séparé du territoire d'*Arbas* par plusieurs montagnes : on peut d'ailleurs penser que M. d'Orbessan aurait nommé *St.-Bertrand de Comminges* ,

---

(1) Voyage dans les D.<sup>s</sup> du Midi , tom. vi.

(2) Mélanges , tom. iii.



si le monument avait été trouvé dans cette Ville , puisqu'il n'a pas négligé de le faire , en décrivant une petite statue qui y fut découverte en 1771 , et qui est maintenant placée dans la Bibliothèque publique d'Auch.

M. MILLIN assure que l'inscription *SEX ARBORIBUS EST* très-curieuse. « C'est la seule que je connaisse , ajoute-t-il , qui soit consacrée à un nombre d'arbres déterminé ». Ce témoignage de l'un des plus illustres Antiquaires de la France fait connaître tout le prix de notre monument.

Il paraît que l'origine du culte des Arbres n'est pas postérieure à celle de l'adoration des *Hauts-Lieux*. On crut que les premiers hommes étaient nés du chêne. « Quelle est ton origine , et d'où es-tu , dit *Pénélope* à *Ulysse* déguisé en mendiant ; car tu n'es pas né sans doute d'un *Chêne* antique , ou de la *Pierre* (1). » Suivant plusieurs Auteurs , le chêne fournit aux hommes leur première nourriture : *glandiferæ hominum primò aluerunt* , dit *Pline*. *CÉRÈS* n'apprit aux mortels à cultiver la terre que lorsque les glands , qui faisaient leur principale nourriture , commencèrent à leur manquer , et que *Dodone* leur refusa ses tristes alimens.

*Prima Ceres ferro mortales vertere terram  
Instituit , cum jam glandes atque arbuta sacre  
Deficerunt sylvæ , et victum Dodone negaret* (2).

On voit que le Chêne , regardé comme le Père des hommes , leur offrit des alimens qu'ils n'abandonnèrent que lorsque l'agriculture eut créé de nouvelles ressources. Le souvenir des bienfaits que l'on avait reçu de cet arbre ne s'effaça point des cœurs ; la reconnaissance le Déifia , et l'on appendit des offrandes à son tronc et à ses rameaux.

Les autres arbres reçurent aussi des honneurs : le *Laurier* fut consacré à *APOLLON* , le *Pin* à la *MÈRE DES DIEUX* , le *Peuplier* à *HERCULE* , l'*Olivier* à *MINERVE* , etc. etc.

(1) *Odyss.* lib. XIX.

(2) *Georg.* lib. I.

On croyait que des NYMPHES charmantes étaient nées avec les Chênes , et que leur vie était liée à celle de ces arbres. « L'autochtone *Melie* , dit *Callimaque* , effrayée de voir le mont *Hélicon* secouer sa verte chevelure , quitta ses danses , pâlit et trembla pour son Chêne. O Muse , ô ma Déesse ! continue le Poète , les NYMPHES en effet sont donc nées avec les Chênes ; les NYMPHES du moins se réjouissent quand la rosée ranime les Chênes , et les NYMPHES pleurent quand les Chênes se dépouillent de leur feuillage.

*Ovide* nous a laissé (1) des vers très-intéressans sur les *Dryades* ou les NYMPHES des Chênes. « Il fut jadis un mortel qui méprisa les Dieux , dit-il , et ne rendit aucun honneur à leurs autels. On assure même qu'il porta une hache sacrilège dans une forêt consacrée à CÉRÈS , et qu'il viola par le fer ses Bocages antiques. On y voyait un Chêne immense ; lui seul était une forêt ; ceint de bandelettes , de tablettes et d'offrandes , il annonçait les bienfaits de la Déesse. Souvent les *Dryades* dansaient à l'ombre de ses feuillages ; souvent les mains enlacées elles entouraient son tronc que quinze bras pouvaient à peine embrasser.

« Tant de majesté n'arrêta point le fils de *Triopas* : il ordonna à ses esclaves d'abattre cet *Arbre sacré*. Les esclaves hésitaient ; il saisit la hache de l'un d'entr'eux , en proférant ce blasphème : fût-ce , non l'arbre chéri de CÉRÈS , mais CÉRÈS elle-même , bientôt cette tige superbe touchera la poussière. Il dit , et tandis qu'il balance la hache et mesure son coup , le Chêne gémit et tremble ; ses feuilles et ses glands commencent à pâlir , et la sueur mouille ses rameaux. A peine le coup était porté , de l'écorce déchirée s'élance un flot de sang tel qu'en verse un taureau égorgé au pied de l'autel. Les esclaves restent interdits ; un seul veut s'opposer au crime , et retenir un bras sacrilège ; *Eresichton* le voit : « Tiens , dit-il , reçois le prix de ton zèle ; » et détournant sa hache sur ce malheureux , il lui tranche la tête , et poursuit ensuite son ouvrage ; tout à coup du creux de l'arbre sort une voix lamentable :

---

(1) *Métamorph.* lib. VIII.



« ce bois cachait une NYMPHE chère à CÉRÈS ; bientôt tu recevras la peine qui t'est due ; c'est l'espoir que j'emporte en mourant... » Epouvantées du désastre de la forêt et du destin de leur sœur , les *Dryades* en deuil portent leurs plaintes à CÉRÈS , et demandent vengeance..... »

Le passage que je viens de citer nous apprend que l'arbre consacré à CÉRÈS était chargé de tablettes , de bandelettes et de couronnes. *Tidée* fit vœu d'attacher à un arbre dédié à MINERVE des bandelettes de pourpre ornées de broderies blanches (1). *Xercès* appendit aux branches d'un autre *Arbre sacré* des bijoux et des offrandes(2). Dans l'Énéide , *Pallas* , fils d'*Evandre* , promet au Dieu du Tibre de suspendre à un chêne planté sur les bords les armes et les dépouilles d'un guerrier ennemi (3) :

*Hæc arma , exuviasque viri tua quercus habebit.*

« Les voyageurs pieux ne manquaient pas de se détourner du chemin pour adresser des prières et des vœux à ces *Arbres sacrés*, dit le savant MONGEZ. On plaçait quelquefois des autels sous leur ombrage qui servit de Temple aux premiers Romains. »

Pline dit à ce sujet (4), *arbores fuere Numinum Tempia, priscoque ritu simplicia rura etiam nunc Deo præcellentem arborem dicant.*

*Debora* , nourrice de *Rebeca* , fut ensevelie sous un Chêne , au pied de *Bethel*, et ce lieu fut nommé le *Chêne des pleurs* (5).

*Abimelech* fut sacré Roi près du *Chêne* et de la *Pierre* qui est à *Sichem* (6).

Ces deux exemples tirés de la Sainte Ecriture prouvent la considération que les Peuples orientaux avaient pour les

(1) *Thebaid.* lib. II.

(2) *Ælian.* Var. Hist. lib. II , c. 14.

(3) Lib. X.

(4) Lib. XII.

(5) *Genes.* cap. XXXV , v. 8.

(6) *Jug.* cap. XIX , v. 37.

Chènes : on en trouve une preuve encore plus forte dans le respect qu'inspira le *Chêne de Mambré*.

*Abraham* reçut sous cet arbre célèbre les trois envoyés du Seigneur : le souvenir de cette aventure fut religieusement conservé , et l'on croyait que le *Chêne de Mambré* existait encore sous l'empire de *Constance*. C'est ce qu'atteste *Saint Jérôme* (1) , soit que cet arbre ait pu , dit-il , se conserver si long-temps , soit qu'il ait péri , et qu'il en ait poussé d'autres des mêmes racines. *Saint Jérôme* , d'accord en cela avec les Historiens de l'Eglise (2) , ajoute que cet arbre était révééré des Peuples qui venaient y faire des libations et y brûler de l'encens. Le grand *Constantin* , pour arrêter le cours de ce culte superstitieux , fit bâtir un Temple superbe dans le lieu ombragé par ce Chêne antique.

Les Romains suspendaient des lampes votives aux *Arbres sacrés* : c'est ce que nous apprennent les vers suivans :

*Quando erit ille dies , quo campus et arbor , et omnis  
Lucebit latia culta lucerna nuru* (3).

*Et quæ fumificas arbor ritata lucernas  
Sustinuit cadit ultrici succisa bipenni* (4).

Les *Arbres* furent consacrés , non-seulement aux Dieux , mais quelquefois aussi à des hommes. Les filles de Sparte en dédièrent un à *Hélène* lorsqu'elle épousa *Ménélas* (5). On révéra pendant long-temps à Rome le *Cormier sacré* de *Romulus* (6). Le figuier *Ruminal* , placé sur le mont Palatin , recevait aussi des hommages. Celui de *Nevius* , planté par *Tarquin l'ancien* , était dans les comices. La

(1) *De situ et nominibus locorum Hebraicorum*.

(2) *Euseb. vit. Const. cap. 50 , 51. -- Fleury , Hist. Eccl. liv. II , c. 34. Lavaur , Hist. de la Fable , tom. II , p. 27 , 28 , 29.*

(3) *Martial , lib. X.*

(4) *Prudent. contra Symmach. II , 1099.*

(5) *Theocrit. Idyll. XVIII.*

(6) *Plutarch , vit. Romul.*



seconde région possédait un *Arbre consacré* (*Arbor sancta*) à une Divinité qui n'est pas connue. La branche de Peuplier que l'on planta, suivant la coutume du pays, dans le lieu où naquit *Virgile*, ayant pris racine, il fut nommé l'*Arbre de Virgile* (1). Les femmes enceintes faisaient des vœux à ce Peuplier, et suspendaient des offrandes à ses rameaux.

L'adoration des *Arbres* fut très-répendue dans les Gaules. Dans le premier livre de ses Capitulaires, *Charlemagne* dit : « S'il se trouve dans une Paroisse des infidelles qui allument des flambeaux, et qui rendent un service religieux aux *Arbres*, aux *Fontaines* et aux *Pierres*, le Curé qui négligera de corriger cet abus doit savoir qu'il se rend coupable de sacrilège. »

« Vous vous êtes rendus, est-il dit dans un des Canons recueillis par l'Evêque de Worms, vous vous êtes rendus à une *Fontaine*, à un *Carrefour*, sous un *Arbre*, ou devant une *Pierre*, et là, par vénération pour ce lieu, vous avez allumé un flambeau. » Le Concile d'Arles, tenu l'an 452, porte, can. 25 : « si dans la juridiction d'un Evêque des infidelles allument des torches, ou rendent un culte aux *Arbres*, aux *Fontaines* ou aux *Pierres*; si l'Evêque néglige de détruire ces objets d'idolâtrie, qu'il sache qu'il est coupable de sacrilège; si le Seigneur ou l'Ordonnateur de ces pratiques ne veut pas y renoncer après avoir été averti, qu'il soit privé de la communion. »

Le Concile assemblé à Nantes en 658 s'élève contre le culte rendu à des *Chênes* et à des *Pierres*. Ces objets d'idolâtrie étaient placés dans des forêts épaisses, et dans des lieux couverts de ruines. Le Concile ordonne d'arracher ces *Arbres* et de les brûler; de déterrer les *Pierres* et de les placer dans des endroits inconnus, afin qu'elles ne puissent être retrouvées par leurs adorateurs.

Saint *Eloi*, Evêque de Noyon, conjure son peuple de ne point faire passer le bétail par un *Arbre creux*; il le

---

(1) Desfont. Vie de *Virgile*.

prie de ne point aller *aux Fontaines*, ni *aux Arbres*, ni *aux Chemins* mettre en usage les *Philactères* (1).

C'est par une suite du culte rendu aux arbres que, dans quelques parties de la France, le Peuple croit que l'on peut se confesser au pied d'un Chêne faute de Prêtre, et qu'on suspend encore des offrandes à un vieux Chêne sur une montagne de Chaumont près Beauvais; usage bien ancien, dit M. JOHANNEAU, puisque *Phryxus* suspendit de même à un Chêne la dépouille du Belier dans un bois consacré.

Selon M. MILLIN (2), il paraîtrait que *Germanus* aurait consacré le monument rapporté, page 315, à un bouquet d'arbres qui ombrageait sa maison, et qui lui paraissait devoir être l'asile de quelque Divinité champêtre.

Cette idée est très-ingénieuse; néanmoins je ferai remarquer que l'inscription semble annoncer manifestement que les SIX ARBRES étaient Déifiés, puisque *Germanus* éleva l'autel pour accomplir le vœu qu'il leur avait fait: *Votum Solvit*. On vient de voir que les arbres furent adorés, et qu'il existe même encore quelques restes du culte qui leur fut rendu. On peut donc croire que les SIX ARBRES étaient considérés comme des Divinités particulières, et que si le bocage qu'ils formaient fut regardé comme l'asile d'un Dieu champêtre, l'hommage que *Germanus* leur offrit n'avait aucun rapport à cette Dèité.

Les SIX ARBRES étaient peut-être aussi les symboles ou les images vivantes de quelques Divinités.

Suivant *Maxime* de Tyr, la statue du JUPITER des Gaulois était un chêne extrêmement élevé.

L'Histoire Ecclésiastique nous apprend que Saint *Sévère* de Vienne fit déraciner un arbre qui représentait à la fois cent Divinités honorées par les Celtes.

Le bouquet d'arbres adoré par *Germanus*, et sous lequel fut placé le monument rapporté ici, rappelle les bois sacrés qui environnaient les Temples antiques. Les forêts

(1) *De Rectudine cath. convers.*

(2) Voyage dans les Départemens du Midi, tom. IV.

furent,



furent, suivant un grand nombre d'Écrivains, les premiers Temples où l'on invoqua les Dieux. Il est certain que les *Druides* s'y livrèrent à l'étude de la nature et à la conservation du culte dont ils étaient les ministres.

Les anciens Peuples eurent des bocages autour des Temples de leurs Dieux. On sait que les Poètes désignent souvent ces asyles de la Religion par le mot *Lucus*, Bois, Bocages; les Historiens ont suivi quelquefois cet exemple, et les Architectes même l'ont imité. *Vitruve*, en parlant des édifices où l'ordre toscan est employé, nomme le Temple de *DIANE Aricine*: *Aricino nemori Dianæ*: le Bois de *DIANE*.

Le culte rendu aux Forêts est attesté par plusieurs monumens: il fut livré au mépris par les Prêtres chrétiens; mais les Peuples, constamment attachés à leurs pratiques superstitieuses, adorèrent encore les *Bois sacrés*: il fallut employer l'autorité royale pour effacer ce reste d'idolâtrie. *Canut*, voulant bannir de l'Angleterre tous les vestiges du *Druidisme*, n'oublia pas de vouer à la proscription le respect religieux que l'on conservait pour les *Bois*. Je prétends, disait-il dans un de ses Décrets, je prétends détruire le Culte qu'on rend au *SOLEIL*, à la *LUNE*, au *Feu*, à l'*Eau courante*, aux *Fontaines*, aux *Forêts*, aux *Pierres* même, et aux *Idoles*.

---

#### CHAPITRE XIV.

*Bas-relief qui représente le Dieu Somnus. Figurines découvertes à Toulouse. Monumens consacrés à la Victoire, à Angerone, au Dieu Circius, aux Dieux Propices, à la Félicité et à l'Abondance.*

**L** E Dieu *SOMNUS* était fils de l'*Erebe* et de la *Nuit*, et frère de la *Mort*. *Lucien* et *Tibulle* lui donnent des ailes pour désigner la promptitude avec laquelle il s'enfuit. *Pausanias* décrit un monument qui représentait le *Dieu du Sommeil* endormant un *Lion*. « Un marbre Romain nous

a conservé une copie de cette image si propre à exprimer la force insurmontable du sommeil. » La même idée est empreinte dans le bas-relief dont je donne la gravure, Planche VI, n.º 6. *SOMNUS*, représenté avec des ailes, est couché sur une peau de *Lion*. Le Dieu tient d'une main un Lézard et de l'autre une couronne de fleurs.

Ce monument, découvert près du lieu nommé *Avenionetum* ou Avignonet, est conservé dans le Musée de Toulouse.

OVIDE décrit ainsi le Palais du SOMMEIL. « Près du pays des Cimmériens est une montagne qui renferme dans son sein une Caverne immense et reculée, où le SOMMEIL paresseux a fixé sa demeure. Les rayons du Soleil levant, ceux qu'il lance lorsqu'il est parvenu au milieu de sa carrière, les derniers qu'il jette en se couchant, ne peuvent y pénétrer. Des nuées mêlées de brouillards épais s'exhalent de la terre et la couvrent. Le crépuscule d'un jour douteux s'y fait à peine sentir. Jamais le Coq ne s'y réveilla pour appeler l'Aurore; jamais les Chiens, ni l'Oie plus habile à garder une maison n'en troublent le silence par leurs cris. Aucune bête féroce, aucun troupeau, ni la voix même de l'homme, ni les branches des arbres agitées par les vents ne s'y font entendre. Le Repos muet y fait son séjour. Il sort seulement du rocher un ruisseau des eaux du fleuve Léthé; mais l'onde qui coule dans ce lieu, murmurant avec lenteur, excite au sommeil. Des pavots féconds, des herbes innombrables fleurissent devant la Caverne; la Nuit humide en cueille les sucS assoupissans, et les répand dans tout l'Univers. On n'y trouve aucune porte, crainte du bruit qu'elle ferait en tournant sur ses gonds. Personne n'en garde l'entrée: au milieu s'élève un lit d'ébène, environné d'un rideau noir, garni de plumes et de duvet, où le Dieu repose ses membres assoupis; les songes voltigent autour de lui sous mille formes différentes, égaux en nombre aux épis d'une moisson, aux feuilles d'une forêt, et au sable laissé par la mer sur ses bords » (1).

---

(1) Métam. lib. 14.



Les deux monumens que nous allons examiner ne peuvent nous fournir aucune remarque intéressante , mais ils nous rappelleront que l'on ornait les *Laraires* d'un grand nombre de figures en bronze.

M. *Malliot* croyait que la petite statue rapportée Planche VI , n.° 7 , représente *Ganymède*. On pourrait y reconnaître un *Pocculator*.

Ce monument fut découvert à Toulouse près des ruines d'un aqueduc construit par les Romains. On trouva aussi dans ce lieu le *Satyre* gravé même Planche , n.° 11.

Une cornaline, découverte non loin de Toulouse , nous offre la figure de la VICTOIRE. ( Même Planche n.° 10. ) Ce monument est d'un mauvais travail , et a d'ailleurs beaucoup souffert.

Planche XX , n.° 1. Figure en marbre blanc représentant aussi la VICTOIRE. Ce monument était placé autrefois dans la Chapelle du Palais Vicomtal , à Narbonne (1).

L'Autel de la VICTOIRE fut élevé dans le Sénat dès les premiers temps de la République Romaine. La Déesse *Roma* est presque toujours représentée le casque en tête , armée d'une cuirasse , et tenant sur sa main droite une petite statue de la VICTOIRE. C'était sur l'Autel de la VICTOIRE que les Sénateurs prêtaient serment de fidélité aux Empereurs. Il fut renversé l'an 555 de notre ère. *Julien* qui porta sur le trône toutes les vertus d'un Philosophe , mais qui eut le malheur d'abandonner le culte des Chrétiens , releva l'Autel de la VICTOIRE. *Jovien* laissa subsister ce monument : *Valentinien* premier , ignore , suivant *Saint Ambroise* , qu'on y offrit des sacrifices , et ne le regarda que comme un ornement des lieux où le Sénat s'assemblait. *Gratien* ordonna la destruction de cet Autel , et « allant plus loin encore , dit un Auteur , il réunit au domaine de l'Empire les terres anciennement données aux Temples des Idoles , et les fonds destinés à l'entretien des sacrifices ; il abolit les privilèges tant des Vestales que des Pontifes , et attribua même au fisc ce qui à l'avenir leur serait donné.

(1) Antiquités de Narbonne (*Mss.*), tom. 1, pag. 74.

*Symmaque* fut chargé d'aller défendre auprès de l'Empereur la cause des Dieux et de leurs ministres, mais il ne put faire entendre sa voix ».

« Les mêmes efforts réitérés de la part du Paganisme à l'avènement de *Valentinien* second, collègue et successeur de *Gratien* son frère, n'eurent pas un succès plus heureux. *Symmaque*, Préfet de Rome et grand Pontife, chargé une seconde fois de porter la parole, épuisa en vain toutes les ressources de l'art. Sa requête, demandée d'abord en communication, puis réfutée par *Saint Ambroise*, fut rejetée par le Consistoire de l'Empereur. »

Le temps a respecté la requête présentée par *Symmaque*, et la réponse de son saint adversaire. On trouve dans ces écrits éloquens des détails précieux sur les antiques croyances ; on y trouve un tableau fidelle des efforts que fesaient en faveur du Polythéisme ceux qui étaient invinciblement attachés au culte des Divinités tutélaires de l'Empire Romain.

« Le Sénat, dit *Symmaque* aux *Très-excellens Empereurs Valentinien, Théodose et Arcadius*, le Sénat vous demande le rétablissement de l'ancienne Religion ; d'un culte dont la République a recueilli si long-temps les précieux avantages ..... Pourrait-on, sans être d'intelligence avec les barbares, ne pas désirer le rétablissement de l'Autel de la VICTOIRE ? Nous savons qu'on n'a désormais rien à redouter de leurs armes : sous votre règne il n'y a point de présages assez malheureux pour nous effrayer : mais ce n'est pas un motif de refuser au nom de cette Déesse tutélaire l'honneur qu'on ne peut point accorder à cette Déesse même. Que ne devez-vous point grands Princes, que ne devez-vous point encore à la VICTOIRE ? Que ceux-là affectent de mépriser son pouvoir qui n'ont pas de grâces à lui rendre ; mais vous, vous ne pouvez trop respecter une Divinité dispensatrice des triomphes : elle est l'objet des vœux de tous les Princes : ce qu'on se fait gloire de désirer, rougirait-on de l'honorer ?

Où pourrons-nous, continue le Préfet de Rome, où pourrons-nous à l'avenir jurer sur vos Ordonnances et vos Loix ?



Comment assurer et rendre inviolable la religion du serment, si l'on abolit ce qui seul était capable d'inspirer de la terreur à ceux qui honorent les antiques Déeses de l'Empire ? Dieu est présent sans doute dans tous les lieux, il n'en est point d'inaccessibles aux remords ; nul azile assuré à la perfidie ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut conserver avec soin les Cérémonies religieuses comme un frein capable d'arrêter ceux que le respect seul de la vérité ne retiendrait pas. L'Autel de la VICTOIRE unit tous les Sénateurs par un commun lien : il est le dépositaire de la foi de chacun de nous : c'est le serment qu'on y fait qui donne l'autorité aux Décrets du Sénat ; c'est par ce serment que nos Empereurs ont un gage assuré de notre fidélité : voudraient-ils se mettre au risque de nous en dégager, et de profaner ce Tribunal auguste en y ouvrant l'entrée au parjure ?

» Rome elle-même vous parle ici par ma voix : « Grands Empereurs, dit-elle, excellens Princes, Pères de la patrie, honorez mes années : elles sont le prix de ma piété envers les Dieux. Qu'il me soit permis d'observer les mêmes cérémonies sacrées ; qu'il me soit permis d'offrir encore des vœux solennels aux Dieux qui m'ont protégée. Ne serais-je donc plus libre, et n'aurais-je plus le pouvoir de vivre dans la religion que j'observe depuis ma naissance ? Ah ! rappelez-vous grands Princes, rappelez-vous que le culte que je veux conserver a chassé *Brennus* du Capitole, a repoussé *Annibal* loin de mes remparts, et m'a depuis long-temps soumis l'Univers. »

Les Egyptiens honoraient l'art de se taire, ou le *Silence*, et lui donnaient le nom d'HARPOCRATE. Ils le représentaient sous la figure d'un homme qui a le doigt sur la bouche. Sa statue était placée à l'entrée de presque tous les Temples, ce qui signifiait que l'on devait honorer les Dieux par le *Silence*, ou, selon *Plutarque*, que les hommes qui n'avaient qu'une connaissance imparfaite de la Divinité ne devaient pas en parler témérairement. Les Romains donnèrent au *Silence* la figure d'une Déesse qu'ils nommèrent TACITA, ou MUTA et ANGERONE. On avait institué en son

honneur une fête dont la célébration avait lieu le 21 Décembre de chaque année dans le Temple de VOLUPIA ou de la VOLUPTÉ, où cette Déesse avait sa statue. *Banier* (1) dit à ce sujet : « Que pouvait signifier cette alliance du Silence et de la Volupté ? Voulait-on marquer par-là que qui sait dissimuler ses chagrins et encore plus les vaincre, arrivait enfin à cet état tranquille et paisible, où l'âme semble ne rien souhaiter, en quoi les plus sages Philosophes faisaient consister la véritable volupté ? C'est ce que je n'oserai décider. Nous apprenons de *Julius Modestus* que les Romains affligés de la squinancie eurent recours à cette DÉESSE DU SILENCE, et qu'ils en furent bientôt délivrés, ce qui donna lieu aux sacrifices qu'on lui offrit depuis régulièrement. »

« Les monumens la représentent sous la figure d'une femme qui, comme HARPOCRATE, porte un doigt à la bouche. »

Un fragment de bas-relief conservé à Narbonne dans le mur du Bastion Saint *François*, représente cette Déesse portant le doigt index sur ses lèvres : on voit près d'elle la figure de l'AMOUR. ( Pl. xx, n.º 2. )

L'union de ces deux Divinités me paraît très-remarquable, et est entièrement analogue à celle d'ANGERONE et de VOLUPIA : elle explique même les motifs qui excitèrent les Romains à placer la statue d'ANGERONE dans le Temple de la *Déesse du Plaisir*, et elle annonce que le SILENCE, ou le *Mystère*, doit accompagner l'*Amour* et la *Volupté*.

« Il n'y avait pas jusqu'aux Vents, que nos pères ne prissent pour des Divinités, dit le savant D. *Martin* (2). Le Vent CIRCIUS est garant de cette vérité ; c'est proprement le Vent de Bize..... Il ne démentait pas son étymologie qui est *Cyrch*, et qui signifie irruption et impétuosité ; car il soufflait avec tant de violence, et faisait tant de ravages dans quelques endroits de la Provence et du Dauphiné, qu'il attirait par-là le respect de tout le monde, et quoiqu'il abattît les édifices, et renversât tout, on lui rendait des actions de grâces, parce qu'on croyait qu'il rendait

(1) Mythologie, tom. v, pag. 233, 234.

(2) Relig. des Gaul. tom. II, pag. 30, 31.



l'air plus pur. La dévotion pour ce Vent passa des Gaulois aux Romains, et *Sénéque* (1) remarque que l'Empereur *Auguste* lui fit bâtir un Temple pendant son séjour dans les Gaules. C'était pour accomplir un vœu qu'il avait fait à ce Dieu dans la crainte qu'il eut une fois qu'il ne bouleversât les Gaules. Le mot grec qui répond au mot *Circius* est *κίρκος* ou *κρίκος*, *rond*, cercle, anneau, ce qui a rapport au tourbillon que ce Vent formait (2). Les Armoricains disent *Cyrch* pour impétuosité, irruption. »

Il paraît que le Temple de *CIRCIVS* (5) fut élevé dans Narbonne ; mais rien n'indique la place qu'il occupait autrefois. L'Architecte *Garrigues* avait composé d'imagination un dessin de ce Temple, et ce dessin a été copié par l'Auteur d'un ouvrage sur les *Antiquités de Narbonne*, ouvrage encore manuscrit, et que nous avons cité plusieurs fois. On a cru retrouver à la courtine des Bastions *Saint Cosme* et *Saint François* ; à celle de *Saint Félix*, et aux Bastions *Damville* et *Montmorency*, plusieurs fragmens de la frise qui ornait le Temple de *CIRCIVS*. Mais cette opinion ne peut être adoptée, et l'on ne saurait déterminer à quel édifice ces débris ont appartenu.

Une figure antique représentant un jeune homme assis, et entièrement nu, a été considérée par plusieurs personnes comme une statue du Dieu *CIRCIVS* (4) ; mais ce monument n'offre aucun attribut, aucun symbole qui désigne le Vent impétueux auquel *Auguste* consacra un Temple (5).

Parmi les inscriptions découvertes à Narbonne, on doit en distinguer une qui fait mention des Dieux *PROPICES* (*PROPITHS DEIS*). Etaient-ce des Dieux particuliers,

(1) *Senec. lib. v, Natural. quest. c. 17.*

(2) Nos Paysans attribuent quelquefois à de mauvais Génies les tourbillons les plus violens. Ils disent alors que le *Drac* vient de passer au-dessus de leurs têtes. Mais quand un Vent doux, un léger zéphir, fait élever doucement la poussière, et la roule en cercle ou en anneau, ils croient que c'est l'ouvrage d'un Génie familier auquel ils donnent le nom de *Foulet*.

(3) Ce Vent porte encore, dans tout le Languedoc, le nom de *Sers*, ou de *Cers*.

(4) Catalogue des dessins originaux d'*Antoine Rivals*, pag. 13.

(5) Voyez Planche III\*, n.º 3.

ou en général tous les Dieux bienfaisans , dit *Banier* (1) ? C'est ce qu'on ne saurait décider.

*Gruter* a publié (2) de la manière suivante cette inscription , qui fut copiée par *Scaliger* :

N.° 41.

PROPITIS DEIS

Mais l'Auteur de l'ouvrage sur les *Antiquités de Narbonne* la donne autrement. Il offre de plus le dessin du monument sur lequel elle est gravée. C'est un Autel carré dont la corniche et la base sont ornées de beaucoup de moulures. Pl. III\*, n.° 4. L'inscription

DEIS  
PROPITIS

est répétée deux fois sur cet autel.

Au reste , ce monument n'est pas le seul que l'on ait consacré aux DIEUX PROPICES. On trouve dans le Recueil de *Gruter* une autre inscription en leur honneur. Cette inscription fut découverte à Rome ; la voici :

DIIS PROPITIIS  
M. ACTINII  
VIVATIS

On a cru reconnaître dans un bas-relief , placé dans le mur du Bastion Saint *Cosme* à Narbonne , la *Déesse de la Félicité*. Cette figure , Planche XIX , n.° 1 , est celle d'une belle femme qui tient une corne d'abondance , et c'est ainsi qu'elle paraît quelquefois sur les médailles Romaines , avec la légende : *Felicitas publica*. On pourrait croire aussi que ce monument représente l'*Abondance*.

Un autre bas-relief existant aussi à Narbonne (3) , a de très-grands rapports avec le monument précédent. La femme que l'on y remarque ( même Planche , n.° 2 ) , tient aussi

(1) Mythologie , tom. v , pag. 500.

(2) Page 4 , n.° 10.

(3) Dans le mur du Couvent des Carmélites , vers la rue.



une corne d'où s'échappent des fruits et des feuillages. Une grenade est placée dans la main droite de cette femme. Il est probable que l'on a voulu représenter par cette figure l'*Abondance*, ou bien la *Félicité* qui en est la suite immédiate.

---

## CHAPITRE XV.

*Autel dédié à Vulcain. Autre au Dieu Astoilunnus; table jointe à ce monument. Découverte d'une autre table destinée aux festins sacrés. Autel sans inscription. Monumens des Dieux Boccus, Armastoni, Arardus et Caru::nius; débris de quelques Autels. Saintes Pierres encore révérees par les habitans des Pyrénées.*

UNE belle inscription consacrée à VULCAIN, et découverte à Narbonne, annonce que le culte de ce Dieu était connu dans la Gaule méridionale. Cette inscription a été rapportée par Gruter (1) et par Catel (2). La voici :

N.° 42.

<p>Q. VIBIUS. Q. F. MAXVMVS M. VARIVS. L. F. CAPITO PR. II. VIR. ARAM. VOLCANO MACERIA. Q. AERAM SAEPIENDAM. PISCINAM QVE. EX. D. D. DE. PECVNIA. PVBLICA FACIENDA. COER Q. VIBIVS. Q. F. MAXVMVS PROBAVIT</p>
--

c'est-à-dire, suivant l'opinion du Père François La-porte (3) :

---

(1) Page LXI, n.° 5.

(2) Mémoires du Languedoc.

(3) Dans son ouvrage manuscrit, intitulé : *Observations sur un Mémoire relatif au plus ancien monument de Narbonne.*

Quintus VIBIVS , Quinti Filius , MAXVMVS , Marcus VARIVS , Lucii Filius , CAPITO , PRODuumVIRI , ARAM VOLCANO MACERIAQue AREAM SAEPIENDAM PISCINAMQVE EX Decreto Dato DE PECVNIA PVBLICA FACIENDA COERCuerunt. Quintus VIBIVS Quinti Filius MAXVMVS PROBAVIT.

L'Autel dont la figure est rapportée n.º 43 , a été trouvé dans l'Eglise des Pénitens-Noirs de Saint-Béat. Il a déjà été publié par M. MILLIN (1).

La face principale de ce monument contient une inscription qui nous apprend que *Caius Fabius Lascivos* acquitta volontairement , et comme le devoir l'exigeait , le vœu qu'il avait fait au Dieu ASTOILUNNUS.

Le nom de ce Dieu n'a point été conservé par les anciens Auteurs. M. MILLIN observe (*loc. cit.*) qu'une inscription de *Cn. Hyla* , affranchi de *Cneius Pompée* , inscription trouvée à Toulouse (2) , fait mention d'*Hercule Ilunus* d'*Andose*. : HERCVLI ILVNNO ANDOSE. *Ilunno* ne serait-il pas , ajoute ce savant , la fin du mot *Astoilunno* ? Alors ASTOILUNNUS serait un surnom Gaulois d'*HERCULE*.

Cette conjecture paraît d'abord satisfaisante ; mais je dois faire remarquer que les surnoms des Divinités sont toujours indiqués dans les inscriptions par les lettres initiales , ou par le commencement du mot ; c'est ainsi que les épithètes de *très-bon* et de *très-grand* données à *JUPITER* , sont tantôt annoncées par les lettres O et M , séparées l'une de l'autre par un point , tantôt par les sigles OPT. MAX. Il est sans exemple que l'on ait seulement gravé la fin d'un mot : c'eût été rendre les inscriptions inintelligibles. Ici le marbre n'a souffert aucune altération , et l'on ne peut , par conséquent , supposer que le commencement du mot a été enlevé. La conjecture proposée ne saurait donc être adoptée , et le mot ASTOILUNNO , tracé sur cet Autel , doit être considéré comme le nom de l'une de ces *Divinités Topiques* , qui ne

(1) Magasin Encyclopédique. Lettre sur quelques Autels antiques.

(2) Ce monument fut découvert à Narbonne. Il est maintenant placé dans la galerie du Musée de Toulouse.

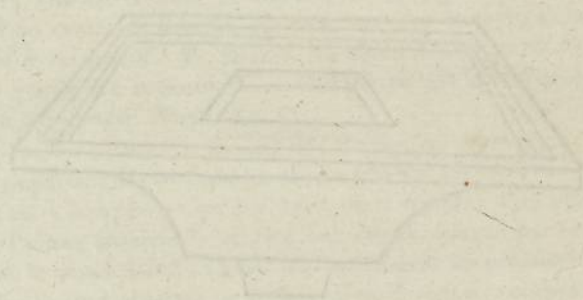


N.º 43.

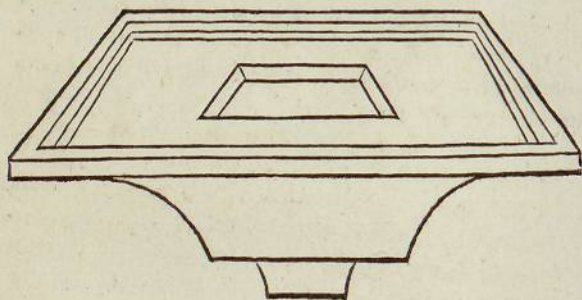








N.º 44.





pouvaient , suivant *Servius* , passer dans une autre région : *Dii enim Topici id est locales , ad alias regiones numquam transeunt.*

Le nom *Lascivos* , dit *M. MILLIN* , se rencontre dans plusieurs inscriptions. « Une trouvée à Bordeaux fait mention de *Canilius Lascivos* ; une autre , rapportée par *Gruter* , de *C. Claudius Lascivos* ; le nôtre se nomme *C. Fabius Lascivos*. *Lascivos* était donc un des surnoms de la famille *Fabia* , et il paraît qu'il était fort ancien par la terminaison osque qui lui avait été conservée. »

On remarque sur le côté droit du monument une patère , et sur le côté gauche un præféricule : ces deux vases sont très-bien sculptés. Une Table antique , en marbre blanc , est placée sur l'Autel : elle a environ deux pieds neuf pouces de long sur deux pieds quatre pouces de large ; elle est creusée au milieu , et cette partie correspond au centre de l'Autel. On peut enlever et replacer la Table avec facilité. *M. MILLIN* n'a point fait mention de cette partie du monument , quoiqu'il en ait donné une figure très-exacte. Voyez n.º 44.

*Duboulay* , dans son *Trésor des Antiquités Romaines* , dit , en parlant des cérémonies observées dans les sacrifices , qu'il est « à supposer qu'il y avait deux Autels ; l'un où les Prêtres faisaient le service aux Dieux comme parmi nous le grand Autel ; l'autre où se mettaient les prémices et les fruits d'oblation ; c'était aussi au-devant de celui-ci que les victimes étaient attachées : nous en avons de semblables encore aujourd'hui que nous appelons *crédences* , qu'on peut oster et transporter. On voit donc que le maître Autel , chez les Païens , était destiné au service Divin et aux encensemens , à cause de quoi il s'appelait *Ara Vaporata* , *Thuricrema* , *Ardens* , etc. à cause des lampes , des flambeaux et du candelabre qui y était... Quant à la crédençe , ou second Autel , qui s'appelait à mon avis proprement *Mensa* , quoiqu'on lui donnât aussi le nom d'*Ara* , c'était où les offrandes se posaient. »

Je ne nierai point qu'il y ait eu quelquefois dans les

Temples deux Autels destinés au culte de la même Divinité; mais je crois que le plus souvent il n'y en avait qu'un seul, qui devait servir, non-seulement aux principales cérémonies du sacrifice, mais encore à recevoir les oblations présentées à la Déesse dont on solennisait la fête, ou dont on invoquait la puissance, et cet Autel devait être joint à une Table assez grande pour y placer en ordre toutes les offrandes. Une inscription publiée par *Gruter* (1) nous apprend que *L. Caesius Asiaticus* avait donné un *Autel* et une *Table* de ce genre : ARAM et MENSAM. Il paraît d'abord qu'il est question de deux monumens différens, c'est-à-dire, de l'Autel principal, et de celui qui, suivant *Duboulay*, s'appelait proprement *Mensa*; néanmoins je crois qu'il ne s'agit que d'une même chose, mais qui était divisée en deux parties, l'*Autel* et la *Table*; et c'est ainsi que le monument élevé au Dieu ASTOILUNNUS est composé, 1.<sup>o</sup> de l'Autel, *Ara*, sur lequel l'inscription est gravée, et les vases de sacrifice sculptés, et 2.<sup>o</sup> de la Table, *Mensa*, qui ne fait point corps avec l'Autel, et qui peut être facilement enlevée, ainsi que je l'ai dit plus haut. La partie creusée, et qui forme un quarré long au centre de la Table, contenait autrefois un vase d'airain ou de fer, dans lequel était placé le feu destiné à brûler les entrailles de la victime, l'encens, les herbes et les fleurs qui avaient été offertes. Ce feu servait encore à faire cuire les viandes destinées au festin sacré; on en tirait aussi des augures, en examinant et sa couleur, et sa fumée, et on lui donnait le nom d'*Ignis Divinatorius*. Lorsque les Ministres du sacrifice avaient écorché et ouvert la victime, elle était posée sur une Table appelée *Anclabris*. Il paraît assuré que cette Table était différente de celle qui avait été chargée des oblations présentées au commencement de la cérémonie.

---

(1) Page xc, vi.

MEFITI  
L. CAESIVS  
ASIATICVS  
VI. VIR FLAVIALIS  
ARAM. ET MENSAM  
DEDIT. L. D. D.



1794

THE UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

N.º 45 et 46.

TIBPVBLSABINVSVI<sup>2</sup>ANISVIC·FLOR<sup>E</sup>NT

NIM·NSASCYMBAS·BVS ♡SY P ♡FY CY



*Virgile* nous apprend que dans les festins sacrés les vases qui contenaient les mets étaient placés sur l'Autel, et offerts ainsi à la divinité.

*Instaurant epulas, et mensæ grata secundæ  
Dona ferunt, cumulantque oneratis lancibus aras* ( 1 ).

Mais comme la partie supérieure de l'Autel n'avait souvent que très-peu d'étendue, on peut croire que ces vases étaient posés sur une Table semblable à celle qui est jointe au monument dédié à *ASTOILUNNUS*.

Une partie de la chair des victimes était consacrée aux Dieux et jetée dans les flammes, et une autre partie était réservée soit pour l'usage des Prêtres, soit pour servir au festin sacré appelé *Epulum sacrificiale*. Suivant *Montfaucon*, ceux qui assistaient à ce repas mangeaient debout ; les pains qu'on y servait étaient ronds.... Pendant ce festin on chantait les louanges du Dieu, ou des Dieux auxquels on avait sacrifié ; on y dansait, et ensuite le prêtre congédiait les assistans.

Il ne sera pas peut-être hors de propos de rapporter ici un monument qui, suivant toute apparence, a servi aux festins sacrés, et qui, si l'on en juge par la forme des caractères qui y sont gravés, a été élevé à peu-près à la même époque que l'Autel d'*ASTOILUNNUS*.

Ce monument, qui n'avait pas encore été publié, est en marbre blanc : sa forme est circulaire, son diamètre est d'environ deux pieds huit pouces, et son épaisseur de cinq pouces cinq lignes ; le profil de cette Table est élégant et simple. On lit sur son épaisseur l'inscription figurée n.<sup>os</sup> 45 et 46.

La forme de la lettre K du mot *VIKANIS* est assez rare. Ce caractère fut d'abord tracé ainsi *Ʒ* : ensuite on ôta la ligne perpendiculaire, et en courbant les lignes et l'angle, on en fit le C des Romains ( 2 ).

( 1 ) *Eneid.*

( 2 ) *Velasquez.*

On observe rarement dans les inscriptions des lettres liées, comme l'N et le T de FLORENTINI, et l'M et l'É de MENSAS.

Quant aux ornemens formés en cœur, et placés entre les dernières lettres de l'inscription, je dirai, avec le savant MILLIN, que *Reinesius* ( 1 ), *Fabretti* ( 2 ), *Lupi* ( 3 ) et *Boldeti* ( 4 ), en ont trop longuement et trop savamment disserté pour qu'ils doivent nous arrêter. On les avait pris d'abord pour des cœurs percés et des marques de douleur. Mais un grand nombre d'inscriptions Païennes où se trouvent ces cœurs prouve qu'ils ne doivent être considérés que comme des signes de ponctuation.

Les sigles TIB, PVB, signifient TIBerius PVBlus. On trouve dans tous les recueils d'antiquités la Formule S. P. F. C, placée à la fin de l'inscription gravée sur cette table. Ce monument nous apprend que *Tiberius Publius Sabinus* avait fait construire à ses dépens, ( *Sua Pecunia* ), des Tables et leurs Supports, ( MENSAS CVM BASIBVS ) pour les habitans d'un lieu nommé sur ce marbre; ( VICANIS VICI FLORENTINI ): lieu dont la dénomination était encore inconnue. Ces tables devaient être destinées aux *Festins sacrés*: elles étaient placées dans l'enceinte de *Lugdunum*, et sans doute dans l'un des Temples qui faisaient l'ornement de cette ville antique.

Dans la planche qui accompagne l'opuscule que j'ai plusieurs fois cité, M. MILLIN donne une figure qui, suivant les notes qui lui ont été communiquées, représente l'Autel d'ASTOILUNNUS, « vu de côté avec le fût de la Croix qu'on « y avait adapté. »

---

( 1 ) *Præf. ad Syntag. Inscrip.* VII.

( 2 ) *Inscrip. domest. cap. III, ad Inscrip.* ▼

( 3 ) *Epitaphium S. Severæ*, p. 53.

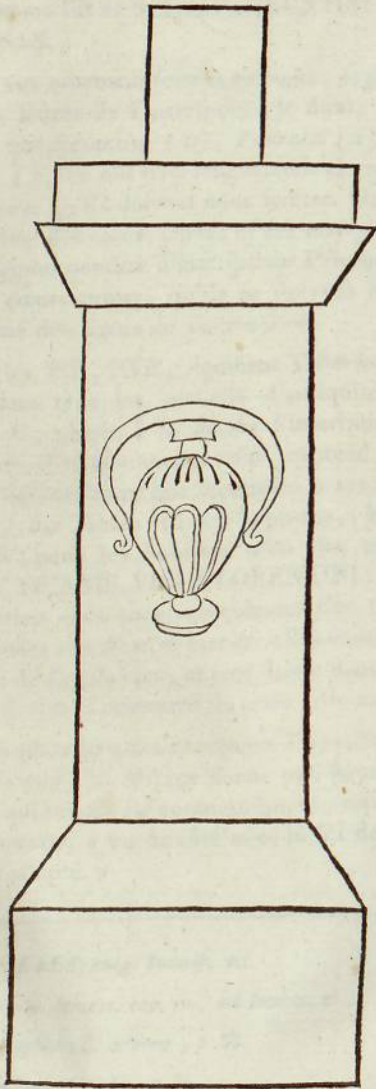
( 4 ) *Cimiteri Antichi*, p. 52.



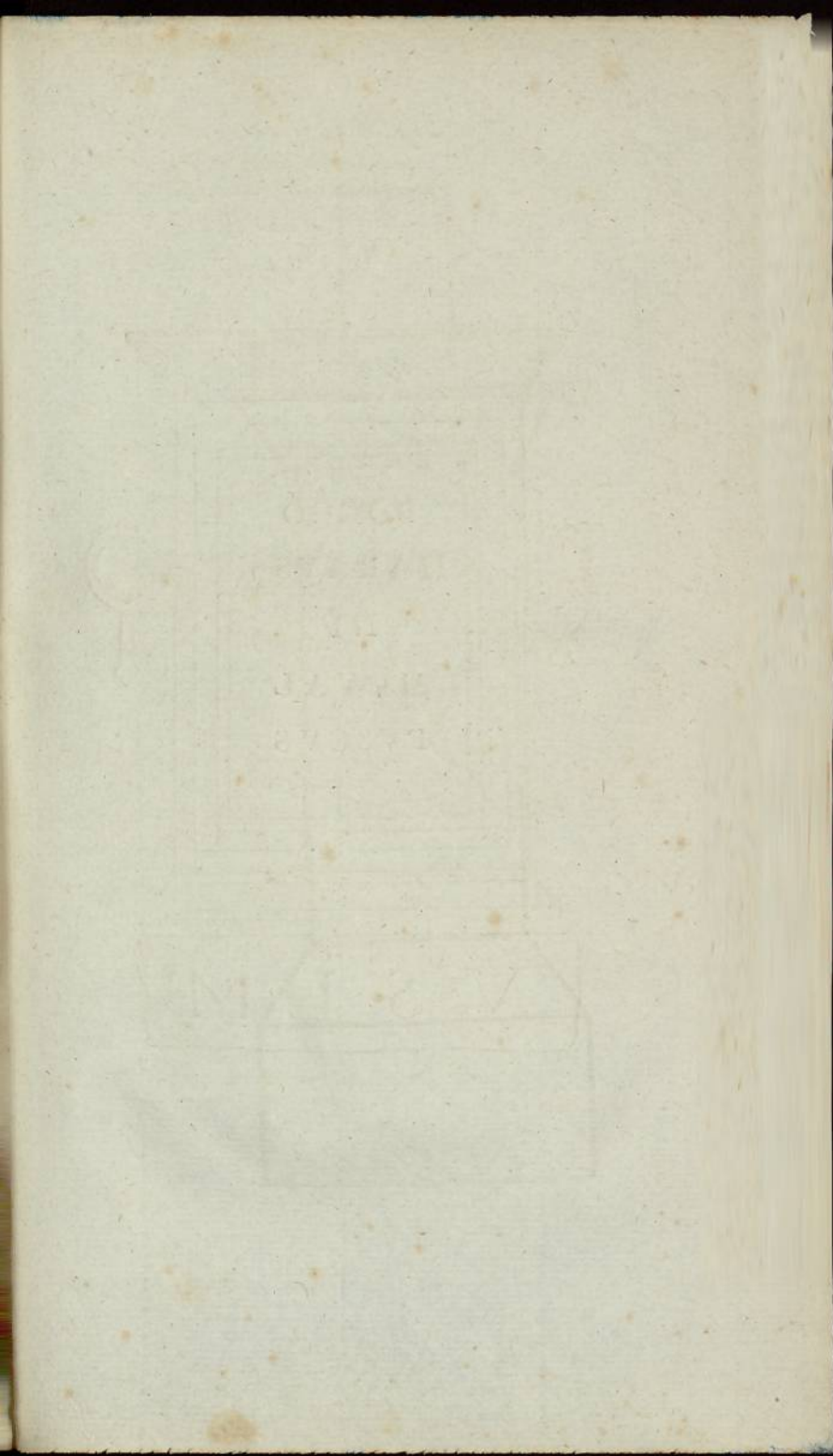
Fig. 17



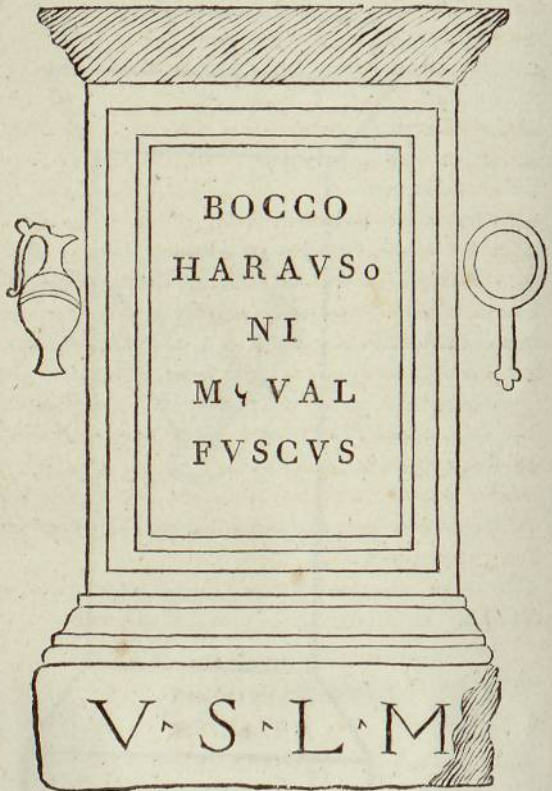
N.º 47.







N.º 48.





En considérant cette figure , on est d'abord surpris que les moulures qui ornent la corniche et la base de la partie principale de l'Autel ne soient pas continuées sur les côtés du monument , et que les vases dont j'ai fait mention n'y soient pas sculptés : mais on reconnaît bientôt que la gravure donnée par M. MILLIN ne représente pas les faces latérales de l'Autel d'ASTOILUNNUS , mais bien un autre monument dont les proportions sont différentes , et qui doit être soumis à un examen particulier.

Je donne (n.º 47) la figure exacte de cet Autel , qui fut aussi découvert à Saint-Béat. On n'y remarque aucune inscription ; sa conservation est parfaite. Il a plus d'un mètre de hauteur ; l'une de ces faces est ornée d'un vase qui , suivant M. MILLIN (1) , appartient à un autre monument. Ce vase est une *Olla* , dont « l'anse unique passe » par-dessus le couvercle et s'attache aux deux côtés. »

Je ne crois pas qu'il soit possible d'offrir des conjectures satisfaisantes sur cet Autel ; il n'est chargé d'aucune inscription , et l'on ignore à quel usage il était consacré. Le symbole sculpté sur l'un de ses côtés pourrait seulement faire soupçonner qu'il servait à quelques opérations particulières après les sacrifices et lors de la préparation des viandes destinées aux festins sacrés : c'est en effet tout ce que paraît annoncer la *Bouilloire* ou *Olla* couverte , que l'on y remarque.

N.º 48. L'inscription gravée sur cet Autel a été copiée par *Scaliger* , et publiée de la manière suivante :

BOCCO  
HAROVSON  
MVALEIVS  
IVSCINVS  
V. S. L. M.

En examinant cette leçon , on reconnaît le peu de soin que *Scaliger* a mis dans ses recherches et le peu d'exactitude de ses copies. En effet , il place à la seconde ligne le

---

(1) *Loc. cit.*

mot HAROVSON, tandis que l'on doit y lire HARAVSO. Suivant lui, il existe ensuite huit caractères MVALEIVS, tandis qu'il n'y en a que deux (NI), qui, par leur position, indiquent qu'ils font partie du mot précédent. La quatrième ligne contient la lettre M et la syllabe VAL, ce qui signifie Marcus VALerius. Ici l'on voit que Scaliger ayant négligé la troisième ligne de l'inscription, lui a substitué la suivante, mais en y ajoutant les quatre caractères EIVS. Enfin, ce savant critique a lu IVSCINVS, au lieu de FVSCVS. Il n'a pas été plus heureux dans la description de l'un des objets sculptés sur les côtés de l'Autel, puisqu'il a cru y voir un *sympule*, tandis que l'on n'y remarque qu'un *præfericule*.

Je pense que BOCCUS, à qui ce monument a été élevé par Marcus Valerius Fuscus, était le Dieu tutélaire d'une petite Contrée, peu éloignée de *Lugdunum*, et où l'on trouve encore un village nommé *Boucou*. Ce monument, qui est très-bien conservé, a été en effet découvert dans ce lieu.-- Il fut porté à Toulouse par M. de Lassale, vendu ensuite au Chevalier Rivalz, et donné par celui-ci à l'Académie. On le voit maintenant dans la galerie du Musée.

N.º 49. Parmi les nombreux monumens découverts à Bagnères-de-Luchon, on remarque un Autel en marbre, qui est maintenant conservé dans la salle d'assemblée de l'Athénée d'Auch. L'inscription suivante est gravée sur cet autel :

NVMI  
 MANV  
 SACRA  
 RVTAE  
 V. S. L :::

Cette inscription est presque effacée. M. d'Orbessan, qui l'a rapportée (1), lit : « Numini Manutia Sacra Ruitaena Votum Solvit Lubens Merito. Si le mot MANV de la seconde ligne était le nom appellatif de NVMINI, il ne

(1) Mélanges Historiques, tom. II, page 293.



se terminerait pas par un V, dont on aperçoit visiblement la première branche. Le mot SACRA ne peut être remplacé par celui de SACRVM, puisque l'on aperçoit visiblement la première branche de l'A; ainsi les trois mots entre celui de NVMI et ceux qui expriment la dédicace, doivent désigner la femme qui avait fait le vœu et qui s'en était acquittée.»

M. MILLIN (1) exprime ainsi son opinion sur ce monument : « M. d'Orbessan, qui a publié cette inscription, lit *Numini Manutia Sacra Rutæna V. S. L.* Il dit lui-même qu'on n'aperçoit que la première branche du prétendu V qui, selon lui, termine le mot *Manu*. Ce serait plutôt un nom topique, c'est-à-dire, particulier à la Contrée, qui nous serait inconnu; mais je crois qu'au lieu de l'N qui est maltraitée, il faut lire TR, c'est-à-dire, *Numini Matrum*, aux *Déeses Mères*. Quant au mot *Sacra* que M. d'Orbessan regarde comme un des surnoms de *Manutia*, il dit lui-même qu'il n'existe que le premier jambage d'un V: je pense qu'on doit lire *Sacrum*, selon l'usage. Les trois dernières lettres sont bien connues : *Votum Solvit Lubens.* »

N.° 50. Cet Autel a été trouvé à *Huos*; sa base ne subsiste plus; sa corniche a été brisée, et l'inscription est peu apparente (2). On voit cependant qu'elle commence par le mot DEO. Je remarque ensuite un C, un A, et quelques traces de la lettre R. Les restes de deux lignes qui, assez écartées d'abord, se rencontrent enfin vers le bas et forment un angle aigu, semblent indiquer un V. Il ne paraît pas possible de découvrir la lettre qui était placée ensuite, parce que le marbre a été très-mutilé dans cette partie; la dernière ligne est assez bien conservée. Je crois que l'on doit lire ainsi cette inscription :

DEO  
CARV : : :  
NIO

Ce monument fait connaître un Dieu dont le nom n'avait point encore paru dans les Recueils d'Antiquités. On ne

(1) Voyage dans les Départemens du Midi, tom. iv, pag. 450.

(2) Voyez Pl. III.\* , n.° 4.

sait si son culte fut originairement établi par les *Garumni*, ou par les peuples Ibériens que *Pompée tira de Pyrenæis Jugis*, et conduisit dans les lieux qui forment maintenant l'Arrondissement de Saint-Gaudens.

N.° 51. Le Monument représenté ici provient du Village de *Valcabrière*. Il est maintenant placé dans le cabinet de M. F. *Lucas*. En comparant la figure que je publie avec celle qui a été donnée par M. *MILLIN* (1), on verra que ce savant Archæologue a été trompé par un Dessinateur peu exercé.

En effet, dans la gravure de M. *MILLIN* l'Autel n'a point de corniche, et nous voyons au contraire qu'il en existe des restes très-remarquables, et qui ne pouvaient être négligés. Selon l'illustre Voyageur que je viens de nommer, l'Autel est entier, et cependant on peut remarquer que la plus grande partie du côté droit de ce monument n'existe plus : il est vrai que l'on a substitué du plâtre au marbre brisé, et que les moulures ont été rétablies ; mais cette restauration est trop grossière pour que l'on puisse s'y tromper.

La base du monument est élégamment sculptée, et ne ressemble nullement à la base de l'Autel publié par M. *MILLIN*.

On voit une patère ronde sur le côté gauche.

La première ligne de l'inscription doit être lue ainsi : *Caius FABIVS, Caii Filius*. M. *MILLIN*, n'ayant qu'une copie inexacte, voit, au lieu de la sigle *Cf*, celle-ci *Ċ*, et il dit : « Cette sigle peut se rendre par *Cilo*, nom qui a été porté par quelques branches de la famille *Fabia*. Ce *Cilo* était probablement client d'un de ces *Fabius*, et il avait pris, selon l'usage, en devenant citoyen Romain, le surnom de son patron *Montanus*. »

La sigle étant telle que je l'ai rapportée, il est évident que l'explication proposée dans le passage que je viens de citer, ne peut être adoptée, et que l'on doit lire : *Caii Filius*.

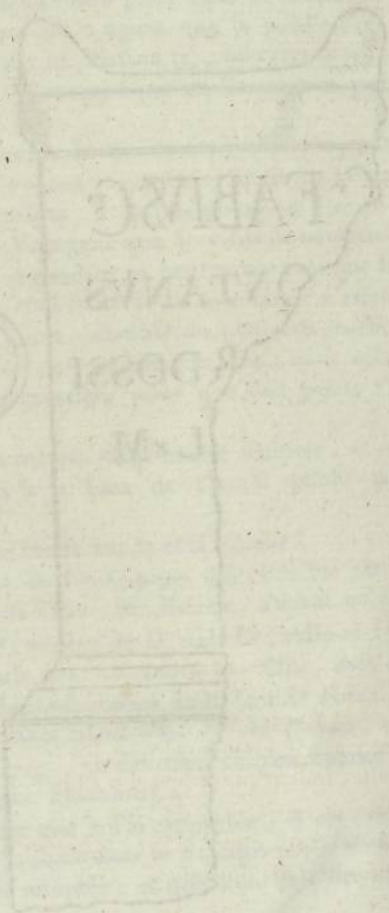
---

(1) Voyage dans les Départemens du Midi, tom. iv, page 449.



N.º 51.





FABRIC  
DYNAMIS  
Dessi  
L.M.



La seconde ligne ne contient que ces lettres : : : : ON-TANVS. M. MILLIN lit *mONTANVS*, et cette leçon doit être suivie. On aura donc les mots : *Caius FABIVS, Caii Filius, mONTANVS*.

« Au lieu de RDOSSI, dit ensuite M. MILLIN (1), il faut peut-être lire F. DOSSI, fils de *Dossius*. On trouve dans les inscriptions Gauloises plusieurs exemples du nom d'un Romain réuni à un père Gaulois ; mais il paraît plus probable que ce mot est la terminaison du nom d'une Divinité topique, et qu'il faut lire N..... DOSSI. *Numini Dossi*, à la Divinité de *Dossus*. »

D'après ce qui précède, on peut remarquer qu'il est impossible de lire F. DOSSI, fils de *Dossius*, puisque nous avons déjà eu les mots *Caii Filius*. On ne trouve pas d'ailleurs en cet endroit la lettre F initiale de *Filius*, mais bien la lettre R parfaitement formée.

On ne peut pas lire non plus *Numini DOSSI*, à la Divinité de *Dossus* ; car la lettre initiale du mot *Numini* n'existe pas sur le marbre. La lettre R ne peut pas être d'ailleurs prise pour un I, puisque, comme je viens de le dire, elle est parfaitement formée.

Il faut convenir, avec M. MILLIN, que les lettres RDOSSI sont la terminaison du nom d'une Divinité topique, nom qu'il n'est pas possible de restituer maintenant, et que nous ne connaissons peut-être jamais.

Dans la figure donnée par M. MILLIN, la dernière ligne de l'inscription est entière, et l'on y voit les sigles V. S. L. M. (*Votum Solvit Lubens Merito*) ; mais les deux premières ne paraissent plus sur le marbre. On les a, il est vrai, tracées sur le plâtre, et même assez heureusement ; car il est assuré que les lettres L. M. annoncent qu'elles étaient précédées des lettres V et S.

Suivant ce que j'ai dit, on voit que ce monument est un Autel votif élevé à : : : : RDOSSI par *Caius Fabius Montanus*, fils de *Caius*.

(1) *Loc. cit.* et pag. 450.

N.° 52. Le Dieu ARMASTONI n'est connu que par un petit Autel sur lequel on lit cette inscription :

ARMASTONI  
DEO

Ce monument a été découvert dans les champs situés entre le *Plan de Saint-Bertrand* et le Village de *Valcabrière*.

Les attributions d'ARMASTONI ne sont pas connues, et son origine est de même ensevelie dans les plus épaisses ténèbres ; mais le grand nombre de Divinités adorées dans la Contrée qui forme l'Arrondissement de Saint-Gaudens, pourrait faire présumer qu'il y avait parmi elles plusieurs hommes élevés au rang des Dieux. Les *Vascons* croyaient que les ames de ceux qu'ils offraient en sacrifice étaient Déifiées et devenaient autant de Divinités (1). ARMASTONI était peut-être l'une de ces victimes apothéosées.

N.° 53. L'Autel dont on voit ici la gravure est en marbre blanc. Il fut découvert à *Saint-Béat*. Ce monument, qui a été publié par M. MILLIN (2), est consacré à un Dieu Gaulois nommé ARARDUS. -- (ARARDO DAEO).

M. MILLIN nous fait remarquer que « la diphtongue AE, dans le mot *Deo*, est insolite : c'est sans doute une erreur du graveur de l'inscription. Les lettres I. P. F. peuvent se remplir de plusieurs manières ; supposons *Julius Publii Filius* ; ce serait donc *Julius*, fils de *Publius*, qui aurait offert ce vœu au Dieu ARARDVS. »

Le vase en forme d'*Olla* ou de *Bouilloire*, qui, suivant M. MILLIN, est placé sur l'un des côtés de l'Autel d'ARARDUS, appartient à un autre monument dont la gravure est rapportée, n.° 47, page 335.

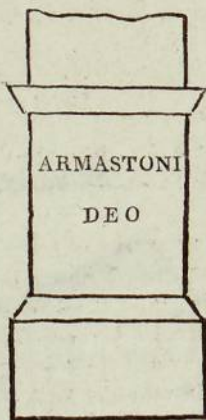
N.° 54. Ce marbre était encastré dans le mur de l'Eglise d'*Ardiège*. Il est maintenant conservé dans la galerie du Musée de Toulouse.

(1) *Prudent*. Peristeph. hymn. 1, v. 94.

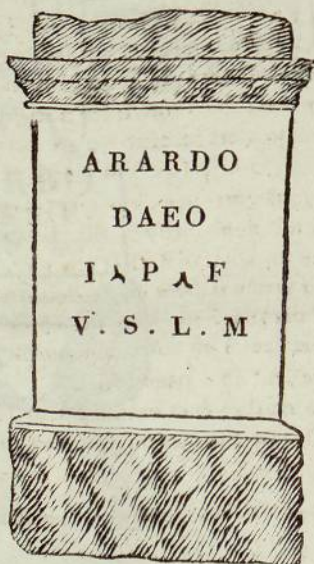
(2) *Magasin Encyclopédique*. Lettre sur quelques Autels antiques.

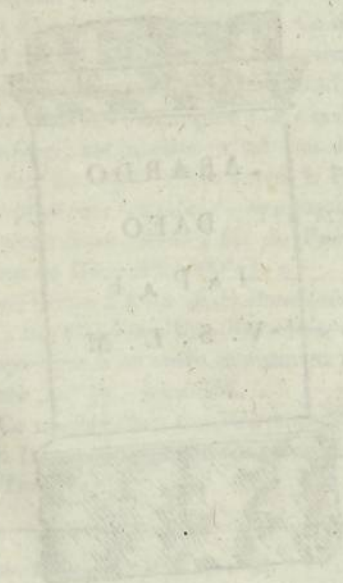


N.° 52.



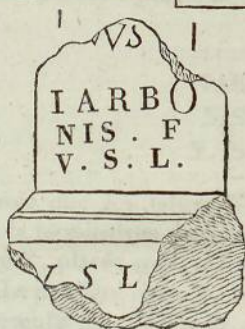
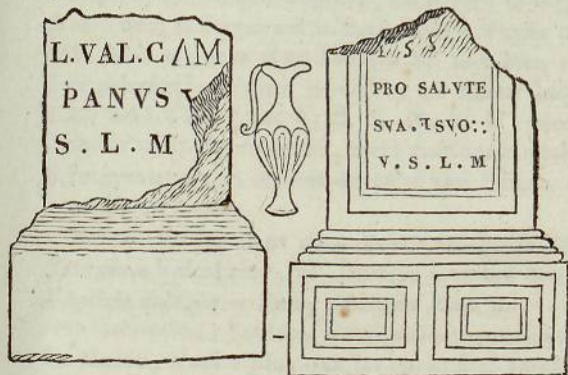
N.° 53.







N.ºs 54, 55 et 56.







La partie supérieure de cet Autel a été brisée : on ignore à quelle Divinité il fut consacré. Les caractères que l'on y voit encore nous apprennent qu'un particulier nommé *Lucius Valerius Campanus* acquitta le vœu qu'il avait fait : L. VAL. CAMPANVS. V. S. L. M.

On ne peut parcourir les Pyrénées sans rencontrer des monumens précieux par leur antiquité, mais qui trop souvent ont été mutilés. C'est ainsi que dans le Village de *Chum*, à 114 kilomètres de Toulouse, on trouve le fragment d'un Autel dont la forme est très-agréable (Voyez n.º 55). Le côté droit est orné d'un *Préféricule* fort bien sculpté. La face principale contient un cadre, au milieu duquel on lit : PRO SALVTE SVA V. S. L. M. Si le sommet de cet Autel n'avait pas été brisé, nous saurions à quelle Divinité il fut consacré, et le nom de celui qui l'éleva serait parvenu jusqu'à nous.

N.º 56. En fouillant dans l'enceinte de la *Chapelle du Temple* à Valcabrière, M. *Dassieu* a trouvé deux fragmens d'Autels antiques ; l'un, conservé dans mon cabinet, est sans inscription ; l'autre, placé maintenant dans la galerie du Musée, n'offre plus que les caractères suivans :

:::: VS

IARBO

NIS. F

V. S. L.

Je crois que les lettres VS doivent être considérées comme la terminaison du nom de celui qui éleva l'Autel. La lettre F, placée après le mot IARBONIS, signifie peut-être *Filius*. La dernière ligne V. S. L. est le commencement de cette formule que l'on voit sur presque tous les Autels que j'ai rapportés : V. S. L. M. *Votum Solvit Lubens Merito*.

La Chapelle où l'on a découvert les deux monumens dont je viens de parler faisait partie d'un vieux Château nommé *Castel-vert*, ou *Château vert*, à cause du lierre qui en recouvre presque tous les murs. Il appartenait aux

Chevaliers de la Milice du Temple. Une ancienne tradition, consignée dans plusieurs manuscrits, annonce que tous les sept ans, pendant la nuit qui correspond à celle qui précéda l'entrée de *Saladin* dans Jérusalem, l'*Ancien du Temple*, le *vieux Commandeur*, quitte son sépulcre, monte sur la terrasse du Donjon, et s'écrie : *Solime ! Solime ! Solime !* Les échos répètent les accens du *vieux Commandeur*. Il appelle les Chevaliers ; il les conjure de marcher vers la Judée. Une voix fait entendre ces mots : « *L'Ordre est détruit ; les Frères ont été massacrés !* » La voix qui répond à l'*Ancien du Temple* est celle de l'un des Chevaliers dont les têtes desséchées sont conservées dans l'Eglise de Gavarnie. Le *vieux Commandeur* pousse de longs gémissemens, et après avoir fait pendant deux heures les prières les plus ferventes, il rentre dans son tombeau (1).

L'Autel dont je donne la figure, n.º 57, est encastré dans le mur du cimetière de la commune de *Ferrere* ou *Herrere*, canton de *Mauléon*, département des Hautes-Pyrénées. Il a été découvert par M. *Dassieu*.

Cet Autel a environ quatorze pouces de hauteur. Il est trop fruste pour que l'on puisse restituer l'inscription qui y était gravée, et dont on voit cependant encore une partie.

Les débris des monumens religieux existent en grand nombre dans nos Contrées. A Toulouse, le bénitier placé dans l'Eglise de *Saint-Saturnin*, à la droite de la porte qui conduit au cloître, est formé par la base d'un bel Autel en marbre blanc. Ce monument devait avoir plus de trois pieds de hauteur.

On voit à *Portet*, Village situé à une médiocre distance de Toulouse, les restes d'un Autel antique en marbre blanc. Cet Autel est encastré dans le mur d'une maison, près de la *Barbacane*.

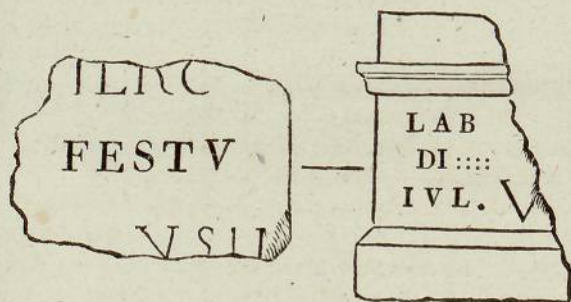
---

(1) Cette fable populaire m'a été racontée par MM. *de Binos* et *Vignaux*, Chanoines de la Cathédrale de Comminges : elle prouve que l'*Ordre de la Milice du Temple* a laissé de grands souvenirs dans nos Montagnes.

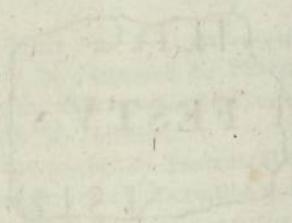
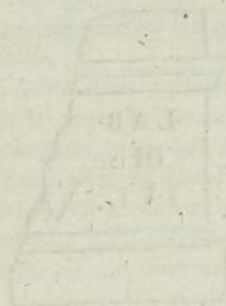


N.° 57 bis.

N.° 57.



Fragment d'Autel trouvé à Valcabrière.

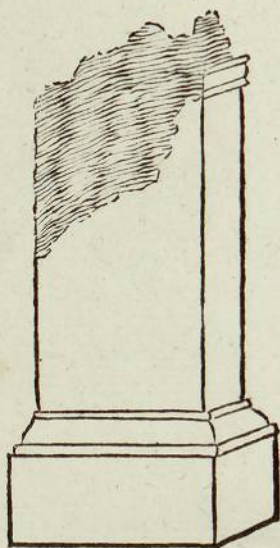




86. M.



N.º 58.





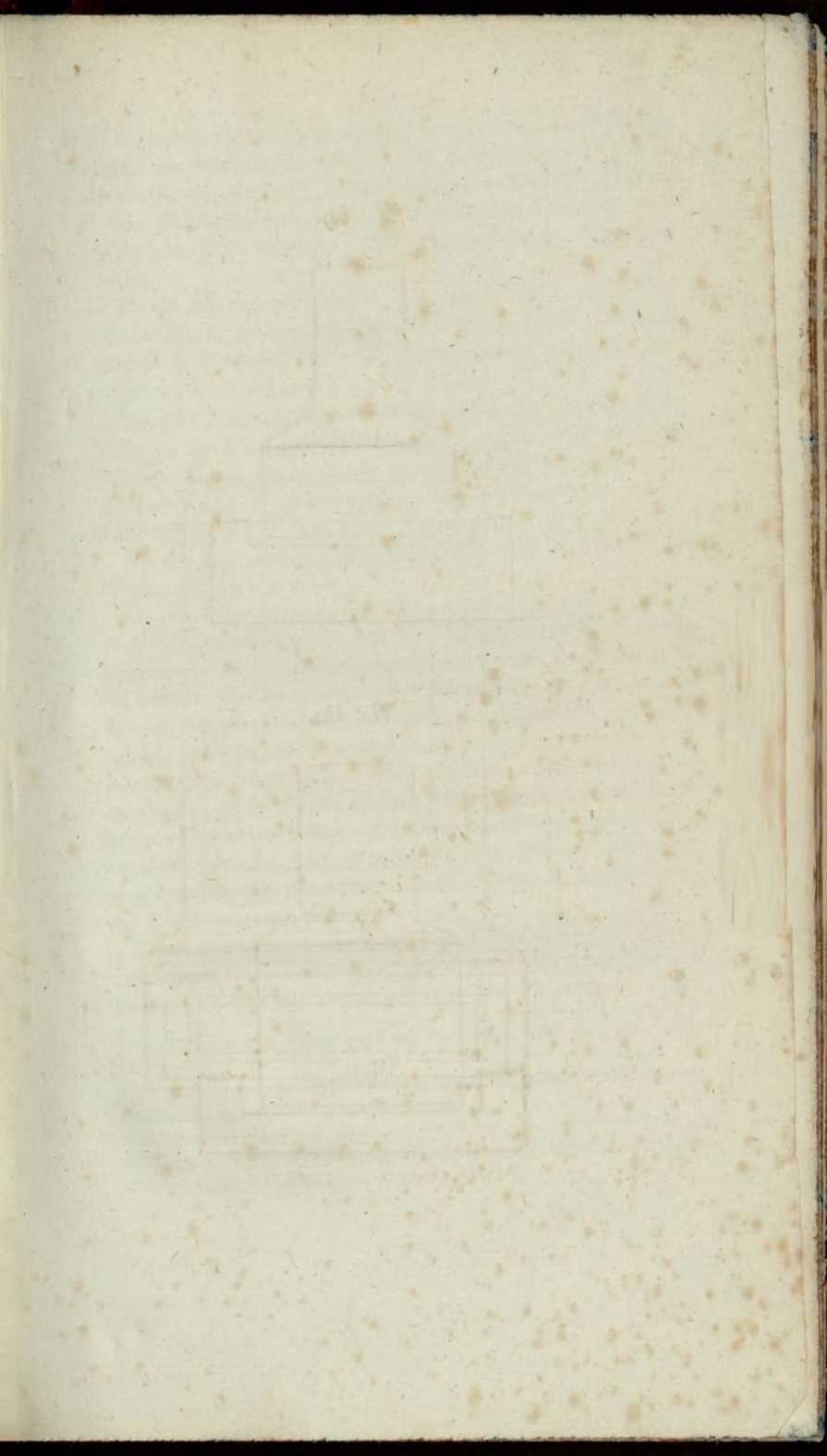
N. 28. 011.



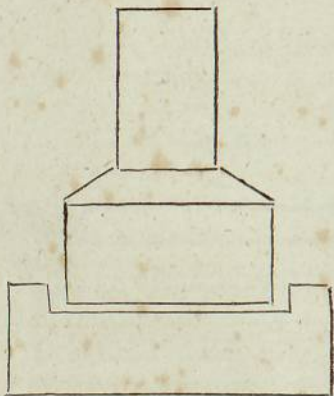
N.º 58 bis.



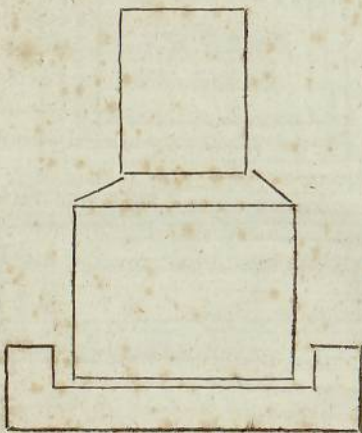




N.º 59.



N.º 60.





Un autre Autel, dont la base est brisée, sert de piédestal au bénitier de l'Eglise du village de *Bize*, dans le canton de *Nestier*, département des Hautes-Pyrénées.

N.º 58. Autel découvert à Bagnères-de-Luchon. Il était placé près de la porte de l'Eglise paroissiale de cette petite Ville.

M. de *Montegut* a donné, dans les Mémoires de l'Académie (1), la gravure d'un petit Autel en pierre blanche, trouvé à Toulouse, et qui n'était chargé d'aucune inscription.

N.º 58. Autel conservé à Toulouse, chez Monsieur le Marquis de *Varagne-Gardouch*. Une patère et un préféricule ornent les côtés de ce monument. Les deux premières lignes de l'inscription doivent être lues ainsi : *SATVRNINVS SABINI Filius*.

Ce marbre antique fut découvert dans le village de *Genos* (2).

On remarque deux Autels, en partie brisés, entre *Nistos* et *Hechettes*, Canton de *Nestier*, Département des Hautes-Pyrénées. Ces monumens obtiennent encore les hommages du peuple. On les nomme *les Pierres Sacrées*. (3) Chacun de ces Autels est posé sur un socle particulier, ce qui semble indiquer qu'ils furent toujours placés dans le lieu où on les voit maintenant. Une tradition populaire rapporte que jadis, pour obtenir qu'une douce pluie vînt rafraîchir les prairies qui recouvrent les flancs des montagnes voisines, on allait faire des prières près de ces monumens antiques, et qu'ensuite un personnage choisi terminait la cérémonie *en fouettant ces Autels*.

Nous avons vu ( page 306 ) que la *Pierre de Tous*, monument consacré aux DIEUX DES MONTAGNES, à *DIANE* et à *SYLVAIN*, était révérée par les bergers. Nous

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. III, page 286, Pl. XIV.

(2) Ce Village, situé dans l'Arrondissement de Saint-Gaudens, est éloigné de 89 kilomètres de Toulouse.

(3) *Peyros Sacrados*. Je donne, n.º 59, 60, la gravure de ces Autels qui ont été dessinés par M. *Dassieu*. Il existe près de ces monumens un troisième socle et quelques débris.

avons vu aussi que les *Peyros marmés* étaient l'objet d'une sorte de culte. Les *Saintes Pierres*, dont nous venons de parler, doivent être, en quelque sorte, jointes à ces monumens, puisqu'elles sont encore en vénération chez les descendans des anciens Aquitains.

---

## CHAPITRE XVI.

*Autels consacrés à Barça, à Andli, à Lixonî, à Tutele, à Iscitus, Baesert, Leherennus et Lahe.*

N.° 61. L'Autel élevé à la Déesse *Barça*, par *Marcus Priscus*, doit être mis aussi au nombre des monumens consacrés aux Divinités topiques. Il fut découvert dans un lieu voisin de *Lugdunum Convenarum*, et qui porte encore le nom d'*en Barsous* ou de *Barsous*. Ce nom ressemble trop à celui de la Déesse *BARÇA*, pour que l'on ne croie pas qu'il en est dérivé. C'est ainsi que *Boucou*, en Sauveterre de Nebouzan, tire sa dénomination du Dieu *Boccus*, qui y était adoré.

N.° 62. Le nom de la Déesse *ANDLI* est resté inconnu jusqu'à l'instant où l'on a découvert l'Autel votif dont on voit ici la figure (1) et qui lui fut consacré par *Fætinus*. Ce monument est placé sur le mur du cimetière du village de *Caumont*. La troisième ligne de l'inscription, gravée sur cet Autel, a été mutilée, et me paraît inexplicable. Les quatre lettres *V. S. L. M.*, que l'on remarque ensuite, sont, comme on l'a déjà vu plusieurs fois, les Initiales de cette formule si commune : *Votum Solvit Lubens Merito*.

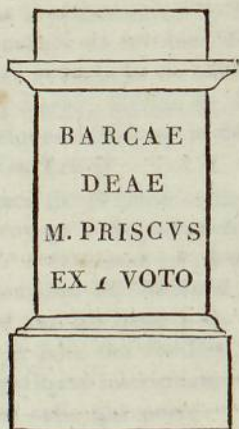
J'ai dit, dans la première partie de cet ouvrage, qu'il ne paraissait pas possible d'adopter l'opinion des auteurs qui placent les *Aquæ Convenarum* à *Bagnères-de-Luchon*. Les monumens que l'on découvre dans ce lieu prouvent

---

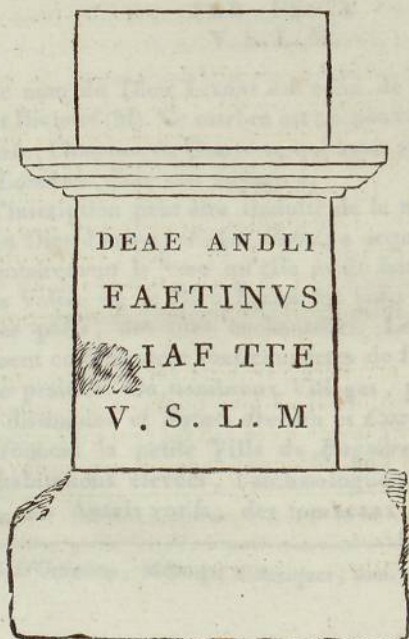
(1) Je dois à l'amitié de M. *PAGÈS*, Procureur--du-Roi à Saint-Girons, membre de l'Académie Celtique de Paris, et de celle des Sciences de Toulouse, le dessin de ce monument.

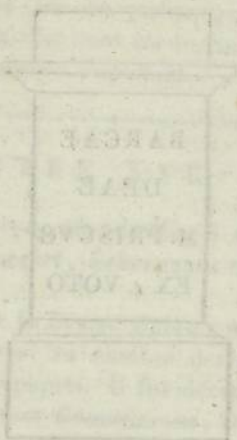


N.º 61.



N.º 62.







seulement qu'il fut célèbre autrefois. Une inscription gravée sur un Autel antique trouvé à Bagnères, annonce que l'on adorait, dans la petite contrée de *Luchon*, un Dieu nommé *LIXONI*. L'analogie de ces deux dénominations paraît très-remarquable, et rappelle de suite *Boccus*, Génie tutélaire de *Boucou*, *Barça*, Déesse de *Barsous*, etc.

Voici quelques détails sur la découverte de l'Autel consacré au Dieu *LIXON*.

« Mesdames de *Brionne* et de *Ligne*, ayant fait, en 1764, un voyage à *Bagnères-de-Luchon*, cherchèrent, dit M. le P.<sup>t</sup> *d'Orbessan* (1), à découvrir les sources connues des Romains. M. *Richard*, Médecin consultant du Roi, envoyé sur les lieux pour examiner les qualités de ces Bains, fit faire des fouilles, et trouva les anciennes sources et quelques inscriptions sur des marbres. La plus singulière est celle qui porte :

N.° 63.

*LIXONI*  
DEO  
FAB. FESTA  
V. S. L. M.

Le nom du Dieu *LIXONI* est celui de *Luchon*, qu'on avait Divinisé (M). Ce marbre est au pouvoir de M. l'Abbé *Seguin*, Chanoine de Chartres, qui avait suivi M. le Prince de *Lambesc* dans son voyage ».

L'inscription peut être traduite de la manière suivante : « Au Dieu *LIXONI*, *Fabia Festa*; a acquitté justement et volontairement le vœu qu'elle avait fait ».

La Vallée où le Dieu *LIXON* fut jadis adoré, offre, de toutes parts, des sites enchanteurs. Les montagnes qui ceignent cette contrée sont couvertes de forêts, de champs et de prairies. De nombreux Villages, parmi lesquels on doit distinguer et *Saint-Aventin* et *Cazaril las Pennes*, environnent la petite Ville de *Bagnères*. En parcourant ces habitations élevées, l'archæologue trouve, à chaque pas, des Autels votifs, des tombeaux, des inscriptions

---

(1) *D'Orbessan*, *Mélanges historiques*, tom. 11, pag. 295 et 296.

sépulcrales ; et tandis qu'il admire les travaux entrepris par les modernes , et les routes qu'ils ont tracées sur les rochers escarpés des Pyrénées , ces antiques monumens le rappellent encore à ses études chéries.

Suivant la doctrine religieuse des vieux Celtes , chaque Contrée était sous la protection d'un Génie particulier. De là viennent les Divinités locales que nous avons déjà fait connaître. Les Romains crurent aussi qu'il y avait , dans chaque lieu , une Déesse protectrice. *Tertullien* dit que chaque peuple , chaque ville a sa Divinité tutélaire. *Enée* , après avoir ceint son front d'un rameau vert , invoque le Génie du lieu , et la TERRE , la première des Divinités.

*Sic deinde effatus frondenti tempora ramo  
Implicat , et Geniumque loci , primamque Deorum  
Tellurem.*

Les nombreuses inscriptions où l'on trouve ces mots : *Genio loci..... Jovi optimo maximo et Genio loci* , prouvent que cette croyance était très-répondue. Sous le nom de TVTELE , les anciens adoraient une Déesse ou un Dieu. C'est ce que l'on peut manifestement conclure de quelques inscriptions rapportées par *Gruter* (1). L'une d'elles est ainsi conçue :

DEO TVTELAE  
GENIO  
MENTES.

Une autre , publiée par le même auteur , a un assez grand rapport à celle que nous donnons n.º 64.

DEO TVTEL  
GENIO LOCI.

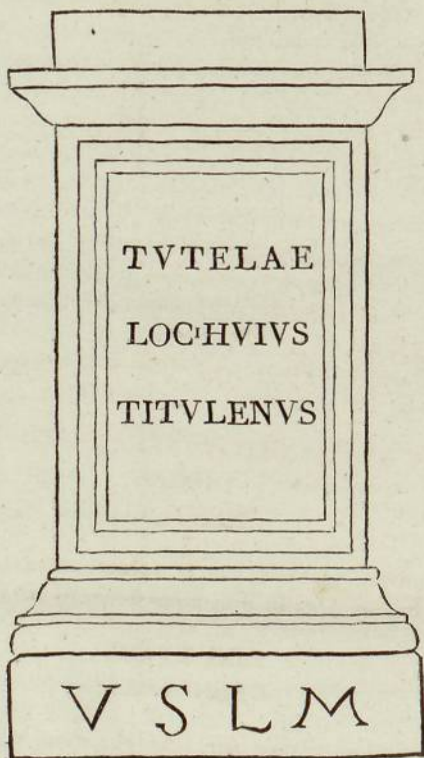
L'inscription gravée sur l'Autel , dont on voit ici la figure , commence par les mots : TVTELAE LOCI HVJVS. Ce monument fut découvert dans un lieu voisin

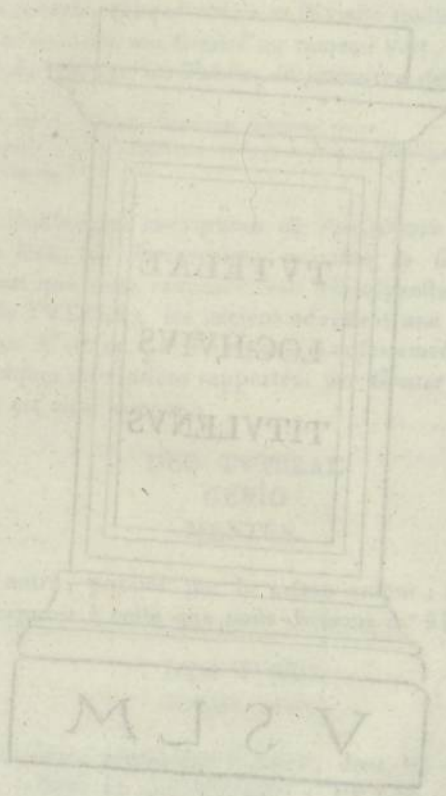
---

(1) Pages IV et V.

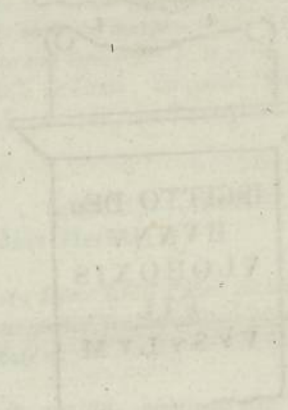
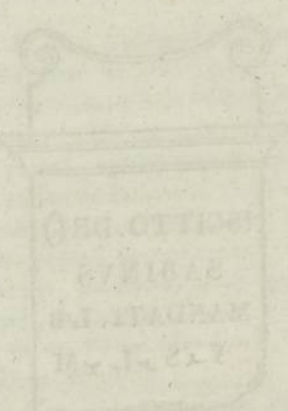


N.º 64.

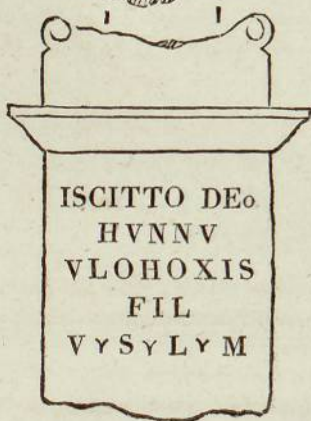
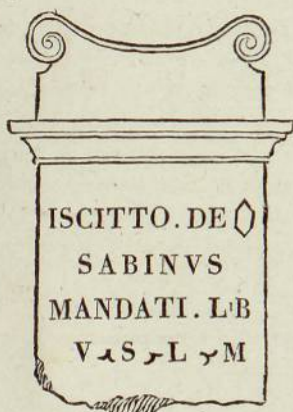








N.º 65 et 66.





de l'antique *Elusa*, Ville qui fut métropole de la *Novempopulanie*, et dont on retrouve les ruines dans un bourg nommé *Ciutat*, à une médiocre distance d'*Euse*.

On voit que cet Autel a été élevé par un particulier nommé *Titulenus*.

Les sigles V. S. L. M. (*Votum Solvit Libens Merito*) ont été séparées du reste de l'inscription et gravées sur la base de l'Autel. On remarque la même chose sur quelques autres monumens votifs rapportés dans cet ouvrage.

J'ai déjà parlé ( p. 194, 198 et 201 ) de quelques Autels découverts dans la vallée de *Larboust*. Cette région possède un assez grand nombre d'autres monumens. Ceux dont les figures paraissent en regard de cette page sont encastés, depuis plusieurs siècles, au-dessus de la porte de la Chapelle de Notre-Dame, ou de *Ste. Marie*, à *Garin*, Village où il existe, ainsi qu'on l'a vu plus haut, un monument qui représente le Dieu *Abellion*.

Ces deux Autels n'avaient pas encore été observés par les Antiquaires. Ils sont en marbre blanc; leurs bases ont été brisées : ils furent consacrés à *ISCITUS*, Dieu dont le nom a été, jusqu'à présent, inconnu. Sur l'un de ces monumens, n.° 65, on voit une inscription qui doit être lue ainsi :

ISCITO DEO . SABINUS , MANDATI *Libertus* ,  
*Votum Solvit Libens Merito*.

C'est-à-dire : « Au Dieu *ISCITVS*, *Sabinus*, affranchi de *Mandatus*, a acquitté justement et volontairement le vœu qu'il avait fait ».

Le second Autel, n.° 66, contient une inscription qui annonce que *Hunnu*, fils de *Vlohoxis*, acquitta justement et volontairement le vœu qu'il avait fait au Dieu *ISCITVS*.

Les noms barbares que l'on voit sur ce monument désignent ou des *Garumni*, ou les descendans de quelque famille Iberienne. Il est fait mention d'un certain *Ulohoxo* dans

une inscription trouvée à *Saint-Marchez*, entre Nizors et Bonnefont.

VLOHOXO. VLVCIRIS  
 ET KARINAE . GAI . 7  
 VXORI . ET MONTANO  
 SERVO . FILI . F . C .

Les deux Autels que je viens de rapporter nous apprennent que les anciens habitans de la vallée de *Larboust* adoraient ISCITVS ; mais ils ne nous fournissent aucun éclaircissement sur les fonctions et les attributs de ce Dieu.

Celui dont je publie ici l'Autel, n.º 67, avait échappé, ainsi que le précédent, aux recherches des écrivains qui s'adonnent à l'étude de la mythologie Gauloise.

Ce monument est en marbre blanc, et a près de trois pieds de hauteur. La face où se trouve l'inscription est celle qui a le plus souffert. Les moulures de la corniche et de la base ont été mutilées. On voit, sur le côté gauche, un sanglier courant, et sur le côté droit, une amphore.

Les deux premières lignes de l'inscription sont bien conservées, mais on ne sait si la lettre initiale du nom qui forme la troisième doit être prise pour un I, comme on pourrait d'abord le croire. Il reste, sur le marbre, quelques traces d'une ligne parallèle à cet I, ce qui me porte à croire que l'on doit voir ici la lettre H. Je remarque, à la fin de la même ligne, un caractère qui ressemble à notre Y, mais qui ne paraît être autre chose que les restes de la lettre X, lettre qui devait avoir ici des dimensions moins fortes que les précédentes. Il faudra donc lire HARBELEX. On trouve, sur les monumens découverts dans le *Comminge*, des noms qui ont une terminaison semblable. Je ne citerai ici que celui de SILEX.



N.º 67.



BAESERTE

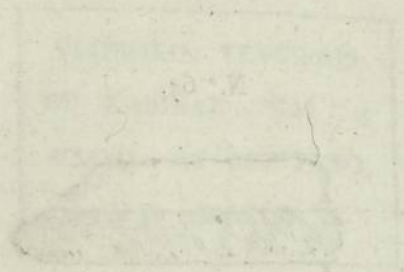
DEO

'IARBELE Y

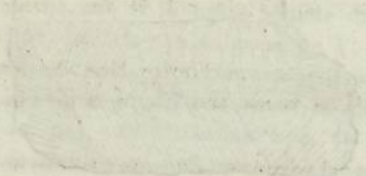
HARSIF

VλSλLYM





HAERTEL  
DEO  
HABIT  
HABIT





Le reste de l'inscription ne présente aucune difficulté, et je pense qu'on doit la traduire ainsi : « Au Dieu BAESERT. » *Harbelex*, fils de *Harsus*, a justement et volontairement acquitté le vœu qu'il avait fait ».

Le Sanglier qui paraît sur le côté gauche de l'Autel, semble annoncer que l'on sacrifiait cet animal au Dieu BAESERT. Il fait peut-être aussi allusion à quelque partie de la légende sacrée du Dieu dont il décore l'autel. *HERCULE*, qui n'est, suivant plusieurs mythologues, qu'un symbole du DIEU-SOLEIL-INVINCIBLE, prit un animal monstrueux, que l'on désigne par le nom de *Sanglier d'Erimanthe*. *ADONIS*, DIEU-SOLEIL adoré à Byblos, fut mortellement blessé par un *Sanglier*. Suivant *Macrobe*, on doit reconnaître, dans cette fiction, un emblème de l'hiver, parce que le *Sanglier*, animal hispide et dur, se plaît à se rouler dans les terrains humides, et se nourrit du gland, production de l'hiver. Ainsi, l'action de l'hiver peut être regardée comme une plaie faite au corps du SOLEIL, qui affaiblit, relativement à nous, sa lumière et sa chaleur. *ATYS*, image du DIEU-SOLEIL chez les Phrygiens, fut aussi blessé par un *Sanglier*; et de là vient, suivant *Pausanias*, l'aversion des habitans de Pessinunte pour le Porc, animal regardé comme immonde par plusieurs nations Asiatiques. Le *Sanglier* peut encore être considéré comme un des symboles de *Typhon*, auquel tous les êtres mal-faisans étaient, en quelque sorte, consacrés, et qui donna la mort au bienfaisant *OSIRIS*, DIEU-SOLEIL des Egyptiens.

L'amphore placée sur l'autre face du monument doit indiquer que l'on faisait des libations de vin en l'honneur du Dieu BAESERT.

Cet Autel a été découvert dans un hameau nommé *Basert*. L'analogie qui existe entre cette dénomination et celle de BAESERT, annonce que ce Dieu était le Génie particulier de la Contrée. C'est ainsi que *Boccus* était révééré à *Boucou*; *LIXONI* ou *ILIXONI*, à *Luchon*; *BARÇA*, à *Barsous*, etc. etc. Une ancienne tradition nous apprend qu'il existait autrefois un Temple dans le hameau de *Basert*, et que le monument

dont je donne ici la figure , fut trouvé dans les ruines de cet édifice.

Le Dieu LEHERENNUS est connu par deux inscriptions qui ont été publiées par *Gruter* (1). J'ai cru devoir les reproduire ici :

N.° 68.

LEHERENNO.

DOMESTICVS

RVFI. F *Filius*V. S. L. M. ( *Votum Solvit Lubens Merito* ).

A LEHERENNUS , *Domesticus* , fils de Rufus , a acquitté volontiers le vœu qu'il avait fait.

N.° 69.

LEHEREN

DEO

TERTVLLVS.

V. S. L. M. ( *Votum Solvit Lubens Merito* ).

Au Dieu LEHERENNUS , *Tertulus* s'est acquitté volontiers du vœu qu'il avait fait.

Suivant plusieurs Manuscrits , les Autels qui contenaient ces inscriptions étaient encastrés dans la façade d'une Chapelle bâtie à Ardiège par les *Chevaliers de la Milice du Temple*. Cet édifice ne subsiste plus.

J'ai découvert , dans le même Village , un autre monument consacré à LEHERENNUS ( Voyez n.° 70 ). C'est un Autel en marbre blanc (2). Les côtés sont ornés d'un préféricule et d'une patère. L'inscription gravée sur la face principale doit être lue ainsi :

LEHERENNO DEO. MANDATVS MASVETI *Filius*  
Votum Solvit Lubens Merito.

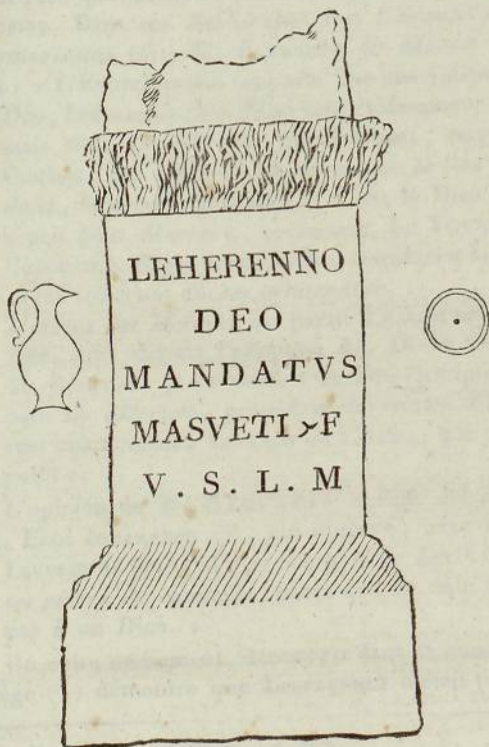
« Au Dieu LEHERENNUS , *Mandatus* , fils de Ma-

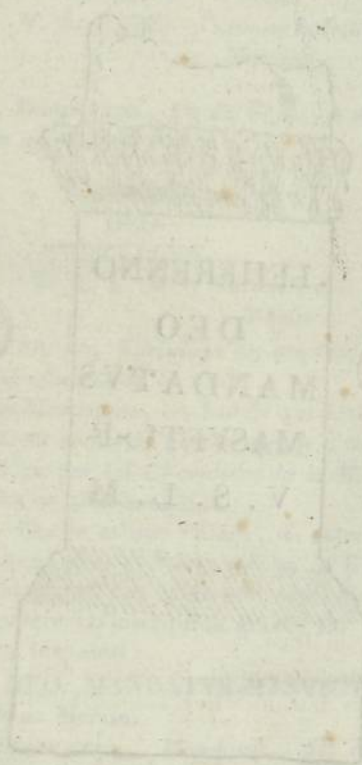
(1) Page MLXXIV , n.°s 6 et 7. Il en est fait aussi mention dans le *Traité sur la religion des Gaulois* , par D. *Martin* , tom. II , pag. 357 ; dans la *Mythologie* de *Banier* , tom. 7 , et dans le *Dictionnaire d'antiquités* , par M. *Mongez*.

(2) Ce monument a été donné au Musée de Toulouse par M. *Dulac* , habitant d'Ardiège.



N.º 70.





L. L. L. L. L.  
DEO  
MANDATA  
M. S. L. R.  
V. S. L. R.



» *suetus*, a volontairement acquitté le vœu qu'il avait  
» fait ».

*Keysler* (1) prétend que le Dieu LEHERENNUS n'est pas différent de celui qui fut adoré dans la *Thuringe*, sous le nom de LAHRAN. Selon M. MONGEZ, *Leheren* est peut-être la même Divinité que *Nehalennia*; mais il faut remarquer que *Leheren* est un Dieu et *Nehalennia* une Déesse. Dans ses *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains* (2), M. BAUDOUIN de Maison Blanche, dit : « L'Encyclopédie rapporte des inscriptions LEHEREN » *Deo*, LEHERENNO *Deo*. Elles sont évidemment Romaines ; » mais cette Divinité fut, certainement, empruntée des » Gaulois, car *Lec'h er en*, n'est que le lieu de la conduite, la pierre conductrice. C'est le Dieu que César » a pris pour *Mercur*, protecteur des Voyageurs et du » Commerce. *Hujus sunt plurima simulacra hunc viarum » atque itinerum ducem arbitrantur*. . . . . » L'erreur sur *Mercur* me paraît d'autant mieux démontrée, que depuis l'adoption des Dieux Celtiques par » les Romains, je ne connais aucune inscription à l'honneur de *Mercur*, protecteur des routes. Elles s'adressent uniquement à LEHEREN ou à LEVA, qui n'en diffère » point ».

L'opinion de M. BAUDOUIN a déjà été réfutée par M. ELOI JOHANNEAU (3), qui observe, avec raison, que « LEHEREN ne peut pas être composé de *Lec'h er en*, lieu, » ou pierre de conduite, parce que ce nom ne convient pas à un Dieu. »

Un autre monument, découvert dans la commune d'Ardiège (4) démontre que LEHERENNUS n'était pas considéré

(1) *Antiquités septentrion.*, p. 275.

(2) *Mémoires de l'Académie Celtique*, tom. 3, p. 223 et 225.

(3) *Académie Celtique*, même vol., pag. 234.

(4) Ce monument a été transporté dans le Musée de Toulouse. Le mot MARTI, qui paraît sur la partie plus élevée de l'Autel, n'est pas resserré vers la gauche comme il l'a été ici par l'inadvertance du graveur.

par les *Garumni* et les *Convenæ* comme le lieu ou la pierre de conduite.

Cet Autel, rapporté ici n.º 71, est en marbre blanc. Des vases de sacrifice sont sculptés sur les côtés. L'inscription est bien conservée : elle nous apprend qu'*Ingenus*, fils de *Siriconis*, avait acquitté volontairement son vœu à MARS LEHERENNUS.

LEHERENNUS est donc un surnom ou une épithète de MARS, ou plutôt le nom topique que les habitans de la Contrée où subsiste aujourd'hui *Ardiège* donnèrent jadis au Dieu des combats.

On pourrait croire aussi que LEHEREN était une ancienne Divinité locale, dont les attributs avaient des rapports marqués avec ceux de MARS, et que les Romains, qui cherchèrent toujours à identifier les Dieux Gaulois avec les Dèités de la Grèce et du Latium, unirent, après la conquête de l'Aquitaine, le culte de MARS à celui de LEHERENNUS. Les inscriptions que j'ai rapportées annoncent que le Peuple implorait la puissance de ce dernier et lui offrait des vœux, tantôt en ne lui donnant que son nom topique, tantôt en joignant cette dénomination à celle du Dieu qui présidait à la guerre.

On trouve, dans le Recueil de *Gruter*, des monumens antiques qui prouvent que les Dieux étaient quelquefois invoqués sous leur nom propre auquel on joignait une dénomination topique ou une épithète. Ces monumens annoncent aussi que quelquefois on se contentait de graver le surnom ou l'épithète. Ainsi, dans les inscriptions suivantes, on ajoute, au nom de JUPITER, le surnom de *Fulgeratoris*.

ARAM. IOVI. FVLGE  
RATORIS. EX. PRECEP  
TO. DEORVM. MON  
TENSIVM. VAL. CRES  
CENTIO PATER. DEORV  
OMNIVM. ET AVR. EX  
PERANTIVS SACERDOS

IOVI



N.º 71.



N. 71

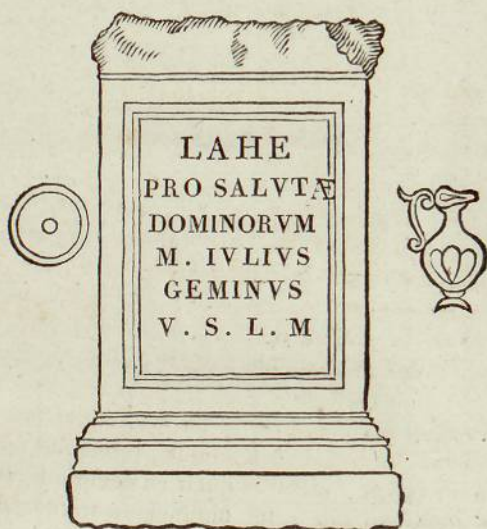


MASSACHUSETTS  
COMMONWEALTH  
OFFICE OF THE  
SECRETARY OF STATE  
STATE HOUSE  
CHARLESTOWN  
MASSACHUSETTS





N.º 72.





IOVI

FVLMIN. FVLG. TONANTI  
RVSTIVS. L. F. AEPIO. PONT

EX. S. C. DEDICAVIT

Et dans celles-ci, il n'est désigné que par cette seule épithète :

DEO. FVLGVRATO  
RI. ARA.

---

 DEO. FVLGERATORI  
ARAM  
ET. LOCVM. HVNC  
RELIG  
EX. HARVSP. SENT  
Q. PVBLICIVS FRONT  
POS. ET  
D. D.

L'Autel dont on voit la figure n.º 72, a été publié par M. MILLIN ( 1 ); mais cet illustre antiquaire, trompé par un dessinateur maladroit, n'a rapporté qu'une copie peu exacte de ce monument.

La patère et le préféricule, placés sur les côtés de l'Autel, sont d'une conservation parfaite, ainsi que l'inscription.

La diphtongue AE, écrite à la fin du dernier mot de la seconde ligne, au lieu d'un E simple, forme une *lettre liée*. Plusieurs savans, parmi lesquels on compte le Docteur *Spon*, ont cru que cette diphtongue tracée ainsi : Æ, tient du moderne, et que l'on peut regarder comme fausses toutes les inscriptions où ce caractère se trouve. Mais une foule de monumens, incontestablement antiques, démontrent le peu de solidité de cette opinion, et M. *Spon*, lui-même, reconnaît comme vraie l'inscription de donation du *lac Lemán* à la ville de Genève, quoique

---

( 1 ) Voyage dans les Départemens du midi de la France, tom. 4, pag. 448.

le mot PRÆF y soit écrit avec un Æ, ainsi joint ( 1 ).

Voici le sens de l'inscription gravée sur l'Autel : « A LAHE , pour la conservation des Empereurs. Marcus Julius Geminus s'est acquitté du vœu qu'il avait fait. »

Je ne crois pas qu'il soit possible de découvrir les noms des Césars , en faveur desquels Marcus Julius Geminus offrit un vœu à LAHE. « On peut choisir , dit M. MILLIN , » parmi les Empereurs du troisième siècle , *Septime Sévère* et son fils , les deux *Gordiens* , *Pupien* et *Balbin* ; » les deux *Philippe* , *Valerien* et *Galerien* , *Dioclétien* » et ses Collègues , etc. »

Je dois faire remarquer que l'on trouve cependant sur des monumens , d'une époque beaucoup plus reculée que celle que M. MILLIN assigne , des vœux faits pour la conservation des Maîtres de l'Empire : ( *Pro Salute Dominorum* ). Je citerai à l'appui de cette observation l'inscription suivante :

PRO SALVTE  
DOMINORVM  
GENIO . HORREOR  
SATVRNINVS. ET. SVCESSVS  
HORREARI  
DONVM DEDERVNT  
IMP. VESPAS. VI  
CAISARE. TITO. IIII. COS. ( 2 )

M. MILLIN croyait que le monument élevé à LAHE était inédit ( 3 ) ; cependant il avait déjà été donné par M. l'Abbé *Magi* ( 4 ) , et je l'avais inséré dans mon *Recueil d'Inscriptions Romaines* ( 5 ). Le savant voyageur exprime

( 1 ) *Misson* , voyage d'Italie , tom. 3.

( 2 ) *Gruter* , pag. cix , n.° 7.

( 3 ) Voyage dans les Départemens du midi , tom. 4.

( 4 ) Remarques d'un Russe sur la Colonie et le Capitole de Toulouse , pag. 6.

( 5 ) N.° 10.



de la manière suivante ses doutes sur la Divinité à laquelle ce monument est dédié :

« On pourrait remplir ces sigles ( LA HE ? ) *LAelius*  
 » *HErennius*, si on ne lisait pas à la quatrième ligne, le  
 » nom de *Marcus Julius Geminus*, qui a consacré ce mo-  
 » nument. D'après cela, on doit croire que LAHE désigne,  
 » comme ABELLION, une Divinité topique, c'est-à-dire,  
 » particulière à la Contrée..... *Gruter*, MLXXIV,  
 » insc. 6 et 7, nous a conservé le nom de LEHERENNUS  
 » sur une inscription (1) qui a été trouvée, comme celle-  
 » ci, dans la *Novempopulanie*, à *Saint-Bertrand*, au  
 » pied des Pyrénées..... Si c'est le même Dieu qui est  
 » ici nommé LAHERENNUS, au lieu de LEHERENNUS, cela  
 » fortifierait l'opinion de *Keysler* (*Antiq. septentrion.*  
 » 275 ), que ce Dieu était le même que le LAHRAN de  
 » la Thuringe ».

On voit que M. MILLIN n'affirme pas que la Déesse nommée sur cet Autel est la même que LEHERENNUS ; mais il paraît qu'il ne serait pas éloigné d'adopter cette opinion, d'autant plus qu'il croit que le monument dont il s'agit maintenant a été découvert dans le même lieu que ceux qui furent consacrés à LEHERENNUS. Suivant lui, ce lieu est *Saint-Bertrand*, petite ville qui a succédé à l'ancienne *Lugdunum Convenarum*.

J'ai dit plus haut que, d'après divers manuscrits, il paraît assuré que les premiers monumens qui ont fait connaître LEHERENNUS furent découverts dans le village d'*Ardiège*, distant de 8 kilomètres 767 m. 76, de *Saint-Bertrand*. On pourrait objecter que *Sirmond* a cependant voulu désigner cette dernière ville en écrivant, au-dessus de la copie de ces deux inscriptions, les mots *Convenis Novempopulaniæ* ; mais il paraît assuré, au contraire, que cette note annonce simplement que les monumens ont été découverts dans le Diocèse de *Comminges*, contrée qui faisait partie de la *Novempopulanie*, et dans laquelle le village d'*Ardiège* est situé.

---

(1) Il y en a deux, voyez page 350.

On a vu que j'ai découvert, dans cette même commune, deux autres monumens dédiés à LEHERENNUS; mais quand bien même les Autels de ce Dieu auraient été retrouvés dans les ruines de *Lugdunum*, on ne pourrait pas en conclure que LAHE est la même Divinité topique, puisque le monument qui nous occupe n'a pas été découvert à *Saint-Bertrand*, ainsi que l'a cru M. MILLIN, mais à *Marignac-Laspeyres*, village de l'Arrondissement de *Muret*, et éloigné de plus de trente-trois kilomètres de *Saint-Bertrand de Comminges*.

Les motifs que l'identité des lieux pouvait fournir en faveur de la conjecture proposée sur LEHERENNUS et LAHE ne sauraient donc nous arrêter. Je prouverai maintenant qu'il est impossible de lire LEHERENNUS sur le monument qui nous occupe, parce que l'on ne peut, dans aucun cas, confondre ces deux Divinités.

On a vu plus haut que LEHERENNUS était un Dieu, ( LEHERENNO DEO ), et même qu'il n'était pas, suivant quelques-uns, différent du Dieu des combats, puisque sa dénomination devint un surnom de ce dernier ( MARTI LEHERENNI ). LAHE, au contraire, était une Déesse, ainsi que l'attestent plusieurs monumens que nous examinerons successivement.

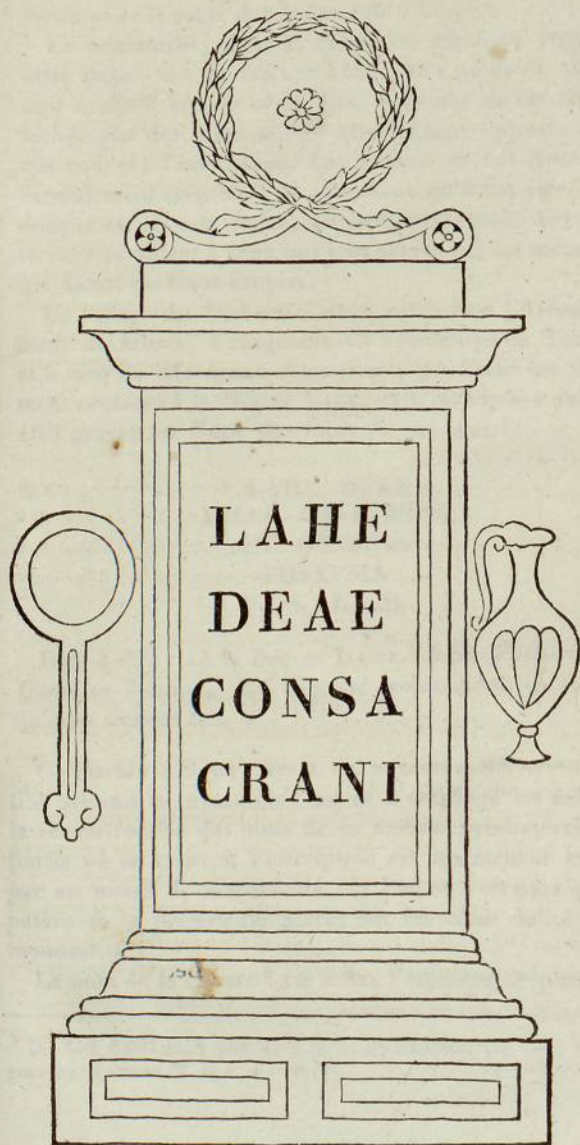
Le premier est l'Autel rapporté ici n.º 73. Ce marbre occupe, depuis dix-sept ans, une place distinguée parmi les antiquités qui ornent la galerie du Musée de Toulouse. Il servait autrefois de bénitier dans l'Eglise de *Castelnau-de-Picampeau* (1). L'inscription qui y est gravée commence par les mots LAHE DEAE. Ici toutes les difficultés s'évanouissent, et l'on s'aperçoit facilement qu'il ne faut point regarder les lettres qui forment la première ligne de l'inscription tracée sur l'Autel rapporté n.º 72, comme des sigles, ou même comme le commencement du nom d'un Dieu, puisque ces caractères forment, par leur réunion, la dénomination entière d'une Déesse. On voit,

---

(1) *Castelnau-de-Picampeau* est éloigné de plus de 40 kilomètres de *Saint-Bertrand*.



N.º 73.







enfin , que c'est à cette immortelle , et non au Dieu LEHERENNUS , que *Marcus-Julius-Geminus* adressa des vœux pour la santé des Maîtres de l'Empire.

Le monument , dont le dessin est placé en regard de cette page , est en marbre blanc. Des vases de sacrifice sont sculptés sur ses côtés. Une couronne de laurier , rattachée par des lemnisques , orne la face opposée à celle qui contient l'inscription. Les formes de cet Autel sont extrêmement élégantes , et annoncent qu'il fut élevé à une époque où les arts étaient cultivés avec succès. Les caractères ressemblent à ceux qui sont gravés sur les monumens qui datent du Haut-Empire.

Le village de *Francon* , situé aussi dans l'Arrondissement de Muret , à cinquante-six kilomètres de Toulouse et à cinq de *Marignac-Laspeyres* , possédait un monument consacré à la Déesse LAHE , et L'inscription suivante était gravée sur l'une des faces de cet Autel :

N.º 74.

LAHE DEAE  
IVLIA POSTVMINA  
ET GEMINIA  
POSTVMA  
V. S. L. M.

C'est-à-dire : « à la Déesse LAHE. *Julia Postumina et Geminia Postuma* ont acquitté volontairement le vœu qu'elles avaient fait. »

Ce marbre antique , ayant été presque entièrement mutilé pendant la révolution , on en a employé les débris à la reconstruction des murs de la maison presbytérale. La partie où se trouvait l'inscription est maintenant cachée par un massif de maçonnerie , et l'on ne voit plus que la patère et le préféricule placés sur les côtés de ce beau monument (1).

Le nom de la Déesse LAHE a fixé l'attention de plusieurs

(1) Cet Autel avait près de 4 pieds de hauteur. On peut voir la gravure des vases Pl. iv \* , n.ºs 8 et 9.

savans , et principalement celle de l'Abbé *Capmartin de Chaupy* , auteur d'un ouvrage intitulé : *La Découverte de la Maison de campagne d'Horace* (1). Dans un Mémoire , encore manuscrit , cet antiquaire prétend que l'inscription qui conserve le souvenir du vœu fait par *Marcus Julius Geminus* annonce que l'Autel sur lequel elle est gravée a été dédié A LA FOI , « parce qu'en Gascon , la » *Foi* s'appelle , dit-il , LA FE , et que dans certains » cantons de la Guienne on prononce la lettre F en H » aspirée : LA HE pour LA FE (2) ». On sent bien que cette ridicule interprétation n'est pas susceptible d'être discutée.

Si nous cherchons dans la langue Celtique une explication plus satisfaisante , nous trouverons que le mot *Lae* , ou *Lahe* , signifie , suivant D. *Lepelletier* (3) et *Bullet* (4) , haute , en haut , hauteur , élévation . On pourrait donc conjecturer que la Déesse LAHE est la Déesse élevée , la Grande Déesse , et que son nom est un de ceux qui désignent la Grande MÈRE DES DIEUX , JUNON , nommée par les Grecs HERA ou MEGALÈ , la Maîtresse , la Grande ; MINERVE , surnommée BELISAMA ; VÉNUS , DIANE , la Reine ISIS , considérée , soit comme la LUNE , soit comme la NATURE , cette antique et grande Divinité.

On pourrait croire aussi que le nom de LAHE dérive du Grec *λαας* ( *Laas* ) , *Lapis* , *Pierre* .

La MÈRE DES DIEUX , ou la NATURE , était adorée , ainsi que je l'ai dit plus haut , sous la forme d'une *Pierre Brute* ; le nom de CYBELE qui lui fut donné vient de *κεφα* *Caput* , et de *λαας* *Lapis* , comme si l'on disait la Première , la Principale , ou la plus Ancienne et la Mère Pierre (5).

(1) Trois volumes in-8.° , Rome , M. DCCLXVII.

(2) Remarques d'un Russe sur la Colonie et le Capitole de Toulouse , pag. 6.

(3) Dictionnaire de la langue Bretonne , par D. *Lepelletier* , col. 506.

(4) Dictionnaire de la langue Celtique , tom. 3 , p. 66.

(5) *Pernety*. Fables Egypt. et Grecq. , tom. II , pag. 52.



Il paraît donc que si le nom de la Déesse LAHE dérivait du Grec *Ληΐς*, on pourrait croire que cette Déesse est la même que celle à qui *Apulée* fait dire : « Je suis la *Nature*, Mère des choses, Maîtresse des élémens, le commencement des siècles, la Souveraine des Dieux, la Reine des mânes, la première des natures célestes, la face uniforme des Dieux et des Déeses. »

La conjecture offerte ici sur l'étymologie du mot LAHE a l'avantage de ne point contrarier la première signification que nous avons trouvée dans la langue Celtique, et suivant laquelle LAHE est la *Déesse élevée*, la *Grande Déesse*, épithètes qui conviennent parfaitement à la NATURE « Mère des choses et Maîtresse des élémens. »

Si l'on adoptait mon opinion, la Déesse LAHE, ou la DÉESSE-PIERRE, rappellerait la *Pierre Sacrée du pouvoir* dont les poésies galliques font quelquefois mention. Elle nous retracerait encore le culte des vieux Celtes, qui n'avaient pour simulacres que de simples pierres que l'on connaît encore sous les noms de *Dolmin*, de *Peulyan* et de *Menhirs* (N).

---

## CHAPITRE XVII.

*Statue de Neptune. Autels dédiés aux Nymphes de Luchon. Monumens consacrés aux Dieux Manes. Instrumens de sacrifice. Bas-reliefs qui représentent des Prêtres et des Cérémonies religieuses.*

LE culte de l'Eau, considérée comme principe de toutes choses, faisait partie de cette Religion antique et presque universelle, qui Défia toutes les parties de la nature. L'auteur du *Livre de la Sagesse* dit (1) : « Tous les hommes qui n'ont point la connaissance de Dieu ne sont que vanité ; ils n'ont pu comprendre, par la vue des choses qu'ils

---

(1) C. 13.

admirent, *celui qui est*, ni reconnaître le Créateur dans ses ouvrages ; mais ils se sont imaginés que le *Feu* ou le *Vent*, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'ABYME DES EAUX, ou le SOLEIL et la LUNE, étaient les Dieux qui gouvernaient le monde. » Suivant *Homère*, l'ABYME DES EAUX, ou l'Océan, est le Premier et le Père des Dieux.

*Virgile* (1) donne à l'Océan le titre de *Père des choses* :

*Oceanumque Patrem rerum. . . . .*

*Némesien* (2) dit que le vaste Océan est le principe de tout. Selon *Hésiode* (3), les mers nâquirent de l'union du Ciel et de la Terre. *Homère* assure que l'Océan n'est point renfermé dans les bornes prescrites aux mers, et qu'il s'étend dans toutes les parties de la terre par le moyen des sources, des fontaines, des rivières et des fleuves qui tirent de lui leur origine.

NEPTUNE était le Dieu des mers, ou l'*Ame des eaux*. Son culte fut en honneur dans la Grèce, dans l'Italie et dans les Gaules. La *Pierre à Niton*, ou à *Neyton*, dans le lac de Genève, était consacrée à Neptune (4). Nous avons déjà vu l'image de ce Dieu sur un camée trouvé près de Toulouse. M. de *Montégut* rapporte (5) que dans des fouilles faites dans cette Ville, près de la nouvelle porte de *Saint-Cyprien*, on découvrit la petite statue dont je présente la gravure, Planche III, n.º 14. Elle représente un vieillard ayant une longue barbe, à demi-nu, et appuyé sur une *Haste-pure*, symbole de la Divinité. « La seule inspection de cette figure nous donne l'idée de NEPTUNE tel qu'il était représenté par les anciens, quoique d'ailleurs il n'ait aucun attribut qui le caractérise. »

(1) *Georg.*

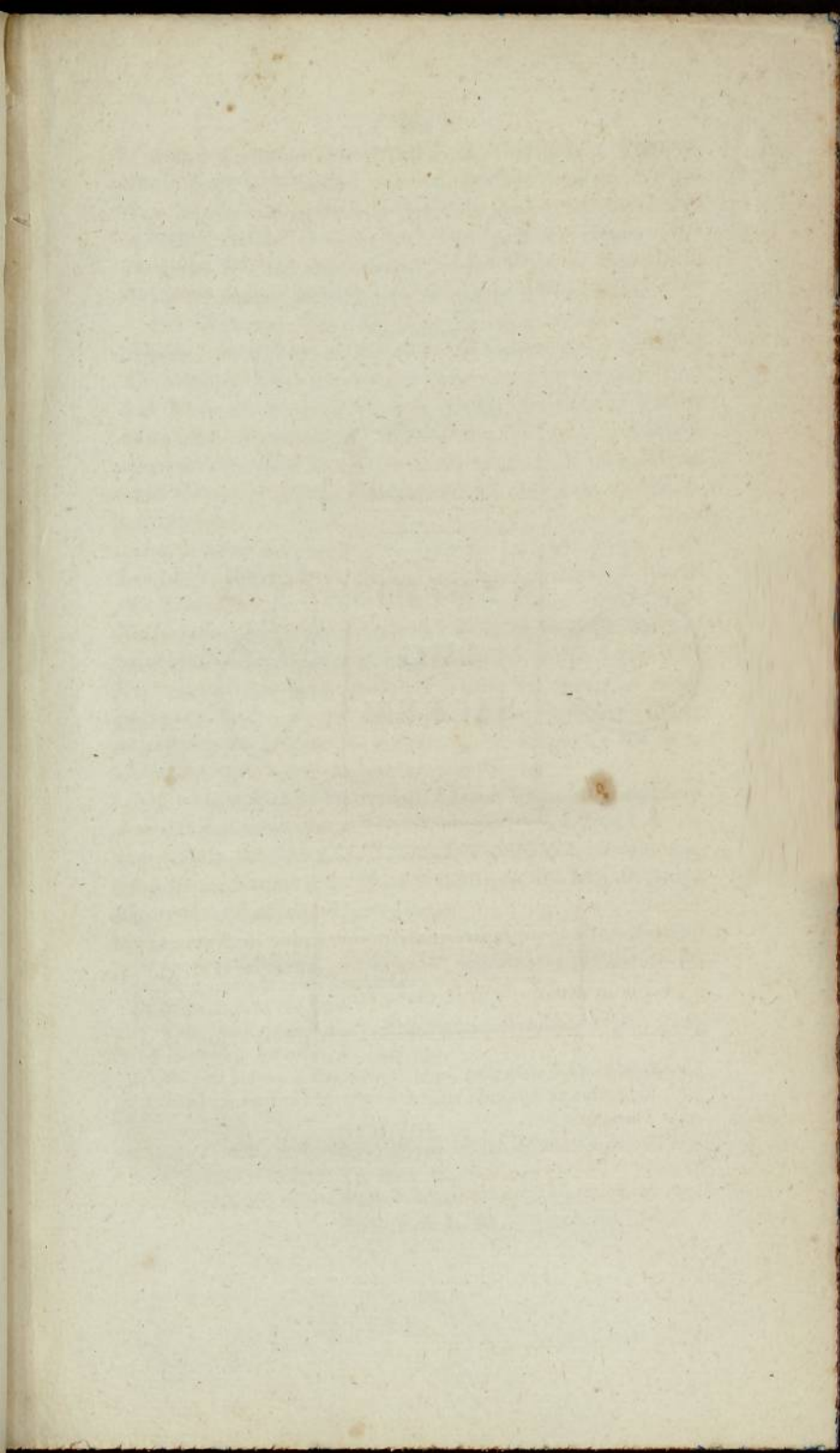
(2) *Ecloc.*

(3) *Theogon.*

(4) *Voyages dans les Alpes*, par M. de *Saussure*, tom. I, pag. 21. *Monumens Celtiques*, par M. de *Cambry*, page 46.

(5) *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tom. III, pag. 274.





N.º 75.





Selon l'opinion des peuples de l'antiquité , l'univers était rempli de NYMPHES , sorte de Divinités subalternes que l'on représentaient sous la figure de jeunes filles. Il paraît qu'elles étaient divisées en deux grandes classes ; les NYMPHES *Uranies* ou *Célestes* , et les NYMPHES *Terrestres*. Celles-ci étaient partagées en plusieurs subdivisions.

Les NYMPHES *Nayades* dont le nom vient de *vauv* , couler , ne différaient point des NYMPHES *Pégées* (1) et *Crénées* (2). Elles présidaient aux sources et aux fontaines. Les NYMPHES adorées dans la Vallée de Luchon étaient comptées au nombre des *Nayades*. Plusieurs monumens attestent le culte rendu à ces NYMPHES , et nous allons considérer les Autels qui leur furent consacrés par la reconnaissance.

Le premier de ces Autels antiques (n.° 75) est en marbre blanc. Il est placé près de la porte du nouveau bâtiment des Bains à Bagnères-de-Luchon. On voit une Patère et un Préféricule sur les faces latérales de ce monument. Le côté principal contient l'inscription NYMPHIS. AVG. SACRVM. On voit sous ces mots quelques aspérités , quelques traits presque effacés , ce qui a fait penser que l'inscription était autrefois plus longue , et qu'elle a été en partie mutilée. L'Autel a trois pieds de hauteur.

On trouve dans le Recueil de *Gruter* (3) une inscription semblable à celle que je viens de rapporter , et l'on a pensé que c'était la même (4) ; mais la note qui l'accompagne annonce au contraire qu'elle fut découverte à Bagnères-de-Bigorre : *Ad Aquas Bigerritanas* (5).

(1) De  $\pi\eta\gamma\eta$  fontaine.

(2) De  $\chi\rho\eta\eta$  source ou fontaine.

(3) Page MLXXIII , n.° 10

(4) Telle est l'opinion de M. d'*Orbessan* , dans le second volume de ses *Mélanges historiques* , page 292.

(5) On voit encore à Bagnères-Adour , près de la fontaine Salis , un petit Autel en marbre blanc qui contient l'inscription suivante :

NYMPHIS  
PRO SALV  
TE SVA SE  
VER. SERA  
NYS. V. S. L. M.

N.° 76. Un autre Autel (1), maintenant conservé à Auch, est chargé d'une inscription qui nous apprend que *C. Rufonius Dexter* avait offert un vœu aux NYMPHES de Luchon :

NYMPHIS  
C. RVFONIVS  
DEXTER  
V. S. L.

N.° 77. L'inscription suivante est gravée sur un Autel découvert à Bagnères-de-Luchon, et placé, comme le précédent, dans la Salle d'assemblée de l'Athénée d'Auch. Cette inscription annonce que *Lucanus* et *Erotis* avaient accompli volontiers un vœu aux NYMPHES de Luchon :

NYMPHIS  
LVCANVS  
ET.EROTIS  
V. S. L. M.

N.° 78. L'Autel dont on voit ici la figure appartient à l'Académie de Toulouse. *Cassia Touta* éleva ce monument pour témoigner sa reconnaissance aux NYMPHES, et pour consacrer en quelque sorte le souvenir de leurs bienfaits.

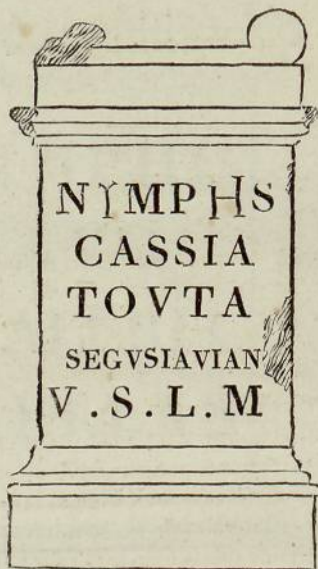
N.° 79. M. MILLIN a publié cette inscription ; mais la forme de l'Autel rapporté dans le *Voyage* de notre illustre Antiquaire, est, comme on peut facilement s'en convaincre, entièrement différente de l'original. On voit de beaux vases sur les faces latérales de ce monument, et cependant M. MILLIN n'en donne pas la figure. On aurait tort néanmoins d'attribuer ces inexactitudes à ce savant Voyageur. En effet, il n'a point vu cet Autel, et il ne l'a publié que d'après les notes qui lui ont été transmises. Le monument qui nous occupe en cet instant fut consacré aux NYMPHES par une femme nommée *Valeria Hellas* ; il est conservé à Toulouse depuis plus de quarante années.

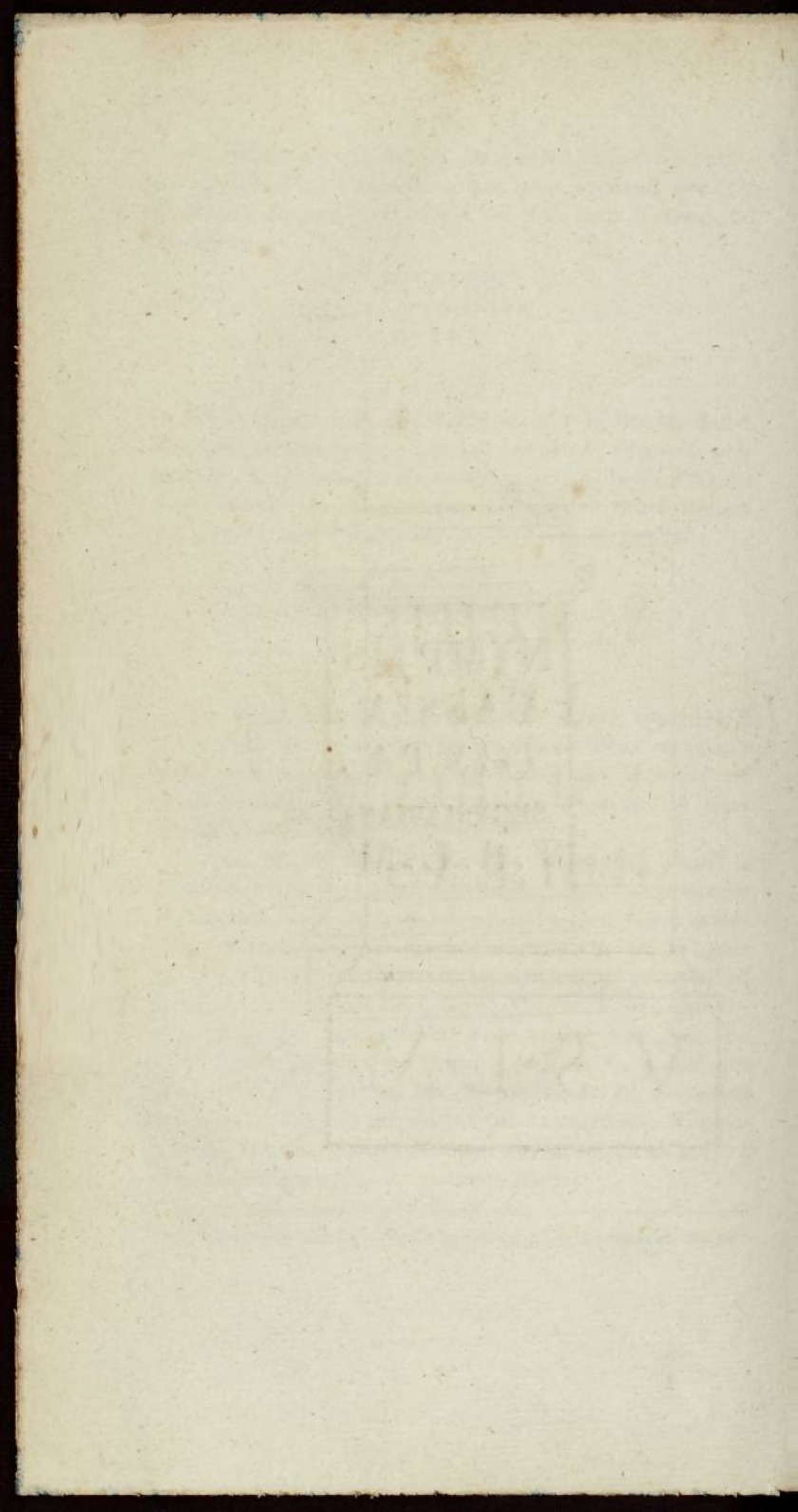
---

(1) Ce marbre a deux pieds de hauteur sur treize pouces de largeur.



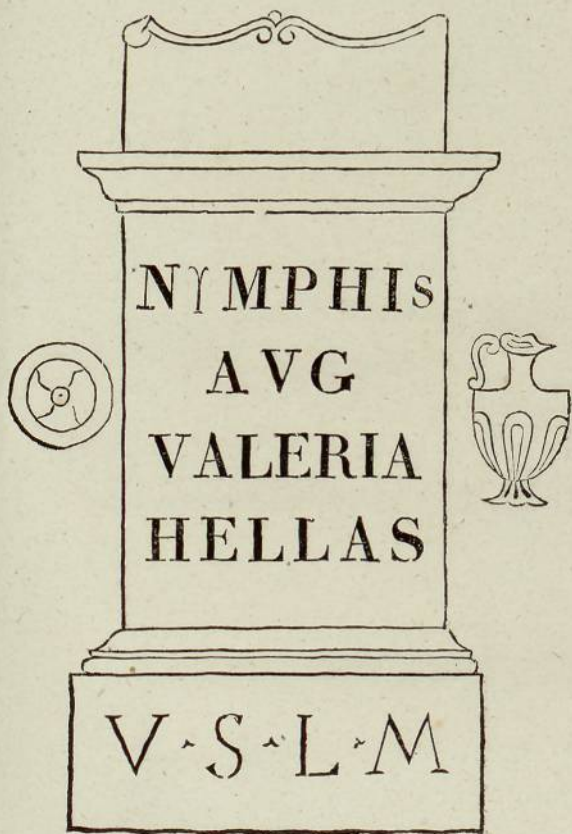
N.º 78.

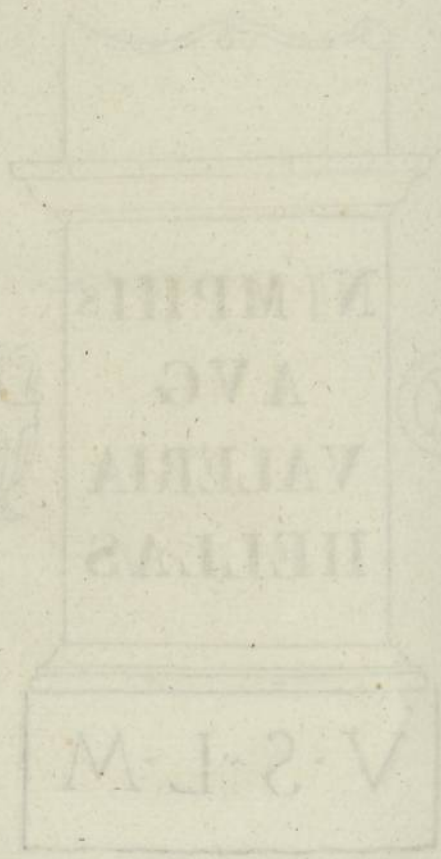






N.º 79.





N. M. H. S.

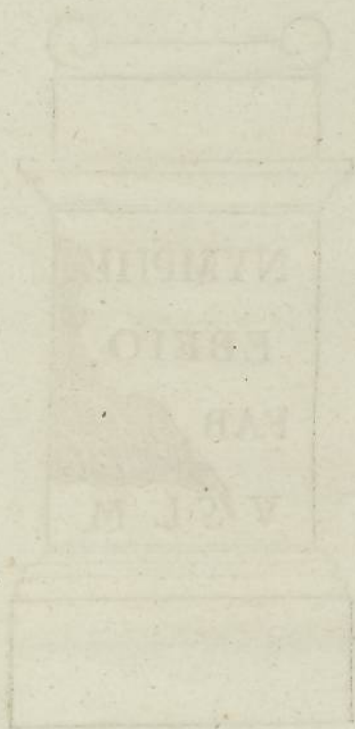
A. V. G.

VALERIA

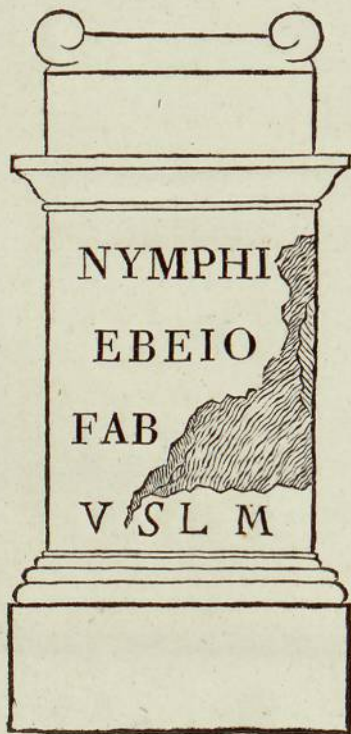
HELLAS

V. S. L. M.





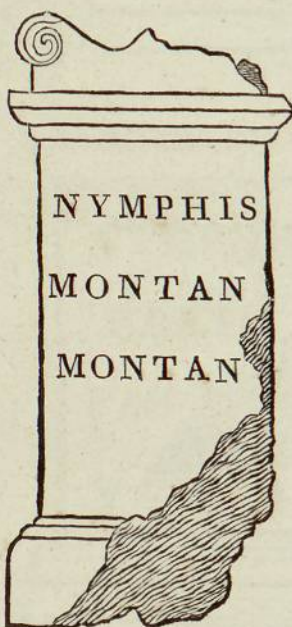
N.º 80.

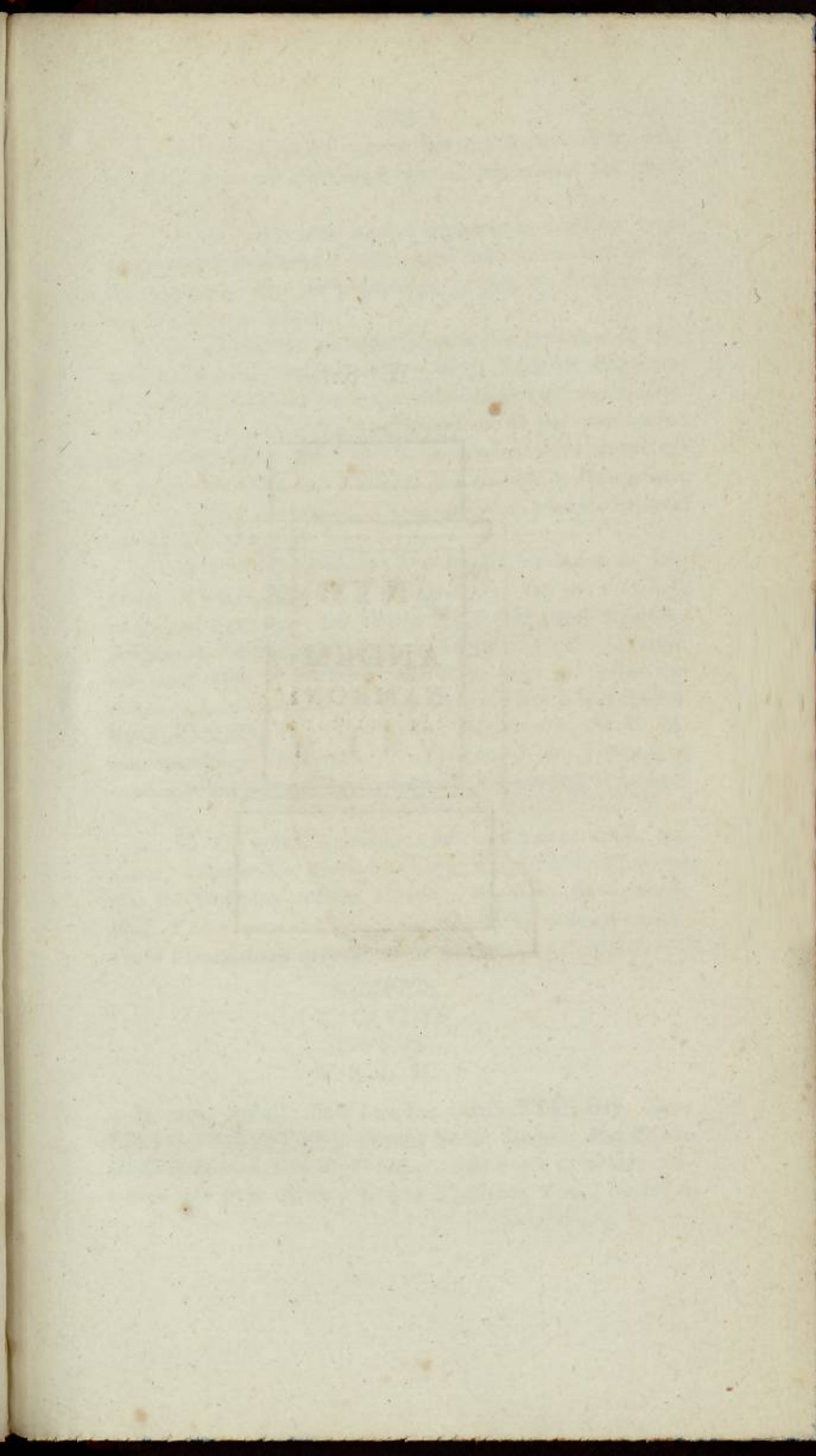






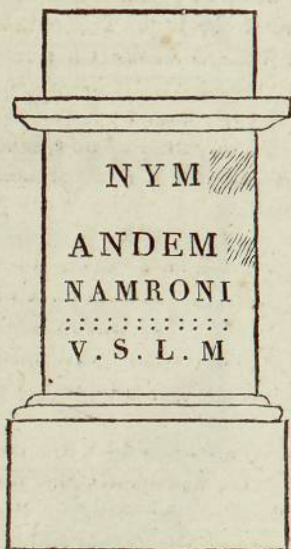
N.º 81.







N.° 82.



N.° 80. L'inscription gravée sur cet Autel a beaucoup souffert. On voit cependant que ce monument fut dédié aux NYMPHES.

Cet Autel , découvert aussi à Bagnères-de-Luchon , puis transporté à Toulouse , était placé dans le cabinet de M. de *Montégut*. Il a un pied deux pouces de hauteur sur sept pouces de largeur.

N.° 81. Ce marbre est actuellement conservé dans la maison du Docteur *Sengez* , Maire de la Ville de Bagnères-de-Luchon , homme éminemment distingué par son honnêteté , par ses profondes connaissances et par son amour pour sa Patrie. Il paraît que le monument dont on voit ici la figure fut dédié aux NYMPHES par un certain *Montanus* , fils d'un autre *Montanus*. Ce marbre a un pied de hauteur sur quatre pouces de largeur.

N.° 82. J'ai découvert cet Autel dans les Bains de Luchon. L'inscription est peu apparente. On ne voit à la première ligne que les lettres N , Y , M , qui signifient NYMPHIS. Le mot ANDEM , qui forme la seconde ligne , est peut-être le commencement du nom de celui qui consacra le monument. On croit pouvoir lire à la troisième ligne NAMRONI..... Les quatre initiales V. S. L. M. qui terminent l'inscription , expriment cette formule si commune sur nos marbres antiques : *Votum Solvit Lubens Merito*.

N.° 83. On voit à Auch un autre monument votif , qui vient , comme les précédens , des magnifiques Thermes que les Romains avaient élevés à Bagnères-de-Luchon. MM. d' *Orbessan* et *MILLIN* ont publié de la manière suivante l'inscription gravée sur ce marbre :

NYMPHIS  
T. CAVDVS  
RVFFVS  
V. S. L. M.

Je crois qu'elle doit être lue ainsi : NYMPHIS. *Titus CIAVDIVS RVFFVS* , *Votum Solvit Lubens Merito*. Je lis *Claudius* au lieu de *Caudus* , parce que cette dénomination est plus usitée , et que d'ailleurs l'on a trouvé à

Luchon le buste d'un certain *Claudius Ruffus* (1), qui n'était peut-être pas différent du personnage qui éleva l'Autel dont je viens de rapporter l'inscription. On connaît le Rhéteur *Rufus* contre lequel *Ausone* lança quelques épi-grammes, et il ne serait pas impossible que ce Rhéteur fût le même individu qui éleva un Autel aux NYMPHES de Luchon (O).

La Divinité des MANES, quoique rejetée par quelques Sages de l'Antiquité, fut généralement reconnue par les Peuples. Le culte qu'on leur rendit était, dit-on, déjà établi du temps d'*Orphée*. On leur avait élevé des Autels auprès de Trezènes dans le Temple de *DIANE Sospita* (2). *Pausanias* les appelle θεοὶ καταχθονιοὶ *Dei subterranei*, et *Philostrate* χθονιοὶ θεοὶ *Dei terrestres*.

Une inscription publiée par *Gruter* (3) nous fait connaître l'opinion des Peuples de l'Antiquité sur l'état des ames après la mort. Cette inscription a été aussi rapportée par le savant MONGEZ (4) :

D . M

PORTITORI . PLVTO  
NI . ET . PROSERPIN  
HAVE . IVLIA . C . FIL  
MAXIMA . FELIX . DOM  
TROMENT . SALON  
ANIMVLA . SVAVIS  
ANIMVLA . IN DEORVM  
NVMERVM . RECEPTA

(1) *Extrait de l'ouvrage intitulé : Mes Ennuis*, par M. Bordages, Curé de *Stancarbon*, pages 87 et suivantes. « En creusant la terre » (à Bagnères-de-Luchon), à l'endroit où sont aujourd'hui les » Bains de la Salle, on trouva des monumens qui ne permettent pas » de douter que ces Bains ne fussent connus des Romains..... J'y vis » plusieurs petites colonnes à quatre faces (des Autels votifs sans » doute), d'un marbre blanchâtre et grossier, avec des inscriptions » R AUX NYMPHES..... Quelques-unes étaient encore lisibles, et toutes » étaient terminées par quatre lettres majuscules (V. S. L. M.)..... » J'y vis encore un buste sur son piédestal de la même matière, bien » entier, avec cette inscription : CLAVDIVS RVFFVS. »

(2) *Corinthiaq.*, page 141.

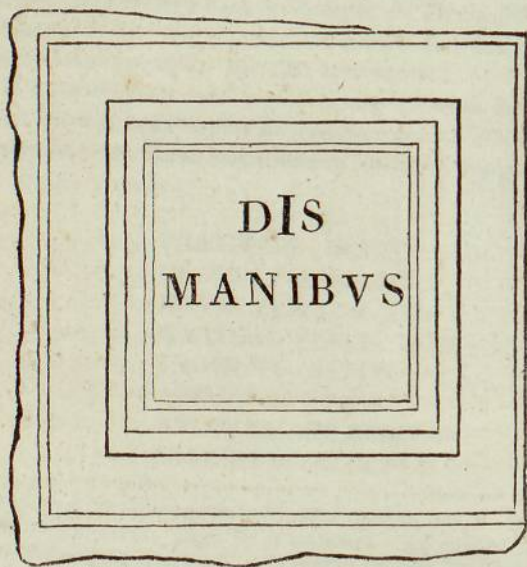
(3) Page 784, n.º 1.

(4) *Diction. d'Antiq.* tom. 3.





N.º 84.



Un autre monument sépulcral offre des détails intéressans sur les MANES ; voici la traduction de cette inscription , qui a été rapportée par *Gruter* (1) et par *Labastie* (2) :

« Tu n'es point morte , ô *Proté* ! mais tu es seulement passée dans des lieux plus agréables. Tu es au sein des plaisirs , dans les îles fortunées. Exempte de tous les maux , tu te livres à la joie sur les tendres fleurs qui naissent dans les champs Elyséens. Tu n'as plus à craindre ni les chaleurs de l'été , ni la froidure de l'hiver. Ta santé ne saurait être altérée. Tu n'es sujette ni à la faim , ni à la soif : la vie humaine n'a plus rien de désirable pour toi , puisque tu vis sans chagrin et sans inquiétude dans une lumière toujours pure et voisine de l'Olympe. »

Les ames des gens de bien jouissaient seules , suivant la Théologie Grecque et Romaine , des honneurs de la Déification. Elles seules pouvaient entrer dans les Champs Elysées.

*Macrobe* (3) nous apprend que lorsque le chef d'une armée Romaine dévouait les légions ennemies , ou la Ville qu'il assiégeait , il invoquait les DIEUX MANES de la manière suivante : *Dis Pater , Vejovis , Manes , sive vos quo alio nomine fas est nominare* , etc.

On trouve quelquefois des consécérations particulières aux DIEUX MANES. Sur un Autel découvert à Rome on lit simplement DIS. MANI. SAC (4). On peut croire que ce marbre , dédié aux Dées protectrices des tombeaux , fut élevé dans un cimetière. Il ne pouvait en effet être mieux placé que dans un champ destiné à renfermer des monumens funèbres.

Le Cippe carré , dont le n.º 84 offre un dessin exact , devait avoir une semblable destination. Ce monument est en marbre blanc. Découvert dans le territoire de *Calagorris* , entre *Cazères* et *Martres* , il fut transporté dans le Palais

(1) Page DCCIII.

(2) Mém. de l'Acad. des Bell.-Lett. tom. xv , p. 420.

(3) Saturnal. lib. III , c. 9.

(4) *Gruter* , Page DCLXIV , n.º 1.



Episcopal de Rieux. On peut assurer qu'il sera bientôt placé dans la galerie du Musée de Toulouse.

La face principale contient l'inscription *DEIS MANIBVS*. On voit sur la partie supérieure de ce monument, qui a plus de trois pieds de haut, un trou qui a trois pouces de profondeur, quatre lignes de largeur et deux pouces de longueur.

Ce monument était encore inédit.

Planche III\*, n.º 4. Cette figure, portée sur un piédestal en forme d'Autel, est placée dans le mur du Bastion Saint François à Narbonne. L'inscription *GENIO PATRONO* annonce que ce monument fut consacré par quelqu'affranchi au GÉNIE ou à l'ÂME DÉIFIÉE de son Patron.

On conserve à Narbonne, sous le grand escalier de l'ancien Archevêché, un bel Autel, dont la face principale est chargée d'une couronne rattachée par des lemnisques. (Même Planche, n.º 5). Au centre de cette couronne, on lit ces mots :

*DEIS  
MANIBVS  
SACRVM (1).*

Des vases sacrés sont sculptés sur les côtés de ce monument.

Les Autels, les Inscriptions, les Statues et les autres Monumens que j'ai rapportés, ne sont pas les seuls objets qui rappellent les coutumes Religieuses des *Volces-Tectosages*, des *Garumni* et des *Convenæ*. On trouve encore dans les Contrées habitées par ces trois Peuples des monumens qui représentent les instrumens de sacrifices, les

---

(1) On voit aussi à Narbonne dans le mur du Bastion *Montmorency* une inscription ainsi conçue :

<i>DEVN MANIVM SACRVM</i>
-----------------------------------

cérémonies du culte, et les ministres des Divinités de la Celtique, de la Grèce et du Latium.

Examinons quelques-uns de ces précieux restes.

Planche III\*, n.° 6. Cette pierre, placée dans le mur du Ravelin de la Porte Connétable à Narbonne, offre en relief, 1.° l'image du *Lituus*, ou *Bâton augural*, et 2.° celle du *Simpule*, petit vase qui servait à faire des libations, et à répandre du vin sur la tête des victimes.

Planche VI, n.° 13. Petite cuillère de bronze percée dans le milieu. Elle a trois pouces de longueur sur un pouce de largeur : « c'est la cuillère dont les Prêtres se servaient pour prendre l'encens et le répandre sur le brasier (1). »

N.° 14 et 15. Autres cuillères en bronze découvertes à Toulouse, ainsi que la précédente.

N.° 16. Préféricule en verre. Ce monument a été trouvé à Toulouse (2).

N.° 17. Autre Préféricule en verre; il était conservé dans le cabinet de M. F. Lucas.

N.° 18, 19 et 20. Patères découvertes à *Vieille-Toulouse*.

Planche XIV, n.° 4. Cette Prêtresse tient une couronne de laurier destinée à orner la statue d'une Divinité. Le Bas-relief où l'on remarque cette figure existait autrefois à Narbonne (3).

Planche XXI, n.° 1. Le Bas-relief représenté ici a été déjà donné par *Montfaucon* (4). On y remarque une femme qui renverse une Patère sur un Autel décoré de guirlandes de laurier. Un autre personnage placé près de l'Autel tient un Préféricule. Un *Camille*, couronné de laurier, porte une grande Patère. On voit ensuite un autre personnage sans attributs, puis un *Camille*, couronné aussi de laurier, et tenant un Préféricule.

(1) *Montégut*, Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. 1, p. 100, pl. VII.

(2) *Ibid.*

(3) *Antiquités de Narbonne*, Mss., tom. 1, p. 95.

(4) *Antiquité expliquée*.



On a cru reconnaître dans ce monument un sacrifice à APOLLON ; mais on ne peut rien alléguer en faveur de ce sentiment , à moins que les guirlandes de laurier qui ornent l'Autel ne soient considérées comme une preuve décisive. Le laurier fut en effet consacré à APOLLON , parce qu'étant toujours vert il désigna l'éternité du temps que mesure le SOLEIL (1) : Mais le feuillage de cet arbre ne décora pas toujours les Autels du Dieu de la lumière. *Callimaque* dit, dans son hymne en l'honneur d'APOLLON :

« O Dieu de *Carnus*, tes autels, dans la saison des frimats, sont couverts de safran parfumé ; au printemps , ils sont parés de ces fleurs variées que *Zéphyre* fait éclore en séchant la rosée. » On a vu ( page 357 ) une guirlande de laurier sculptée sur un Autel consacré à la Déesse LARE.

Même Planche, n.º 2. Ce Prêtre Gaulois tient d'une main le couteau des sacrifices , et de l'autre une Patère qu'il renverse sur un vase. On voyait cette figure à Valcabrière , et j'en dois le dessin à M. de *Binos*, Chanoine de la Cathédrale de Comminges. Je publierai un autre Bas-relief qui ressemble beaucoup à celui-ci.

Planche XXII, n.º 1. Cette figure en bronze représente un Prêtre Gaulois ; deux couteaux de sacrifices sont suspendus à sa ceinture ; son costume est presque entièrement semblable à celui du JUPITER Celtique , dont j'ai donné la gravure , Planche VII, n.º 1. Ce monument a été découvert à *Vieille-Toulouse*.

N.º 2. Le Bas-relief que l'on voit ici existait à Narbonne (3). Il représente une Prêtresse qui renverse sur le brasier d'un Autel placé devant elle la liqueur contenue dans une Patère qu'elle tient dans sa main droite.

N.º 3. Cette autre Prêtresse vient de placer une couronne de roses sur sa tête ; elle porte deux tourterelles , oiseaux consacrés à VÉNUS. On peut croire que l'on a voulu la représenter à l'instant où elle allait offrir un sacrifice à la Déesse des Amours.

(1) Origine des Cultes , tom. II.

(2) Tom. I, p. 96.



Ce Bas-relief est placé dans le mur du Bastion *Saint François*.

Planche XXIII, n.º 1. Des *Victimaires* conduisent un Taureau vers l'Autel. Ce Bas-relief est d'un assez bon goût, et l'on doit regretter que sa conservation ne réponde pas à son importance. Il est placé dans le mur du Bastion *Saint François* à Narbonne.

N.º 2. On voit dans ce second Bas-relief un autre Taureau orné de bandelettes, et entouré de *Victimaires* et de ceux qui vont l'offrir en sacrifice; tous ces personnages sont couronnés de laurier. L'Ingénieur *Garrigues*, qui avait dessiné ce monument, assurait qu'il était encastré dans le Bastion *Saint François*. Il en a été enlevé depuis plus de cent ans.

N.º 3. Cette cérémonie Religieuse, pendant laquelle un musicien joue de la flûte double (*tibiis paribus*), a été regardée pendant long-temps comme un sacrifice offert à CYBÈLE; mais cette opinion n'est fondée sur aucune preuve solide. Le monument rapporté ici était conservé dans le cabinet de M. *Morel* à Narbonne.

Planche XXIV, n.º 1. *Montfaucon* a publié la gravure de cette petite statue, et D. *Martin* en a inséré une copie dans son savant ouvrage sur la Religion des Gaulois.

*Montfaucon* n'a offert que de légères conjectures sur ce monument; il n'a pas même déterminé si ce bronze représente un Prêtre ou une Prêtresse. D. *Martin* a cru y reconnaître un *Druide*. L'Artiste qui a gravé les Planches de mon ouvrage, a donné des traits trop prononcés à cette figure, qui, suivant *Montfaucon*, n'offrait que des formes juveniles et agréables.

On doit remarquer que la main droite de cette statue tient une Patère: sans cette circonstance, j'aurais pensé que l'on pouvait y reconnaître la Déesse de l'ABONDANCE, ou la FÉLICITÉ, Divinités dont les images ressemblent beaucoup à celle-ci. (Voyez Planche XIX.)

La corne d'abondance que soutient cette figure est surmontée du *Croissant*, signe caractéristique de la LUNE ou de DIANE, et cela doit rappeler ce que nous ayons

dit sur l'influence fécondante que les Anciens attribuaient à la LUNE. Les cornes qui supportent le *Croissant* pourraient être considérées comme un emblème d'ISIS, Déesse dont la tête était quelquefois chargée de ce symbole, et qui, suivant un grand nombre d'Ecrivains, n'était pas différente de la LUNE.

N.° 2. Ce monument représente un Prêtre de CYBÈLE. Il est placé dans les murs de Narbonne, près de la *Porte Royale*. Le *Corno*, ou bonnet Phrygien de ce Prêtre, diffère essentiellement de ceux que l'on voit sur les monumens.

N.° 3. *Montfaucon* a donné la gravure de ce Bas-relief (1), qui, suivant l'opinion la plus accréditée, offre l'image d'un Prêtre de la GRANDE-MÈRE-DES-DIEUX. On pourrait reconnaître aussi dans cette figure ATYS, Dieu-Soleil adoré en Phrygie, ou plutôt un des Génies de MYTHRA, Génies qui, sur les marbres antiques, sont représentés dans le même costume et dans la même attitude que la figure que l'on voit ici, et qui tiennent, tantôt un flambeau allumé et élevé, symbole du printemps et de la course ascendante de l'astre modérateur des saisons, et tantôt un flambeau abaissé et éteint, signe de la décrépitude de la Nature, et du triomphe de *Typhon*, ennemi de la Lumière et du Bien, et Principe des ténèbres.

Tel est l'ensemble de mes recherches sur les *Antiquités Religieuses* des *Tectosages*, des *Garumni* et des *Convenæ*. En publiant un grand nombre d'objets qui retracent le culte en honneur chez ces trois Peuples, je n'ai pas eu l'orgueil de croire que j'avais rassemblé tout ce qui peut servir à en développer les mystères, et à en rappeler les rites (P). Mais, j'ose au moins le penser, j'ai eu l'avantage de présenter une esquisse, assez étendue, des antiques croyances des trois Peuples auxquels nous avons succédé. « La science a payé pendant long-temps au sol qui vit naître *Homère* et *Platon* un juste tribut de reconnaissance pour le plaisir

---

(1) Ce monument existe encore à Narbonne dans l'un des murs du Couvent des Carmélites.



que nous font éprouver leurs écrits. Les monumens de la Grèce sont mieux connus que ceux de la France elle-même (1) ; et cependant les Celtes ou Gaulois sont trop célèbres dans l'histoire ; leurs mœurs , leurs institutions Religieuses sont trop connues ; enfin , ils ont laissé en Europe et dans l'Asie des souvenirs trop profonds , et des monumens trop nombreux , pour qu'un savant croie s'abuser en cherchant à les étudier. Comment des Français surtout , qui se flattent de descendre en partie de cette Nation belliqueuse , d'habiter son territoire , de posséder et de parler sa langue , pourraient-ils ne pas remonter avec une sorte d'enthousiasme jusqu'à ces temps reculés , vers lesquels la gloire de leurs aïeux semble sans cesse les reporter (2) ? » Il est temps enfin de chercher à fixer , à restituer en quelque sorte le système théogonique de nos aïeux. Il faut retrouver les traces de leur antique mythologie sur les marbres qui ont échappé aux coups du temps ; il faut recueillir leurs fables sacrées dans les traditions et les légendes superstitieuses qui se les sont appropriées (Q). « Qui sait jusqu'où s'étendra l'influence des découvertes en ce genre ? L'Ecrivain laborieux , semblable au flambeau qui reste dans l'obscurité quand il éclaire tout ce qui l'environne , n'obtiendra peut-être qu'une gloire tardive , tandis que ses travaux offriront au pinceau de l'Historien des traits nouveaux , de nouvelles réflexions au Philosophe , mais sur-tout des peintures , des études plus intéressantes , parce qu'elles tiendront de plus près à nos affections , à l'orgueil national , aux sites et aux lieux que nous habitons. »

---

(1) M. PARDESSUS , affich. de Blois , an. 1807.

(2) M. TOURLET , Gaz. Nat. an. 1809 , p. 1277.

FIN.



# NOTES.

(A) On a suivi ici le texte de la Description topographique et statistique de la France, par MM. *Peuchet* et *Chanlaire*.

(B) Plusieurs personnes ont pensé que le nom de ce lieu dérive de *Garu* ou *Garw*, rapide, et de *Doux*, rivière, source ou fontaine. En patois Toulousain on nomme *Doux* ou *Doutz* une source, une conduite d'eau, un canal. Dans la *Description de la fontaine de Montrabe*, le poète *Godolin* dit :

Uno *Doutz* inbisiblo cour.

*Gardoux* ou *Gardouch* signifie donc fontaine ou source rapide.

(C) Cette petite ville est nommée *Avinione*, dans une inscription sépulcrale qui était autrefois conservée dans le cloître de Saint-Etienne à Toulouse.

III. KAL. IVNII OBIIT. R. SCRIPTOR SACERDOS  
ET CANONICUS ISTIVS LOCI ET ARCHIDIACONVS  
VILLÆ-LONGÆ QVI FVIT INTERFECTVS CVM  
INQVISITORIBVS HÆRETICORVM APVD AVINIONE  
ANNO DOMINI M.CC.XLII ET CVM  
BERNARDO EIVS CLERICO QVI SEPELITVR  
CVM IPSO.

(D) On peut compter, au nombre des monumens celtiques, les trois pierres de *Naurouse*. Suivant une fable, très-accréditée dans le Languedoc, ces rochers furent apportés par une Déesse ou une Fée nommée *Naurouse*. Elle laissa un grand intervalle entre ces trois monumens, et elle annonça que lorsque les rochers dont ils sont composés se joindraient et formeraient une seule masse, les filles et les femmes méconnaîtraient entièrement les lois de la pudeur et du devoir :

Alaro qu'aquelos Peyros seran juntados,  
Massipos et fennos seran debergougnados.

En 1563, *Charles IX*, venant à Toulouse, s'arrêta pour considérer ces trois pierres. C'est ce que *Jacques Gaches* nous apprend dans ses *Mémoires historiques* (1). « Partant du château de *Ferrals*, le Roi

---

(1) Mss. in-fol., pag. 55.

» Charles IX alla à Castelnaudary , puis s'achemina à Toulouse , et en  
 » chemin il eut la curiosité de voir les trois Pierres qu'on appelle de  
 » Naurouse , qu'on dit avoir été mises sur ce chemin par une Dame ,  
 » distantes d'un petit espace l'une de l'autre , qui dit que lorsque  
 » ces trois Pierres viendraient à se joindre , toute vergoigne viendrait  
 » à se perdre , et le jour du jugement arriverait après. »

Catel a aussi parlé des *Pierres de Naurouse* (1) : « On peut  
 mettre , à bon droit , entre les fables des vieilles , dit-il , ce que  
 l'on raconte des trois petits Rochers ou Pierres qui se treuvent près  
 du grand chemin , en la plaine entre la *Bastide* et *Vignounet* ,  
 qu'une femme nommée *Naurouse* jeta ces trois Pierres audit lieu ,  
 éloignées l'une de l'autre , disant que quand elles viendraient à se  
 joindre , les femmes perdraient toute honte et vergoigne ; lesquelles  
 sont aujourd'hui en tel estat , qu'elles sont quasi joignantes. Ce qui  
 peut estre a esté inventé , comme je croy , à bonne intention , pour  
 contenir les femmes en leur pudicité. »

(E) « Si les gaulois adoraient les faux Dieux en ces quartiers (le  
 pays des Cadurci) , ils adoraient sur-tout MERCURE. Ce que j'infère  
 de certaines grandes masses de pierres qui se voyent en divers  
 endroits , élevées sur les grands chemins , que nous pourrions ap-  
 peler avec *Columelle* au livre 9. *Suggestos Lapideos* , à cause de leur  
 forme. Plusieurs qui ont recherché ce qu'elles signifiaient , ont cru  
 que c'était des tombeaux des géans , d'autant que les os qu'on y  
 trouve excèdent la grandeur humaine , ce qui est ridicule de le rap-  
 porter aux géans , mais bien plutôt aux ossemens de quelques grands  
 animaux , qui , étant trouvés , ont été appelés *Gigantum ossa*. Et ,  
 pour revenir à nos grandes masses de pierres , il y a bien plus de  
 raison de présumer qu'elles étaient plantées pour servir d'adresse  
 aux carrefours , et ont été , depuis , prises pour des bornes que les  
 auteurs de *Limitibus agrorum* ont appelées *Terminos* , seu *saxos*  
*limites de lapide constitutos* , quand elles se sont rencontrées sur les  
 chemins qui faisaient la séparation des terrains et des juridictions.  
 Quelques-uns pensent que c'étaient des Autels des *Druïdes* , et je ne  
 doute point qu'en divers endroits on ne célébrât , sur ces Pierres ,  
*Sacra-Paganorum* , qu'ils faisaient in *Triphinio* , comme nous ap-  
 prend *Lat. Torquatus* , un des auteurs de *Limitibus agrorum*.  
*Julius Frontinus* , dans un fragment de son livre 2 , pag. 314 , les  
 appelle pour cette raison , *Terminos sacrificales* , et dit que , *Plu-  
 rimis deinde locis terminos sacrificales non in fine ponunt , sed ubi  
 illos sacrificii potius oportunitas suadet poni , hoc est Loci commo-  
 ditas statim finitimos observare non debemus etiam si non longè à  
 fine positi fuerint*. Ce que nous pouvons remarquer en la situation  
 de ces grandes Pierres , dont les unes sont sur le bord des grands  
 chemins et les autres en sont écartées de quelques cents pas , comme

(1) Mémoires de l'Histoire du Languedoc , pag. 414.



une qu'on voit dans la terre de *Livernon*, qu'on appelle *Peyro Martino*, qui est dressée en forme d'Autel, et a, de longueur, trente-cinq pieds géométriques, vingt de largeur et trois d'épaisseur, balancée sur autres deux qui la soutiennent avec tant de justesse, que, de quelque côté qu'on la presse avec le pouce, on la fait remuer. L'erreur des passans les a encore en vénération, s'étant figurés que de les couvrir de fleurs, sans que personne les voie, cela les préserve des fièvres, et il n'y a pas long-temps que feu M. de Caors, faisant sa visite, apprit que, dans un village, le vulgaire superstitieux s'en allait, à certain jour de l'année, oindre, en cachette, un caillou d'une grandeur prodigieuse, planté sur un grand chemin, ce qui nous enseigne tout-à-fait : *Qualiter pagi sacra faciunt*, et confirme ce qu'*Apulée* en rapporte au livre I de ses *Florides*; M. l'Evêque fit arracher et rompre ce gros caillou. »

*Dominicy*, *Hist.* manuscrite du Quercy, pag. 48 et 49.

(F) Ce rocher a été décrit ainsi par *Borel* (1) : « Entre les choses les plus rares du Languedoc, le rocher qui est à demye lieue de Castres doit tenir un des premiers rangs, car plusieurs anciens auteurs ont mis, parmi les plus grandes merveilles de la nature, un pareil rocher qui estait en une région fort éloignée de ce pays, et *Baptiste Porta* parle d'un semblable qui est près de Harpasa, avec grande admiration..... Mais par une mauuaise coutume établie de toute ancienneté, nous mesprisons les choses que nous possédons, et recherchons, avec ardeur, celles qui sont reculées de nous; car, à un lieu nommé *la Roquette*, à cause de l'abondance des rochers, on en void un qui, nonobstant sa grandeur et pesanteur démesurée, est situé en telle sorte, qu'avec un doigt on le peut faire visiblement trembler, et non avec tout le corps, parce que cette force est trop violente pour la délicatesse de son assiette (s'il faut ainsi parler), ou parce qu'il y a un arrest du roc mesme, auquel une force trop rude le poussant, il ne peut pas reuenir en son lieu, et ainsi on n'en peut pas comprendre le mouvement comme en le poussant doucement. On s'est mesme pris garde que le vent le fait mouvoir, et pourtant il n'est pas peu assuré dans cette inconsistance, veu que des curieux qui en ont fait l'essay ne l'ont pas peu remuer, y ayant attaché plusieurs paires de bœufs. »

On trouve, dans les Registres (2) de l'Académie de Toulouse, un Mémoire intitulé : *Observations sur quelques singularités de l'Histoire naturelle, qui sont au lieu de la Roquette, près de Castres, lues par M. Marcocelle, le 6 juillet 1747.* L'Auteur de cet Ouvrage dit que le *Roc tremblant* est le plus élevé de tous ceux qui l'environnent. Sa situation est près du faite et sur le penchant d'une montagne qui regarde le Levant. Il est placé sur le bord d'un gros

(1) Antiquités de la ville de Castres.

(2) Mss. tom. I, pag. 193.



rocher qui sort de dessous les autres, avec une pente d'environ six pouces du côté du penchant vers lequel il est coupé à plomb au-dessous d'un petit arrondissement. Le *Roc qui tremble* est d'une figure irrégulière, mais qui approche beaucoup de celle d'un œuf applati qui porte sur le petit bout. Sa plus grande circonférence, qui est vers les deux tiers de la hauteur, est de vingt-six pieds; sa plus petite, qui est à la base, est de douze pieds, et sa hauteur est de onze pieds, ce qui fait un solide de trois cent soixante pieds cubes, dont le poids est de plus de six cents quintaux. Il est placé à un des angles du rocher, qui lui sert de base, et si près du bord, que sa circonférence inférieure n'en est éloignée que d'environ un pied et demi, et qu'un plomb qui passerait par les endroits du Roc les plus avancés, tomberait au-delà de celui qui lui sert de base.

On a déjà remarqué que la figure du Rocher est à-peu-près celle d'un œuf applati; à cause de cet aplatissement, les diamètres de la base sont inégaux: elle est convexe; si bien qu'aux extrémités du plus grand diamètre il s'en faut de huit pouces qu'elle ne touche le rocher sur lequel elle est placée; mais le rocher appuie sur toute la longueur du petit diamètre de la base. Cette position d'une masse de roche d'un si grand poids et d'une si grande hauteur, dans un penchant où elle n'a presque point d'autre appui qu'une ligne, n'est pas la partie du phénomène la moins digne d'attention.

Ce monument est de la même nature que celui qui existe dans le comté de Sussex, à West-Hoad-Ley, et que l'on nomme *Great-Upon-Little*, c'est-à-dire, *grand sur petit*. Cette masse pèse cinq cents tonneaux; et il suffit d'un très-léger effort pour la mettre en mouvement.

On voit aussi des *Rochers mouvans* dans l'étang du *Huelgoat*, sur la route de *Concarneau*, dans les marais de *Stanton-Moor*, sur le côteau de *Golcar* dans *Yorkshire*, dans la vallée de la *Romanche*, à *Sainte-Pazanne*, et à *Livernon*, près de *Cahors*.

(G) On remarque quelquefois, dans les Recueils d'Antiquités, des têtes doubles de ΒΑΣΧΗΣ, qui offrent une face barbue et l'autre sans barbe. « ΒΑΣΧΗΣ se trouve souvent sans barbe, et quelquefois, quoique plus rarement, barbu, dit *Montfaucon* (1). Il se trouve aussi des monumens en assez grand nombre, où deux têtes adossées représentent, l'une ΒΑΣΧΗΣ sans barbe, et l'autre ΒΑΣΧΗΣ barbu; et c'est, comme le remarque le Cavalier *Maffei*, ce que *Diodore de Sicile* et l'auteur que nous avons sous le nom d'Orphée, appellent Διδυμος διμορφος, ΒΑΣΧΗΣ à deux formes ou à deux têtes. »

Malgré la ressemblance qui existe entre les monumens indiqués par *Montfaucon* et celui que j'ai rapporté Pl II, n.ºs 1 et 2, je crois que l'on ne peut mettre ce marbre antique au nombre de ceux qui représentent ΒΑΣΧΗΣ. L'oreille pointue et les traits de la tête barbue, nous retracent, en effet, un *Faune* ou un *Satyre*, et non

le Dieu qui, suivant plusieurs Auteurs, ne différait pas de l'OSIRIS des Egyptiens et du PHANACÈS des Mysiens.

(H) Ce manuscrit, qui fut offert à l'Empereur *Napoléon*, au nom de la ville de Toulouse, est de format *in-4.* Il contient le texte des *Evangelies*. Les feuillets sont teints en pourpre: Les caractères du corps de l'ouvrage sont en or, et ceux des titres sont en argent. On a peint les quatre *Evangelistes* sur les premières pages de ce livre. Un tableau, placé immédiatement après ceux qui représentent les *Ecrivains sacrés*, contient la figure de *J. C. Catel* a parlé de ce précieux monument (1): « J'ai vu et leu, dit-il, un ancien et vénérable livre qui est dans le trésor de *Saint Sernin* de Tolose, escrit du Mandement de *Charlemagne* et *Hildegar* sa femme, en lettres d'or, sur du parchemin teint en pourpre, contenant les *Evangelies* des principales Festes de l'année, couvert d'un petit coffre d'argent doré, sur lequel sont relevés les mystères de la Passion de Notre Sauveur. Sur la fin de ce livre sont écrits des vers en lettres d'or, contenant comme *Charlemagne* et sa femme *Hildegar*, commandèrent d'escire ce livre lorsqu'ils allèrent à Rome. »

*Catel* rapporte ensuite trente-deux vers placés à la fin du manuscrit; mais ces vers sont précédés de seize autres, que cet Auteur a négligés. Ils expliquent cependant les motifs qui engagèrent à tracer le texte des *Evangelies* en caractères dorés et argentés, sur des feuillets teints en pourpre. J'ai cru devoir donner ici ces deux pièces de vers: j'en offrirai ensuite la traduction.

*Aurea purpureis pinguntur grammatica Schædis  
Regna poli roseo pate sanguine facta tonantis,  
Fulgida stelligeri promum et gaudia cæli:  
Eloquiumque Dei digno fulgore choruscans  
Splendida perpetuæ promittit præmia vitæ.  
En præcepta Dei decorata colore rosarum,  
Munera martirii demonstrant esse capienda.  
Candida virginitas cælorum cara colonis,  
Aurea fluentis specie hortatur habenda:  
Argentique figuratur splendore micantis  
Vita maritorum cunctis concessa jugalis.  
Sic doctrina Dei prætiosis scripta metallis,  
Lucida luci flui perducit ad atria regni,  
Lumen Evangelii sectantes corde benigno;  
Scandentesque poli super ardua sidera celsi  
Collocat in thalamo cælorum regis in ævum.*

*Orbe bonus toto passim laudabilis heros,  
Inclitus, in regno fretus cælestibus armis,*

(1) Hist. des Comtes de Tolose, pag. 169.



*Laudè triumphator , dudum supra æthera notus ,  
 Jure patrum solio feliciter inditus hæres ;  
 Pacificus rector , potens , dominator et æquus  
 Præclarus multis , humili pietate superbus ,  
 Providus ac sapiens , studiosus in arte librorum ,  
 Justitiæ custos rectus , verusque satelles ,  
 Pauperibus largus , miseris solatia præstans ,  
 Plenus amore Dei et Christi compulsus amore ,  
 Septenis dum aperit fœlix bis fascibus annum  
 Hoc opus eximium francorum scribere Karlus  
 Rex pius , egregiâ Hildegar cum conjuge jussit :  
 Quorum salvifico tuentia nomine vitas  
 Rex regum , Dominus cœlorum gloria Christus :  
 Ultimus hoc famulus studuit complere Godescal ,  
 Tempore vernali transcens Alpibus ipse  
 Urbem Romuleam voluit quo visere consul.  
 Ut Petrum sedemque Petri rex cerneret , atque  
 Plurima celsi throno deferret munera Christo.  
 Multa peregrinis concessit dona misselis ,  
 Annua tunc ibidem celebrans solemnia Paschæ :  
 Præsulis officio tum Adrianus functus in arvis ,  
 Culmen apostolicum romana rexit in urbe.  
 Principis hic Caroli claris natalibus auctam  
 Karlinam sobolem mutato nomine Pipin ,  
 Fonte renascentem et sacro baptismate totum  
 Extulit oblatum sacratis compater undis.  
 Septies expletus fuerat centesimus annus  
 Octies undecimo sol cumque currerat astro ,  
 Ex quo Christus Jesus secla beaverat ortu ,  
 Exuerat totum et tetrâ caligine mundum.*

« Des caractères tracés en or sur des feuillets de pourpre sont le symbole des Cieux ouverts par le sang précieux que Dieu lui-même a daigné répandre pour nous. Ils nous annoncent d'avance la béatitude céleste ; et la parole du Tout-Puissant , revêtue d'un éclat digne d'elle , est le garant des immortelles récompenses. Les préceptes divins par ce fonds couleur de pourpre qui les fait briller à nos yeux , doivent exciter notre ardeur pour les palmes du martyre. La couleur éclatante de l'or nous rappelle combien il nous importe de garder notre virginité , si estimée par les habitans des Cieux , et la blancheur éblouissante de l'argent indique le précieux mérite d'une vie conjugale et chrétienne , que chacun de nous peut embrasser. C'est ainsi que la divine Doctrine , gravée sur les métaux les plus rares , conduit au vrai bonheur ceux qui pratiquent les préceptes de l'Évangile avec un cœur soumis et pénétré , et que les élevant au-dessus des astres , elle leur assure pour l'éternité une place distinguée dans le Palais du Père céleste.



« Un Héros, l'honneur et la gloire de l'Univers, chéri de ses peuples, que Dieu lui-même a armé, dont la renommée s'est étendue jusqu'aux sphères célestes, que les droits sacrés du sang ont placé, pour notre bonheur, sur le Trône de ses pères, dont l'amour de la justice, de la paix, de l'humanité, règle le pouvoir, qui ne se distingue et ne s'élève au-dessus de ses sujets que par l'exemple d'une piété plus vive et plus humble; sage, discret, prudent, adonné à l'étude des livres, fidèle à la justice, au bien, à la vérité, libéral envers les pauvres, et toujours prompt à soulager les malheureux, ne respirant que l'honneur, l'amour et la gloire de Dieu et de son Christ, *Charles*, ce pieux Monarque, de concert avec la belle *Hildegard*, son épouse, ordonna que cet ouvrage serait tracé. On était alors au commencement de l'année, où quatorze faisceaux précédèrent notre auguste Monarque. Daigne le Roi des Rois, le Souverain des Cieux, prolonger leurs jours sous les plus heureux auspices! *Godescal*, le plus soumis et le dernier de leurs serviteurs, a accompli leurs ordres et terminé ce travail important au printemps de l'année, où, après avoir passé les Alpes, ce grand Roi s'est rendu à Rome, dont il était déjà le premier Magistrat, pour y vénérer *Pierre* et son Siège, et pour déposer les plus riches dons aux pieds de Jésus-Christ. Il fit distribuer aussi aux pauvres Pèlerins qui s'y étaient rendus de toutes les parties du monde Chrétien, des aumônes abondantes, et il y célébra la fête de Pâques. *Adrien* occupait alors le Trône pontifical. Ce digne successeur du Prince des Apôtres purifia, dans les Saintes eaux du Baptême, le jeune *Carloman*, leur fils, et lui donna, sur les Fonts, le nom de *Pepin*. L'année sept cent quatre-vingts, à compter du moment où la naissance du Sauveur a commencé une nouvelle suite de siècles heureux, et dissipé les ténèbres de l'Univers, était terminée. »

(I) On voit, sur le portail de l'Eglise de *Saint Saturnin*, du côté de la rue du Taur, un Roi assis sur un Trône formé par deux lions, et tenant, d'une main, un archet ou *Plectrum*, et de l'autre, un instrument de musique. Ces symboles ont beaucoup de rapport avec ceux d'*Horus* et d'*Apollon*.

(K) Ce portail offre encore plusieurs figures symboliques qui ont rapport au cours du Soleil. Le *Signe des Gémeaux* est placé au-dessus de la tête de *Saint Jacques*. Le *Signe du Sagittaire*, figuré par un *Centaure*, décochant une flèche, avait été mis près d'un bas-relief qui représentait le martyr de *Saint Saturnin* (1).

(1) *Noguiér*, Hist. Tol.

*Daydé*, Hist. de *Saint Sermin*.

*Malliot*, Recherches sur les Antiquités de Toulouse, Mss.

Ce bas-relief était placé près de la grande porte de l'Eglise du côté du Peyrou.

On lisait, dans la partie supérieure de ce monument, les mots :

JVNCTA SIMVL FACIVNT

Et sur les côtés :

O . VN	CON	PARS
C . CVM	STAT	PRIO
R . DV	EQVO	REST
P . ORA		HOIS
C . ORPS		ALTE
		RA

Ces inscriptions doivent être lues ainsi :

JVNCTA SIMVL FACIVNT VNVM DVO CORPORA CORPVS,  
PARS PRIOR EST HOMINIS ALTERA CONSTAT EQVO.

(L) Cette montagne se nomme maintenant *Mont-Joï*.

Le Village de *Mont-Joïré*, situé dans l'arrondissement de Toulouse, portait aussi le nom de *Mons-Jovis*.

(M) Le Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, membre de l'Académie Celtique, a eu la bonté de m'apprendre que l'Autel du Dieu LIXONI était conservé dans le cabinet de M. de TERSAN, Antiquaire distingué, qui réside à Paris. On remarque quelques aspérités formées en ligne droite avant la lettre initiale du nom du Dieu auquel le monument est consacré, et cela a engagé plusieurs personnes à penser que l'inscription a été mutilée, et que la lettre I était gravée dans la partie de l'Autel où l'on voit ces aspérités; elles croient donc que l'on doit lire ILIXONI au lieu de LIXONI.

(N) Les villages de *Castelnau-de-Picampeau*, de *Francon* et de *Marignac-de-las-Peyres*, lieux où l'on a découvert les monumens dédiés à LAHE, ou à la DÉESSE-PIERRE, sont placés sur la même ligne. Dans une position plus rapprochée de Toulouse, on trouve le *Bois-de-la-Pierre*. Cette dénomination semble annoncer qu'il existait autrefois dans cette commune une forêt où l'on avait placé une *Pierre sacrée*. Les *Druides* élevèrent souvent au milieu des Bois, les monumens simples, mais imposans, qu'ils consacraient à la Divinité. On en voit encore en Bretagne dans la *Forêt Elven*, nom qui signifie *Forêt de la Pierre*. Le *Bois-de-la-Pierre* était peut-être célèbre avant l'introduction des Romains dans la Gaule, et la tradition a pu lui conserver jusqu'à présent le nom qu'il avait reçu, en devenant l'un des sanctuaires de la Religion Celtique. Le respect que l'on portait à la Déesse LAHE tirait peut-être même son



origine du montument grossier que l'on avait pendant long-temps révééré dans ce lieu. Ce qui pourrait porter à le croire , c'est que le territoire de *Castelnau-de-Picampeau* n'est pas très-éloigné de celui du *Bois-de-la-Pierre* , et que , comme nous l'avons dit , les autres Villages où l'on a trouvé des Autels dédiés à *Lake* sont placés sur la même ligne , et à une assez médiocre distance l'un de l'autre. Le culte de la *Pierre sacrée* des *Druïdes* , ou de la *DÉESSE-PIERRE* , aura donc pu s'étendre facilement de proche en proche depuis le *Bois* qui lui fut consacré , jusqu'aux confins des trois Villages que nous avons nommés plusieurs fois.

Il existe encore dans les Pyrénées plusieurs *Pierres brutes* qui obtiennent les hommages du Peuple. Dans la *Peyrade de Héas* , un bloc de Granit , de douze mètres cubes , est encore révééré par tous les habitans des Contrées voisines. On le nomme le *Cailhau de l'Arayé* ou de la *Raillé*. Une tradition Religieuse annonce que la *Mère de Dieu* a daigné descendre autrefois sur cette pierre , et l'a sanctifiée ainsi par son auguste présence. Il est à présumer que l'on a sagement substitué cette légende sacrée à quelque *Mythe* ancien , qui rappelait peut-être une importante partie de la Religion Druidique , ou bien seulement les idées théogoniques des Grecs et des Romains.

La *Pierre de Crechetz* , placée presque à l'extrémité du territoire de la Commune de ce nom , est aussi un objet de vénération pour un petit nombre de personnes. Ce n'est cependant autre chose qu'un gros rocher roulé qui se trouve maintenant sur le bord du chemin. Des vieillards racontent que *Saint Bertrand* ayant trouvé cette *Pierre levée* au milieu de la route , ordonna à sa Mule de débarrasser la voie publique de cet obstacle. On montre encore aux passans les prétendues empreintes des fers de la Mule ; et quelques paysans s'écrient en passant près de cette *Pierre* : *Glorious Sant Bertrand , assistats nous ! ajats pietat de nous-autis !* c'est-à-dire : « Glorieux *Saint Bertrand* , assistez-nous ! ayez pitié de nous ! »

La *Roche de l'Aumône* (*Roquo Aumounière*) est située près d'un écueil et d'un gouffre , dans la Garonne , à une médiocre distance du pont de *Labroquère*. Les Mariniers qui conduisent des radeaux vers Toulouse ne manquent pas de déposer sur cette Pierre , à titre d'*offrande* et d'*aumône* , quelques pièces de bois , en disant : *Dieou mous counserbé ! Dieou mous gouaré de mau !* C'est ordinairement le Patron qui préside à cette cérémonie pieuse , cérémonie que l'on peut considérer comme un sacrifice offert à un *Ecueil*. Les Mariniers assurent qu'une antique tradition leur a appris qu'un radeau chargé de métaux très-pesans et très-précieux s'étant brisé contre l'écueil , tous les Matelots furent engloutis dans le gouffre , et c'est , ajoutent-ils , pour éviter un sort aussi fatal qu'ils font ce *Sacrifice* ou ce *Présent* à la *Roche* , ou à la *Pierre de l'Aumône*.

(O) C'est ce Rhéteur qui ayant été invité à des noces , et se voyant obligé de faire , ainsi que les autres convives , des souhaits pour les



nouveaux époux, leur adressa ces mots : « Puissiez-vous engendrer des enfans du genre masculin, du féminin et du neutre ! »

*Rufus vocatus rhetor olim ad nuptias ,  
 Celebri fit ut convivio :  
 Grammaticæ ut artis se peritum ostenderet ,  
 Hæc vota dixit nuptiis.  
 Et masculini , et feminini gignite ,  
 Generisque neutri filios.*

On sait que ce Grammairien nâquit à Poitiers ; mais il n'est pas néanmoins impossible qu'il soit venu dans nos montagnes, et que son nom ait été inscrit sur les marbres dont nous avons parlé : la célébrité des sources de Luchon attirait de toutes parts les étrangers : *Cassia Touta*, qui offrit un vœu aux NYMPHES (n.º 78), avait reçu le jour dans la Gaule Lyonnaise. *Ausone*, Poète Aquitain, composa des vers sur l'image de *Rufus* : on a trouvé à Luchon, lieu situé dans l'Aquitaine, le Buste d'un *Rufus*. Serait-ce trop donner aux conjectures que de penser que le personnage à qui l'on éleva ce monument, et qui paraît n'être pas différent de celui qui consacra un Autel aux NYMPHES, était le Rhéteur de Poitiers ? Je n'ignore pas que dans quelques-unes des épigrammes d'*Ausone* il est question d'une statue, et que l'on a trouvé un buste à Bagnères-de-Luchon ; mais il paraît que par le mot statue, le Poète entendait seulement le portrait de *Rufus* ; et d'ailleurs, dans des vers sur le même sujet, *Ausone* se sert du mot image, terme générique qui peut désigner indifféremment un portrait, une figure, une statue ou un buste. Voici quelques-unes des épigrammes d'*Ausone* contre *Rufus*.

*In statuam Rufi Rhetoris semiviri et elinguis.*

*Rhetoris hæc Rufi statua est. Nil verius ipsâ.  
 Ipsa adeo linguam non habet, et cerebrum :  
 Et riget, et surda est, et non videt. Omnia Rufi.  
 Unum dissimile est. Mollior ille fuit.*

« C'est bien là la statue de *Rufus* : rien ne peut lui ressembler mieux. Elle n'a ni langue, ni cervelle ; elle est roide, sourde et aveugle. Tout cela convient à *Rufus*. Il n'y a qu'une chose par laquelle elle ne lui ressemble pas : il est plus efféminé qu'elle. »

*Imago Rufi Rhetoris.*

*Ore pulchro, et ore muto, scire vis, quæ sim ? Volo.  
 Imago Rufi Rhetoris Pictavici.  
 Diceret, sed ille vellem Rhetor hoc mi. Non potest.  
 Cur ? Ipse Rhetor est imago imaginis.*

(P) Je n'ai pas cru devoir donner la figure de quelques monumens que l'on a rapportés dans plusieurs manuscrits , mais qui n'en ont pas cependant plus d'authenticité. Parmi ces monumens on doit distinguer le Temple du Dieu *Ciacius* et celui d'*Auguste* à Narbonne. J'ai rejeté aussi le dessin du Capitole de cette célèbre Colonie , parce que ce dessin est évidemment un ouvrage d'imagination ; mais la note qui l'accompagne est curieuse , et j'ai pensé qu'il fallait l'insérer ici.

« Le Capitole de Narbonne était situé dans le lieu où l'on voit le Couvent des Religieuses de *Saint Bernard*. Les Goths et les Sarrasins le possédèrent successivement , et ensuite les Rois de France , qui le donnèrent aux Archevêques. L'an 1344 , l'Archevêque *Gausbert de Valle* voulut faire abattre la tour du Capitole pour réparer le logement d'un refuge de filles de mauvaise vie. Les Consuls s'y opposèrent , et obtinrent des inhibitions du Viguier de Beziers. L'Archevêque en appela au Sénéchal de Carcassonne , et s'adressa en outre au Roi Philippe , qui , l'an 1345 , écrivit au Sénéchal en faveur de l'Archevêque pour permettre la démolition , parce que le Capitole lui appartenait. Cependant l'Archevêque étant mort en 1346 , cette lettre n'eut pas son effet..... Le Capitole , qui devait nécessairement périr par quelque Archevêque , subsista jusqu'en 1451 : alors *Jean de Harcourt* le fit abattre pour bâtir l'Eglise des Carmélites. » *Antiquités de Narbonne* , Mss. tom. 1 , p. 179.

En parlant des Divinités génératrices , et particulièrement de *PRIAPE* , j'aurais pu rapporter le passage de *Sonnerat* sur le prétendu *Lingam* , qui , selon ce Voyageur , existait sur le portail de l'Eglise de Saint-Etienne à Toulouse ; mais j'ai mieux aimé le placer dans une note. « On voit encore , dit-il , la figure du *Lingam* en bas-relief sur le linteau qui entoure le cirque de Nîmes , de même que sur le portail de nos anciennes Eglises , sur celui de la Cathédrale de Toulouse , et de quelques Eglises de Bordeaux (1). »

J'ai cherché en vain cette figure sur le portail de la Cathédrale de Toulouse. Ce portail , commencé par *Denis Dumoulin* , Archevêque en 1422 , fut terminé par *Pierre Dumoulin* son frère , aussi Archevêque en 1428. Les statues des douze Apôtres , celles de *Saint Etienne* , de *Denis* et de *Pierre Dumoulin* , décoraient le portail , et l'on n'a jamais vu le *Lingam* sculpté sur ce monument Religieux. J'ai remarqué seulement sur un édifice adossé à l'Eglise de Saint Etienne , et non loin du portail , une petite figure dans le goût indien ; mais cette image n'est qu'un caprice du Sculpteur , et il ne paraît pas qu'elle ait servi à représenter le *Lingam*. Je donne la gravure de ce monument , Planche IV \* , n.º 6.

On voit encore à Toulouse , dans l'angle d'une maison située près de la rue de *Comminges* , une petite statue en pierre , qui , suivant

---

(1) Voyages aux Indes orientales et à la Chine , par M. *Sonnerat* , tom. 1 , pag. 322.



plusieurs personnes , est celle de PRIAPE. Mais l'on s'est trompé , en donnant le nom du Dieu qui désigne la force fécondante du Soleil à une figure de fantaisie , qui représente seulement l'un de ces *Sauvages* dont il est souvent question dans les Romans de Chevalerie. Le *Phallus* énorme dont on a, dit-on, pourvu cette statue, n'est autre chose qu'un *tronc d'arbre* auquel tiennent encore plusieurs branches. Le style de dessin et le travail annoncent d'ailleurs que cette figure ne peut être classée parmi les monumens antiques. Voyez Planche IV \*, n.º 7.

(Q) Il me serait facile de grossir considérablement ce volume , en rapportant une foule de traditions , de légendes , de cérémonies , de croyances qui rappellent dans nos Contrées les idées religieuses des anciens peuples , leurs coutumes et leurs erreurs. Mais je me contenterai d'en recueillir ici quelques-unes qui m'ont paru assez intéressantes pour ne pas rester dans l'oubli.

Le culte rendu autrefois à l'eau , considérée , ainsi que je l'ai dit , comme Principe de toutes choses , a laissé de nombreuses traces dans nos Contrées. Mais , assez ordinairement , on a substitué une légende moderne à une tradition antique ; on a changé les noms , et l'on a sanctifié des pratiques que l'on ne pouvait abolir.

On observe encore à la *fontaine de Sainte-Marie* , près des murs de Toulouse (1) , quelques cérémonies qui retracent en partie les coutumes Druidiques , et les offrandes que nos aïeux faisaient aux fontaines et aux ruisseaux. Le peuple croit que les eaux de la fontaine de *Sainte-Marie* sont un remède assuré pour les fièvres intermittentes. Mais afin d'obtenir sa guérison , chaque malade doit observer les pratiques suivantes : il doit faire plusieurs fois le tour de la fontaine , en répétant des prières ; à chaque tour il boit de l'eau prise dans un vase neuf ; ensuite il laisse tomber dans la source , et en signe d'offrande , quelques pièces d'argent ou de monnaie ; il brise le vase dans lequel il a bu , et il en jette les fragmens dans les eaux.

La *Fount sancto* (Fontaine sainte) , située sur une montagne qui avoisine la Vallée de *Saurat* , attire à une certaine époque de l'année « une multitude de croyans de l'un et de l'autre sexe qui viennent y chercher la guérison des maladies considérées comme incurables. Ils gravissent , pendant les plus fortes chaleurs , cette montagne à pic , arrivent sur son sommet couverts de sueur , et se plongent dans les eaux glaciales de la piscine. Quelques-uns se contentent d'y tremper leur chemise , qu'ils remettent de suite sur leur corps. La transpiration étant ainsi subitement arrêtée , on pense bien qu'il en résulte plus de fluxions de poitrine que de guérisons. Mais la triste expérience qui en

---

(1) Dans le faubourg de *Saint-Cyprien* , au local des *Fontettes* : on lit cette inscription sur le bâtiment qui couvre la fontaine : SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS . 1667.



est faite chaque année ne diminue ni la force de la superstition, ni le nombre des pèlerins (1). »

Cette coutume, observée avec tant de soin, malgré les inconvéniens graves qui en résultent, doit sans doute avoir une origine antique, et il est probable que la *Foun Sancto* fut divinisée par les *Druides*, ainsi que la célèbre *Fontaine de Bordeaux*, qui était, comme nous l'avons vu, le *Génie tutélaire de la Ville*.

*Salve urbis Genius medico potabilis haustu  
Divona, celtarum lingua Fons addite Divis.*

Les habitans de plusieurs cantons des Pyrénées offrent une sorte de culte aux *Sources*, aux *Fontaines*, et en général à tous les amas d'eau. Des motifs superstitieux empêchent quelquefois de jeter des filets dans des Lacs très-poissonneux. *Belleforest* raconte que l'on croyait qu'il s'élevait des orages, lorsque l'on plongeait dans les sources de la Garonne des *Images saintes*, qui étaient ordinairement attachées près de ces sources. « J'ay appris de plusieurs personnes dignes de foy, lesquelles étant allées au pied des Monts Pyrénées, au lieu où sont les fontaines d'où prend sa source le fleuve de Garonne, qui lave les bords de la Ville de Tholouse, que si dans ces fontaines on trempe certaines images de saints faites de boys, attachées près lesdites fontaines, soudainement et sur le champ s'eslevent de grands orages, suivis de grands ravages de pluies qui continuent plusieurs jours. » *Histoires Prodigiuses*, liv. vi, p. 1187.

On a vu (pag. 343) que, selon une tradition constante, pour obtenir qu'une douce pluie vînt rafraichir les prairies de nos montagnes, on allait jadis fouetter les *Autels antiques*, placés entre *Hechettes* et *Nistos*. L'usage de pratiquer des cérémonies, outrageantes pour les monumens Religieux, n'est donc pas moderne, et c'est peut-être par une suite de cette superstition qu'on a cru exciter des orages, et occasionner une pluie abondante en mettant des *images saintes* dans les sources de la Garonne. Pour parvenir au même résultat, on observait à Toulouse la coutume de traîner les *Crucifix*, les *images* en la rivière, dit *Jean Bodin*, « et l'ay veu faire à Tholozé en plein jour par les petits enfans devant tout le peuple qui appelle cela la *Tiremasse*; et se trouva quelqu'un qui jeta toutes les images dedans le puis du *Salin*, l'an 1557, lors la pluye tomba en abondance, qui est une signalée meschanceté qu'on passe par souffrance, et une doctrine de quelques Sorciers de ce pays-là, qui ont enseigné ceste impiété au pauvre peuple en chantant quelques chansons. » *Démonomanie des Sorciers*, liv. ii, p. 221, 222.

On a cru pendant long-temps qu'il fallait éviter de prononcer des paroles deshonnêtes près du Lac de *Tabé*, et que l'on ne devait point jeter des rochers ou des pierres dans ses eaux. *Olhagaray* dit à ce sujet: « Aussi est notable ce qu'arriva à *Tabé* le vingt-troisième

(1) Description des Pyrénées, tom. 1, p. 161.

d'Aoust (1600), et afin que ceux qui sont éloignés remarquent une chose haute et admirable, il est nécessaire de savoir que *Tabe*, ou *Tabor*, est la plus haute montagne des Monts Pyrénées, d'où l'on voit beaucoup de notables secrets de nature, ..... où il y a deux Lacs, nourrisiers de flammes, feux et tonnerres; et l'on tient pour assurance que si l'on y jette quelque chose, aussi-tôt on voit un tel tintamarre en l'air, que ceux qui sont spectateurs d'une telle furie, la plupart sont consumés par le feu, et brisés par les foudres ordinaires et originaires de l'Estang. Il y a une petite Chapelle découverte, où l'on va en ce temps là faire quelques devotions, et une grande et notable assemblée ayant abordé, et ayant allumé un feu au dedans de la Chapelle et ailleurs, commençant à passer la nuit, ou employer les ténèbres d'icelle qui couvraient la plus grande partie de leurs débordemens, en chants puans, paroles vilaines et lascives; voicy un tonnerre espouventable du ciel; suivi d'esclairs et foudres qui tombe sur le feu allumé dans la Chapelle; ce qui donna une grande frayeur à ceux qui étaient dedans: mais ce coup ne fut que l'avant-coureur de plusieurs autres, qui blessaient les uns en un part, les autres en un autre; et marqua-t-on que le feu tomba du ciel en moins de demi-quart d'heure cinq ou six fois, de quoy la plupart de ceux de la dévotion peuvent rendre fidelle témoignage, comme en ayant porté des marques en plusieurs parties de leurs corps. Si c'était une punition de Dieu sur ces personnes profanans la Religion et dévotion, par leurs excès et maléfices puans et désordonnés, ou un air enflammé par l'Estang agité de quelque personne ignorante de ses propriétés, l'ayant provoqué et mis en fougue par quelque roc ou pierre qu'on y pouvoit avoir jetté, j'en lairray le jugement qui demeure encor indécié, et aux Théologiens et savans Philosophes de ce siècle.... » Hist. de Foix, Béarn et Navarre, p. 704.

Le récit d'*Olhagaray* rappelle assez naturellement ce que *Grégoire de Tours* a rapporté sur le Lac du Mont *Helanus*. « Les paysans se rendaient de toutes parts sur les bords de ce Lac pour y faire des festins, offrir des sacrifices, et jeter dans le Lac, pendant trois jours de suite, une infinité d'offrandes de toute espèce. Quand ce temps était expiré, et que tout le monde songeait à se rendre chez soi, un orage mêlé d'éclairs et de tonnerres s'élevait; et étant suivi d'un déluge d'eau et de pierres, faisait que tout le monde désespérait d'en pouvoir échapper. (*Et in tantum imber ingens cum lapidum violentia descendebat, ut vix se quisquam eorum putaret evadere.*) Cette scène se renouvelait tous les ans: elle entretenait les esprits dans l'erreur jusques sur la fin du quatrième siècle, que l'Evêque de Mende fit bâtir presque au même endroit une Eglise à l'honneur de Saint Hilaire de Poitiers, et y mit des Reliques de ce Saint, qui eurent tant de vertu, qu'elles firent cesser le prestige. » *Greg. Tur. Glor. Conf. c. 2.*

Les Lacs, les Etangs étaient, comme on sait, Divinisés par les Celtes, et l'on a vu que les *Tectosages* offraient en sacrifice au fa-



meux *Lac de Toulouse* , les trésors qu'ils avaient conquis sur leurs ennemis.

Avant de mener leurs troupeaux dans les pâturages qui leur sont assignés , les Bergers qui habitent les montagnes de l'Arrondissement de *Saint-Girons* promettent de *révérer les Fontaines* ( de coula eras Houns ). L'une des antiques chansons des pâtres d'*Arcousang* célèbre les *Dieux créés* , les astres naissans et les premiers hommes sortant du sein des eaux.

« Lorsque les neiges ont disparu , dit M. PAGÈS (1) , nos Bergers se rassemblent aux premières lueurs de l'étoile du matin ; ils montent sur le haut d'une colline , s'assoient en cercle , et attendent en silence le lever du Soleil ; dès que l'astre du jour paraît , le plus âgé commence la prière , et tous l'écoutent dans le recueillement. La prière achevée , le vieillard a perdu tous ses droits , ce n'est plus qu'un pâtre. Alors les Bergers partagent entr'eux les montagnes et les chaumières , et sortant de la réunion forment de petites peuplades : chacune élit son chef ; la couronne est toujours sur des cheveux blancs : celui qui la porte a le nom de *Père* ou de *Vieux*. Ensuite les chefs s'assemblent ; ils jurent d'aimer Dieu ; de montrer la route aux Voyageurs égarés ; de leur offrir le lait , le feu et l'eau , leurs manteaux et leurs cabanes ; de poser le *tawlmen* (2) sur les malheureux que la *larw* ou la *tourb* feraient périr ; de *révérer les Fontaines* ( de coula eras Houns ) , et d'avoir soin des troupeaux. »

On a observé , avec raison , que les vérités chrétiennes ne suffisent pas à l'imagination active des habitans des Pyrénées (3) : cette imagination crée des prodiges , se nourrit d'illusions , et les traditions fabuleuses sont d'une grande autorité dans les montagnes. Le ridicule récit de *Xavier Salaignac* , sur la première cure des eaux de *Bagnères* (4) , a même trouvé autrefois des croyans dans la Province de Bigorre. On

(1) Voyage au *Mont Valier* , ouvrage encore manuscrit.

(2) Pierre platte que l'on met sur les tombeaux.

(3) Description des Pyrénées , par M. DRALET , tom. 1 , p. 162.

(4) L'autre raconte que « le Dieu MARS , combattant au siège de Troie , fut blessé par Diomède , et qu'il trouva sa guérison à Bagnères. Le séjour de ce Dieu y attira plusieurs Divinités de l'Olympe , parmi lesquelles HÉBÉ fut guérie d'une suppression par les eaux d'*Artigue-Longue* , et sensible aux plaisirs de l'amour , donna plusieurs preuves de sa fécondité. » On trouve dans le même ouvrage l'histoire de la guerre des Géans , après laquelle VÉNUS et HÉBÉ , s'étant retirées sur les Pyrénées , y fondèrent la Ville de *Bagnères-de-Bigorre*. On voit paraître *Hébé* passant plusieurs nuits au bivouac ; *Vénus* , entraînée par un penchant décidé en faveur de la nature humaine , s'humaniser vingt-sept fois avec un habitant du Pays , et en avoir vingt-sept enfans : les Pyrénées arrangées circulairement de la main de cette Déesse , etc. etc.



ne doit donc pas être étonné de voir que tout ce qui porte un caractère particulier et mystérieux , tout ce qui sort des idées ordinaires , est adopté par les peuplades pyrénéennes , et conservé par la tradition. Des souvenirs , quoique fortement altérés par le temps , et sur-tout par le changement de Religion , attachent encore , dans plusieurs parties de nos montagnes , une sorte de respect aux *Pierres Sacrées* , aux *Lacs* , aux *Fontaines* et aux *Ruisseaux*. Les *Dusii* , Divinités des anciens Celtes , paraissent sous d'autres noms dans la Mythologie moderne des Pyrénées. L'Autel conservé près de *Tous-es-Flaïts* est encore un objet de vénération pour les Bergers : on ne saurait profaner cet antique monument , ou les *Peyres-Marmés* de *Mauleon* , ou les *Pierres Sacrées* de *Nistos* , sans courir le danger d'être frappé par la foudre. Un *Génie* solitaire et inhospitalier a fixé son séjour au Pic d'*Anie* ; son jardin est situé sur le haut de cette montagne. Malheur aux étrangers qui vont visiter sa demeure : le *Génie* suscite aussitôt des tempêtes , et les habitans de la Vallée d'*Aspe* , et particulièrement ceux du Village de *Lescun* , redoutent les terribles effets de son implacable colère.

Les *Fées* (*Hados*) , personnages fantastiques qui ont succédé aux Divinités femelles , et spécialement aux *PARQUES* ou aux *DESTINÉES* , occupent une place distinguée dans nos *mythes* actuels. Le Paysan Pyrénéen croit quelquefois les voir danser à la clarté de la *LUNE* , soit sur la cime des Monts , soit sur les Tours et les Donjons des vieux Châteaux abandonnés , soit dans des prairies verdoyantes. Des fleurs naissent sous leurs pas : elles excitent ou apaisent à leur gré les tempêtes , et comblent de biens ceux qui leur rendent de sincères hommages. Quelques-unes d'entre elles habitent l'intérieur du Pic de *Bergons* , et transforment dans un instant en fil le plus fin le lin que l'on dépose à l'entrée de leur grotte solitaire. La nuit du 31 Décembre au 1.<sup>er</sup> Janvier , les *FÉES* (*Hados*) viennent dans les habitations de leurs adorateurs : elles portent le *Bonheur* dans leur main droite ; le *Malheur* est placé dans leur main gauche. On a eu le soin de préparer dans une chambre propre et reculée le repas que l'on doit leur offrir. On ouvre les portes et les fenêtres : Un linge blanc est placé sur une table , ainsi qu'un pain , un couteau , un vase plein d'eau ou de vin et une coupe. Une chandelle ou une bougie allumée est mise au milieu de la table. On croit en général que ceux qui leur présentent les meilleurs mets peuvent espérer que leurs troupeaux se multiplieront , que leurs moissons seront abondantes , et que l'hymen comblera leurs vœux les plus chers. Mais ceux qui ne s'acquittent qu'à regret de leurs devoirs envers les *FÉES* , et qui négligent de faire des préparatifs dignes des *Déeses* qui viennent les visiter , doivent s'attendre aux maux les plus grands. Un incendie consumera leurs habitations ; les bêtes féroces dévoreront leurs troupeaux ; la grêle détruira leurs moissons jaunissantes , et ils ne goûteront point les douceurs d'un heureux hyménée..... On croit aussi que les personnes qui peuvent

placer quelques pièces de gibier sur la table dressée pour les FÉES, seront constamment favorisées par ces Femmes célestes, qui, selon quelques Paysans, sont les épouses des Dieux, (eras henno des Dieous).

Le premier Janvier, au point du jour, le Père, l'Ancien, le Maître de chaque maison, prend le pain qui a été présenté aux FÉES, le rompt, et après l'avoir trempé dans l'eau ou dans le vin que contenait le vase mis sur la table, il le distribue à tous ceux de sa famille, et même à ses serviteurs. On se souhaite alors une bonne année, et l'on déjeûne avec ce pain.

Quelques personnes croient que les FÉES habitent dans les cavernes les plus ignorées, dans le sein des forêts, ou sur les bords des fontaines et des ruisseaux. Il y a même à Saint-Bertrand, au bas de l'Escalere de Higaro, une fontaine qu'on nomme la Hount de las Hados (la Fontaine des FÉES), et des gens crédules disent qu'ils ont vu en ce lieu de belles femmes, vêtues de blanc, se promener à certaines heures de la nuit, en chantant des romances douces et plaintives.

Presque tous les Paysans Landois, Médoquins, Commingeois, etc. assurent qu'ils ont souvent entendu dans l'air, soit en plein jour, soit pendant les belles nuits de l'été, le jappement d'une meute de chiens (1), le son du cor et les cris d'une nombreuse troupe. Ce sont, disent-ils, des Génies, des Rois, des Guerriers qui aimaient la chasse, et qui se livrent encore à cet exercice. Le plus souvent c'est le Roi Artus, qui poursuit sans cesse une proie qu'il ne doit pas atteindre.

Fameux dans les légendes populaires de nos Contrées, Artus mérite d'occuper aussi une place dans les ouvrages relatifs à la Mythologie de cette partie des Gaules : il possédait toutes les vertus d'un bon Prince. Vaillant dans les combats, il était la terreur des ennemis et le Bouclier de ses sujets. Une seule passion, poussée à l'extrême, celle de la chasse, obscurcissait les brillantes qualités de ce Monarque. Un jour où l'on offrait un sacrifice solennel, Artus fut averti qu'un sanglier monstrueux paraissait à une médiocre distance du Temple. La sainteté de la cérémonie, l'amour de la Religion, ne purent retenir Artus. Il sortit, et ayant saisi un épieu, il courut contre le sanglier. Le Ciel, irrité du peu d'attachement qu'Artus avait montré pour le culte en cette occasion, résolut de le punir, et ce Roi fut condamné à chasser éternellement, et en vain, dans les vastes plaines de l'air.

On retrouve encore dans nos montagnes une grande partie des superstitions Celtiques et Romaines : on y croit encore aux augures et aux présages.

Lorsqu'une fleur s'épanouit sur des rochers stériles, dans des lieux

---

(1) M. DE CAÏLA, Mémoires de l'Académie Celtique, tom. IV, page 76.



dépourvus de toute autre végétation , on pense généralement que c'est le présage assuré d'une récolte abondante dans toute la Contrée.

Quand un arbre étend ses rameaux sur le toit d'une maison , on croit qu'il annonce que toutes sortes de malheurs vont peser sur elle ; que les fils périront dans des climats lointains ; que la mère ne verra point ses filles orner leurs fronts du bandeau nuptial et de la *Couronne de la Pudeur* ; que le Père , privé des tendres soins de son épouse et de ses enfans , abandonné par ses amis , passera dans les langueurs du besoin une malheureuse vieillesse.

Les roses servent souvent à exercer une sorte de divination. Lorsqu'une de ces fleurs reste seule sur sa tige épineuse , et qu'elle est tournée ou penchée vers une maison , on croit que l'un des Habitans de cette demeure cessera bientôt de vivre. Ainsi ces fleurs brillantes que les Romains répandaient en grand nombre sur le marbre des tombeaux , et que les *Tectosages* et les *Gaulois Aquitains* représentaient sur leurs sépulcres , servent encore à indiquer parmi nous l'éclat , la brièveté et la fin de la vie.



---

# TABLE DES CHAPITRES.

---

**A**VERTISSEMENT.

Pag. iij

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

- C**HAPITRE PREMIER. *Recherches sur l'origine des Gaulois. Les Ibères ne furent point les premiers habitans de la Celtique et de l'Aquitaine.* Pag. 1
- CHAP. II.** *Limites de la contrée occupée par les Tectosages. Fondation et position des villes possédées par ce peuple antique.* 21
- CHAP. III.** *Étendue et bornes du territoire possédé par les TOLOSATES.* 67
- CHAP. IV.** *Étendue et limites de l'ancienne Province Aquitanique. Recherches sur les Garumni et les Convenæ : Positions des Villes habitées par ces deux peuples.* 85
- CHAP. V.** *Routes tracées par les Romains dans les contrées qui forment le Département de la Haute-Garonne.* 106
- 

## SECONDE PARTIE.

---

- C**HAP. PREMIER. *Recherches sur la Religion Druidique.* Pag. 117
- CHAP. II.** *Notice sur la MÈRE DES DIEUX. Bas-relief qui la représente. Autels élevés à cette Déesse.* 152

- CHAP. III. *Recherches sur JUPITER. Capitole de Toulouse. Idole des trois Beliers. Origine des Armoiries de la ville de Toulouse. Statues de JUPITER. Monumens consacrés à ce Dieu.* Pag. 140
- CHAP. IV. *Autel consacré au Soleil et à la Lune. Figures d'Isis. Images de la Vierge et du Soleil. Statue de Belenus. Vase Gaulois auquel on a donné la forme d'un buste. Autel sur lequel on lit DEO APOLLI; Lac Sacré de Toulouse et Temple d'Apollon ou de Belenus; tête du Soleil: Bas-reliefs sur lesquels on voit Apollon Citharoède, Pegase, l'Aurore et Phosphorus.* 162
- CHAP. V. *Autels consacrés aux Dieux Abellion, Sir, Erdit, Aereda, Heliougmouni et Teotani.* 193
- CHAP. VI. *Monumens consacrés à Janus. Figures représentant Bacchus, Silène, Libera, un Faune et des Bacchantes.* 214
- CHAP. VII. *Statues, Autels, Obélisques, inscriptions, et autres monumens qui ont rapport au culte rendu à Mercure, à Hercule et à Priape.* 225
- CHAP. VIII. *Monument qui représente le cours du Soleil. Autre qui rapelle le triomphe de cet Astre sur Typhon ou sur le Génie des ténèbres.* 242
- CHAP. IX. *Statues et Bas-reliefs représentant Vénus et l'Amour.* 257
- CHAP. X. *Statue d'un Esculape Gaulois. Bas-relief qui, suivant l'opinion du Chevalier Viguier d'Estagnol, représentait Esculape et Hygée.* 270
- CHAP. XI. *Temple qui, suivant quelques Auteurs, fut consacré à Minerve: examen des Monumens trouvés*



- dans cet édifice. Statues de Pallas. Découverte des ruines d'un autre Temple.* Pag. 280
- CHAP. XII. *Monumens qui représentent Diane. Autels consacrés à cette Déesse, aux Dieux des Montagnes et à Sylvain.* 292
- CHAP. XIII. *Autels dédiés aux Montagnes. Monumens élevés aux Dieux Aceioni, Averano et Dunsioni. Autel consacré aux Six Arbres.* 307
- CHAP. XIV. *Bas-relief qui représente le Dieu Somnus. Figurines découvertes à Toulouse. Monumens consacrés à la Victoire, à Angerone, au Dieu Circius, aux Dieux Propices, à la Félicité et à l'Abondance.* 321
- CHAP. XV. *Autel dédié à Vulcain. Autre au Dieu Asto-lunnus; table jointe à ce monument. Découverte d'une autre table destinée aux festins sacrés. Autel sans inscription. Monumens des Dieux Boccus, Armastoni, Arardus et Caru::nius; débris de quelques Autels. Saintes Pierres encore révéérées par les habitans des Pyrénées.* 329
- CHAP. XVI. *Autels consacrés à Barça, à Andli, à Lixoni, à Tutelle, à Iscitus, Baesert, Leherennus et Lahe.* 344
- CHAP. XVII. *Statue de Neptune. Autels dédiés aux Nymphes de Luchon. Monumens consacrés aux Dieux Manes. Instrumens de sacrifice. Bas-reliefs qui représentent des Prêtres et des Cérémonies religieuses.* 359
- NOTES. 373

Fin de la Table.



1



2



7



12



9

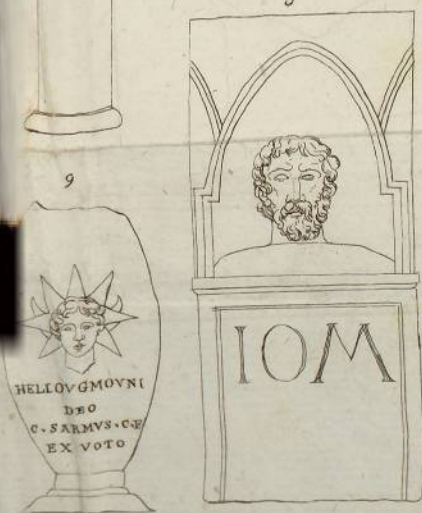
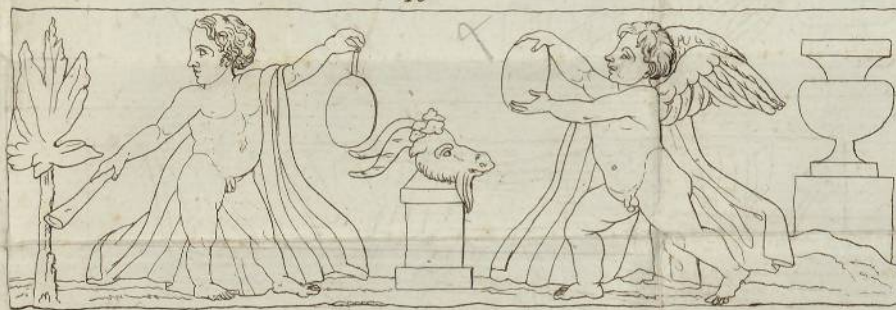


ABELIONI

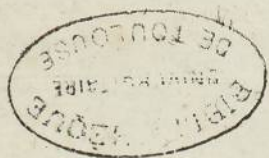
DEO  
FORTIS SVLICIF  
V-S-L-M

per S. Chabaz.

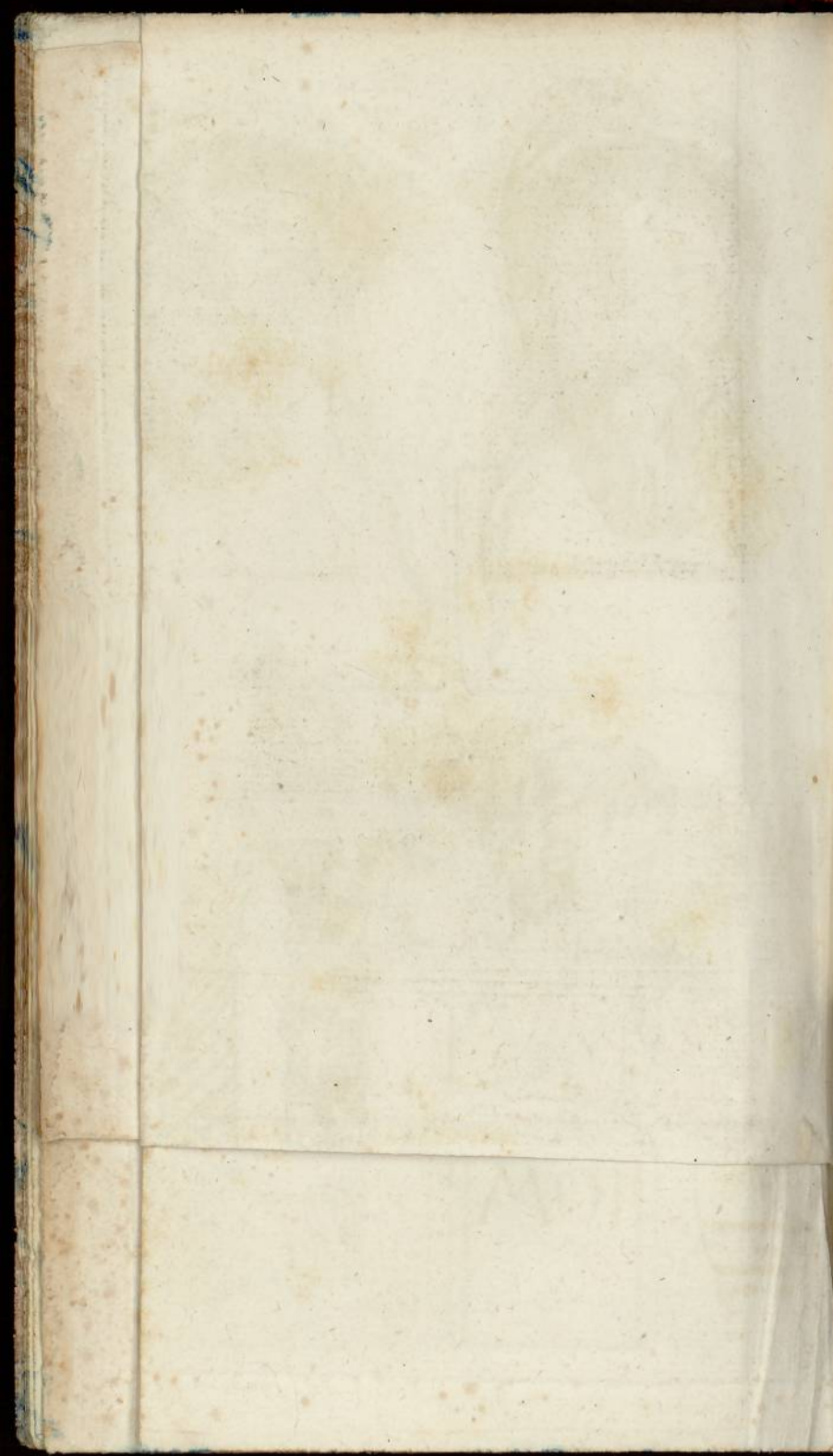


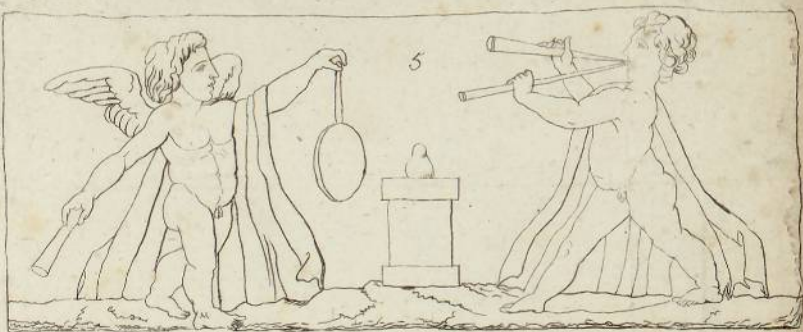












Pomian Del.

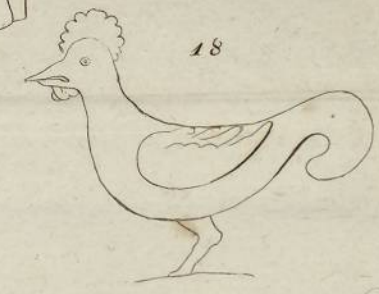
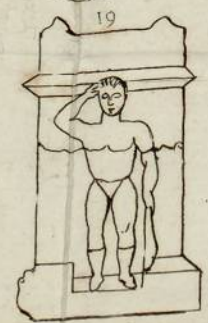
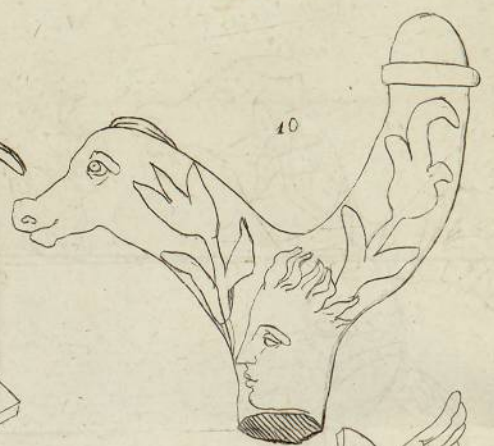
Chamberl















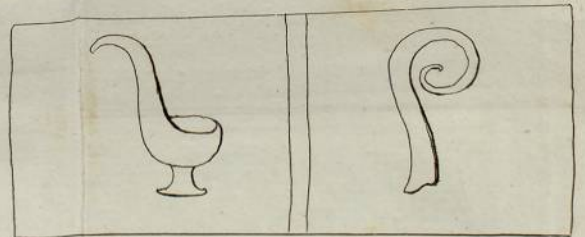
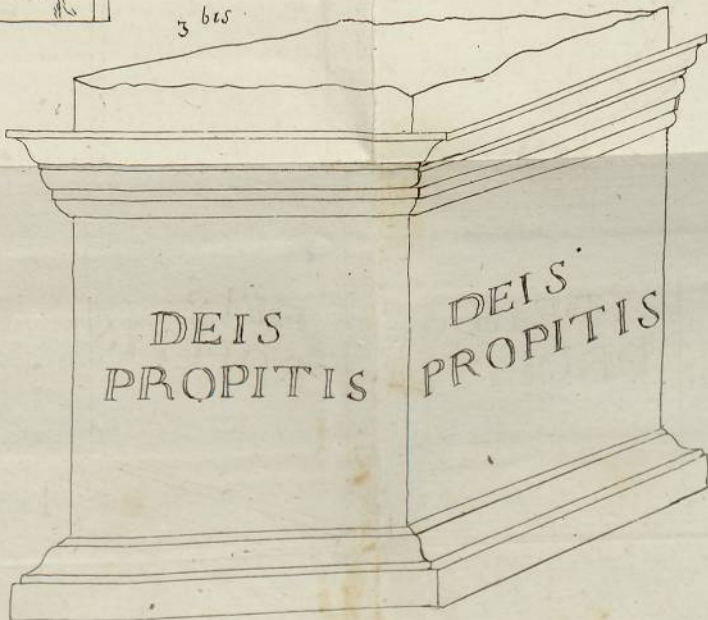




4. BLS



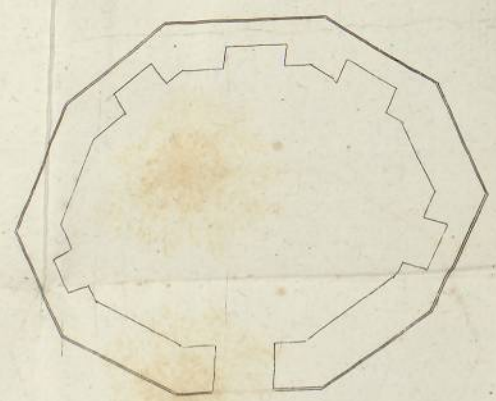
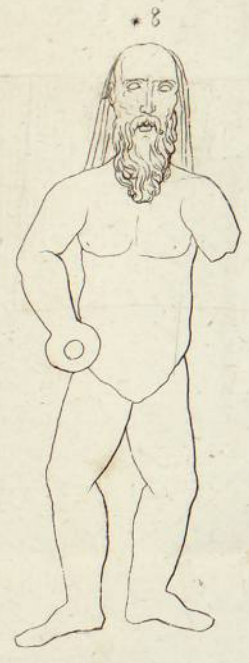
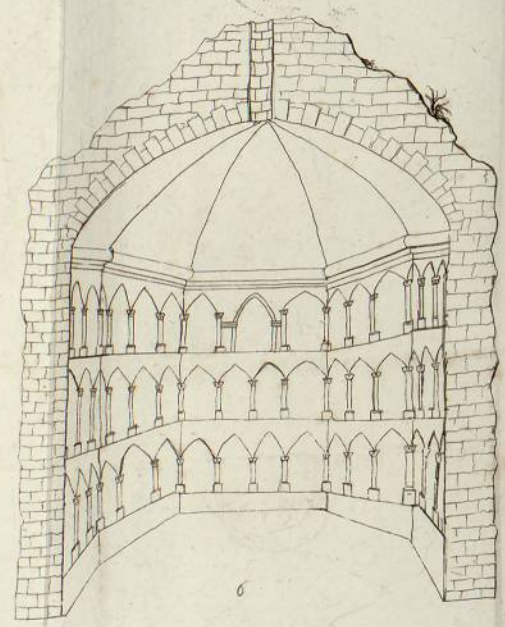
3. 6. 5



5. (handwritten) - sc -

BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE

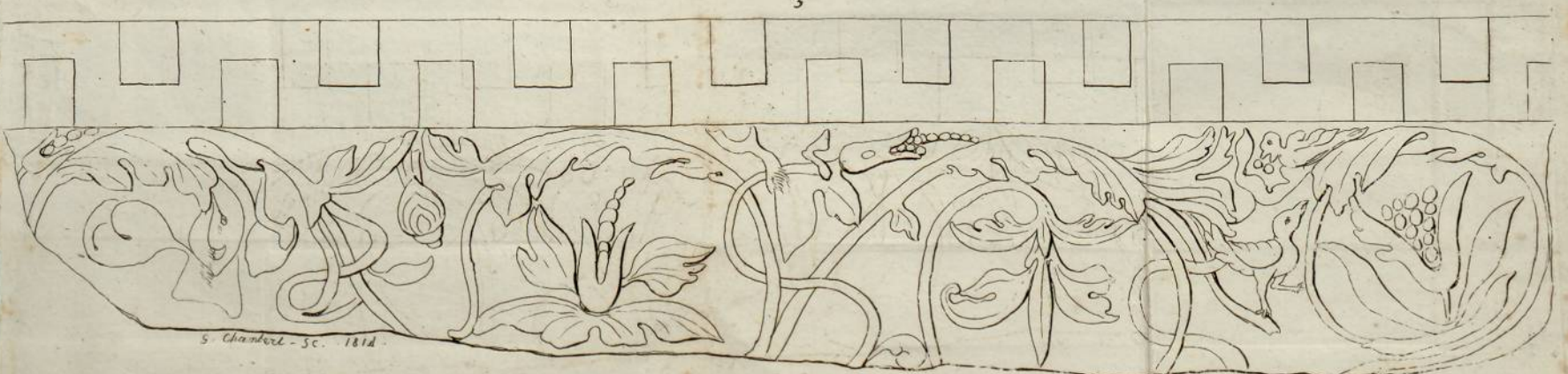
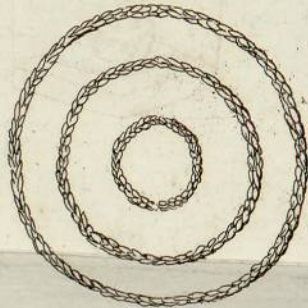
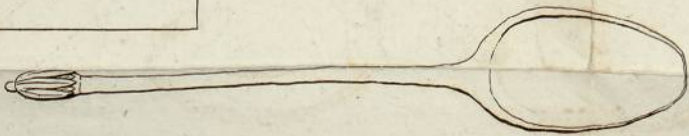






BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE

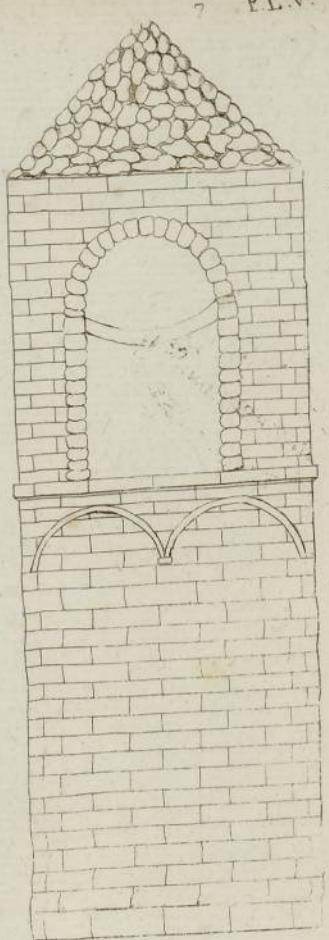
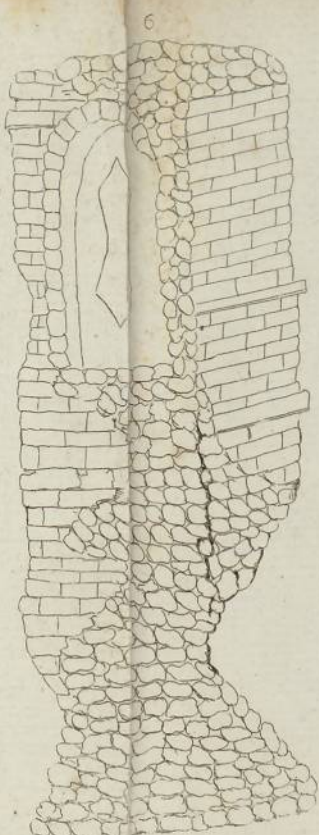
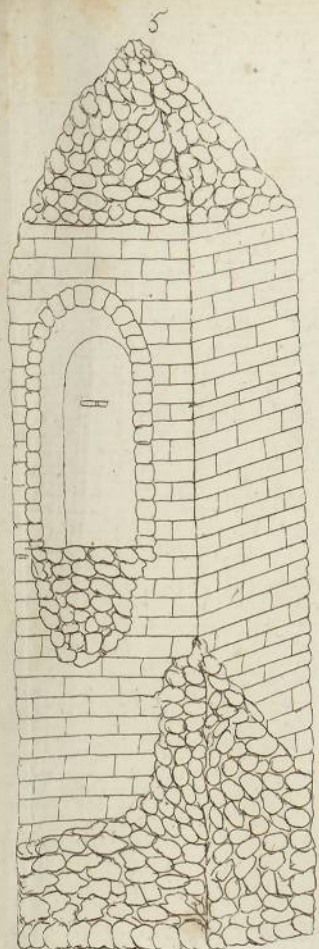












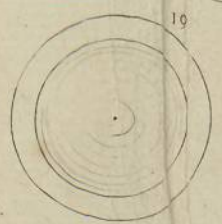
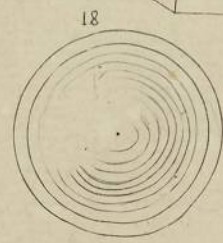




11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150







BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE





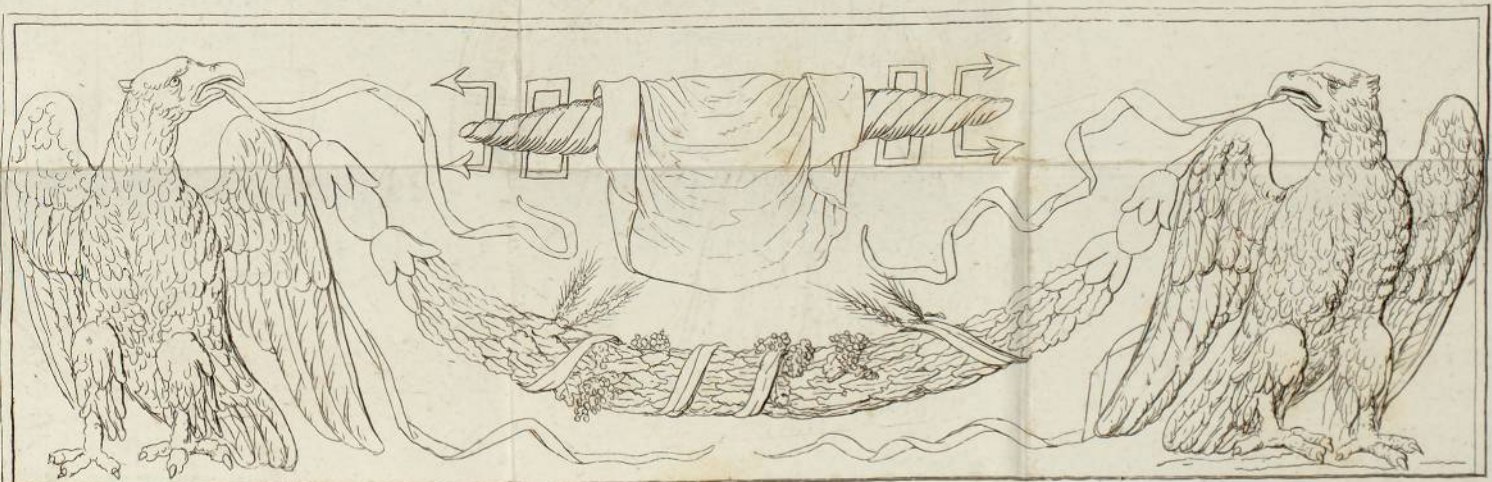
1



3



2



s Chambeet . sculpt.









BIBLIOTHEQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE



2.



3.



1.







2.



3.



1.



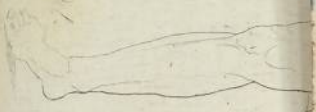
PL. X.



1.







4

2.

1.

3.



*Fig. 1.*

*Fig. 2.*



BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE TOULOUSE



S. Chambert sc













S. Lambert. sculpt.





1



2



3



J. Chambers sc.





3



2



4



1











1.



2.



G. Chambers sc.







G. Chamberl. sc.



BIBLIOTHEQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE



1.



2.





BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE





2.



G. Chambers. Sc.







S. Mardani - 150 -





G. 4042 - 30 -











3



2



S.C. 3c

1



REPUBLICAINE  
DE TOULOUSE  
HEREDITAIRE





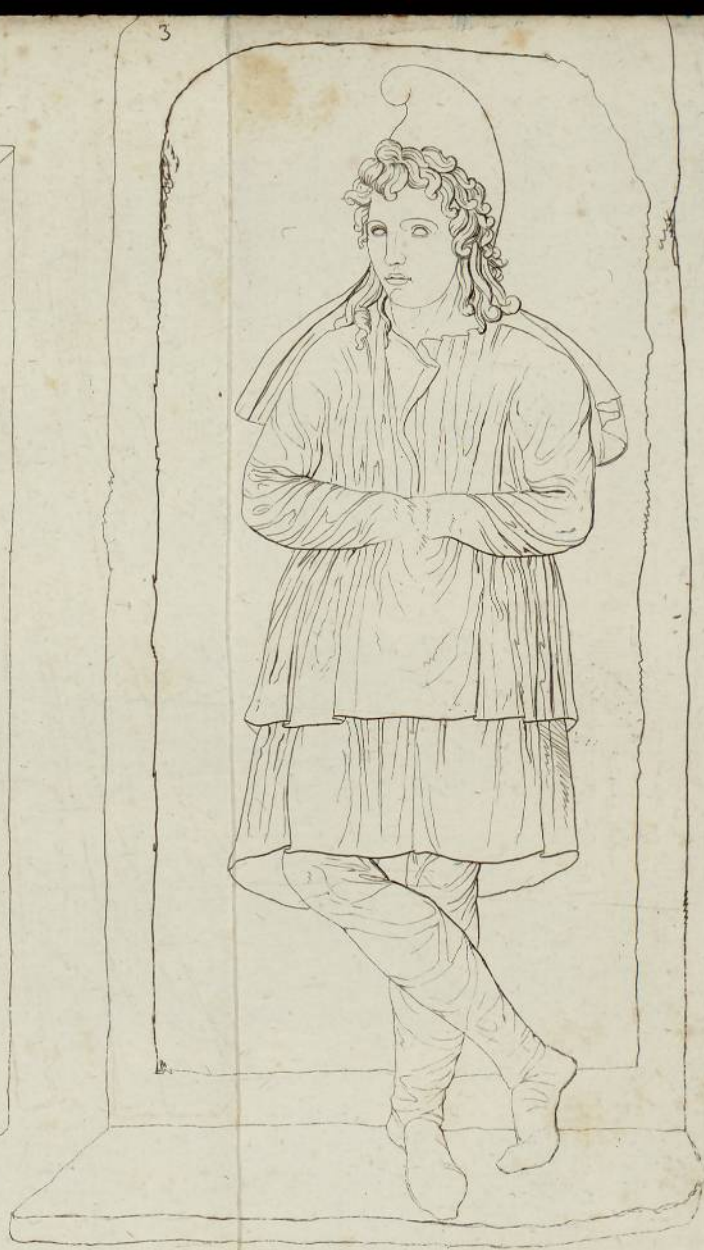








S. Chamberl. 50.





BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITAIRE  
DE TOULOUSE





